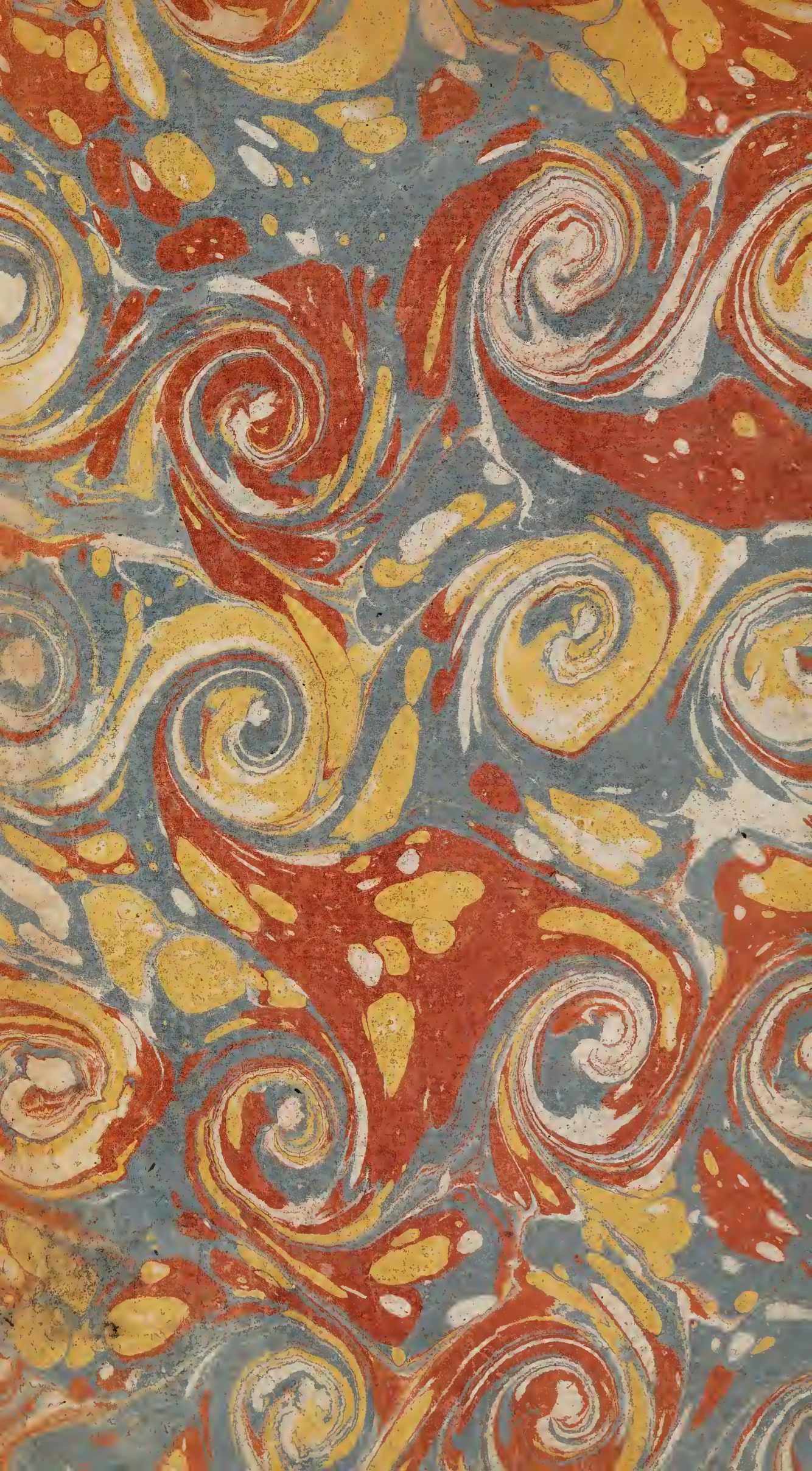

EPB/Supp.B
58971/B VOL 2

Suppl.

DICTIONNAIRE

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/b30527910_0002

DICTIONNAIRE

RAISONNÉ-UNIVERSEL

DE

MATIERE MÉDICALE,

TOME II.

DICTIONNAIRE

RAISONNÉ-UNIVERSEL

DE

MATIERE MÉDICALE,

CONCERNANT

Les Végétaux, les Animaux & les Minéraux qui ſont d'uſage en Médecine; leurs deſcriptions, leurs analyſes, leurs vertus, leurs propriétés, &c. recueillis de Manuſcrits originaux, & des meilleurs Auteurs anciens & modernes, tant étrangers que de notre pays.

Avec une Table raiſonnée de tous les noms que chaque pays a donné aux mêmes végétaux, animaux & minéraux.

TOME SECOND.

Verwijderd
K. B.

Koninklijke
Bibliotheek
te 's Hage.

A PARIS,

Chez P. Franç. Didot le jeune, Libraire de la Faculté de Médecine, quai des Auguſtins.

M. DCC. LXXIII.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

DICTIONNAIRE
RAISONNÉ, UNIVERSEL
DE
MATIERE MÉDICALE.

CHA

CHACRIL. *Voyez* CASCARILLE.

CHAIR d'agneau, de bélier, de mouton. *Voyez* BREBIS.

CHAIR de caille. *Voyez* CAILLÉ.

CHAIR de vache, de veau. *Voyez* BŒUF.*

CHALCITIS. *Voyez* VITRIOL.

CHAMÆDRYS. Voyez CHÊNE (PETIT.)

CHAMÆPITYS. Voyez IVETTE.

CHAMARAS, *ou* Vrai Scordium; Germandrée d'eau ou aquatique. *Scordium*, off. *Chamædrys paluſtris caneſcens*, ſeu *Scordium*, off. TOURNEF. Inſt. rei herb. 205. *Scordium verum*, GESNER. *Chamædrys paluſtris allium redolens*, MORIS. Hiſt. oxon.

* *Nota.* On conſultera auſſi l'article des différents animaux, tant poiſſons, que terreſtres, dont il eſt fait mention dans ce dictionnaire; on y trouvera un mot ſur l'uſage de leur chair, ſoit comme aliment, ſoit comme médicament.

Teucrium foliis ovato-lanceolatis ſeſſilibus, floribus ſæpiùs binatis, Linn. *Chamædrys foliis ellipticis, ſerratis, mollibus, verticillis inter folia pauciſloris*, Haller, Helv. 631.

Sa racine eſt fibrée, rampante, vivace. Il s'en éleve pluſieurs tiges, longues ſouvent d'un pied, velues, quarrées, creuſes, inclinées vers la terre. Ses feuilles ſont oppoſées, oblongues, ridées, dentelées en leur bord, velues, blanchâtres, d'une légere odeur d'ail, & d'un goût amer. De l'aiſſelle des feuilles, ſortent des fleurs, en gueule, petites, rougeâtres. Son calyce ſe change en un fruit qui contient quatre ſemences menues, arrondies.

Cette plante, qui fleurit en Juin & Juillet, croît dans les lieux humides & marécageux : on la trouve auſſi aux environs de Paris.

Le chamaras ou ſcordium eſt un très bon remede : il leve les obſtructions & diſſout les humeurs; il eſt tonique, un peu aſtringent ; & il convient dans les dévoiements, les dyſenteries & les mauvaiſes digeſtions. On le donne en infuſion, en décoction, ou le ſuc exprimé : il a toutes les propriétés de la patience ; mais, à l'extérieur, il n'eſt pas ſi réſolutif, ni ſi inciſif que l'eſt la patience. On fait, avec le chamaras, un électuaire nommé *diaſcordium*.

Son odeur tient un peu de celle de l'ail, dit M. Vogel. Sa ſaveur eſt âcre & amere ; ſa vertu échauffante, réſolutive, diurétique, ſudorifique, anthelmintique, bonne contre la pourriture, & vulnéraire. Cuite avec du vin, cette plante, récente ou ſéchée, fut autrefois employée par Dioscoride contre les morſures venimeuſes des ſerpents ; & Kleinknecht, *tract. de ſcord. p.* 55, a reconnu qu'elle étoit utile contre la morſure des animaux enragés : le même auteur a vu des perſonnes qui, par ſon uſage, ont été guéries de

cachexie & d'anaſarque, *pag.* 69. Il en prépare des éclegmes pour la toux invétérée, & pour les fievres intermittentes; c'eſt auſſi un excellent antidote contre la peſte. Outre les parties réſineuſes que l'eſprit de vin en extrait, elle contient un ſel de la nature du ſel marin, ſelon NEUMANN, *Prælect. chem. pag.* 1016; & des parties huileuſes qui accompagnent ſon eau diſtillée, mais en ſi petite quantité, qu'on n'en peut ſéparer une goutte, quoique ce ſoit de ces parties huileuſes que ſon eau tienne ſon odeur & ſa vertu pénétrante. On emploie, avec beaucoup de ſuccès extérieurement & en cataplaſme, le chamaras dans les inflammations qui ſont menacées de gangrene.

CHAMARAS, *ou* Faux ſcordium; Sauge des bois *ou* ſauvage. *Scorodonia*, off. *Scordium alterum*, ſive *Salvia agreſtis*, C. B. Pin. 247. *Chamædrys fruticoſa ſylveſtris meliſſæ folio*, TOURNEF. Inſt. rei herb. *Petiveria ſolani foliis, loculis ſpinoſis*, PLUM. gen. 50. *Verbenæ aut Scorodoniæ affinis anomala, flore albo, calyce aſpero, allii odore*, SLOANE, Jamaïc. 64. *Petiveria*, LINN.

Sa racine eſt rampante, fibrée, ligneuſe, vivace. Il s'en éleve, à la hauteur de deux ou trois pieds, pluſieurs tiges quarrées, velues, moëlleuſes. Ses feuilles ont quelque reſſemblance avec celles de la petite ſauge & de la méliſſe : elles ſont ridées, velues, oppoſées, d'un goût amer. Aux extrémités des tiges & des rameaux, naiſſent des épis de fleurs en gueule, diſpoſées comme celles du vrai ſcordium, d'un blanc pâle. Le calyce devient un fruit qui contient quatre petites graines noirâtres.

Cette eſpece vient dans les forêts de la Jamaïque, & en France ſur les montagnes, le long des haies. Elle fleurit en été.

Elle a l'odeur & la ſaveur de l'ail. Elle facilite

l'écoulement des urines, & incise la pituite. M. Linnæus la croit bonne contre les fievres intermittentes & le calcul. Elle passe aussi pour stomachique, anthelmintique, hydragogue, sudorifique, vulnéraire. Les chairs des bestiaux, qui ont mangé cette plante, contractent une saveur si désagréable, qu'on ne sçauroit en manger, dit M. Linnæus.

CHAMEAU. *Camelus.* Il paroît que le chameau & le dromadaire sont des animaux de même espece, dit M. de Buffon; la principale différence, qui se trouve entr'eux, consiste dans le nombre des bosses qui sont sur le dos : le dromadaire n'en a qu'une, & le chameau en a deux. *Voyez* Dromadaire.

CHAMÉLEON BLANC. *Voyez* Carline gommeuse.

CHAMOIS, Chevre sauvage des Alpes. *Voyez* Chevre.

CHAMPIGNON. *Fungus.* Espece de plante dont la tête, qui est portée sur un pédicule, est plane & rarement striée dans sa partie convexe; mais qui, dans sa partie concave, est munie de feuillets minces.

Cette famille est très nombreuse.

1°. Le Champignon ordinaire. *Fungus campestris esculentus vulgatissimus; Fungus sativus equinus, Parisiensium; Fungus pileolo lato & rotundo*, C B. Pin. 370. Tournef. Inst. rei herb. *Fungus campestris, albus supernè, infernè rubens*, J. B. 3. 824.

Il paroît d'abord comme un bouton blanc, lequel se developpe, & s'étend en rond en forme de calotte, dont le dessous est garni d'un grand nombre de feuillets qui vont du centre à la circonférence : ils sont minces, rougeâtres, serrés; en dessus il est lisse, blanc, égal, & porté sur un pédicule gros,

court. Son odeur & ſon goût ſont agréables; ce qui le fait rechercher & entrer dans beaucoup de ragoûts. Il faut le cueillir avant qu'il ſoit trop épanoui; car il prend alors une mauvaiſe qualité, une odeur forte, & une couleur brune.

Il croît dans les forêts, dans les pâturages, dans les friches. Il ſe forme en très peu de temps; ſur tout après la pluie. On dreſſe des couches dans les potagers & dans les ſerres chaudes, ſur leſquelles il naît, ſans demander d'autre ſoin que l'arroſement.

II°. Le MOUSSERON. *Fungus vernus & eſculentus; Fungus pileolo rotundiori*, Mouceron *dictus*, TOURNEF. Inſt. rei herb. *Fungi verni* Moucerons *dicti, odori & eſculenti*, J. B.

Son pédicule, qui eſt d'abord fort court, jette des fibres dans la terre, & porte une tête de la groſſeur d'un pois : ce pédicule eſt cylindrique, crêpu & ridé à la baſe. Sa tête eſt fermée d'abord, arrondie au ſommet; elle forme une eſpece de pavillon & eſt garnie en deſſous de pluſieurs cannelures qui s'étendent du centre à la circonférence; lorſqu'il eſt dans ſa parfaite maturité, il s'étend comme les champignons ordinaires. Il a beaucoup de reſſemblance avec le précédent; mais ſa tête ou calotte eſt plus convexe; ſes feuillets blancs. Toute ſa ſubſtance, tant extérieure qu'intérieure, eſt blanche; il eſt par conſéquent plus aiſé de le reconnoître. Il eſt d'une odeur & d'un goût très agréable.

Les champignons ſe corrompent & ſe pourriſſent très facilement. Quoiqu'ils entrent dans tous les ragoûts & qu'on en mange fréquemment, ils peuvent devenir nuiſibles : ils ſont de difficile digeſtion, engendrent de mauvais ſucs, cauſent la ſuffocation, des naufées, le vomiſſement, des tranchées dans

le ventre, la cardialgie, la diarrhée, la dyſenterie, les ſyncopes, des ſueurs froides, le hoquet, le tremblement des parties, des convulſions.

Le remede aux maux cauſés par l'uſage des champignons qui ſe ſervent ſur les tables, ou des champignons vénéneux qui, par une fauſſe erreur, ont été pris pour bons, eſt l'émétique avec beaucoup de lait & d'huile.

On remédie encore, avec une décoction des jeunes pouſſes de méliſſe où l'on a mis du nitre, aux ſuffocations cauſées pour avoir mangé des champignons.

III°. La VESSE DE LOUP. *Fungus pulverulentus; Crepitus lupi; Lycoperdon*, off. *Fungus rotundus orbicularis*, C. B. Pin. 374. *Lycoperdon vulgare*, TOURNEF. Inſt. rei herb. *Fungus ovatus, crepitus lupi*, TRAG. *Lycorperdon ſubrotundum laceratum dehiſcens*, LINN.

Cette eſpece de champignon eſt un peu arrondie; elle forme comme une tête de la groſſeur d'une noix, & quelquefois de la groſſeur du poing. Son pédicule eſt très court & pliſſé près de terre. Il eſt couvert d'abord d'une peau blanchâtre & cendrée, qui paroît compoſée de pluſieurs grains où eſt contenue au commencement une pulpe molle, blanche ou verdâtre, moëlleuſe enſuite, ſpongieuſe, qui, en ſe corrompant, ſe change en une fine pouſſiere ſéche, fétide & aſtringente; en la comprimant, elle pétille & répand avec une eſpece de fumée une pouſſiere de très mauvaiſe odeur.

On la trouve par-tout en France.

On connoît une autre *Veſſe de loup*, déſignée ſous les phraſes ſuivantes; *Lycoperdon alpinum maximum cortice lacero*, TOURNEF. Inſt. rei herb. 563. *Trigeſimi ſexti generis pernicioſorum fungo-*

rum ſpecies tertia, Clusii, Hiſt. 288. *Fungus maximus rotundus pulverulentus, dictus Germanis* Pfoſiſt. J. B. 3. 848.

Cette eſpece devient groſſe comme la tête, & même au-delà : la membrane, qui l'enveloppe, eſt ferme, blanche ou cendrée d'abord : elle devient livide avec le temps ; lorſqu'elle eſt ſéche, elle eſt d'une ſubſtance ſi légere, qu'elle peſe à peine une once.

Elle croît dans les Alpes, en Allemagne & ailleurs.

Sa qualité vénéneuſe l'a fait rejetter de l'uſage intérieur. Mais, à l'extérieur, on l'emploie en poudre comme incraſſante, abſorbante & aſtringente : ſi cette poudre eſt appliquée ſur les yeux, elle cauſe une violente ophthalmie.

Les anciens chirurgiens allemands, dit M. Vogel, s'en ſervoient comme du remede le plus ſouverain pour arrêter les plus grandes hémorrhagies, comme le rapporte J. Bauhin, *Hiſt. plant. pl.* viij, *c.* 75, *p.* 848, qui l'avoit miſe en uſage ; Nuck, *Exper. chir.* 29, *p.* 99, l'a recommandée dans l'opération de l'anevriſme ; & Craton, *Conſil. l.* 5, N°. 25, pour les hémorrhagies conſidérables. Mais elle fut proſcrite dans le ſiecle dernier par les François qui, dans celui-ci, furent les premiers à la remettre en vogue, & à la ſoumettre à de nouvelles expériences qui lui ont acquis une nouvelle réputation, & plus de célébrité même encore pour les mêmes maladies : le ſieur Lafoſſe, par l'application de cette poudre ſur une groſſe artere ouverte dans un cheval, vit ceſſer en peu de minutes l'hémorrhagie ; *obſerv. & découv. ſur les chevaux*, Paris 1754. Parsons, *Phil. tranſ. vol.* 49, *part.* j, *p.* 11, a auſſi éprouvé la même choſe. Elle a été fortement recommandée par M. Herment, dans une queſtion

agitée aux écoles de la Faculté de Paris : ſçavoir, ſi, dans les léſions des arteres, on peut avec ſureté employer, pour arrêter les hémorrhagies, l'eſpece de champignon qui eſt nommée *Fungus maximus pulverulentus rotundus*, J. Bauh Paris 1752. Pour cet effet, voici comme on le prépare : après avoir ôté la peau membraneuſe qui environne de tous côtés cette ſubſtance rare, on en met un petit morceau ſur les levres de l'artere coupée, enſorte que, par ſa ſuperficie la plus légere, il regarde la plaie, & qu'il en excede la grandeur. On met par deſſus un ſecond morceau, & on les ſoutient tous les deux avec un ſimple bandage ; par ce moyen, l'hémorrhagie s'arrête ; & en peu de jours, les levres de l'artere coupée ſe réuniſſent. On en inſere dans l'inteſtin rectum, dans le flux immodéré des hémorrhoïdes, & dans les narines pour le ſaignement du nez.

CHANVRE ou Chenevi. *Cannabis ſativa*, C. B. Pin. 320. *Cannabis foliis digitatis*, Linn.

On en diſtingue de deux eſpeces.

I°. Le Chanvre à fruits. *Cannabis fructifera*, off. *Cannabis mas*, J. B. *Cannabina fecunda*, Dodon. Pempt. 535.

II°. Le Chanvre à fleurs. *Cannabis florigera*, off. *Cannabis femina*, J. B. *Cannabis ſterilis*, Dodon. Pempt. 535.

Sa racine eſt ſimple, ligneuſe, fibreuſe, blanche. Sa tige, qui croît à la hauteur de cinq à ſix pieds, eſt quadrangulaire, velue, rude, unique, creuſe & revêtue d'une écorce qui ſe partage en filets. Ses feuilles naiſſent ſur des queues oppoſées, deux à deux, d'un verd foncé, d'une odeur très forte.

Les fleurs & les fruits naiſſent ſéparément ſur différents individus. Celui qui porte les fleurs, ſe nomme *chanvre à fleurs*, & improprement *chanvre*

ſtérile ou *femelle*. Celui qui porte les fruits, ſe nomme *chanvre à fruits*, & par quelques-uns *chanvre mâle*.

Les fleurs, dans l'individu qui les porte, naiſſent des aiſſelles des feuilles ſur un pédicule chargé de quatre petites grappes placées en ſautoir : elles ſont ſans pétales, compoſées de cinq étamines dont les ſommets ſont jaunâtres. Le calyce eſt à cinq feuilles, purpurines en dehors, blanchâtres en dedans. Dans l'autre individu, les fruits ſont en grand nombre le long des tiges : ils ne ſortent point d'une fleur, puiſqu'il n'en donne pas ; ils ſont compoſés de piſtils qu'environne une capſule membraneuſe, d'un jaune verdâtre. Ces piſtils deviennent une graine arrondie, liſſe, d'un gris brun, laquelle renferme une petite amande blanche, douce, huileuſe, d'une odeur forte. Cette graine produit l'une & l'autre eſpece, leſquelles ſe ſement dans les champs, à cauſe de l'utilité de leurs tiges dans l'uſage économique.

L'eau, où il a rouï, eſt un poiſon ; & il faut bien prendre garde que cette eau ne ſe dégorge dans quelques rivieres. Les feuilles de chanvre, infuſées, ſont très bonnes dans les obſtructions ſquirrheuſes, & ſpécialement à l'extérieur, étant réduites en cataplaſmes ; mais ce remede eſt peu uſité : l'on a tort, ſans doute, puiſque le chenevi & la toile de chanvre neuve ſont réſolutifs.

Cette plante, dit M. Vogel, qu'on cultive aujourd'hui dans toutes les contrées de l'Europe, vient originairement de l'Inde orientale.

On tire, par expreſſion de ſes ſemences, une huile mucilagineuſe, qui eſt bonne à brûler, & dont on peut ſe ſervir pour réſoudre les tumeurs : en la mêlant avec de la cire, on en forme un onguent qui appaiſe la douleur des brûlures.

On fait cuire cette graine dans du lait, & on en fait une émulsion en la pilant dans un mortier où l'on verse de temps en temps un peu d'eau. De l'une & de l'autre maniere, elle tempere les humeurs âcres, résout les engorgements, pousse les urines, rétablit l'écoulement dans les gonorrhées trop-tôt supprimées; & favorise l'évacuation des lochies, A. N. C. *vol.* ij, *p.* 452; augmente le lait des nourrices, & guérit la jauniſſe, SYLV. & BONNET, *Sepulch. p.* 989. Les Perses la mangent frite avec un peu de sel, comme aphrodisiaque ou spermatopée; OLEARIUS, *Itin.* Les vapeurs de cette graine brûlée excitent des songes, mais des songes agréables & sans fatigue, dit FLACOURT, *voyage de Madagascar, p.* 146. Une émulsion faite avec la même semence pilée, où l'on a mêlée de l'eau-rose, efface les taches de la petite vérole.

CHANVRE AQUATIQUE *ou* Eupatoire femelle bâtarde. *Verbesina*, off. *Cannabina aquatica folio tripartitò diviso*, C. B. Pin. 321. *Verbesina*, sive *Cannabina aquatica flore minùs pulchro, elatior & magis frequens*, J. B. *Pseudo-hepatorium alterum, seu femina*, THAL. *Eupatorium cannabinum femina septemtrionalium, stellato & odoro flore Lobelio*, SCHWENCK. *Cerato cephalus vulgaris tripteris & pentapteris, folio, caule rubente*, VAILLANT Act. Acad. 1720, *p.* 423. *Bidens coronâ seminum retrorsùm aculeatâ, foliis trifidis*, LINN.

Sa racine, dont la saveur est aromatique, est blanchâtre & fibrée. Ses tiges, qui s'élevent d'un pied & demi, & même de deux pieds, sont dures, un peu velues, rougeâtres. Ses feuilles sont opposées deux à deux le long des tiges : elles sont dentelées sur leurs bords, divisées en trois ou cinq portions, embrassant la tige par leur base, un peu âcres. Du sommet des tiges & des rameaux, sor-

tent des fleurs à fleurons d'un jaune verdâtre, rayées de noir. Au milieu, ſont cinq étamines dont les ſommets ſont cylindriques. La ſemence de cette plante eſt oblongue, anguleuſe, applatie, rougeâtre, ayant des pointes en forme de trident, par leſquelles elle s'attache aux habits des paſſants.

Elle croît ſur le bord des ruiſſeaux & des mares, & dans les endroits marécageux : elle fleurit aux mois de Septembre & d'Août.

L'eſpece de reſſemblance qu'elle a par ſes feuilles avec le chanvre, lui a fait donner le nom de *cannabina*.

On s'en ſert peu en médecine, quoiqu'elle paſſe pour vulnéraire & apéritive, pour diurétique & emménagogue ; & qu'elle puiſſe ſpécialement convenir dans les apozemes contre les ulceres des poûmons.

CHARAMAÏS. *Voyez* AMBELA.

CHARBON DE TERRE. C'eſt une ſubſtance noire, peſante, brillante, talqueuſe, qui s'enflamme facilement, & donne un feu plus vif que le charbon de bois. Sa flamme eſt blanchâtre, & donne une petite odeur de bitume, quand il brûle ; ſi on jette de l'eau deſſus, il s'embraſe davantage, & l'huile au contraire l'éteint. Les maréchaux s'en ſervent pour travailler le fer & avec raiſon ; car, à meſure que le feu enleve le phlogiſtique du fer, le charbon de terre lui en redonne, & rend ainſi ce métal plus malléable, que s'il avoit été travaillé avec du charbon de bois : on l'a appellé en latin *carbo terrenus* ; en grec λιθανθραξ, de λιθος pierre, & d'ἄνθραξ, charbon, comme qui diroit charbon de pierre : on lui a donné auſſi le nom de *lapis thracicus*, parcequ'on tiroit du charbon de terre de la Thrace. Quelqu'un a dit que notre charbon différoit du *lapis thracicus*, parceque, dit-il, celui-ci s'enflamme davantage, quand on jette de l'eau deſſus ;

s'éteint, quand on y jette de l'huile, & rend plus malléable le fer qu'on travaille avec lui. Mais, comme ces propriétés ſont celles du charbon de terre de notre pays, cet auteur s'eſt donc trompé. La ſeule différence qu'il peut y avoir entr'eux, eſt que le charbon, qu'on tiroit de la Thrace, pouvoit être meilleur que le nôtre.

Le charbon de terre ſe trouve en beaucoup d'endroits; en France, en Flandre, en Angleterre où eſt le plus eſtimé. Il s'éleve, des mines de charbon, des vapeurs fort malfaiſantes, & l'uſage qu'on en fait en Angleterre eſt cauſe, je crois, que la conſomption & la phthiſie pulmonaire ſont ſi communes à Londres. Le charbon ſe trouve dans la terre pour l'ordinaire en grenailles, & il différe, je penſe, très peu du jais, je veux dire que c'eſt une ſubſtance végétale des arbres réduits en charbon par des feux ſouterreins, & impreignés d'une matiere bitumineuſe.

On a dit que le charbon de terre étoit émollient & réſolutif, fondant, adouciſſant à l'extérieur. On l'appliquoit en poudre en forme de cataplaſme; M. Morand, étant aux eaux de Saint-Amand en Flandres, voyant que les habitants du pays ramaſſoient la boue de ces eaux, il l'examina & remarqua que ce n'étoit que du charbon exactement broyé; il appliqua ces boues ſur cinq à ſix malades, dont les uns avoient des enkyloſes, d'autres des tumeurs au col ou en d'autres parties, & il réuſſit à merveille. Un homme ayant reçu un coup de pied de cheval au genou, il lui reſta ſur cette partie une tumeur avec difficulté de mouvement : en la touchant, j'y ſentis une humeur glaireuſe fort épaiſſe; j'y fis appliquer le charbon de terre exactement broyé, réduit en cataplaſme avec de l'eau ſaffranée, & j'ai réuſſi à merveille : au bout de quelque

temps, le même malade reçut à la même jambe un coup, & il employa avec ſuccès le même remede, pour ſe délivrer d'une douleur extraordinaire que ce coup lui avoit cauſée. Je l'ai ordonné à une jeune demoiſelle qui avoit le col de travers, à cauſe du deſſéchement d'un des muſcles ſternomaſtoïdiens: il adoucit beaucoup; & auroit peut-être guéri cette demoiſelle, ſi les parents avoient voulu en continuer l'uſage. Je conclus, de ces deux faits, que le charbon de terre, en poudre exactement fine, réduit en cataplaſme avecquelques eaux aromatiques, ou avec de l'huile de lin, eſt très bon dans les deſſéchements & racorniſſements de certaines parties, pour diſſiper l'épaiſſiſſement de la ſynovie, rendre les mouvements des articles plus faciles; qu'il eſt avantageux dans les enkyloſes & exoſtoſes, & qu'on en doit d'autant moins négliger l'uſage, que nous avons très peu de remedes contre ces maladies.

I°. CHARDON BENIT. *Carduus benedictus*; & *Carduus ſanctus*, off. *Cnicus ſylveſtris hirſutior*, ſive *Carduus benedictus*, C. B. Pin. 378. TOURNEF. Inſt. rei herb. *Carduus ſanctus*, *Attractilis*, Dioſcor. CÆSALP. 534. *Attractilis hirſutior*, FUSCH. *Cnicus caule diffuſo*, *foliis dentato-ſinuatis*, LINN.

Sa racine eſt blanche, rameuſe, fibrée. Ses feuilles ſont découpées, alternes, velues, terminées par des épines courtes & molles, très ameres. Sa tige, qui s'éleve de deux pieds, eſt branchue, velue, cannelée. Ses fleurs ſont grandes, compoſées de pluſieurs fleurons jaunes. Le piſtil eſt échancré & environné de cinq petits filets qui ſoutiennent des ſommets longs & bruns. Le calyce eſt en forme de poire, écailleux, velu, garni d'épines. Ses ſemences ſont longues, cannelées, jaunâtres & aigrettées.

Cette eſpece, qui ſe cultive dans les jardins, eſt d'une ſaveur fort amere.

On emploie d'abord les feuilles, en décoction, dans des ptiſanes; c'eſt un grand diaphorétique qui n'échauffe point trop, & qui convient dans les pleuréſies, les péripneumonies, la rougeole, la petite-vérole & les fievres malignes. L'eau, qu'on en diſtille, a les mêmes propriétés. Le ſuc exprimé eſt un excellent diurétique, diaphorétique & apéritif, qui ſe donne ſpécialement dans les fievres intermittentes, à grande doſe, ſur la fin de l'accès; il fait ſuer abondamment, & juge la fievre: on le prend auſſi avant le friſſon, ce qui l'éloigne & le rend plus ſupportable. On met, ſi l'on veut, ce remede en uſage en même temps que le quinquina. Pluſieurs médecins, dignes de foi, aſſurent que rien n'eſt meilleur pour le cancer que de le laver trois à quatre fois par jour avec la décoction des feuilles de chardon bénit, puis de le ſaupoudrer avec la poudre de ces mêmes feuilles; ils aſſurent en avoir guéri un grand nombre par cette méthode. Il n'y a nul inconvenient de la tenter.

Le chardon bénit, eſt-il dit, dans les *Mémoires de l'Academie de Berlin* 1747, *pag.* 79, contient du ſel commun, & preſque la moitié de parties réſineuſes actives, *Comm. norimb.* 1733, *p.* 60. Intérieurement, dit M. Vogel, ou en poudre à la doſe d'un demi-gros, ou en ſubſtance à la doſe d'un gros & même davantage, ou en infuſion à la doſe d'une once & demie, il excite la ſueur, favoriſe la ſortie des exanthemes, purifie le ſang, rappelle les regles ſupprimées, guérit la jauniſſe & les fievres intermittentes. A l'extérieur, il mondifie les ulceres, arrête les progrès de la gangrene, empêche la pourriture, & eſt utile pour le cancer.

Sa ſemence contient une humeur viſqueuſe,

dit M. VOGEL ; elle eſt alexipharmaque ; on l'emploie en émulſion pour pouſſer à la peau dans la petite-vérole & dans la rougeole.

II°. CHARDON BÉNIT des Pariſiens. *Attractilis lutea*, off. *Cnicus*, *Attractilis lutea dicta*, Hort. Lugd. bat. TOURNEF. Inſt. rei herb. *Cartamum ſylveſtre*, CÆSALP. 532.

Sa racine s'enfonce droit en terre ; elle eſt blanche, fibreuſe. Sa tige, qui s'éleve d'un pied & demi, eſt ferme, velue, remplie d'une moëlle blanche. Ses feuilles ſont oblongues, ſinueuſes, épineuſes & piquantes, découpées, d'un verd clair. Du ſommet des branches, ſortent, d'une tête épineuſe, des fleurs à fleurons jaunes. Il leur ſuccéde, quand elles ſont paſſées, des ſemences noirâtres, ou d'un blanc jaunâtre, anguleuſes, ameres, garnies d'une aigrette.

Elle croît par-tout dans les champs, & fleurit en été.

Cette plante, qui peut ſe ſubſtituer à la précédente, eſt, comme elle, apéritive, ſudorifique, alexipharmaque : par la diſtillation, on en tire une eau qui a les mêmes vertus que la premiere.

III°. CHARDON A BONNETIER, *ou* à Foulon. *Dipſacus ſativus ; Carduus fullonum*, off. *Dipſacus ſativus*, C. B. Pin. 385. *Labrum Veneris*, MATTH. Lugdun.

Sa racine eſt blanche, unie. Sa tige, qui s'éleve au-delà de deux & trois pieds, eſt de la groſſeur du pouce, droite, roide, armée de quelques épines, creuſe, cannelée. Ses feuilles ſont deux à deux, oppoſées & unies, de maniere qu'elles forment une cavité qui retient l'eau de la pluie, amples, longues, d'un verd gai, épineuſes ſur le bord. Au ſommet des tiges, ſont des têtes fort groſſes, compoſées de pluſieurs petites feuilles attachées à

un pivot, pliées en gouttiere, posées par écailles séparées par des intervalles qui forment comme des cellules. Dans chacune de ces cellules, est contenu un fleuron découpé en plusieurs parties, blanc ou purpurin, engagé par le bas dans la couronne d'un embryon de graine qui devient une semence cannelée comme celle du fenouil, & d'une saveur amere.

En vieillissant, ces têtes deviennent blanches; on s'en sert pour l'apprêt des draps & des ouvrages de bonneterie.

Cette plante, qui fleurit en été, se cultive dans les champs.

L'eau, qui se trouve dans la cavité que nous avons dit être formée par l'union des feuilles en embrassant la tige, est bonne, suivant TRAGUS, pour calmer l'inflammation & la rougeur des yeux, & pour nétoyer la peau. SCHRODER vante la décoction de cette plante dans du vin, contre les rhagades & les gerçures de l'anus. Sa racine bouillie a la même vertu, & efface les verrues; pilée & mêlée dans du miel, elle a procuré la guérison des phthisiques désespérés, au rapport d'ACHILLE GASSERUS, *in Observat.* Elle passe encore pour antiscrophuleuse, antiseptique, diurétique. La poudre de cette plante, à la dose d'un gros, & prise dans la décoction de la même plante, ou dans toute autre liqueur appropriée, est recommandée par MAYERNE dans le crachement de sang.

IV°. CHARDON COMMUN, grand Chardon aux ânes; Artichaut sauvage; Epine blanche sauvage ou des champs; Préfure. *Acanthium, Spina alba*, off. *Spina alba, tomentosa, latifolia, vulgaris*, C. B. Pin. 383. *Carduus tomentosus, acanthi folio, vulgaris*, TOURNEF. Inst. rei herb. *Carduus leucanthemus*, SCHRODER. *Onopordon Athanæi*, ANGUILL.

GUILL. & GESNER. *Onopordum foliis decurrentibus margine ſpinoſis.* LINN. *Onopordon foliis tomentoſis, obiter laciniatis, caule alato brachiato*, HALLER. Helv. 674.

Sa racine eſt groſſe, branchue, d'un goût aromatique : il s'en éleve, de quatre à cinq pieds, une tige plus groſſe que le pouce, cannelée, creuſe, cotonneuſe. Ses feuilles, qui excedent la largeur de la main, ſont ſinuées, hériſſées de petites épines ſur les bords, revêtues en deſſous & en deſſus d'un duvet blanchâtre. Aux ſommités des tiges & des rameaux, ſont de groſſes têtes plates, larges, compoſées d'écailles qui chacune ſe terminent en une pointe longue, aiguë & roide, d'un jaune foncé; ces têtes ſoutiennent des bouquets à fleurons purpurins ou blancs, évaſés par le haut, découpés en lanieres. Ses graines ſont cannelées, garnies d'aigrettes, marquées de différentes couleurs, & d'un goût âcre, tirant ſur l'amer.

Cette plante croît le long des chemins, dans les endroits rudes & incultes; elle fleurit dans les mois de Juin, Juillet & Août.

Sa racine paſſe pour apéritive, diurétique, carminative, ſtomachique, diſcuſſive & réſolutive. Au rapport de P. BOREL, *obſ.* 51. *cent.* ij. ſon ſuc ou ſes feuilles pilées guériſſent les cancers du nez, en appliquant ſouvent celui-ci ou celles-là ſur la partie; leur uſage opére le même effet, ſelon M. TOURNEFORT, ſur le cancer des mammelles. L'épreuve en a été faite depuis ſur trois femmes, par M. J. THEOD. ELLER, *Mediciniſche und Chirugiſche Anmerkungen;* BEROL. 1730, *in*-8°. On la dit bonne auſſi pour appaiſer les douleurs de dents : ſes fleurs, dit JEAN BAUHIN, font cailler le lait; c'eſt delà que cette plante a été nommée *Préſure.* On eſtime ſa graine contre les convul-

sions & les mouvements épileptiques des enfants.

V°. CHARDON ÉTOILÉ ; Chausse-trape. *Calcitrapa*, & *Carduus stellatus*, off. *Carduus stellatus foliis papaveris erratici*, C. B. Pin. 387. *Calcitrapa officinarum, flore purpurascente*, VAILLANT. *Calcitrapa foliis laxè pinnatis, mollibus, capitulis ad latera caulis sessilibus*, HALLER, 689. *Centaurea calycibus tubulato-spinosis, sessilibus, foliis linearibus, pinnatifidis*, LINN.

Ses racines sont longues, grosses comme le doigt, blanches, succulentes ; ses tiges, qui s'élevent de deux pieds, sont anguleuses & branchues ; ses feuilles sont velues & profondément découpées. De l'extrémité des rameaux sortent des têtes fleuries, composées de fleurons purpurins, contenus dans un calyce écailleux, dont les écailles sont terminées par des épines longues, roides, piquantes. Ses semences sont oblongues, petites, luisantes, aigrettées.

Il fleurit en été & croît dans les champs & le long des chemins ; il se trouve aux environs de Paris.

Ses feuilles, qui ont beaucoup d'amertume, teignent légérement en rouge le papier bleu. Elles sont diurétiques, vulnéraires & fébrifuges : le suc qu'on en exprime se prescrit à la dose de quatre ou de six onces pour la guérison des fievres intermittentes ; on le fait prendre au commencement de l'accès. Son extrait a la même vertu ; la dose est de deux gros. M. TOURNEFORT dit que l'écorce de la racine est un fébrifuge assuré ; on en met un gros dans une infusion. Sa semence est très diurétique, & cause même le pissement de sang, LOBEL. *adverſ.* p. 372 : il faut par conséquent la donner avec précaution. Après l'avoir pilée, on en

met un gros dans du vin qu'on laisse infuser pendant la nuit, & qu'on boit le matin à jeun.

VI°. CHARDON À GROSSE TÊTE; Pet d'âne des Parisiens. *Carduus eriocephalus*, off. *Carduus capite rotundo, tomentoso*; C. B. Pin. 382. TOURNEF. Inst. rei herb. *Carduus tomentosus*; *Corona fratrum dictus*; PARK & RAII, hist. 311.

Sa racine est grosse & d'un goût aromatique. Elle pousse à la hauteur de quatre à cinq pieds une tige cotonneuse, cannelée, rameuse. Ses feuilles sont longues d'un pied & plus, mais étroites, lanugineuses en dessous, d'un verd noirâtre en dessus, rudes, garnies de longues pointes roides & aiguës. Au sommet des branches sont de grosses têtes écailleuses, armées de pointes peu piquantes & entrelacées d'un duvet blanc & délié; il en sort des fleurs à fleurons couleur de pourpre. Il leur succede des semences cendrées, oblongues, luisantes, cannelées, légérement applaties & enveloppées dans une masse de filets cotonneux. Lorsqu'on sépare des tiges les têtes qui s'ouvrent & se tortillent en dehors comme un bourrelet, il en sort un suc laiteux.

Cette espece croît dans les champs; dans les prés, dans les lieux incultes, le long des chemins; elle fleurit aux mois de Juillet & d'Août.

Elle a les mêmes vertus que la précédente.

VII°. CHARDON-MARIE; Chardon de Notre-Dame; Artichaut sauvage. *Carduus Mariæ*; *Carduus Marianus*; *Carduus lacteus*, off. *Carduus albis maculis notatus vulgaris*, C. B. Pin. 381. TOURNEF. Inst rei herb. *Carduus marianus*; *sive lacteis maculis notatus*; J. B. *Carduus leucographus*; DODON. pempt. *Spina alba hortensis*, FUSCH. *Carduus squamis calycinis, margine apiceque spinosis*, LINN.

Silybum nervis foliorum albis, HALLER. Helvet. 684.

Sa racine eſt longue, épaiſſe, ſucculente; il s'en éleve une tige groſſe comme le doigt, haute de deux ou trois pieds, couverte d'un duvet blanc, cannelée. Ses feuilles ſont larges, longues, ſinuées, crénelées à leur bord, garnies de pluſieurs pointes dures & piquantes, d'un verd gai. Du ſommet des rameaux ſortent, en forme de tête, des fleurs à fleurons de couleur de pourpre; ces fleurons ſont enfermés dans un calyce écailleux & pointu. Ses ſemences, qui ont la groſſeur de celles de carthame, ſont ovoïdes, liſſes, garnies d'aigrettes, d'une ſaveur douce.

On trouve cette eſpece le long des chemins, dans les endroits incultes; elle fleurit en été.

Elle a les mêmes vertus que le chardon bénit; elle contient, dit M. MARCGR. *Hiſt. de l'Acad. de Berl. an.* 1747. p. 79. un ſuc preſque inſipide, mais cependant imprégné d'une eſpece de tartre. On a coutume de diſtiller de toute la plante une eau qu'on vante dans la pleuréſie. Ses feuilles ſeches conviennent dans toutes les maladies de la poitrine, & dans les flueurs blanches.

Sa graine eſt diurétique; on en fait une émulſion qu'on donne dans le calcul, la dyſurie & la ſtrangurie. On dit communément auſſi qu'elle eſt bonne dans la pleuréſie; mais M. TRILLER, *de pleurit. p.* 48, ne lui reconnoît pas cette vertu. D'autres l'eſtiment pour les flueurs blanches. On l'a regardée comme un ſpécifique contre l'hydrophobie, parcequ'elle eſt ſudorifique.

VIII°. CHARDON ROLAND; Chardon à cent têtes; Panicaut. *Eryngium*, off. *Eryngium vulgare*, C. B. Pin. 386. TOURNEF. Inſt. rei herb. *Carduus lepuſcu-*

lus, & *Carduus volutans*, ruſticorum. *Eryngium foliis radicalibus pinnato-tripartitis dentatis*, LINN. *Eryngium ramoſiſſimum, pinnis filiorum alatis pinnatiſque*, HALLER. Helv. 455.

Sa racine eſt longue d'un pied, groſſe comme le doigt, molle & tendre; mais ayant dans ſon milieu un nerf ſolide; noirâtre en dehors, blanche en dedans, d'une ſaveur douce. Sa tige, qui s'éleve d'un pied & demi, eſt cannelée, remplie d'une moëlle blanchâtre. Ses feuilles ſont alternes, larges, roides, profondément découpées, garnies de pointes roides dans leurs crénelures, d'un verd de mer. Ses fleurs ſont en roſe, compoſées de cinq petits pétales blancs, & de cinq étamines auſſi blanches, ſoutenus par un calyce oblong. Ses graines ſont convexes & cannelées.

Il fleurit en été, & ſe trouve le long des chemins & dans les champs. Le ſuc de la plante a un peu d'âcreté, il rougit le papier bleu; celui des racines le rougit davantage.

On emploie en Médecine ſa racine; elle eſt fondante, apéritive & diurétique. Sur une pinte & demie de ptiſane, d'apozême & de bouillon apéritif, on met une once ou deux de racine de chardon roland; ils conviennent ſur la fin de la néphrétique, pour débarraſſer les reins; dans les obſtructions, la jauniſſe, les pâles couleurs, l'hydropiſie, la cachéxie; mais cette racine eſt un peu échauffante; & avant que de s'en ſervir, il faut ſpécialement calmer l'éréthiſme. Une légere infuſion de fleurs de chardon roland eſt un diaphorétique qu'on peut donner dans les fievres aiguës. On faiſoit autrefois avec ſes fleurs une conſerve qui n'eſt plus d'uſage aujourd hui. Les graines ſont peu employées, cependant c'eſt un diurétique ſi puiſſant qu'il fait piſſer le ſang. Quand on l'ordonne,

il faut que ce ſoit à la doſe d'un gros, ou un gros & demi ſur une pinte d'emulſion.

Cette plante ne ſe trouve point dans nos boutiques, dit M. VOGEL; mais j'ai entendu vanter ſes feuilles en poudre dans l'hydropiſie, comme un excellent ſpécifique, qui eſt préférable aux remedes les plus eſtimés.

Les anciens faiſoient autrefois uſage de ſa racine qui eſt âcre; DIOSCORIDES la recommande pour exciter les regles & les urines, & pour les maladies du foie; AETIUS, c. 16. pour prévenir la formation du calcul, ce qui eſt confirmé par BAGLIVI, p. 116. Elle eſt vantée par CRATON (*apud* MONAR. l. 5. p. 471.) pour la fievre quarte, & comme un aliment nourriſſant & aphrodiſiaque. DIOSCORIDES dit que ſon ſuc bu dans de l'hydromel, guérit l'opiſthotonos & l'épilepſie. VOGEL.

CHARDONNERET. Ακανθις, Græcor. *Carduelis*, off. *Fringilla remigibus antrorsùm luteis, extima immaculata, rectricibus duabus extimis toto reliquiſque apice albis*, LINN.

Cet oiſeau eſt plus petit que le moineau; la tête eſt aſſez grande à proportion du corps, le col court, le bec blanchâtre, & noirâtre à la pointe dans quelques-uns, court, gros près de la tête, terminé en cône; la baſe du bec entourée d'un cercle écarlate dont l'origine eſt bordée par une ligne noire qui s'élargit en deſſous; l'iris couleur de noiſette; le ſommet de la tête noir, avec une large ligne noire qui, ſe prolongeant preſque juſqu'au col des deux côtés, entoure un eſpace blanc qui commence derriere l'œil & deſcend vers le col où ſe termine en pointe la large ligne noire; le dos d'un roux jaune ou cendré; le croupion, la poitrine & les côtés de la même couleur, mais plus claire; le ventre d'un roux clair, quelquefois blanc; les aîles & la

queue noires, excepté que les bouts des principales plumes ſont blancs, & que les aîles ſont traverſées par une raie d'un beau jaune ; la premiere grande penne de l'aîle eſt toute noire, l'extrémité des autres eſt blanche ; la queue compoſée de douze plumes, eſt noire, fourchue ; les jambes ſont courtes & de la couleur du bec.

Il fait ſon nid dans les buiſſons, lequel eſt compoſé de laine & de duvet ; la femelle pond quatre ou cinq œufs tachetés. Il ſe nourrit de ſemences de chardon, de chenevi & autres graines : il s'apprivoiſe très aiſément. Son chant eſt très agréable. La femelle chante ainſi que le mâle ; mais le chant de celui-ci eſt plus long & plus fort.

Le chardonneret, dit M. GEOFFROI, contient beaucoup de ſel volatil & d'huile. Sa chair ſe mange ; elle fournit un bon ſuc & ſe digere aiſément. On dit qu'elle a la propriété de guérir les coliques qui proviennent des mauvaiſes digeſtions, de purifier le ſang, & d'être un aliment médicamenteux contre la gale & les autres maladies de la peau. Elle a encore la vertu de chaſſer la pierre & la gravelle, de même que les douleurs des reins & de la veſſie.

CHARDONNERETTE. *Voyez* CARLINE : premiere eſpece.

CHAT. *Felis*, ſeu *Catus*, off. *Catus* ſeu *Feles*, GESNER. Αἴλουρος, Græcor. *Felis caudâ elongatâ, auribus æqualibus*, LINN.

Animal domeſtique à quatre pieds. Sa tête eſt ronde ; le muſeau court, garni de longs poils de barbe ; l'œil grand, la prunelle oblongue ou fendue verticalement, & ſes paupieres, en ſe contractant dans un ſens contraire ou horizontalement, peuvent fermer la prunelle ſi exactement, qu'elle n'ac-

met, pour ainſi dire, qu'un ſeul rayon de lumiere, & l'ouvrir ſi entiérement, que les rayons les plus foibles ſuffiſent à la vue de l'animal par la grande quantité qu'elle en admet. Le chat voit la nuit, parceque ſa prunelle eſt ſuſceptible d'une extrême dilatation par laquelle ſon œil raſſemble une grande quantité de cette foible lumiere, & cette grande quantité ſupplée à la force; l'œil eſt voilé en partie par une membrane épaiſſe, comme dans la volaille; la langue eſt garnie de pointes ou de piquants qui la rendent fort rude au toucher; la queue eſt très longue: il a cinq doigts aux pieds de devant & quatre à ceux de derriere; ils ſont garnis d'ongles fins & pointus qui ſe cachent & ſe ſerrent ſi proprement dans les pattes de l'animal, qu'il n'en touche point la terre, & qu'il marche ſans les uſer & ſans les émouſſer, ne les faiſant ſortir que quand il veut s'en ſervir pour frapper ou pour ſaiſir.

Le chat eſt fin, adroit, léger, vîte à la courſe, careſſant & aſſez familier, quoique conſervant toujours un peu de férocité, timide, défiant, voleur, gourmand, traître, très voluptueux. On ſçait qu'il eſt l'ennemi & le perſécuteur des ſouris, des rats, des oiſeaux, &c. dont il ſe nourrit.

La chatte eſt ſouvent en chaleur: lorſqu'elle devient pleine, elle porte ſes petits cinquante-ſix jours; elle met bas juſqu'à ſix petits, auxquels elle eſt très-attachée & qu'elle ne quitte preſque point; c'eſt alors qu'elle attaque les chiens avec acharnement.

Les chats vivent dix à douze ans.

On pourroit ouvrir le chat vivant comme le chien, & l'appliquer ſur différentes parties; mais à cauſe de la difficulté on préfére le chien. Cette eſpece de cataplaſme eſt diſcuſſive & réſolutive, à

cauſe du ſel volatil contenu dans le ſang de cet animal : c'eſt un bon topique dans la pleuréſie, en l'appliquant ſur le côté douloureux.

Sa *graiſſe* n'eſt guere employée, elle a la même vertu que les autres graiſſes. La *chair* du chat ſauvage fait un meilleur aliment que celle de lapin, elle eſt très ſavoureuſe : celle du chat domeſtique ne vaut abſolument rien. La *peau* eſt bonne ſur l'eſtomac dans les rhumatiſmes gouteux ; mais elle produit des rougeurs aux yeux. Le *ſang* n'eſt pas plus ſudorifique que celui du chien. M. LÉMERY dit que l'oreille d'un chat vivant réſout le panaris & en empêche les progrès, ſi l'on met le doigt malade pluſieurs fois le jour dans cette oreille, & qu'on l'y laiſſe un quart d'heure à chaque fois.

On a attribué de grandes vertus à la *tête* réduite en poudre ; on a dit que c'étoit un ſpécifique dans les maladies des yeux. Les filles ſe ſont ſervies de la cervelle pour faire des amants. A quelles extravagances ne portent pas les paſſions !

Ses excréments ne ſont point d'uſage ; cependant DALE rapporte qu'ils guériſſent l'alopécie, & qu'ils calment les douleurs de la goute. Les anciens ont regardé comme le ſpécifique de l'épilepſie la délivre d'une chatte noire qui mettoit bas pour la premiere fois, & dont le premier qui voyoit le jour étoit un mâle noir ; c'eſt un conte ridicule.

CHAT SAUVAGE. Il eſt déſigné ſous cette phraſe : *Felis pilis ex fuſco flavicante & albido variegatis veſtita, caudâ annulis alternatim nigris & ex ſordidè-albo flavicantibus cinctâ*, BRISSON.

Il y a des chats ſauvages plus rares dans certains pays, plus communs dans d'autres. On les appelle en termes de chaſſe, *Chats Harets ;* & il y a tout

lieu de croire qu'ils le seroient tous, si l'on n'en avoit pas apprivoisé Les sauvages sont plus grands que les autres; leur poil est plus gros & plus long. Tout le corps est ordinairement couvert de poils variés de brun, de jaunâtre & de blanchâtre; le brun domine sur le dos, & le blanchâtre sous le ventre; la queue est annelée alternativement de noir & de blanc sale & jaunâtre; & elle est terminée de noir. On trouve ces animaux dans les forêts. GESNER en a décrit un qui avoit été pris en Allemagne sur la fin de Septembre. Sa longueur, mesurée depuis le front jusqu'à l'extrémité de la queue, étoit de trois pieds. Il avoit une bande noire le long du dos, & d'autres bandes de la même couleur sur les pieds & sur d'autres parties du corps: il y avoit une tache blanche assez grande entre la poitrine & le col; le reste du corps étoit brun. Cette couleur étoit plus pâle & approchoit du cendré, sur les côtés du corps; les fesses étoient rousses; la plante des pieds, & le poil qui étoit à l'entour, noirs. La queue étoit plus grosse que celle du chat domestique: elle avoit dix huit pouces & plus de longueur, & deux ou trois bandes circulaires de couleur noire.

Ils vivent de gibier, tant à poil qu'à plume; & ravagent la nuit les basses-cours.

Sa *graisse* est chaude, émolliente, pénétrante & résolutive. On en fait un liniment sur le nombril des épileptiques, & l'on en frotte les membres estropiés, tant pour les empêcher de maigrir davantage, que pour en faciliter la nutrition.

CHATAIGNE, fruit du châtaignier. *Voyez* CHATAIGNIER.

CHATAIGNE D'EAU. *Voyez* TRIBULE AQUATIQUE.

CHATAIGNIER. *Castanea.* Il y en de deux

eſpeces; l'une cultivée, & l'autre ſauvage.

La *premiere* ſe nomme MARRONNIER; *Caſtanea ſativa*, off. C. B. Pin. 418.

C'eſt un grand & gros arbre qui pouſſe pluſieurs jets. Son tronc a quelquefois tant de groſſeur, que trois hommes peuvent à peine l'embraſſer. Son bois eſt ſolide & incorruptible. Son écorce eſt liſſe, tachetée, noirâtre ou grisâtre. Ses feuilles ſont amples, rudes, ridées, dentelées en leurs bords, pleines de nervures ſaillantes. Ses fleurs naiſſent ſur les rameaux; ce ſont des châtons compoſés de pluſieurs étamines garnies de ſommets jaunâtres, leſquelles s'élevent d'un calyce verd à cinq feuilles: ces fleurs, qui ſont ſtériles, ſont attachées à un pivot fort menu. Ses fruits naiſſent ſur le même individu, mais dans des endroits ſéparées des fleurs: ils ſont arrondis, hériſſées de pointes rudes, & s'ouvrent en quatre parties; ils contiennent deux ou trois marrons, quelquefois un ſeul de la groſſeur du pouce, applatis d'un côté, convexes de l'autre, couverts d'une peau ſemblable à du cuir, dure & pliante, rouſſe & unie en dehors, blanche intérieurement, & garnie d'un duvet mol. Sous cette peau, ſe trouve une membrane rouſſe, ridée, un peu amere & aſtringente: elle contient une amande ou moëlle blanche, ſolide, douce & agréable au goût, lorſqu'elle eſt cuite. La peau, hériſſée de ce fruit, quand il a acquis ſa parfaite maturité, s'ouvre d'elle-même, & laiſſe échapper les marrons.

Cet arbre ſe cultive dans les provinces méridionales de France, dont il fait la richeſſe & la nourriture.

La *ſeconde* eſpece porte ſimplement le nom de CHATAIGNIER: *Caſtanea*, off. *Caſtanea ſylveſtris*

quæ peculiariter Caſtanea, C. B. Pin. 419. Tourn. Inſt. rei herb.

Il eſt tout-à fait ſemblable au précédent ; mais ſes fruits, & toutes ſes parties, ſont plus petits

Comme aliment, tout le monde ſçait qu'on les fait cuire dans l'eau, ou ſous la cendre, ou rotir ſur les charbons ardents. Les marrons de Lyon & du Dauphiné ſont les plus eſtimés. Dans le Périgord, dans le Limouſin & dans les Cévenes, après avoir enlevé la peau & la membrane dont eſt immédiatement recouverte la ſubſtance du marron, les habitants les font ſécher, pour s'en ſervir au lieu de pain : ils les mettent cuire avec du lard, ou avec du lait ; ce qui donne une eſpece de bouillie.

Cet aliment eſt aſſez agréable, mais venteux, cauſe des aigres, & eſt de difficile digeſtion. Il procure des vents ; il fournit une nourriture abondante, mais pour des gens robuſtes & accoutumés à des travaux rudes & pénibles : un eſtomac délicat ne pourroit s'en accommoder.

En médecine, il convient avec les autres farineux : on peut en tirer des émulſions comme des quatre ſemences froides. Les châtaignes ſont recommandées en cataplaſmes ſur les tumeurs du ſein. A l'intérieur, c'eſt un adouciſſant, un épaiſſiſſant, qui peut être approprié dans les crachements de ſang ; on prépare un electuaire avec la farine crue des châtaignes, cuite avec du miel & pétrie avec du ſoufre : elle ſont bonnes auſſi pour la diarrhée.

On vante, pour les hémorrhagies & les flux de ventre, la membrane intérieure rougeâtre, bouillie dans de l'eau ou du vin, à la doſe de deux gros ; & mêlée, à un poids égal de rapure d'ivoire, elle arrête les flueurs blanches.

CHAUSSE-TRAPE. *Voyez* CHARDON ÉTOILÉ.

CHAUX. *Calx.* Ce nom ou celui de CHAUX-VIVE ſe donne à toutes les terres & pierres qui, après avoir éprouvé une ſuffiſante action du feu, ſe trouvent avoir perdu près de la moitié de leur poids, leur dureté; & qui, après leur calcination, & étant refroidies, ſont pénétrables à l'eau; ce qui ſe fait avec violence & chaleur.

Pluſieurs pierres ſont ſuſceptibles d'être changées en chaux par l'action du feu; ce qui les a fait appeller *pierres calcaires.* Elles ſont en grand nombre; les principales ſont les craies, les pierres coquillieres qui entrent dans la conſtruction des bâtiments, tous les marbres, quelques ſtalactiques, & quelques eſpeces d'albâtres & de ſpathes.

La PIERRE A CHAUX (*Lapis calcarius; Calcareus particulis ſcintillantibus*, WALL. Minéral. *p.* 56. *Marmor ſolubile, particulis micantibus arenaceis*, LINN. ſyſt. nat. *p.* 141,) ſe trouve dans différentes contrées de l'Europe Elle eſt naturellement dure & peſante; ne ſe fond point dans l'eau; les huiles n'ont nulle priſe ſur elle. On la tire telle de ſa mine, puis on la porte dans des fourneaux pour la réduire en *chaux.*

En cet état, elle bouillonne avec l'eau, parceque la matiere ignée a pris la place de l'humidité; ce qui fait qu'en cet état, elle eſt plus légere qu'en pierre : on peut l'éteindre avec l'eau : elle s'éteint auſſi à l'air; alors elle ſe réduit en une eſpece de poudre. On peut priver auſſi la chaux une ſeconde fois de l'humidité, & la rendre capable de bouillonner avec l'eau.

On fait le *lait de chaux* en l'éteignant avec de l'eau, & la laiſſant dépoſer juſqu'à ce qu'elle ſoit claire; alors on la verſe par inclination, au-deſſus ſe forme la crême de chaux, qui ſe renouvelle à meſure qu'on la tire.

La ſeule chaux de pierre bouillonne dans l'eau ; celle des métaux n'y bouillonne pas, parceque leurs molécules ſont trop dures & trop roides pour céder aux efforts de l'eau.

Quelques-uns voyant que la chaux fermentoit avec les acides, & qu'il en réſultoit quelques ſels neutres, ont penſé qu'elle étoit alkaline ; mais ils ſe ſont trompés, elle fermente pareillement avec une diſſolution alkaline.

M. Malouin croit que la chaux eſt une terre chargée principalement d'un ſel ſemblable à la ſélénite, qui eſt un compoſé d'acide vitriolique avec une grande quantité de terre : la preuve qu'il en donne, c'eſt, dit-il, qu'en lui préſentant une baſe alkaline fixe, il réſulte un tartre vitriolé : ſi on lui préſente la baſe du ſel marin, on a un ſel de Glauber : ſi on y ajoute un phlogiſtique, on a un foie de ſoufre : d'où il conclut qu'elle contient ſpécialement un ſel ſemblable à la ſélénite ; mais qu'il y a encore quantité d'autres ſels.

Sthal & M. Macquer croient que ces ſels ſont formés dans la chaux par l'eau qu'on y verſe, & réſultent de l'union des molécules aqueuſes avec les terreuſes. Au reſte, toutes ces idées ne ſont pas bien prouvées, & nous n'avons pas encore une connoiſſance exacte de la chaux. Il y a de la chaux naturelle formée dans les entrailles de la terre par des feux ſouterreins.

La chaux eſt cauſtique, deſſiccative, aſtringente, échauffante ; on s'en ſert peu en ſubſtance à l'intérieur, mais plus à l'extérieur. Pour l'intérieur, elle eſt trop corroſive & cauſtique ; cependant quelques praticiens l'ont donnée en ſubſtance à la doſe de trois ou quatre grains dans les maladies longues & rébelles, les fievres intermittentes qui réſiſtoient aux autres remedes : je crois cependant qu'il ſeroit

plus prudent de donner celle qui auroit été éteinte à l'air. La chaux en ſubſtance à l'extérieur étant deſſiccative, cauſtique, convient dans les vieux ulceres, les ulceres baveux, & où il s'engendre de mauvaiſes chairs.

On a regardé, comme un grand remede, l'*eau de chaux* qu'on prépare en éteignant de la chaux avec de l'eau; on la laiſſe dépoſer juſqu'à ce qu'elle devienne claire, puis on la décante & on la filtre; elle contient un principe ſulfureux volatil, un ſel urineux; auſſi ne vaut-elle rien, quand on la fait bouillir, & qu'on la garde trop long-temps, parceque ce principe ſe diſſipe.

Morton ſe ſervoit pour l'éteindre d'une décoction de ſalſepareille & de raiſins de Corinthe; il la donnoit à la doſe de trois à quatre onces par jour dans les maladies du poûmon, les ulceres internes, le maraſme & la phthiſie, la fievre hectique; cependant, ſi le maraſme & la phthiſie étoient abſolument confirmés, il faut conſidérer que l'eau de chaux deſſécheroit & augmenteroit trop la chaleur : autant Morton eſtimoit-il l'eau de chaux dans les maladies que je viens de rapporter, autant Cartheuser & Bucley en font de cas dans les maladies cachectiques, comme le ſcorbut, les pâles couleurs, l'hydropiſie, la goute & les rhumatiſmes : mêlée avec une teinture de quinquina, elle guérit les fievres intermittentes les plus rebelles; Willis s'en ſervoit avec ſuccès dans le diabetes & les obſtructions du foie; alors elle agit comme fondant, parceque ſon principe ſulfureux ſe combine avec les âcres, d'où il réſulte un ſavon : je conclus, de tout ceci, qu'on ne fait pas aſſez d'uſage de cette eau; elle peut auſſi ſervir à couper le lait.

A l'extérieur, les chirurgiens ſe ſervent de cette eau dans les vieux ulcéres fongueux, blafards, qui

pouſſent de mauvaiſes chairs; ils y ajoutent quelquefois un peu de ſublimé, & elle porte alors le nom d'*eau phagédénique :* elle devient jaune. Il ne faut point la garder long temps. C'eſt un bon conſomptif pour les ulceres chancreux, fongueux, baveux, & ceux qui ſont de la nature cancéreuſe; cependant il faut en uſer avec circonſpection dans ces derniers : ſi on ajoute, à l'eau de chaux, l'eſprit de vin & de vitriol, on en fair un fort bon défenſif contre la gangrene.

La chaux entre en ſubſtance dans différents cauſtiques, tels que la pierre à cautere : les chirurgiens en font beaucoup d'uſage.

Quand l'eau de chaux premiere eſt nuiſible, on donne l'eau de chaux ſeconde qui n'eſt pas ſi cauſtique, ni ſi aſtringente : elle convient dans les mêmes cas; ſçavoir, dans la phthiſie, les ulceres internes, les dyſenteries, les flueurs blanches, & dans les gonorrhées qui tirent en longueur. On en fait auſſi des injections; mais je préfererois, dans ce cas, les bougies.

La ſeule maniere de preſcrire la chaux, dit M. Vogel, eſt dans une infuſion aqueuſe qui, bue conſtamment tous les jours à la doſe d'une ou deux livres, guérit entiérement la cachexie, l'aſthme pituiteux, l'hydropiſie, les obſtructions des viſceres, la fievre quarte, les flueurs blanches & les dyſenteries chroniques; Burlet, *Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris, année* 1724. Mais, outre cela, elle eſt encore excellente contre le calcul des reins & de la veſſie, ſelon Whytt & Alston. Extérieurement elle eſt deſſiccative, aſtringente, diſcuſſive, & s'emploie en épitheme ſur les parties gangrénées, ou attaquées d'ulceres ſordides.

Chaux d'Antimoine. *Voyez* Antimoine.

Chaux

CHAUX de cuivre. *Voyez* CUIVRE.

CHAUX d'étain. *Voyez* ÉTAIN.

CHÉLIDOINE. On en distingue de deux sortes dans les Boutiques.

1°. GRANDE CHÉLIDOINE ; Eclaire ; Felougne. *Chelidonium majus ; Chelidonia major ; Hirundinaria major*, off. *Chelidonium majus vulgare*, C. B. Pin. 144. TOURNEF. Inst. rei herb. *Papaver corniculatum luteum*, Chelidonia *dictum*, RAII Synop. hist. 857. *Chelidonium pedunculis multifloris*, LINN. *Chelidonium lobis subrotundis*, HALLER. Helvet. 305.

Sa racine est une tête de laquelle partent des fibres garnies de chevelus ; elle est de couleur de vermillon & remplie d'un suc âcre d'un jaune foncé. Ses tiges, qui s'élevent de dix-huit pouces & plus, sont noueuses, cassantes, creuses. Ses feuilles sont partagées comme en lobes, d'un beau verd en dessus, d'un verd de mer en dessous. De l'aisselle des feuilles, à l'extrémité des tiges, sortent des pédicules longs de cinq à six pouces, chargés de fleurs disposées en bouquet, composées de quatre pétales jaunes. Le pistil devient une silique longue d'un pouce & demi, cylindrique, grêle, verte d'abord, ensuite roussâtre, & qui, en s'ouvrant, répand des semences applaties, noires, luisantes, arrondies.

Cette plante, qui fleurit en été, naît à l'ombre dans les lieux humides ; on en trouve communément aux environs de Paris.

Toute la plante, en quelqu'endroit qu'on y fasse des incisions, donne un suc couleur de safran, dit M. VOGEL, piquant, âcre, un peu amer d'une odeur forte ; ce qui la rend propre à lever les obstructions, & à nétoyer & guérir les ulceres. On en fait rarement usage intérieurement ; mais les Polonois, appuyés sur l'expérience journaliere,

s'en ſervent avec ſa racine contre l'hydropiſie, maladie à laquelle les rend très ſujets l'abus des liqueurs fermentées; ils en boivent l'infuſion faite dans de la bierre ; ERNDL. *Varſav. illuſt. p.* 190. Son ſuc diſtillé dans l'œil, ſuivant DIOSCORIDE, éclaircit la vue ; il eſt utile dans la cataracte commençante, ſelon HILDANUS, *ep.* 59 ; & dans le *pterygium* (ongle *ou* onglet de l'œil) qu'il guérit ſans addition d'aucun remede ; A. N. C. *vol.* ij. *obſ.* 77. Il efface auſſi les verrues.

La grande chélidoine a été miſe mal à propos au rang des plantes ophthalmiques. Son ſuc, qui eſt cauſtique, ne peut convenir que pour frotter des porreaux, des verrues, ou déterger de vieux ulceres : mais il n'en eſt pas de même de ſa racine, c'eſt un amer des plus puiſſants, & un remede des plus efficaces. A Montpellier, on l'ordonne en infuſion dans du vin blanc ou de l'eau, dans les obſtructions de tous les viſceres du bas-ventre, celles du foie, la jauniſſe, les pâles couleurs, la cachéxie, pour rétablir l'eſtomac & redonner de l'appétit. Ce remede eſt excellent, il leve admirablement bien les obſtructions, & remet le calme dans toute la machine. L'eau diſtillée de chélidoine fait un petit remede, on la dit ophthalmique ; elle ne peut faire de mal.

Quant à ſa racine, elle eſt âcre & amere, dit M. VOGEL. Son ſuc exprimé ſe prend quelquefois intérieurement à la doſe d'une cuillerée, ainſi que la décoction de la racine même ; il eſt très efficace dans toutes les maladies qui reconnoiſſent pour cauſe des glaires & des obſtructions ; l'effet de l'un & de l'autre eſt de fortifier les viſceres, & d'expulſer au dehors la matiere morbifique par la voie des urines & de la tranſpiration. Cette racine eſt vantée par BAEUMLER contre l'hydropyſie, &

par BOERHAAVE contre l'ictere & la cachexie. A l'extérieur, elle mondifie les ſinus & les fiſtules, & les guérit.

II°. PETITE CHÉLIDOINE, *ou* Petite Scrophulaire. *Chelidonium minus*; *Scrophularia minor*; *Ficaria*; *Hæmorrhoïdum herba*, off. *Ranunculus vernus, rotundifolius minor*, TOURNEF. Inſt. rei herb. *Ranunculus præcox, rotundifolius, granulatâ radice*, MORIS. Hiſtor. 446. *Chelidonia rotundifolia minor*. C. B. Pin. 309. *Malacociſſus minor*, FUSCH. *Strumea*, PLIN. *Ranunculus foliis cordatis, angulatis, petiolatis*, LINN.

Sa racine eſt compoſée de pluſieurs petites fibres blanchâtres auxquelles ſont attachés des tubercules arrondis ou oblongs, pâles en dehors, blancs en dedans, gros comme des grains de froment. Ses tiges, qui ont ſix pouces de longueur, ſont grêles & preſque toutes couchées à terre. Ses feuilles ſont petites, arrondies, vertes, liſſes, luiſantes. Du ſommet des tiges ſortent des fleurs qui reſſemblent à celles des renoncules; elles ſont en roſe, compoſées de huit ou neuf pétales dorés, avec des onglets jaunes: au centre ſont pluſieurs petites étamines jaunes dans un calyce à trois feuilles. Le piſtil devient un fruit arrondi, d'un verd jaune, couvert de pluſieurs petites graines.

Cette plante, qui fleurit au commencement du printemps croît dans les prés, ſur le bord des foſſés & le long des chemins.

Elle eſt d'une ſaveur herbacée, ſans aucune acrimonie décidée; ſon eau diſtillée cependant a l'odeur & le goût de la moutarde: elle corrige la diſpoſition ſcorbutique, réſout le ſang coagulé, arrête la putréfaction des gencives, & appaiſe les douleurs des hémorrhoïdes internes; on en forme une eſpece d'onguent qu'on applique deſſus. BOER-

HAAVE dit que ſa décoction eſt très-utile intérieurement, pour ceux qui ſont ſujets aux hémorrhoïdes. Les jeunes feuilles peuvent ſe manger en ſalade pour le ſcorbut. Les racines fraîches pilées & appliquées extérieurement, dit CÆSALPIN, ſont bonnes pour les écrouelles; leur ſuc tiré par les narines décharge la tête, en faiſant couler des ſérosités.

CHÊNE commun à larges feuilles. *Quercus*, off. Δρῦς, Græcorum. *Robur; Quercus; Arbor Jovis*, nonnullor. *Quercus latifolia mas quæ brevi pediculo eſt*, C. B. Pin. 419. TOURNEF. Inſt. rei herb. *Quercus vulgaris brevibus ac longis pediculis*, J. B. *Quercus foliis annuis oblongis ſupernè latioribus, ſinubus acutioribus, angulis obtuſis*, LINN.

Sa racine eſt fort groſſe & s'enfonce profondément en terre. Son tronc eſt gros, fort, de longue durée, étendant au loin ſes branches, revêtu d'une écorce épaiſſe, raboteuſe, rude, rougeâtre ou rouſſe en dedans. Ses feuilles ſont oblongues, larges, découpées à grandes dents, ſans poils, d'un verd obſcur, portées ſur des pédicules courts. Ses fleurs ſont des chatons longs & ſtériles, compoſés de petits pelotons de ſommets mâles; les fruits naiſſent ſur le même individu, mais dans des endroits ſéparés; on les appelle *glands*: ils ſont de forme ovale, de la groſſeur des olives, engagés en partie dans une calote griſe, dure, nommée *calyce* ou *cupule*, couvert d'une écorce polie, luiſante, verte d'abord & enſuite jaunâtre; cette écorce contient une eſpece d'amande ferme, compoſée de deux lobes, d'un goût âpre & auſtere.

Cet arbre, qui eſt très commun, ſe plaît en tout pays & dans toutes ſortes de terres; il eſt long-temps à croître; mais il eſt le plus durable de tous les arbres; il eſt d'un très grand uſage dans les arts & pour l'économie. Les feuilles paroiſſent avant

les fleurs; ſon fruit mûrit en automne.

Les feuilles du chêne ſont fort ſtyptiques, gluantes, un peu ameres, & rougiſſent conſidérablement le papier bleu. On en preſcrit l'infuſion dans la dyſenterie, le crachement de ſang, les flueurs blanches & les autres hémorrhagies.

Les glands & leurs calottes ſont auſſi très aſtringents, & ont également la propriété de changer en rouge la couleur bleue du papier. Les femmelettes, dit M. VOGEL, s'en ſervent pour arrêter les regles trop abondantes & les flueurs blanches; mais par ce moyen elles tombent dans la cachexie, ou deviennent hydropiques. Ses fruits ont beaucoup d'efficacité contre le *ſoda*, à la doſe de demi-gros. LUDOLF a guéri un vomiſſement de plus de ſix ans, accompagné du *ſoda*, en faiſant prendre dans le moment de la douleur de la poudre de gland, à peu près du poids d'un clou de girofle; *Miſcell. Berol.* vj. *p.* 10. D'autres le recommandent contre la fievre tierce & les flux de ventre. Sa décoction, retenue dans la bouche, appaiſe la douleur de dents.

TRAGUS dit qu'il a vu donner avec ſuccès les glands pilés à des perſonnes qui piſſoient le ſang, pour avoir pris des cantharides.

On a dit que l'infuſion de l'écorce du chêne, injectée dans la veſſie, en diſſolvoit la pierre; mais KRAMER, *Commerc. Nor.* p. 49. qui en a fait l'eſſai, n'a pas vu réuſſir ce moyen. Dans une dyſenterie accompagnée des plus graves accidents, LEDELIUS (*Ephem. Germ. dec.* iij. *an.* j. *p.* 86.) n'a point trouvé de meilleur remede que la décoction ſimple d'écorce de chêne.

Le bois de chêne a été appellé le *gaïac des Allemands*, parcequ'il reſſerre & fortifie. On a vanté contre la galle & les verrues l'eau qu'on trouve

dans le cteux des vieux chênes. On a vanté auſſi contre le piſſement de ſang le ſuc tiré du chêne qu'on a percé avec une tariere, *Tranſ. philoſ.*

Chêne (petit) Chenette; Germandrée. *Chamædrys*, off. (de χάμαι & de δρῦς, comme qui diroit, *quercus repens*, chêne rampant). *Chamædrys minor repens*, C. B. Pin. 348. *Quercula calamandrina*, Germanor. *Teucrium foliis ovatis, inciſo-crenatis, petiolatis, floribus laxè verticillatis*, Linn. *Chamædrys procumbens, foliis ſolidis ovatis, rotundè crenatis*, Haller. Helvet. 630.

Ses racines, qui ſont fibreuſes & traçantes, jettent de tous côtés des tiges couchées à terre, quadrangulaires, velues. Ses feuilles ſont deux à deux & oppoſées, d'un verd gai, crénelées depuis leur milieu juſqu'à leur extrémité, ameres & un peu aromatiques. De l'aiſſelle des feuilles ſortent des fleurs en gueule, d'une ſeule piece, purpurines; au lieu de levre ſupérieure dont elles manquent, elles portent des étamines recourbées, & un piſtil fourchu; ſon calyce eſt d'une ſeule piece, diviſée en cinq portions; il renferme quatre ſemences arrondies.

Cette plante, qui fleurit au printemps, croît communément dans les bois & les prés.

Le petit chêne eſt devenu fameux depuis qu'il a garanti l'Empereur Charles-Quint de la goutte; c'eſt un apéritif amer qui convient dans tous les cas où l'on emploie les autres apéritifs amers.

Cette plante, qui eſt légérement odorante, & qui eſt d'une ſaveur amere & âcre, eſt d'une très grande utilité, dit M. Vogel: elle diviſe & inciſe les humeurs épaiſſes, fortifie les ſolides; ce qui en rend l'uſage très avantageux dans toutes les eſpèces de cachexie. Les anciens en ont loué la décoction faite dans l'eau contre les maladies de la

poitrine & les douleurs aiguës du côté ; CELS. *l.* 4. *c.* 6. Son efficacité a été éprouvée par RIVIERE (*centur.* IV. *obſ.* 54.) dans les fievres intermittentes; M. CHOMEL lui croit dans ce cas plus de vertu qu'au quinquina. CRATON (*Epiſt. l.* 5. *p.* 301.) l'eſtime contre le crachement de ſang; & pluſieurs contre la goutte; VÉSALE, *Ep. de Chin. p.* 48. SOLENANDER, *Sect.* V. *conſil.* 1. TIMÉE, *l.* V. *Epiſt.* j. BOCCONE, *obſ. p.* 118.

Extérieurement, elle eſt bonne pour déterger les ulceres.

CHENETTE. *Voyez* CHÊNE (PETIT).

CHERMÈS. *Voyez* KERMES.

CHERVI, *ou* Girole. *Siſer*, off. *Siſarum Germanorum*, C. B. Pin. 155. TOURNEF. Inſt. rei herb. *Servillum*, ſeu *Chervillum*, ſive *Servilla*, nonnullor.

Sa racine eſt compoſée de pluſieurs navets, longs de cinq à ſix pouces, de la groſſeur du doigt, tendres, ridés, caſſants, attachés à une eſpece de tête ; l'écorce qui les recouvre eſt pâle & mince ; la ſubſtance de ces racines, qui ſe mangent, eſt blanche, d'une ſaveur douce & agréable, un peu aromatique. De cette racine s'éleve à deux ou trois pieds, une ou pluſieurs tiges, groſſes, noueuſes, cannelées. Ses feuilles ſont oppoſées deux à deux, pointues, legérement découpées ſur les bords. Au ſommet des tiges, naiſſent de petites fleurs en ombelle, compoſées chacune de cinq pétales blancs diſpoſés en roſe, odorants; leurs étamines ſont auſſi au nombre de cinq. Ses fruits, qui ſont petits, contiennent deux ſemences oblongues, étroites, cannelées ſur le dos, de couleur obſcure.

Elle fleurit en été, & ſe cultive dans les jardins potagers. Ses racines, qui ſervent d'aliments, ſont

apéritives, vulnéraires, ſpermatopées, & réveillent l'appétit. BOERHAAVE les regarde comme un des meilleurs remedes contre le crachement & le piſſement de ſang, & pour toutes les maladies de poitrine, d'où peut s'enſuivre la phthiſie : il en recommande auſſi l'uſage contre la ſtrangurie, le téneſme, la dyſenterie, & les autres flux de ventre. Elles ſont diurétiques, ſuivant CÉSALPIN.

CHERVI CULTIVÉ (GRAND). *Voyez* PANAIS des jardins.

CHEVAL. *Equus*, off. Ιππος, Græc. *Equus caudâ undiquè ſetosâ*, LINN.

Le caractere du genre du cheval, ſelon M. BRISSON (*Regne animal*, p. 100) eſt d'avoir ſix dents inciſives à chaque mâchoire, & la corne du pied d'une ſeule piece. Il le déſigne ſous cette phraſe : *Equus auriculis brevibus erectis, jubâ longâ.*

Le cheval a la tête alongée & le front applati, les yeux éloignés l'un de l'autre, & placés un peu de côté ; les naſeaux ſont ouverts près de l'extrémité du muſeau, & ſa bouche eſt placée un peu en deſſous ; de ſorte que la levre ſupérieure eſt plus avancée que celle de deſſous. Cet enſemble lui donne un air de douceur & de docilité ; le muſeau en entier, c'eſt-à-dire, la partie inférieure de la tête, qui eſt compoſée par les deux mâchoires & le nez, & qui s'étend preſque juſqu'aux yeux, eſt fort longues en comparaiſon de l'eſpace qui ſe trouve entre les yeux & les oreilles : cette même partie eſt étroite ; elle paroît comprimée ſur les côtés, & un peu arquée ſur la longueur du nez, que l'on appelle le *chanfrein* ; les oreilles ſont terminées en pointe, élevées au haut de la tête, & placées l'une près de l'autre. Ces traits donnent de la fineſſe à ſa phyſionomie ; le front court & étroit, les oreilles pointées en avant, les yeux prompts à s'animer, in-

diquent l'ardeur & le feu dont le cheval eſt ſuſceptible. Sa tête qui eſt petite à proportion du corps, & ſon cou étroit, alongé & relevé; ſes jambes minces & longues, indiquent ſa légereté. Les juſtes proportions de ſon corps, l'arrondiſſement de ſa croupe, marquent ſa force. Son cou robuſte & ſes jambes nerveuſes, annoncent qu'il eſt ferme & aſſuré dans toutes ſes attitudes; & qu'il eſt capable de réprimer ſes efforts juſque dans la plus grande ardeur.

Les *excréments* du cheval, infuſés dans du vin blanc, ſont, dit on, un bon ſudorifique dans la rougeole, la petite-vérole & les fievres malignes; mais nous en avons de meilleurs. A l'extérieur, deſſéchés, c'eſt un abſorbant & un aſtringent dont on peut ſe ſervir en cas de néceſſité.

Le *fumier* ſert à fumer les terres; il eſt utile pour les digeſtions des chymiſtes. On peut faire éclorre, à la faveur du fumier de cheval, la quantité d'œufs qu'on voudra; M. de RÉAUMUR l'a expérimenté: on peut en faire des bains pour des membres paralytiques, même pour tout le corps; mais il faut en éviter la vapeur.

La *corne* & les *crins* brûlés, à cauſe de leur fétidité, ſont bons aux hyſtériques & aux hypochondriaques: on leur en fait recevoir la vapeur; les cendres, qui reſtent, ſont abſorbantes; les *dents* du cheval ſont bonnes pour en faire d'artificielles; celles du cheval marin ſont meilleures.

Les *pierres*, qui ſe trouvent dans le fiel du cheval, ou dans la veſſie, & qu'on appelle *hippolithes* (*hippolithi*), n'ont rien de particulier plus que les pierres qui ſe trouvent dans la veſſicule du fiel & la veſſie des autres animaux.

On a regardé les *teſticules* comme ſpermatopées: DE HEER, *obſ.* 14, les vante comme un excellent

remede dans l'accouchement difficile; ceci eſt-il bien prouvé? On a dit que les *verrues* pendues au col en amulettes étoient bonnes dans les maladies hyſtériques; que la *ſalive* hâtoit l'accouchement; que l'*hippomane*, qui eſt une chair fongueuſe qui ſe trouve dans les membranes du fœtus, ou ſur le front du jeune poulain, quand il vient au monde, à la doſe de dix grains en poudre, convenoit dans toutes ſortes de maladies; fariboles. Quant au *lait* de jument, *voyez* LAIT.

CHEVAL-MARIN, *ou* Cheval de riviere; Hippopotame; Bœuf du Nil; Bœuf de riviere; Bœuf-marin. Ἱππόποταμος. *Hippopotamus*, off. RAII, Quadrup. 123. *Cynos*, DALE, BELLON, GESN. ALDROV.

Cet animal ne reſſemble point du tout à un cheval, quoiqu'on lui en ait donné le nom; mais plûtôt à un bœuf par la taille; & à un ours par la figure des jambes. Voici la deſcription qu'en donne FABIUS COLUMNA : Il avoit treize pieds de long depuis la tête juſqu'à la queue, quatre pieds & demi de largeur, & trois pieds & demi de hauteur; enſorte que ſon ventre étoit plûtôt plat que rond; le tour du corps égal à la longueur. Les jambes hautes de trois pieds & demi, depuis la terre juſqu'au ventre; le contour des jambes de trois pieds; le pied large de douze pouces, & chaque ongle de trois. La tête, grande par rapport au corps, étoit large de deux pieds & demi, longue de trois, & de ſept & demi de tour; l'ouverture de la gueule, d'un pied; le muſeau gros, charnu; les yeux petits, larges d'un pouce, & longs de deux; les oreilles minces, petites, courtes; ſix dents à la mâchoire inférieure, dont deux plus extérieures & oppoſées étoient longues d'un demi-pied, larges de deux pouces & demi, triangulaires, d'un demi-pied de circonférence, un

peu panchées en arriere comme les défenſes des ſangliers, non recourbées, ni ſaillantes, mais fort apparentes, quand la gueule eſt ouverte; les dents intermédiaires peu ſaillantes hors de la gencive, taillées en pointe triangulaire, groſſes, rondes, ſemblables à celles de l'éléphant, longues de plus d'un demi-pied, applaties extérieurement; ſept molaires de chaque côté, groſſes, larges, fort couvertes; & quant à la mâchoire ſupérieure qui eſt mobile comme celle du crocodile, il y a ſix dents en devant qui répondent aux ſix d'en bas, avec une pointe ajuſtée en ſens contraire, très liſſe & luiſante, de façon qu'elles ſont chacune dans leur aſſiete, quand la gueule eſt fermée, ayant toutes la pointe pyramidale, comme taillée obliquement en maniere de plume à écrire; mais celles du milieu ne touchent pas la pointe de celles d'en bas, & laiſſent appercevoir un eſpace rond entre deux. Au reſte, il y a autant de molaires en haut qu'en bas; mais les deux premieres ſont petites, rondes, diſtantes des autres, au point qu'elles ſemblent occuper le milieu du palais entre les dents de devant. Enfin il reſtoit entre les dents molaires l'eſpace d'un demi-pied pour loger la langue. Les dents de cet animal avoient la dureté du caillou, pour ne rien dire de plus; & même il en ſortoit des étincelles de feu, quand on les frappoit avec le dos de la lame d'un couteau, ſans qu'on remarquât ſur elles preſqu'aucune impreſſion; ce qui rend vraiſemblable le ſentiment des anciens qui ont cru que dans la nuit l'hippopotame faiſoit du feu en frottant ſes dents les unes contre les autres. L'animal avoit tout le corps fort gras; la tête grande très approchante de celle d'un bœuf; les jambes courtes; le pied large, diviſé en quatre ongles, & non pas dix, comme le dit PLINE; les ongles noirs & ſem-

blables à ceux des animaux qui ont le pied fourchu; le talon, à la maniere de ces mêmes animaux, calleux & large; la queue plus approchante de celle d'une tortue ou d'un ours, que de celle d'un ſanglier, groſſe à ſa naiſſance, courte, terminée tout-à-coup en pointe; à peine longue d'un demi-pied, & qui ne ſçauroit s'entortiller ou ſe rouler, à cauſe de ſa trop courte groſſeur. La peau extrêmement épaiſſe, dure, d'une couleur noirâtre, le muſeau hériſſé de pluſieurs poils de barbe comme celui du lion & celui du chat; mais on n'en apperçoit point d'autre dans tout le reſte du corps; en quoi PLINE paroît s'être trompé, vu qu'il compare l'hippopotame au veau marin pour les poils & le dos.

L'hippopotame, dont on vient de lire la deſcription, n'étoit pas de la plus grande taille; il s'en eſt trouvé de plus conſidérable, & dont les dents ſemblables aux défenſes du ſanglier, étoient longues d'un pied, & groſſes à proportion, ainſi que toutes les autres parties du corps.

On peut voir dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, *année* 1724, *p.* 209, ce que M. DE JUSSIEU dit de la charpente oſſeuſe de l'hippopotame.

Il ſe trouve en Afrique, & habite dans les grands fleuves de cette partie du monde, comme le Nil, le Niger, la Gambra, S. Domingo. Il vit également dans l'eau & ſur la terre; mais il eſt plus plus ſouvent ſur la terre. On prétend même qu'il ne peut demeurer ſous l'eau plus de trois quarts d'heure, ſans remonter au-deſſus pour y venir reſpirer. Son henniſſement eſt le même que celui du cheval, mais beaucoup plus fort & plus aigu. Sa vue eſt très perçante; ſes regards ſont terribles, lorſqu'il eſt attaqué, bleſſé ou pourſuivi de près, & qu'il ne peut ſe ſauver dans l'eau; c'eſt alors qu'il ſe tourne furieuſement contre ceux qui l'atta-

quent ; mais, s'il eſt à portée de quelque riviere, il ſonge moins à ſe défendre, qu'à fuir. Quelques vives que ſoient ſes menaces, on l'évite aiſément, parcequ'il n'eſt pas doué de beaucoup d'agilité à cauſe de ſa peſanteur qui va juſqu'à douze ou quinze cents livres. Il nage plus légerement qu'il ne marche, Le peau du dos, du col & de la croupe a tant de dureté, qu'elle eſt à l'épreuve des fléches, de la zagaie, & même des balles de fuſil; mais elle eſt plus tendre & plus molle entre les cuiſſes & ſous le ventre; ce ſont auſſi les parties que les chaſſeurs tâchent de frapper. Lorſqu'on l'attaque dans l'eau, il ſe jette avec furie ſur ſes ennemis, s'attache avec acharnement à la barque où ils ſont; il en arrache les planches le plus ſolidement jointes & clouées, ou les perce avec les dents; & fait même couler à fond le bâtiment.

Il ſe nourrit principalement de poiſſon; il paît auſſi l'herbe, & aime beaucoup le riz, le maïs & les légumes. La femelle met bas ſes petits à terre, les nourrit de ſon lait, & marche derriere eux pour les défendre. Sa portée eſt ſouvent de quatre petits; ce qui fait qu'ils ſe multiplient ſi fort qu'on en voit dans quelques rivieres des troupeaux de pluſieurs centaines.

Les peuples, qui habitent aux environs des rivieres où l'hippopotame fait ſa demeure, en mangent la *chair;* elle eſt très graſſe, mais les Européens la trouvent rance, & d'une odeur déſagréable. La *chair* du jeune hippopotame vaut beaucoup mieux. L'une & l'autre cependant paſſent pour être coriace & de difficile digeſtion.

Les *dents* de cet animal ſont préférables à celles de l'éléphant ou ivoire, dit M. DE JUSSIEU, en ce qu'elles ne ſont point ſujettes aux inconvénients de ſe caſſer facilement, de s'égrainer & de jaunir;

accident qui arrive ordinairement à l'ivoire. C'eſt ce mérite qui a déterminé les ouvriers, qui travaillent à faire des dents artificielles, à choiſir celles de l'hippopotame préférablement à toute autre matiere; & l'expérience a appris combien celles qui ſont faites avec les canines de cet animal, ſont au-deſſus de celles qu'on peut tirer de quelqu'animal que ce ſoit, non-ſeulement par leur ſolidité, mais encore par la durée de leur couleur qui approche de celle de l'émail de nos dents.

On fait des anneaux avec ces dents qu'on porte contre l'épilepſie, les convulſions & les crampes; mais ces eſpeces d'amulettes, que l'ignorance & la crédulité ont miſes en vogue, n'ont aucune vertu.

La râpure bouillie dans de l'eau a les mêmes propriétés que la râpure d'ivoire; mais la dureté de ces dents eſt telle qu'on en tire très peu de mucilage.

On a vanté les *teſticules* pour la morſûre des bêtes venimeuſes ſpécialement de la vipere; mais nous avons le ſel volatil de corne de cerf qui vaut infiniment mieux. La *graiſſe* eſt émolliente & réſolutive, mais nous n'en avons pas.

CHEVEUX DE VÉNUS. *Voyez* CAPILLAIRE.

CHEVEUX HUMAINS. *Voyez* HOMME.

CHEVRE commune, domeſtique *ou* privée, BIQUE; CABRE. Le mâle ſe nomme BOUC; & le petit, CHEVREAU ou CABRIL.

Ce genre d'animaux eſt déſigné ainſi par les naturaliſtes, *Capra*, off. *Capra* & *Hircus*, ALDROV. *Capra* & *Hircus domeſtici*, JONST. *Capra domeſtica*, RAII, Synopſ. anim. quadrup. 77. *Capra cornibus carinatis*, LINN. ſyſt. nat.

Suivant M. BRISSON, le caractere de ce genre eſt de n'avoir point de dents inciſives à la mâchoire ſupérieure, (comme les autres animaux qui vivent

d'herbes & qui ruminent) d'en avoir huit à l'inférieure, d'avoir le pied fourchu, les cornes ſimples tournées en haut, les cuiſſes de devant égales en longueur à celles de derriere.

Le muſeau de la chevre eſt camus; la tête enfoncée par devant; les oreilles grandes & flaſques, un toupet de barbe ſous le menton; pluſieurs ont deux glands ou eſpeces de groſſes verrues paralleles & égales qui lui pendent au deſſous du col, à quelque diſtance de la mâchoire inférieure; la queue courte & peu garnie de poil; les mammelles grandes, pendantes; le corps maigre & décharné; la taille haute; la voix foible & tremblante; douze dents molaires à chaque mâchoire, ſix de chaque côté.

La couleur des chevres varie beaucoup; il y en a de blanches, de noires, de fauves, il s'en trouve qui n'ont point de cornes. Elles coûtent peu à nourrir; elles vivent d'herbes, de feuilles, d'écorce d'arbres; elles ſont en chaleur depuis le mois de Septembre juſques à la fin de Novembre. Elles portent cinq mois, elles donnent un ou deux chevreaux, qu'elles ſouffrent beaucoup à mettre bas. Elles ont bien plus de lait que les brebis; on peut les traire ſoir & matin, & elles fourniſſent juſqu'à quatre pintes de lait par jour.

Le mâle de ce genre, le Bouc, eſt communément d'un tiers plus haut que la chevre. Pour être bon, il doit avoir un grand corſage, les jambes groſſes, le col charnu & court, la tête menue, le poil noir, touffu & mollet, la barbe longue & épaiſſe; on eſtime principalement ceux qui ſont ſans cornes: le bouc eſt fort puant, laſcif.

Le mâle & la femelle de ce genre contiennent beaucoup de ſel volatil & d'huile.

On ne mange point la chair du bouc; elle eſt

de mauvais goût & d'une odeur désagréable : celle de la chevre n'est pas plus d'usage en aliment ; elle est dure & de difficile digestion ; mais celle d'un chevreau de trois à quatre mois est tendre, délicate & agréable au goût, elle se digere aisément, & convient pour les convalescents dont les forces ont été épuisées par de longues maladies.

On emploie comme médicament le *sang*, le *suif*, la *fiente*, l'*urine* de bouc, & le *lait* de chevre.

1°. Les vertus, qu'on attribue au *sang*, sont d'être sudorifique & résolutif, propre pour la pleurésie, pour dissoudre le sang grumelé, pour expulser les graviers, exciter les urines & les regles. On le donne en bol ou mêlé dans une liqueur convenable ; la dose est depuis un scrupule jusqu'à quatre, & suivant d'autres depuis un demi-gros jusqu'à un gros & demi.

Pour avoir ce sang, les habitants de la Suisse & de la Savoie prennent un bouc d'âge moyen, qu'ils nourrissent pendant un mois de pimprenelle, d'ache, de persil, de mauve, de saxifrage. Alors ils lui ouvrent les arteres, & ramassent le sang qui coule dans un plat de terre, pour en séparer & rejetter la sérosité comme inutile ; ils le mettent sécher au soleil ou au four, & le gardent en un lieu sec dans des bouteilles bien bouchées, où il se conserve sans se gâter pendant plusieurs années.

Van Helmont, *Ortus med.* p. 138, suspendoit un bouc par les cornes, vers lesquelles il ramenoit les parties postérieures de l'animal, coupoit les testicules & recueilloit le sang qui couloit : quand il est sec, dit-il, il est comme du verre, il se triture difficilement, & est bien différent de celui qui se trouve dans les boutiques : pris au poids d'un gros, il assoupit promptement & guérit la pleurésie

pleuréſie, ſans avoir beſoin de ſaignée.

Cette méthode de traiter la pleuréſie n'eſt pas toujours sûre, elle peut même avoir des dangers, la ſaignée étant toujours indiſpenſablement néceſſaire dans cette maladie; mais lorſqu'elle a été faite, ce remede peut opérer de bons effets. Cependant TRILLER, *de pleurit. p.* 48, a ſouvent remarqué dans le cours de ſa pratique, que ce ſang n'étoit d'aucun ſecours dans cette maladie. Le peuple en fait diſſoudre dans du vinaigre qu'il boit pour les légéres luxations du dos. On s'en ſervoit autrefois contre la dyſenterie & contre le calcul; & à cauſe de la grande efficacité qu'on lui attribuoit, on l'appelloit *main de Dieu*, (*manus Dei*); MERCURIAL. *conſult. & reſponſ.* IV. *pag.* 14. Les Médecins mettent rarement en uſage le ſang de *bouc* ou de *boucſin*; mais il eſt principalement employé par les empiriques & les charlatans dans les maladies inflammatoires qu'ils prétendent pouvoir guérir bien mieux par les ſudorifiques & les diaphorétiques.

2°. Le *ſuif* de bouc (*ſevum hirci*) eſt émollient, adouciſſant, diſcuſſif, réſolutif. On en met une once dans les lavements contre la dyſenterie, & pour conſolider les ulceres des inteſtins. On en oint le nombril contre la ſtrangurie; on en fait des ſuppoſitoires contre les hémorrhoïdes; il convient auſſi contre les rhagades & les excoriations.

3°. Comme la *fiente* de bouc & de chevre contient beaucoup de ſel volatil, elle eſt déterſive, réſolutive, digeſtive, diurétique, emménagogue, apéritive. On la dit bonne contre la pierre, les obſtructions de la rate intérieurement, & contre les tumeurs froides; les engorgements de la rate & du foie. Extérieurement calcinée & réduite en poudre, elle convient pour l'alopécie & les dartres.

4°. L'*urine* de bouc, propoſée comme remede, eſt une boiſſon dégoutante; cependant bue encore chaude, on dit que c'eſt un diurétique & un excellent hydragogue. Reiselius, *Ephem. Germ. dec.* j. *ann.* ij. *p.* 319. rapporte qu'il a guéri une jeune fille bien décidée hydropique, en lui preſcrivant de boire de cette urine. Schroder & Ettmuller l'eſtiment pour cette même maladie, auſſi bien que pour ſoulager dans la néphrétique, & nétoyer les conduits urinaires farcis de glaires & de graviers.

5°. *Lait* de chevre. *Voyez* Lait.

II°. Chevre sauvage *ou* Bouquetin, *ou* Bouc eſtain, *ou* Bouctin, *ou* Bouctine. *Hircus Ferus, quoddam genus Cretæ familiare, quod Galli* Bouc étain *appellant*, Belon, obſ. *p* 20. *Hircus cornibus ſuprà nodoſis, infrà retuſis, in dorſum reclinatis*, Brisson, Regn. anim. *Capra cornibus nodoſis in dorſum reclinatis*, Linn. ſyſt. nat.

Cette eſpece eſt plus grande que le bouc domeſtique le plus grand, ſa femelle eſt plus petite. Le *bouquetain* a la tête petite à proportion du corps. Ses cornes ſont très grandes, noires, garnies de nœuds (chaque nœud eſt le produit d'une année), un peu courbées en arc à l'extrémité, couchées ſur le dos, longues ſouvent d'une aune & demi; une ſeule eſt quelquefois du poids de douze à quinze livres Son poil eſt long comme celui du bouc domeſtique (le mâle porte une longue barbe noirâtre ou brune): ſa queue eſt courte, les jambes menues. Il eſt ſi léger à la courſe qu'il paſſe facilement d'un rocher à un autre, & ſaute par-deſſus les plus eſcarpés. Il vit ſur le ſommet des montagnes inacceſſibles, & couvertes de glaçons perpétuels & de neige qui ne fond jamais.

Ils se trouvent sur les Alpes, sur les montagnes du Dauphiné, de la Savoie, du pays des Grisons, du Tirol, &c. Ils marchent souvent par troupes de dix à douze. Les payſans de la Suisse leur font la chasse, parcequ'ils en mangent la chair, & qu'ils se servent dans leurs maladies de leur sang comme d'un excellent sudorifique : ce remede ayant la même réputation dans d'autres pays, il font sécher le sang du bouquetin dans des vessies, & le vendent assez cher ; mais ce sang séché qu'ils débitent n'est pas toujours celui du bouquetin, c'est souvent celui du bouc ordinaire, comme il est dit pag. 48 & 49.

III°. Chevre des Alpes, nommée ordinairement Chamois ou Ysard. *Capra alpina*, off. *Capra alpina*, sive *Rupicapra*, Schrod. *Rupicapra*, Bellon. *Dorcas*, sive *Rupicapra*, Aldrov. *Caper montanus*, Albert. *Capra cornibus surrectis uncinatis*, Linn. syst. nat. *Tragus Dorcas*, *Rupicapra Caprea*, Klein. *Hircus cornibus erectis, rugosis, ad apicem levibus & uncinatis*, Brisson.

Tel étoit le chamois d'après lequel MM. de l'Académie des Sciences ont donné une description de cet animal. Il étoit plus grand qu'une chevre, il avoit les jambes plus longues ; mais le poil en récompense étoit plus court : le plus long, qui garnissoit le ventre & les cuisses, n'avoit que quatre pouces & demi : sur le dos il étoit encore plus court. Le poil, qui couvroit le dos & les flancs, étoit de deux especes ; car entre le grand poil qui paroissoit, il y en avoit un petit fort court & très fin caché dessous autour des racines du grand, comme au castor. La tête, le ventre & les jambes n'avoient que le gros poil. Aux endroits où ce gros poil étoit long, comme au-dessus de la tête, au col, au dos, aux flancs & au ventre, il étoit un peu

frisé & ondé comme aux chevres. Le dessus du dos, le haut de l'estomac, le bas de la gorge, les flancs, le dessus de la tête & le dehors des oreilles étoient de couleur de minime brun. Il y avoit encore depuis les oreilles jusqu'aux narines une bande de la même couleur qui enfermoit les yeux : le reste du poil étoit d'un blanc sale & roussâtre.

La queue n'avoit que trois pouces de long ; les oreilles en avoient cinq, elles étoient par le dedans bordées d'un poil blanc ; le reste étoit ras & de couleur châtain-brun. Les yeux étoient grands, ils avoient une paupiere interne qui se retiroit vers le petit coin de l'œil ; elle étoit rouge : la levre supérieure étoit un peu fendue, à peu près comme au lievre. Les cornes sortoient au devant du front fort peu au-dessus des yeux ; la couleur en étoit noire ; elles étoient rondes & rayées par des cercles, & non en vis ; elles étoient tournées en arriere ; mais, parceque ce chamois étoit encore jeune, elles n'étoient pas crochues comme elles sont aux plus âgés, à qui elles deviennent si crochues en arriere & si pointues, qu'on dit que ces animaux les font entrer dans leur peau en se voulant gratter, & qu'il arrive quelquefois qu'elles y demeurent tellement engagées qu'ils ne les en peuvent retirer ; ce qui est cause qu'ils meurent de faim. On dit aussi que ces crochets leur servent à se retenir quand ils tombent du haut des rochers sur lesquels ils aiment à courir. Ce chamois avoit des dents incisives seulement en la mâchoire d'en bas, comme les autres animaux qui ruminent. Elles étoient au nombre de huit & inégales ; celles du milieu étant beaucoup plus larges que celles qui étoient aux côtés, à peu près comme à la gazelle. Les pieds étoient fourchus & creusés par-dessous, & non remplis de chair comme à la gazelle ; car la

chair étoit retirée en-dedans, de maniere que chaque ongle portoit en terre preſque de même qu'aux chevaux ; & l'extrémité de la corne qui portoit à terre étoit fort aiguë.

Le chamois eſt un animal ruminant ; il eſt timide : il habite les rochers les plus eſcarpés de la Suiſſe & du Tirol. Ils paiſſent en compagnie ; mais un d'entr'eux fait ſentinelle ; & dès qu'il entend ou apperçoit quelque choſe, il en avertit la troupe par un cri. Ils ſont en rut preſque tout le mois de Septembre ; les femelles portent neuf mois & mettent bas en Juin ; chaque mâle habite avec ſa femelle.

Cet animal contient beaucoup de ſel volatil & d'huile. On en tire pluſieurs choſes utiles en médecine.

1°. La *graiſſe* qui, mêlée avec du lait, eſt bonne contre laphthiſie & les ulceres du poumon ; il faut en continuer long temps l'uſage.

2°. Le *fiel* qui fortifie la vue, déterge les ulcéres de la cornée & diſſipe les taies de l'œil ; ſuivant quelques auteurs, il remédie à la nyctalopie.

3°. Ce corps étranger qui ſe trouve dans le premier eſtomac, & qu'on nomme *ægagropile* (c'eſt-à-dire, *boule*, *balle*, ou *pelotte de chevre ſauvage*) ou bézoard d'Allemagne ; il eſt de la groſſeur d'un œuf, & eſt formé par un amas de poils que l'animal avalle en ſe léchant, & par un reſte de fibres des plantes que ſon eſtomac n'a pu digérer : ces fibres & ces poils s'ourdiſſent de maniere qu'ils ne forment plus qu'un corps qui reſſemble à une boule de feutre ; ils s'en trouve qui ſont recouverts d'une couche bézoardique très mince. Les anciens croyoient que ces pierres étoient formées du ſuc des plantes dont ces animaux ſe nourriſſoient ; & que ces plantes étant vulnéraires & alexipharmaques, elles

devoient en avoir les vertus. Ils les ordonnoient dans la peſte & dans les autres maladies exanthématiques, comme la petite vérole, la rougeole, le pourpre, dans la vue de pouſſer à la peau & de favoriſer la tranſpiration, & pour empêcher les mauvais effets du poiſon qu'on avoit avalé; DIOM. CORNAR. *hiſt. admir.* p. 445 Aujourd'hui on n'ajoute plus foi à toutes ces vertus imaginaires. HERCUL. DE SAXONIA *de Plicâ podol.* qui en avoit beaucoup employé, convient qu'il n'en a vu aucun ſuccès, & qu'ils n'ont point excité de ſueur ſalutaire. BOERHAAVE, *de virib. medic.* en a fait prendre inutilement une dragme entiere à des enfants.

Dans le temps que les bézoards étoient ſi eſtimés, & ſi ſouvent mis en uſage, & que l'utilité qu'on s'imaginoit en retirer, y avoit mis un haut prix, l'appas du gain engagea à en faire d'artificiels. GASPARD ANTONIO, médecin portugais, mais par un motif plus honnête, en fit un qui étoit compoſé du bézoard naturel, d'or, d'ambre gris & de cordiaux; il étoit rond, & percé dans le centre. Son odeur étoit très douce; ſa ſuperficie étoit légerement dorée; le dedans l'étoit moins, & paroiſſoit comme gris de perle.

IV°. CHEVRE D'AFRIQUE, *ou* GAZELLE, *ou* Chevre qui donne le muſc. *Animal moſchiferum*, off. *Moſchius, ſive moſchi Capreolus*, SCHROD. *Capra moſchi*, ALDROV. *Capra moſch, aliis Cervus odoratus*, CHARLET. exercit. *Capra cornibus teretibus, dimidiato-annulatis, arcuatis*, LINN. ſyſt. nat.

La gazelle, (diſent les *Mémoires de l'Académie des Sciences*) eſt de la grandeur & de la forme d'un chevreuil: ſon poil eſt fauve, à la réſerve du ventre & de l'eſtomac qui ſont blancs, de la queue qui eſt noirâtre, & d'une bande un peu plus noirâ-

tre auſſi que le reſte du poil, laquelle deſcend depuis l'œil juſqu'au muſeau. Ses yeux ſont grands & noirs. Ses cornes, tant celles du mâle que de la femelle, ſont noires, rayées en travers, longues de quinze pouces, groſſes de dix lignes par le bas, fort pointues, aſſez droites, mais un peu tournées en dehors vers le milieu, & ſe rapprochant enſuite en dedans, ſelon la forme des branches d'une lyre; ces cornes ſont creuſes juſqu'à la moitié, & remplies d'un os pointu qui les attache à la tête par le moyen d'un péricrâne qui le couvre. A la racine des cornes, eſt une touffe de poil plus long que celui du reſte du corps. Les cornes de la gazelle ne ſe renouvellent pas chaque année; elle les conſerve toute ſa vie. La mâchoire ſupérieure, ainſi que dans tous les animaux qui ruminent, n'a point de dents inciſives; l'inférieure en a huit. Le pied eſt fort fendu & muni en ſon extrémité de deux grands ongles, outre les deux petits qui ſont au talon.

On a dit que cet animal portoit du muſc; d'autres prétendent que cette ſubſtance ne vient pas de lui. LUCAS SCHROCKIUS, qui a fait des recherches ſcrupuleuſes ſur le muſc, & qui a donné la figure de l'animal qui le fournit, fait voir que ce n'eſt ni une chevre ni un chevreuil, parcequ'il n'a ni barbe ni cornes. *Voyez* MUSC.

V°. CHEVRE ou GAZELLE du bézoard oriental. *Capra* ſive *Gazella bezoardica orientalis*, off. *Capricerva orientalis è qua lapis bezoar orientalis*, SCHROD. *Capra*, ſive *Hircus bezoardicus*, ALDROV. Quadr. *Gazella indica, cornibus rectis, longiſſimis, nigris, propè caput tantùm annulatis*, RAY, ſynopſ. anim. *Capra cornibus teretibus rectiſſimis, longiſſimis baſi annulatis*, LINN.

C'eſt une eſpece de chevre ſauvage que les Perſes appellent *paſen*, dit KŒMPFER, & nos compa-

triotes *chevre-cerf*, ou *cerf-chevre*, parceque cet animal tient de l'un & de l'autre. Il eſt couvert de poils courts & grisâtres, qui tirent ſur le roux; il eſt de la grandeur d'une chevre domeſtique, & a de la barbe comme elle. La femelle n'a preſque point de cornes; le mâle en porte de plus longues, qui ſont diſtinguées par des anneaux plus notables, dont le nombre marque celui de ſes années qu'on dit excéder rarement le nombre de douze. Le reſte du corps ne differe en rien du cerf, pour la forme, pour la couleur & pour l'agilité.

Il eſt extrêmement timide & fuyard; il habite les brouſſailles inacceſſibles des montagnes les plus rudes, & ne quitte preſque jamais ſa ſolitude pour deſcendre dans les plaines. Quant à la pierre nommée *bézoard*, formée dans le premier ventricule, il s'en trouve de plus groſſes & plus fréquemment dans les mâles que dans les femelles. *Voyez* l'art. BÉZOARD ORIENTAL.

VI°. CHEVRE du bézoard occidental. *Capricerva occidentalis*, off. SCHRODER. *Cervus minor americanus bezoarticus*, DALE, Pharm. *Mazama*, ſeu *Cervus*, HERNAND. *Cuguaçu-Eté*, & *Cuguaçu-Apara braſilienſibus*, PISON, Hiſt. nat. *Capricervus americanus ſive occidentalis*, nonnull.

Voici comment PISON, dans ſon *Hiſtoire naturelle*, décrit cet animal. Il y a au Bréſil des chevreuils indigenes qui ne ſont guere differents de ceux d'Europe. Les naturels du pays nomment *Cuguaçu-Eté*, ceux qui n'ont point de cornes; & *Cuguaçu-Apara*, ceux qui en ont; & ces derniers ſont plus petits que les precédents. Ces animaux ont le poil luiſant, ras, bariolé de brun & de blanc, ſur tout quand ils ſont jeunes; car ces taches s'effacent avec l'âge; deux ongles à chaque pied, & en outre deux autres moindres poſés l'un ſur l'autre;

la queue courte comme les chevreuils; les yeux grands & noirs, & les narines bien ouvertes; les cornes médiocres, compoſées de trois chevilles, velues, de couleur griſâtre, qu'ils perdent tous les ans.

Cet animal n'eſt pas ſi ſauvage, qu'on ne puiſſe l'apprivoiſer aiſement. Il ſe nourrit d'herbes, de feuillages & de fruits; il n'a point de dents inciſives à la mâchoire ſupérieure, ainſi que tous les ruminants. La femelle porte ſix mois, & quelquefois moins. Quant au bézoard qu'on trouve dans le premier ventricule de cette eſpece de chevre, *voyez* BÉZOARD OCCIDENTAL.

1°. CHEVREFEUILLE. *Caprifolium & Matriſylva*, off. *Caprifolium germanicum*, DODON. Pempt. TOURNEF. *Periclymenum non perfoliatum germanicum*, C. B. Pin. 302. *Lonicera floribus capitatis, terminatricibus, floribus omnibus diſtinctis*, LINN. *Caprifolium floribus racemoſis*, HALLER, Helv. 465.

De ſa racine, qui eſt rampante, ligneuſe, ſortent des tiges longues, grêles, rampantes, rameuſes. Ses feuilles ſont deux à deux oppoſées, oblongues, pointues, d'un verd gai, lanugineuſes, blanchâtres en deſſous. Du ſommet des rameaux, naiſſent en grand nombre des fleurs diſpoſées en rayons: elles ſont d'une ſeule piece, partagées en deux levres, blanches & quelquefois jaunâtres, d'une odeur agréable. Sa fleur, poſée ſur un calyce verd d'une ſeule piece, ſe change en un fruit ou baie molle, rouge dans ſa maturité, remplie de graines un peu dures, arrondies, applaties.

Elle croît dans les forêts.

Ses feuilles, qui rougiſſent un peu le papier bleu, ſont ſtyptiques, d'une odeur forte & déſagréable.

Cette plante, dans toutes ſes parties, paſſe pour être diurétique. La décoction des feuilles dans de la bierre eſt vantée contre la goute erratique, par ETTMULLER. Leur ſuc exprimé, comme vulnéraire & déterſif, eſt recommandé dans les plaies de tête, la gratelle & les maladies cutanées. La décoction eſt eſtimée en gargariſme pour le gonflement des amygdales, l'inflammation de la gorge, les aphthes.

On tire de ſes baies mûres, pilées & digérées au bain-marie, une liqueur huileuſe qui a été regardée comme une panacée dans les plaies récentes. On fait cas de l'eau diſtillée de cette plante contre l'inflammation des yeux.

II°. CHEVREFEUILLE qui ſe cultive dans les jardins *Capriſolium italicum*, DODON. *Periclymenum perfoliatum*, C. B. Pin. 302 *Periclymenum rectum*, TABERN. *Lonicera pedunculis biſloris, foliis ovatis, obtuſis integris*, LINN. *Capriſolium floribus geminis, foliis ovatis, lanuginoſis, integerrimis*, HALLER, Helv. 464.

Cette eſpece différe de la précédente par ſes feuilles qui ſont plus rondes, d'un verd de mer, & portées ſur des queues très courtes. Quelques-unes de ces feuilles ſont ſouvent réunies deux enſemble par leur baſe, & ne font qu'une feuille traverſée par la tige. Ses fleurs ſont d'un pourpre blanchâtre, ou d'un jaune pâle; elles ſont plus petites.

Elle a les mêmes vertus que la premiere; mais l'une & l'autre ſont très peu employées.

I°. CHICOREE SAUVAGE. *Cichorium ſylveſtre, ſive officinarum*, C. B Pin. 125. *Cichorium caule ſimplici, foliis dentato-ſinuatis*, LINN.

Sa racine eſt longue, épaiſſe, fibreuſe, & remplie d'un ſuc laiteux. Sa tige eſt longue de deux

pieds, velue, ferme, tortueuſe. Ses feuilles reſſemblent à celles du piſſenlit, mais elles ſont plus grandes, velues, d'un verd foncé. A l'extrémité des tiges & de l'aiſſelle des feuilles, naiſſent des fleurs; elles ſont compoſées de pluſieurs demi-fleurons bleus, renfermés dans un même calyce, lequel devient une capſule remplie de petites ſemences anguleuſes & ſans aigrettes. En faiſant une inciſion à la tige, aux feuilles & à la racine de cette plante, il en découle un ſuc blanchâtre & amer.

Cette plante, dont les feuilles & les racines ſont ameres & un peu ſtyptiques, croît le long des chemins & dans les lieux incultes : elle ſe cultive dans les jardins potagers pour l'uſage de la cuiſine.

Elle eſt apéritive, fondante, ſtimulante & rafraîchiſſante; ainſi on ne craint rien de la donner dans le temps de l'éréthiſme, elle ne l'augmente jamais. En médecine, on emploie toutes les parties de la plante, les fleurs, les feuilles & les racines : on a mis les fleurs au nombre des quatre fleurs cordiales; mais je crois que cette propriété leur eſt accordée gratuitement : les ſemences contiennent une huile douce, avec beaucoup d'eau, & par conſéquent peuvent être miſes au rang des ſemences froides à auſſi juſte titre que les ſemences de courge & de melon : la feuille s'emploie ſéche ou verte. Quelques-uns prétendent qu'étant ſéche, pulvériſée, à la doſe d'un gros dans une liqueur convenable, elles ſont bonnes pour les maladies de la peau, la goute & les rhumatiſmes, mais j'y ai peu de foi; fraîche en infuſion, elle donne une boiſſon très ſaine, & qui aide la digeſtion. On en donne la décoction dans les inflammations du poûmon, des voies urinaires & d'autres parties; elle rafraîchit, fait uriner, & provoque l'expecto-

ration : le ſuc épuré ſe donne avec le mars, le tartre martial ſoluble, dans les obſtructions ; quelquefois on y mêle un grain des kermès par priſe, il fait du bien dans les fluxions de poitrine & pleuréſies ; il provoque l'expectoration ou la réſolution, ou chaſſe par les urines. Dans les fievres intermittentes, on y mêle le ſel ammoniac. De peur qu'il ne ſurcharge l'eſtomac, le ſuc épuré ſe preſcrit à la doſe d'une once & demie : on l'édulcore avec quelque ſyrop apéritif ; on fait avec la chicorée ſauvage une conſerve, & on en tire une eau diſtillée ; mais ces remedes ne ſont guere d'uſage, non plus que le ſyrop de chicorée ſimple : le ſyrop de chicorée, compoſé avec la rhubarbe à la doſe d'une demi-once ou une once, eſt un très bon purgatif pour les enfants. Les racines de chicorée ſauvage s'emploient dans les apozemes & les bouillons apéritifs : on en met une demi-once ou une once par pinte d'apozeme.

Ses fleurs, dit M. Vogel, ſont légerement tempérantes, & elles ſont données contre les hémorrhagies par quelques-uns qui en font un ſecret. L'eau diſtillée, qu'on en tire, eſt vantée contre la chaſſie, l'ophthalmie & l'obſcurciſſement de la vue ; on la regarde auſſi comme cordiale.

Sa racine, dit M. Vogel, eſt amere, & légerement réſolutive. Elle opere des merveilles, dit M. Van-Swieten, *t.* ij, §. 614, dans les obſtructions des viſceres, & dans les maladies qui en dérivent. Une vieille femme, ictérique, fut guérie par l'uſage de ſon ſuc, dit Moinichen, *Obſerv.* 9. Priſe en grande quantité dans un bouillon, elle a guéri de la mélancholie hypochondriaque, au rapport de Rhod. *cent.* j, *obſ.* 44 ; en décoction, les fievres lentes, au rapport de Schuster, *Obſervat. therap. p.* 66 ; dans du petit-lait, un ulcere de la jambe, ſuivant les *Miſcell. uratiſl.* 1729, *p.* 725.

Ses ſemences ſont du nombre des quatre petites ſemences froides.

II°. CHICORÉE BLANCHE, *ou* Endive commune. *Endivia latifolia ; Endivia vulgaris ; Intybus ſativa; Scariola latifolia & ſeriola*, off. *Cichorium latifolium*, ſive *Endivia vulgaris*, TOURNEF. Inſt. rei herb. *Intybus ſativa latifolia*, ſive *Endivia vulgaris*, C. B. Pin. *Cichorium caule ſimplici, foliis integris crenatis*, LINN.

Ses racines ſont fibreuſes & laiteuſes. Ses feuilles couchées à terre, avant que la plante s'éleve, ſont longues, larges, ſemblables à celle de la laitue, crénelées à leur bord : les feuilles de la tige reſſemblent à celles du lierre, mais plus petites. Sa tige eſt haute d'un pied & demi ou deux pieds, cannelée, creuſe, tortue ; elle donne du lait, lorſqu'on la bleſſe. De l'aiſſelle des feuilles qui ſont ameres, naiſſent des fleurs bleues, leſquelles, ainſi que la graine, ſont ſemblables à celles de la chicorée ſauvage.

III°. CHICORÉE à feuilles étroites, *ou* Petite endive. *Endivia anguſtifolia ſeu minor; Intybus anguſtifolia ; Scariola vulgaris, ſeu anguſtifolia ; Endiviola*, off. *Cichorium anguſtifolium*, ſive *Endivia vulgaris*, TOURNEF. Inſt. rei herb. *Intybus ſativum anguſtifolium*, J. B.

Ses feuilles, qui ſont plus étroites, ont auſſi plus d'amertume. Sa tige eſt plus branchue ; d'ailleurs elle ne differe point de la précédente.

IV°. CHICORÉE FRISÉE, ou ENDIVE FRISÉE. *Endivia criſpa*, ſeu *romana*, off. *Cichorium criſpum*, TOURNEF. Inſt. rei herb. *Intybus criſpa*, C. B. Pin. *Intybum ſativum criſpum*, J. B.

Les feuilles de cette plante ſont plus grandes que celles de l'endive commune : elles ſont ſinuées & crêpues. Sa tige eſt plus grande, plus groſſe &

plus tendre que les autres. Sa graine eſt noire; elle reſſemble d'ailleurs aux autres eſpeces.

En qualité d'aliment, la chicorée s'emploie comme la laitue : en médecine, ſon eau eſt tempérante; on la fait boire abondamment aux malades. Quand on a deſſein de ſe purger, il eſt très bon de s'y préparer par une boiſſon abondante de chicorée : on peut auſſi en boire après être purgé; & cette décoction peut ſervir de baſe à la médecine.

Le ſuc d'endive, dit M. VOGEL, eſt tempérant & abſtergent. Il atténue la bile viſqueuſe, & eſt bon contre l'ictere. Ses racines, qui ſont du nombre des quatre ſemences froides mineures, ſont adouciſſantes; elles tempérent l'âcreté des humeurs.

CHIEN. *Canis*; off. *Canis caudâ recurvâ*, LINN.

Animal domeſtique à quatre pattes. Ses pieds ſont fendus, ceux de devant diviſés en cinq doigts, & ceux de derriere en quatre. Le muſeau plus ou moins alongé; quarante dents dans la gueule, ſçavoir, ſix inciſives, deux remarquables par leur longueur & très pointues, nommées *canines*, & douze molaires à chaque mâchoire. Ainſi que le loup, le renard, la loutre & quelques autres animaux, le chien a une verge oſſeuſe; laquelle près de ſa racine eſt garnie d'un corps aſſez gros compoſé de pluſieurs cellules & de beaucoup de petits vaiſſeaux; durant le coït, ce corps ſe dilate & ſe gonfle, au point de retenir la verge qui ne ſçauroit alors s'échapper du vagin, juſqu'à ce que l'impétuoſité étant ralentie & la ſemence évacuée, cette partie s'affaiſſe enfin : on ne peut guere les ſéparer de force, ſans les bleſſer, ſur tout la femelle. Elle porte deux mois & deux ou trois jours; & met bas cinq ou ſix petits. Cet animal vit juſqu'à vingt ans & quelquefois au-delà.

Le chien eſt l'ami de l'homme, & l'homme l'aime auſſi. Il y en a de pluſieurs eſpeces qui ſont aſſez connus pour n'en point parler : cet animal perdroit la vie pour ſon maître, ſert à la chaſſe ; il eſt le fidele gardien de la maiſon ; il eſt ſujet à la rage. Elle arrive, ou de naiſſance, ou des mauvais aliments, ou de contagion Le tiſſu ſerré de la peau de cet animal, qui l'empêche de tranſpirer beaucoup, y contribue auſſi ; tous les animaux du genre du chien y ſont auſſi ſujets ; ils la communiquent par leur morſure, mais il faut auſſi que leur ſalive pénetre l'intérieur des vaiſſeaux ; il en eſt de même du venin de la vipere. Les chiens ont auſſi des vers qui leur ſont particuliers, & ſont expoſés à des coliques ; à cauſe de la dureté de leurs excréments ; ils deviennent auſſi galleux, quand ils ſont trop mal nourris.

On ouvre le chien vivant, on l'applique ſur le ventre, le côté, la tête, dans les douleurs, inflammations & rhumatiſmes de ces parties. On fait auſſi coucher de jeunes chiens avec de vieilles gens ; ce qui tient lieu de jeunes perſonnes.

On fait lécher au chien de vieux ulceres, ce qui eſt très bon ; leur ſalive eſt déterſive, réſolutive, & la langue enleve toute l'acrimonie de l'ulcere, ainſi il ſe guérit bientôt. On pourroit ſe ſervir de ſa chair pour aliment ; mais elle eſt fade, de mauvais goût, peu ſavoureuſe, & engendre de mauvais ſucs.

Le *fiel* du chien a toutes les propriétés de la bile des autres animaux & des pierres qui ſe trouvent dans la veſſicule du foie : il eſt fondant, apéritif, vermifuge, déterſif, réſolutif : on s'en ſert pour détruire les viſcoſités des premieres voies, & dans les cas d'obſtructions ; mais je ne voudrois pas prononcer pour l'épilepſie.

La *graiſſe* eſt plus chaude que les autres graiſſes ;

je la crois inutile dans l'épilepsie & les maladies nerveuses. A l'extérieur, elle est émollientte, adoucissante & plus résolutive qu'aucune graisse : appliquée sur les parties tendineuses & nerveuses, contractées & endurcies, elle est émolliente & discussive, dit M. VOGEL ; ce qui la rend très utile dans les contractions des membres & dans leur rigidité. Suivant le même auteur, on en fait usage intérieurement, après les chutes de haut, pour dissoudre le sang caillé, & favoriser l'expectoration; & pour la phthisie, mêlée dans un bouillon, à la dose d'une cuillerée.

La *peau*, étant d'un tissu très serré, est fort bonne pour faire des bas pour contenir les varices ; & on peut s'en servir dans l'œdeme des parties inférieures.

L'*album græcum*, autrefois tant vanté, selon GALIEN, dans l'esquinancie & toutes sortes d'inflammations, n'est rien du tout ; c'est seulement un petit absorbant.

On a regardé le *sang* de chien comme sudorifique; il l'est très peu ; pas plus que le sang de bouquetin.

On a attribué de grandes vertus à la *tête* & à la *cervelle* du chien réduits en poudre : les filles s'en servoient pour se faire des amoureux, mais c'est seulement un absorbant. L'*urine* du chien a les mêmes propriétés que celle de l'homme.

On prépare avec de *petits chiens* une, huile de cette façon : on prend de l'huile, on y fait bouillir de petits chiens avec des aromats, jusqu'à ce qu'ils s'en aillent en morceaux ; puis on y ajoute du vin, ou bien en sa place de l'esprit de vin, & de la térébenthine ; c'est un fort bon digestif : elle convient dans les contusions, les plaies des tendons, des membranes, d'armes à feu : je la préfere à l'huile de scorpions & à celle de vers.

CHIEN-DENT ordinaire. *Gramen caninum vulgare*, off. *Gramen loliaceum radice repente*, ſive *Gramen*, off. TOURNEF. Inſt. rei herb. *Gramen repens officinarum, fortè triticæ ſpiceæ aliquatenùs ſimile*, J. B. *Triticum radice repente, foliis viridibus*, LINN.

Ses racines ſont d'un blanc jaunâtre, rampantes, noueuſes, d'une ſaveur douceâtre & un peu ſtyptique. Ses tiges, qui s'élevent de trois pieds environ, ſont droites, noueuſes, accompagnées de quelques feuilles qui ſortent des nœuds, longues de cinq à ſix pouces, étroites & très pointues. Ses fleurs ſont à étamines & diſpoſées en épi au haut du chaume, placées ſur deux lignes, garnies de barbes courtes. Ses ſementes ſont oblongues, brunes, aſſez ſemblables aux grains de blé.

Cette plante ſe trouve communément dans les champs.

CHIEN-DENT PIED DE POULE. *Gramen dactylon radice repente, ſive officinarum*, TOURNEF. Inſt. rei herb. *Gramen repens cum panniculâ graminis mannæ*, J. B. *Gramen dactylon, folio arundinaceo, majus, aculeatum, fortè Plinio*, C. B. Pin. 7.

Ses racines ſont vivaces, longues, noueuſes, rampantes, garnies de fibres à chaque nœud, blanchâtres, douceâtres. Ses tiges (ou chaumes) qui s'élevent d'un pied, ſont plus courtes que celles du chien-dent ordinaire : elles ſont terminées par quatre ou cinq épis verds, noirâtres dans leur maturité, dont les calyces des fleurs ſe terminent par un filet court. Ses feuilles ſont courtes, étroites, velues.

Cette eſpece ſe trouve abondamment dans les contrées méridionales de France : elle eſt moins commune aux environs de Paris que la précédente.

Elles ſont toutes deux d'uſage, & s'emploient indifféremment.

On preſcrit le chien-dent dans tous les cas; il ne ſe fait aucune ptiſane, ni apozeme, ni bouillon, qu'elle n'y entre : l'abus en eſt ſi grand, que, ſoit qu'il s'agiſſe de fondre les humeurs, ou de les épaiſſir, on ordonne le chien-dent; ce qui merite cependant de l'attention. Le chien-dent eſt légerement apéritif, diurétique, un peu rafraîchiſſant, & ſon uſage n'eſt point blâmable dans des ptiſanes apéritives; li eſt ſupérieur à l'aſperge; effectivement quatre gros de l'écorce de cette racine ſont un puiſſant diurétique qui convient dans toutes les obſtructions, la jauniſſe, les pâles couleurs, la cachexie, l'hydropiſie. On diſtille une eau de la plante qui poſſede ſes vertus, mais à un moindre degré que la racine : quelques-uns donnent cette eau pour les hémorrhoïdes internes. La décoction de la plante eſt un vulnéraire déterſif qui convient pour gargariſer les gencives des ſcorbutiques, laver leurs ulceres, ainſi que ceux des vérolés.

La racine de chien dent, ou *gramen*, a une ſaveur douce, enſorte qu'on peut, dit M. Marggrave, en tirer un ſucre; c'eſt de-là qu'elle tient ſa vertu ſavonneuſe qui eſt d'une grande utilité pour réſoudre l'engorgement, & les obſtructions des glandes & des viſceres, ſuivant les expériences de Sylvius, de Lancisi & de Bianchi. Mais eſt-on bien fondé à vanter l'eau de chien-dent & ſa décoction, pour tuer les vers?

Elle eſt du nombre des cinq racines apéritives mineures.

CHOCOLAT; *Succolada; Chocolata.*

On donne ce nom à une compoſition qui nous vient de l'Amérique, & particuliérement du Me-

xique. On ſçait qu'elle eſt faite avec des fruits ou amandes de cacao, auxquelles on ajoute de la cannelle, de la vanille & du ſucre. Les manieres de la faire ne ſont pas les mêmes par-tout, non plus que les proportions des différents ingrédients. Le plus ſimple ſe nomme *chocolat de ſanté*. Les fruits de cacao nourriſſent beaucoup; ils rafraîchiſſent en même temps; ils adouciſſent & calment comme les amandes : mais la vanille & la cannelle fortifient l'eſtomac, échauffent, aident la digeſtion, & raniment les eſprits. Le chocolat nourrit auſſi beaucoup, fortifie l'eſtomac, ranime les eſprits, rétablit les forces abattues; c'eſt pourquoi il eſt d'une très grande utilité pour ceux qui ſe ſont épuiſés avec les femmes, & pour ceux qui ſe livrent à de violents exercices.

Cette boiſſon ſe prépare en faiſant fondre une once environ de chocolat dans à-peu-près ſix ou ſept onces d'eau tiede, & la laiſſant ſur le feu juſqu'à qu'elle bouille légerement : on la tient encore un quart d'heure ſur les cendres chaudes, & on la prend chaude. Mais, pour rendre cette boiſſon plus agréable, il faut, après qu'elle eſt reſtée le temps marqué ſur le feu, l'agiter avec un bâton fait exprès, nommé *mouſſoir*, juſqu'à ce qu'elle mouſſe, & la prendre chaude en cet état. Pour qu'elle mouſſe plus aiſément, & qu'elle ſoit plus nourriſſante, quelques-uns veulent qu'on y ajoute un blanc d'œuf. Au lieu d'eau, on peut faire le chocolat avec du lait, mais l'eſtomac ne s'en trouve pas ſi bien, que de celui qui eſt préparé avec l'eau pure.

Le chocolat eſt bon pour la poitrine; on en recommande l'uſage aux phthiſiques, préparé avec le lait; mais il ne faut pas qu'il y ait de vanille dans ſa compoſition : il donne un ſuc nourricier &

doux, qui a la vertu d'émouſſer l'acrimonie des humeurs.

Le chocolat au lait, dit M. Lewis, *Tab. dorſal.* §. 9, pris à une doſe qui ne puiſſe pas ſurcharger l'eſtomac, eſt un excellent déjeuner pour les perſonnes en conſomption. Je connois un enfant de trois ans qui étoit au dernier degré de cette maladie, abandonné de ſon médecin, & que ſa mere retablit, en ne lui donnant que du chocolat à petit doſe, mais ſouvent; & il eſt vrai qu'on ne peut trop recommander cet aliment à quelques perſonnes foibles.

Il eſt encore ſalutaire aux vieillards, aux convaleſcents, aux perſonnes délicates & à ceux qui relevent d'une longue maladie. Il ne convient point aux gens de lettres, ni aux hypochondriaques. Les perſonnes auxquelles il cauſe des nauſées, doivent auſſi s'en abſtenir. On ne doit cependant pas en faire un trop fréquent uſage, parcequ'il épaiſſit le ſang, & le rend incapable de circuler; d'où il s'enſuit des fievres, l'apoplexie, l'inflammation des viſceres.

CHOLAGOGUES; *Cholagoga medicamenta; χολαγωγὰ φαρμακα.*

Les anciens avoient donné ce nom aux purgatifs qu'ils croyoient avoir ſpécialement la vertu d'évacuer la bile. Ces remedes ne ſont point différents des cathartiques ou purgatifs, *voyez* Purgatifs.

CHOU. Il y a pluſieurs eſpeces de choux, diſtinguées entr'elles par la couleur & par la figure.

I°. Choux pommé blanc. *Braſſica capitata alba*, olitorum, C. B. Pin. 111. *Braſſica capitata albida*, Dodon. Pempt. 623.

Sa racine eſt blanche & fibrée. Sa tige eſt courte, groſſe, blanchâtre, revêtue d'une écorce épaiſſe, remplie d'une moëlle d'une ſaveur âcre. Les pre-

mieres ſont larges, ondées, portées ſur de longues & groſſes queues, garnies de côtes & de nervures : celles-ci étant tombées ou arrachées, laiſſent la tige ridée, inégale ; les feuilles ſupérieures ſont auſſi fort larges, arrondies, d'un verd blanchâtre, ou bleuâtres, couchées les unes ſur les autres, & forment une très groſſe tête ; les intérieures ſont abſolument blanches. Cette tête s'ouvre enfin, & il s'éleve de ſon milieu une tige qui porte des fleurs en croix, compoſées de quatre pétales jaunes. Le calyce eſt diviſé en quatre parties ; il en ſort un piſtil qui devient un fruit, ou ſilique, longue, menue, cylindrique, partagée en deux loges où ſont renfermées des ſemences arrondies & noirâtres.

II°. CHOU POMMÉ ROUGE. *Braſſica capitata rubra*, olitorum, C. B. Pin. 111. *Braſſica rubra capitata*, DODON. Pempt. 621.

Cette eſpece a beaucoup de reſſemblance avec la premiere ; mais ſes feuilles ſont tantôt d'un pourpre foncé, tantôt d'un verd foncé, ou d'un verd gai, ou d'un verd de mer ; & toutes ſont traverſées par des côtes & des nervures rouges.

III°. CHOU ROUGE. *Braſſica rubra vulgaris*, olitorum. *Braſſica rubra*, C. B. Pin. 111. TOURNEF. Inſt. rei herb. *Braſſica rubra vulgaris*, J. B.

Il s'éleve plus que les autres. Sa tige monte de la hauteur de deux, trois ou quatre pieds, & même de ſix : elle eſt groſſe, de couleur de pourpre foncé, raboteuſe à ſa partie inférieure, tantôt unique, tantôt donnant pluſieurs rameaux. Ses feuilles ſont larges, d'un verd rougeâtre, quelquefois rouges comme du ſang, ou teintes d'un rouge obſcur mêlé de bleuâtre, traverſées d'un grand nombre de groſſes nervures : elles ſont placées ſans ordre, ridées, ſinuées. A ſes fleurs, qui ſont jau-

nes, ſuccedent des ſiliques longues de cinq à ſix pouces, dans leſquelles ſont renfermées des ſemences rouſſes, arrondies.

Cette eſpece dure pluſieurs années.

IV. CHOU BLOND, *ou* CHOU VERD. *Braſſica alba vulgaris*, olitorum. *Braſſica alba vel viridis*, C. B. Pin. 111. *Braſſica alba vulgaris*, J. B.

Sa racine eſt très fibreuſe. Par ſa tige, il reſſemble beaucoup au chou rouge, ainſi que par ſes feuilles; mais celles du chou blond ſont arrondies, à oreilles, dentelées tout autour, portées ſur des queues longues & épaiſſes. Ses fleurs ſont blanches, en croix.

Il blanchit en croiſſant, & acquiert une certaine couleur bleuâtre.

V°. CHOU FRISÉ BLANC. *Braſſica alba criſpa*, olitorum, C. B. Pin. 111. TOURNEF. Inſt rei herb. *Braſſica ſabauda rugoſa*, J. B. & DODON.

Ses feuilles ſont arrondies & ridées, de maniere que chaque feuille paroît compoſée de veſſies ſaillantes en deſſus, creuſes en dedans, jaunâtres ou très vertes, traverſées par des côtes, & portées ſur des queues fort courtes : en ſe réuniſſant, elles forment une tête ronde, mais petite, blanchâtre, & dont les extrémités ſont ſouvent d'un verd plus foncé. Sa fleur, qui eſt jaune, devient une ſilique où ſont contenues des graines arrondies & noirâtres.

VI. CHOU FLEUR. *Braſſica cauliflora*, olitorum, C. B. Pin. 111. TOURNEF. Inſt. rei herb. *Braſſica multiflora*, J. B. *Braſſica florida botryitis*, LOBEL. icon. 245.

Ses feuilles ſont longues d'un pied & demi, plus longues & plus étroites que celles du chou pommé blanc, plus pointues, ſans diviſion, d'un verd clair; en ſe réuniſſant, elles forment une tête molle,

moins ſerrée que dans les autres eſpeces. Du milieu de ſes feuilles, s'élevent beaucoup de tiges chargées d'un amas de fleurs naiſſantes : ces tiges ſont blanches, molles, épaiſſes, agréables au goût, & ſe mangent. Lorſqu'on les laiſſe pouſſer, elles donnent des fleurs & des ſiliques comme les autres choux.

Toutes ces eſpeces ſe cultivent dans les jardins, pour notre uſage comme aliments. Les choux ont été regardés, par les anciens, comme un remede univerſel; pendant très long-temps, les Romains s'en ſervoient dans toutes les maladies; & l'on rapporte que CATON les mit en uſage pour garantir ſa famille de la peſte.

Le chou, en général, ne ſe digere pas aiſément, donne des vents qui diſtendent l'eſtomac, & produiſent des rapports : il fait un mauvais chyle. Ainſi il ne ſçauroit guere convenir qu'aux eſtomacs robuſtes : les perſonnes foibles doivent s'en abſtenir, ou au moins en manger peu; il eſt abſolument nuiſible aux femmes attaquées de vapeurs.

De toutes les eſpeces de choux, le rouge eſt preſque le ſeul employé en médecine, comme un excellent béchique adouciſſant : on le donne pour fondre & atténuer les humeurs qui embaraſſent le poûmon, dans la vue de calmer la toux, & de favoriſer l'expectoration. On le donne en décoction, ou on le fait entrer dans les bouillons adouciſſants; on peut même en exprimer le jus, & en boire une once & même deux.

A l'extérieur, c'eſt un fort bon réſolutif.

CHOU MARIN, *ou* Choux de mer. *Voyez* SOLDANELLE.

CHRYSOCOLLE des anciens. *Voyez* BORAX.

CIBOULE. *Voyez* OIGNON.

CICATRISANTS, ou EPULOTIQUES. *Cicatri-*

ſantia, ſeu *Epulotica medicameuta*. Ἐπουλοτικὰ φάρμακα. Remedes qui aident les plaies à ſe cicatriſer. C'eſt par le prolongement des vaiſſeaux qui ſont ſur les bords & dans le fond de la plaie, que l'ulcere ſe remplit peu-à-peu. Pour procurer la cicatrice, il ne s'agit donc que de rendre plus étroite l'union de ces vaiſſeaux, & de faire que leur entrelacement ſoit ſerré, & le tiſſu extérieur très denſe & compacte. Ainſi les ſubſtances, qui donnent du reſſort aux fibres & aux vaiſſeaux, qui produiſent un reſſerrement, & qui abſorbent l'humidité, & deſſéchent, ſont cicatriſantes; telles ſont les vulnéraires aſtringentes.

De ce nombre ſont entr'autres :

L'oſtéocolle.
Le bol.
La céruſe.
La tuthie.
La gomme adraganth.
Le ſang de dragon.
La colophone.
La poudre de tormentille.
d'ariſtoloche.
La primevere.
La bugle.
La ſanicle.
Le pied de lion.
Le diapalme.
L'emplâtre de céruſe.
de *minium*.
de Nuremberg.
Le pompholyx.
Le deſſiccatif rouge, &c.

CICUTAIRE ODORANTE. *Voyez* CERFEUIL MUSQUÉ.

CIDRE. Tout le monde ſçait que c'eſt le ſuc exprimé des pommes, qui a ſubi la fermentation. Cette liqueur eſt la boiſſon ordinaire de certains pays où l'on ne cultive point la vigne : c'eſt une eſpece de vin. Il en a preſque la force, il humecte & nourrit, ne porte pas à la tête & n'échauffe point les viſceres. Il paſſe pour être fort utile aux convaleſcents, aux phthiſiques & ſurtout aux mélancholiques. On eſtime davantage celui qui eſt nouveau. On peut le placer au nombre des rafraîchiſſants.

CIGALE, *Cicada*, Latinorum. τέτλιξ, Græcorum. Inſecte compoſé d'une tête, de deux corſelets ou d'un corſelet à deux pieces, & d'un corps formé par cinq anneaux, quoique le tout ne paroiſſe qu'une continuité. La tête eſt courte & large, jointe & appliquée au corſelet antérieur par un col ſi court qu'il eſt toujours caché. Près du bout poſtérieur de la tête ſont placés deux yeux, l'un à droite & l'autre à gauche ; ils ſont à réſeau, oblongs & immobiles dans leurs orbites : entre ces yeux qui ont un grand nombre de facettes, il y en a trois qui ſont liſſes & diſpoſées triangulairement ſur la tête. Le corſelet antérieur joue ſur le poſtérieur auquel il eſt uni, & permet à la tête de deſcendre un peu plus bas. La cigale a quatre aîles tranſparentes, les deux ſupérieures ſont attachées au ſecond corſelet tout près de ſa jonction avec le premier ; elles ſont plus grandes que les deux inférieures, qui ont leur attache aſſez proche de la jonction de ce ſecond corſelet avec le premier anneau du corps, lequel eſt compoſé de huit anneaux ; le dernier eſt oblong & conique.

Elle a deux antennes compoſées chacune de cinq à ſix pieces articulées bout à bout, une trompe qui ſe replie en deſſous & enjambe ſous le corſelet ; elle la redreſſe quand elle veut l'enfoncer dans les parties des arbres dont elle pompe le ſuc. Sa couleur eſt d'un brun luiſant preſque noir.

La femelle eſt muette, le mâle ſeul chante, comme on dit ; mais ce prétendu chant n'eſt qu'un gréſillement quaſi perpétuel & importun, qui dure tout l'été dans nos pays où les cigales ſont communes. Ce cri s'accomplit au moyen de deux peaux minces ou parchemins très ſecs & ſonores, qui forment à l'extérieur deux creux ou vuides pra-

tiqués en deſſous, côte à côte, dans la largeur du premier anneau du corps; un muſcle, qui traverſe chaque cavité intérieurement, envoie pluſieurs apendices s'attacher à la pliſſure du parchemin; lorſque l'animal veut chanter, il tire & lâche ſubitement & à coups précipités ces appendices, leſquels agitant les plis du parchemin, occaſionnent le bruit ou cri de la cigale.

La femelle eſt ovipare & dépoſe ſes œufs un à un au fond des fentes qu'elle approfondit juſqu'à la moëlle, dans des branches mortes des arbres moëlleux, au moyen des deux ſcies accollées qu'elle fait ſortir de ſon dernier anneau; les deux ſcies avancent & reculent ſucceſſivement juſqu'à la moëlle.

Elle peut pondre trois cents œufs & plus; il naît de chaque œuf un vers à ſix jambes très blanc: il s'enfonce en terre, s'y change en nymphe, telle qu'on le voit dans l'eſtampe. Sa couleur eſt blanc ſale: ces nymphes ſortent de terre au commencement du printemps ſuivant, elles montent aux arbres où, ſe dégageant de leurs peaux de nymphe, elles deviennent cigales parfaites.

Cet inſecte eſt fort commun en Italie & dans les provinces méridionales de France; il n'y en a point en Angleterre ni en Allemagne: il eſt rare d'en voir dans les climats moins chauds; cependant on trouve tous les ans des cigales de la grande eſpece dans le Gatinois près Pitiviers, que les gens de la campagne nomment *Birnelles*.

La cigale contient beaucoup de ſel volatil & d'huile; elle paſſe pour apéritive & bonne pour la colique & les maladies de la veſſie. On fait ſécher trois de ces inſectes, on y mêle trois grains de poivre; le tout étant pulvériſé, on en forme un bol qu'on prend dans du pain à chanter. Les cen-

ères de cigales ſont diurétiques & ſe donnent pour chaſſer les ſables & les graviers : la doſe eſt depuis ſix grains juſqu'à douze en bol.

CIGNE. *Voyez* CYGNE.

CIGOGNE blanche *ou* commune. *Ciconia*, off. *Ciconia alba*, WILLUGHB. Ornithol. 210. *Ardea alba remigibus nigris*, LINN. Faun. Suec. 136. πελαργος, Græcor.

Cet oiſeau a quarante huit pouces depuis l'extrémité des pieds juſqu'au bout du bec, le col fort gros par le bas, les aîles de deux pieds & demi, à prendre du milieu du dos à l'extrémité qui eſt noire; le globe de l'œil fort gros, ayant deux pouces de diametre; le contour des yeux dégarni de plumes & la peau fort noire en cet endroit; le bec d'un rouge pâle, tirant ſur la couleur de chair, tout droit & non courbé, à angles & non rond; pointu; les jambes & les pieds rouges; ceux-ci ont quatre doigts, les trois de devant ſont joints enſemble par des peaux courtes & épaiſſes ſeulement en leur commencement, le quatrieme qui eſt derriere, gros & court; le col & tout le corps ſont blancs.

La cigogne eſt un oiſeau de paſſage; elle ſe retire l'hyver dans les pays chauds comme l'Egypte, l'Afrique; les grandes chaleurs l'en chaſſent, & elle va habiter dans des pays plus tempérés; elle y arrive vers la mi-Mars. Elle fait ſon nid au haut des grands arbres, ſur le faîte des maiſons, ſur le haut des cheminées. Les femelles pondent deux, trois ou quatre œufs de la couleur & de la groſſeur de ceux des oies. Le mâle couve en la place de la femelle le temps qu'elle eſt abſente pour aller chercher ſa pâture : l'incubation dure un mois. La cigogne a un très grand ſoin de ſes pouſſins, & ſe laiſſeroit plutôt brûler que de les abandonner.

Cet oiſeau, qui voyage par troupe, ſe nourrit

de lézards, de grenouilles, de ſerpents, de poiſſon, de petits oiſeaux, de chair, de pain, &c. Il ſe tient ſouvent ſur un pied, la tête entre les deux épaules. On le ſervoit autrefois ſur les tables, quoique ſa *chair* ſoit déſagréable, dure, coriace & difficile à digérer.

L'huile dans laquelle on a fait cuire une cigogne entiere, vuidée & plumée, juſqu'à ce que la chair quitte les os, eſt bonne pour fortifier les membres paralytiques. On tire auſſi, par la diſtillation des jeunes cigogneaux étouffés & hachés en petits morceaux, une eau antiépileptique.

Le *ſang* ſéché & en poudre paſſe pour alexipharmaque; la doſe eſt depuis un ſcrupule juſqu'à deux. On le diſtille auſſi au bain marie.

On dit que le *fiel* éclaircit la vue, & efface les taies de la cornée.

Au rapport d'ETTMULLER, la *fiente* eſt bonne contre l'épilepſie, ſoit en ſubſtance, ſoit en infuſion. A la doſe de quatre onces, incorporée avec autant graiſſe de canard ou de porc, on en forme un onguent contre la goute, dont quelques uns font un ſecret. On donne auſſi cette fiente intérieurement dans la même maladie depuis douze grains juſqu'à un ſcrupule.

CIGUE. *Cicuta*, off. *Cicuta major*, C. B. Pin. 160 *Cicuta major vulgaris*, PARK. Theatr. 933. MORIS. Hiſt. oxon. CLUS. Hiſt. *Cicuta vera*, GESNERI Hort. *Conium maculatum*, ſeu *Conium ſeminibus ſtriatis*, LINN. Κώνειον, THEOPHR. DIOSCOR. HIPPOCR. & GALENI.

Sa racine eſt longue d'un pied, groſſe comme le doigt, partagée en pluſieurs branches ſolides avant que de pouſſer ſa tige, couverte d'une écorce mince, jaunâtre, blanche intérieurement, fongueuſe, d'une odeur forte, d'une ſaveur douceâ-

tre ; creuſe en dedans lorſqu'elle a pouſſé ſa tige : celle-ci eſt fiſtuleuſe, cannelée, haute de quatre à cinq pieds, d'un verd gai. Ses feuilles ſont aîlées, diviſées en pluſieurs lobes, liſſes, d'un verd noirâtre, d'une odeur forte. Ses fleurs ſont en parafol au ſommet des tiges, en roſe, compoſées de cinq pétales blancs en forme de cœur, inégaux, placés en rond, & poſés ſur un calyce qui devient un fruit preſque ſphérique, compoſé de deux petites graines convexes & cannelées d'un côté, applaties de l'autre, d'un verd pâle.

Elle croît dans la plus grande partie de l'Europe; on la trouve dans les environs de Paris. Elle vient dans preſque tous les terreins ; mais elle ſe plaît davantage aux bords des foſſés, des haies, dans les endroits humides & à l'ombre. Elle fleurit en été, elle dure deux ans ; on doit la ramaſſer aux mois de Mai & de Juin.

Toute la plante a une ſaveur d'herbe ſalée, & une odeur narcotique & fétide. Son ſuc rougit très peu le papier bleu.

Il y a long-temps que la ciguë eſt regardée comme un poiſon redoutable à l'intérieur ; cette opinion s'eſt fortifiée ſur-tout de ce que ſon ſuc étoit employé chez les Athéniens pour donner la mort. Perſonne n'ignore que le plus ſage & le plus célebre des philoſophes, Socrate, fut condamné à boire de la ciguë, & que la mort de ce grand homme fut l'effet de ce poiſon. Dans le même temps Hippocrate preſcrivoit cependant la ciguë intérieurement, & depuis lui un grand nombre de Médecins ont ſuivi ſon exemple.

Quant à l'extérieur, on s'en ſert depuis long-temps. Sa racine eſt réſolutive, calmante & anodyne ; elle convient ſur les ſquirrhes, les tumeurs dures, douloureuſes, les engorgements du foie,

de la rate, du méſentere. L'emplâtre de ciguë qu'on prépare avec cette plante eſt très réſolutif, & convient dans les mêmes cas. Cependant Borel, *obſ. 3. cent.* ij. Pauli, *Quadr. bot. cl.* iij. ont dit qu'à l'extérieur même elle n'étoit pas exempte de danger.

Il y a quelques années que M. Storck, Médecin de Vienne en Autriche, publia des obſervations ſur l'uſage interne de la ciguë. Ces expériences ont eté répétées en France & ailleurs; elles n'ont pas réuſſi comme on s'y attendoit. Tous les eſſais cependant n'ont pas été défavorables à la méthode de M. Storck, puiſque pluſieurs Médecins, qui jouiſſent d'une réputation bien méritée, recommandent l'uſage de l'extrait de ciguë pour les cancers. Le temps & de nouvelles obſervations éclaireront ſans doute davantage un jour ſur cet objet, & diſſiperont tous les doutes.

Il y a une autre eſpece de ciguë qu'on nomme Petite Cigue. *Cicuta minor*, officinarum. *Cicuta minor petroſelino ſimilis*, C. B. Pin. 160. *Cicutaria apii folio*, J. B. *Cicutaria fatua*, Lobel, icon. 280. *Petroſelini vitium*, Trag.

Elle ſe ſubſtitue à la grande ciguë; ſes vertus cependant ſont plus foibles.

CIMOLÉE. *Voyez* Terre Cimolée.

CINNABRE d'antimoine. *Voyez* Antimoine.

Cinnabre artificiel. *Voyez* Mercure.

Cinnabre naturel. *Voyez* Mercure.

CIRE. *Voyez* Abeille.

Cire des oreilles *ou* Cerumen. *V.* Homme.

CITRON. *Voyez* Citronnier.

CITRONNIER. *Malus medica*, off. C. B. Pin. 435. *Medica malus*, ſive *Cidromela*, Lobel. Adverſ. icon. 143. *Citrus petiolis linearibus*, Linn. *Citreum vulgare*, Tournef. Inſt. rei herb.

Cet arbre eſt de médiocre hauteur : ſa racine, qui s'étend en tous ſens, eſt blanche, ligneuſe & revêtue d'une écorce jaune en dehors & blanche en dedans. Le bois du tronc, qui n'eſt pas fort gros, eſt blanc & dur ; ſon écorce eſt d'un verd pâle : ſes branches ſont nombreuſes, grêles & pliantes. Ses feuilles ſont tantôt mouſſes, tantôt pointues, plus longues que larges, plus vertes en deſſus qu'en deſſous, légérement dentelées à leurs bords, quelquefois ridées & boſſelées : lorſqu'on les regarde au ſoleil, elles paroiſſent criblées comme celles du millepertuis ; la plupart ont une épine contiguë à la partie ſupérieure. Au ſommet des rameaux naiſſent des fleurs en roſe, compoſées de cinq pétales charnus, parſemés de rouge en dehors & blancs dans tout le reſte : ces pétales ſont ſoutenus par un calyce découpé en cinq parties, lequel porte beaucoup d'étamines blanchâtres dont les ſommets ſont jaunes ; ces fleurs ont une odeur foible, & ſont d'abord douceâtres & enſuite ameres ; elles ſont de deux ſortes, les unes fértiles & les autres ſtériles.

Ses fruits ſont ſouvent oblongs, quelquefois ſphériques, quelquefois pointus à leurs ſommets, quelquefois mouſſes ; leur ſuperficie eſt ridée & parſemée de tubercules ; leur grandeur n'eſt pas déterminée, elle eſt de ſix, de huit ou de neuf pouces & plus ; il s'en trouve qui peſent juſqu'à 30 livres ; leur écorce extérieure eſt mince, amere, échauffante, verte d'abord, de couleur d'or dans leur maturité, d'une odeur pénétrante ; la chair eſt épaiſſe, ferme, partagée en pluſieurs loges, remplie d'un ſuc acide & de quantité de graines longues d'un demi-pouce, pointues aux deux bouts, couvertes d'une peau jaune, ſous laquelle eſt une amande blanche douce-amere.

On voit ſouvent dans le même temps ſur le même arbre, des fleurs & des fruits, dont les uns ſont dans une parfaite maturité, les autres commencent à mûrir, & d'autres commencent à paroître ; mais l'automne eſt la ſaiſon où l'on en recueille davantage.

Cet arbre a été apporté, de l'Aſſyrie & de la Médie, en Grece, & de cette derniere contrée dans les provinces méridionales de l'Europe. On le cultive en Provence ; mais ſur-tout en Italie. Ces fruits ſe nomment en françois *citrons*, en latin *mala medica*, *mala aſſyria*.

Ils ſont d'uſage pour l'aſſaiſonnement des viandes, ſur leſquelles on en exprime le ſuc, qui excite l'appétit, aide la digeſtion. Ce ſuc convient auſſi dans les fievres malignes & peſtilentielles, pour appaiſer la ſoif, réprimer l'effervescence de la bile, & réveiller les forces aſſoupies : on en fait avec de l'eau & un peu de ſucre, une liqueur agréable & acide : elle eſt bonne dans le ſcorbut, dans les vomiſſements ; elle eſt diurétique & recommandée dans la néphrétique. En un mot, ce ſuc a les mêmes vertus que celui d'orange ; FISCHER. *Pr. de uſu novellar. Med.* dit qu'il eſt excellent en temps de peſte, & qu'il empêche d'être attaqué de ce mal ; c'eſt un bon analeptique dans les maladies contagieuſes, ſelon MEUDER *de contag. pag.* 56. Il eſt auſſi fort utile dans le calcul des reins, ſuivant FERNEL. Des tranches de citron appliquées ſur le poignet excitent une révulſion, & deviennent un rubéfiant en en continuant ainſi long-temps l'application.

Son écorce, qui eſt odorante & aromatique, a la même vertu que celle d'orange ; mais elle agit plus doucement. Encore récente coupée par morceaux, & cuite dans de l'eau, elle lui communique une

une saveur agréable, & une belle teinture verte qui, bue chaude, est d'une très grande utilité dans les affections catarrhales. Les Italiens expriment, des citrons nouvellement cueillis, une huile subtile éthérée, plus agréable & plus suave, que celle qu'on a distillée, & l'appellent *essenza de cedro.*

Les graines de citron sont ameres; elles tuent les vers : on les met au nombre des alexipharmaques; elles sont bonnes, dit M. Vogel, dans la petite-vérole & la rougeole. Elles sont encore stomachiques, carminatives, incisives; on en fait des émulsions.

CITRONNELLE. *Voyez* Mélisse.

CITROUILLE. *Citrullus* & *Anguria*, off. *Anguria Citrullus dicta*, C. B. Pin. 312. Tournef. Inst. rei herb. *Citrullus folio colocynthidis secto, semine nigro, quibusdam Anguria*, J. B. *Anguria, Cucumis Citrullus*, Dodon. Pempt. 664. *Cucumer*, vel *Cucumis Citrullus*, Fusch.

Ses racines sont droites, menues, fibrées. Ses tiges sont rampantes, velues, fragiles, garnies de grandes feuilles découpées profondément, rudes. Des aisselles des feuilles, sortent des vrilles & des pédicules sur lesquels sont portées des fleurs jaunes, en cloche, évasées, divisées en cinq portions; les unes sont stériles, les autres fertiles ou appuyées sur un embryon qui devient un fruit arrondi extrêmement gros & pesant. Son écorce est un peu dure, mais lisse, unie, d'un verd foncé, ou jaune. Sa chair est blanche, ou jaunâtre, ferme & d'une saveur agréable. Au milieu de ce fruit, sont contenues des semences oblongues, larges, applaties, rhomboïdales, jaunâtres; sous leur écorce, qui est un peu dure, est une amande blanche, d'une saveur agréable.

On cultive, dans les jardins potagers, la ci-

trouille dont on mange la chair. Elle fournit un aliment rafraîchiſſant, adouciſſant, qu'on peut manger en ragoût, dans la ſoupe. Son uſage eſt très bon aux tempéraments ſecs & bilieux : il conviendroit auſſi aux mélancholiques & aux vaporeux ; mais il donne trop de vents à l'intérieur : comme médicament, on emploie ſa ſemence ; à l'extérieur, ſa pulpe en cataplaſme, pour relâcher.

La graine de citrouille eſt une des quatre ſemences foides majeures : on en prépare des émulſions qui procurent de bons effets dans les fievres ardentes & inflammatoires, dans la manie, les hémorrhagies, & les autres maladies qui proviennent de l'âcreté & de l'effervescence des humeurs : ces émulſions ſont préférables à tous les autres rafraîchiſſants, humectants & adouciſſants ; dans la dyſurie, l'iſchurie, le calcul, l'ulcere des reins & de la veſſie, la chaude-piſſe, les douleurs de la goute. On s'en ſert extérieurement en épithême ; & on en lave les parties brûlées & les yeux attaqués d'inflammation ſéche & ardente. Quelques-uns même font uſage de cet épithême dans la céphalalgie accompagnée de fievre ; mais, ainſi que les autres frontaux rafraîchiſſants, il n'a pas la même utilité dans ce cas, parcequ'il empêche la tranſpiration de la tête, & qu'il peut cauſer la rentrée de l'humeur qui ſe portoit au dehors.

CIVETTE. *Animal zibethicum*, off. *Catus zibethicus*, SCHRODER. *Feles zibethi*, GESNER. *Hyæna veteribus nuncupata, nunc autem* Civetta, BELLON. *Hyæna odorifera*, HERNAND. Cynoſ. *Meles unguibus uniformibus, cinerea*, LINN. *Meles faſciis & maculis albis, nigris & rufeſcentibus variegata*, BRISSON. *Muſtela zibethi ; Muſtela odorata, quam vulgus* Civettam *appellat*, nonnullor.

Animal à quatre pattes, ſauvage, carnacier, long

de vingt-neuf pouces, depuis le muſeau juſqu'au commencement de la queue. Sa tête eſt étroite; le muſeau long, la langue douce; les yeux petits, noirs, longs. Ses oreilles approchent de la figure & de la grandeur de celles du chat, mais moins pointues & plus petites; le reſte de la tête n'a rien qui tienne du chat, que les barbes qui ſont communes à la plûpart des animaux carnaciers. Ses pieds fort courts ſpécialement ceux du devant qui ont environ cinq pouces depuis le ventre juſqu'en bas : chacun, tant ceux du devant que ceux du derriere, ſont compoſés de cinq doigts, dont les ongles ſont noirs. Quant au poil, celui de la tête & des pattes eſt court; celui du reſte du corps a juſqu'à quatre pouces & demi de longueur : à ce long poil qui eſt dur, rude & droit, eſt entremêlé un plus court, plus doux & friſé comme de la laine, de même qu'au caſtor, mais moins fin; ce dernier eſt par-tout d'une même couleur, ſçavoir, d'un gris-brun. Le long poil eſt de trois couleurs, & forme des taches & des bandes; les unes noires, les autres blanches, & les autres rouſsâtres.

Cet animal eſt originaire de l'Afrique & des iſles Philippines; ceux qu'on trouve dans l'Amérique, y ont été tranſportés. Il eſt farouche, vorace, cruel. Ses morſures ſont, dit-on, très dangereuſes. On le prend au piege & dans des trappes.

Entre l'anus & la verge dans les mâles; & dans les femelles entre l'anus & la vulve, ſe trouve une poche dont l'ouverture, qui eſt une fente de haut en bas, a deux pouces & demi. Ses bords & le dedans ſont revêtus d'un poil court & tourné de dehors en dedans. En écartant les deux côtés de cette ouverture, on voit le dedans dont la capacité peut contenir un petit œuf de poule : le fond eſt percé à droite & à gauche de deux trous capables de re-

cevoir le doigt, lesquels pénetrent chacun dans un sac revêtu d'une peau blanche & inégale, comme celle d'un oison. Les éminences, qui font ces inégalités, sont percées d'autant de pores, d'où sort, en les pressant, la liqueur odorante que les Arabes appellent *zibet*, qui signifie écume, & d'où est venu le nom de *civette*. Cette liqueur en effet est écumeuse en sortant; ce qui se reconnoissoit en ce que, quelque temps après, elle perdoit la blancheur qu'elle avoit d'abord. Elle sort d'un grand nombre de glandes qui sont entre les deux tuniques dont les sacs sont composés: lorsqu'elle y est accumulée, elle s'écoule d'elle-même, ou bien elle est exprimée par l'animal même, sitôt qu'elle lui cause des démangeaisons douloureuses; il se frotte alors contre les troncs & les branches des arbres, & contre d'autres corps solides, lesquels s'en garnissent; ou bien on l'ôte avec une cuiller de ces follicules dans certains temps, (l'été, de jour à autre; l'hyver, tous les quatre jours), lorsque ces animaux sont pris, & qu'on les tient enfermés: on en ramasse bien peu dans les lieux champêtres, parceque la civette, en sortant de son terrier, court çà & là, & grimpe sur les arbres; ce qui fait que la matiere onctueuse, qui s'exprime des vesicules, s'éparpille, & qu'il n'en reste qu'une très petite quantité attachée aux arbres.

Cette matiere, qu'on nomme *civette*, de même que l'animal, est une substance onctueuse, pâle-jaunâtre, de consistance de miel ou de beurre, d'une saveur un peu âcre, d'une odeur balsamique très pénétrante. Il y a peu ou point de différence entre le musc & la civette, dit M. CARTHEUSER, si ce n'est que la civette excite plus facilement que le musc, des nausées par son odeur. L'un & l'autre raréfient considérablement le sang, le fluide nerveux & les autres liqueurs; en conséquence, ils

excitent, dans les ſujets pléthoriques ſur-tout, le mal de tête, le vertige, la lipothymie : leur odeur eſt ſi forte, que bien des perſonnes ne peuvent la ſupporter long-temps, ſans ſe trouver mal ; c'eſt pourquoi les médecins prudents ne les preſcrivent que très rarement, ou pour mieux dire jamais : ils les font ſimplement entrer dans les médicaments, tant internes qu'externes ; l'eſprit, par exemple, dans les eaux ſpiritueuſes, les maſticatoires, les onguents, les emplâtres, les maſſes odorantes, &c.

On la donne intérieurement comme un confortatif, dit M. VOGEL, à la doſe d'un ou deux grains ; extérieurement, on en met ſur le ventre & ſur le nombril, pour la colique ; on en oint les parties naturelles des femmes dans la paſſion hyſtérique : mais il eſt bon de remarquer, avec M. CARTHEUSER, qu'elle eſt plûtôt capable de cauſer la lipothymie, & de provoquer les accès hyſtériques, que de remédier à ces accidents.

Quelques-uns l'emploient dans la petite-verole & la rougeole, pour favoriſer l'éruption. Elle remédie à l'impuiſſance virile, *ſi coles ante congreſſum illinitur ; feminis verò maximam jucunditatem gignere obſervavit* BORELLUS.

M. DE BUFFON décrit une autre eſpece de *Civette* qu'il nomme ZIBET, pour la diſtinguer de la premiere.

CLEMATITE ; Herbe aux gueux ; Barbe à Dieu ; Viorne des gens de la campagne. *Clematitis*, off. *Clematitis ſylveſtris latifolia*, C. B. Pin. 300. *Vitalba*, DODON. Pempt. *Viorna*, GER. LOBEL. Icon. 626. *Viornum Gallorum*, BELLON. *Clematis foliis pinnatis, foliolis cordatis, inæqualiter inciſo-crenatis*, LINN.

Sa racine eſt groſſe, fibreuſe, rougeâtre, vivace. Comme la vigne, elle pouſſe des ſarments gros,

rudes, pliants, anguleux qui s'attachent aux plantes & aux arbres voiſins. Ses feuilles ſont aſſez ſemblables à celles de la vigne de Judée, tantôt entieres, tantôt crénelées, d'une ſaveur âcre. Ses fleurs, qui naiſſent en grappe ou en maniere d'ombelles, ſont compoſés chacune de quatre pétales diſpoſés en roſe, ſans calyce, ayant pluſieurs étamines A ces fleurs, ſuccedent des fruits chevelus, arrondis en forme de tête qui eſt un amas de graines barbues & lanugineuſes.

Cette plante, qui fleurit au mois de Juillet, ſe trouve ſur le bord des chemins, dans les haies parmi les épines & les brouſſailles.

La clématite eſt cauſtique; ſi on en frotte la peau, elle la rougit, y fait de petits ulceres & des excoriations : certains mendiants s'en ſervent à cet effet, pour exciter la compaſſion en leur faveur; ils ſe guériſſent, en appliquant, ſur la peau, des feuilles de bouillon-blanc. Elle convient pour déterger les vieux ulceres : Dioscoride dit qu'elle guérit la lepre; elle eſt plus mordante que l'herbe aux verrues: quelques-uns ordonnent ſa graine comme hydragogue; cet uſage eſt très mauvais.

CLOCHETTE, *ou* Campanule. *Voyez* Liseron.

CLOPORTE; Pourcelet, *ou* Porcelet de S. Antoine. *Aſellus*, off. *Oniſcus*, ſive *Aſellus*, Aldrov. *Aſellus aſininus ſive vulgaris*, Raii. *Millepedæ*, Matth. *Oniſcus caudâ obtuſâ bifurcâ*, Linn.

Inſecte terreſtre, plat, un peu voûté, long de ſix lignes, large de trois, de figure rhomboïdale, de couleur cendrée, quelquefois livide ou noirâtre principalement ſur le dos & aux côtés, blanchâtre ſous le ventre. Sa tête eſt petite, arrondie, garnie de deux petites cornes ou antennes, avec leſquelles l'animal ſonde le terrein à droite & à

gauche. Son corps eſt compoſé de huit anneaux de grandeurs inégales ; les deux côtés ſont dentelés comme une ſcie. On compte ſous le ventre quatorze pieds, ſept de chaque côté. La queue eſt doublement fourchue, longuette, pointue.

On trouve les cloportes le long des murailles ; il paroît qu'on doit préférer ceux-ci qui ſont plus fournis de ſalpêtre, à une autre eſpece qui vit dans les bois & dans les caves. D'autres cependant eſtiment davantage ces derniers repréſentés dans la figure, leſquels ſont d'un gris brun ; les taches qu'on apperçoit ſur leurs anneaux ſont jaunâtres. Auſſi-tôt qu'on les touche ils ſe tournent en rond, enſorte qu'ils reſſemblent à une petite boule, & reſtent immobiles dans cette ſituation, juſqu'à ce que leur frayeur & leur crainte ſoient paſſées. L'autre eſpece ne ſe met point en rond.

La femelle eſt vivipare ; elle donne naiſſance à plus de trente petits cloportes bien formés, qui peuvent aller chercher leur nourriture.

Les cloportes ſont apéritifs, diurétiques ; les praticiens en font grand cas : pour moi, à en juger par le peu d'odeur & le peu de goût de leur poudre, je conclus que c'eſt un petit remede, & que les praticiens ſe guident en cela ſur un préjugé. Je leur crois donc peu d'efficacité pour fondre la lymphe, ſuivant l'expérience que j'en ai faite.

On les ordonne dans les ſquirrhes, les obſtructions lymphatiques, les épaiſſiſſements ſanguins ; ils peuvent avoir quelqu'efficacité : on les preſcrit en poudre à la doſe d'un ſcrupule, ou bien on en écraſe dix ou douze, même quarante ſans rien craindre dans un bouillon : ces bouillons peuvent lever des obſtructions commençantes & des épaiſſiſſements cachectiques qui arrivent dans les pâles couleurs.

Malgré l'obſervation faite ci-deſſus, voici ce qu'on lit dans la *Matiere médicale* de M. VOGEL : les cloportes entiers étouffés dans du vin ou leur ſuc exprimé, forment un remede ſtimulant & diurétique, lequel leve les obſtructions des viſceres, guérit la jauniſſe qui en eſt la ſuite, & l'hydropiſie; & qui peut fortifier la vue, ſelon BOYLE, *Nat. philoſ.* p. 154. Ils ſont même utiles pour guérir la cataracte commençante, ſuivant M. LE MOINE, *in quæſt. Med. An deprimendæ cataractæ expectanda maturatio.* Paris, 1728. C'eſt un remede très aſſuré dans la ſuppreſſion d'urine, au rapport de DIOSCORIDE & de BAGLIVI, p. 116, & même capable de briſer la pierre de la veſſie; à quoi ſe rapporte l'expérience d'HORAT. AUGENIUS, qui a vu deux malades chez leſquels une pierre fut briſée par l'uſage d'un remede dont le principal ingrédient étoit des cloportes ſéchés au four, & de temps en temps arroſés d'huile de vitriol. P. LAUREMBERG eſt venu à bout, par ce moyen, de ſe délivrer du même mal. *Vid.* E. 1. *Epiſtol. diſſ. curationem calculi veſicæ continens*, L. B. 1629. 8°. Pour l'expreſſion, on prend depuis cinq cloportes juſqu'à ſoixante, & cette expreſſion ſe fait en verſant un peu de vin dans un mortier où on les broie. Séchés & pulvériſés, la doſe eſt depuis un demi-gros juſqu'à deux gros.

CLOUS DE GIROFLE. *Voyez* GIROFLE.

CLOUS MERES DE GIROFLE. *Voyez* GIROFLE.

CLYSTERE; lavement. *Clyſter*, *Enema.* C'eſt un remede ou injection liquide qu'on introduit dans les inteſtins par le moyen d'une ſeringue.

Le clyſtere eſt d'une très grande utilité dans bien des cas. Tantôt on le preſcrit pour procurer la ſortie des matieres qui reſtent trop long-temps dans les inteſtins; tantôt pour adoucir ces der-

niers ; tantôt pour éteindre & modérer l'ardeur des viſceres du bas-ventre ; tantôt pour reſſerrer le ventre dans les diarrhées opiniâtres ; tantôt pour le relâcher dans les longues conſtipations : ſouvent on les preſcrit pour déterger les ulceres qui rongent les inteſtins, pour délayer les excréments endurcis, pour les irriter fortement comme dans la léthargie, pour détacher les matieres viſqueuſes quelquefois étroitement collées aux parois des inteſtins. Ainſi ils conviennent dans toutes les maladies, puiſqu'il eſt abſolument néceſſaire d'évacuer les excréments trop long temps retenus, leſquels non-ſeulement diſtendent le colon & le rectum, compriment les vaiſſeaux ſanguins, cauſent des peſanteurs & des maux de tête, le ſang alors ſe portant en plus grande quantité vers le cerveau ; mais leſquels encore, par le moyen des vaiſſeaux lactés, vont ſe mêler au ſang, & y laiſſent un ſel ſalé qui augmente ſon mouvement & ſa chaleur.

Quand on ordonne des clyſteres, il faut être attentif à deux choſes ; 1°. aux ſubſtances qui doivent être diſſoutes dans la liqueur ; 2°. à la liqueur qui doit les diſſoudre. Celle-ci eſt ou une décoction, ou du lait, ou de l'eau ſimple ; on y diſſout tantôt des opiats purgatifs, comme le catholicon, le lénitif, le diaphénic, le diaprun, &c. tantôt du miel, du ſucre, des huiles, de la térébenthine, des ſyrops, des jaunes d'œufs, du laudanum, &c. ſuivant les différentes indications qui ſe préſentent.

La décoction ſe prépare avec des racines, des bois, des herbes, des fruits, des ſemences & des fleurs. La doſe des racines pour un clyſtere eſt de deux ou trois onces ; celle des feuilles de deux ou trois poignées ; celle des ſemences, ſi, comme les quatre ſemences froides majeures, elles ont une vertu adouciſſante & rafraîchiſſante, eſt d'une once ;

mais elle ne doit être que d'un gros, ſi, comme les ſemences de fenouil & d'anis, elles ſont échauffantes ; la doſe des fruits eſt d'une demi-once ou ſix dragmes, s'ils ſont petits ; s'ils ſont gros comme les pruneaux, elle eſt de ſept ou huit paires ; celle des fleurs eſt de quatre pincées.

En donnant la formule pour la décoction du clyſtere, il faut commencer par les racines, parce-qu'elles ont beſoin d'une coction plus longue : on mettra de ſuite les bois, les écorces, les herbes, les ſemences, les fruits & enfin les fleurs, ſi ces ingrédients ſont jugés néceſſaires. Lorſqu'on preſcrit des purgatifs tels que le ſéné, les tamarins, la coloquinte, la rhubarbe, &c. on les met dans la décoction déja faite. L'orge, qui eſt une ſemence, doit cependant précéder les racines, parcequ'il lui faut une longue coction. Quoique la réglisſe ſoit une racine, elle doit ſeulement précéder les fleurs, parcequ'elle ne demande qu'une légere coction.

Bien que les racines de guimauve & de grande conſoude ſoient miſes au rang des racines, on ne doit les faire cuire qu'après la coction des herbes, attendu qu'une légere coction ſuffit pour en tirer le mucilage. Il faut obſerver auſſi que les herbes très ameres, telles que l'abſinthe, la petite centaurée, ne doivent ſe mettre que ſur la fin de la coction, de peur qu'en cuiſant long-temps, elles ne communiquent trop d'amertume à la liqueur.

On prépare auſſi la décoction des lavements avec la tête, les pieds, les tripes de mouton, laquelle eſt très utile dans la dyſenterie. On fait auſſi des clyſteres d'oxycrat, d'émulſion, & même de bouillon de viande, pour nourrir le malade, lorſque la déglutition eſt empêchée, comme dans l'eſquinancie, ou lorſque le pylore eſt devenu ſquirrheux.

La quantité de liqueur eſt différente, ſuivant

l'âge & la nature du mal. Dans le premier & le ſecond âge, la doſe eſt depuis ſix onces juſqu'à dix ; dans les adultes, depuis une livre juſqu'à une livre & demie, à moins que la maladie ne s'y oppoſe ; car lorſque la veſſie, la matrice ou les inteſtins ſont affectés, la quantité doit être moindre, de peur qu'il n'arrive quelqu'accident à ces viſceres, par une dilatation trop grande, ou une trop forte preſſion.

COAGULUM LEPORIS. Voyez LIEVRE.

COBALT *ou* COBOLT. *Voyez* ARSENIC.

COCHENILLE. *Coccinella ; Cochinilla ;* & *Cocciniglia*, off. *Cochinilla Hiſpanis*, BREYN, Hiſt. coc. 6. *Cochinille*, ſive *Fici indici grana*, C. B. Pin. 458. *Nochezнopali*, ſeu *Nopalnochaztli*, ideſt, *Coccus indicus in tunis quibuſdam naſcens*, HERNAND. Hiſt. Mex. pl. 78. *Scarabeolus hæmiſphericus cochineelifer*, GAZ. PETIV. *t.* j. *f.* 5. SLOANE, Hiſt. Jam. 2. 208. *Scarabæus nigricans alarum aliàs rubicundis limbis*, MER. Surin. 2. *Cochineal.* Act. phil. Lond. n°. 176. 193.

Ce n'eſt pas un fruit, comme on l'a cru longtemps ; mais un inſecte de la groſſeur d'un pois, vivipare, exapede, muni d'une trompe avec laquelle il ſuce le ſuc des plantes pour ſe nourrir, dont le corps eſt compoſé d'anneaux, adhérent & immobile ſur les plantes où il ſe nourrit ; & dès qu'il s'y eſt fixé, il n'eſt plus ſujet à aucun changement. Lorſqu'on a fait ſécher comme il convient ces inſectes, ils reſſemblent à des graines d'une figure irréguliere, convexes d'un côté & concaves de l'autre, marquées de ſtries ou rides tranſverſales, de couleur tirant ſur le pourpre intérieurement, d'un roux noirâtre, ou d'un rouſſâtre cendré extérieurement, d'une odeur de moiſi, d'une ſaveur moiſie aigrelette, un peu amere & légé-

rement aſtringente, au point que les phyſiciens, les médecins & les apothicaires, les ont autrefois regardés comme de vrais fruits de plantes.

On diſtingue de deux ſortes de cochenille, dit M. Reaumur, la cochenille par excellence ou la cochenille fine, nommée *cochenille meſteque*, parcequ'on en fait des récoltes à Meſteque, dans la Province de Honduras au Mexique ; & la *cochenille ſauvage.*

On n'a la premiere qu'au moyen des ſoins qu'on prend pour l'élever ſur des plantes qu'on cultive pour la nourrir. On ramaſſe l'autre ſur des plantes qui croiſſent naturellement, comme on ramaſſe le kermès ſur des arbuſtes, qui ſe multiplient auſſi naturellement ſans notre ſecours.

On ne ſçait pas encore ſi la *cochenille meſteque* & la *cochenille ſauvage* ſont deux inſectes d'eſpeces différentes; on ſçait ſeulement que cette derniere eſt moins chere que l'autre, parcequ'elle fournit moins de teintute : peut-être ſe nourrit-elle d'une plante d'où elle ne peut pas tirer un ſuc auſſi bien préparé que celui qui eſt fourni à la cochenille domeſtique.

Les plantes ſur leſquelles elles s'élevent l'une & l'autre ſont appellées par les Indiens *Napalli*, & connues en françois ſous les noms d'*Opuntia*, de *Figuier d'Inde*, de *Raquette*, de *Cardaſſe* & de *Nopal.* M. Sloane, dans ſa magnifique hiſtoire de la Jamaïque, a fait graver la figure de la plante du ſuc de laquelle ſe nourrit la fine cochenille ; il l'appelle *Opuntia maxima, folio oblongo rotundo majore, ſpinulis obtuſis, mollibus & innocentibus obſito, flore ſtriis rubris variegata.* Les Américains la nomment *Tuna* & *Nopal.*

Cette plante n'a point de tige, mais des feuilles ſingulieres, d'un verd clair, très épaiſſes & char-

nues, parſemées en quinconce de petites épines imitant des éperons ; les fleurs ſont jaunes à pluſieurs pétales ; il leur ſuccede des fruits rouges reſſemblants pour la forme & la groſſeur à des figues ordinaires : elle fleurit en été. On mange le fruit, quoiqu'il n'ait pas le goût relevé ; ceux qui en ont mangé, rendent une urine rouge comme du ſang. Ce fait apprend ſuffiſamment d'où la cochenille tire ſa belle couleur.

Les Indiens plantent & cultivent autour de leurs habitations des *opuntia*, ſur leſquels ils ſe propoſent d'élever des cochenilles. La derniere récolte ſe fait lorſque la ſaiſon des pluies approche. Les pluies & les temps froids ſont à craindre pour ces petits inſectes ; c'eſt pourquoi, avant que la fâcheuſe ſaiſon arrive, les Indiens coupent les feuilles des opuntia ſur leſquelles ſont de petites cochenilles qui n'ont pas encore pris tout leur accroiſſement ; ils les portent dans leurs habitations ; & elles y ſont à l'abri de la pluie. Ces feuilles d'opuntia, comme celles de quantité de feuilles graſſes des pays chauds, peuvent reſter long-temps hors de terre ſans ſe deſſécher, & même être très ſucculentes ; elles fourniſſent donc une nourriture ſuffiſante aux petites cochenilles qui s'y ſont attachées. Elles groſſiſſent & croiſſent à un tel point que, quand la ſaiſon des pluies eſt paſſée, elles ſont prêtes à faire leurs petits ; car elles ſont vivipares.

Celles qui ont été conſervées à couvert ſont celles qui doivent fournir les récoltes dans la belle ſaiſon. Pour les mettre en état de multiplier d'une maniere dont on puiſſe profiter, les Indiens font des eſpeces de nids ſemblables à ceux des oiſeaux, mais beaucoup plus petits, ſoit avec de la mouſſe, ou du foin, ou de la paille fine, ou ces filaments bourreux qui enveloppent les noix du coco. Dans

chacun de ces nids on met douze ou quatorze cochenilles ; on porte ces nids dans des plantations d'opuntia qu'on a eu ſoin de faire & de préparer ; on les place entre les feuilles ; les épines qui s'y trouvent donnent la facilité d'y aſſujettir ſuffiſamment les petits nids. La quantité de ces nids doit être conſidérable, puiſque les cochenilles mêmes qu'on a miſes dedans deviennent ſeules l'objet d'une récolte qu'on n'eſt pas long-temps à faire.

Les cochenilles ne ſont pas plus de quatre jours dans les nids ſans y faire leurs petits; chacune d'elles en fait des milliers qui ne ſont pas plus gros que des têtes d'épingles, ou comme de petites mittes ou comme des landes, ou comme de petites puces. Les cochenilles nouvellement nées quittent bientôt le nid, elles vont ſur les feuilles d'opuntia, elles s'y diſperſent & y marchent apparemment comme les jeunes gallinſectes ou progallinſectes, & de même elles ne ſont pas long-temps ſans ſe fixer ; elles ne rongent aucunement la plante ; elles ſe contentent de la piquer, & de tirer le ſuc de l'endroit où elles ſe ſont arrêtées, pour y reſter juſqu'à ce qu'elles aient pris tout leur accroiſſement, & qu'elles ſoient elles-mêmes en état de mettre chacune au jour un très grand nombre de petits.

On fait pluſieurs récoltes de la cochenille dans une année. Lorſque les Indiens ont recueilli les cochenilles, ils les font périr, ou en les plongeant dans l'eau bouillante, après les avoir renfermées dans des corbeilles, & ils les font enſuite ſécher au ſoleil ; ou bien ils les mettent ſur des nattes dans un four que l'on a fait chauffer comme il convient, ou bien ſur des plaques chaudes appellées *comales*, dont les femmes Indiennes ſe ſervent pour faire cuire leurs pains ou gateaux de maïs.

Les différentes couleurs des cochenilles dépen-

dent des différentes manieres de les faire mourir. Vivantes, elles ſont couvertes, comme la plupart des gallinſectes, d'une poudre blanche. Celles qu'on fait périr dans l'eau chaude y perdent une partie de cette poudre; elles paroiſſent enſuite d'un beau roux : on appelle cette cochenille *renegrida*. Celles qu'on fait périr dans les fours ne perdent pas leur poudre blanche; elles reſtent d'un gris cendré ou jaſpé, parceque le blanc ſe trouve ſur un fond rougeâtre, c'eſt de là que vient cette cochenille qu'on appelle *jaſpée*, *jaſpeada*. Celles qu'on fait périr ſur les plaques ou comales courent plus de riſques d'être trop échauffées; elles deviennent noirâtres comme ſi elles y euſſent été trop grillées; & cette cochenille eſt appellée *negra*.

La *Cochenille ſauvage* croît ſur une eſpece d'opuntia qu'on n'a pas ſoin de cultiver, & dont les feuilles ſont chargées de plus de piquants que ne le ſont les feuilles de l'opuntia ſur lequel on éleve la belle cochenille.

On cultive la cochenille dans pluſieurs provinces du Mexique, comme dans celle de Tlaſcallo, de Guaxaca, de Guatimala, de Honduras, &c.

La cochenille colore d'un rouge foncé très agréable l'eſprit de vin, & d'un noir pourpré la ſalive & l'eau ſimple tiede, preuve manifeſte qu'elle contient des parties mucilagineuſes & réſineuſes, mêlées néanmoins enſemble de maniere que ces menſtrues peuvent les extraire en grande partie.

On uſe de la cochenille preſque dans les mêmes maladies pour leſquelles on ſe ſert du kermès; elle eſt néanmoins plus ſtimulante, & bien moins aſtringente; elle chaſſe vivement le gravier des reins & de la veſſie. On en uſe très rarement en ſubſtance, & quand on le fait, c'eſt depuis quelques grains juſqu'à un demi-ſcrupule; mais on la fait

ordinairement entrer en petite quantité dans les poudres, les électuaires, les pilules, les infusions, dans le vin & l'eau. Les femmes grosses, menacées d'avortement, usent quelquefois avec succès du kermès, en apportant toutes les précautions nécessaires, à cause de sa médiocre vertu astringente: mais il convient de s'abstenir entiérement de la cochenille, parceque sa qualité stimulante est plus dangereuse que celle du kermès. LIST. *de morb. chron. p.* 176, dit l'avoir employée avec succès contre l'ischurie; DELIUS, *Dissert. p.* 23, 24, dans les maladies cachectiques; mais STRUWIUS, *Comm. norimb.* 1732, *p.* 43, dit avoir fait usage de sa teinture dans l'incontinence d'urine. Elle est regardée, par STISSER, *Act. lab. chem. specim.* ij, *c.* 6, comme lithontriptique; mais l'épreuve qu'il en a faite n'est pas bien sûre ni bien décisive. LÉMERY l'estime contre l'avortement & les diarrhées; & DALE contre les fievres exanthematiques, comme alexipharmaque. D'autres en rejettent l'usage, & veulent qu'on la laisse toute entiere aux teinturiers, tels que JUNKER, *Therapeut. gen. p.* 478. AMMANN. *Manud. ad nat. med.* soupçonne qu'elle a quelque chose de vénéneux, & la regarde comme un remede auquel on ne doit pas se fier.

COCHLEARIA, *ou* Herbe au cuilliers. *Cochlearia*, off. *Cochlearia folio subrotundo*, C. B. Pin. 110. TOURNEF. Inst. rei herb. 215. *Cochlearia major batavia, subrotundo folio*, MORIS. oxon. *Britannica*, GESNER. *Cochlearia foliis radicalibus subrotundis, caulibus oblongis sinuatis*, LINN.

Sa racine est blanche, un peu épaisse, droite, fibrée, chevelue. Ses feuilles sont nombreuses, arrondies, creusées en maniere de cuillier, d'un verd foncé, succulentes, portées sur de longues queues. Ses tiges sont branchues, couchées à terre,

terre, chargées de feuilles découpées & ſans queue. Ses fleurs ſont en croix, compoſées de quatre pétales blancs. Leur calyce eſt à quatre feuilles. Le piſtil devient un fruit membraneux, ſphérique, à deux loges où ſont contenues de petites ſemences arrondies & rouſſes.

Cette plante vient dans les Pyrénées, ſur les côtes de Flandres, & dans tous les lieux maritimes de l'Europe : on la cultive dans les jardins. Elle fleurit en été. Elle eſt ſucculente, & contient une huile très volatile & un eſprit très ſubtil. Cette huile eſt pénétrante ; frappe vivement les narines. Une ſeule goutte ſuffit pour communiquer un goût très fort à une once d'eſprit de vin; & pour donner à une pinte de vin, l'odeur & la ſaveur du cochléaria.

Fraîche, cette plante eſt un excellent remede aperitif-ſtimulant, diurétique & antiſcorbutique ; il produit de fort bons effets dans le calcul, l'hydropiſie, l'obſtruction des viſceres; les maux de tête, d'eſtomac, de poitrine ; les affections pituiteuſes des reins & de la matrice, & les autres maladies cauſées par la dépravation des humeurs & l'atonie des ſolides. On la mange ſeule, lorſqu'elle eſt fraîche : on la mêle dans les ſalades ; on la fait infuſer dans du vin ou dans du petit-lait; & on en donne le ſuc exprimé, tantôt ſeul, tantôt dans du petit-lait, tantôt un peu édulcorée avec du ſucre. Dans quelques pays, ſuivant BARTHOLIN, on l'ajoute dans les bouillons d'avoine, d'orge & de viande avec l'oſeille. Ces bouillons lâchent le ventre, & évacuent les impuretés ſcorbutiques repandues dans les humeurs. On ſe ſert extérieurement de ſon ſuc exprimé, avec beaucoup de ſuccès, dans le ſcorbut & la pourriture des gencives, en le mêlant ſur-tout avec le miel roſat.

Les marins & les matelots du Groënland, où

elle croît très abondamment avec l'oſeille, en font un grand uſage pour le ſcorbut. Un matelot hollandois, ayant abordé dans le Groënland dans le dernier état de maraſme cauſé par le ſcorbut, ſe mit à brouter, comme les animaux, le cochléaria, recouvra la ſanté, & s'en retourna dans ſon pays, fort & vigoureux. Il eſt bon auſſi dans la ſuppreſſion des regles.

L'eſprit de cochléaria ſe donne à la doſe de trente ou quarante gouttes.

Sa graine a beaucoup de rapport avec l'herbe, quant à ſa nature & à ſes vertus; celles-ci ſont cependant moindres; lorſqu'on la garde pendant quelque temps, elle ſe dépouille de toute ſon âcreté, & ne conſerve que ſon amertume.

COCHON; Porc *ou* Pourceau domeſtique. *Porcus*, off. *Sus*, ſeu *Porcus domeſticus*, Raii. ſynops. *Sus dorſo anticè ſetoſo, caudâ piloſâ*, Linn. ſyſt. nat. *Sus caudatus, auriculis oblongis, acutis, caudâ pilosâ*, Brisson, Quadr.

On le met au nombre des animaux à pied fourchu. On nomme *verrat* celui qui n'a point été châtré; *truie*, la femelle; & *cochon* ou *porc*, celui qu'on a coupé.

Le cochon a la tête longue, le bout du grouin mince à proportion de la groſſeur de la tête, & la partie poſtérieure du crâne fort élevée, les yeux petits, les oreilles larges, le cou gros & court, le corps épais, la croupe avalée, la queue mince & de longueur moyenne, & les jambes courtes & droites, principalement celles de devant, les oreilles dirigées en avant, recoquillées, longues, pendantes. Il a quarante quatre dents, ſçavoir, ſix inciſives à chaque mâchoire, deux canines & quatorze dents molaires, ſept de chaque côté: les deux canines inférieures ſont fort longues & ſortent de la gueule en ſe recourbant, elles font remonter

la levre ſupérieure ; elles ſe nomment *crochets*, & lui ſervent de défenſes. Il eſt couvert de groſſes ſoies droites & pliantes, dont la ſubſtance paroît cartilagineuſe & même analogue à celle de la corne; elles ſe diviſent à l'extrémité en pluſieurs filets, au nombre de ſept ou huit & même plus ; en les écartant, on peut ſéparer chaque ſoie d'un bout à l'autre. La couleur des ſoies eſt le blanc, le blanc ſale, le jaunâtre, le fauve, le brun & le noir.

Une des ſingularités à remarquer dans le cochon, diſent les ſçavants auteurs de *l'Hiſtoire Naturelle du Cabinet du Roi* ; c'eſt que ſa graiſſe eſt différente de celle de preſque tous les animaux quadrupedes ; elle n'eſt ni mêlée avec la chair, ni ramaſſée aux extrémités de la chair ; elle la recouvre par-tout, & forme une couche épaiſſe, diſtincte & continue entre la chair & la peau ; c'eſt ce qu'on nomme *lard*. Le cochon a cela de commun avec la baleine & les autres animaux cétacés, dont la graiſſe n'eſt qu'une eſpece de lard à peu près de la même conſiſtance, mais plus huileux que celui du cochon ; ce lard, dans les cétacés, forme auſſi ſous la peau une couche de pluſieurs pouces d'épaiſſeur qui enveloppe la chair. Encore une ſingularité même plus grande, c'eſt que le cochon ne perd aucune de ſes premieres dents ; les autres animaux, comme le cheval, l'âne, le bœuf, la brebis, la chevre, le chien, & même l'homme, perdent tous leurs premieres dents inciſives ; ces dents de lait tombent avant la puberté, & ſont bientôt remplacées par d'autres ; dans le cochon au contraire les dents de lait ne tombent jamais, elles croiſſent même pendant toute ſa vie.

De tous les quadrupedes le cochon paroît être l'animal le plus brut ; les imperfections de la forme ſemblent influer ſur le naturel ; toutes ſes habi-

tudes ſont groſſieres, tous ſes goûts ſont immondes, toutes ſes ſenſations ſe réduiſent à une luxure furieuſe & à une gourmandiſe brutale qui lui fait dévorer indiſtinctement tout ce qui ſe préſente, & même ſa progéniture au moment qu'elle vient de naître. Ils ſont peu ſenſibles aux coups, & on a vu des ſouris ſe loger ſur leur dos & leur manger le lard & la peau ſans qu'ils paruſſent le ſentir. Il eſt ſujet à une maladie qui le rend ladre, c'eſt-à-dire, preſqu'abſolument inſenſible, & de laquelle il faut peut être moins chercher la premiere origine dans la texture de la chair & de la peau, que dans ſa malpropreté naturelle & dans la corruption qui doit réſulter des nourritures infectes dont il ſe remplit quelquefois; car le ſanglier qui n'a point de pareilles ordures à dévorer, & qui vit ordinairement de grains, de fruits, de glands & de racines, n'eſt point ſujet à cette maladie, non plus que le jeune cochon pendant qu'il tette.

La truie eſt en chaleur pour ainſi dire en tout temps; elle recherche les approches du mâle, quoiqu'elle ſoit pleine : elle porte quatre mois, met bas au commencement du cinquieme, & devient pleine bientôt après; elle produit par conſéquent deux fois l'année; elle donne douze & quinze petits, & même davantage.

On ſçait que le cochon eſt d'un uſage commun en aliment; ſa *chair* cependant eſt de difficile digeſtion, & engendre des humeurs viſqueuſes & groſſieres; elle ne convient, ainſi que le cochon de lait même, qu'à ceux qui vaquent à des travaux durs & pénibles, & qui ont l'eſtomac bon, comme ſont les gens de la campagne. Les vieillards, les perſonnes foibles & délicates doivent s'en abſtenir.

On en tire pluſieurs parties pour l'uſage de la Médecine.

1°. Sa *graiſſe*, qu'on nomme *panne* ou *ſain-doux*, & qui eſt différente du lard, eſt anodyne & émolliente; elle eſt employée dans différents onguents, dans les cataplaſmes propres à ramollir les tumeurs. On appelle *oing* la graiſſe qui eſt vieille, & qui a contracté une odeur rance & puante; il eſt émollient & réſolutif: il eſt employé pour oindre les eſſieux des voitures; on l'appelle *cambouis* quand il a été noirci par une impreſſion de fer qu'il a priſe par le frottement autour des eſſieux des roues: il eſt bon en liniment pour appaiſer les douleurs des hémorrhoïdes & les réſoudre.

Le vieux *lard* fondu & coulé produit de bons effets en liniment pour déterger les puſtules de la petite vérole, & empêcher qu'elles ne creuſent.

2°. Le *fiel* remédie aux affections des yeux, & des oreilles; il déterge les ulceres de ces parties; on le fait entrer dans les ſuppoſitoires.

La *fiente* chaude s'applique ſur les démangeaiſons, les exanthemes & les autres tumeurs dures de la peau, comme diſcuſſive & réſolutive; ſon odeur ſeule arrête les hémorrhagies du nez; pour celles de la matrice, on l'enveloppe dans un linge qu'on applique ſur la vulve. Son infuſion dans du vin blanc eſt recommandée dans les *Ephémérides d'Allemagne* contre les fievres intermittentes, elle procure une ſueur conſidérable; on donne trois ou quatre cuillerées de ce vin.

La *vulve*, ou partie naturelle de la truie (*pudendum ſuillum*) eſt vantée comme ſpécifique contre l'incontinence d'urine; *Ephem. Germ. dec.* j. *ann.* 2. 9. 10. & *dec.* ij. *ann.* 7. On la fait manger au malade apprêtée de différentes manieres.

II°. COCHON SAUVAGE, *ou* SANGLIER. *Aper*, off. *Sus agreſtis*, ſive *Aper*, RAII, Synopſ. *Sus dorſo anticè ſetoſo, caudâ pilosâ*, LINN. *Aper*, *Porcus*

ſylveſtris, KLEIN, Quadr. *Sus caudatus, auriculis brevibus ſubrotundis, caudâ piloſâ*, BRISSON.

Le ſanglier, dit M. DAUBENTON, qui eſt de la race originaire, dont les autres races (ſçavoir le cochon de Siam ou de la Chine, & le cochon ordinaire) ſont dérivées, porte les caracteres de l'eſpece ſans aucune altération. Il eſt moins long que le porc domeſtique, & plus ramaſſé; la femelle ſe nomme *Laie*, & les petits, *Marcaſſins*.

Ses oreilles ſont courtes & relevées; quatre dents lui ſortent de la gueule, ſçavoir, les deux canines de la mâchoire ſupérieure qui, en ſortant, ſe relevent en haut, & qui ſont en partie recouvertes par les deux canines de la mâchoire inférieure qui ſont bien plus longues, & qu'on nomme *défenſes* (la laie n'a point de *défenſes*); la queue eſt courte & droite.

Il a entre les ſoies un poil plus court, très ſouple & de couleur jaunâtre, cendrée ou noirâtre, ſur différentes parties du corps ou dans les différents âges; ce poil eſt doux & friſé à peu près comme de la laine. La tête du ſanglier eſt ordinairement de couleur mêlée de gris, de roux & de noir; les plus longues ſoies ſont ſur le cou, & ont environ quatre pouces de longueur; la plus grande partie de chaque ſoie eſt noire: au-deſſus du noir il y a du gris, & plus haut du roux qui s'étend juſqu'à l'extrémité de la ſoie: ces trois couleurs paroiſſent mêlées lorſque les ſoies ſont placées les unes contre les autres. Le corps eſt de couleur fauve, avec des taches brunes ou noirâtres, parceque chaque ſoie eſt en partie fauve & en partie noire. La queue a une couleur fauve, excepté l'extrémité qui eſt noire; le bas des jambes a cette même couleur.

Le ſanglier habite les forêts où il vit de racines qu'il déterre, de fruits ſauvages, de glands. Il

entre en rut au commencement de l'hyver. La femelle met bas ſept ou huit marcaſſins au commencement du printemps Dans le temps du rut, le mâle cherche, ſuit la femelle, & demeure ordinairement trente jours avec elle dans les bois les plus épais, les plus ſolitaires & les plus reculés. Il eſt alors plus farouche que jamais, & il devient même furieux lorſqu'un autre mâle veut occuper ſa place; ils ſe battent, ſe bleſſent & ſe tuent quelquefois. Pour la laie, elle ne devient furieuſe que lorſqu'on attaque ſes petits qui naiſſent avec la livrée, c'eſt-à-dire, que leur poil eſt diſtribué en long de la tête à la queue, par bandes rouſſes, les unes claires, les autres brunes, juſqu'à leur premiere mue.

Sa *chair* eſt fort recherchée dans les grandes tables, c'eſt cependant un fort mauvais aliment; elle donne des ſucs indigeſtes, & il faut des tempéraments robuſtes pour la digérer. La chair du marcaſſin eſt encore plus mauvaiſe à cauſe de ſa molleſſe.

La *dent* de ſanglier eſt fort bonne à faire des hochets aux enfants; je préfere cependant le cryſtal de roche. Cette dent, dit-on, pulvériſée eſt un très bon apéritif, un ſpécifique dans toutes les inflammations, l'eſquinancie, la pleuréſie. Pour moi, je dis que c'eſt ſeulement un très petit abſorbant.

M. Vogel dit de même que c'eſt un abſorbant, mais qui a beaucoup moins de vertus que les oſtracés. Pluſieurs, ajoute-t il, l'ont regardée comme un ſpécifique dans la pleuréſie & l'eſquinancie; mais on eſt détrompé aujourd'hui.

On regarde le *cerveau* comme un ſpécifique pour la goute & les rhumatiſmes: l'on dit qu'appliqué avec de l'huile roſat & de l'amydon, il fait ceſſer ſur-le-champ la goute; mais je crois qu'il reſſem-

ble ſeulement aux cerveaux de tous les animaux ; c'eſt à-dire, qu'il eſt humectant, relâchant ; ce que l'on peut trouver plus efficacement dans les plantes émollientes.

La *graiſſe* de ſanglier fraîche, ainſi que les autres graiſſes, eſt douce, relâchante, adouciſſante ; & non pas nervine, confortative, comme vouloient les anciens.

C'eſt une ſottiſe que d'attribuer à la *verge* & aux *teſticules* du ſanglier la vertu ſpermatopée.

SCHRODER dit que l'*urine* du ſanglier eſt un bon apéritif & un ſi excellent lithontriptique, qu'il caſſe & briſe la pierre dans les reins, les ureteres & la veſſie, qu'il guérit les hydropiſies ; mais, ainſi que les urines des autres animaux, c'eſt ſeulement un déterſif pour l'eſtomac.

Les *excréments* de ſanglier deſſéchés & appliqués en poudre ſont un aſtringent ſemblable aux terres abſorbantes & rien de plus.

Les anciens ont débité que la *veſſie* de ſanglier ſéchée & pulvériſée étoit un grand remede pour la galle, la teigne, & un très bon apéritif ; mais c'eſt une pure fiction.

CODAGA-PALA, *ou* CROPAL *Codaga-pala* ; Hort. malab. part. j. 85. tab. 47. *Nerium indicum ſiliquis anguſtis, erectis, longis, geminis*, BURM. Theſ. Zeylan. 167. tab. 177. *Apocynum erectum malabaricum, fruteſcens, jaſmini flore candido*, Parad. Batav. 44. *Arbor malabarica lacteſcens, jaſmini flore odorato, ſiliquis oblongis*, SYEN, in not. ad hort. Mal. CONESTI, Act. Edimb. t. iij. p. 32. *Nerium foliis ovatis, acuminatis, petiolatis*, LINN.

Sa racine, qui répand beaucoup de fibres, s'enfonce peu avant dans la terre ; ſon écorce eſt d'un rouge brun ; ſon goût eſt amer & un peu piquant : il s'en éleve des tiges fermes, ligneuſes, roides,

rameuſes ; le bois eſt blanchâtre, couvert d'une écorce noirâtre. Les feuilles ſont oblongues, pointues, unies, ayant des nervures, placées deux à deux & oppoſées, portées ſur une petite queue ; elles ſont d'un beau verd des deux côtés, & répandent un ſuc laiteux. Au ſommet des tiges naiſſent des fleurs monopétales en tuyaux, découpées en cinq parties, blanches, d'une odeur agréable ; elles ont cinq étamines ramaſſées en un cône pointu ; ces fleurs ſont ſoutenues par un calyce étoilé, partagé en cinq parties, porté ſur un long pédicule. Il leur ſuccede un fruit à deux gouſſes, droites, fort longues, remplies d'un duvet très blanc qui couronne pluſieurs ſemences longues, étroites, cannelées, cendrées, & attachées à un duvet, comme le cordon ombilical l'eſt au placenta.

Cet arbriſſeau croît dans le Malabar & dans l'iſle de Ceylan.

Il contient, dit M. Vogel, un ſuc laiteux, âcre.

L'écorce de l'arbriſſeau & celle de ſa racine ſont vantées contre le flux de ventre, la dyſenterie, la lienterie & le flux hémorrhoïdal ; on la donne pilée & dans du lait aigri. A cauſe de ſes vertus, on l'a nommée *cortex profluvii*.

On ſe ſert de la décoction de ſa racine dans une légere eau de ris pour l'eſquinancie ; on l'emploie en lotion.

Les graines ſont bonnes, dit-on, pour l'ardeur du foie, les douleurs de la goute, & pour tuer les vers.

CŒUR de lievre. *Voyez* Lievre.

Cœur de lion. *Voyez* Lion.

Cœur de ſinge. *Voyez* Singe.

Cœur de taupe. *Voyez* Taupe.

COIGNASSIER. Il y en a plusieurs especes, lesquelles ne different que par la grosseur & par la figure de leurs fruits.

On les distingue en *coignassier cultivé* & *coignassier sauvage.*

Le coignassier cultivé est de deux sortes, *à gros fruit* & *à petit fruit.*

I°. COIGNASSIER FEMELLE A GROS FRUIT. *Cotonea malus fructu majori*, off. *Cidonia fructu oblongo læviori*, TOURNEF. Inst. rei herb. 632. *Malus cidonia, fructu oblongo & læviori*, H. R. P.

II°. COIGNASSIER FEMELLE A PETIT FRUIT. *Cotonea malus fructu minori*, off. *Cydonia fructu breviore & rotundiore*, Inst. rei herb. 633. *Malus cydonia fructu breviore & rotundiore*, H. R. P.

III°. COIGNASSIER SAUVAGE. *Cotonea majus sylvestris*, off. *Cydonia angustifolia vulgaris*, Inst. rei herb. *Malus Cydonia angustifolia vulgaris* H. R. P. *Cotonea sylvestris*, C. B. Pin. 434.

Cet arbre s'éleve peu; ses racines sont nombreuses, droites en terre, quelquefois obliques, couvertes d'une écorce brune. Le tronc est couvert d'une écorce mince, lisse & unie, brunâtre vers le bas, grisâtre vers le haut; le bois est pâle & blanchâtre intérieurement. Ses feuilles, qui ressemblent à celles du pommier ordinaire, sont arrondies, pointues, entieres, blanchâtres, & cotonneuses en dessous, vertes & ordinairement lisses en dessus. Les fleurs naissent séparées sur les tiges; elles sont en rose, composées de cinq pétales arrondis, de couleur de chair; au centre, sont plusieurs étamines purpurines, dont les sommets sont jaunâtres, portés sur un calyce à cinq feuilles. Il leur succede un fruit qui devient gros comme une pomme ordinaire : sa forme n'est pas constante; il est tantôt arrondi, tantôt alongé, tantôt petit, tantôt plus gros.

Ce fruit ſe nomme COING, *malum cotoneum.* Il eſt couvert d'un duvet épais qui s'enleve aiſément. Sa chair eſt ferme, d'un jaune de cire, odorante, aſtringente & un peu acide. Le centre eſt partagé en cinq loges dans leſquelles ſont renfermés des pepins (ou ſemences) de couleur de chataigne, blancs en dedans, aſſez ſemblables aux pepins de la poire, viſqueux, gluants, & qui rendent mucilagineuſe l'eau dans laquelle on les trempe. L'odeur du coing eſt agréable & forte; elle cauſe même mal à la tête à certaines perſonnes, s'il a été enfermé dans une chambre.

Les coings ont une ſaveur très auſtere; ils ſont utiles dans le relâchement de l'eſtomac & des inteſtins, dit M. VOGEL, & dans les flux de ventre. Le ſuc des fruits cruds eſt ſalutaire dans l'orthopnée, ſuivant DIOSCORIDE. La décoction eſt bonne contre la deſcente de matrice & la chûte de l'inteſtin rectum; elle ſert à fomenter les parties ſorties. On prévient l'avortement, & on procure l'expulſion d'une mole, en prenant tous les jours une décoction de ces fruits faite avec le moût, ou mangeant de la marmelade de coings; A. N. C. *vol.* ij, *obſerv.* 195. Cruds, on les ajoute dans les cataplaſmes deſtinés à arrêter le cours de ventre, à appaiſer l'ardeur de l'eſtomac; contre les inflammations des mammelles, & les condylomes.

Une des meilleures préparations de l'opium ſe fait avec le jus de coing; on s'en ſert même pour le corriger.

Les ſemences de coing ſont en quelque façon analogues à celles de l'herbe aux puces (*pſyllium*) par rapport à leur principe mucilagineux; elles n'ont cependant aucune âcreté ſubtile cauſtique, & ſont plus gracieuſes & bien plus ſûres. Le mucilage, dont elles ſont remplies, ſe diſſout, & s'extrait facilement à l'eau froide, & en peu de temps,

pourvu que les ſemences ſoient légerement écraſées ; elles donnent ſur-le-champ à l'eau une forme & une conſiſtance de gelée blanchâtre, pourvu cependant qu'on obſerve une juſte proportion entre la quantité d'eau, & celle des ſemences.

Ce mucilage adoucit fort bien les parties ſolides rongées, gercées, brûlées ; lubréfie les conduits, les met à couvert des agacements que leur peut cauſer ce qu'ils renferment d'âcre, épaiſſit un peu les humeurs trop fines, enveloppe, émouſſe & tempere l'acrimonie ſaline quelle qu'elle puiſſe être. C'eſt pourquoi on l'emploie ; 1°. extérieurement dans l'enrouement, l'âcreté du goſier, l'angine, les gerçures des levres, de la langue, des mammelles & du bas-ventre, l'ophthalmie ſéche, la brûlure, & les autres éroſions des parties ſolides ; on la fait auſſi entrer dans les lavements dont on ſe ſert dans la dyſenterie & les épreintes.

2°. Intérieurement ſon uſage eſt très fréquent, ou en ſubſtance, ou mêlé avec des ſyrops & avec d'autres véhicules appropriés, dans l'éroſion du goſier & de l'eſtomac, la dyſenterie, la toux, l'hectiſie, le ſcorbut, l'ulcere des reins, la ſtrangurie, les poiſons cauſtiques.

COLCHIQUE ; Tue-chien ; Mort au chien. *Colchicum vulgare*, off. *Colchicum commune*, C. B. Pin. 67. *Colchicum anglicum purpureum & anglicum album*, PARCK. & GÉRARD. *Colchicum foliis planis, erectis*, LINN.

Les fleurs de cette plante paroiſſent en automne avant les feuilles ; elles ſont en lys d'une ſeule piece, & ſortent de la racine même, ſous la forme d'un tuyau mince, tendre, blanchâtre, partagé en ſix parties ; ſemblables, pour la forme & pour la figure, aux fleurs de ſafran ; de couleur purpurine, garnies d'étamines d'un jaune-pâle, dont les

ſommets ſont oblongs, & d'un piſtil qui eſt implanté ſur l'ovaire dans l'oignon : l'ovaire eſt renfermé dans l'enveloppe commune de l'oignon ; lorſqu'il eſt fécondé, il devient une capſule oblongue, obtuſe, renflée de trois côtés, ſéparée en trois loges, dans leſquelles il ſe trouve un aſſez grand nombre de ſemences petites, de forme preſque ronde. Cette plante fleurit à la fin de l'été, quand les herbes ſéchent & annoncent l'automne. Au commencement du printemps ſuivant, il s'éleve de la racine trois ou quatre feuilles oblongues, larges, unies, plates, épaiſſes, aſſez ſemblables à celles du lys blanc pour la forme & le poli ; elles périſſent avec les tiges.

La racine du colchique eſt une bulbe ou tubercule charnu, blanc, rempli d'un ſuc laiteux, étant recemment tiré de la terre ; il eſt arrondi, applati d'un côté ; ſillonné, quand il fleurit.

Cette plante croît dans les bas-prés, & dans les terreins humides & gras : toutes ſes parties ont une odeur forte & nauſéabonde.

Celles des plantes avec leſquelles on peut confondre cette eſpece de colchique, quand on n'apporte pas beaucoup d'attention, ſont les ſafrans d'automne ; mais la fleur du ſafran a la ſpathe d'une ſeule piece, les ſegments ou parties des pétales ſont d'égale grandeur, les ſommets ſont en fer de fleche, & il n'y a que trois étamines ; l'oignon eſt plus rond que celui du colchique ; les caïeux nouveaux ſe forment au-deſſus de l'ancien, & non à côté comme dans le colchique.

La plûpart des auteurs, qui ont écrit ſur la matiere médicale, ont condamné l'uſage interne du colchique, le regardant comme un poiſon ; mais le recommandent ſeulement comme un médicament externe.

La ſaveur de l'oignon eſt douce, ſelon M. Geoffroi, mais elle excite une ſalive un peu amere. Boerhaave dit qu'elle eſt très âcre, quand il eſt nouveau; & douçâtre, lorſqu'il eſt ancien. Un botaniſte a cru lui trouver un goût de chataigne dans le premier moment, mais enſuite il reſſentit de l'aſtriction qu'il fit paſſer avec du lait; M. Le Begue de Presle a éprouvé les mêmes ſenſations. On lit dans Herman & dans Bauhin que le colchique cauſe de la démangeaiſon ſur la langue, comme ſi on y tenoit de l'ortie ou de la ſcille; que ceux qui en avalent, ſentent des démangeaiſons partout le corps, un déchirement dans les entrailles, & une peſanteur conſidérable autour de l'eſtomac, & qu'ils rendent du ſang par les ſelles. M. Storck, qui a recommandé l'uſage interne de cette plante, dit dans ſon Introduction, qu'en faiſant des expériences, il a reſſenti que ſa langue devenoit peſante, roide, perdoit le ſentiment; il a eu de l'ardeur dans l'eſtomac, les inteſtins, les voies de l'urine, un chatouillement au goſier & d'autres ſymptomes qu'il rapporte dans ſon livre *. M. Storck en a préparé un vinaigre médicinal, qu'il a enſuite réduit en oxymel; il en a fait d'abord l'eſſai ſur lui-même; & il réſulte des obſervations qu'il a répétées ſur pluſieurs malades, que le colchique eſt atténuant, inciſif, apéritif, diurétique à un haut degré; qu'il favoriſe l'expectoration; qu'il augmente l'excrétion de l'urine; & qu'il a été très utile dans les hydropiſies.

A l'extérieur, pilée & appliquée en forme de cataplaſme ſur les verrues de l'anus, dit J. Bau-

* La traduction des expériences de M. Storck ſur le colchique ſe trouve à Paris chez Didot le Jeune. Elle parut en 1764, *in*-12.

MIN, elle les fait tomber ; il preſcrit ſa décoction pour laver les parties de la génération où il y a des morpions. Portée en amulette, elle a paſſé pour un préſervatif de la peſte & autres maladies contagieuſes : M. HALLER a ſans doute raiſon de regarder cette vertu comme chimérique.

L'uſage interne de l'oignon de colchique ne doit donc être preſcrit & ordonné qu'avec précaution, & par un médecin intelligent. Mais, ſi quelqu'un par erreur en avoit mangé, les ſecours, qui conviennent pour en empêcher les mauvais effets, ſont l'émétique, les lavements faits avec des décoctions adouciſſantes, de feuilles & de racines de guimauve, de graines de lin ; & faiſant boire enſuite du lait chaud en grande quantité.

COLCHOTAR. *Voyez* VITRIOL.

COLLE de poiſſon. *Voyez* ESTURGEON (GRAND).

COLLE d'or. *Voyez* BORAX.

COLLYRES. *Collyria.* Ce ſont des médicaments deſtinés pour les maladies des yeux, leſquels fortifient la vue, calment l'inflammation & les fluxions, effacent les taches de la cornée, tariſſent les humeurs ſéreuſes, guériſſent la chaſſie, détergent le pus, & ſont bons contre le ſtaphylome & la cataracte.

Les collyres ſecs, nommés *ſief*, ſont rarement employés, à moins qu'on ne les diſſolve dans une eau convenable, & qu'on ne les mette ſous une forme humide ; on s'en ſert cependant quelquefois pour l'uvée percée, dans le ſtaphylome pour réduire la chute de l'uvée : ils ſont compoſés de poudre de tuthie préparée, alkooliſée & ſoufflée dans l'œil. Cette poudre de tuthie eſt excellente pour remédier au relâchement des parties abreuvées de ſéroſités ; elle a auſſi la vertu d'arrêter les progrès de l'inflammation. On prépare auſſi des collyres

ſecs pour diſſiper les taches de l'œil; on les fait de ſucre candi, d'excrément de lézard, d'os de ſéche, réduits en poudre & ſoufflés dans l'œil; mais ce moyen eſt ſouvent infructueux, parceque les yeux étant doués d'un ſentiment très exquis, peuvent à peine ſupporter ces poudres. Quand on les preſcrit, c'eſt à la doſe de deux gros, ou d'une demi-once.

Les collyres humides ſont, ou *liquides*, ou *mols*, ſous la forme de liniment ou d'onguent.

Les collyres humides en général ſont faits d'eaux diſtillées, de ſucs d'herbes, de leur décoction, de poudres & de mucilage.

Toute la quantité du collyre ne doit pas excéder huit onces, ou une livre au plus : mais la doſe des poudres eſt différente, ſuivant leur degré de force; elle eſt ordinairement fixée à deux gros. Pour les mucilages, on les emploie, ou ſeules, ou mêlées avec égale partie d'eaux diſtillées.

Les collyres moûs ſe font avec le beurre & la tuthie préparée : la quantité ne doit pas excéder trois ou quatre onces, mais de maniere qu'il n'y ait qu'une partie de tuthie préparée, ſur trois de beurre.

COLLYRE DÉTERSIF. *Voyez* VITRIOL.

COLLYRE de Lanfranc. *Voyez* ORPIMENT.

COLOPHONE. *Voyez* TÉRÉBENTHINE.

COLOQUINTE. *Colocynthis fructu rotundo minor*, C. B. Pin. 313. Κολοκυνθὶς, DIOSC. & GALEN. Σικυώνη, HIPPOCR. *Haanthal* & *Alhandal*, Arabum. *Kandel*, SERAPION. *Fel terræ*, & *Nex plantarum*, quorumdam. *Cucumis foliis multifidis, pomoſis, globoſis, glabris*, LINN.

Les tiges de cette plante ſont longues, rudes, garnies de vrilles, rampantes, cannelées. Ses feuilles naiſſent ſeules, éloignées les unes des autres, portées

portées sur de longues queues, rudes, blanchâtres, velues, découpées. Ses fleurs sont monopétales, en cloche, découpées en cinq quartiers, jaunes: les unes sont stériles ou mâles, & d'autres femelles ou fécondes; ces dernieres sont portées sur un embryon qui devient un fruit sphérique, gros comme le poing, jaunâtre dans sa maturité, d'une saveur âcre, nauséabonde & amere; il renferme, sous une écorce mince & coriace, une moëlle blanche, divisée par trois loges qui contiennent des semences applaties, oblongues, blanchâtres, semblables aux semences de concombres ordinaires: cette substance, au reste, est fort tenace, coriace, fongueuse & si légere, que celle de quatre coloquintes, les semences ôtées, pesent à peine un gros.

Le mot de *coloquinte* se dit, tantôt de la plante entiere, tantôt de ses fruits. Cette plante, qui est de plusieurs especes, vient naturellement en Egypte, dans l'Inde, la Perse, l'Arménie, la Syrie, dans les isles de l'Archipel. Elle fleurit en été. Les habitants de ces contrées en cuillent les fruits, dès qu'ils commencent à pâlir; & les font sécher, après en avoir ôté la peau. La pulpe des semences est un peu moins amere, que celle des pommes; aussi agit-elle plus doucement.

La coloquinte purge si fort, que, donnée mal-à-propos, elle cause la dysenterie (STALPART VAN DER WIEL, *cent.* j, *obs.* 41. Act. Berol. *vol.* j, *dec.* ij, *p.* 59.) quand on n'en mettroit qu'un gros dans la décoction d'un clystere; SOLENAND. *cons. p.* 504, DODON. *obs.* Aujourdhui on l'emploie très rarement seule, mais on l'ajoute à petite dose dans les purgatifs doux, pour leur donner plus d'activité; par exemple, un, deux ou trois grains; mais unie avec le mucilage de gomme adragant. On la re-

commande ſur-tout dans les maladies cauſées par l'abondance des humeurs, & principalement dans celles de la tête & de la matrice. TIMÉE (*l.* 4, *caſ.* 9,) d'après ſes propres expériences, la vante pour la ſuppreſſion des regles; VAN HELMONT (*diſpenſ. modern.*) pour la vérole : GARMANN, (E N. C. *an.* 1672, *obſerv.* 202, & JUNGKEN (*in prax. med. p.* 696) pour la mélancholie, ſous la forme d'extrait. Pluſieurs la preſcrivent pour tuer les vers, tant intérieurement qu'extérieurement. En clyſtere, elle remédie aux hernies, *Commerc. Nor.* 1735, *p.* 3.

On ne ſe ſert point en médecine des ſemences contenues dans le fruit : cependant WÉDELIUS, (*Amœn. mat. med. p.* 150) dit qu'elles ont auſſi une vertu purgative, & il fait mention d'un chirurgien, qui, en les mettant infuſer ſeules dans de la bierre, avoit guéri pluſieurs perſonnes de la vérole; mais ceci a beſoin de nouvelles expériences; VOGEL.

La coloquinte eſt un purgatif très fort, même à petite doſe : il ne ſe donne que quand il faut ſecouer vivement, comme dans l'hydropiſie, la leucophlegmatie, dans les coliques de peintre. On fait entrer la pulpe d'une coloquinte dans un lavement purgatif; on ordonne la coloquinte par grains, en infuſion, ou en décoction; on peut la mêler à d'autres purgatifs.

La coloquinte fait la baſe des trochiſques alhandal qui ſont recommandés dans les maladies chroniques, l'aſthme humoral, & les engorgements de la poitrine; on s'en ſert peu aujourd'hui, & on a tort, c'eſt un excellent remede. La coloquinte eſt altérante & ſtimulante; à cauſe de ſon amertume, elle eſt ſpécialement amie de l'eſtomac, elle rétablit les digeſtions : il faut la donner à très petite doſe; on ordonne les trochiſques alhandal avec les fondants.

CONCOMBRE CULTIVÉ. *Cucumis*, vel *Cucumer*, & *cucumis ſativus ſeu eſculentus*, off. *Cucumis ſativus vulgaris, maturo fructu ſubluteo*, C. B. Pin. 320. *Cucumis foliorum angulis rotundis*, Linn.

De ſes racines qui ſont droites, fibrées, chevelues, ſortent des tiges rampantes, ſarmenteuſes, velues, groſſes, longues. Ses feuilles, qui naiſſent alternativement, ſont longues de ſix pouces & plus, rudes, dentelées ſur leurs bords. De l'aiſſelle des feuilles ſortent des vrilles ou mains, & des fleurs d'une ſeule piece en cloche, découpées en cinq parties, d'un jaune pâle; les unes ſont ſtériles, les autres fertiles; celles-ci ſont portées ſur des embryons qui deviennent un fruit long, cylindrique, anguleux, verd d'abord, enſuite jaunâtre; Sa chair eſt ferme, tranſparente, ſucculente, d'une ſaveur un peu auſtere; au milieu ſont des graines oblongues, applaties, pointues, dont l'amande eſt laiteuſe & douce. Ce fruit dans le commencement, lorſqu'il eſt petit & verd, ſe nomme *cornichon*; on le confit dans le vinaigre pour l'uſage de la cuiſine.

Le concombre eſt plus d'uſage en aliment que comme remede: on a recommandé ſa pulpe appliquée ſur la tête dans la phrénéſie.

Quant à ſa ſemence, c'eſt une des quatre ſemences froides majeures; on en prépare des émulſions rafraîchiſſantes dont on fait uſage dans certaines fievres, dans la néphrétique, l'ardeur de l'urine, &c.

II°. Concombre sauvage. *Cucumis aſininus*; *Cucumis ſylveſtris*, off. *Cucumis ſylveſtris aſininus dictus*, C. B. Pin. 314. Tourn. Inſt. rei herb. *Cucumer elaterii ſylveſtris*, Lobel. adverſ. icon. 646. *Momordica abſque cirrhis*, Linn.

Sa racine eſt longue d'un pied, épaiſſe de deux ou trois pouces, fibreuſe, blanche, charnue, amere, nauſéabonde. Ses tiges ſont rampantes, rudes. Ses feuilles ſont pointues, arrondies, longues de ſix pouces. De l'aiſſelle des feuilles naiſſent des fleurs d'une ſeule piece, en cloche, découpées profondément, en cinq parties, jaunâtres, & parſemées de veines verdâtres. Ses fruits ſont longs d'un pouces & demi ou deux pouces, cylindriques, hériſſés de boſſes, partagées en trois loges, dont les cloiſons ſont minces & remplies d'un ſuc amer. Ses ſemences ſont luiſantes, larges, liſſes, noirâtres.

Cette plante, qui fleurit en été, croît en Italie, en Sicile, dans les pays méridionaux de la France, le long des chemins & dans les décombres.

Toute la plante eſt amere; elle contient beaucoup de ſoufre, de ſel ammoniacal, & un peu de nitre. Séchée & jettée ſur les charbons ardents, elle fuſe & répand une odeur fétide.

Sa racine, mêlée avec de la farine ſéchée au four, eſt très efficace pour réſoudre les tumeurs. Sa décoction dans du vinaigre eſt bonne contre la goute, en qualité de diſcuſſif: en gargariſme, elle appaiſe les douleurs de dents. Le ſuc de cette racine, ou ſon infuſion dans du vin, procure l'évacuation de la bile & de la pituite, & convient ſur-tout aux hydropiques. En poudre, elle ſe donne depuis quinze grains juſqu'à trente. VOGEL.

Son ſuc, exprimé & épaiſſi, a été nommé *élaterion* par les Grecs qui en ont fait beaucoup d'uſage; ils le donnoient à la doſe de dix ou vingt grains avec ſuccès, pour évacuer les eaux des hydropiques; on l'emploie rarement aujourd'hui, & ſeulement à la doſe de demi-grain juſqu'à deux grains.

CONDITS. *Condita.* On donne ce nom aux fruits & aux racines qu'on fait cuire ou entiers ou par parties dans le ſucre pour les garder. Par ce moyen on a eu en vue de préparer pour les malades des médicaments agréables, & de conſerver d'une année à l'autre des remedes qui ſans cela ſe gâteroient. On confit les racines au printemps, qui eſt la ſaiſon où elles ſont plus en vigueur; on prend les fruits dans leur maturité.

Il y a des condits liquides & d'autres ſolides.

Les condits liquides ſont des fruits dont la ſubſtance eſt molle & tendre; leur préparation conſiſte à faire cuire dans un ſyrop les ſubſtances végétales entieres ou coupées par morceaux.

Les condits ſecs ſe font le plus ſouvent de ſemences qui, pour l'ordinaire, ſont plus dures & plus ſeches, ou de l'écorce des fruits. Leur préparation eſt à peu près la même, excepté que la coction en eſt plus longue, &qu'on expoſe ces matieres à l'air froid juſqu'à ce qu'elles ſoient aſſez ſéches pour être douces au toucher; ou bien on les jette dans le ſucre qu'on a fait cuire en conſiſtance d'électuaire, lequel ſert à envelopper les ſemences & les fruits d'une eſpece de croute.

Mais il faut convenir que ces préparations ne ſe font plus guere pour les malades.

CONFECTIONS & ELECTUAIRES. *Confectiones; Electuaria.*

Il n'y a point de compoſitions plus vantées par les pharmaciens galéniſtes que les confections & les électuaires, dans leſquels entrent toutes les richeſſes de la matiere médicale; ils ſe conſervent longtemps, ſe prennent aiſément, & peuvent être ordonnés ſans danger par les ignorants & par les ſçavants. Ces préparations ſe font de beaucoup de ſimples choiſis & de remedes compoſés; mais on

leur a donné bien d'autres noms; les uns à cauſe de leurs vertus alexipharmaques, ont été appellés *antidotes*; les autres, à cauſe de leur extrême amertume, qu'on ne pouvoit ſupporter ſans une grace ſpéciale de la Divinité, ont été nommés *hieres*, c'eſt-à-dire *ſacrés*; & d'autres *opiats*, à cauſe d'une addition d'opium. On donne aujourd'hui le nom d'*opiats* aux ſeuls électuaires magiſtraux, ſoit qu'il y entre ou non de l'opium.

Les électuaires officinaux ſont de deux ſortes, ou ſolides ou liquides.

Comme les électuaires ſolides ſont ſous la forme de tablettes, on les a déſignés ſous ce nom.

L'électuaire liquide eſt d'une conſiſtance plus épaiſſe que le miel.

Les confections les plus célebres ſont celles d'hyacinthe & alkermes; parmi les antidotes, la thériaque tient le premier rang; viennent enſuite le mithridate & l'orviétan. Entre les électuaires altérants, les principaux ſont le diaſcordium & l'opiat de Salomon; entre les purgatifs, ce ſont le lénitif, le diaprun ſimple, le catholicon double.

CONSOUDE. *Conſolida.* On a donné le nom de *conſolida* à pluſieurs plantes auxquelles on a attribué la vertu de conſolider les plaies.

1°. La *grande Conſoude* ou *Oreille d'âne*, dont on donnera la deſcription dans cet article.

2°. La *Bugle* ou *petite Conſoude.* Voyez BUGLE.

3°. La *grande Marguerite* ou *Paquerette.* Voyez MARGUERITE.

4°. La *Brunelle.* Voyez BRUNELLE.

5°. La *petite Marguerite.* Voyez MARGUERITE.

6°. La *Tormentille.* Voyez TORMENTILLE.

7°. La *Verge d'or.* Voyez VERGE D'OR.

8°. Le *Pied d'alouette.* Voyez PIED D'ALOUETTE.

CONSOUDE (GRANDE) *ou* Oreille d'âne. *Sym-*

phytum, *Conſolida major*, C. B. Pin. 259. *Symphytum magnum*, J. B. *Symphytum foliis ovato-lanceolatis decurrentibus*, LINN. *Symphytum foliis ovato-lanceolatis, caule alato*, HALLER, Helvet. 514.

Ses racines ſont épaiſſes, charnues, garnies de pluſieurs fibres, noires en dehors, blanches en dedans, viſqueuſes, gluantes. Ses tiges, qui s'élevent de deux pieds, ſont rudes, velues, aîlées, creuſes. Ses feuilles ſont longues de ſept à huit pouces, velues, rudes, pointues, d'un verd foncé. Au ſommet des rameaux & des tiges naiſſent des fleurs d'une ſeule piece, en entonnoir, légérement découpées en cinq parties, blanches ou purpurines; elles ſont portées ſur un calyce découpé en cinq parties, du centre duquel s'éleve un piſtil long, de même couleur que la fleur; il ſe change en quatre graines luiſantes, noirâtres, qui reſſemblent à la tête d'une vipere.

Cette plante, qui fleurit en été, croît dans les prés, & le long des ruiſſeaux.

Le ſuc des feuilles & des racines eſt fade & mucilagineux; il rougit légérement le papier bleu.

Sa racine eſt employée en médecine comme aſtringente; elle conſolide les plaies & les ulceres, tant en boiſſon qu'appliqué extérieurement ſous la forme de cataplaſme. WEDELIUS (*Amœn. p.* 94.) dit qu'un jeune homme paralytique, après avoir pluſieurs fois pris un bain de fourmis, fut abſolument guéri par un cataplaſme de racine récente de grande conſoude. Réduite en poudre & inſpirée par le nez, elle a arrêté un ſaignement très conſidérable, pour lequel tous les autres remedes avoient été inutiles.

Quoiqu'on ait beaucoup vanté la décoction de cette racine intérieurement contre la dyſenterie, l'hémoptyſie, la phthiſie, l'ulcere des reins & de la

veſſie, les dévoiements, les flueurs blanches, on s'en ſert peu & même point de cette maniere, parceque le mucilage d'où dépend ſa vertu aſtringente eſt ſi épais qu'il peut obſtruer les vaiſſeaux & charger l'eſtomac. Son uſage eſt donc réſervé pour l'extérieur; on la fait entrer non-ſeulement dans les cataplaſmes, mais auſſi dans les emplâtres agglutinatifs. On l'emploie avec ſuccès dans les ruptures des membranes, les hernies, les fractures; on la mêle auſſi, mais en l'enveloppant dans un nouet, avec la matiere d'un lavement pour la dyſenterie, dans la vue d'adoucir & d'émouſſer.

Il faut cependant ordonner cette racine, ou en cataplaſme ou en fomentation avec réſerve. Nous en avons vu de mauvais effets. Après un travail long & laborieux, une femme eut la levre droite prodigieuſement gonflée, tendue & douloureuſe. Le troiſieme jour, ſon accoucheur ordonna à la garde de lui faire des lotions avec une décoction de grande conſoude: après la troiſieme lotion, le gonflement, la tenſion, la douleur augmenterent conſidérablement; il y eut ſuppreſſion des urines. Des lotions faites avec la décoction des herbes émollientes, & des fomentations avec l'huile & le vin firent ceſſer ces accidents, & remirent la partie dans ſon état naturel.

CONSOUDE (PETITE.) *Voyez* BUGLE.

CONTRAYERVA. *Contrayerva & Drakena*, off. *Contrayerva*, Hiſpanorum; ſive *Drakena radix*, CLUS. PARK.

C'eſt la racine d'une plante différemment déſignée par les botaniſtes, & placée par ceux-ci dans un genre, & par ceux-là dans un autre.

Cette plante eſt nommée *Cyperus longus odoratus peruanus*, C. B. Pin 14. *Clematis paſſionis*, ſive *Granadilla affinis*, DALE 257. *Doreſtenia dentaria*

radice, ſphondylii folio, placentâ ovali, Houston, Philoſ. tranſ. nº. 421. an. 1731. *Dorſtenia ſphondylii folio, dentariæ radice*, Plumm. Nov. gener. p. 29. *Dorſtenia ſcapis radicatis*, Linn.

La racine de cette plante, ſelon le P. Plumier, reſſemble beaucoup aux racines du ſceau de Salomon ordinaire & même de la dentaire; car elle eſt écailleuſe & noueuſe, ou elle pouſſe pluſieurs nœuds qui paroiſſent écailleux; elle s'enfonce obliquement dans la terre & y répand beaucoup de fibres branchues qui s'étendent de tous côtés. Enfin elle a un goût brûlant comme celui de la pyrethre ordinaire. Il ſort communément de ſon ſommet cinq ou ſix feuilles, & ſelon Houston, ſix ou huit ſemblables à celles de la berce, quoique beaucoup plus petites, découpées profondément, un peu rudes au toucher, d'un verd brun en deſſous & en deſſus, portées ſur des pédicules de cinq à ſix pouces. Du ſommet de la même racine s'élévent trois ou quatre pédicules (plus longs que ceux des feuilles) leſquels ſoutiennent des fleurs d'une figure particuliere. Chaque pédicule, ſelon M. Linnæus, s'évaſe vers ſon extrémité, & forme une enveloppe commune, unie, anguleuſe, très grande, un peu renflée en deſſous, liſſe & verte, & preſqu'applatie en deſſus, ſur laquelle naît un placenta commun, où ſont logées beaucoup de fleurs très petites qui en occupent le centre; elles ſont entourées de petites écailles noirâtres qui bordent la circonférence. Ces fleurs ſont ſans pétales, elles ont ſeulement un calyce (ou enveloppe particuliere à chaque fleur,) quadrangulaire, concave, plongé dans le placenta, & faiſant corps avec lui, garni de quatre étamines ou filets très courts, dont les ſommets ſont un peu arrondis: l'embryon eſt arrondi ou ſphérique, & porte un ſtyle ſimple & un

ſtigmate obtus. Le placenta devient une ſubſtance charnue dans laquelle ſont nichées à la ſuperficie pluſieurs graines arrondies & pointues, très tendres & très blanches.

Le P. PLUMIER a trouvé cette plante au mois de Juin dans l'iſle de S. Vincent ; elle croît auſſi dans le Pérou & le Méxique, d'où la racine nous eſt apportée par les Eſpagnols.

Cette racine eſt oblongue, mince, noueuſe, fibreuſe, jaunâtre ou rouſſâtre, tirant ſur le rouge en dehors, blanchâtre en dedans, d'une odeur foible aromatique, d'une ſaveur légérement aſtringente & un peu âcre : elle déterge doucement & irrite un peu Elle a une vertu alexitere & roborante. Les auteurs la recommandent ſur-tout comme un ſpécifique dans les fievres malignes peſtilentielles, pourprées, pétéchiales, la petite vérole & les autres maladies des enfants. Mais eſt elle auſſi bonne qu'on le dit contre la palpitation du cœur, les douleurs pleurétiques, la mélancholie, les fievres intermittentes, la dyſenterie, les vers des inteſtins & différents poiſons ? Elle paſſe pour un excellent ſtomachique aſtringent ; elle convient dans les flueurs blanches, la dyſenterie, la diarrhée provenant de relâchement ; on l'a vantée dans la goute & les rhumatiſmes. On la donne en ſubſtance depuis un ſcrupule juſqu'à un gros, & en infuſion depuis demi-once juſqu'à une once.

COPAHU (BAUME DE) *Voyez* BAUME DE COPAHU. tom. I p. 477 *& ſuiv.*

COPAL. Ce mot, dans le langage des Américains, ſuivant PISON & HERNANDEZ, eſt générique, & ſignifie toutes les réſines & les gommes odorantes ; mais en particulier il déſigne une réſine improprement appellée GUMMI COPAL dans les boutiques.

Cette réſine, qu'on a confondue mal à propos avec l'*animé*, eſt ſolide, tranſparente, de la couleur & de la conſiſtance du ſuccin, odorante. Les anciens ne l'ont point connue; elle ne l'eſt que depuis la découverte de l'Amérique; elle eſt ſpécialement apportée de la nouvelle Eſpagne.

Pluſieurs arbres donnent cette réſine; HERNANDEZ en compte & en décrit huit eſpeces. Il nomme la principale *Copalli Quahuitl*, *Copallifera prima*, 45.

C'eſt un grand arbre dont les feuilles, pour la grandeur & la figure, reſſemblent à celles du chêne; mais elles ſont plus longues. Son fruit eſt arrondi & de couleur de pourpre.

Il découle de cet arbre une liqueur blanche, tranſparente, réſineuſe, quelquefois d'elle-même, quelquefois par inciſion; elle ſe ſeche bien-tôt & patoît ſous la forme de petites maſſes.

L'arbre qui donne le copal eſt encore nommé *Rhus obſoniorum ſimilis americana, non ſerrata, foliorum rachi medio alata*, PLUKN. Phyt. 56. f. 1. *Rhus foliis pinnatis, petiolo membranaceo articulato*, RAII, Lugd. bat. 244. *Rhus elatior, foliis impari-pinnatis, petiolis membranaceis articulatis*, GRONOV. Virg. 149.

Le copal étoit employé par les Américains comme parfum; ils le brûloient dans leurs temples.

On le mêle dans les parfums préparés pour les affections froides catarrhales; on lui accorde la même vertu qu'à l'oliban & à l'animé, pour réſoudre & diſcuter les humeurs épaiſſies, & pour fortifier les parties affoiblies: mais on s'en ſert cependant fort peu en Médecine; ſon plus grand uſage eſt d'entrer dans la compoſition des plus beaux vernis.

COQ & POULE domeſtiques. *Gallus & Gallina; Gallus gallinaceus, & Gallina; Gallus caudâ compreſſâ aſcendente*, LINN.

La POULE eſt aſſez connue; on en diſtingue de pluſieurs eſpeces; la plus belle eſt celle de Guinée; mais comme elle ne ſert point en médecine, je n'en parlerai point. La poule s'appelle en latin *Gallina;* le mâle, COQ; le petit, POULET: le coq eſt fort, vigoureux, fier, chaud, très amoureux, ſes yeux ſont perçants, il eſt de tous les volatils celui qui annonce le premier le jour.

Les bouillons & les conſommés faits avec un vieux coq ſont reſtaurants; on les emploie dans la conſomption, à la ſuite des longues maladies; mais s'il s'agiſſoit ſeulement d'entretenir la force, comme dans les aiguës, l'eau de poulet vaudroit mieux.

On applique auſſi ces animaux ouverts vivants dans les maux de tête, afin de relâcher; mais cela n'a pas plus de vertu qu'un petit chien, un pigeon: la *fiente* de coq étoit regardée autrefois comme un excellent réſolutif dans le skirrhe: on ne s'en ſert plus aujourd'hui.

La poule dans ces pays-ci vole peu, elle eſt petite, prend toutes ſortes de nourritures, mais ſpécialement des vers de terre, ce qui les engraiſſe au mieux. La poule eſt d'un grand uſage dans la vie; c'eſt un bon aliment qui corrige les humeurs âcres, qui convient dans les tempéraments chauds, bilieux, mélancholiques, qui eſt contraire aux phlegmatiques & à ceux qui ont l'eſtomac froid; cette chair eſt un peu fade; on peut en uſer en tout temps.

De tous les œufs des volatils ce ſont ceux de poule que l'on doit préférer; c'eſt un très bon aliment, reſtaurant; mais à la longue il nourrit trop,

il échauffe ; les *œufs* ſont un amas de particules nourricieres ; un ſeul contient plus de ces particules qu'une livre de chair. Les œufs ſe digerent très bien, ils conviennent dans la convaleſcence pour réparer des pertes, aux perſonnes foibles, languiſſentes, atrophiées, dont l'eſtomac eſt froid & délabré : de toutes les façons de les apprêter, je préfere les œufs frais à la mouillette ; quand ils ſont vieux, ils deviennent puants, fétides & donnent une très mauvaiſe nourriture. On les emploie alors pour la pâtiſſerie, ce qui n'eſt pas le mieux ; quand le blanc eſt dur, il ſe digere difficilement ; le jaune au contraire ſe digere très bien, & c'eſt ce qu'il y a de plus nourriſſant.

Les *poulets* ſont un très bon aliment, ami de l'eſtomac ; leur chair eſt blanche, tendre, délicate au goût, & nourrit très bien ; cependant ils ſont moins nourriſſants que le coq & les œufs ; il faut les choiſir tendres, en chair, point tros gros ; ils conviennent pour les convaleſcences, & aux tempéraments délicats, on doit les préférer rotis.

En Egypte on fait éclore un millier d'œufs à la fois dans des fours, en graduant la chaleur. Ici c'eſt la poule qui couve les œufs ; mais quand elle couve elle ne pond point d'œufs, ce qui ne laiſſe pas de faire un tort conſidérable ; il ſeroit donc à ſouhaiter de pouvoir faire éclore les œufs comme en Egypte, la ſociété s'en trouveroit bien ; on peut y réuſſir au moyen du fumier de cheval, en prenant les précautions néceſſaires.

La *graiſſe* de poule eſt émolliente, relâchante, comme les autres graiſſes animales ; ſa fiente n'a rien de particulier.

La *coquille* d'œuf, a-t-on dit, bouillie & infuſée dans du vin, fait un bon diurétique, apéritif, inci-

ſif & fondant, propre dans l'hydropiſie, la gravelle & pour fondre la pierre; mais j'y ai peu de foi : la coquille d'œuf en poudre, réduite en trochiſques avec de l'eau, fait un abſorbant; calcinée & pulvériſée, elle eſt pénétrante, inciſive; elle entre dans la compoſition du lithontriptique de Mademoiſelle Stephens; elle eſt bonne ainſi préparée pour fondre & atténuer, quand on a ſoupçon de pierre; on l'emploie auſſi à l'extérieur dans les ulceres blaffards; la coquille d'œuf s'amollit dans les acides, de façon que ſi vous mettez un œuf un certain temps dans du vinaigre, la coquille devient ſi molle, qu'on pourroit paſſer l'œuf par le col d'une bouteille.

Les coquilles d'œuf ſont abſorbantes, & ſe prennent depuis un ſcrupule juſqu'à un demi-gros. On les ajoute dans les poudres dentifriques, pour nétoyer & blanchir les dents. Les anciens leur avoient déja attribué une vertu lithontriptique; AVICEN. *l. 3. fen,* 18. *tr.* 2. *c.* 19.

Le *blanc d'œuf* ſert dans les arts & en médecine; on l'emploie pour clarifier les ſyrops, le vin & le petit-lait; à l'extérieur on l'emploie comme adouciſſant dans les inflammations, ſur-tout des yeux; on l'emploie ſeul ou avec d'autres drogues; le blanc d'œuf cuit ou expoſé à l'air devient tranſparent comme du cryſtal.

Le *jaune d'œuf* eſt d'un meilleur uſage que le blanc; il réchauffe, il eſt reſtaurant; on l'ordonne avec ſuccès dans la dyſenterie, pour abſorber les âcres : on les donne dans des lavements pour adoucir & reſſerrer; c'eſt un bon adouciſſant dans les maladies de poitrine, on en fait le lait de poule qui eſt fort uſité dans la toux, chaleur, crachement de ſang, phthiſie, dans les urines louches, dans les diſpoſitions à la phlogoſe : à l'extérieur, on fait en-

trer le jaune d'œuf comme un émollient & réſolutif, dans le cataplaſme de mie de pain ; on le mêle avec la térébenthine pour faire le digeſtif ſimple. En pharmacie, on préfere le jaune d'œuf aux huiles pour diſſoudre les réſines, comme le camphre ; par ſon moyen, l'on mêle les réſines avec telle ſubſtance que l'on veut. C'eſt une erreur ridicule de croire qu'un homme qui mangeroit des jaunes d'œufs d'habitude tomberoit en pourriture ; il feroit ſeulement trop d'humeurs.

Dans les maladies aiguës, on donne l'eau de poulet ſimple pour toute nourriture : elle eſt adouciſſante & paſſe légérement ; mais elle peut s'aigrir, s'il y a des aigres dans l'eſtomac ; ou bien on remplit le ventre du poulet de ſemences froides, ce qui eſt très bon, les matieres animales ſont corrigées par les matieres végétales ; mais avec cela je préférerois, à ces ſortes d'eaux de poulet, les décoctions de quelques plantes appropriées, telle que la décoction d'orge.

On dit que la *tunique intérieure de l'eſtomac* de la poule, bien nétoyée, ſéchée & pulvériſée, guérit les douleurs néphrétiques, appaiſe la dyſurie, & remédie à l'incontinence d'urine. VOGEL.

COQ DES JARDINS ; Plante. *Voyez* MENTHE.

COQUELICOQ. *Voyez* PAVOT ROUGE.

COQUELOURDE ; Pulſatille ; Paſſe-velours. *Pulſatilla*, off. *Pulſatilla folio craſſiore & majore flore*, C. B. Pin. TOURNEF. Inſt. rei herb. *Pulſatilla purpurea cœruleave*, J. B. *Herba venti*, TRAG. *Pulſatilla foliis decompoſitis pinnatis, flore nutante, limbo recto*, LINN. *Anemone tubis caudatis, imis foliis duplicato pinnatis, multifidis ſuperioribus anguſtiſſimis*, HALLER, Helvet. 333.

Sa racine eſt longue & quelquefois groſſe comme

le doigt, ſimple ou diviſée en pluſieurs têtes, garnie de chevelus à ſon collet, noire, d'une ſaveur un peu amere. Ses feuilles ſont finement découpées, velues, âcres, brûlantes. D'entre ces feuilles ſort une tige d'environ un pied de haut; elle eſt ronde, creuſe, couverte d'un duvet épais, ſimple, ſans feuilles, excepté vers le haut au-deſſous de la fleur : elle eſt à ſix pétales, oblongs, pointus, en roſe, purpurins; du milieu s'éleve un piſtil entouré d'étamines jaunes, lequel devient un fruit arrondi, chevelu, compoſé de pluſieurs graines, terminées par une queue barbue comme une plume.

Cette plante croît dans les terreins pierreux, incultes, ſecs, élevés. Elle ſe cultive auſſi dans les jardins, à cauſe de la beauté de ſa fleur qui paroît au commencement du printemps.

On met la coquelourde au nombre des plantes inciſives & vulnéraires; elle eſt ſi âcre cependant qu'elle excite ſur la peau où on l'a appliquée des veſſicules; ſon eau diſtillée cauſe le vomiſſement, & ſon ſyrop même ne ſe prend pas ſans inconvénient, comme en a été témoin HELVINGIUS *p.* 86. qui blâme l'uſage qu'on fait communément de cette plante en Pruſſe, dans les maladies du poumon.

Il ne faut donc point s'en ſervir intérieurement, mais ſeulement à l'extérieur; ſes feuilles & l'eau diſtillée qu'on en tire détergent les vieux ulceres; ſéchée & miſe en poudre, elles font l'effet d'un ſternutatoire; ce qui donne lieu de croire à M. TOURNEFORT que la coquelourde convient dans les maladies ſoporeuſes.

COQUELUCHON. *Voyez* ACONIT BLEU.

COQUERELLE *ou* COQUERET. *Voyez* ALKEKENGE.

COQUES

COQUES DU LEVANT. *Cocci Orientales*, Tab. *Cocculæ*, off. *Cuculi fructus ſolani furioſi in Ægypto*, Cord.

C'eſt une petite baie de la groſſeur de celle du laurier, mais plus ſemblable pour la forme à un rein, ridée par dehors, & entourée d'une eſpece de couture, & d'un goût amer. Pomet dit qu'elle eſt d'une couleur rougeâtre en deſſus, & attachée à la plante par une petite queue de même couleur.

L'arbre, qui la produit, eſt nommé *Meniſpermum foliis cordatis retuſis mucronatis*, Linn. Mat. med. 175. *Natſiatam*, Rheed. Hort. Malab. in quo figura delineatur, vij. t. j. f. 1. [An *Arbor ariſtolochiæ foliis, maderaſpatana, fructu parvæ medicæ ad inſtar convoluto* Pluknet. Almag. 43. t. 13. f. 2.] Ses feuilles ont la figure d'un cœur; ſes fleurs ſont blanches, diſpoſées par bouquets, & compoſées chacune de cinq pétales.

Ces baies ſont d'une ſaveur amere & d'une qualité vénéneuſe, ce qui fait qu'elles ne ſont point employées intérieurement. Elles peuvent ſervir à prendre du poiſſon qu'elles enivrent. Codronchius, dans un Traité ſur ces coques du Levant (*de baccis orientalibus*, 1729. *in*-4°.) dit qu'il a ſouvent éprouvé qu'une petite quantité de leur poudre mélée avec du ſain-doux, une pomme cuite ou autre ſubſtance de même nature & appliquée ſur la tête des enfants, étoit beaucoup plus efficace pour faire mourir les poux que le ſtaphis-aigre, & moins dangereux que le mercure.

COQUILLES D'HUITRES. *Voyez* Huitres.

Coquilles de limaçons. *Voyez* Limaçons.

Coquilles d'œufs. *Voyez* Coq.

CORAIL. *Corallium*; Κοραλλιον & Λιθόδενδρον, Dioscor. On en diſtingue de pluſieurs eſpeces par

rapport à ſa hauteur, à la diviſion des branches; & à ſa couleur ſpécialement : il y en a de rouge, de blanc, de noir; mais ce dernier n'eſt point d'uſage en Médecine.

I°. Corail blanc. *Corallium album oculatum*, off. J. B. *Madrepora ſimplex ramoſa, ramis teretibus lævibus tabuloſis, lamellis integris*, Linn.

II°. Corail rouge. *Corallium rubrum*, C. B. Pin. *Millepora rubra, ſtriis obſoletis flexuoſis*, Linn.

Le corail reſſemble à une plante & a été longtemps regardé comme une véritable plante marine : avec cette exception, qu'on en tiroit avec le ſecours de la chymie les mêmes principes que du regne animal. Cette ſubſtance eſt dure comme de la pierre, branchue, recouverte d'une croute tartareuſe; tant qu'elle demeure ſous l'eau, elle eſt molle & muqueuſe; ce n'eſt qu'à l'air extérieur qu'elle durcit. Pluſieurs phyſiciens ſoutiennent cependant qu'elle ſort dure de la mer.

On le trouve dans la Méditerrannée, la mer Baltique & d'autres mers du Nord.

Il y a quatre-vingts ans que le comte de Marſigli étant ſur le bord de la mer Méditerranée, découvrit des fleurs au corail; il dit qu'elles s'épanouiſſoient dans l'eau, qu'elles avoient pluſieurs pétales, du milieu deſquels s'élevoit un piſtil, & que ces fleurs ſe ſéchoient ſitôt que que le corail étoit tiré de l'eau : ce ſyſtême fut embraſſé généralement, tant par rapport à ſa nouveauté qu'à cauſe de l'auteur.

En 1727, M. Peyſſonnel, médecin de Marſeille, contredit les obſervations de ce comte; cet auteur n'avoit pas grand crédit, ſon ſentiment demeura dans l'oubli environ ſept à huit ans, juſqu'à ce que M. de Juſſieu le jeune, voyageant ſur

les côtes de Normandie, eût l'occaſion de s'aſſurer que le corail étoit la maiſon d'une eſpece de polype ; il en ſort pour chercher ſa nourriture, & les fleurs prétendues du comte de Marſigli ſont les petites pattes de ce poiſſon. Pour s'en aſſurer, M. de Juſſieu mit du corail nouvellement tiré de la mer dans un bocal rempli d'eau de mer, & il a eu la facilité d'obſerver que ce ſont les pattes que ce poiſſon tire, & qu'elles rentrent pour peu qu'on les touche.

M. Ellis, *Nat. Hiſt. of the Corallin*, eſt du même ſentiment ; il a depuis été contredit par Ginanni, *Opere poſthume*, & par de Baillou, *Mem. dell. ſociet. Columb.* I. n. 7. qui diſent n'avoir pu parvenir à trouver les polypes du corail.

Le Corail naît dant la mer, il eſt attaché par une baſe fort menue à différents corps ſolides, tels que des pierres, des coquillages, des os d'animaux & d'autres ſubſtances tombées au fond de la mer. On conſerve dans le cabinet de l'Inſtitut de Bologne une marcaſſite où eſt attachée une branche de corail.

On le pêche avec des filets, il faut le choiſir d'un beau rouge : il eſt abſorbant & aſtringent : avec les groſſes branches on fait des hochets pour les enfants ; les trochiſques de corail faits avec du corail en poudre & de l'eau roſe, ſont abſorbants, un peu aſtringents, ainſi que le ſel & le magiſtere de corail, qui ne ſont autre choſe que du corail diſſous dans du vinaigre, puis précipité.

La teinture de corail ſe tire avec l'eſprit de vin ; on l'y laiſſe infuſer juſqu'à ce qu'il ait pris un beau rouge. Cette teinture eſt preſque ſans vertu, je ne m'en ſers pas. Le ſyrop de corail qui ſe prépare en faiſant infuſer du corail avec du ſuc de berbéris, puis en y ajoutant du ſucre, eſt très vanté pour

la diarrhée, les dyſenteries, les hémorrhagies, les pertes des femmes, les flueurs blanches, la chaude-piſſe, le crachement de ſang; autant de ſuppoſitions gratuites.

CORALLINE. *Corallina*, off. Βρύον θαλάσσιον, Dioscor. & Galen. *Corallina*, J. B. *Muſcus Coralloides ſquamis loricatus*, C. B. Pin. 364. *Sertularia ramis teretibus, articulis cylindraceis lapideis æqualibus*, Linn.

Ainſi que le corail, pluſieurs phyſiciens mettent la coralline au nombre des ſubſtances animales & l'excluent du regne végétal, où elle occupoit une place comme plante marine.

Elle a un très grand nombre de rameaux grêles, fragiles, genouillés; ſa ſubſtance extérieure ſemble être compoſée d'un limon blanchâtre, auſſi dure que la pierre, tantôt blanche, tantôt rougeâtre, jaunâtre, cendrée, noire, quelquefois de couleur herbacée; d'une odeur nauſéabonde, d'une ſaveur ſalée, déſagréable. Elle craque ſous les dents comme de petites pierres, & ſe réduit facilement en poudre, en la froiſſant entre les doigts : elle n'a guere qu'un pouce & demi ou deux de hauteur.

La coralline ſe trouve ſur les rochers de la mer, attachée ſur de petites pierres, ſur des coquillages, ſur le corail, ſur d'autres productions marines. Sous l'eau, dit M. Vogel, la coralline eſt tenace; elle eſt compoſée d'articulations ſolides unies par une eſpece de nerf qui les traverſe : ſortie de l'eau & ſéchée, elle ſe broie aiſément, ſon nerf étant fragile.

Avant que d'employer la coralline comme remede, on lui donne une préparation; on la lave pluſieurs fois dans de l'eau chaude; on la laiſſe ſécher enſuite, & on la réduit en poudre très fine, qu'on humecte avec un peu d'eau, afin d'en compoſer des trochiſques.

Son uſage eſt très fréquent pour tuer les vers des inteſtins ; elle ſe donne depuis un ſcrupule juſqu'à un gros ; mais on en diminue la doſe pour les enfants. On la recommande auſſi comme aſtringente contre les flux de ventre & de ſang, & contre la ſaburre acide de l'eſtomac.

CORBEAU. *Corvus*, off. *Corvus ater, dorſo cæruleſcente*, Linn.

Cet oiſeau a environ vingt-cinq pouces de long depuis le bout du bec juſqu'à l'extrémité de la queue ; l'étendue des deux aîles, quand elles ſont déployées, eſt de quatre pieds ; ſon bec eſt gros, robuſte, pointu, fort noir ; la mâchoire ſupérieure légérement crochue, l'inférieure droite, la langue large, fendue en deux, hériſſée ; la prunelle entourée comme d'un double cercle, dont l'extérieur eſt d'un cendré blanc & l'intérieur d'un cendré brun ; les narines couvertes de poils un peu roides, tout le corps noir, avec une certaine couleur bleue luiſante qui ſe remarque ſur-tout à la queue & aux aîles ; le ventre d'une couleur plus claire, tirant un peu ſur le brun ; le milieu du dos revêtu ſeulement d'un duvet, les longues plumes des épaules couvrant tout le dos ; la queue longue, compoſée de douze pennes : les ongles ſont crochus, grands, principalement ceux de derriere, le doigt extérieur lié à celui du milieu preſque juſqu'à la premiere articulation.

Le corbeau ſe nourrit de tout ce qu'il trouve, de grains, d'inſectes, de charogne ; il ſupporte facilement toutes les variations de l'air, & ne craint ni le froid, ni le chaud. Il fait ſon nid ſur les arbres les plus élevés ou dans de vieilles tours fort hautes : il s'apparie au commencement du printemps ; la femelle pond quatre, cinq & quelquefois ſix œufs, qui ſont d'un verd pâle tirant ſur le bleu, parſemé

de taches & de raies noirâtres. Il vit long-temps ; il eſt hardi, ſon vol eſt peſant ; mais il a l'odorat très fin.

Le corbeau contient beaucoup de ſel volatil & d'huile. Comme il ſe nourrit de charogne, ſa chair eſt de mauvaiſe odeur & ne ſe mange point.

On a dit que les petits corbeaux & le cerveau des grands étoient bons contre l'épilepſie. ETMULLER vante comme un ſpécifique contre l'épilepſie la cendre des petits corbeaux calcinés au ſortir du nid ; on en fait prendre un gros deux fois le jour dans de l'eau diſtillée de caſtoréum. GABELKOVERUS prétend que les *œufs* de corbeau ſont bons contre la dyſenterie.

CORDIAUX. *Cardiaca medicamenta.* On a donné ce nom aux remedes qu'on a cru réveiller les forces du cœur ; mais, dit un ſçavant profeſſeur, il n'y en a point qui agiſſent immédiatement ſur ce viſcere. On doit donc entendre par *cordiaux* les remedes qui réveillent l'oſcillation des ſolides, & qui raniment la circulation, en donnant de la fluidité au ſang. Les oſcillations du cœur & des arteres languiſſent par le défaut d'eſprit & de l'action dans les parties ſolides, & par l'épaiſſiſſement des fluides, qui réſiſtent trop à la force impulſive des ſolides ; pour lors, il ſe fait une eſpece de repos, le pouls eſt éteint, la ſueur froide ſe dégage des pores de la peau, & les forces s'anéantiſſent ; il faut donc alors des ſecours vifs pour donner du branle aux ſolides, pour diviſer & atténuer avec promptitude les fluides épaiſſis, pour procurer une prompte ſecrétion & diſtribution des eſprits animaux, & pour redonner du reſſort aux ſolides & de la mobilité aux fluides ; par-là on rappelle les malades pour ainſi dire à la vie. Les cordiaux, qui abondent en parties volatiles & aromatiques très dé-

gagées, ne ſont-ils pas propres pour procurer ces effets? Les cordiaux & les alexipharmaques ne different pas beaucoup, à moins qu'on ne choiſiſſe pour cordiaux ceux des alexipharmaques dont l'action eſt plus prompte, & dont les parties volatiles ſe dégagent plus vîtement.

Il eſt bon de remarquer, au ſujet des cordiaux, que c'eſt par leurs parties volatiles qu'ils agitent la maſſe du ſang, & que, par les ſecouſſes qu'ils donnent aux ſolides, ils les obligent à ſe contracter avec plus de force. Ainſi ils ne peuvent pas convenir, lorſque les forces ſont plutôt étouffées qu'éteintes, comme dans la pleuréſie, l'orgaſme ou rareſcence des humeurs, dans le ſpaſme des ſolides.

Les meilleurs cordiaux ſeront dans la plénitude, la ſaignée & les évacuants; dans l'orgaſme, les rafraîchiſſants & les coagulants; & dans le ſpaſme des ſolides, les antiſpaſmodiques & les narcotiques. Si l'abattement, les foibleſſes & les défaillances viennent d'inanition, comme il arrive après les grandes évacuations critiques ou excitées mal-à-propos, les reſtaurants y remédieront; ou ſi elles dépendent de la diſſolution des fluides, les incraſſants pour lors deviendront cordiaux.

L'effet des cordiaux doit être prompt, puiſqu'ils raniment les forces ſur-le-champ, & que leur action n'eſt pas de durée; car ſi les forces abattues demandent du ſecours d'une nature différente des cordiaux proprement dits, ces ſecours à la vérité donnés à propos peuvent réveiller l'action & la ſécrétion des ſolides & des fluides, & faire la fonction de cordiaux; mais on ne doit pas pour cela les confondre avec les cordiaux, d'abord que leur action ſera différente, & ne ſera pas ſi prompte ni ſi vive.

Les cordiaux ſont :

Les racines d'acorus.
d'angélique.
d'impératoire.
de ſerpentaire.
de zédoaire.
Le nard indien.
Les feuilles d'*alleluia*.
de chardon bénit.
de méliſſe.
de menthe.
de ſcabieuſe.
de ſcorſonnere.
Les fleurs de bourrache.
de bugloſe.
d'œillet.
de violette.
Les ſemences de chardon bénit.
Les baies de genievre.
Les écorces de citron.
de limon.
d'orange.
Les vins en général.
Ceux d'Eſpagne en particulier.
L'eau-de-vie.
L'eſprit de vin.
La cannelle.
Le *caſſia lignea*.
L'écorce de Winter.
Le kermès.
L'ambre.
Le muſc.
L'eau de bourrache.
de bugloſe.
de chardon bénit.
de fleurs d'orange.
de méliſſe.
de menthe.
de noyer.
de ſcabieuſe.
de ſcorſonnere.
L'eau de cannelle ordinaire.
de cannelle orgée.
divine ou admirable.
impériale.
de méliſſe.
de la reine de Hongrie.
thériacale compoſée.
La teinture de girofles.
Les gouttes d'angleterre.
anodynes de Sydenham.
minérales anodynes d'Hoffman.
L'eſprit de ſel ammoniac.
L'eau de luce.
Le lilium de Paracelſe.
L'huile de cannelle.
Le ſel d'Angleterre.
volatil de viperes.
Le kermès minéral.

CORIANDRE. *Coriandrum*, off. *Coriandrum majus*, C. B. Pin. 158. Tournef. Inſt. rei herb. *Coriandrum fructibus globoſis*, Linn.

Sa racine eſt ſimple, menue, blanche, garnie de quelques fibres : ſa tige eſt ſimple, grêle, cylindrique, liſſe, remplie de moëlle, elle eſt branchue

& s'éleve d'un pied & demi. Ses feuilles inférieures ſont arrondies, dentelées ; les ſupérieures découpées plus profondément, & diviſées en lanieres fort étroites. Au ſommet des rameaux naiſſent en paraſol, des fleurs en roſe à cinq pétales inégaux, d'une couleur blanche purpurine ; ſon calyce ſe change en deux graines qui, jointes enſemble, forment une ſphére entiere, vertes d'abord, & enſuite d'un jaune pâle.

Cette plante ſe cultive dans les jardins ; dans l'Alſace on la ſeme dans les champs ; elle fleurit en été.

Ses ſemences toutes fraîches ont une odeur forte qui attaque en quelque façon le cerveau & les nerfs ; c'eſt pourquoi on ne s'en ſert en médecine que lorſqu'elles ſont ſeches & qu'elles ont inſenſiblement perdu de cette odeur. On les met au nombre des remedes ſtomachiques, carminatifs & céphaliques.

On croit que la coriandre eſt ſpécifique contre le vertige, employée en épithême ou autrement ; qu'elle augmente la mémoire, qu'elle fortifie l'eſtomac & les inteſtins, qu'elle appaiſe la cardialgie & les douleurs de dents, qu'elle expulſe le ver ſolitaire (*tænia*), qu'elle diſſipe les vents & les flatuoſités. D'autres la recommandent auſſi pour la fievre quarte. On la prend ordinairement confite dans le ſucre, ou dans des infuſions vineuſes ; elle entre rarement dans les décoctions. DIOSCORIDES dit que, ſi l'on en fait trop d'uſage, elle affecte le cerveau.

Extérieurement elle eſt diſcuſſive, & eſt vantée contre les inflammations & les écrouelles.

L'eſpece que C. BAUHIN appelle *Coriandrum minus teſticulatum*, C. B. Pin. 16. & qui croît abondamment en Italie, répand une odeur bien plus

forte & très désagréable, laquelle porte à la tête des passants, mais sur-tout dans les temps de pluie. SEGUIER, *Veronens.* ij, p. 23.

CORMIER. *Voyez* SORBIER.

CORNACHINE (POUDRE) *Voyez* SCAMMONÉE.

CORNE de bœuf. *Voyez* BŒUF.

CORNE de cerf; ses différentes préparations. *V.* CERF.

CORNE de pied de cheval. *Voyez* CHEVAL.

CORNE de pied d'âne. *Voyez* ANE.

CORNE-DE-CERF. Plante. *Voyez* CRESSON SAUVAGE.

CORNEILLE. *Cornicula; Cornix.*

Oiseau qui est plus petit que le corbeau. Elle a le bec, les pieds & les jambes noires aussi-bien que tout le reste du corps. Elle fréquente le bord de la mer & des rivieres, les bois, les campagnes, & se nourrit de tout ce qu'elle trouve. Elle fait son nid au haut des arbres; ses petits sont bons à manger.

Cette espece d'oiseau vole toujours de compagnie; son vol est prompt.

PLINE dit que la cervelle de la corneille, cuite & prise en nourriture, est bonne pour dissiper les douleurs de tête. On lit dans ALBIN (*tom.* ij. *n°.* 21.) que le foie & le cœur sont un excellent remede contre le mal caduc; il faut les réduire en poudre, en donner un scrupule au malade dans un verre d'eau de cerises noires, adouci de syrop de pivoine. L'auteur dit que ce remede a été éprouvé avec succès sur une dame.

CORNEILLE; Lysimachie; Souci d'eau; Perce-bosse *ou* Chasse-bosse. *Lysimachia*, seu *Lysimachion luteum*, off. *Lysimachia lutea majorque.* DIOSCOR. C. B. Pin. 145. TOURNEF. Inst. rei herb. *Lysimachia*

lutea, J. B. *Lyſimachia foliis lanceolatis, caule corymbo terminato*, LINN.

De ſa racine, qui eſt rampante & rougeâtre, s'élevent à deux ou trois pieds pluſieurs tiges droites, cannelées, velues, noueuſes; ſes feuilles, placées à l'endroit des nœuds, ſont oblongues, pointues, ſemblables à celles du ſaule à large feuille, d'un verd brun en deſſus, blanchâtres & lanugineuſes en deſſous. Au ſommet des branches naiſſent des fleurs en roſette, jaunes, ſemblables à celles du millepertuis, inodores, d'une ſaveur aigre. A ces fleurs ſuccedent des fruits ordinairement ſphériques dans leſquels ſont contenues des graines aſſez menues, & d'une ſaveur aſtringente.

Cette plante, qui fleurit en Juin & en Juillet, croît ſur le bord des ruiſſeaux & des foſſés, elle ſe trouve communément dans les environs de Paris.

On fait uſage de la décoction de cette plante ou de ſes feuilles ſéchées contre la dyſenterie, les regles immodérées & les autres hémorrhagies. Sa décoction entre dans les gargariſmes vulnéraires déterſifs contre les petits ulceres de la bouche.

Extérieurement & en cataplaſme, elle nétoie les ulceres & les conſolide; elle eſt bonne contre le charbon & le bubon peſtilentiel.

CORNIER *ou* CORNOUILLER. *Cornus*, off. *Cornus hortenſis mas*, C. B. Pin. 447. *Cornus ſativa*, J. B.

Cet arbre eſt de grandeur médiocre, fort branchu, & revêtu d'une écorce rougeâtre ou cendrée, raboteuſe. Ses feuilles ſont liſſes, larges, pointues, veinées, unies, d'un verd foncé. Ses fleurs, qui paroiſſent au commencement du printemps avant les feuilles, naiſſent ſur les rameaux au nombre de ſix, huit ou dix; elles ſont en roſe, compoſées de

quatre pétales jaunes & d'étamines jaunâtres très fines. Il leur ſuccede des fruits oblongs approchants de l'olive, mais moins gros, mous, charnus, verds d'abord, enſuite rouges, quelquefois de couleur de cire; dans leur maturité, acides, doux & agréables, avec un peu d'aſtriction. Ces fruits contiennent un noyau oblong qui renferme une petite amande douçâtre. Le peuple mange volontiers ce fruit qu'on nomme *Cornouille* ou *Corne* (*Cornum*); il rafraîchit & reſſerre; ſon ſuc rougit la teinture de tourneſol.

Les cornouilles conviennent dans les flux de ventre, les regles & les hémorrhoïdes trop abondantes. On prépare avec le ſuc de ces fruits & du ſucre une eſpece de gelée agréable qu'on fait cuire en conſiſtance de cotignac; elle eſt agréable & ſe donne dans les flux de ventre & la dyſenterie. On fait auſſi avec ces fruits un vin aſtringent qui eſt propre dans les mêmes maladies.

Appliquées ſous la forme de cataplaſme ſur la région de l'eſtomac, les cornouilles arrêtent le vomiſſement; appliquées ſur le ventre, elles arrêtent le flux de ventre & les regles trop abondantes.

CORROBORATIFS. *Corroborantia medicamenta.* Remedes qui fortifient. Ils ne ſont pas autres que ceux dont il a été parlé ſous le nom de CORDIAUX & d'ALEXITERES. *Voyez* ces mots.

CORROSIFS. *Corroſiva, corrodentia medicamenta.* Ce ſont toutes les ſubſtances qui, appliquées ſur une partie, font élever des cloches ſur la peau, la brûlent & produiſent une eſcare; ces remedes ſont de deux eſpeces.

La premiere eſpece comprend les veſſicatoires; la ſeconde comprend ceux qui ſur-le-champ produiſent inflammation & gangrene.

La plupart des corroſifs tirés du regne végétal

ont été rangés par tous les auteurs parmi les purgatifs, les ſternutatoires, les déterſifs ſimples & les vulnéraires déterſifs, & en effet, un remede ne peut détruire les mauvaiſes chairs, comme font les déterſifs, qu'en empêchant leur régénération : or, pour empêcher leur régénération, il faut les faire mourir : pour les faire mourir, il faut détruire l'organiſation, y produire eſcare ; or c'eſt l'effet des corroſifs & cauſtiques ; donc les déterſifs ſont à juſte titre regardés comme cauſtiques, & la ſeule différence qu'il y aura entre eux, c'eſt que les déterſifs agiſſent d'une maniere plus inſenſible. C'eſt donc mal à propos qu'on les a appellés déterſifs, puiſque leur premier effet eſt de ronger & de détruire.

On met dans cette claſſe toutes les plantes qui, ſoit à l'intérieur, ſoit à l'extérieur, ſont capables de produire une vive inflammation, enfin une eſcare ; elles agiſſent par un principe âcre, mordicant, de la nature des ſalins alkalins, à la différence ſeule que ce principe ſe trouve mitigé dans ces plantes par une certaine quantité d'huile & de terre ; la ſaveur de toutes ces plantes eſt acerbe & brûlante.

Si-tôt qu'un tel principe eſt admis dans nos veines, il agit ſur les nerfs, ils entrent en ſpaſme, le mouvement tonique devient outré, les vaiſſeaux ſe trouvent étranglés, le ſang n'y trouve plus ſon paſſage libre, la circulation manque dans la partie, elle tombe enfin en gangrene ; mais il faut remarquer que la gangrene n'eſt pas toujours de la même eſpece ; les corroſifs ou cauſtiques minéraux cauſent toujours la gangrene ſeche ; les végétaux au contraire produiſent la gangrene humide, & les uns & les autres n'excitent jamais la gangrene ſans avoir auparavant occaſionné inflammation ;

c'eſt ce qui ſe prouve & par l'expérience & par la raiſon.

Secondairement, les cauſtiques ſont ſternutatoires, vomitifs, purgatifs majeurs, & des poiſons, puiſqu'ils produiſent la gangrene en ſi peu de temps; tels ſont le vitriol, le ſublimé corroſif & l'arſenic; mais les plantes n'agiſſent pas ſi vivement que les cauſtiques tirés du regne minéral, & ainſi elles ſont beaucoup de temps à exciter le *momentum* d'une partie, & à y produire inflammation.

Puiſque les corroſifs ſont des poiſons, ſi quelqu'un en avoit pris, le traitement ſeroit le même que pour le ſublimé corroſif, c'eſt-à-dire, des huileux, des mucilagineux, glaireux, du lait & de l'eau : cependant quoique ces remedes empâtent, embarraſſent le principe des cauſtiques minéraux, il n'en eſt pas tout-à fait de même de celui des végétaux, parceque le principe de ces plantes eſt en partie réſineux, il ſe colle aux inteſtins y agit avec beaucoup de violence; il faut donc néceſſairement avoir recours aux acides qui ſont ſpécifiques dans ce cas; ainſi dès que, pour avoir pris de ces plantes, une perſonne reſſent une chaleur vive dans l'eſtomac, que la gorge & la langue ſont ſeches, que la ſoif eſt dévorante, le ventre bouffi, des envies d'aller à la ſelle, des convulſions, des ſyncopes, il faut au plutôt lui adminiſtrer les huileux, les mucilagineux, enfin les acides, ſoit minéraux, ſoit végétaux; en même temps, on lui applique des cataplaſmes émollients ſur le ventre, on lui donne des lavements de même genre.

Les corroſifs & les cauſtiques ſont employés pour ouvrir des cauteres, quand il s'agit de détourner une fluxion, de rappeller une évacuation ſuppri-

mée, ou d'y ſuppléer ; mais comme les corroſifs ou cauſtiques végétaux produiſent une gangrene humide qui peut s'étendre, on peut, ſans crainte de ſe tromper, aſſurer qu'ils ne conviennent point dans ce cas, & qu'on doit leur préférer les cauſtiques minéraux : mais en récompenſe les végétaux cauſtiques l'emportent ſur les minéraux, lorſqu'il s'agit de détruire les chairs fongueuſes, & baveuſes d'un vieil ulcere : de plus, quelques-uns ſont de très bons fondants pour les tumeurs dures & ſquirrheuſes ; *voyez* auſſi les articles FEU, CAUSTIQUES, ESCAROTIQUES, &c.

Les principales ſubſtances corroſives ſont :

L'alun.
L'arſenic.
Le beurre d'antimoine.
La cendre gravelée.
La clématite.
La coquelourde.
L'eau forte.
L'euphorbe.
Le laurier ceriſe.
La moutarde.
L'ortie grieche.
La pierre infernale.
la renoncule.
Le ſublimé corroſif.
La tithymale.
La thymelée.
Le vitriol calciné, &c.

COSMETIQUES. Κοσμητικὰ φάρμακα ; *Coſmetica medicamenta.* On donne ce nom aux fards & aux drogues qui ſervent à embellir la peau, à l'entretenir douce & unie, & à conſerver le teint frais.

Tels ſont :

Les eaux de fleurs de feves.
de fraiſes.
de lys.
de myrte ou d'ange.
de nénuphar.
de petite pimprenelle-ſaxifrage.
Les eaux de fleurs de ſceau de Salomon.
de ſabine.
Le baume de Judée préparé.
Le beurre de cacao.
Le borax.
Le carmin.
L'eau de pluie dans laquelle

on a cohobé trois ou quatre fois des feuilles fraiches de belle hépatique.
L'eau distillée, & les fécules d'arum ou pied de veau.
L'eau distillée de *bella dona*.
Le fiel de bœuf préparé.
L'huile d'amandes douces.
L'huile exprimée des graines de citrouille.
Le lait virginal.
Les magisteres de bismuth.
de Jupiter.
de Saturne.
Le marc des amandes ameres.
Les perles préparées.
Les pommades qu'on en compose.
Le talc préparé.
La teinture de benjoin.
Le suc de limons.
Le verjus.
L'eau de fleurs de sureau.
de chaux.
L'esprit de vin camphré.
Les mucilages.
Le blanc de baleine.
L'os de séche.
Le soufre.
L'alun.
La ceruse.
La litharge.
Les cerats.
Les pommades.
Le sel & le vinaigre de Saturne.
L'huile de tartre par défaillance.
de myrrhe

COSTUS. Les anciens sous ce nom ont donné la description d'une racine qui ne paroît pas convenir à celle qui se trouve aujourd'hui dans les boutiques, & dont la plante est appellée *Tsiana Kua*, RHEED. Hort. Mal. *Ponvo bramanum, Costus iridem redolens, seu indicus*, C. B. *Paco Caatinga Brasilienſibus*, MARCG.

La racine récente est blanche, tubéreuse, fongueuse, tendre, fibrée, remplie d'un suc aqueux. Il s'en éleve plusieurs tiges de trois ou quatre pieds, cylindriques, grosses comme le doigt, luisantes, lisses, noueuses, de couleur de sang, vertes en dedans. Près des nœuds sortent des feuilles étroites, longues de dix à douze pouces, pointues, nerveuses, creusées en gouttieres, molles, succulentes, luisantes & vertes. La tige qui porte des fleurs, dit M. LINNÆUS, est terminée par une tête écailleuse dont les écailles, qui ne tombent pas, sont ovales, obtuses, concaves, & ne renferment cha-

cune

cine qu'une fleur : ces écailles ſont d'un rouge de corail dans le Malabar, & vertes dans les jardins d'Europe. De chaque écaille ſort une ſeule fleur dont le calyce, qui couronne la tête de l'embryon, eſt d'une ſeule piece, très petite, à trois dentelures colorées. La fleur eſt compoſée de trois pétales réunis par leur baſe, droits, égaux, concaves, oblongs, terminés en pointe ; la fleur a auſſi un nectar d'une ſeule piece, oblongue, en forme de tuyau renflé. L'embryon, poſé ſur le placenta de la fleur, eſt arrondi, & devient en mûriſſant une capſule, arrondie, couronnée par le calyce qui ſubſiſte ; elle eſt partagée en trois loges, où ſont contenues pluſieurs graines triangulaires, placées les unes près des autres, bleues d'abord, enſuite brunes, blanches en dedans, ayant l'odeur du gingembre, & fort peu de ſaveur.

Cette plante croît dans les forêts du Malabar, du Bréſil & de Surinam.

Dans les boutiques on trouve cette racine coupée en morceaux oblongs, de l'épaiſſeur d'un pouce, légers, poreux & cependant durs, mais friables, un peu réſineux, blanchâtres, & quelquefois d'un jaune gris, d'un goût âcre, aromatique & un peu amer, d'une odeur agréable qui approche de celle de l'iris de Florence ou de la violette.

Elle donne par la diſtillation, ſelon M. Vogel, une huile éthérée. Elle eſt amie de la tête, & eſt bonne contre les maladies du genre nerveux ; on la recommande dans l'apoplexie & la paralyſie provenant de cauſe froide. Elle paſſe pour atténuante, inciſive, diurétique, diaphorétique. Elle diſſipe les vents & les flatuoſités, fortifie l'eſtomac. Quelques-uns la regardent comme un excellent prophylactique contre les maladies contagieuſes. La doſe

eſt d'un demi-gros en ſubſtance, & de deux gros juſqu'à demi-once en infuſion.

COTYLEDON. *Voyez* NOMBRIL DE VENUS.

COUCOU. *Cuculus*, off. *Cuculus rectricibus nigricantibus punctis albis*, LINN.

Cet oiſeau a environ un pied de long depuis le bout du bec juſqu'au bout de la queue. Le bout du bec eſt noirâtre, les narines rondes & relevées; l'origine des deux mâchoires jaune, l'iris jaune, ainſi que le tour de l'œil, les jambes & les pieds jaunes, deux doigts devant, deux doigts derriere, le col gris cendré, le dos un peu plus brun juſqu'à la queue, laquelle eſt d'un gris-noirâtre, & terminée par une tache blanche au bout de chaque plume, l'aîle gris-rouſſâtre, le ventre blanc, jaſpé de raies cendrées, imitant les écailles de poiſſon preſſées

Cet oiſeau eſt de paſſage. Il ne fait point de nid. Sa femelle pond dans les nids des autres oiſeaux, & ne couve point ſes œufs. L'oiſeau dans le nid duquel ils ont été dépoſés les couve, & nourrit les petits qui en écloſent juſqu'à ce qu'ils ſoient en état de voler.

Il ſe rend dans nos contrées au commencement du printemps; ſon chant ſemble exprimer ces deux ſons *cou cou*, d'où lui eſt venu ſon nom françois; il diſparoît à la fin de l'été. Il perche & vit dans les bois où il ſe nourrit d'inſectes, de vers, de chenilles. Auſſi la femelle, par un inſtinct particulier, choiſit-elle pour dépoſer ſes œufs, le nid des oiſeaux qui ſe nourriſſent également d'inſectes.

Il contient beaucoup de ſel volatil & d'huile. Nos tables ne ſont guere ſervies de coucou, parce-qu'il n'eſt pas bien commun, & qu'on eſt prévenu que ſa chair n'eſt pas bonne; c'eſt une erreur,

celle d'un jeune ſur-tout eſt très délicate & d'un fort bon goût.

PLINE dit que la *chair* réduite en cendre eſt excellente pour calmer les douleurs de ventre ; d'autres ont ajouté contre l'épilepſie, la pierre, les fievres intermittentes & la colique : M. LÉMERY rejette cette calcination qui diſſipe la partie volatile eſſentielle dans laquelle réſide ſa vertu, & veut qu'on faſſe avec ſa chair des bouillons.

On a vanté ſa *fiente* contre la rage ; on en met infuſer un demi-gros ou un gros pendant douze heures dans un verre de vin tiede qu'on paſſe à travers un linge, & qu'on fait boire au malade.

Sa *graiſſe*, ſuivant SCHRODER, en liniment, fait renaître les cheveux.

COUCOU. Plante. *Voyez* PRIMEVERE.

COUDRIER. *Voyez* NOISETTIER.

COUILLON DE CHIEN. *Voyez* ORCHIS.

COULEUVRE (BOIS DE). *Voyez* BOIS DE COULEUVRE.

COULEUVRÉE. *Voyez* BRYONE.

COURBARIL. *Voyez* ANIMÉ.

COURGE *ou* CALLEBASSE. *Cucurbita*, off. *Cucurbita longa folio molli, flore albo*, J. B. *Cucurbita oblonga flore albo, folio molli*, C. B. Pin. 313. *Cucurbita*, ſive *Zuccha omnium maxima, Anguina*, LOBEL. adverſ. icon. 366. *Cucurbita ſeminibus obſoletè-bicornibus*, LINN.

Sa racine eſt tendre, blanche, fibrée. Ses tiges ſont ſarmenteuſes, groſſes comme le doigt, anguleuſes, rampantes ou grimpantes, armées de vrilles ou mains. Ses feuilles ſont très larges, rondes, cotonneuſes, crénelées, portées ſur des queues cylindriques, oblongues, concaves. De l'aiſſelle de ces feuilles ſortent des fleurs blanches en cloche, évaſées, découpées de maniere qu'elles

paroiſſent compoſées de cinq pétales. Les unes ſont ſtériles, les autres fertiles ; ces dernieres ſont appuyées ſur des embryons qui deviennent des fruits fort gros, recouverts dans leur maturité d'une écorce dure & jaunâtre. La moëlle de ces fruits eſt blanche, inſipide, un peu fongueuſe ; au milieu ſont renfermées dans cinq à ſix loges des ſemences longues d'un pouce environ, applaties, revêtues d'une peau blanche ſous laquelle ſe trouve une amande blanche, douce, agréable au goût.

La courge ne ſe ſert point, ou au moins très rarement ſur les tables. Ses ſemences ſont du nombre des quatre ſemences froides majeures. Elles conviennent en tout, & ſe donnent dans les mêmes cas que celles de citrouille. *Voyez* CITROUILLE.

COUSINES, *ou* COUSINETTES, *ou* COUSSINETS des marais. *Voyez* CANNEBERGE.

CRABE ; Cancre de mer ; Cancre marin. *Cancer*, off. *Cancri marini maximi apicibus chelarum nigricantibus*, Ind. medicam. ſimpl. 25. *Pagurus*, BELL. *Cancer brachyurus, manuum digitis atris*, LINN.

Animal du genre des cruſtacées, dont le corps eſt arrondi, plus large que long, ayant, pour l'ordinaire, neuf pouces de largeur. Ses yeux ne ſont guere éloignés l'un de l'autre, eu égard à la grandeur de tout le corps : tantôt il les fait ſortir en dehors, tantôt il les cache. Il eſt couvert d'une écaille ou croûte aſſez liſſe & polie, quoiqu'on y remarque des éminences & des enfoncements.

Il croît gros comme la tête d'un homme, dit BELLON. Il a dix jambes, cinq de chaque côté ; on nomme les deux premieres, bras ; ils ont deux articulations, & ſont fendus en deux, & fourchus vers le bout : l'extrémités des mordants, qu'on appelle auſſi *forces*, *pinces* ou *tenailles*, eſt

fort noire, & crochue en dedans, d'une dureté ſemblable à celle des os. Quoiqu'on le diſe ſans queue, il en a pourtant une qui eſt repliée en deſſous, & qui ne paroît point.

Les crabes ſe dépouillent au printemps de leur vieille robe, comme les ſerpents; cette opération demande de grands efforts : lorſqu'ils ont quitté leur dépouille, ils ſe tiennent couchés ſur le ſable, languiſſants, accablés de fatigue, & comme à demi-morts; tant que leur nouvelle croute eſt molle & tendre, ils ſont craintifs, & n'oſent ſe montrer; mais, lorſqu'ils ont recouvré leurs forces, ils ſont hardis, & ſe défendent courageuſement contre les ſéches, les calmars & les polypes qui les attaquent. Ils marchent tantôt en avant, tantôt de côté, & tantôt à reculons, quand ils ont peur. Ils vivent long-temps, & ſe nourriſſent de vers, de mouches, de ſangſues, de grenouilles. Ils habitent les creux des rochers & les lieux pierreux du fond de la mer. Le mâle eſt plus rougeâtre que la femelle; celle-ci eſt d'une couleur plombée tirant ſur l'azuré, & a la queue beaucoup plus large que le mâle, pour y loger ſes œufs qui ſont rouges; les petits en ſortent tout formés. Comme les crabes ont les jambes courbées, ils les fléchiſſent vers le ventre en marchant. Dans le temps de l'amour, les mâles s'entrebattent, ſe heurtant de front à diverſes repriſes à la maniere des béliers. Dans l'accouplement, la femelle ſe met ſur le dos; le mâle alors qui a deux verges, monte ſur la femelle, & les introduit dans deux ouvertures préparées à cet effet par la nature.

Les crabes ſe mangent; mais leur *chair*, quoique ſucculente, eſt de difficile digeſtion, & produit un chyle viſqueux & groſſier.

On ſe ſert en médecine des *extrémités noires*

des pattes de crabe, appellées en latin *chelæ cancrorum.* On en ôte la chair, on les fait ſécher, on les broie ſur le porphyre, & on les réduit en poudre impalpable. On la preſcrit depuis douze grains juſqu'à un demi-gros dans une liqueur appropriée, comme apéritive & abſorbante, dans les cours de ventre & le ſcorbut, pour adoucir les acides de l'eſtomac.

Les *pattes de crabe* entrent dans une compoſition fameuſe, connue ſous le nom de *poudre de la Comteſſe de Kent*, ou *poudre de cancres compoſée :* elle ſe donne, depuis quinze grains juſqu'à un demi-gros, dans une potion cordiale. Elle eſt eſtimée contre la fievre maligne, pour favoriſer l'eruption de la petite-verole ; contre la peſte & autres maladies contagieuſes, où les forces ont beſoin d'être ſoutenues, & dans leſquelles on veut détourner vers la peau le venin qui infecte la maſſe du ſang.

CRAIE BLANCHE, *ou* TERRE DE CRETE. *Creta ſubrupeſtris alba*, LINN. *Creta cohærens ſolida*, WALLER. Mineral.

La *Craie* eſt une ſubſtance blanche, légere, friable, légérement ſtyptique, ſeche, qui s'attache à la langue, tache les doigts, qui fermente avec les acides. Le mot de craie vient de *Creta*, parcequ'on tiroit autrefois cette ſubſtance en quantité de l'iſle de Crete. On diſtingue deux ſortes de craie, l'ordinaire & celle de Briançon ; on vient de donner la deſcription de la craie ordinaire, elle ſe tire de la Champagne où elle abonde, & on croit que la vivacité du vin de ce pays vient de là. Il s'en trouve auſſi en Angleterre, en Danemark & en Suiſſe. Il faut choiſir la craie ordinaire en gros morceaux, blanche, légere, friable ; qu'elle ſe fonde dans la bouche. Autrefois on la préparoit par pluſieurs lotions en faiſant évaporer deſſus des eſprits, même

des acides ; mais ces préparations la gâtent & la décompoſent, parceque les acides combinés avec elle, forment des ſels neutres. La craie eſt abſorbante, puiſqu'elle abſorbe les acides & fermente avec eux ; & ſecondairement elle eſt deſſiccative & aſtringente : la doſe eſt d'un demi-gros à un gros, on l'ordonne en bol.

A l'intérieur, elle convient pour pompe rles humidités des premieres voies, pour abſorber les âcres, les acides, les ſaburres qui s'y trouvent ; les Allemands l'ordonnent dans le fer chaud qui eſt occaſionné par la crapule. La craie convient dans les excrétions augmentées, comme dévoiement, dyſenterie, dans les coliques occaſionnées par les ſaburres : on en prépare le *decoctum cretaceum* ; pour cela on prend une demi-livre de craie, on la diſſout dans deux livres d'eau, on la fait bouillir juſqu'à conſomption de moitié, on la laiſſe repoſer, & on la verſe par inclination ; on l'ordonne dans les ſaburres & les âcres des humeurs, dans les toux invétérée ; mais ſon effet eſt petit, on y ajoute du ſucre pour la rendre plus agréable au goût ; on prépare, ſi l'on veut, des émulſions avec le *decoctum cretaceum* ; mais j'aimerois autant une décoction d'orge.

La craie à l'extérieur eſt aſſez bonne pour ſaupoudrer les vieux ulceres, pour deſſécher les galles, les teignes des enfants ; mais il faut les avoir préparés auparavant ; elle convient dans les crevaſſes des mammelles, les écorchures des enfants, dans les rhagades véroliques ; mais c'eſt une cure palliative. On la mêle, ſi l on veut, avec l'onguent roſat : dans les arts elle ſert pour deſſiner, tracer, &c.

Craie de Briançon. Elle eſt griſe, peſante, talqueuſe, de couleur d'ardoiſe, liſſe, polie, un peu graſſe ; elle n'eſt pas ſi friable que la craie or-

dinaire ; il faut la choisir grasse, lisse, polie tasqueuse & pesante.

Elle tient le milieu entre la craie & la terre sigillée ; & comme elle en possede les vertus en moindre degré, elle est peu usitée en médecine : les tailleurs & brodeurs s'en servent pour tracer leurs desseins.

CRAIE ROUGE, *ou* CRAYON ROUGE, *ou* SANGUINE. *Marga ochracea rubra*, LINN. *Ochra rubra cretacea*, WALLER. Mineral.

Cette pierre, qui se trouve dans les mines de fer, & dans les propres veines, est molle, argilleuse, martiale ; elle teint fortement les mains.

Elle est dessiccative & astringente ; ce qui a engagé des ignorants à en recommander l'usage contre la dysenterie & les grandes hémorrhagies ; mais il ne faut pas l'employer intérieurement.

On peut s'en servir plus sûrement à l'extérieur, dans la vue de sécher & de resserrer.

CRAM. *Voyez* RAIFORT (GRAND).

CRANE HUMAIN. *Voyez* HOMME.

CRAPAUD. *Bufo*, off. *Bufo*, sive *Rubeta*, RAII, Synops. *Rana terrestris omnium maxima*, quorumdam. *Rana manibus tetradactylis fissis, plantis hexadactylis palmatis, pollice breviori*, LINN.

Cet animal dont la figure est hideuse, croît jusqu'à la longueur de cinq pouces. Son corps est en général d'un jaune brun ; sa peau est très épaisse & comme chagrinée, à gros grains, étant remplie de boutons saillants ; elle est fort dure & très difficile à percer. Sa tête est assez grosse ; ses yeux saillants & pleins de feu, & recouverts en partie dessus & dessous par une pellicule d'un jaune doré ; sa gueule est assez grande, sans dents, mais munie de gencives raboteuses, qui pincent cependant très fort & ne lâchent pas aisément prise ; les pieds de devant sont

courts, terminés chacun par une main fendue en quatre doigts à peu près égaux; les pieds de derriere ont ſix doigts, dont le premier & le dernier ſont plus courts, liés enſemble par une membrane; ſon dos eſt large & plat, ſon ventre enflé, ample, tacheté.

Quoiqu'au premier aſpect il paroiſſe ſemblable à la grenouille, il en différe cependant. On en voit de monſtrueux en certains pays, & ſur-tout en Amérique. Il habite les lieux pierreux, humides & ombrageux, & ſe nourrit d'herbages & d'inſectes. Il eſt très lent dans ſa marche, eſt amphibie, s'accouple de même que les grenouilles. M. Demours parle d'un crapaud accoucheur, lequel aidoit la femelle à mettre bas ſes œufs.

Ils n'y a peut-être point d'animaux qui aient donné lieu à tant de fables, tant de contes, tant de merveilles que celui-ci.

On a dit fauſſement que cet animal étoit venimeux; il eſt vrai que, s'il eſt irrité, il ſe gonfle, il écume, & lance ſon *urine* qui a aſſez d'acrimonie pour produire des éréſipeles ſur les parties qu'elle touche. Schroder a dit que cette urine excitoit la fievre; qu'elle donnoit des agitations, des inquiétudes, des convulſions, & enfin la mort; pure exagération. Pour ſe garantir, il ſuffit de laver la partie avec de l'urine, des eaux ſpiritueuſes, des eſprits volatils, une ſolution de ſel ammoniac; on peut auſſi donner intérieurement quelques alkalis volatils, ou quelques confections. Cependant M. Bernard de Jussieu, dont le nom eſt connu par-tout, dit avoir tenu dans ſes mains des crapauds, & les avoir irrités pour les faire uriner; & que leur urine lui a paru n'avoir aucun venin. Ce témoignage d'un ſi habile naturaliſte doit être d'un grand poids.

Les charlatans, pour tromper le peuple & exalter leur orvietan, prennent du ſuc de crapaud & d'araignée, puis ſont mille contorſions, & ſe garantiſſent ſur le champ avec leur orvietan : ils n'ont pas de peine, puiſque ces ſucs ne ſont point venimeux.

L'araignée, la vipere, paſſent pour être les ennemis jurés du crapaud.

On ſe ſert en médecine du crapaud en entier ; on en tire diverſes ſubſtances : premierement, on le tue, on en tire les entrailles, & on le laiſſe ſécher : ſecondement, on le tue, on le lave dans l'eſprit de vin, & on le fait ſécher : troiſiement, on le noie dans l'eſprit de vin, & on le fait ſécher : quatriemement, on le brûle à feu nud dans un vaiſſeau verniſſé, & on le met en poudre.

La *poudre* de ces préparations de crapaud s'emploie, à l'intérieur, à la doſe de ſeize & dix-ſept grains, un ſcrupule, même une dragme ; on la dit très bonne dans la rougeole, la petite-vérole & les fievres exanthématiques ; c'eſt un apéritif, un emménagogue, un diurétique ; il guérit l'hydropiſie, ce fait eſt atteſté par quantité d'auteurs. SOLENANDER dit qu'une femme à Rome, voulant empoiſonner ſon mari hydropique, ſe ſervit de poudre de crapaud, & le guérit ; cela me paroît d'autant plus ſurprenant, que je ne crois pas le ſel volatil aſſez abondant dans cette poudre de crapaud : au reſte, beaucoup d'auteurs l'atteſtent. A l'extérieur, cette poudre appliquée ſur une plaie, comme abſorbante, arrête l'hémorrhagie. Quant à ce que l'on dit que cette poudre, appliquée ſur le ventre, fait piſſer ; qu'un crapaud frit, mis ſous l'aiſſelle, arrête toutes hémorrhagies ; que ſon fémur, appliqué ſur la dent, enleve le mal ſur-le-champ ; que ce femur, appliqué ſur l'artere radiale, guérit les

fievres intermittentes; que, pris intérieurement, il eſt anticonvulſif, ce ſont des fables.

La pierre, nommée *crapaudine*, ne vient point de la tête du crapaud, comme on ſe l'étoit fauſſement imaginé : M. DE JUSSIEU a fait voir que c'étoit la dent d'un poiſſon.

L'*huile* de crapauds, que l'on fait en mettant au mois de Mai des crapauds en digeſtion dans de l'huile juſqu'à ce qu'ils ſoient réduits en bouillie, eſt adouciſſante, réſolutive, & enleve les taches de la peau : on peut lui ſubſtituer l'huile de vers, ou de lézards; mais je préfererois l'huile de crapauds. Il n'eſt pas vrai que cette huile puiſſe guérir l'hydropiſie, en s'en frottant le ventre & les reins.

Pour avoir l'*eſprit* & le *ſel* volatil de crapauds, & l'*huile fétide*, les crapauds doivent être deſſéchés : on les coupe par morceaux, on en remplit les deux tiers d'une cornue, & on procede, comme pour avoir l'eſprit & ſel volatil de corne de cerf, excepté qu'on ne délutte point les vaiſſeaux, à moins qu'ils ne ſoient refroidis. Ce ſel & cet eſprit ſont volatils, ont les mêmes vertus que celui de corne de cerf, & s'emploient de même. L'huile diſtillée eſt un peu plus pénétrante & plus nervine, que celle que l'on fait par infuſion.

Voici ce qu'on lit dans la *Matiere médicale* de M. VOGEL : On attribue au crapaud une vertu antipeſtilentielle, ſi, après avoir été ſéché au grand air ou au four, on l'applique enveloppé dans un linge ſous les aiſſelles & ſur les jambes; il attire alors le venin & ſe gonfle; ce qui eſt prouvé par pluſieurs obſervations faites durant la peſte de Vienne en 1712 (*Comm. nor.* 1735, *p.* 297. WILLIS, *tract. de febr. peſtil. & epid. angl. an.* 1643. *p.* 68. dit que la poudre de crapaud calciné fut très efficace

dans la peſte d'Angleterre. MUSITAN, *opp.* ij, *c.* 53, recommande d'appliquer ſur les bubons peſtilentiels un cataplaſme fait d'un crapaud ſéché, de farine d'orge & d'urine humaine; & aſſure que la ſuppuration s'y eſt établie avec de grandes douleurs dans l'eſpace de vingt-quatre heures : KRAMER, *Comm. nor.* 1735, *p.* 299, confirme ce fait d'après ſa propre expérience. Sous le titre d'*æthiops minéral*, on recommande, dans la pharmacopée de Leyde, la poudre de crapaud brûlé comme un ſpécifique dans la pétite-vérole. Cette même poudre excite fortement l'écoulement des urines; & eſt recommandée par DOLÉE contre l'hydropiſie; maladie qui a été deux fois guérie par KRAMER avec cette poudre où il avoit cependant ajouté du ſel d'abſinthe; ce qui répand un peu de doute ſur l'efficacité de la poudre de crapaud. Mais, au rapport de CARL, (*Comm. nor.* 1733, *p.* 210, & 1736, *p.* 284). Cette même poudre, priſe à la doſe de dix grains juſqu'à vingt, appaiſe, d'une maniere ſurprenante, les douleurs de la goutte, & ſur-tout celles des plaies; appliquée ſur des ulceres ſordides & cancéreux, elle les mondifie, dit TEICHMEYER, *chem. obſ.* 14; DE HEERS, *obſ.* 14, en loue beaucoup les effets contre l'incontinence d'urine, en la portant pendue au col, & renfermée dans un ſachet; mais WEDELIUS qui, (*Prax. clin. l.* 4, *c.* 32) dit avoir répété cette expérience, ſans en avoir eu de ſuccès; quoiqu'elle ait réuſſi une fois à SCULZ, *A. N. C. vol.* j, *obſ.* 227. Des pilules de crapaud ſéché ſont vantées par DOVER, *Legſ. p.* 47, dans l'aſthme convulſif. Enfin pluſieurs recommandent de tenir ſous les aiſſelles un crapaud deſſéché, dans les grandes hémorrhagies, STHAL, *Colleg. caſ. min. caſ.* 12, *p.* 95; mais

Schulz, dans sa Matiere médicale, avertit que ce moyen a peu de succès, si ce n'est dans les personnes qui ont beaucoup de sensibilité.

CRAPAUD-VOLANT, *ou* Tette chevre. Oiseau. *Voyez* Fresaie.

CRAPAUDINE. Pierre. *Voyez* Crapaud amphibie.

CRAPAUDINE. *Sideritis*, off. *Sideritis hirsuta procumbens*, C. B. Pin. 233. *Sideritis vulgaris hirsuta*, J. B. *Sideritis foliis-ovato prælongis, supernè crenatis*, Guett. observ. 235.

Sa racine est dure, ligneuse, vivace. Il en sort plusieurs tiges quarrées, d'un blanc jaunâtre, ordinairement rampantes. Ses feuilles sont oblongues, velues, dentelées en leurs bords, ridées, d'une odeur peu agréable, d'une saveur astringente, un peu âcre. Ses fleurs, disposées en rayon & par étages le long des tiges, sont en gueule, de couleur blanche, tirant sur le jaune, marquetées de taches rouges, comme la peau du crapaud; (ce qui lui a fait donner le nom de crapaudine) découpées en deux levres, & soutenues par un calyce formé en cornet. A ces fleurs, succedent quatre graines contenues dans une capsule qui étoit le calyce de la fleur; elles sont oblongues, noirâtres.

Cette plante, qui fleurit en Juin, en Juillet, & même en automne, croît dans des lieux arides, rudes, pierreux, sablonneux, incultes.

Elle est vulnéraire-astringente, & déterstive. Avec sa décoction, dit Clusius, on fait des fomentations sur les jambes attaquées d'érésipeles; ou on leur en fait recevoir la vapeur; ce qui convient aussi aux gouteux. On en prépare un bain pour les maladies des enfants que le peuple croit sottement être ensorcelés. La crapaudine en ca-

taplaſme eſt bonne contre les hernies ; & ſa décoction intérieurement remédie aux flueurs blanches.

CRÊMES. *Cremores.* On tire des crêmes du ris, de l'orge mondée, de l'avoine auſſi mondée, du ſeigle, en faiſant cuire ces graines pendant quelques heures dans de l'eau de fontaine, qu'on paſſe enſuite dans un tamis pour ſéparer la crême d'avec le ſon.

La crême de ris ſe fait en trois heures de coction : celle de ſeigle, en quatre ; celle d'avoine, en deux ou trois : mais il faut que l'orge bouille pendant ſept ou huit heures, pour en tirer la crême.

La crême de ris adoucit le ſang & l'épaiſſit : celle d'orge tempere l'efferveſcence du ſang ; celle d'avoine eſt diurétique & rafraîchiſſante ; celle de ſeigle entretient le ventre libre, ce qui la rend très convenable à ceux qui ſont ſujets aux hémorrhoïdes.

On ne prépare la crême que pour une doſe ; & pour chaque doſe, les ſemences, dont on doit tirer la crême, ſe preſcrivent depuis une once juſqu'à deux au plus : on les fait cuire avec douze onces d'eau de fontaine ; mais, à meſure que l'eau s'évapore par l'ébullition ; il faut en remettre de nouvelle dans le vaſe ; mais chaude, afin de conſerver à la crême la liquidité qui lui eſt néceſſaire pour être priſe. On rend les crêmes plus agréables, en y ajoutant deux gros de ſucre pulvériſé : il faut en général les regarder plûtôt comme aliment, que comme remede. Elles fourniſſent, comme on dit, un médicament alimenteux qui adoucit le ſang ; & elles ſont utiles dans les maladies où le lait eſt indiqué ; ſçavoir, la phthiſie, la toux, le crachement de ſang, la dyſurie, la faim canine, l'inflammation de la bouche, l'ophthamie. On les donne

au lieu de bouillons, deux ou trois fois le jour dans la péripneumonie ; & même dans la petite-vérole, lorſqu'il ſurvient une dyſenterie ſymptomatique.

Dans toutes les maladies, où la moindre agitation du ſang eſt nuiſible, de peur de l'exciter ou de l'augmenter, on nourrit avec ſuccès les malades, de crêmes, au lieu de bouillons, leſquels mettent le ſang en mouvement, & augmentent ſon ardeur : dans l'hémoptyſie, par exemple, le vomiſſement & le piſſement de ſang, & toutes les hémorrhagies internes ; on interdit dans tous ces cas les bouillons aux malades, pour les nourrir, de quatre heures en quatre heures, ou de cinq en cinq, de crêmes cuites dans l'eau, & édulcorées avec le ſucre, de crainte que les bouillons, en agitant le ſang, n'en augmentent l'écoulement, & n'empêchent par-là les vaiſſeaux rompus de ſe fermer.

Afin que la crême de ris adouciſſe davantage l'acrimonie du ſang, on doit faire cuire avec le ris une poignée de feuilles de bugloſſe, & y ajouter un verre de lait de vache ; ou bien, après avoir fait cuire le ris pendant trois heures avec de l'eau de fontaine, on le fait cuire enſuite pendant trois autres heures avec le bouillon d'un poulet ; puis pendant trois autres heures dans du lait d'amandes. La crême ainſi préparée, eſt d'une très grande utilité dans les tempéraments échauffés qui ſont attaqués de la fievre : il eſt employé auſſi avec ſuccès dans le ptyaliſme pour prévenir l'inflammation de la bouche, & pour empêcher les ulceres de cette partie de ſe remplir d'eſcares malins.

1°. CRESSON DES JARDINS ; Creſſon alénois ou cultivé ; Naſitor. *Cardamum*, ſive *Naſturtium hortenſe*, off. *Naſturtium hortenſe vulgatum*, C. B. Pin. 103. TOURNEF. Inſt. rei herb.

Sa racine eſt ſimple, ligneuſe, blanche, garnie de fibres menues. Les tiges, qui en ſortent & qui s'élevent d'un pied ou d'un pied & demi, ſont rondes, ſolides, rameuſes, couvertes d'une eſpece de pouſſiere bleuâtre. Ses feuilles ſont oblongues, profondément découpées, d'une ſaveur âcre. Aux ſommités des tiges & des branches, naiſſent des fleurs petites, compoſés de quatre pétales diſpoſés en croix, de couleur blanche purpurine, portées ſur de courts pédicules. A ces fleurs, ſuccedent de petits fruits preſque ronds, applatis, diviſés en deux loges, où ſont contenues deux graines ſphériques, rougeâtres, d'une ſaveur brûlante.

Cette plante, qui fleurit en été, ſe cultive dans les jardins, & demeure verte tout l'hyver.

Le creſſon ſe mange en ſalade, & ſe ſert ſur les tables.

Ses feuilles & ſes ſemences ſont atténuantes & inciſives : elles conviennent dans les obſtructions de la rate, de la matrice ; dans les engorgements du poûmon & des bronches. On tient dans les boutiques une eau diſtillée de creſſon, qui ſe preſcrit depuis une once juſqu'à ſix.

On fait avec ſes ſemences des émulſions qui ſont ſudorifiques, & favoriſent l'éruption de la petite-vérole. Ambroise Paré faiſoit frire dans une poële avec du ſain-doux les feuilles & les ſemences de creſſon alénois ; &, après avoir coulé & exprimé le tout, il avoit une pommade très efficace contre les galles & la teigne des enfants ; mais, avant que de l'employer, il faiſoit précéder les remedes généraux. Les ſemences de cette eſpece, ſuivant Forestus, ſont bonnes contre les affections ſoporeuſes.

IIº. Cresson sauvage ; Corne de cerf d'eau ; Ambroiſie ſauvage-rampante ; Pied de corneille de Ruel.

Ruel. *Naſturtium verrucarium*, off. *Ambroſia campeſtris repens*, C. B. Pin. 138. *Coronopus* Ruellii, ſive *Naſturtium verrucoſum*, J. B. 2. 919. *Cornu cervi alterum repens*, Dodon. Pempt. 110. *Naſturtium ſylveſtre, capſulis criſtatis*, Tournef. Inſt. rei herb. *Coronopus repens vel recta*, Ruellii, Park. *Pes milvinus* Columellæ.

De ſa racine qui eſt oblongue & aſſez groſſe, ſortent des tiges preſque toujours rampantes, longues de cinq à ſix pouces, rameuſes, un peu roides. Ses feuilles ſont découpées comme celles du creſſon alenois, dont elles ont à-peu-près la ſaveur & l'odeur. Ses fleurs ſont diſpoſées en croix, blanches, petites. Ses fruits ſont des eſpeces de verrues groſſes comme de petits pois, qui contiennent des graines menues, arrondies, noires; elles ont le goût & la figure de celles du creſſon alenois.

Cette plante, qui fleurit en Juin, croît le long des chemins & dans les lieux humides.

Elle a les mêmes vertus que le creſſon alenois, mais plus douce & moins chaude. Elle entre dans le fameux remede de mademoiſelle Stéphens. On diſſipe les porreaux des mains, ſi on les frotte avec les feuilles du creſſon ſauvage.

III°. Cresson d'eau, *ou* aquatique; Creſſon de fontaine, *ou* des ruiſſeaux. *Naſturtium aquaticum ſupinum*, C. B. Pin. *Siſymbrium Cardamine*, ſive *Naſturtium aquaticum*, J. B. *Siſymbrium* Cardamine *dictum*, Galeni. *Siſymbrium foliis pinnatis, foliolis ſubcordatis*, Linn. *Siſymbrium foliis pinnatis, anguloſis, floribus ſuper folia vix alatis*, Haller, Helv. 549.

Sa racine eſt filamenteuſe, blanche. De chaque nœud ou jointure, ſortent pluſieurs fibres capillaires qui s'enfoncent dans l'eau. Elle pouſſe des tiges longues d'un pied, courbées, groſſes, can-

nelées. Ses feuilles ſont arrondies, toujours vertes, ſucculentes, d'une ſaveur un peu piquante. Aux ſommités des tiges & des rameaux, naiſſent de petites fleurs blanches, compoſées de quatre pétales rangés en croix, & de pluſieurs étamines à ſommets jaunes. A ces fleurs, ſuccedent des ſiliques un peu courbées, aſſez charnues, diviſées en deux loges, où ſont contenues des graines ſphériques, menues, rougeâtres, âcres.

Il croît le long des ruiſſeaux & des fontaines dont les eaux ſont claires & limpides : il fleurit en Juillet & Août.

On mange le creſſon en ſalade ; ſous les viandes blanches : cet uſage eſt très bon. En médecine, le creſſon eſt fort employé : dans le ſcorbut, on le donne en infuſion, ou ſon ſuc dépuré. Il eſt regardé comme un ſpécifique dans les maladies ſoporeuſes & de poitrine ; il atténue les viſcoſités qui pourroient paſſer dans nos humeurs, & aller embarraſſer le poûmon. Il convient dans toutes les maladies cutanées. Ses feuilles fricaſſées ſont un ſpécifique pour réſoudre les galles, dartres & teignes des enfants, après qu'on les a préparés. TOURNEFORT dit qu'on peut guérir le polype du nez, en l'humectant de temps en temps avec le ſuc de creſſon : l'eſprit de creſſon eſt de peu d'uſage.

Outre la vertu antiſcorbutique que poſſede cette plante, BONNET, *Sepulcret. p.* 562, dit qu'elle eſt bonne dans la phthiſie, lors même que les poûmons ſont fortement ulcérés, & dans les ſquirrhes des viſceres : on en prend le ſuc, à la doſe de quatre onces tous les matins. Le creſſon eſt mis au nombre des febrifuges par SYLVIUS, *Prax. app. tract.* 9, §, 151 ; & par HARTMANN, *Prax. chym. c.* 139. Il eſt recommandé dans les affections comateuſes par RONDELET, *Meth. cur. c.* 19 ; d'où

eſt venu le proverbe à l'égard des dormeurs; *ede naſturtium*, mangez du creſſon. Cependant WERLOF, *de febrib. obſerv. p.* 81, qui l'a donné dans les fievres ſoporeuſes, ne lui a pas remarqué tant d'efficacité. J'ajoute, dit M. VOGEL, que c'eſt un excellent ſtomachique, & qu'il n'eſt point à mépriſer dans la goute.

On tient dans les boutiques une eau diſtillée, & un ſyrop de cette plante : l'eau ſe donne depuis quatre onces juſqu'à huit, dans les juleps & potions antiſcorbutiques; la doſe du ſyrop eſt depuis demi-once juſqu'à une once. On en prépare auſſi un eſprit urineux qui ſe preſcrit avec ſuccès dans le ſcorbut; on en verſe une ou deux cuillerées dans une livre de petit-lait.

IV°. CRESSON (GRAND) d'Inde *ou* du Pérou. *Voyez* CAPUCINE (GRANDE).

V°. CRESSON (PETIT) d'Inde. *Voyez* CAPUCINE (PETITE.)

VI°. CRESSON à feuilles de raifort. *Voyez* RAIFORT d'eau *ou* aquatique.

VII°. CRESSON (PETIT) SAUVAGE, à fleurs jaunes; Faux creſſon. *Eruca paluſtris*, off. *Eruca paluſtris, naſturtii folio, ſiliquâ oblongâ*, C. B. Pin. *Eruca quibuſdam ſylveſtris, repens, floſculo luteo*, J. B. *Siſymbrium paluſtre repens, naſturtii folio*, TOURNEF. Inſt rei herb. 226. *Sium alterum aquaticum luteum*, vel *Cardamine tenuifolia montana*, COLUMN. *Naſturtium paluſtre floribus luteis*, GESN. hort. *Siſymbrium foliis pinnatis, foliolis lanceolatis ſerratis*, LINN.

Sa racine eſt fort rampante, déliée, blanchâtre, d'une ſaveur âcre, mais plus foible que celle du raifort. Ses tiges, qui ont environ ſix pouces, ſont cannelées, légerement perforées, quelquefois rougeâtres. Ses feuilles, qui reſſemblent à celles de la

roquette ou du creſſon ordinaire, ſont découpées en laniere, d'un verd noirâtre, d'une ſaveur légumineuſe. Du ſommet des tiges & des rameaux, ſortent de petites fleurs compoſées de quatre pétales jaunes, d'une ſaveur âcre. A ces fleurs ſuccedent de petites ſiliques cylindriques diviſées en deux loges ſéparées par une cloiſon mitoyenne, où ſont renfermées pluſieurs graines menues.

Cette plante, qui fleurit en Juin & en Juillet, croît le long des rivieres, dans les foſſés humides, & dans les endroits où l'eau de la pluie a ſéjourné quelque temps.

Quoiqu'elle paſſe pour antiſcorbutique, on en fait peu d'uſage.

VIII. CRESSON SAUVAGE. *Voyez* PASSERAGE SAUVAGE.

CRIN de cheval. *Voyez* CHEVAL.

CROCUS METALLORUM; Safran des métaux. *Voyez* ANTIMOINE.

CROISETTE. *Cruciata*, & *Crucialis*, off. *Cruciata hirſuta*, C. B. Pin. 335. TOURNEF. Inſt. rei herb. *Cruciata*, DODON. Pempt. 357. *Gallium latifolium*, *Cruciata quibuſdam*, *flore luteo*, J. B.

Sa racine eſt traçante, noueuſe, garnie de pluſieurs fibres jaunâtres. Il en ſort des tiges nombreuſes, velues, quarrées, foibles, noueuſes, leſquelles ſont longues d'un pied & plus. A chaque nœud, naiſſent quatre feuilles placées en croix, velues, mouſſes, ſans queue. De l'aiſſelle des feuilles, ſortent des fleurs en cloche, d'une ſeule piece, dont le calyce devient un fruit compoſé de deux ſemences arrondies.

Cette plante ne differe du caille-lait & du gratteron, qu'en ce qu'elle porte ſeulement quatre feuilles diſpoſées en croix ſur la tige, au lieu que ces deux plantes en portent davantage.

Cette plante, qui fleurit en été, croît dans les buiſſons & les haies.

La croiſette eſt vulnéraire-aſtringente. Sa décoction bue pendant quelques jours, & l'application de ſes feuilles ſur la partie, guériſſent, dit-on, la hernie. JUNGKEN vante, contre le ſquirrhe du foie, une fomentation faite avec cette plante. J. CRUSO, (*Medicam. eupor. theſaur. Londini*, 1701) rapporte qu'en broyant cette plante entre deux tuiles, & en l'appliquant en forme de cataplaſme, il a guéri un payſan qui s'étoit bleſſé avec une faulx la partie ſupérieure de la main.

CROPAL. *Voyez* CODAGA-PALA.

CRYSTAL DE ROCHE. *Cryſtallus rupea. Cryſtallus hexagona non colorata*, WALL. mineral. *pag.* 144. n°. 1. *Nitrum quartzoſum aqueum*, LINN. ſyſt. nat.

C'eſt une pierre molle, tranſparente, qui, par ſa forme & ſon brillant, imite le diamant; il paroît compoſé de deux pyramides héxagones, au milieu deſquelles eſt une colomne auſſi hexagone.

Le cryſtal de roche ſe forme dans les entrailles de la terre, dans les montagnes d'Iſlande, de Suede, de Norvege, d'Allemagne, de Bohême, de Suiſſe, de Hongrie, &c.

On a attribué au cryſtal une vertu aſtringente, & capable de diſſoudre la pierre; ce qui fait que pluſieurs le preſcrivent dans les flux de ventre, les flueurs blanches, & dans la pierre des reins ou de la veſſie.

On ne compte plus guere aujourd'hui ſur toutes ces belles vertus qui ſe ſont évanouies, dès qu'on a mieux connu ſa nature, & les parties qui entrent dans ſa compoſition.

Cette pierre eſt compoſée, dit CARTHEUSER, d'une terre minérale pure, & d'un peu de ſubſtance

ſaline & glutineuſe, qui eſt ſi étroitement embarraſſée dans les parties terreuſes, qu'on ne doit preſque y avoir aucun égard dans l'uſage que l'on en fait. Les parties terreuſes ſe manifeſtent d'elles-mêmes; mais les ſalines & glutineuſes ne peuvent être développées, qu'au moyen de la calcination. En effet, dès que cette pierre a été calcinée, & à pluſieurs repriſes, & éteinte autant de fois dans l'eau froide; elle ſe diſſout enfin, comme l'aſſure BECCHER, en une matiere muqueuſe qui jette dans la diſtillation un eſprit ſubtil & de l'huile. Le même auteur dit encore qu'il a vu le cryſtal ſe diſſoudre; & qu'après qu'on en eut ôté le menſtrue aqueux, on trouva dans le fond du vaſe toute la diſſolution du cryſtal ſéche, tranſparente, de la conſiſtance de la gelée, molle comme de la cire, & légerement fuſible au feu, comme fait le borax. Les acides les plus foibles ne peuvent le diſſoudre, & même les plus forts acides minéraux ne lui enlevent que très peu de choſe. N'eſt-il pas manifeſte par tout ceci que cette pierre doit être miſe au nombre des médicaments tout-à-fait inertes, & qu'on ne doit point compter ſur ſes vertus, dans les maladies qui proviennent de l'acide des premieres voies, & beaucoup moins encore dans le choléra, contre les poiſons minéraux-cauſtiques, & dans d'autres maladies ſemblables pour leſquelles pluſieurs la recommandent comme un ſpécifique.

MONTI, *Comm. inſt. bonon.* I, *p.* 314, & LINNÆUS, *Mat. med. lap.* n°. 14, nient abſolument que le cryſtal ait aucune vertu médicinale; ce dernier même ſoutient qu'il eſt nuiſible. Mais il eſt prouvé qu'il a la vertu d'émouſſer les acides (c'eſt ce qu'on lit dans la *Matiere médicale* de M. VOGEL) & c'eſt pour cette raiſon qu'il appaiſe, ſuivant DE HEERS, *Obſ.* j, *p.* 25, les maladies des premieres

voies, le vomiſſement, les tranchées des enfants, le flux de ventre & le choléra, & qu'il amortit la force des poiſons acides minéraux (*ejuſdem Obſ.* 16, *p.* 210; & WEDEL. *Amœnit. mat. med. pag.* 338, 339. Cependant ce dernier avertit qu'il n'eſt utile que dans les affections légeres, & non pas dans les cas graves J'avoue, ajoute M. VOGEL, que le cryſtal ne m'a jamais manqué dans les diarrhées, où je l'ai donné quelquefois à la doſe de demi-gros; &, quoiqu'il ne ſoit point de nature alkaline, & qu'il n'enleve pas, aux acides qu'on verſe deſſus, leur acidité, ſur quoi inſiſte fortement MONTI; cependant l'expérience & l'effet ont appris qu'il les altere, les pénetre, & les adoucit : pour cela, il convient de le porphyriſer très exactement; mais il paroît que c'eſt inutilement que quelques-uns le recommandent pour augmenter le lait.

Néanmoins M. GEOFFROI s'exprime ainſi : on ſe ſert rarement en ce pays-ci du cryſtal intérieurement; car on n'eſt pas aſſez aſſuré de ſes vertus.

On l'emploie à l'extérieur comme dentifrique : en effet, par le frottement du cryſtal pulvériſé, on ôte la croûte tartareuſe des dents. Mais il ne faut pas en faire uſage trop fréquemment; car il enleve non-ſeulement le tartre, mais il uſe entiérement l'émail dont les dents ſont recouvertes. Il entre dans l'onguent citrin.

CRYSTAL MINÉRAL. *Voyez* NITRE.

CRYSTAUX d'argent. *Voyez* ARGENT.

CRYSTAUX de lune. *Voyez* ARGENT.

CUBEBES. *Cubebæ vulgares*, off. *Cubebæ*, vel *Quabebæ*, Arabum. *Cubebe vulgaris*, C. B. Pin. 412. *Cubeba*, LINN. mat. med. 526.

Les anciens Grecs ne les ont point connues; les Arabes ſont les premiers qui en aient parlé.

Les cubebes ne différent pas beaucoup du poivre ordinaire par leur forme & leur caractere. En effet, les baies en ſont rondes, tantôt de la groſſeur des grains de poivre, tantôt un peu plus grandes, ridées, à queue, ou garnies d'un petit pédicule d'une couleur fauve ou blanchâtre d'une odeur pénétrante, d'une ſaveur aromatique & très âcre. L'écorce extérieure rude, renferme un noyau rond, poli, compacte, fauve-rouſsâtre en dehors, blanchâtre en dedans; & on la trouve pour ainſi dire plus âcre que le noyau même : quelques-uns même appellent les cubebes *poivre à queue*.

On les apporte de l'Inde orientale, & on dit qu'elles viennent ſur-tout en grande abondance dans le royaume de Pégu, les iſles de Ceylan & de Java. On n'eſt pas encore bien certain de la plante qui les produit. HERMANN, qui l'appelle *curane*, la rapporte aux arbres convolvulacés; elle ne differe que par l'eſpece & non par le genre de la plante qui donne le poivre; elle eſt ſarmenteuſe, elle grimpe comme le lierre, & porte des fruits en grappe comme le poivrier ordinaire.

Les cubebes donnent, par la diſtillation humide, une petite quantité d'huile eſſentielle éthérée, laquelle eſt ſpécifiquement plus peſante que l'eau, ſent bon, & a à-peu-près le caractere de l'huile de poivre. C'eſt à cette huile qu'elles doivent leur odeur; & à la ſubſtance fixe réſineuſe, leur âcreté.

Elles poſſedent les vertus des aromatiques, échauffent, fortifient les nerfs & les parties nerveuſes. On les dit ſpécifiques contre le vertige & l'imbécillité de la mémoire. Elles diſſolvent très puiſſamment le mucus & les autres humeurs viſqueuſes, excitent une oſcillation vive dans les ſolides; plus modérée cependant que celle qui eſt produite par le poivre ordinaire; c'eſt pourquoi

on les met au nombre des principaux pectoraux, anticatarrheux & ſtomachiques. Elles produiſent ſur-tout de bons effets dans les tumeurs des glandes ſalivaires, le relâchement de la luette, la paralyſie de la langue, l'enrouement opiniâtre, la toux, la difficulté de reſpirer, l'aſthme, le catarrhe ſuffocant produit par la pituite tenace & le relâchement des parties ſolides, de même que dans la céphalalgie & la migraine, le bourdonnement des oreilles, les affections ſoporeuſes, la fievre quarte rebelle, les crudités pituiteuſes de l'eſtomac, le vertige ſtomacal, la cachexie, l'hydropiſie aſcite récente. On les mange quelquefois telles qu'elles ſont, ou on les fait infuſer dans du vin, ou on les mêle en petite quantité à des poudres groſſieres, ou au tabac à fumer. On peut les faire prendre en ſubſtance, depuis quelques grains juſqu'à un ſcrupule; & en infuſion dans du vin, depuis un ſcrupule juſqu'à un gros.

GARZIAS dit que les Indiens font un grand uſage des cubebes macérées dans le vin pour s'exciter à l'amour.

CUCUPHES; *Cucuphæ.* Eſpeces de bonnets piqués remplis de poudres céphaliques & aromatiques. Ces remedes topiques étoient fort vantés par les anciens médecins pour fortifier la tête & le cerveau. Les aromatiques avec leſquels on les préparoit, étoient la lavande, la marjolaine, le thym, la ſauge, le muſc, l'ambre gris, & autres.

Si l'on en obtenoit quelque bon effet, il étoit dû, ſans doute, à la réſolution qu'ils procuroient; mais il eſt bien plus avantageux de l'exciter avec un cataplaſme, un emplâtre, &c.

On ne ſçauroit croire que ces remedes ſoient capables de fortifier les parties internes, puiſqu'ils n'y ſont pas immédiatement appliqués; ſi cepen-

dant il s'enſuit quelqu'effet, il faut apparamment l'attribuer aux parties huileuſes très ſubtiles, & aux ſels très volatils qui s'exhalant continuellement des poudres aromatiques, pénetrent dans l'intérieur par les pores de la peau, ſe mêlent aux humeurs, & reveillent ce principe vital qui imprime le mouvement au cœur & aux eſprits, leſquels en conſéquence ſe portent plus abondamment vers les organes du ſentiment & du mouvement. Il faut dire la même choſe de l'application des animaux ouverts tout vivants qu'on met en uſage dans les grandes foibleſſes, pour rappeller le mouvement du ſang. On applique auſſi, ſur ceux qui ſont en agonie, des vieux coqs coupés par le milieu, ou des tripes de mouton encore chaudes, pour ſoutenir & entretenir le peu de chaleur qui leur reſte. Mais on retire très peu d'avantages de ces différents topiques dans leſquels les anciens médecins avoient trop de confiance; parcequ'ils ne peuvent s'inſinuer juſqu'aux parties internes, ni corriger les vices des fluides : cependant, par une raiſon contraire, ils ſont d'un puiſſant ſecours dans quelques maladies externes, par exemple, dans les grandes contuſions, pour leſquelles on enveloppe tout le corps de peaux des animaux récemment tués ; ou bien on applique fort heureuſement, ſur les parties fortement contuſes, des animaux ouverts tout vivants, ou leurs entrailles encore chaudes.

CUIVRE; Airain. Χαλκὸς, Græcor. *Æs*, & *Cuprum*, Latinor. *Venus*, Chymicor.

Le cuivre eſt un métal imparfait, & d'une belle couleur jaune, très malléable; il ſe fond difficilement ſur le feu; & les huiles, qui conſervent les autres métaux, l'altérent & en font du verdet. On l'appelle en latin *cuprum*, *ab inſulâ Cupro*; *æs*, par-

ceque, quand on le frappe, il eſt très ſonore. Les chymiſtes l'ont appellé *vénus*, parcequ'ils croyoient qu'il tenoit le même rang parmi les métaux, que Vénus parmi les planetes; & que de plus il en recevoit les influences.

Autrefois le cuivre étoit beaucoup plus uſité pour faire les monnoies, comme on peut le voir dans l'hiſtoire romaine; il eſt encore actuellement employé à cet uſage chez certains peuples qui ont des pieces de cuivre peſant cinq à ſix livres: c'eſt donc avec raiſon qu'on préfere en Europe les pieces d'or & d'argent; elles ſont moins incommodes, & elles ont de plus cet avantage ſur le cuivre, qu'elles ſont inaltérables.

Le cuivre ne ſe trouve pas dans tout pays; il y en a peu en Europe, excepté en Suéde, dans le Dannemarck, & quelques contrées de l'Allemagne. Dans ſa mine, il ſe trouve ſous différentes formes, & on le diviſe pour cela en *cuivre vierge*, & *cuivre préparé*.

Le cuivre vierge ſe trouve tel dans ſa mine, tantôt ſous la forme de globe, tantôt ce ſont des végétations charmantes.

Le cuivre commun eſt celui qui a beſoin de préparations, il ſe trouve dans ſa mine, tantôt ſous la forme de belles pyrites jaunes, brillantes, de couleur d'or, à cauſe de la quantité du ſoufre avec lequel il eſt uni. D'autrefois il eſt combiné avec du ſoufre, & forme des maſſes de différentes couleurs, tantôt noires, tantôt brunes, tantôt rouges. Pour ſéparer le cuivre d'avec le ſoufre, il faut un travail qui ſurpaſſe l'imagination. Il eſt ſouvent mêlé avec une quantité d'argent que l'on eſt charmé d'en ſéparer: pour cela, on fait brûler la mine, afin de pouvoir la mettre en morceaux; on les fait brûler une ſeconde

fois; on les concaſſe encore, & on les torréfie une troiſieme fois; puis on les met fondre, & la maſſe, qui en réſulte, s'appelle *pierre de cuivre* : on torréfie cette maſſe huit fois, & on la fait fondre après; par ce procédé, l'on a ce qu'on appelle *cuivre noir;* on le torréfie encore pluſieurs fois, on met enſuite la maſſe dans un fourneau, ſous laquelle on place un creuſet, l'on ajoute du plomb, & l'on allume un feu de fuſion : le plomb ſe fond & entraîne avec lui l'argent au fond du creuſet; & il reſte une maſſe de cuivre ſpongieuſe que l'on appelle *æs pauper*, cuivre appauvri : on la fait fondre enſuite ſeule, & elle devient malléable.

A raiſon du pays, on diſtingue le cuivre de Suede, celui de Dannemarck, d'Allemagne; le meilleur eſt celui de Suede. Quant à la couleur, il y en a de rouge & de jaune : le rouge eſt le plus eſtimé. Il y a encore le cuivre en lames & le cuivre en roſettes; c'eſt celui-ci qu'on choiſit pour l'uſage de la médecine.

Le cuivre eſt moitié moins peſant que l'or, difficile à fondre, ſonore, d'une ſaveur déſagréable & nauſéabonde; quand il eſt prêt à ſe fondre, il étincelle, & paroît tout en feu; ſi on jette de la limaille de cuivre ſur les charbons ardents, il ne paroît point de flamme, il ne répand point d'odeur; il peut s'allier avec les métaux parfaits en certaine quantité, ſans leur ôter leur malléabilité. Tous les menſtrues ont priſe ſur lui, même l'eau & l'humidité de l'air. Si l'on expoſe du cuivre au miroir ardent, il s'éleve une vapeur rougeâtre, ennemie de la poitrine, & il reſte ſur le ſupport un verre rougeâtre, opaque, épais, & peu tranſparent: d'où je conclus que le cuivre eſt formé du phlogiſtique uni à une terre rouge vitreſcible; la preuve

que j'en donne, c'eſt que l'on peut revivifier le verre rouge qui reſte ſur le ſupport, en lui rendant du plogiſtique.

On choiſit, pour la médecine comme je l'ai dit, le cuivre en roſettes, mais on ne s'en ſert point en ſubſtance, & avec raiſon. Quoique les chymiſtes, à cauſe de la planete Vénus dont il porte le nom, aient donné au cuivre une vertu ſpécifique pour les maladies qui attaquent les parties génitales des deux ſexes, cela n'empêche pas que le cuivre ne ſoit un véritable poiſon à l'intérieur.

Dans toute l'Europe, on fait beaucoup d'uſage des vaiſſeaux de cuivre; cependant, de tous les temps, on a reconnu que cet uſage étoit dangereux: ainſi, pour en prévenir les mauvais effets, on a pris le parti d'étamer ces vaiſſeaux. Mais j'ai déja dit que cela n'étoit pas plus ſûr; 1°. parceque les ouvriers emploient ſouvent le plomb, au lieu de l'étain, pour les étamer; 2°. parceque cet étamage n'étoit pas ſuffiſant pour garantir ces vaiſſeaux de la rouille, & empêcher qu'il ne s'y forme du verdet qui, étant pris à l'intérieur, eſt un véritable poiſon; c'eſt ce que l'expérience n'a que trop ſouvent conſtaté.

Quand on a pris du cuivre ſous quelque forme que ce ſoit, on ſent des pincements d'eſtomac, des reſſerrements de la région épigaſtrique; il ſurvient des nauſées, des douleurs accompagnées d'inquiétudes extrêmes, un vomiſſement conſidérable, le pouls eſt petit & concentré, le viſage eſt pâle, retiré, les convulſions ſuccedent, & enfin la mort.

La premiere indication, qui ſe préſenteroit dans ce cas, ſeroit de ſeconder la nature, & de procurer le vomiſſement; mais l'état de l'eſtomac en phlogoſe eſt une contre-indication qui ne permet pas de ſuivre la premiere indication, ainſi on ſe contente de donner des huiles douces de quar-

d'heure en quart d'heure, une once ou deux à la fois, afin de lier & d'embarraſſer les parties corroſives du poiſon; ſi les huiles procurent le vomiſſement, il ne ſera point tant à craindre, d'autant que les parties âcres ſeront déja embarraſſées : on preſcrit en même temps, dans la même intention, des lavements avec des plantes émollientes & mucilagineuſes de deux en deux heures; on peut ajouter à ces lavements des huiles, du ſuif; on peut auſſi fort bien les faire avec du bouillon de trippes: quand on aura, par cette méthode, adouci les premiers ſymptomes, s'il reſte quelques nauſées, on peut procurer le vomiſſement avec de l'eau chaude; &, ſi l'on y ajoute quelqu'émétique, ou de l'ipécacuanha, il faut que ce ſoit en très petite doſe; ſur le ſoir, on donne au malade un léger cordial, un peu calmant, par exemple, de la thériaque ou de la confection d'hyacinthe dans de l'eau de pivoine, on y ajoute quelques gouttes anodynes : on met le malade à la diete. Au bout de quelques jours, on le purge; puis, pour rétablir ſon eſtomac, on lui fait prendre le lait deux ou trois mois; & au bout de ce temps, on ne le remet à l'uſage des aliments ſolides que par gradation.

Le cuivre à l'extérieur n'eſt point employé, & il ne mérite pas de l'être.

Le *verdet* ſe prépare dans le Languedoc; pour cela, ils prennent du marc de raiſin, ils en font une couche, ils mettent une lame de cuivre, puis un lit de marc, puis une autre lame de cuivre, & ainſi de ſuite. L'acide du raiſin, à meſure qu'il ſe développe, attaque le cuivre, le rouille, & le convertit en verdet : de temps en temps on gratte ces lames de cuivre, pour en détacher le verdet.

Il faut choiſir le verdet bien verd, peſant, &

qu'il ait moins de taches blanches que faire ſe pourra. Il étoit autrefois fort recommandé à l'intérieur, pour les maladies des parties génitales, les maladies des nerfs & les vapeurs. Avec la décoction de cinabre, celle de baſilic, le muſc & le verdet, les Chinois préparent une bouillie, dont ils forment des pilules qu'ils donnent dans l'épilepſie, &c. mais ce remede eſt fort mal détaillé; & s'il a quelque vertu, elle lui vient du muſc; car le verdet eſt un véritable poiſon à l'intérieur.

A l'extérieur, le verdet eſt déterſif, mondifiant, un peu cauſtique. Quelques-uns le mêlent avec des eaux vulnéraires & déterſives, & avec raiſon : il convient pour déterger les vieux ulcéres baveux où les chairs ſont mollaſſes; il entre dans le baume verd de Metz qui eſt fort bon; il entre dans l'*unguentum apoſtolorum* : le collyre de Lanfranc lui doit ſa vertu, mais il eſt bon d'obſerver que, pour ſe ſervir du verdet, il ne faut pas que les parties ſoient attaquées de phlogoſe.

Les *teintures de cuivre* ont été fort vantées des chymiſtes, mais ces teintures ne ſont que des diſſolutions de cuivre; & parconſéquent plutôt de véritables poiſons que des remedes.

Si on verſe ſur du cuivre en fuſion de l'eau fraîche, le cuivre à l'inſtant s'éparpille de tous côtés en grenailles; c'eſt ce que l'on appelle *fleurs de cuivre*, *flos æris*; c'eſt du cuivre pur, & ainſi c'eſt un véritable poiſon à l'intérieur : pour l'extérieur on peut s'en ſervir, mais je préférerois le verdet.

Si on frappe ſur une enclume du cuivre rougi, il ſaute en écailles; c'eſt ce qu'on appelle *ſquama æris*, *écaille de cuivre*. Autrefois on les ordonnoit à trois & quatre grains pour les maladies des parties génitales & des nerfs; mais c'eſt un poiſon à l'intérieur, & à l'extérieur le verdet eſt préférable.

Si l'on met dans un creuſet un lit de ſel, un lit de ſoufre, une lame de cuivre, puis un lit de ſel, un lit de ſoufre, puis une autre lame de cuivre, & ainſi de ſuite, & qu'on calcine bien la matiere, ce qui reſte s'appelle *æs uſtum*, c'eſt une *chaux de cuivre*. Les Chinois l'ordonnent à l'intérieur, pour remettre les fractures & les luxations, dans les maladies des nerfs, les convulſions : non-ſeulement il n'a nulle efficacité dans ces cas, mais encore c'eſt un poiſon à l'intérieur. On peut s'en ſervir à l'extérieur comme du verdet; il doit même être préféré, ſi le malade eſt fort ſenſible.

L'*Ens Veneris* de Boyle ſe prépare ainſi; il prend, par exemple, quatre onces de colcothar qui reſte après la diſtillation du vitriol bleu, il le calcine bien, & il le met en poudre; il y ajoute huit onces de ſel ammoniac, il met le mêlange dans un vaiſſeau ſublimatoire; or le ſel ammoniac a la vertu de ſublimer ces métaux; il donne dans cette opération un feu ſuffiſant; & le ſel ammoniac, en ſe ſublimant, entraîne avec lui des eſpeces de fleurs qui ne ſont que des parcelles de cuivre ſublimées par l'intermede du ſel ammoniac.

On a vanté ce remede dans le rhachitis des enfants : le docteur MAYOW étoit de ce ſentiment; on l'a eſtimé dans les maladies des nerfs & les vapeurs. Sa doſe eſt depuis un grain juſqu'à quatre tout au plus, dans une liqueur appropriée : d'autres, avec raiſon, ont mieux aimé le donner en bols. Au reſte, ce n'eſt que du cuivre, & par conſéquent un véritable poiſon à l'intérieur. A l'extérieur, on peut s'en ſervir comme du verdet; je le préférerois même dans le cas de pourriture, à cauſe du ſel ammoniac qui entre dans cette préparation, & qui a une vertu ſinguliere contre la gangrene.

CUMIN. *Cuminum*, *Cyminum* off. *Fœniculum orientale*, Cuminum *dictum*, TOURNEF. Inſt. rei herb. *Cuminum ſemine longiore*, C. B. Pin. 146. *Cuminum*, ſive *Cyminum ſativum*, J. B.

De ſa racine qui eſt menue, blanche, fibrée, s'élevent des tiges à la hauteur d'un pied au plus. Ses feuilles, qui reſſemblent à celles du fenouil, ſont plus petites & découpées moins finement. Ses fleurs ſont blanches, petites, en roſe, & diſpoſées en paraſol. A ces fleurs ſuccedent des ſemences oblongues, étroites, cannelées, d'un gris-brun, d'une ſaveur un peu amere aromatique, déſagréable, & d'une odeur forte.

Cette plante, qui ſe cultive avec ſoin dans l'iſle de Malte, croît naturellement dans l'Inde, la Perſe, l'Egypte, l'Ethiopie. On ſe ſert en médecine de la graine qui eſt une des quatre grandes ſemences chaudes; la meilleure eſt apportée d'Italie.

Le cumin convient en tout avec l'anis; aujourd'hui on le regarde ſpécialement comme ſtomachique, & un remede aſſuré dans les flueurs blanches: on le mêle avec les aſtringents & autres ſtomachiques. Un médecin ancien vante l'infuſion de deux gros de cumin dans un verre de vin blanc, donné tous les matins pendant huit jours à une femme pour la ſtérilité; & il défend d'uſer du coït pendant l'uſage: on peut l'éprouver, ſi l'on veut, cela ne peut faire de mal.

Il eſt utile, dit M. VOGEL, dans la foibleſſe des viſceres, appaiſe les douleurs de colique, chaſſe les vers, remédie à l'ouie dure, & à la douleur de dents, calme les douleurs de tête; pour cet effet, on l'applique ſur le front mêlé avec du pain. On l'emploie extérieurement dans des ſachets pour diſſoudre le lait caillé, & fondre les autres humeurs épaiſſies.

CUMIN d'Ethiopie. *Voyez* AMMI de Crête.

CURAGE. *Voyez* PERSICAIRE ACRE.

CURCUMA LONG; Souchet des Indes; Safran des Indes. *Curcuma longa*, ſeu *Terra merita*, off. *Cyperus indicus zingiberis facie*, DIOSCOR. *Cypira*, PLIN. *Crocus indicus*, *Arabibus Curcum*; *officinis noſtris radix curcumæ dictus*, BONTII.

C'eſt la racine d'une plante déſignée ſous les noms ſuivants; *Curcuma radice longâ*, Hort. Lugd. bat. *Curcuma foliis longioribus & acutioribus*, BREYN, 2, *p. Cannacorus radice croceâ*, TOURNEF. Inſt. rei herb. *Maniella-Kua*, Hort. malab. *Curcuma foliis lanceolatis, utrinque acuminatis, nervis lateralibus numeroſiſſimis*, LINN. Zeyl.

Des nœuds de la racine, ſortent des feuilles d'un beau verd, applaties, longues de ſept à huit pouces, larges de cinq à ſix, terminées en pointes. Du milieu de ces feuilles, s'éleve une tige à la hauteur de neuf pouces, groſſe comme une plume à écrire, ſucculente, cylindrique, nue inférieurement; mais, depuis le milieu, elle eſt garnie de petites feuilles diſpoſées comme par écailles les unes ſur les autres; ce qui donne à cette portion ſupérieure de la tige la forme d'un gros épi. Entre ces écailles naiſſent des fleurs dont M. LINNÆUS fait ainſi la deſcription.

Le calyce eſt formé par pluſieurs ſpathes partielles, ſimples, & qui tombent. La fleur eſt un pétale irrégulier dont le tuyau eſt fort étroit. Le pavillon eſt découpé en trois parties longues, aiguës, évaſées & écartées. Le nectar eſt d'une ſeule piece, ovale, terminée en pointe plus grande que les découpures du pétale, auquel il eſt uni dans l'endroit où ce pétale eſt le plus évaſé. Les étamines ſont au nombre de cinq, dont quatre ſont droites, grêles, & ne portent point de ſommets; la cin-

quieme, qui eſt plantée entre le nectar, eſt longue, fort droite, ayant la forme d'une découpure du pétale, & partagée en deux à ſon extremité près de laquelle ſe trouve le ſommet Le piſtil eſt un embryon arrondi qui ſupporte la fleur, & pouſſe un ſtyle de la longueur des étamines, ſurmonté d'un ſtigmate ſimple & crochu. Le péricarpe ou le fruit eſt cet embryon qui devient une capſule arrondie à trois loges, ſeparées par des cloiſons où ſont pluſieurs graines rondes, brunes.

Cette plante croît dans le Malabar, le Canara, le Calecut, l'iſle de Ceylan, où elle eſt très commune. Les Indiens ſe ſervent pour l'aſſaiſonnement de leurs mêts, de la racine qui eſt petite, ronde, crenelée, peſante, jaunâtre à l'extérieur, à l'intérieur rouge, brillante comme une réſine, d'un tiſſu fort ſerré; on nous l'apporte des Indes, elle eſt fort employée dans les arts; les fondeurs, les teinturiers, les peintres, s'en ſervent. Pour l'uſage de la médecine, il faut la choiſir entiere, peſante, d'une odeur douce, d'une ſaveur âcre & mordicante. Elle eſt apéritive, diurétique, fondante, tonique, ſtimulante, antiſcorbutique : on la donne en ſubſtance à la doſe de demi-gros au plus, mais le plus communément on la mêle à quinze ou vingt grains avec les autres apéritifs antiſcorbutiques; on la donne en infuſion à la doſe d'un gros ou deux, dans une chopine de vin blanc, c'eſt la meilleure façon de l'employer; on peut auſſi l'ordonner en décoction dans de l'eau à la même doſe, & il faut la faire bouillir une heure : on ordonne cette racine comme ſpécifique dans le ſcorbut; effectivement elle y fait du bien, parcequ'en qualité d'apéritif, de fondant, de tonique, elle ranime les forces digeſtives; on l'ordonne en même temps que les autres antiſcorbutiques; on la mêle à douze

grains avec la zédoaire & la rhubarbe; quand il s'agit de retablir un eſtomac froid, on la donne une heure avant le repas. On mêle le curcuma aux opiats fébrifuges; comme ſtimulant, il convient dans l'hydropiſie & la leucophlegmatie. Les Indiens le mêlent à leurs aliments, à laplace de poivre & de gingembre; on le fait infuſer dans des liqueurs & ratafiats, pour leur donner une belle couleur & de la force : le curcuma eſt contraire aux tempéraments bilieux, ſecs, & dont l'eſtomac eſt chaud : les préparations du curcuma ne ſont point d'uſage; quelques-uns le recommandent dans la jauniſſe, il y fait du bien en fondant & liquéfiant nos humeurs.

M. Vogel dit que le curcuma eſt inciſif, réſolutif, ce qui le rend très propre pour les obſtructions des viſceres du bas-ventre, & comme ſpécifique pour lever les engorgements des canaux biliaires. Il eſt emménagogue; il fait couler les urines, & leur donne en même temps une couleur jaune. Réduite en poudre, la doſe de cette racine eſt depuis un demi-gros juſqu'à un gros; & en infuſion juſqu'à une once.

Curcuma rond eſt une autre eſpece appellée, par les Portugais, *Raiz de ſafrao*. Cette racine, qui ſe trouve rarement dans les boutiques, eſt tubéreuſe, arrondie, groſſe comme le pouce, compacte, charnue, jaune en dehors; en la coupant tranſverſalement, on y remarque des cercles jaunes, rouges. Elle a le goût & l'odeur du ſafran & du gingembre, mais d'une maniere plus foible que le curcuma long. Ses vertus ſont auſſi plus foibles; elle n'eſt point d'uſage en médecine.

La plante eſt appellée *Curcuma radice rotundâ*, Parad. bat. *Manja kua*, Hort mal.

Ses feuilles, ſes fleurs & ſes fruits reſſemblent à la précédente.

CURE-DENT D'ESPAGNE. *Voyez* FENOUIL ANNUEL.

CUSCUTE. *Cuſcuta nuda repens, filiformis*, LINN.

On en compte de deux ſortes.

I°. CUSCUTE, *ou* GOUTE DE LIN. Herbe infernale. *Cuſcuta major; Caſſutha major; & Caſſytha*, off. *Cuſcuta major*, C. B Pin. 219. *Caſſuta*, ſive *Cuſcuta*, J. B. *Caſſyta*, TABERN. icon. 901. *Androſaces, vulgò Cuſcuta*, TRAG. 810. *Cuſcuta*, DODON. Pempt. 554.

La cuſcute, dit M. GEOFFROI, eſt une plante ſinguliere qui ſe ſoutient ſur ſes propres racines, dès qu'elle eſt ſortie de ſa ſemence; mais elles ſe deſſéchent & périſſent, lorſque ſes cheveux ou filaments embraſſent les plantes voiſines. Car la cuſcute n'a point de feuilles, & ne pouſſe que des cheveux rougeâtres, ſemblables à des cordes à boyaux, & qui ont une ſaveur âcre avec quelque aſtriction : ces cheveux, au moyen de certains tubercules qui font l'office de racines, s'inſerent dans l'écorce des autres plantes auxquelles ils peuvent atteindre, de telle ſorte qu'ils rompent les vaiſſeaux qui y diſtribuent le ſuc nourricier; &, pour s'en nourrir, y font ce déchirement de la même maniere que les rameaux du lierre vulgaire ont coutume de faire aux arbres qu'ils entourent; c'eſt pourquoi l'on doit mettre la cuſcute au nombre des plantes qui vivent aux dépens des autres.

Ses fleurs naiſſent en petites têtes diſtribuées de côtés & d'autres ſur ces filaments capillaires; elles ſont d'une ſeule piece, blanches, ou rougeâtres, en forme de cloche, & ſemblables à

de petits godets découpés en quatre ou cinq pointes dans le fond desquels il y a un trou par où passe le pistil qui, lorsqu'elles sont tombées, devient un fruit arrondi, triangulaire ou quadrangulaire, qui n'a qu'une seule cavité, & qui s'ouvre en travers en deux parties, dont la supérieure est plus grande que l'inférieure : ce fruit renferme des semences brunes très menues La cuscute se renouvelle tous les ans par le moyen de sa graine qui tombe. Lorsqu'elle est grande, sa racine se fane entiérement. Si l'on seme cette plante dans des pots de terre, elle vient à la vérité, mais elle périt bien tôt entierement quand elle ne trouve pas près d'elle des plantes sur lesquelles elle puisse grimper, & en tirer le suc nourricier.

Cette plante se trouve communément dans les prés, attachée sur les plantes voisines; telles que l'ortie, le houblon, le lin, l'ivraie, le chardon; le genêt épineux; elle se rencontre aussi dans les terres labourables sur les bleds; c'est une plante très pernicieuse, & qui étouffe presque toutes celles qu'elle embrasse; c'est pourquoi les habitants des campagnes l'appelle *herbe infernale;* celle qui se trouve sur le marrube, se nomme *épimarrube;* & celle qui croît sur la lavande, *épilavande;* on a donné le nom d'*épithym*, à celle qui naît sur le thym.

La cuscute a de l'amertume & de l'astriction; on croit qu'elle tient sa vertu des plantes dont elle tire sa nourriture. On dit qu'elle fortifie l'estomac & les autres visceres, prise en décoction; qu'elle leve les obstructions de la rate & du foie; & qu'elle guérit la jauniſſe, l'hydropisie & la mélancholie Elle convient aussi pour la goute, le rhumatisme, la cachexie scorbutique. Quoique fort commune, on ne s'en sert plus en médecine,

on préfere à la cuſcute celle de Crete, connue dans les boutiques ſous le nom d'*épithym.*

II°. EPITHYM. *Caſſuta minor, Epithymum*, off. *Cuſcuta minor*, TOURNEF. Inſt. rei herb. 553. *Epithymum*, ſive *Cuſcuta minor*, C. B. Pin. 219. *Epithymum*, TABERN. icon. 357.

Cette eſpece ne differe de la précédente, qu'en ce qu'elle croît ſur le thym. Elle n'eſt guere plus employée que la précédente.

On trouve dans les boutiques deux autres eſpeces de CUSCUTE ou d'EPITHYM qui ſont en uſage; ſçavoir, celui de Candie & celui de Veniſe. Le premier eſt compoſé de cheveux plus longs; le ſecond les a plus menus, plus odorants & comme friſés.

Cet épithym étranger eſt préféré à celui de notre pays. Ses vertus ſont les mêmes, & la plante ne differe que par ſa grandeur & ſa groſſeur; on la preſcrit à la même doſe, c'eſt-à-dire, depuis une pincée juſqu'à trois, pour ſix ou huit onces de liqueur. L'une & l'autre ne ſont pas ſeulement utiles dans les maladies du foie, elles provoquent auſſi l'écoulement des regles & des urines; elles ſoulagent les hydropiques, & conviennent dans les maladies cutanées. FORESTUS préfere l'infuſion dans le vin, à ſa décoction aqueuſe, pour les accès de mélancholie.

CYGNE. *Cycnus*, off. *Olor*, SCHRODER. *Anas roſtro ſemi-cylindrico, cerâ flavâ, corpore albo.*

Cet oiſeau eſt le plus grand de tous les palmiferes qui ont trois doigts en devant. Il a quatre pieds ſept pouces depuis l'extrémité du bec juſqu'au bout de la queue. De l'extrémité d'une aîle à l'autre, lorſqu'elles ſont déployées, il y a ſept pieds huit pouces. Tout le corps eſt recouvert d'un plumage mollet & délicat, blanc comme la neige dans les

vieux; cendré, dans les jeunes. Le bec dans les jeunes de l'année eſt plombé, avec un ongle rond à la pointe, & une raie noire de chaque côté depuis les narines juſqu'à la tête; depuis les yeux juſqu'au bec eſt un eſpace triangulaire nud, noir, dont la baſe regarde le bec, & le ſommet, les yeux; chez les vieux, le bec rougit, l'ongle du bout reſtant noirâtre, tandis qu'à la baſe, il s'éleve une tubéroſité charnue un peu grande, noire, réfléchie; le milieu de l'eſpace au-deſſous des yeux reſte toujours noir; la langue eſt hériſſée de petites dents; les pieds de couleur plombée; les doigts ſont unis par une membrane qui ſert de nageoire à l'oiſeau. Son col eſt fort long & compoſé de vingt-huit vertebres; le cygne le porte droit & élevé.

Cet oiſeau eſt amphibie; cependant il ſe plaît mieux ſur l'eau que ſur la terre; en effet il marche mal, & nage au contraire avec beaucoup de grace & d'aiſance. Il vit fort long-temps, & fait ſa nourriture d'œufs de poiſſons, d'inſectes, d'herbe, de grains. La femelle pond cinq à ſix œufs; les petits n'écloſent qu'après environ deux mois d'incubation: elle ne fait qu'une ponte par année. Le cygne aime éperdument ſes petits, & les défend vigoureuſement. Cet oiſeau eſt plus pour le plaiſir & l'amuſement que pour l'utilité domeſtique. Il s'apprivoiſe très aiſément, & vient à la voix qui l'appelle.

Il y a une ſorte de cygne ſauvage dont l'eſpece privée n'eſt qu'une variété, ſuivant M. Linnæus. On trouve abondamment des cygnes ſauvages en Scanie près de la ville de Malmoë, ou Malmuyen, & par-tout ſur les rivieres de la Lapponie en été.

Il n'eſt plus guere d'uſage de le ſervir ſur les tables; il n'y paroiſſoit que par oſtentation & par

magnificence, car ſa *chair* eſt dure, coriace, tenace, noire, de mauvais goût, & très difficile à digérer. Celle des jeunes cependant eſt plus tendre & plus agréable.

En médecine, la *graiſſe* du cygne paſſe pour émolliente, atténuante & lénitive. C'eſt pourquoi on la dit bonne contre les hémorrhoïdes & les contractions ſpaſmodiques de la matrice; mêlée avec le vin, elle diſſipe les taches de rouſſeur en les en frottant. On ordonne quelquefois de couvrir les parties affectées de rhumatiſme d'une peau de cygne; appliquée ſur l'eſtomac, elle chaſſe les vents & les flatuoſités, aide la digeſtion, & fortifie cette partie, ainſi que les nerfs.

CYNOGLOSSE; *ou* Langue de chien. *Cynogloſſum*, off. *Cynogloſſum majus vulgare*, C. B. Pin. 257. Tournef. Inſt. rei herb. *Cynogloſſa major*, Brunsfels. *Lycopſis*, Lacun. *Cynogloſſum foliis lanceolato-ovatis tomentoſis, corollis calycem æquantibus*, Linn. *Cynogloſſum foliis amplexi-caulibus, lingulatis, mollibus, hirſutis*, Haller, Helvet. 421.

Sa racine, qui reſſemble à une petite rave, eſt d'un rouge noirâtre en dehors, blanche en dedans; d'une odeur forte à-peu-près comme celle du chien, narcotique; d'une ſaveur mucilagineuſe, & d'une douceur fade. Ses tiges, qui s'élevent d'un pied & demi ou deux, ſont branchues, lanugineuſes, & creuſes lorſqu'elles ſont vieilles. Ses feuilles ſont pointues, étroites, blanches, cotonneuſes, ſans queue, d'une odeur forte & puante. Ses fleurs ſont d'une ſeule piece, en entonnoir, partagées en cinq lobes, d'un rouge ſale; leur calyce eſt velu & diviſé en cinq parties. Du fond de ce calyce, ſort un piſtil qui perce la fleur, & ſe change en un fruit compoſé de quatre capſules un

peu applaties, hériſſées & qui s'attache fortement aux habits; elles contiennent des ſemences applaties.

On trouve, dans les chemins, cette plante ſur laquelle les cantharides ſe plaiſent.

On emploie ſa racine; on la croît ſomnifere, à cauſe des pilules de cynogloſſe; mais la vertu de ces pilules dépend de l'opium, & la racine de cynogloſſe eſt un mucilagineux rafraîchiſſant, qui n'a point d'autre vertu que le nénuphar : les pilulles de cynogloſſe ſont bonnes pour calmer la douleur, tranquilliſer, faire dormir, pour arrêter les dévoiements & les excrétions immodérées; leur doſe eſt depuis quatre juſqu'à dix grains.

Voici ce qu'on lit dans la *Matiere médicale* de M. Vogel, à l'article des herbes & des feuilles : L'odeur de cette plante eſt virulente, & ſa vertu ſemblable à celle de l'opium; Blair. Elle eſt recommandée pour arrêter les hémorrhagies, les flux de ventre & la toux, en décoction, à la doſe d'une poignée; extérieurement on s'en ſert en cataplaſme pour les brûlures.

On a dit que la racine de cynogloſſe étoit narcotique; mais, ſuivant Fuller (*Pharmacop. extemp. p.* 355,) ni la racine, ni la plante, n'ont cette vertu. Les anglois, dit Ray, *Hiſt. plant. p.* 490, ont coutume de l'employer contre les tumeurs écrouelleuſes, non-ſeulement en décoction pour l'intérieur, à la doſe d'une once, mais encore extérieurement en cataplaſme.

CYPRÈS. *Cupreſſus foliis imbricatis erectis*, Linn.

On le diſtingue (ſans doute mal à propos,) en mâle & femelle : le cyprès femelle ſe termine en pointe par en haut; & le cyprès mâle répand ſes ramaux en large. Ils conviennent pour tout le reſte.

Cyprès femelle. *Cupreſſus femina*, off. *Cupreſſus metâ in faſtigium convolutâ, quæ femina Plinii*, Tournef. Inſt. rei herb.

Cyprès male. *Cupreſſus mas*, off. *Cupreſſus ramos extrà ſe ſpargens, quæ mas Plinii*, Tournef. Inſt rei herb.

Le tronc de cet arbre eſt élevé, droit, gros, revêtu d'une écorce brune. Son bois eſt dur, pâle ou rougeâtre, veiné, d'une odeur pénétrante & agréable comme le ſantal. Ses feuilles, qui ſont toujours vertes, reſſemblent à celles de la ſabine. Ses fleurs, qui ſont ſtériles, ſont des chatons compoſés de pluſieurs petites écailles; d'entre ces écailles, ſortent des ſommets qui répandent une pouſſiere très fine. Ses fruits, qui naiſſent ſur le même individu, mais ſéparément des fleurs, ſont raboteux, arrondis, acerbes: ils contiennent des ſemences un peu rouſſes, longuettes, où eſt renfermée une petite amande.

Le cyprès croît naturellement dans l'iſle de Candie; on le cultive en Portugal, dans les contrées méridionales de France. Il en diſtille dans les pays chauds un peu de réſine d'une odeur agréable.

Ses fruits, qu'on appelle *nuces cupreſſi*, *pilulæ cupreſſi*, *galbuli*, ſont aſtringents; ce qui les a fait recommander dans différentes ſortes de flux, & pour les fievres intermittentes; de ſorte que Lanzoni (E. N. C.) les appelle fébrifuges, & les regarde comme ſuccédanées du quinquina: on les preſcrit dans cette vue, pulvériſés, à la doſe d'un gros. Ils contiennent outre cela des parties balſamiques, c'eſt pourquoi ils ſont employés comme ſtomachiques, roborants & vulnéraires. Les habitants de la Caroline en expriment un baume, dont ils ſe ſervent pour la réunion des plaies récentes.

Ces fruits, récents & verts, ſont encore utiles contre les hernies; on en fait boire la décoction au malade.

Ainſi que les feuilles, le bois du cyprès eſt deſſiccatif & aſtringent, & ſon uſage peut convenir dans les même cas.

CYPRÈS (PETIT.) *Voyez* AURONE FEMELLE.

DAT

DATTE & DATTIER. *Voyez* PALMIER.

DAUCUS de Candie. *Daucus creticus*, off. *Myrrhis annua, ſemine ſtriato villoſo, incana*, MORIS. plant. umbell. TOURNEF. Inſt. rei herb. *Daucus foliis feniculi tenuiſſimis*, C. B. Pin. 150. *Daucus creticus ſemine hirſuto*, J. B. *Libanotis foliis tenuiſſimè pinnatis, laciniis petiolatis*, HALLER, Helv. 431. *Atamanta foliolis linearibus planis hirſutis, ſeminibus oblongis hirſutis*, LINN.

Sa racine eſt longue, épaiſſe, fibrée; elle a le goût du panais. Sa tige, qui s'éleve de neuf à dix pouces, eſt velue, cannelée, cylindrique. Ses feuilles ſont découpées très finement, cotonneuſes, d'un verd foncé. Au ſommet des tiges & à l'extrémité des rameaux, naiſſent de petites fleurs en roſe, compoſées de cinq pétales blancs : le calyce devient un fruit où ſont contenues deux graines cannelées, oblongues, convexes d'un côté, applaties de l'autre, blanchâtres, âcres, d'une odeur foible.

Cette plante croît dans l'iſle de Crete ou Candie, & ſur différents endroits des Alpes.

L'odeur & la ſaveur des ſemences de daucus,

dit M. VOGEL, ſont âcres & aromatiques. On les vante ſur-tout pour diſſoudre la pierre de la veſſie, d'après une obſervation de VAN HELMONT *de lith.* c. 8. §. 23. On les donne en poudre ou fermentées dans de la biere : elles ſont bonnes d'ailleurs dans les affections de l'eſtomac & de la matrice. On en met infuſer dans du vin blanc, pour appaiſer le hoquet & les accès hyſtériques. On voit par-là qu'elles ſont atténuantes, inciſives, carminatives, apéritives, emménagogues & diurétiques. Elles ſont miſes au nombre des quatre petites ſemences chaudes.

DAUCUS vulgaire; Chirouis; Carotte ſauvage. *Daucus vulgaris*, off. CLUS. hiſt. 198. TOURNEF. Inſt. rei herb. *Paſtinaca tenuifolia ſylveſtris*, DIOSCORIDIS; *vel Daucus*, off. C. B. Pin. 151. *Paſtinaca ſylveſtris, ſive ſtaphylinus*, Græcorum, J. B.

Cette eſpece reſſemble au panais; mais ſa racine eſt plus petite & plus âcre. Ses tiges, qui s'élevent d'un pied & demi, ſont branchues, velues, cannelées. Ses feuilles, finement découpées, d'un verd foncé, velues en deſſous. Ses fleurs diſpoſées en paraſol, ſont en roſe à cinq pétales blancs; il leur ſuccede des fruits arrondis pareils à ceux du daucus de Candie, mais plus courts & plus larges; ils contiennent deux graines cendrées, cannelées, garnies de poils, d'une odeur pénétrante, d'une ſaveur âcre & aromatique, plus foible que celle du daucus de Candie.

Cette plante croît aux environs de Paris; elle a les mêmes vertus que la précédente, à laquelle on la ſubſtitue.

Les ſemences de l'une & de l'autre paſſent pour excellentes dans la néphrétique cauſée par des glaires ou des ſables, dans la ſtrangurie & les douleurs après l'accouchement.

DÉCOCTION. *Decoctum.* Dans cette opération pharmaceutique, on ſe propoſe de diſſoudre & d'extraire les ſubſtances actives des corps dans une liqueur convenable. Elle ſe fait dans un vaiſſeau non fermé, & on la fait bouillir.

Les trois regnes fourniſſent des matieres à la décoction. Les principaux véhicules ſont, l'eau, le vin, le vinaigre. La quantité de liqueur ſe regle ſuivant le volume qui doit reſter, après l'ébullition : celle-ci eſt plus ou moins longue, à proportion de la dureté des ſubſtances, qu'on met quelquefois même infuſer auparavant, pour les amollir.

Dans une décoction où entreroient différentes ſubſtances, on fait bouillir d'abord celles qui ſont dures & ſéches, telles que l'orge, les raclures de corne de cerf, les bois, les racines ligneuſes ; on met enſuite les racines récentes dont ôte le cœur, s'il eſt ligneux, & qu'on coupe par morceaux ; quelques minutes d'ébullition leur ſuffiſent : après elles, ſe mettent les fruits dont on ôte les noyaux, les pepins, ou l'écorce : on met enſuite les herbes inodores ſéches, puis les vertes après les avoir groſſierement hachées, & enfin les ſemences non odorantes concaſſées. Si l'on doit faire entrer dans la liqueur des ſubſtances aromatiques, on verſe la décoction bouillante dans un vaiſſeau muni d'un couvercle qui ferme exactement, de peur que leurs parties ſubtiles ne s'évaporent. Quand la liqueur eſt refroidie & dépoſée, on la paſſe.

DELAYANTS ; *Diluentia medicamenta.* Voyez INTRODUCTION, *pag.* 39.

DÉLIVRE *ou* PLACENTA. *Voyez* HOMME.

DÉLIVRE de la chatte. *Voyez* CHAT.

DEMI-BAIN. *Voyez* BAIN ; BŒUF ; FOURMI.

DENT de cheval. *Voyez* CHEVAL.

DENT de cheval marin. *Voyez* CHEVAL MARIN.

DENT d'éléphant *ou* IVOIRE. *Voyez* ÉLÉPHANT.

DENT d'hippopotame. *Voyez* CHEVAL MARIN.

DENT de ſanglier. *Voyez* COCHON SAUVAGE.

DENT-DE-LION, Plante. *Voyez* PISSENLIT.

DENTALE, *ou* DENT-DE-CHIEN. *Dentalium*, off. *Dentales*, GESN. *Tubulus dentalis lævis*, RONDEL. *Dentales alii ejuſdem formæ minores*, BONAN. 91. *Dentale læve album, alterâ extremitate rufeſcens*, LIST. Hiſt. 4, S. 2, n°. 2. *Dentalium teſtâ ſubcylindraceâ lævi obliquâ vel arcuatâ, hinc anguſtiore*, LINN. Mat. med. reg. anim. *Dentale arcuatum; Tubulus marinus; Syringites*, nonnullorum.

Petit coquillage univalve, ou d'une ſeule piece, de figure conique, oblong, d'environ trois pouces de longueur, blanc, aſſez reſſemblant à la dent d'un chien, grêle, gros d'abord comme un tuyau de plume à écrire, diminuant peu-à-peu juſqu'à l'autre bout, arrondi, un peu fléchi en arc, âpre en dehors, liſſe en dedans, creux d'un bout à l'autre, comme un chalumeau, léger, marqué par intervalles, qui renferme une eſpece de vermiſſeau, mais lequel en ſort en partie pour aller chercher ſa nourriture.

On trouve ce coquillage attaché aux rochers, à des pierres ou à de vieilles coquilles, ſur les côtes d'Angleterre; GEOFFR.

Il a les mêmes vertus & propriétés que l'ANTALE. *Voyez* ce mot.

DENTIFRIQUES. *Dentifricia*. On donne ce nom aux ſubſtances ſimples, ou aux préparations qui ont la propriété de nétoyer, de blanchir, de conſerver les dents, & de fortifier les gencives. On les met ſous différentes formes.

Ce ſont des *poudres*; les matieres qui les compoſent, ſont des ſubſtances terreuſes & abſorbantes; telles que le corail rouge, l'os de ſéche, le ſang de dragon, la lacque, la cannelle, le ſucre: quelquefois des ſubſtances ſalines & acides, mais foibles & incapables d'attaquer l'émail des dents; comme l'alun de roche & la crême de tartre, & jamais les acides. Pour rendre ces poudres plus agréables, on y ajoute des aromats.

On prépare auſſi pour cet effet des bâtons de corail; des racines de guimauve cuites dans le vin rouge avec de l'alun, & ſéchées au four; des opiats qui ſont compoſés avec les poudres des ſubſtances nommées ci-deſſus, incorporées dans du miel. On ſe ſert auſſi d'eau vulnéraire ſimple, ou colorée par le moyen de la cochenille, ou de la gomme lacque; d'eau-de-vie de gaïac; de l'eau de madame de la Vrilliere, &c.

DÉPILATOIRE. *Pſilothrum; Depilatorium.* On donne ce nom à une préparation ſous la forme de liniment, pour enlever les poils. On prend, par exemple, deux onces de chaux vive, & demi-once d'orpiment qu'on fait cuire dans une livre & demie de forte leſſive, juſqu'à ce qu'en y plongeant une plume, les barbes en tombent: alors on en fait un liniment dont on frotte les parties velues; on nétoie enſuite la partie, & on la lave avec de l'eau chaude. Pour épiler les mains, on peut mêler cette préparation avec de la pâte d'amande, afin qu'elle ſoit moins corroſive.

On emploie encore pour cet effet, & ſous la forme de pommade ou de liniment, les trochiſques d'arſenic, l'onguent de chaux vive de Mynſicht, la pierre de Boulogne calcinée, infuſée dans de l'eau, ou réduite en forme de limon.

L'orpiment

L'orpiment ou arſenic eſt la baſe de tous les dépilatoires compoſés.

DESOBTRUANTS. *Deobſtruentia medicamenta.* Voyez APÉRITIFS, Introd. *p.* 139.

DESSICCATIFS. *Deſiccantia*, ou *exſiccantia medicamenta.* Ce ſont des médicaments qui ſéchent, conſument & abſorbent l'humidité ſuperflue des plaies & des ulceres. Tels ſont, le bol, la céruſe, la litharge, l'alun brûlé, le ſel de Saturne, l'onguent deſſiccatif rouge, le nutritum, la diapalme, l'emplâtre du Nuremberg, &c.

DETERSIFS. *Detergentia*, ou *abſtergentia medicamenta.* Ce ſont des remedes qui procurent l'évacuation du pus, nétoient les plaies & ulceres du pus qui y ſéjourne, & en corrigent la mauvaiſe qualité.

Le pus étant formé, dit un ſçavant profeſſeur, les vaiſſeaux entiers le pouſſent à la ſuperficie des ulceres; ſi le pus eſt viſqueux & épais, il reſte collé au corps de la plaie, ou bien il s'échappe avec peine des pores de l'ulcere & de l'interſtice des vaiſſeaux entiers; il gêne par-là la germination & la production, ou extenſion des nouvelles chairs : s'il eſt acrimonieux, il irrite continuellement les fibres nerveuſes, & occaſionne de nouveaux déchirements : s'il eſt trop fluide, il relâche le tiſſu des vaiſſeaux; & les chairs, qui pullulent, deviennent baveuſes & mollaſſes : ſi l'oſcillation des vaiſſeaux languit, la ſuppuration languit pareillement; le pus eſt lent, viſqueux, & n'eſt pas aſſez travaillé : ſi les oſcillations ſont trop vives, le pus eſt plus fluide, mais plus acrimonieux; ainſi il y a deux eſpeces de déterſifs; ſçavoir, des atténuants & des anodyns.

Les déterſifs anodyns calment les trop vives oſ-

cillations des vaiſſeaux, donnent plus de conſiſtance au pus, & en corrigent l'âcreté.

Les déterſifs atténuants ou réſolutifs reveillent les oſcillations des vaiſſeaux, diviſent & atténuent les humeurs, & corrigent la lenteur & la viſcoſité du pus.

Les déterſifs anodyns ſont toutes les ſubſtances de la claſſe des anodyns qui ſont émollients ou aſſoupiſſants.

Les déterſifs réſolutifs ou atténuants ſont la plûpart des vulnéraires réſolutifs.

Il y a divers médicaments, dit M. LIEUTAUD, (*Matiere médicale*) qui poſſedent en même temps la vertu vulnéraire & la vertu déterſive, & que l'on qualifie, ſelon la maniere dont on s'en ſert, ou les indications que l'on a à remplir, tantôt de *remedes vulnéraires*, entre leſquels il faut diſtinguer les baumes qu'il eſt ſi utile d'appliquer ſur les plaies récentes & les parties déchirées; tantôt de *remedes déterſifs*, & ceux-ci ſont conſacrés au traitement des ulceres & des chairs qu'ils ont rongées. Bien des gens doutent avec fondement que les remedes vulnéraires contribuent à faire reprendre & cicatriſer les plaies; opérations qui ſont entiérement l'ouvrage de la nature. Mais on reconnoit mieux l'action & la vertu des déterſifs, dont les effets ſont pour l'ordinaire ſenſibles, quand ils agiſſent, ſoit par leurs molécules aqueuſes & ſalines ſur les humeurs épaiſſes & viſqueuſes des ulceres, ſoit en détruiſant les excroiſſances fongueuſes, ſoit par leurs particules ameres ou abſorbantes qui reçoivent dans leurs ſubſtances les matieres irritantes, ou les ſéroſités trop abondantes. On voit par-là que les médicaments déterſifs ou mondificatifs ne different en rien, ou du moins que fort peu, des cathérétiques & des deſſiccatifs, qui reçoivent l'une

& l'autre dénomination, ſelon la volonté de ceux qui les preſcrivent. Il n'eſt pas moins reconnu que les médicaments vulnéraires & déterſifs s'emploient ſous la forme de lotion, de douche, de liniment, d'onguent, d'emplâtre, de poudre, &c. que l'on applique les feuilles des plantes, ſoit entieres, ſoit pilées, ou leur ſuc, tels que la nature les donne, ou après les préparations de l'art; que l'uſage de ces remedes eſt ſouvent ſuivi du ſuccès, & l'emporte quelquefois en efficacité ſur les autres moyens de guérir, & ſur ceux même qui ſont les plus puiſſants. Je terminerai cet article en avertiſſant qu'on ne doit pas toujours, dans le traitement des ulceres, s'en tenir uniquement aux topiques, quand même on ſe ſerviroit des plus actifs; il faut encore rechercher avec ſoin, s'il n'y a pas quelque cauſe interne, ſoit vénérienne, ſoit ſcorbutique, ſoit écrouelleuſe, &c. qui, entretenant les ulceres, empêche ou détruiſe l'action ſalutaire des meilleurs remedes externes. Auſſi ne doit-on pas s'étonner ſi des perſonnes imprudentes, ou peu habiles, qui négligent de connoître & d'attaquer le foyer du mal, perdent leur peine & leurs médicaments en eſſayant ſans ſuccès de cicatriſer les ulceres.

Les déterſifs ſont :

Les racines d'ancolie.
d'ariſtoloche.
d'aulnée.
de bétoine.
de bourgene.
de bryone.
de concombre.
de conſoude.
de gentiane.
d'iris de Florence.
d'orcanette.
Les racines de pain de pourceau.
de renouée.
Les feuilles d'abſinthe.
d'ache.
d'aigremoine.
d'alliaire.
d'aloës.
de bourſe à berger.
de bugle.

Les feuilles de centaurée (petite.)
de chardon bénit.
de chardon hémorrhoïdal.
de chélidoine.
de cochléaria.
de concombre ſauvage.
de creſſon.
de cynogloſſe.
d'eupatoire.
de fougere.
de germandrée.
d'herbe à Robert.
de lierre terreſtre.
de menthe.
de mille-feuille.
d'orpin.
de pervenche.
de perſicaire.
de pied de lion.
de piloſelle.
de pirole.
de prêle.
de renouée.
de ronce.
de ſabine.
de ſanicle.
de ſcordium.
de ſcrophulaire.
de tabac.
de tanaiſie.
de verge d'or.
de véronique.
Les fleurs de mille-pertuis.
de verge d'or.
Les roſes rouges.
Les ſemences d'ancolie.
de chardon bénit.
L'orge entiere.
Les lupins.
La coloquinte.
Le vin : l'huile d'olive.

Les baumes de copahu.
du Pérou.
de Tolu.
L'aloës.
Le bdellium.
Le benjoin.
Le camphre.
L'euphorbe.
La myrrhe.
L'oliban.
Le ſtorax.
L'opium.
Le ſucre.
Le ſavon.
La ſoude.
La ſuie.
Les cendres de ſarment de vigne.
de genêt.
Le jaune d'œuf.
Le miel.
L'os de ſéche.
Le ſel ammoniac.
Le ſel marin.
L'urine.
L'alun.
Le vitriol.
Le verd de gris.
La litharge.
La pierre hématite.
L'eau de chaux.
L'huile de mille-pertuis.
de térébenthine.
Le collyre de Lanfranc.
L'eau-de-vie vulnéraire.
de la reine de Hongrie.
phagédénique.
divine de Fernel.
Le baume d'Arcæus.
du Commandeur.
de Fioraventi.
de Lucatelli.
verd, ou de Metz.

L'onguent des Apôtres.
basilicon.
egyptiac.
de la mere.
mondificatif.
de styrax.
de céruse noire.
L'emplâtre diapalme.
divin.
manûs Dei.
La boule de Mars.
L'esprit de vin.
La teinture d'aloës.
La teinture de myrrhe.
L'huile de myrrhe par défaillance.
de camphre.
de girofle.
de gaïac.
L'esprit de vitriol.
L'eau de Rabel.
Le précipité blanc.
rouge.
La pierre divine.
médicamenteuse.
L'*æs ustum.*

DIAGREDE. *Voyez* SCAMMONÉE.

DIAPHORÉTIQUES. *Diaphoretica medicamenta.* Les diaphorétiques poussent par les sueurs. Toutes les plantes, qui ont cette vertu, sont apéritives, fondantes, diurétiques & emménagogues. Quelquefois cependant il faut observer que les diurétiques & emménagogues proprement dites, sont plus fondantes, & plus atténuantes que les sudorifiques. Les plantes sudorifiques sont en grand nombre : les unes viennent dans notre pays; les autres nous viennent du pays étranger; & celles-ci sont spécialement employées en médecine pour faire suer; car, de toutes celles que nous fournit notre pays, il n'y a que le buis & le genievre qui égalent celles que nous fournit le pays étranger. *Voyez*, Introduction, *pag.* 83, & l'article SUDORIFIQUES.

DIAPHORÉTIQUE MINÉRAL. *Voyez* ANTIMOINE.

DICTAME BLANC; Diptame *ou* Racine de Fraxinelle. *Dictamnus albus; Dictamnum album*, off. *Diptamus.*

Cette racine, ou plutôt son écorce, dit M. GEOFFROI, telle qu'elle se trouve dans les boutiques, est un peu épaisse, blanche, roulée comme la cannelle, d'un goût un peu amer, avec une lé-

gere âcreté, d'une odeur agréable & forte, lorſqu'elle eſt récente.

La plante eſt nommée, par les botaniſtes, *Fraxinella*, Cluſii, TOURNEF. Inſt. rei herb. *Dictamnus albus vulgò*, ſeu *Fraxinella*, C. B. Pin. 222.

Ses racines ſont branchues, fibreuſes, groſſes comme le doigt; il s'en éleve à la hauteur de deux pieds des tiges branchues, velues. Ses feuilles, qui ſont aîlées, ſont rangées ſur une côte terminée par une ſeule feuille: elles ſont vertes en deſſus, & d'un verd clair en deſſous, fermes, luiſantes, crenelées, ſemblables pour la forme à celles du frêne; ce qui l'a fait appeller *fraxinelle*. Ses fleurs, qui naiſſent à l'extrémité des tiges, ſont diſpoſées en épi, compoſées de cinq pétales irréguliers, blancs, ou purpurins; panachées de lignes de couleur plus foncée, d'une odeur qui approche un peu de celle du bouc: dix étamines recourbées ſortent du calyce. Le piſtil ſe change en un fruit à cinq gaînes où ſont contenues des ſemences arrondies, ou en forme de poire, noires.

Les extrémités des tiges & des calyces des fleurs ſont couvertes d'une infinité de veſſicules remplies d'une huile eſſentielle, d'une odeur preſque bitumineuſe dont la matiere ſe répand autour d'elle en ſi grande abondance, durant l'été, qu'il ſuffit d'en approcher une bougie pour que cette atmoſphere s'enflamme dans le moment.

Il ne paroît pas que les Grecs ni les Arabes aient connu cette plante, dont la racine ſeule eſt d'uſage. On l'apporte de Languedoc & de Provence où elle croît.

Elle eſt employée comme antihyſtérique, emménagogue, vermifuge, cordiale, diurétique, antiſeptique, alexipharmaque. Elle ſe donne en ſubſtance depuis un demi-gros juſqu'à un gros; & en

infuſion, depuis deux gros juſqu'à une demi-once.

Dictame de Crete. *Dictamnus creticus ; Dictamnus Creticæ*, off. Δίκταμνος, Dioscor.

On trouve, ſous ce nom dans les boutiques, des feuilles arrondies, longues d'un pouce, tirant ſur le verd, couvertes de duvet & d'un poil épais, attachées ſouvent à de petites tiges, au ſommet deſquelles pendent des eſpeces d'épis de couleur de pourpre. On préfere celles qui ſont récentes, bien nourries, entieres, qui ne ſont point moiſies, odorantes, d'une ſaveur brûlante.

Quant à la plante, elle eſt déſignée ſous les noms ſuivants : *Origanum creticum, latifolium, tomentoſum*, ſeu *Dictamnus creticus*, Tournef. Inſt. rei herb. *Dictamnus creticus*, C. B. Pin. 222. *Origanum foliis tomentoſis, ſpicis nutantibus*, Linn.

Des racines, qui ſont fibreuſes & brunes, s'élevent à neuf pouces, des tiges lanugineuſes, blanches, dures. D'entre les nœuds des tiges, ſortent deux à deux des feuilles arrondies, d'une odeur agréable, & d'une ſaveur âcre & brûlante. Au ſommet des branches, naiſſent en forme d'épi des fleurs d'une ſeule piece, en gueule, purpurines, portées ſur un calyce cannelé, lequel devient un fruit où ſont contenues quatre graines fort menues, arrondies.

Cette plante naît d'elle même dans la Grece & dans l'iſle de Crete ſur le mont Ida. On la cultive en pluſieurs endroits.

Elle a été très vantée par les anciens à cauſe de ſes vertus. Elle a toutes les propriétés des aromatiques. C'eſt un bon vulnéraire apéritif, lequel eſt convenable dans l'aſthme & dans les ſuppurations du poûmon. Le dictame eſt auſſi cordial, emménagogue, alexipharmaque. Hippocrate, dit Ga-

LIEN, regardoit le dictame comme un des plus puiſſants remedes pour favoriſer l'expulſion de l'arriere-faix. Son uſage eſt encore aujourd'hui le même ; & on peut l'employer, mais, de l'avis cependant des maîtres de l'art, pour hâter l'accouchement, pour expulſer le fœtus mort, les moles, &c....

En poudre, il ſe preſcrit depuis demi-gros juſqu'à un gros ; & en infuſion dans de l'eau ou du vin, on double la doſe

DIETE. Διαιτα. *Diæta : victûs ratio.* On appelle ainſi en général la maniere que chacun ſuit dans l'uſage ordinaire qu'il fait des choſes naturelles ; ce qui ne ſe borne pas ſeulement au boire & au manger, mais qui regarde encore le repos, l'exercice, le bain, les plaiſirs de l'amour, le ſommeil, la veille, &c. car celui qui uſe de ces toutes choſes avec modération, obſerve une bonne diete, un bon régime ; celui qui en abuſe au contraire, obſerve une mauvaiſe diete, un mauvais régime.

Mais ce n'eſt pas être exact, que de prendre le mot *diete* dans cette ſignification : il convient particuliérement au régime convenable dont la médecine donne les regles ; leur enſemble forme une branche eſſentielle & très importante de cette ſcience qu'on appelle *diétetique* (διαιτετικα, *diætetica*).

Elle eſt diviſée en deux parties ; l'une s'occupe de la conſervation de la ſanté ; l'autre de la guériſon des maladies : car les malades & les perſonnes en ſanté ont chacun une diététique particuliere. Elle eſt très utile dans ceux qui ſont ſains, en ce qu'elle ſert nonſeulement à les conſerver tels, mais qu'elle regle encore les mœurs ; (c'eſt le grand objet de l'hygiene). En effet, une mauvaiſe maniere de vivre corrompt les mœurs, & répand dans

l'œconomie animale des germes de maladies, leſquels avec le temps, ſoit d'eux mêmes, ou acquérant des forces & de la malignité par divers changements de l'air, engendrent les maladies les plus graves. Au reſte, la diéte des perſonnes ſaines n'eſt ni ſimple ni unique, mais auſſi multipliée, auſſi variée, qu'il y a de différences dans les tempéraments, & les conſtitutions de l'air, lequel doit être conſidéré pour beaucoup dans la maniere de vivre. Mais la diététique s'occupe tout entiere de la guériſon des maladies; c'eſt elle qui ordonne & regle le régime le plus propre pour ſoutenir les forces, & combattre le mal. La maniere de le diriger demande la plus grande attention; car il faut connoître l'eſpece de la maladie, ſon invaſion, ſes temps, le tempérament du malade, ſes habitudes, ſes forces actuelles, & avoir égard aux ſaiſons & aux conſtitutions de l'air. De-là ſont venus les termes de *diæta tenuis*, *diæta tenuiſſima*, *diæta exquiſita*, *dieta attenuans*, &c.

DIGESTIFS; ou MATURATIFS, ou SUPPURATIFS. *Digerentia*, *maturantia*, *ſuppurantia* ou *ſuppurativa medicamenta.*

Quoique la formation du pus dans les plaies & les tumeurs ſoit abſolument l'ouvrage de la nature ſeule; les maturatifs cependant & les digeſtifs favoriſent cette opération; ils y contribuent en entretenant dans la partie qui vient à ſuppuration une chaleur douce, en relâchant les vaiſſeaux, & calmant les douleurs.

Les digeſtifs, les maturatifs, dit un célebre profeſſeur, procurent une grande ſuppuration; ils aident la nature dans les efforts qu'elle fait pour ſe délivrer du poids importun du ſang & des humeurs qui croupiſſent dans quelques parties, & qui n'obéiſſent pas à la loi générale de la circulation.

La premiere voie que la nature prend, c'eſt la réſolution, lorſqu'il arrive quelque embarras dans une partie. Le ſang, ne pouvant repaſſer par les vaiſſeaux engorgés & obſtrués, doit ſe détourner en plus grande quantité dans les vaiſſeaux libres voiſins; ces vaiſſeaux ſe diſtendent; leur battement & leurs oſcillations augmentent, à raiſon de la tenſion de leurs parois & de l'impulſion du ſang: ils agiront donc avec force ſur les vaiſſeaux engorgés, par les coups redoublés de leur diaſtole; ils rendront aux molécules qui ſejournent dans les vaiſſeaux obſtrués, leur premiere fluidité; & la liberté de la circulation ſera rétablie.

Si donc l'embarras des vaiſſeaux n'eſt pas inſurmontable; ſi les matieres, qui en occaſionnent l'engorgement, ne ſont pas trop endurcies, tenaces, & compactes par l'action des vaiſſeaux voiſins, la nature procurera aux humeurs qui ſéjournent, la diviſion & le degré d'atténuation néceſſaire pour qu'elles obéiſſent de nouveau au mouvement de la circulation; & la tumeur ſe terminera par réſolution.

Mais, ſi les molécules du ſang, qui ſéjournent dans les vaiſſeaux obſtrués, ſont trop engorgées, trop groſſieres, & réſiſtent trop à leur réſolution; les oſcillations des vaiſſeaux libres voiſins, qui battent ſans ceſſe ſur les vaiſſeaux engorgés, les briſeront peu-à-peu, & les ſépareront: les oſcillations des vaiſſeaux entiers continuant, & les vaiſſeaux rompus, le ſang & les humeurs épaiſſies, ſeront mêlées, battues pêle-mêle, confondues, & réduites dans une humeur blanche viſqueuſe, connue ſous le nom de *pus;* c'eſt la ſeconde voie par laquelle la nature ſe ſoulage & ſe délivre: on la nomme *ſuppuration.*

Dans la réſolution, les vaiſſeaux engorgés & les

humeurs cédent à l'action des vaiſſeaux libres : dans la ſuppuration, les vaiſſeaux engorgés, loin d'être débaraſſés, ſont détruits. Les agents ſont les mêmes dans les deux cas. Il n'y a de différence que dans la forme & la durée des battements des vaiſſeaux libres, & dans la réſiſtancs de l'humeur qui fait l'engorgement.

De quelle utilité peuvent donc être les maturatifs, ſi la nature elle ſeule travaille à la formation du pus? Les maturatifs ne peuvent pas produire par eux-mêmes une goutte de pus, mais la nature a beſoin ſouvent de leur ſecours pour éloigner ces obſtacles qui la gênent dans ſon travail, modérer ſes efforts, & les diriger.

Pour que la ſuppuration ſe faſſe facilement, il ne faut pas que les vaiſſeaux obſtrués réſiſtent trop à leur rupture; & il faut que l'humeur engorgée cede enfin aux battements des vaiſſeaux, & qu'elle change de nature. Par le moyen des maturatifs, on donne de la ſoupleſſe aux vaiſſeaux obſtrués : on en diminue la réſiſtance; & on diminue auſſi l'humeur concrete, en bouchant les pores de la tranſpiration; en conſéquence, les vaiſſeaux cutanés & ceux de la tumeur ſuppurante ſont plus diſtendus; ils ſe contractent, & battent avec plus de force : enfin la chaleur ſe conſerve, & augmente dans la partie ſur laquelle on applique les maturatifs; d'où il réſulte que l'action des fluides, ſur les ſolides, doit augmenter; ainſi on peut dire que les maturatifs conſervent & entretiennent l'action des vaiſſeaux libres ſur les vaiſſeaux obſtrués, en même temps qu'ils diminuent la réſiſtance des vaiſſeaux engorgés, & la ténacité du ſang qui forme l'engorgement que favoriſe la collection du pus dans un même endroit; & qu'elles la déterminent plus près de la peau, en en relâchant le tiſſu.

Les maturatifs ſont émollients, & agiſſent de même : on les joint aux réſolutifs, lorſqu'il eſt néceſſaire de ranimer les oſcillations des vaiſſeaux. La ſuppuration étant la voie la plus avantageuſe à la nature, après la réſolution, l'uſage des maturatifs eſt aſſez fréquent, pour rappeller la ſuppuration des plaies, des tumeurs, des contuſions qui doivent ſuppurer néceſſairement.

Les digeſtifs, maturatifs & ſuppuratifs ſont :

Les racines de bryone.
de concombre ſauvage.
de guimauve.
de lis.
de patience.
de ſcille.
L'ail.
L'oignon.
Les feuilles d'acanthe.
de guimauve.
de mauve.
d'ortie.
d'oſeille.
de pariétaire.
de poirée.
de ſeneçon.
Les fleurs de camomille.
de mélilot.
Les ſemences de creſſon des jardins.
de moutarde.
de ſtaphiſaigre.
Les farines d'avoine.
de blé.
d'ers ou orobe.
de fenugrec.
de feves.
de lin.
de lupin.
d'orge.
Les farines de ſeigle.
La mie de pain.
Le vieux levain.
Les figues graſſes.
L'huile de noix.
d'olives.
La poix de Bourgogne.
Le ſtyrax liquide.
La térébenthine.
La gomme ammoniac.
élémi.
Le bdellium.
L'euphorbe.
Le galbanum.
Le labdanum.
L'opopanax.
Le ſagapenum.
Le tacamahaca.
Le ſavon noir.
Le miel.
Le jaune d'œuf.
Le lait.
Le beurre.
Les graiſſes ou axonges.
Les huiles de camomille.
de lis.
de mille-pertuis.
de roſes.
de vers de terre.
Le baume d'Arcæus.
La thériaque.

L'onguent d'altæa.
basilicum.
brun ou de la mere.
de styrax.
L'emplâtre diachylon simple.
diachylon composé.
de mucilage.
Le sparadrap.

DIGESTION; opération de chymie. *Voyez* INTRODUCTION, pag. 25.

DIGITALE; Gants de Notre-Dame. *Digitalis*, off. *Digitalis purpurea*, J. B. *Digitalis purpurea folio aspero*, C. B. Pin. 243. *Campanula sylvestris*, TRAGI. *Aralda Bononiensibus*, GESNER. *Virga regia major flore purpureo*, CÆSALP. *Digitalis foliis calycinis, ovatis, acuminatis*, ROYEN. 292.

De ses racines, qui sont nombreuses, menues, ameres, s'éleve, de deux ou trois pieds, une tige grosse comme le pouce, velue, anguleuse, creuse, rougeâtre. Ses feuilles, qui ressemblent assez à celles du bouillon-blanc, sont pointues, oblongues, velues, dentelées, d'un verd foncé en dessus, lanugineuses en dessous. Ses fleurs sont d'une seule piece irréguliere, en tuyau, comme partagées en deux levres, assez ressemblantes à un dé à coudre, de couleur d'écarlate en dehors, de couleur de pourpre en dedans. Ses étamines sont blanches ou purpurines, recourbées. Du calyce, qui est ordinairement composé de cinq feuilles, sort un pistil grêle, purpurin, attaché à la partie postérieure de la fleur, en maniere de clou. Sa base devient un fruit ou coque pointue & arrondie, partagée en deux loges où sont contenues de petites semences rousâtres.

Cette plante croît sur les montagnes, & se cultive dans les jardins, à cause de sa fleur. Ses feuilles sont ameres.

Elle est un peu d'usage aujourd'hui. Prise intérieurement, elle purge, & excite le vomissement.

PARKINSON dit qu'elle eſt efficace contre l'épilepſie, en décoction; mais RAY obſerve qu'il faut être très réſervé dans ſon uſage, parcequ'elle purge violemment, & qu'elle cauſe des vomiſſements énormes. Extérieurement, ſes feuilles broyées ſont vantées par les Anglois contre les écrouelles, la goute, & le rhachitis. QUINCY cependant n'en convient pas.

DISCUSSIFS & RÉSOLUTIFS. *Diſcutientia, & reſolventia medicamenta.*

On appelle ainſi toute ſubſtance qui eſt capable de fondre une humeur arrêtée ou engorgée dans quelqu'endroit, & de la faire rentrer dans les voies de la circulation. Pour avoir une idée juſte des remedes qu'on appelle communément *diſcuſſifs & réſolutifs*, il faut auparavant examiner la façon dont une humeur peut s'arrêter dans une partie: or tous les engorgements viennent, ou du vice des ſolides, ou du vice des fluides.

1°. Les ſolides peuvent pécher en deux manieres, ou par trop de tenſion, ou par trop de relâchement; d'abord les ſolides dans les inflammations douloureuſes, les irritations, ſe criſpent, ſe reſſerrent, & arrêtent le fluide contenu dans leur capacité: s'ils ſont trop relâchés, s'ils ont perdu leur ton, les humeurs l'emporteront, les dilateront à l'excès, & ils perdront toute action; dans ces deux cas, le fluide perd peu à-peu de ſon humidité, s'épaiſſit de plus en plus, & l'engorgement eſt manifeſte.

2°. Quant au vice des fluides, ils ne peuvent pécher que par épaiſſiſſement; car, s'ils étoient trop diſſous, il eſt conſtant qu'ils parcourroient librement les petits vaiſſeaux, & ne trouveroient nul obſtacle.

Suivant ces principes, il eſt conſtant que les diſ-

cuſſifs & les réſolutifs ne ſeront pas les mêmes dans tous ces cas ; ils ſeront même oppoſés : en effet, ſi l'engorgement dépend de l'éréthiſme des ſolides, d'une inflammation ou de quelque douleur, les remedes, en ce cas, ſeront les réſolutifs émolliens-relâchants, tels que les émolliens, les farineux qui donnent une huile par expreſſion, un mucilage fin & ſubtile : au contraire, ſi l'engorgement dépend de l'atonie des vaiſſeaux, comme l'œdême, l'hydropiſie, la leucophlegmatie, on n'aura pas recours aux émolliens, mais plûtôt aux ſtimulants, toniques, nervins, tels que les apéritifs, les ſudorifiques, les emménagogues, les amers & les aromatiques ; ſi l'engorgement dépend de l'épaiſſiſſement des humeurs, on pourra, par les émolliens délayés de beaucoup d'eau, écarter leurs molécules, & empêcher leur contact ſi immédiat : par les ſtimulants, les toniques, on pourra exciter un jeu plus libre des vaiſſeaux, & faire enſorte que les humeurs ſoient broyées plus exactement ; dans ce dercier cas, on emploiera les médicaments tirés de l'une ou de l'autre de ces claſſes, ſuivant la néceſſité.

Il y a donc deux ſortes de réſolutifs fort différents ; 1°. les ſtimulants & ceux qui agiſſent en conſéquence de leur huile ou de leur mucilage, comme font les émolliens ; ils conviennent dans les inflammations, phlogoſes, douleurs & tenſions : par contre-coup, ils ſont anodyns, ſomniferes, narcotiques, ſi la douleur & l'inſomnie viennent de l'inflammation & du tiraillement des parties ; adouciſſants, car rien n'eſt plus capable d'empâter les âcres de nos humeurs, que leur mucilage ; diſcuſſifs ; car, en relâchant inſenſiblement, ils diſſipent de même l'humeur engorgée.

Ces ſubſtances, à l'intérieur, ſont très nourriſſan-

tes, comme il eſt évident; aſtringentes, *per accidens*; c'eſt-à-dire, qu'en épaiſſiſſant, elles arrêtent les hémorrhagies dépendantes des colliquations. Elles conviennent dans les flueurs blanches, les flux immodérés des regles ou des hémorrhoïdes; mais il faut bien prendre garde que ces maladies ne dépendent d'une foibleſſe des fibres, car les farineux relâcheroient encore davantage : l'union des molécules ſanguines ne ſe feroit nullement; & le mal, au lieu de diminuer, augmenteroit plûtôt. Les farineux ne conviennent nullement aux vaporeux & aux hypochondriaques; ils leur cauſent des vents & des peſanteurs exceſſives. A l'extérieur, les réſolutifs farineux s'appliquent en cataplaſmes ſeuls ou avec d'autres drogues; leur décoction s'ordonne en douches, fomentations ou en bains; on la donne auſſi à l'intérieur. Tous les farineux ſervent d'aliments. *Voyez auſſi* l'INTRODUCTION, *p.* 145 *& ſuiv.*

DISTILLATION. *Voyez* INTRODUCT. *pag.* 27.

DIURÉTIQUES. *Diuretica medicamenta. Voyez* l'INTRODUCTION, *p.* 91.

DOLYCHOS. C'eſt une eſpece de féverole ou haricot. *Voyez* ces mots.

DOMPTE-VENIN. *Aſclepias albo flore*, C. B. Pin. 303. *Aſclepias*, ſive *Vincetoxicum multis, floribus albicantibus*, J. B. *Vincetoxicum*, DODON. Pempt. 407. *Hirundinaria*, TRAGI. *Hirundinaria flore albo*, PARKINS. *Ciſſion, Ciſſophyllon, Hederalis*, RUEL. *Aſclepias caule erecto, ſimplici, herbaceo, foliis cordato-lanceolatis, racemis conglomeratis alternis*, LINN. *Aſclepias foliis ex ovato-lanceolatis, glabris, floribus racemoſis albis*, HALLER, Helv. 525.

Ses racines ſont fibreuſes, blanches, d'un goût âcre, un peu amer, déſagréable, nauſéabonde, d'une

d'une odeur forte. Ses tiges, qui s'élevent d'un pied & demi & plus, ſont velues, noueuſes, pliantes. Ses feuilles, aſſez ſemblables à celles du lierre, naiſſent oppoſées deux à deux, un peu velues ſur les bords, portées ſur des queues courtes. De l'aiſſelle des feuilles, naiſſent des pédicules qui ſe partagent en pluſieurs autres; ils ſoutiennent des fleurs blanchâtres, d'une ſeule piece, en cloche, ouvertes, diviſées en cinq parties, dont les ſommets, diſpoſés en roſettes, ſont blancs. Le calyce ſe partage auſſi en cinq portions. Le piſtil, qui eſt attaché en maniere de clou à la partie poſtérieure de la fleur, devient un fruit compoſé de deux gaînes membraneuſes où ſont renfermées pluſieurs ſemences rouſſes, applaties, garnies chacune d'une aigrette.

Cette plante croît ſur les montagnes & dans les bois; elle ſe trouve aux environs de Paris, & principalement dans le bois de Boulogne.

Ses racines rougiſſent un peu le papier bleu: ſes feuilles le rougiſſent moins.

Elle eſt miſe au nombre des alexipharmaques. On la vante (*in E. N. C. dec.* j, *an.* j, *obſ.* 57) pour l'engorgement des glandes: LUDOVIC, *Pharmac.* 625, pour l'hydropiſie: TRAGUS, pour pouſſer l'urine, pour provoquer les regles, & pour faciliter la ſortie du mucus des poûmons. TOURNEFORT la recommande extérieurement contre les ulceres ſordides & les tumeurs des mammelles. FORESTUS, *lib.* 27, *obſ.* 21, dit avoir guéri une hernie avec étranglement, en fomentant la partie avec une décoction de cette racine. Récente elle excite le vomiſſement, ce qui fait que quelques-uns la ſoupçonne vénéneuſe (HALLER) & ſur-tout à cauſe de la reſſemblance qu'elle a avec l'apocyn: c'eſt pourquoi EHRHARDUS, après LONICERUS, la proſcrit, & ne veut pas qu'on la faſſe entrer dans

l'eſſence alexipharmaque de STAHL. HOFFMANN, *Syſt. t.* IV, *part.* iij, *pag.* 431, trouve qu'elle a quelque choſe d'anodyn à la fin de ſon effet. Sa doſe en poudre eſt juſqu'à un demi-gros, & en décoction, juſqu'à une demi-once.

I°. DORONIC. *Doronicum radice ſcorpii*, C. B. Pin. *Doronicum latifolium*, CLUS. *Aconitum pardialanches minus*, MATTH. *Doronicum romanum*, off. DALE, Pharmac. *Doronicum foliis cordatis obtuſis, radicalibus petiolatis, caulinis amplexicaulibus*, LINN.

Ses racines ſont petites, fibreuſes, noueuſes, ayant quelque reſſemblance avec le ſcorpion. Sa tige, qui s'éleve de neuf à dix pouces, eſt cylindrique, cannelée, lanugineuſe, diviſée en un petit nombre de rameaux, dont les ſommets ſont chargés de fleurs radiées. Leur diſque eſt formé de pluſieurs fleurons jaunes; & la corolle, de demi-fleurons de même couleur. A ces fleurs, ſuccedent des ſemences noirâtres, aigrettées.

Sa racine entre dans pluſieurs compoſitions officinales, telles que le *Diamargaritum chaud d'Avicenne*, le *diamoſchus*, l'*électuaire de perles*, &c. On la trouve dans les boutiques; elle eſt tubéreuſe, genouillée, & comme articulée, compoſée de différents nœuds, plus petits qu'une noiſette, garnis de fibres jaunâtres en dehors, blanchâtres en dedans, d'un goût douçâtre, viſqueux & un peu ſtyptique.

La racine de cette plante, qui ſe trouve ſur les Alpes, eſt aromatique & douçâtre, dit M. VOGEL. Dans le ſiecle précédent, pluſieurs en regarderent l'uſage comme ſuſpect; d'autres, d'après leurs propres expériences, déclarerent que ſon uſage n'étoit nullement dangereux. MATTHIOLI, *Epiſt. p.* 302, en a donné une demi-once à un chien, ſans

qu'il en ait reſſenti aucun mauvais effet : GESNER, *Hort. p.* 257, *epiſt. pag.* 18, 74, 78, en a pris lui-même deux gros, & n'en pas été incommodé. On croit qu'elle remédie à la foibleſſe de la tête & de la matrice ; & qu'elle eſt ſpécifiquement utile contre le vertige. Mais M. HALLER nous apprend que les habitants des Alpes ne s'en ſervent plus ; & LUDOVICI a éprouvé qu'elle n'eſt d'aucune utilité dans les maladies de la tête.

II°. DORONIQUE *ou* *ARNICA*. *Doronicum plantaginis folio alterum*, C. B. Pin. 185. *Doronicum germanicum, foliis ſemper ex adverſo naſcentibus, villoſis*, J. B. *Arnica*, off. DALE, Pharmac. SCHROD. *Ptarmica montana*, Hiſt. Lugd. *Aliſma alpinum*, ſeu *Herba plantaginis foliis, flore doronici, ſternutamenta movente*, GESNER, de Hort. *Doronicum foliis caulinis oppoſitis*, LINN. *Arnica foliis ovatis, integris, conjugatis*, HALLER, Helv. *Arnica lapſorum panacea*, FEHRII, Ephem. N. C. an. IX & X.

Sa racine eſt oblongue & fibreuſe. Ses feuilles, ſur-tout celles qui ſont couchées à terre, reſſemblent aux feuilles du plantain velu ; elles ſont plus molles, & légerement garnies de poils. Sa tige eſt cylindrique & velue ; elle a ordinairement quatre feuilles à ſa baſe : dans ſa longueur, elles ſont plus éparſes, & oppoſées deux à deux. Sa fleur, qui reſſemble à celle de la premiere eſpece de doronic, eſt d'un jaune doré. Ses ſemences ſont menues, noires, oblongues, aigrettées.

Elle croît ſur les montagnes, dans les bois & dans les prés, en Suiſſe, en Bohême, ſur la chaîne des montagnes & des mines de la Miſnie.

Les feuilles, & les pétales de la fleur, fraîches & écraſées, font éternuer, & excitent le prurit aux narines, lorſqu'on les en approche. Cette plante a la vertu de réſoudre, de diviſer, d'atténuer le ſang

extravaſé & grumelé, après les contuſions, les chûtes conſidérables. Elle opere par les urines & les ſueurs. Quelquefois le ſang extravaſé ſe porte à l'eſtomac, & ſort par le vomiſſement; tantôt répandu dans les inteſtins, il ſort par les ſelles, ou quelquefois enfin par la partie affectée, s'il y a une ouverture. On l'a employée avec ſuccès pour la pierre, la colique néphrétique, les douleurs opiniâtres de côté, la goute, la paralyſie, l'hydropiſie naiſſante, la cachexie, les fievres quartes opiniâtres, les obſtructions de la matrice & des ulceres, l'aſthme humide. Mais, dans tous ces cas, il faut que le remede ſoit ordonné par un médecin circonſpect & prudent, à cauſe des accidents qui peuvent ſurvenir.

Les feuilles & les fleurs de l'*arnica* ſe donnent en infuſion ou en décoction, à la doſe d'une pincée ou deux, pourvu qu'on ait fait précéder les relâchants : pendant l'uſage de ce remede, ſi les forces du malade le permettent, il eſt bon qu'il ſe promene dans ſa chambre doucement, parceque ce doux exercice diminue la vivacité des douleurs qui ſuivent ordinairement.

L'odeur & la ſaveur de l'*arnica*, dit M. Vogel, ſont nauſéabondes, un peu âcres & ameres. Intérieurement, en décoction, elle réſout puiſſamment le ſang arrêté & coagulé; ce qui l'a fait nommer la *panacée des bleſſés*, par Fehrius (E. N. C. *ann.* IX, X *obſ.* 2,) qui le premier en a recommandé l'uſage. Elle a depuis été recommandée pour la même fin, par les médecins de Berlin (*Act. med. berol. Dec.* j, *vol.* j, *pag.* 46. X, *p.* 81. *Décad.* ij, *vol.* j, *pag.* 43, 66. IV, *pag.* 92, 94. V, *pag.* 19); & par les médecins de Breſlaw (*Act.* 1719, 1721, 1722, 1724, 1726). On rapporte (*Commerc. noimb.* 1736, *p.* 282) le cas ſingulier d'un ſphacele

de l'abdomen, à la ſuite d'un coup de pied de cheval, guéri par la décoction de l'*arnica*. On fait encore l'éloge de ſa vertu dans les endroits cités, & ailleurs, dans la ſuppreſſion des lochies (*Commerc. norimb.* 1735, *pag.* 282); dans les regles difficiles (*ibid.* 1734, *p.* 4); dans la colique hémorrhoïdale (*Act. berol. Decad.* j, *vol.* j, *pag.* 52); dans le vomiſſement de ſang, dans l'épilepſie occaſionnée par la peur (*Act. breſl.* 1724, *pag.* 218); dans les tumeurs des mammelles, dans les douleurs de la hanche, dans la fauſſe pleuréſie, & dans les fievres intermittentes. Une pincée ou deux, au plus, ſuffiſent en décoction : ſi la doſe étoit plus forte, il s'enſuivroit la cardialgie, des nauſées, des vomiſſements; ce qu'on ne peut pas toujours éviter, même à petites doſes; à plus forte raiſon, lorſquelles ſont grandes; GMELIN, *Flor. ſib. tom.* ij, *pag.* 153.

Ses feuilles, en poudre, provoquent la ſortie du mucus des narines; *Act. N. C. vol.* iij, *obſ.* 47.

III°. DORONIC RAMPANT. *Doronicum radice dulci*, C. B. Pin. 184. TOURNEF. Inſt. rei herb. *Doronicum folio ſubrotundo, ſerrato*, J. B. 3. 17. *Doronicum brachiatâ radice*, PARK. Theat. 320. *Doronicum radice repente*, GESN. 621. *Conyza media aſteris flore*, C. B. Pin. 265. *Aſter pratenſis autumnalis conyzæ folio*, TOURNEF. Inſt. rei herb. 482. *Aſter foliis amplicaulibus, criſpis, ſubtùs incanis, luteo flore radiato*, HALLER, Helvet. 726.

Cette plante croît dans les foſſés & dans les lieux humides.

Deux médecins, CAMERARIUS & C. HOFFMANN, ont donné de grands éloges à la décoction de cette plante, contre la dyſenterie, & l'ont nommée l'*herbe dyſenterique*. Dans les boutiques

du Brandebourg, on la vend, au lieu de l'*arnica*, quoiqu'elle diffère de cette plante par sa figure, sa saveur & son odeur.

Les chasseurs & les bergers, qui vivent sur les montagnes, & qui appellent cette plante du nom de *racine de bouc sauvage*, la regardent, ainsi que la grande espece de doronic, comme un remede excellent contre le vertige; RAY, *Hist. plant.*

DOUBLE FEUILLE; Herbe à deux feuilles; Herbe aux charpentiers, *ou* aux coupures. *Ophris bifolia*, C. B. Pin. 87. TOURNEF. Inst. rei herb. *Bifolium majus*, sive, *Ophris major*, quibusdam. J. B. *Pseudo-orchis Bifolium*, DODON. Pempt. 242. *Bifolium sylvestre vulgare*, PARK. *Perfoliata sylvestris mas*, BRUNSF. *Ophris foliis ovatis*, LINN.

De sa racine, qui est grise, fibreuse, & qui s'étend de tous côtés, s'éleve, à la hauteur d'un pied plus ou moins, une tige ronde, dont le milieu est garni seulement de deux feuilles opposées, nerveuses, larges, lesquelles ressemblent à celles du plantain. Sa fleur, qui croît au sommet de la tige, est composée de six pétales, dont les cinq supérieurs sont taillés en maniere de casque, & l'inférieur semble représenter une figure humaine: ils sont verdâtres ou d'un verd blanchâtre. Le calyce se change en un fruit où sont renfermées trois graines extrémement menues.

Cette plante, qui fleurit en Mai & en Juin, croît dans les bois, dans les broussailles, dans les prés humides; elle se trouve aux environs de Paris.

Sa racine est d'une saveur un peu amere, mêlée de quelque viscosité un peu acrimonieuse. La saveur des feuilles & de la tige est visqueuse.

On fait peu d'usage en médecine de la double feuille, qu'on regarde cependant comme vulnéraire, déterfive & consolidante.

Il y en a une autre eſpece qui ne differe de la précédence qu'en ce qu'elle porte trois feuilles. On lui attribue les mêmes vertus : elle eſt nommé, par les botaniſtes, *orphris trifolia.*

DOUCE-AMERE. *Voyez* MORELLE.

DOUCETTE. *Voyez* MACHE.

DOUCHES. *Voyez* EAU ; & l'article BAIN, *p.* 434.

DOUCHES faites avec de l'eau de fourmis. *Voyez* FOURMI.

DOUVE. *Voyez* GRENOUILLETTE D'EAU.

DRAGON (SANG). *Voyez* SANG DRAGON.

DRASTIQUES. Δραστικὰ φάρμακα. *Draſtica*, ou *activa medicamenta.*

Ce mot, qui eſt grec, ſignifie *actif.* Il ſe dit des remedes qui agiſſent promptement & avec force. On donne en particulier le nom de *draſtiques* aux forts purgatifs. *Voyez* PURGATIFS.

DROPACISME. *Dropax ; Picatio ; Ceropiſſus.* Médicament topique, ſous la forme d'emplâtre ou de cérat, dont les anciens ſe ſervoient contre la ſtupeur des parties paralyſées ou atrophiées. Ils l'employoient auſſi pour faire tomber le poil ou l'arracher. Il étoit ſimple ou compoſé.

Le ſimple ſe faiſoit de poix avec un peu d'huile qu'on étendoit ſur du linge ; on l'appliquoit chaudement ſur la partie malade, après l'avoir raſée lorſqu'elle étoit couverte de poils ; on l'enlevoit avant qu'il fût entiérement refroidi : après l'avoir fait chauffer une ſeconde fois, on le remettoit encore ſur la peau, & on le levoit de même avant qu'il fût abſolument froid ; ce que l'on répétoit ſouvent.

Le compoſé, outre l'huile & la poix, étoit encore fait avec quatre parties, ou de poivre, ou de cendres de ſarment, ou de pyrethre, lorſqu'on

avoit deſſein d'attirer fortement. Mais le dropacifme n'eſt plus d'uſage aujourd'hui.

EAU

EAU. On diſtingue de deux ſortes d'eaux; ſçavoir, l'eau ſimple, & l'eau minérale : celle-ci contient des molécules métalliques : l'eau ſimple en contient auſſi, mais elles s'y trouvent en très petite quantité.

L'eau ſimple ſe tire des puits, des rivieres, des fleuves, des lacs, des fontaines & de la pluie. Il importe peu de quelle eſpece elle ſoit, pourvu qu'elle ait les qualités requiſes pour faire une eau pure & ſalubre; ſçavoir, d'être claire, limpide, légere; qu'elle s'échauffe promptement; qu'elle ſe refroidiſſe de même; qu'elle cuiſe facilement les légumes, les viandes; qu'elle diſſolve ſans peine les ſavons; qu'elle ſoit ſans odeur & ſans ſaveur: d'où il eſt facile de comprendre, qu'une eau bourbeuſe, épaiſſe, peſante, difficile à s'échauffer, difficile à ſe refroidir, qui a de la peine à cuire les légumes, les viandes, à diſſoudre les ſavons, qui a quelque goût, quelqu'odeur, eſt une eau qui contient des particules hétérogenes, & très mauvaiſes.

L'eau de pluie eſt toujours chargée de parties lixivielles qui ſe trouvent dans l'air, d'œufs d'inſectes : l'eau des marais, des lacs qui croupiſſent, ſe corrompt : l'eau de puits eſt peſante, a toujours quelqu'odeur, quelque goût. Toutes ces eaux ſont donc très mauvaiſes.

La meilleure eau eſt celle de fontaine qui circule; car quelque bonne qu'elle ſoit, ſi-tôt qu'elle

ſéjourne dans quelques baſſins, elle prend toujours une mauvaiſe qualité. L'eau de riviere, de fleuve, n'eſt pas abſolument mauvaiſe, mais ſouvent elle ſe trouve chargée des immondices des grandes villes; telle eſt la Seine qui paſſe au travers de Paris, c'eſt pourquoi il eſt très néceſſaire de la purifier avant que de s'en ſervir. On peut auſſi purifier l'eau de pluie, de marais & de puits; & toutes ces eaux, après être purifiées, deviennent aſſez ſalubres.

La premiere façon de purifier l'eau eſt de la faire bouillir un peu : l'ébullition détruit à la vérité les œufs des inſectes qui pourroient s'y trouver, & lui fait dépoſer quelque choſe; mais elle ne prive pas l'eau des ſels, & ne lui enleve pas toutes les molécules terreuſes & métalliques qu'elle contient : ainſi ce moyen eſt défectueux.

La ſeconde maniere eſt de la faire paſſer à travers des fontaines ſablées, comme on le pratique à Paris; mais ces fontaines ſont de cuivre, & quoique bien étamées, il s'en détache toujours quelques molécules qui deviennent très nuiſibles.

Quelques modernes ont propoſé, pour purifier l'eau, de la faire bouillir avec une grande quantité de mercure; on peut bien par-là détruire tous les œufs des inſectes, mais on ne lui enlevera point toutes les molécules terreuſes & métalliques qu'elle peut contenir. M. Lamy a propoſé de la mettre dans un baſſin dont les deux ouvertures ſoient ſéparées par des éponges exactement ſerreés : l'eau en paſſant par ces éponges, dépoſe tout ce qu'elle contient d'hétérogene; &, pour l'avoir plus pure, il la fait tomber dans un réſervoir où elle eſt obligée de paſſer deux ou trois fois par gradation au travers des éponges également diſpoſées : il couvre ces baſſins de lames de plomb ſur lequel l'eau n'a

aucune atteinte : voilà la meilleure maniere. L'eau ainſi purifiée donne la boiſſon la plus naturelle ; c'étoit celle de nos peres : quelques peuples encore aujourd'hui ſont dans cet uſage, & ils s'en trouvent très bien : ſi elle eſt nuiſible, ce n'eſt qu'aux perſonnes d'un tempérament phlegmatique, pour leſquelles le vin eſt meilleur : l'eau avec le vin eſt une très bonne boiſon.

L'eau eſt d'un uſage infini en médecine. Elle ſert pour toutes les opérations de pharmacie : à l'intérieur, on la fait prendre en boiſſon, ou en lavement ; bue à une certaine doſe, c'eſt un excellent diurétique, un diaphorétique ; c'eſt le ſeul délayant que nous ayons : elle ſeule peut ſe charger des ſels, les étendre ; ainſi c'eſt un bon relâchant, un bon rafraîchiſſant : on la recommande comme un ſpécifique dans les fievres intermittentes, ſpécialement les fievres quartes. Un médecin anglois en faiſoit prendre une pinte, ou une pinte & demie, à un adulte ; il le faiſoit coucher, & le couvroit bien : elle pouſſoit par les ſueurs ou les urines ; & à la troiſieme priſe, ordinairement il diſſipoit les fievres quartes les plus opiniâtres : cette pratique a eu beaucoup de ſuccès en Angleterre.

Rhovida, médecin eſpagnol, donnoit auſſi l'eau pour les fievres, mais il la preſcrivoit froide, & même glacée : un capucin, qui avoit été domeſtique de Rhovida, ſuivoit cette pratique à Naples, dans toutes les fievres chaudes & inflammatoires ; il en faiſoit prendre une quantité énorme, cinq à ſix pintes par chaque fois ; il faiſoit promener ſes malades, & les empêchoit de ſuer : cette méthode lui a réuſſi ; & elle eſt encore aujourd'hui très ſuivie à Naples.

Pour nous, nous ordonnons l'eau dans les inflammations, chargée de quelque teinture légere,

mais elle opere plus par ſon principe aqueux, que par aucun des ingrédients qu'on y mêle.

On preſcrit l'eau en lavement pour les chaleurs d'entrailles, les inflammations du bas-ventre, les conſtipations, dans les vapeurs hyſtériques & hypochondriaques, dans les urines âcres, les inflammations de la veſſie, dans les gonorrhées : ces lavements font un très grand bien aux tempéraments ſecs, bilieux & atrabilaires. L'intendant de la muſique du Roi, pour peu qu'il s'efforçât, étoit ſujet à une eſquinancie : pour prévenir cet accident, le célebre DUMOULIN lui conſeilla de prendre tous les matins un lavement d'eau pure ; par ce remede ſimple, il a abſolument évité les rechûtes.

On emploie l'eau en bains, demi-bains, bains de vapeurs, & en douches. Les douches ſont chaudes ou froides ; elles ſe font, en laiſſant tomber l'eau de fort haut ſur la partie : les douches chaudes ont aſſez peu d'efficacité ; mais les froides conviennent ſur des membres affoiblis & paralytiques ; ſur la tête, elles conviennent dans la manie & la folie. Un Hollandois, s'étant adonné à la boiſſon pour diſſiper un chagrin cuiſant qui le devoroit par l'abſence de ſon pays, devint fou, maniaque & furieux ; on le ramena en Hollande, croyant que cela ſe diſſiperoit ; il y reſta long-temps, ſans aucun ſoulagement : on conſulta le docteur MICHELOTTI qui lui fit raſer la tête, & lui fit des douches à froid de fort haut : elles furent continuées pendant un certain temps, & il guérit radicalement. Ces ſortes de douches ont beaucoup d'efficacité dans les vertiges qui ne ſont point accompagnés de fievres.

Les bains ſont chauds ou froids.

Pour préparer un bain chaud, on met une certaine quantité d'eau fraîche, dans une baignoire, on y verſe de l'eau bouillante pour l'échauffer ;

on la mêle, afin que la chaleur ſe répande également; on couvre la baignoire, afin que l'eau cuve un peu, avant que la malade s'y mette : il faut prendre garde qu'elle ne ſoit ni trop chaude ni trop froide; trop chaude, elle mettroit le ſang en agitation, & occaſionneroit un trop grand reflux vers la tête : trop froide, elle ſupprimeroit la tranſpiration; elle reſſerreroit les parties inférieures; le ſang ſe porteroit à la tête, & pourroit produire l'apoplexie, des défaillances, à cauſe de la trop grande abondance qui ſe porteroit au cœur. Il eſt donc néceſſaire de ſe ſervir d'un ou de pluſieurs thermometres, afin de prendre le juſte degré de chaleur de l'eau. Le bain chaud eſt aſſez en uſage chez les grands, pour nétoyer la peau; il eſt fort recherché en Perſe, en Allemagne, chez les Turs : autrefois les Romains en faiſoient leurs délices, & nous faiſons mal de les abandonner entierement.

Quelques-uns ajoutent aux bains, des ſels, des plantes émollientes ou aromatiques, ſuivant le cas, des huiles, du lait, cela n'eſt point mauvais; mais j'eſtimerois autant les bains d'eau ſeule, que les bains d'huiles ou de lait ſeul. On reſte dans le bain une heure ou deux ſuivant les forces : les hypochondriaques, pour en recevoir du ſoulagement, doivent y reſter juſqu'à ce qu'ils tombent en foibleſſe, puis on leur donne un bouillon, ou un verre de vin, ou du vin & du bouillon enſemble; on les met dans un lit bien chaud, & on les laiſſe dormir deux ou trois heures.

On ſe prépare, pour prendre les bains, par la ſaignée & la purgation.

Ils ſont très avantageux dans les maladies des reins, la néphrétique, dans les maladies cutanées, les maladies hyſtériques & hypochondriaques, pour détendre & détruire les humeurs âcres : on les or-

donne auſſi, avant que d'adminiſtrer les frictions mercurielles : ils ſont contraires dans les inflammations, & dans les fievres aiguës, les obſtructions, dans les poitrines foibles & délicates, ſujettes au crachement de ſang, quand on a quelque viſcere endommagé, dans tous les épuiſements, après l'acte vénérien, ou quelque paſſion de l'ame, & quand l'eſtomac eſt plein.

Les bains froids ſe prennent à la riviere & à la mer dans l'été : on ſe met nud, & l'on plonge pluſieurs fois la tête dans l'eau, à la différence du bain chaud où l'on ne ſe met que juſqu'au col. Pluſieurs praticiens font grand cas du bain froid : nos anciens, comme on peut le remarquer dans l'hiſtoire des Romains, paſſoient, du bain froid, dans le bain chaud. Les Moſcovites au contraire paſſent, du bain chaud, dans le bain froid.

Le bain froid a de tout temps été regardé comme fortifiant : les habitans du nord l'emploient encore aujourd'hui dans cette vue ; ils plongent même leurs enfants, ſi-tôt qu'ils ſont nés, dans des eaux glacées, pour les rendre infatigables, diſent-ils : Hippocrate l'a recommandé ; cependant il a remarqué, dans ſa longue pratique, que la boiſſon trop froide cauſe des reſſerrement de cœur, & de la rigidité dans les fibres de l'eſtomac ; mais, d'un autre côté, il a auſſi examiné que les boiſſons trop chaudes relâchoient conſidérablement les fibres de l'eſtomac, les mettoient dans l'atonie, & rendoient les digeſtions difficiles ; & qu'ainſi il vaudroit mieux boire froid, que chaud ; les accidents ſeroient moins grands, puiſqu'on a vu des perſonnes telles que le cardinal de Fleury, s'être accoutumées dès leur jeuneſſe à boire à la glace, avoir continué pendant leur vie, & être parvenues à une très belle vieilleſſe : donc les bains froids doi-

vent être plus ſalutaires, que les chauds. Les Anglois les ordonnent beaucoup, & avec ſuccès, dans les maladies des nerfs, telles que les convulſions & la paralyſie.

Le demi-bain ſe prend chaud juſqu'à la ceinture; ce bain partiel a les effets du bain général. Il en eſt de même du lavement des pieds : Huxham a obſervé qu'il eſt très utile dans la convaleſcence des fievres intermittentes, quand les regles ſont difficiles : il dit qu'une demoiſelle, aux approches de ſes regles, avoit oppreſſion de poitrine, difficulté de reſpirer, maux de tête inſupportables, & qu'elle en a été délivrée ſur-le-champ, en mettant ſes pieds dans l'eau chaude : on pourroit auſſi les adminiſtrer dans les obſtructions.

L'*eau commune*, c'eſt-à-dire, l'eau de ſource pure, n'a ni odeur ni ſaveur, dit M. Vogel. En boiſſon, elle attenue, adoucit l'âcreté des humeurs, tempere l'orgaſme du ſang, excite l'excrétion de l'urine, fortifie les fibres relâchées, relâche celles qui ont trop de roideur, ſuivant qu'on la boit, ou fraîche, ou chaude. Extérieurement en douches, elle fortifie les parties foibles, réſout les engorgements & concrétions; ſous la forme d'épithême & froide, elle diſcute les inflammations, arrête les hémorrhagies, ranime le mouvement languiſſant du cœur; appliquée chaude, ſoit ſous la forme du bain total ou de bain partiel, elle ouvre les pores de la peau, relâche les fibres trop ſerrées, facilite la tranſpiration, calme les douleurs ſpaſmodiques, guérit les congeſtions des parties ſupérieures. Reçue dans la bouche, ſous la forme de vapeurs, elle guérit l'enrouement; Hilscher, *Prog. de inſigni quodam raucitati remedio. Jenæ*, 1747.

EAU DE MER. *Aqua marina.* Elle n'eſt point potable, à cauſe de ſa ſalûre & de ſon amertume; mais elle poſſede de grandes vertus en médecine. HIPPOCRATE, *epidem.* vij, 33, dit qu'elle lâche le ventre, bue froide ou chaude. Suivant DIOSCORIDE, elle diſſout & évacue la pituite; & ſuivant RUSSELL, *de tab. gland.* elle leve les obſtructions des viſceres & l'engorgement des glandes, remédie à la colique bilieuſe des gens de mer, diſſipe les pierres de la veſſicule du fiel; guérit la jauniſſe, l'atrophie & les ulceres ſcorbutiques, ſi l'on en boit tous les jours une livre. En lotion, dit DIOSCORIDE, elle eſt utile pour la gale, la gratelle, les dartres & les démangeaiſons: en fomentation, pour les engelures des talons, ou mules. Si l'on ſe baigne dans de l'eau de la mer, dit le même auteur, elle eſt ſalutaire contre les plaies & morſures envenimées, quoique ce moyen ſoit regardé aujourd'hui comme inutile par pluſieurs, tels que NUNGENT, DU CHOISEL. Les perſonnes foibles ſe trouvent bien de s'y baigner. La vapeur de l'eau de mer bouillante ſoulage les hydropiques, les douleurs de tête, & l'ouie dure.

EAUX MINÉRALES; *aquæ minerales.* On les diviſe en thermales ou chaudes; *aquæ thermales ſeu calidæ*: & en en acidules ou froides; *aquæ acidulæ ſeu frigidæ.*

I°. *Eaux acidules ou froides.*

Toutes les eaux acidules ont pour principe une eau très pure, où eſt contenue abondamment un eſprit minéral élaſtique d'une nature vitriolique, avec lequel ſe trouve mêlées quelques particules ſalines & terreſtres. Par de telles parties & premierement par ce principe ſpiritueux expanſif, les eaux

acidules pénétrent les plus petits vaiſſeaux du corps, augmentent la circulation des humeurs, remédient aux ſtagnations, levent les obſtructions ; mais, par leur principe ſalin, elles détergent, & ſtimulent, & excitent différentes excrétions ; enfin par le principe terreſtre, elles rompent & altérent les humeurs acides & corrompues. La maniere d'en faire uſage eſt différente ; la plus ordinaire eſt de s'aſtreindre à certaines regles conſacrées, eu égard au temps & à la quantité : on les trouve indiquées dans l'hiſtoire des eaux particulieres donnée par différents auteurs. L'autre eſt moins aſſujétiſſante, & a été propoſée il y a trente ans par *Frid. Slare*, c'eſt de ne s'aſtreindre ni au temps, ni au lieu, ni à une certaine quantité ; ce qui ne ſemble point déraiſonnable, & s'accorde aſſez avec l'expérience.

En général, les eaux minérales froides paſſent pour des remedes rafraîchiſſants, apéritifs, diurétiques, emménagognes. Elles ont procuré quelquefois la guériſon des fievres intermittentes, rebelles, des ophthalmies opiniâtres, des dyſenteries malignes, des flueurs blanches. Ces eaux ne conviennent point aux phthiſiques, ni à ceux qui ſont incommodés de toux. Elles ſont auſſi nuiſibles aux eſtomacs froids.

1°. Eaux de Boulogne. *Aquæ bononienſes.* Ces eaux ſont auprès de Boulogne ſur mer, ville de Picardie en France ; elles ſont froides, ferrugineuſes. Par leur nature & leurs propriétés, elles ſont ſemblables aux autres eaux minérales, & ſe prennent de la même maniere.

2°. Eaux de Cransac. *Aquæ cranenſes.* Cranſac eſt un bourg du bas Rouergue en France, à cinq lieues nord-oueſt de Rhodez. Ses eaux minérales n'ont aucune odeur ſenſible, leur ſaveur eſt un peu âcre & vitriolique. Douze onces de ces eaux

ont

ont donné par l'évaporation dix-huit grains d'un sel gris, tirant sur le blanc, d'un goût salé, & légerement vitriolique. On les regarde comme apéritives & purgatives, & on les emploie avec succès dans les maladies provenantes d'obstructions; *Histoire de l'Académie royale des Sciences, an.* 1705, *pag.* 67.

Ces eaux, dit M. *Lieutaud*, passent pour contenir du fer, du vitriol, & un peu de soufre. Elles remettent l'estomac en état de faire ses fonctions, & elles purgent avec douceur. Il paroit y avoir peu de différence entr'elles & celles de Passi; aussi se prescrivent-elles pour remplir les mêmes indications, & s'administrent-elles de même.

3°. Eaux de Daniel. Elles sont dans le diocese de Lodeve, ville de France au bas Languedoc. Elles sont d'une merveilleuse efficacité dans l'ardeur des visceres, l'effervescence du sang, la salure & l'âcreté des humeurs, & dans les autres affections qui traînent après elles la langueur & l'abattement: elles conviennent pour ceux chez lesquels le sang & les visceres sont échauffés, mais lorsqu'il n'y a point de saburre; ce qui les fait employer pour le cancer, la lepre, les écrouelles, l'herpes, le marasme & la fievre lente qui ne dépend pas de l'ulcere du poûmon.

4°. Eaux d'Egra. *Aquæ Egranæ.* Auprès d'Egra, ville de Bohême, est une source renommée depuis très long-temps. Guinthier, d'Andernach, célebre médecin de la faculté de Paris, dit que ces eaux levent les obstructions des visceres, de la rate, du foie; qu'elles chassent les fievres & corrigent la putridité des humeurs; qu'elles fortifient l'estomac, rétablissent l'appétit, arrêtent les regles trop abondantes, & les autres hémorrhagies; & qu'en bain, elles guérissent les

ulceres invétérés, les dartres, la gale, & les autres affections de la peau.

Ces eaux, dit M. Vogel, contiennent abondamment un sel médiocrement purgatif; ce qui les rend propres pour dissoudre les humeurs visqueuses & lentes, pour dissiper l'engorgement des visceres, pour nétoyer la saburre des premieres voies, & leur procurer une issue par les selles.

5°. Eaux de Forges. *Aquæ forgienses.* Elles sont à Forges, bourg de France dans la haute Normandie à neuf leues de Rouen, & à vingt-cinq nord-oueſt de Paris : elles sortent de trois sources, distinguées par les noms de la *cardinale*, la *royale*, la *reinette*.

L'eau la plus usitée de ces trois sources, est celle de la *royale;* elle se transporte pour les malades qui ne peuvent se rendre sur le lieu. Quoique ceux qui ont analysé les eaux de Forges, ne soient pas d'accord dans tous les points, ils le sont cependant en ce qu'ils conviennent unanimement que ces eaux sont impregnées d'un principe ferrugineux, & qu'il les faut ranger dans la classe des fontaines martiales. Ils paroissent aussi s'accorder assez sur les vertus médicinales. On les regarde comme purgatives, diurétiques, tempérantes, apéritives & corroboratives par leur qualité légerement astringente. Ce qui fait qu'on les recommande dans les obstructions des visceres du bas-ventre, l'affection mélancholique, les douleurs de colique, les suppressions d'urine, la foiblesse d'estomac, les vomissements habituels, les flux de ventre immodérés, &c. Mais on les regarde comme nuisibles dans les affections paralytiques, le crachement de sang & les autres maladies de la poitrine.

Ces eaux conviennent dans la suppression des regles, & dans leur écoulement trop abondant:

on les preſcrit auſſi pour d'autres maladies de la matrice, telles que les affections vaporeuſes, les pâles couleurs, les flueurs blanches, la ſtérilité. Il faut bien ſe garder de les faire boire aux ſcorbutiques & aux poitrinaires. On en ordonne la boiſſon depuis une livre juſqu'à ſix.

6°. EAUX DE MEINE. *Aquæ meinenſes.* Elles portent le nom d'un bourg ſitué à quatre lieues de Niſmes, ville de France en Languedoc. Ces eaux, dit BARBEYRAC, ne ſont point minérales; c'eſt mal-à propos qu'on les a miſes dans cette claſſe : ce ſont des eaux de ſource qui ont beaucoup de légereté; on les preſcrit pour boiſſon ordinaire, afin de délayer le ſang. M. LIEUTAUD dit qu'elles ont les mêmes vertus, que celles de Montfrin.

7°. EAUX DE MIERS. *Aquæ merienſes.* Elles ſe trouvent auprès du village de ce nom ſitué dans le Querci, province de France, à neuf lieues nord de Cahors, à peu de diſtance de la Dordone. Leur ſaveur eſt amere, & leur odeur comme ferrugineuſe. On dit qu'elles rafraîchiſſent & qu'elles purgent en même temps; qu'elles ſont déſobſtruantes & diurétiques. On les donne avec ſuccès contre les fievres intermittentes rebelles, les maladies des reins & de la veſſie, les flueurs blanches, les affections vaporeuſes & hypochondriaques. Elles ſouffrent difficilement le tranſport, à moins qu'on n'ait l'attention de bien boucher les bouteilles, autrement elles ſe gâtent très promptement.

8°. EAUX DE MONTFRIN. *Aquæ monferinenſes.* Montfrin eſt un bourg de Languedoc en France, proche le Rhône, & à quatre lieues nord-eſt de Niſmes. Les eaux de ce lieu rafraîchiſſent, calment, purgent, levent les obſtructions, font couler les urines. Elles conviennent dans les affections convulſives. Le temps, qu'on choiſit pour en faire

uſage, eſt la canicule : la quantité eſt depuis deux livres juſqu'à ſix, pendant environ quinze jours. Si on les prend à petite doſe, & pour boiſſon ordinaire, on en continue plus long-temps l'uſage.

6°. Eaux de Passy. *Aquæ paſſianæ.* Le lieu où elles ſont, eſt un village ſitué à quelque diſtance & à l'occident de Paris. Pluſieurs perſonnes, & en différents temps, en ont fait l'analyſe, dont on trouve le rapport dans les mémoires de l'académie des Sciences, & ailleurs. Il en réſulte qu'elles ſont ferrugineuſes, un peu vitrioliques. Elles ſont rafraîchiſſantes, apéritives, ſtomachiques, purgatives, diurétiques. On les emploie dans la cachexie & les pâles couleurs, dans l'affection hypochondriaque & hyſtérique, dans les pertes & les regles dérangées, dans le dégoût & le manque d'appétit. On en fait boire depuis deux livres juſqu'à trois.

10°. Eaux de Provins. *Aquæ provinenſes.* Provins, ville de France, eſt ſitué dans la Brie champenoiſe, à dix-neuf lieues ſud-eſt de Paris. Ses eaux, par leur nature & leurs vertus, ſont fort approchantes de celles de Forges. Elles conviennent dans les mêmes maladies, & ſe prennent de la même maniere. Elles ont une ſaveur ferrugineuſe.

11°. Eaux de Pyrmont. *Aquæ pyrmontanæ.* Pyrmont, *Petri mons.* Ce château, près duquel ſont ces eaux célebres, eſt en Allemagne dans le cercle de Weſtphalie, près du Wéſer. Elles ont beaucoup d'efficacité, dit M. Vogel. Elles lâchent le ventre, & facilitent l'excrétion des urines en même temps : elles levent les obſtructions des viſceres, ſoutiennent leur ton, corrigent les mauvaiſes diſpoſitions des humeurs. Elles ſont très utiles dans les maladies chroniques & rebelles. On peut con-

ſulter, ſur ces eaux, un ouvrage qui a pour titre : Jo. Phil. Seipii *Beſchreibung des pyrmontiſchen mineral - Waſſers und ſtahlbrunnens.* Hannover, 1750, *in*-8°.

12°. Eaux de Sainte Reine. *Aquæ reginenſes.* Elles ſe trouvent auprès d'un village de ce nom, en Bourgogne, à neuf lieues nord-eſt de Dijon. Elles n'ont point de ſaveur, & ſont eſtimées rafraîchiſſantes, calmantes, apéritives, diurétiques; mais elles poſſedent bien foiblement ces propriétés. On fait uſage de ces eaux pendant douze ou quinze jours, à la doſe de deux livres par jour, & même de ſix.

13°. Eaux de Seltz. *Aquæ ſelteranæ.* Seltz, où elles ont leur ſource, eſt une petite ville de la baſſe Alſace, ſituée ſur le Rhin, à neuf lieues ſud-eſt de Strasbourg. Elles contiennent, dit M. Vogel, beaucoup plus de ſel alkali que toutes les autres eaux acidules, mais aucunes parties martiales. Quoique d'une nature fort douce, elles excitent cependant l'écoulement abondant des urines, fondent les humeurs viſqueuſes, & ſont ſpécialement favorables dans la goute & dans l'aſthme. On les boit ſeules, ou mêlées avec du lait. On les ordonne auſſi pour boiſſon ordinaire ſeules ou avec l'addition d'un peu de vin.

Ces eaux ſont bonnes encore dans les maladies de poitrine, contre le rhumatiſme, l'affection hypochondiaque & hyſterique, les maladies de la peau. En les tranſportant, il faut avoir l'attention de boucher exactement les bouteilles, ſans quoi elles ſe gâteroient aiſément.

14°. Eaux de Schwalbach. *Aquæ ſchwalbacenſes.* Elles portent le nom d'un lieu diſtant de quelques milles de Francfort ſur le Mein. Ces eaux tiennent à-peu-près le milieu entre celles de Pyr-

mont & d'Egra : ainſi elles ſont employées dans les mêmes cas, & ſont particulierement recommandées dans les affections hypochondriaques & mélancholiques.

15°. Eaux de Spa. *Aquæ ſpadanæ.* Spa, où ſont leurs ſources, eſt un bourg d'Allemagne à neuf lieues ſud-eſt de Liege. Il y a cinq ſources principales qui ſont : *Pouxhon*, *Geronflerde*, *Saviniere*, *Watpotz* & *Tonnelet.* Ces eaux, dit Hoffmann, *Diſſ. de Preſſeuz*, ſont les plus légeres de preſque toutes les acidules; elles ſont principalement utiles dans les maladies des reins & de la veſſie, dans les ſuites de gonorrhées, & pour les ulceres vénériens.

Les eaux de Spa, dit M. Lieutaud, *Mat. med.* ſont froides, acidules, ferrugineuſes. Peu de temps après qu'elles ont été priſes, elles dépoſent, au fond du vaiſſeau qui les contient, une ſubſtance qui reſſemble beaucoup à de l'ochre. Outre la vertu dépurative que la plus grande partie des médecins s'accorde à leur attribuer, on les recommande comme toniques, ſtomachiques, apéritives & diurétiques. Elles ſont utiles dans les ſuppreſſions des regles & dans leur écoulement exceſſif. Les hypochondriaques, les ſcorbutiques, les cachectiques, les hydropiques ſe trouvent bien de leur uſage : elles rétabliſſent les digeſtions, remédient aux embarras des reins; & on les a vu réuſſir dans la gonorrhée bénigne, & dans les flueurs blanches. Les eaux de Spa peuvent ſe tranſporter au loin. On les boit pendant environ neuf jours, depuis une livre juſqu'à quatre chaque jour.

16°. Eaux de Tillerborn. *Aquæ antonianæ.* La ſource de ces eaux eſt auprès d'un monaſtere de S. Antoine, dans un lieu nommé *Tillerborn*, peu diſtant d'Andernach, petite ville d'Allemagne

ſur le Rhin, dans l'archevêché de Cologne. Elles coulent entre des rochers, & contiennent du ſel, du vitriol & du fer : leur ſaveur eſt aſſez agréable. Elles levent, dit GUINTHIER d'Andernach, les obſtructions des viſceres; chaſſent les pierres des reins & de la veſſie; corrigent la malignité des humeurs; conviennent dans l'œdême & la leucophlegmatie; font évacuer les humeurs qui ſe ſont amaſſées dans la poitrine & l'eſtomac. En bain, elles réſolvent les tumeurs molles, guériſſent la goute & les fievres.

Suivant M. VOGEL, ces eaux ont une ſaveur bien plus agréable que toutes les autres acidules, & ſont d'une nature très tempérée; elles contiennent beaucoup d'eſprit minéral, de terre calcaire & de ſel commun, mais peu de ſel alkali. Elles ſont utiles ſur-tout aux hypochondriaques.

17°. EAUX DE VALS. *Aquæ vallenſes.* Vals, dont elles portent le nom, eſt un bourg de France, dans le bas Vivarais, à cinq lieues du Rhône. Elles ſont fournies par quatre ſources qui contiennent un ſel fixe alkalin : elles fermentent beaucoup, ſi l'on y verſe de l'eſprit de vitriol, ainſi que tous les alkalis, & changent en une couleur verte très foncée la teinture de mauve & de violette. Ces ſources ſont : la *Saint-Jean*, la *Marquiſe*, la *Marie*, la *Dominique*.

La *Saint-Jean* contient plus de ſel, & convient mieux à l'eſtomac que la *Marquiſe*.

La *Marquiſe* contient plus de ſel que la *Marie*, dont l'eau prend plûtôt la voie des urines que celle des inteſtins.

Quand on preſcrit les eaux de Vals, voici ce que l'on doit obſerver : ceux qui ont l'eſtomac délicat, en prendront tous les jours le matin, quatre ou cinq verres, puiſées à la fontaine de la *Saint-Jean*, &

les verres ſuivants à celle de la *Marquiſe*. Les malades de la pierre ou de la gravelle boiront, les trois derniers jours, de l'eau de la *Marie*, pour nétoyer les reins.

Quant à la *Dominique*, ſon eau excite le vomiſſement, à cauſe du vitriol qu'elle contient; elle eſt rarement d'uſage, excepté dans les fievres quartes rebelles, & la jauniſſe opiniâtre. L'infuſion de noix de galle, faite avec l'eau de cette ſource, donne de l'encre, ce qui prouve la préſence du vitriol.

On eſtime particuliérement l'eau puiſée à la *Marquiſe*, qui paſſe pour la meilleure des eaux acidules rafraîchiſſantes, & on la vante comme apéritive & diurétique. On en fait uſage dans la jauniſſe, les pâles couleurs, les flueurs blanches, la ſtérilité, la ſuppreſſion des regles. On le continue pendant dix ou douze jours le matin; on en boit par intervalles douze ou quinze verres dans l'eſpace d'une heure, ou une heure & demie; &, lorſqu'elle s'eſt évacuée par les urines ou par les ſelles, on prend un bouillon; avant que ſe mettre à l'uſage des eaux; &, après l'avoir ceſſé, on prend une purgation convenable.

On peut le prolonger pendant deux ou trois ſemaines dans les maladies opiniâtres, comme dans les obſtructions invétérées des viſceres, dans la fievre quarte, dans le chloroſis, dans l'ictere : alors on ſe purgera à la fin de chaque ſemaine; & on reprendra les eaux, après quatre ou cinq jours d'interruption.

18°. EAUX DE VESOUL. *Aquæ veſullenſes.* Veſoul eſt une ville de France en Franche-Comté, ſituée au pied d'une montagne appellée *Motte de Veſoul*, à neuf lieues nord de Beſançon. Ces eaux, qui n'ont ni odeur ni ſaveur, deviennent cepen-

dant ameres, lorſqu'on les fait bouillir. Elles ſont rafraîchiſſantes, antiſpaſmodiques, ſtomachiques, relâchantes, apéritives, diurétiques. Elles ſont bonnes pour arrêter le vomiſſement, la diarrhée; pour faciliter la ſortie des graviers des reins & de la veſſie; & pour guérir les fievres intermittentes anciennes & opiniâtres.

19°. Eaux de Wildungen. *Aquæ wildungenſes.* Les trois ſources, d'où ſortent ces eaux, ſont proche de Wildungen, ville d'Allemagne au comté de Valdeck, dans le Cercle du Haut-Rhin. Elles ſont fort douces, dit M. Vogel; & ont beaucoup d'affinité avec celles de Tillerborn. Elles ſont très utiles aux ſcorbutiques & aux gouteux; ils peuvent en faire leur boiſſon ordinaire.

20°. Eaux d'Youset. *Aquæ yſallienſes.* Elles prennent leur ſource au petit village d'Youſet dans le bas Languedoc, entre Uzès & Alais, à trois lieues Eſt de cette derniere. Le bitume, dont tout ce territoire abonde, communique, à ces eaux qui en ſont très chargées, une ſaveur déſagréable. Elles ſont relâchantes, diurétiques, déſobſtruantes, vulnéraires, dépuratives. Ainſi on les preſcrit dans les obſtructions des viſceres, dans les maladies du poûmon, dans les démangeaiſons. On en boit pendant huit ou dix jours, depuis une livre juſqu'à quatre.

II°. *Eaux chaudes ou thermales.*

Les eaux thermales conviennent en beaucoup de choſes avec les eaux acidules, dit M. Vogel, ſurtout à raiſon des ſubſtances qu'elles contiennent, & par leur uſage, & leur efficacité; mais elles en different, en ce qu'elles portent avec elles un degré de chaleur plus ou moins conſidérable; ce

qui en détermine l'uſage extérieur, & le fait varier.

Des expériences ſouvent répétées ont découvert quels ſont les minéraux que renferment les eaux thermales ; mais on y rencontre pourtant rarement, dit un médecin célebre, (comme le penſent néanmoins la plûpart) le vitriol, l'alun, le nitre, le ſoufre, & les autres ſubſtances qui ſe trouvent dans les boutiques ; & les eaux, qu'on appelle *nitreuſes* ou *vitriolées*, ne contiennent point de nitre ni de vitriol, mais plûtôt des ſels terreſtres fixes, leſquelles ont une certaine analogie avec le tartre, & mieux encore avec un ſel alkalin nitreux. Ces ſels fixes non-ſeulement ſe changent en cryſtaux, après une légere évaporation, mais encore reſtent au fond du vaſe, ſi l'on fait évaporer toute l'humidité. Ces ſels ſont fixes, & ſouvent alkalins ; ce qui eſt démontré clairement par la fermentation qu'ils produiſent avec les acides, & par la couleur verte qu'ils font prendre aux teintures de fleurs de mauve & de violette ; & par la fermentation qu'ils excitent à la diſſolution du mercure précipité rouge.

Les eaux thermales ne contiennent pas ſeulement des ſels fixes, mais auſſi des parties terreſtres peu différentes de celles qui ſont balayées, diſſoutes, & emportées avec les ſels par les eaux courantes.

Outre les ſels & la terre, il y a dans les eaux minérales une portion volatile & ſpiritueuſe qui ne peut être fixée par aucun art, ni par la diſtillation, ni par la précipitation ; & qui ſe diſſipe tout entiere ; ce qui fait que ſa nature nous eſt inconnue, quoique ce ſoit dans elle que conſiſtent les propriétés des eaux : en effet, cette partie volatile & ſpiritueuſe étant échappée, les eaux deviennent vapides, & n'ont plus aucune utilité. Cependant ſi l'on examine les eaux thermales à leur ſource,

lorſqu'elles ſont encore chaudes, on remarque qu'elles procurent un autre changement aux teintures de mauve, de tournesol, ou d'écorce de grenades, car elles leur donnent une couleur rouge; preuve manifeſte qu'elles cachent un eſprit acide très mobile, & qu'on ne peut retenir, puiſqu'il s'eſt diſſipé au bout de deux ou trois heures.

Lorſque les eaux thermales ne paſſent pas, & qu'on apperçoit que le bas-ventre devient enflé, que les paupieres s'œdématient, que la tête s'appeſantit, ou que le malade ſe plaint de laſſitude, de douleur de tête, d'oppreſſion, il faut, ſans perdre de temps, faire évacuer par la voie des inteſtins ces eaux qui ſurchagent & excitent ces ſymptomes. Ainſi, pour faciliter l'excrétion des eaux thermales, on ajoute dans le dernier verre deux onces de ſyrop de fleurs de pêcher, & une once de manne de Calabre, ou une once de ſel polycreſte de Seignette. Mais, ſi ces remedes ne ſont pas ſuffiſants pour procurer la ſortie des eaux, on a recours aux lavements purgatifs faits d'une décoction émolliente dans laquelle on a mis infuſer deux on trois gros de ſenné mondé, & diſſoudre une once de catholicon, & deux gros de ſel marin: ſi, par ces clyſteres, on n'obtenoit aucun ſoulagement, on donneroit une potion purgative préparée avec une infuſion de ſenné dans un verre des mêmes eaux, dans laquelle on feroit diſſoudre enſuite deux onces de manne de Calabre, & on y ajouteroit quinze grains de jalap.

Il arrive quelquefois que l'évacuation des eaux thermales eſt empêchée par de vives douleurs de colique, qui ſe font ſentir auſſi tôt après les avoir bues; alors on peut aider leur ſortie avec les mêmes remedes auxquels on unit des narcotiques.

Un médecin, M. Sydobre, a vu aux eaux de Balaruc un homme de condition, dont la foibleſſe de l'eſtomac étoit ſi grande, qu'il vomiſſoit toute potion purgative auſſi-tôt qu'il l'avoit priſe ; il ſe plaignoit d'une ardeur conſidérable dans l'abdomen avec des douleurs de colique, reſſentoit du froid aux extrémités ; & les eaux de Balaruc, qu'il prenoit, ne paſſoient point. M. Sydobre lui preſcrivit une potion cathartique, faite avec la manne de Calabre & quelques grains de jalap, où étoient diſſous deux grains de laudanum liquide : ce purgatif lui procura le plus grand ſoulagement ; il excita des ſelles abondantes, & guérit par ce moyen le malade de ſes douleurs de colique.

On prend les mêmes précautions à l'égard des eaux acidules.

1°. Eaux d'Aix-la-Chapelle. *Aquæ*, ou *Thermæ aquiſgranenſes*. Aix-la Chapelle eſt une ville d'Allemagne dans le Cercle de Weſtphalie, au duché de Juliers. Il y a dans cette ville ſix bains d'eaux thermales ; elles ſont d'une nature ſulphureuſe. Extérieurement elles ſont très avantageuſes dans les maladies ſpaſmodiques, & utiles à ceux dont les premieres voies ſont farcies d'une ſaburre bilieuſe, acide & viſqueuſe ; elles conviennent dans la goute, dans la paralyſie, dans les rétractions des muſcles & dans les affections cutanées. Elles ſont également efficaces ſous la forme de vapeur & en douches, pour réſoudre les humeurs, & rendre leur flexibilité aux parties qui l'ont perdue. Elles rétabliſſent le cours des regles.

Intérieurement elles ſont inciſives, diurétiques, relâchantes ; elles guériſſent la fievre quarte, remédient à la ſtérilité, arrêtent les pertes. On les fait prendre depuis une livre juſqu'à quatre. On peut conſulter, ſur ces eaux, un ouvrage qui a pour

titre : GOTTL. SPRINGSFELD, *Iter medicum ad thermas aquisgranenses & fontes spadanos.* Leipsiæ, 1748, *in*-8°.

2°. EAUX D'AIX en Provence. *Aquæ* ou *Thermæ sextienses.* Ces eaux sont connues depuis long-temps; Quant à la ville d'Aix, elle fut bâtie par C. Sextius Calvinus, proconsul de cette partie de la Gaule, près du lieu où il vainquit les Salies, vers l'an 630 de la fondation de Rome dans une plaine abondante en sources d'eaux salutaires; ce qui lui fit donner le nom d'*Aquæ*, avec l'addition de *Sextiæ.* Les dégats, que les Barbares firent à ces bains dans leurs incursions, en firent cesser l'usage; & ce ne fut qu'en 1600 qu'on le reprit, sur la recommandation & les éloges de JACQ. FONTANUS & d'ANTOINE MERINDOLUS.

Dans l'analyse qu'en a donnée EMÉRIC en 1707, il dit que la chaleur de ces eaux a fait monter la liqueur du thermometre qu'on y a plongé dans leur source, depuis le quarante-huitieme degré jusqu'au cent treizieme. Elles sont plus légeres, chaudes que froides; & refroidies, elles sont plus légeres, que l'eau commune. Elles sont savonneuses & très propres à dégraisser les draps. Les vertus médicinales, qu'on leur a reconnues, sont d'être purgatives, diurétiques, désobstruantes, incisives, déterstives; ainsi on les emploie avec succès pour faire sortir les graviers des reins & de la vessie; pour guérir la stérilité, rappeller l'écoulement des regles, arrêter les flueurs blanches; résoudre les tumeurs œdémateuses, squirrheuses & scrophuleuses. Elles soulagent dans les coliques bilieuses, & dans les obstructions du foie, de la rate, du pancréas & du mésentere. Elles sont utiles dans la perte de l'appétit, la lienterie, la diarrhée, les nausées, les vomissements. Leur usage convient aussi dans

la toux, l'asthme, l'hydropisie de poitrine commençante, l'enrouement, le vertige, l'affection comateuse, les douleurs de tête, la disposition à l'apoplexie ou ses suites, la paralysie, les ulcérations, la gonorrhée, le rhumatisme, la sciatique & toutes les maladies de la peau.

On prescrit ces eaux en boisson, en douches, en bain. Quand on les boit, on commence par quatre verres, & on augmente jusqu'au nombre de dix; on peut en boire jusqu'à six livres. On en continue l'usage pendant douze jours.

3°. Eaux de Saint-Amand. *Aquæ amandinæ.* Elles portent le nom d'une petite ville de France, dans les Pays-Bas, à trois lieues nord oueſt de Valenciennes. Elles sont tiedes, d'une saveur insipide, d'une odeur sulphureuse & comme nidoreuse. Elles sont dépuratives, tempérantes, relâchantes, diurétiques, désobstruantes. Ainsi on les ordonne dans la cachexie, le scorbut, l'affection hypochondriaque, les obstructions des viscères, les regles & le flux hémorrhoïdal supprimés, la gonorrhée bénigne, la difficulté d'uriner, les flueurs blanches, les maladies de la peau. Elles se prennent depuis deux livres jusqu'à six; & on en continue l'usage pendant quinze ou vingt jours.

Les boues de ces eaux sont un excellent topique contre les douleurs de rhumatisme, la paralysie, l'enflure des membres & leur retirement, l'ankylose.

4°. Eaux d'Ancause, lieu situé dans le pays de Comminges, aux monts Pyrénées. Elles sont limpides, & d'une saveur légerement auſtere. Elles contiennent, suivant *Pierre Gatin de Plantin* (qui en 1611 a donné un traité sur leurs vertus & propriétés) du soufre, du bitume, & des sels vitrioques & nitreux. Les premiers principes se ma-

nifeſtent au goût & à l'odorat : on y reconnoît la préſence du vitriol, par leur ſaveur auſtere & ſtyptique, & par la nature du ſol ſur lequel elles coulent, qui eſt parſemé de pyrites vitrioliques. De ce que ces eaux ſe recouvrent d'une pellicule jaunâtre & de couleur d'or, on avoit inféré qu'elles contenoient des particules de ce métal ; mais il eſt bien plus vraiſemblable de l'attribuer à la diſſolution du ſoufre qu'elles renferment.

C'eſt à cauſe de ce ſoufre, qu'elles ſont utiles dans les convulſions, les tremblements & les contractions des nerfs ; qu'elles appaiſent les douleurs, diſcutent les tumeurs, & levent les obſtructions du foie, de la rate & de la matrice : elles ſont convenables dans la ſyncope, la paſſion cardiaque, & les autres maladies qui proviennent de la foibleſſe des organes. A cauſe du vitriol dont elles ſont imprégnées, elles ſont eſtimées propres à évacuer le phlegme & l'humeur mélancholique ; à fortifier par ſon aſtringence le tiſſu des chairs, & à remédier à la putréfaction. Le nitre, qui y eſt diſſous, les rend purgatives, déterſives & bonnes contre les affections des nerfs, ainſi que dans les maladies de la poitrine & de l'eſtomac, occaſionnées par un amas trop abondant de ſéroſités.

On prend les eaux d'Ancauſe, après avoir fait précéder les remedes généraux, au printemps & en automne, ſoit à la fontaine même ou dans ſon voiſinage : on s'y rend pour cela le matin, & on partage en trois parties égales la quantité que l'on en doit prendre, obſervant que chaque doſe ne ſoit pas aſſez forte pour ſurcharger l'eſtomac. On ſe promene entre ces différentes doſes, afin d'en faciliter l'évacuation, & l'on obſerve ſoigneuſement de ne pas ſe livrer au ſommeil de toute la journée.

5°. Eaux de Bade, ou Baden, *Aquæ*, ou *Thermæ badenſes*. On connoît ſous ce nom trois eſpeces d'eau thermales.

[α] Celles de Bade ou Baden, (*Thermæ inferiores*) petite ville d'Allemagne, en Suabe, à huit lieues nord-eſt de Strasbourg. Elles contiennent beaucoup de ſel, de l'alun, & un peu de ſoufre, qu'elles dépoſent aux parois des canaux dans leſquels elles coulent.

En boiſſon, elles conviennent aux affections du foie, de la rate & de l'eſtomac; dans la cachexie: elles diſſipent l'œdême, la leucophlegmatie, l'aſthme, la difficulté de reſpirer; appaiſent les douleurs de colique & celles des reins; ſont bonnes contre le calcul, & la difficulté d'uriner; remédient à la ſtérilité, & aux flueurs blanches.

En bain, elles diſſipent les fluxions & catarrhes, & les autres maladies dont on vient de parler; elles conviennent dans les maladies des yeux, ſur-tout le larmoiement, & le tintement d'oreilles. On les fait prendre pour le tremblement & l'engourdiſſement des membres; pour les retractions & la rigidité des nerfs, la goute, la ſciatique & les autres affections des articles. Ces bains procurent enfin la guériſon de la gale, des dartres, & des autres maladies cutanées, ainſi que de l'enflure des jambes & des ulceres.

Mais ces eaux ſont plus convenables aux femmes d'un tempérament froid ſur-tout, qu'au hommes, à moins qu'ils ne ſoient de ce tempérament.

[β] Celles de Bade ou Baden, (*Thermæ ſuperiores*) ville de Suiſſe dans le canton du même nom à douze lieues ſud-eſt de Bâle. Elles contiennent beaucoup de ſoufre & un peu d'alun. Les influences de l'air ne leur apportent aucun changement,

gement, excepté qu'elles ſont quelquefois plus chaudes, & d'autres fois plus tiedes.

Quoique peu agréables à boire à cauſe de l'abondance du ſoufre qu'elles tiennent en diſſolution, elles ſont cependant très utiles dans les affections de l'eſtomac, les obſtructions des inteſtins, la difficulté de reſpirer, le reſſerrement de la poitrine, la dyſurie.

En douches ſur la tête, elles remédient aux catarrhes : elles fortifient la mémoire; réveillent la vue, l'ouie & l'odorat, léſés; remédient aux dégoûts, aux mauvaiſes digeſtions; levent les obſtructions des viſceres; remédient aux affections des reins, rappellent les regles ſupprimées; conviennent dans la ſuffocation hyſtérique, & les chutes du vagin; font ceſſer la ſtérilité des femmes: elles ſont même plus propres pour les maladies de celles-ci, que pour les maladies des hommes.

En bain, ces eaux ſont ſpécialement utiles contre les affections cutanées, la gale, les démangeaiſons, les dartres, les douleurs articulaires qui attaquent les mains, les hanches, les pieds.

Mais elles ſont nuiſibles, ſoit en boiſſon, ſoit en bain, aux corps chauds & ſecs; aux enfants, aux adoleſcents, & aux jeunes gens qui ſont peu éloignés de l'adoleſcence. Outre cela elles ne conviennent point dans la jauniſſe, le cholera, ni dans les affections chaudes du foie & de la rate.

Comme le lieu & le pays où elles ont leur ſource ſont froids, & que les neiges les couvrent longtemps, il ne faut les prendre qu'au commencement de l'été, c'eſt-à-dire, ſur la fin de Mai, au printemps: on peut en continuer l'uſage aux mois de Juin, de Juillet, d'Août, & dans les premiers jours deSeptembre, lorſque la ſaiſon eſtencore favorable.

[γ] Celles de BADE ou BADEN, (*Thermæ auſ-*

triacæ) petite ville d'Allemagne dans l'archiduché d'Autriche, à ſix lieues ſud-oueſt de Vienne. Elles contiennent beaucoup de ſoufre, peu de nitre, & très peu d'alun.

Bues, elles diſſipent les catarrhes de la poitrine; elles ſont utiles dans les affections du foie, de l'eſtomac & des inteſtins, dans la leucophlegmatie & l'œdême; inciſent & atténuent la pituite; relâchent le tiſſu trop ſerré de la matrice, & rétabliſſent le cours des regles, remédient aux flueurs blanches.

Elles rapellent la mémoire; chaſſent les douleurs de tête provenantes de catarrhe, & diſſipent le vertige, ſi on fomente la tête avec ces eaux, ou ſi on les verſe ſur cette partie en forme de douches; mais il faut auparavant avoir ſoin de purger : autrement il pourroit s'enſuivre quelqu'inconvénient. Ces douches & les fomentations conviennent dans le relâchement & la réſolution des nerfs; guériſſent la ſurdité, les vents & le tintement d'oreilles.

En bain, elles ſoulagent la goute commençante, & ne ſont pas moins avantageuſes à celle qui eſt ancienne & invétérée; elles rendent aux articulations la force que cette maladie leur avoit ôtée; elles ſont d'ailleurs d'un grand ſecours dans les ulceres malins & rongeants, dans les éryſipeles & les cancers.

Mais ces eaux ſont contraires aux bilieux, aux perſonnes maigres, aux enfants, aux jeunes gens, aux femmes groſſes, à moins que ce ne ſoit vers le terme de l'accouchement, pour le rendre plus facile.

L'uſage de ces eaux eſt plus ſalutaire aux mois de Juin, de Juillet, d'Août & de Septembre, attendu que l'air du canton dans les autres ſaiſons eſt trop froid, & que le pays eſt long-temps couvert de neiges.

6°. Eaux de Bagneres. *Aquæ bagnerienſes.* La petite ville (*Aquenſis vicus*) où ſe trouvent ces eaux, eſt ſituée en France au comté de Bigorre en Gaſcogne, à quatre lieues ſud-eſt de Tarbes & à douze ſud-eſt de Pau, & diſtant de quatre lieues nord de Bareges.

Ces eaux ont très peu de ſaveur, quoiqu'elles laiſſent une légere ſenſation d'aſtriction. Elles ſont purgatives en boiſſon, diurétiques, déſobſtruantes. On les fait prendre dans la jauniſſe, la cachexie, la ſuppreſſion des regles & du flux hémorrhoïdal, dans les maladies chroniques de la poitrine où il faut inciſer. La doſe eſt depuis une livre juſqu'à quatre.

On les ordonne extérieurement dans la paralyſie; pour réſoudre les tumeurs rebelles; dans le rhumatiſme & les affections cutanées.

7°. Eaux de Bagnols. *Aquæ balneolenſes.* Elles ont leur ſource à Bagnols, village de Normandie, ſitué entre Argentan & Alençon. Elles ſont tiedes & ſulphureuſes. Elles ſont apéritives, diurétiques, toniques, & même quelquefois relâchantes. On les fait prendre dans l'obſtruction des viſceres & des reins; dans l'aſthme, dans la phthiſie; & pour les bleſſures des nerfs. La doſe en boiſſon eſt depuis une livre juſqu'à ſix.

On les emploie fréquemment en douches & en bain, pour le tremblement & la paralyſie, les contractions des membres, la maladie pédiculaire, & les maladies cutanées.

8°. Eaux de Balaruc. *Aquæ bellilucanæ.* Elles prennent leur ſource à Balaruc, bourg de France en Languedoc, à quatre lieues oueſt de Montpellier. Une livre de ces eaux donne un gros de ſel commun & un peu de terre. Elles ſont de peu d'utilité dans les obſtructions, & agiſſent à peine par

la voie des urines, mais par les ſelles; c'eſt pourquoi elles ſont très propres à nétoyer l'eſtomac & les inteſtins, & à leur donner du reſſort; elles ſont bonnes dans la perte de l'appétit, dans les digeſtions difficiles, dans le vomiſſement, le hocquet, les rapports acides, & dans les autres affections ſemblables de l'eſtomac. Malgré le ſel commun qu'elles contiennent, elles peuvent à peine pénétrer les petits vaiſſeaux lactés, & les vaiſſeaux ſanguins, & s'inſinuer dans l'intérieur des viſceres, à cauſe de leur ſubſtance épaiſſe & acrimonieuſe; comme donc elles irritent les membranes de l'eſtomac & des inteſtins, elles ſe précipitent au-dehors par les ſelles. Ces eaux ſont très utiles pour tuer les vers de toute eſpece, les ronds, les cucurbitins, les aſcarides. On les emploie avec ſuccès en boiſſon, en douches & en bain, pour détruire & chaſſer la cauſe de la paralyſie, ſouvent cachée dans les premieres voies, & pour réveiller le ſentiment & le mouvement des membres paralyſés. En boiſſon, elles guériſſent heureuſement les accès des fievres rebelles. Sous la forme de douches, elles diſſipent les douleurs rhumatiſmales provenantes de cauſe froide; elles appaiſent les douleurs de tête. Il n'eſt pas moins utile d'y plonger ſouvent les membres qui ont ſouffert quelque violente diſtenſion ou écartement; elles leur rendent leurs forces perdues. Les eaux de Balaruc ne ſont pas moins efficaces dans les bleſſures & les plaies; elles détergent les ulceres, favoriſent la régénération des chairs, & en accélerent la cicatrice.

On les preſcrit en boiſſon ſeulement pendant trois jours, quelquefois pendant ſix, mais rarement & jamais au-delà, à ceux qui ont l'eſtomac foible, & dont ce viſcere auſſi bien que les inteſtins ſont farcis de matieres bilieuſes & glaireuſes.

La doſe eſt depuis deux livres juſqu'à ſix.

9°. Eaux de Bareges. *Aquæ baregienſes*, ou *valletrienſes*. Bareges (*Valletria*) eſt un petit village du comté de Bigorre en France; il eſt ſitué aux pieds des Pyrénées, à quatorze lieues ſud-eſt de Pau, & à cinq lieues ſud de Bagneres. L'eau de cette ſource eſt tellement bitumineuſe, qu'elle paroît de l'huile; elle eſt toujours chargée de beaucoup de floccons blanchâtres qui forment des concrétions glaireuſes; elle produit ſur la langue une ſenſation oléagineuſe; elle a l'odeur des œufs couvés; elle petille dans le gobelet.

Les eaux de Bareges ſont apéritives, inciſives, diurétiques, balſamiques, & rarement purgatives. Elles guériſſent les vieilles bleſſures, & ſur tout les plaies d'armes à feu. Elles réuſſiſſent dans les tiraillements, les ſéchereſſes, calloſités, & même les paralyſies qui viennent à la ſuite des plaies ou bleſſures; dans les rhumatiſmes accompagnés d'amaigriſſement; dans les tumeurs & les ankyloſes; dans les ulceres, les dartres & autres affections de la peau. Elles ſont bonnes encore dans l'aſthme humide, dans certaines maladies de la poitrine, dans les écrouelles; les fiſtules, les carnoſités. Elles peuvent auſſi ſoulager ceux qui ſont attaqués de calcul ou de graviers. On les boit depuis une livre juſqu'à quatre.

10°. Eaux de Bones, *ou* Bonnes. *Aquæ bonenſes.* Bonnes eſt un petit village du Béarn. La ſource des eaux, qui portent ce nom, eſt dans la vallée d'Oſſau, au midi du Béarn dans les Pyrénées, à quatre lieues de Pau : elles coulent enſuite dans un vallon déſert & entouré de montagnes fort élevées. Ces eaux ſont tiedes; elles ont une odeur d'œuf couvé; elles ſont huileuſes, ſavonneuſes & ſpiritueuſes. Il y a long-temps qu'on en fait uſage pour les

plaies & les ulceres, à cauſe de leur vertu déterſive; elles guériſſent auſſi les abſcès fiſtuleux, ceux qui ſurviennent à la ſuite des maladies aiguës, les ulceres des articulations avec carie, les ulceres de la veſſie & des inteſtins, les tumeurs, les dartres & les autres maladies de la peau. Elles ſont très bonnes dans les maladies de l'eſtomac, dont elles rétabliſſent le ton abattu; elles ſe donnent avec ſuccès dans les coliques, les vomiſſements, les indigeſtions, les gonflements, les diarrhées opiniâtres, & dans les pâles couleurs. En bain & en douches, ces eaux ont diſſipé des tumeurs au foie, à la rate & au méſentere, & en général les gonflements des viſceres du bas-ventre; & même des attaques de goute & de colique néphrétique ont paru céder à ce remede. M. de Bordeu a fait prendre ces eaux minérales avec le plus grand ſuccès, à l'un de ſes fils qui, ſur la fin d'une fievre putride, rendoit le pus par les urines, par les crachats & par les ſelles. Ses forces étoient tellement abattues, qu'il paroiſſoit ſans reſſource; mais peu-à-peu l'excrétion du pus diminua, l'appétit ſe rétablit, & les forces revinrent avec l'embonpoint. Ainſi ces eaux dégagent la poitrine, non-ſeulement en portant à la peau, ou en augmentant la ſécrétion des reins, mais encore en facilitant la tranſpiration du poûmon, & en procurant d'abondantes évacuations, par la trachée artere; de-là vient qu'elles ſont d'une ſi grande efficacité dans les rhumes, & qu'elles ont ſi bien réuſſi dans les embarras de poitrine qui reſtent à la ſuite des maladies aiguës, & même dans les abſcès au poûmon. Ces ſuccès ont enhardi à les employer dans les vraies phthiſies pulmonaires, où elles ont réuſſi, même dans celles du dernier degré, avec des enflures aux jambes & aux cuiſſes, la chûte des

cheveux & tous les ſymptomes les plus effrayants.

Elles ſe prennent de même que les eaux de Bareges.

11°. EAUX DE BOURBON L'ARCHAMBAULT. *Aquæ borbonienſes arcimbaldicæ.* Bourbon l'Archambault, Bourbon les bains, eſt une petite ville de France dans le Bourbonnois, à ſix lieues oueſt de Moulins. Ces eaux, qui ſont fournies par trois puits qui communiquent enſemble, s'y élevent à la hauteur d'environ ſept pieds. Elles bouillonnent dans les puits d'une maniere très ſenſible, & exhalent une fumée abondante : leur ſurface eſt un peu graſſe & huileuſe. Dans le verre, elles ont une limpidité cryſtalline qui les rend ſemblables à l'eau commune; elles n'ont aucune odeur. Elles font ſentir dans la bouche une chaleur aſſez vive qui n'a rien d'âcre ni de brûlant, & qui y laiſſe un goût vif & ſalin, lequel y excite le ſentiment d'une acidité obſcure.

Ces eaux paſſent pour être compoſées d'une eau extrémement légere, limpide & coulante, animée par le mêlange d'un principe ſulphureux, volatil, très pénétrant, & imprégnée d'un ſel ſubtil, neutre, d'une eſpece nitreuſe, & tenant le milieu entre le fixe & le volatil : tous ces principes acquierent encore une nouvelle activité par le degré de chaleur qui eſt naturelle à ces eaux.

Auſſi ſont-elles propres à délayer les humeurs viſqueuſes, à diviſer les matieres épaiſſes qui occaſionnent les obſtructions, à leur redonner la fluidité qu'elles avoient perdue, & à les faire rentrer dans le torrent de la circulation : elles raniment le mouvement languiſſant des fluides. De-là vient qu'elles produiſent de ſi bons effets dans les paralyſies, & dans preſque toutes les affections des nerfs. Elles ſont bonnes pour la jauniſſe, la pierre des reins & de la veſſie; elles arrêtent le vomiſſe-

ment, la diarrhée. En boiſſon, la doſe eſt depuis une livre juſqu'à quatre; quand on en boit trop à la fois, elles font vomir.

Ces eaux ſont d'un très grand uſage, en douche & en bain. Elles font alors l'office de réſolutifs & de fortifiants : elles ſont ſalutaires de cette façon dans la paralyſie, la foibleſſe des membres, les rhumatiſmes, le tremblement, & guériſſent les incommodités qui reſtent après les contuſions, les bleſſures, les entorſes, les luxations, les fractures.

12°. Eaux de Bourbon Lanci. *Aquæ borbonienſes anſelmienſes.* Bourbon Lanci eſt une ville de France au duché de Bourgogne, à ſept lieues Eſt de Moulins, & à vingt nord-eſt de Macon. Elles ſortent de ſept ſources, dont ſix ſont chaudes & une ſeptieme froide. Elles ſont très limpides, & n'ont aucune odeur ni ſaveur ſenſibles : elles ſont plus légeres d'un onzieme, que celles de Bourbon l'Archambault; & d'un dix-ſeptieme, que celles de Vichi. Deux de ces ſources ſont plus chaudes d'un tiers, que celles de Bourbon l'Archambault; une eſt d'égale chaleur, une autre un peu moins & les deux autres ne ſont que tiedes. Ces fontaines étoient en grande recommandation chez les Romains, qui les décorerent de bâtiments magnifiques que Henri III fit rétablir.

Elles ſont ſulphureuſes, bitumineuſes, alumineuſes & ſtyptiques, ſuivant Jean Baukius; mais, par l'analyſe chymique, on découvre qu'elles ſont ſeulement nitreuſes. Elles éteignent la ſoif; temperent les chaleurs d'entrailles; procurent le ſommeil; reveillent l'appétit : elles ſont utiles dans les intempéries chaudes & bilieuſes, ainſi que contre les fievres tierces & quartes, opiniâtres. Elles fortifient l'eſtomac; évacuent les humeurs ſuperflues; diviſent celles qui ſont viſqueuſes & épaiſſies;

augmentent les évacuations par les ſelles, les urines & les ſueurs : elles chaſſent le phlegme, le ſable & le gravier des reins ; ellles ſupprimment les diarrhées habituelles. Elles paroiſſent produire des effets contraires ; car elles rétabliſſent les regles ſupprimées, & en arrêtent l'écoulement immodéré : elles fortifient les nerfs affoiblis, & remédient à leur trop grande rigidité. Elles ſont utiles dans la goute ſereine, la ſurdité, la paralyſie, le tremblement des membres, l'extinction de la voix ; l'aſthme, le flux hépatique, l'aſcite, la tympanite, la ſciatique, le rhumatiſme, l'iſchurie, les convulſions & les ſpaſmes, les abſcès des inteſtins & du méſentere, la ſtérilité, les affections hyſtériques, les vers, les flueurs blanches, la gale, les vieux ulceres ; les maladies de la peau. On les boit chaudes durant dix ou douze jours, depuis deux livres juſqu'à quatre par jour. On en fait des douches & des bains.

13°. Eaux de Bourbonne. *Aquæ vervonenſes.* Bourbonne les bains eſt un bourg de France en Champagne, dans le Baſſigni, à ſept lieues Eſt de Langres. On y trouve pluſieurs ſources d'eaux minérales chaudes, dont la plus élevée & la plus chaude, ſert pour l'uſage interne. Au-deſſous ſont les *bains des pauvres*, du milieu deſquels ſortent des ſources d'une eau très chaude ; mais dont la chaleur eſt tempérée par le mêlange de celles que quelques ſources froides fourniſſent dans le voiſinage. Un peu plus bas ſont les *bains du Seigneur* qui tirent leur eau chaude de la ſeconde fontaine : enſuite viennent les *bains des Patrices*, dont la chaleur eſt la moins forte, à cauſe du mêlange de leurs eaux avec celles d'un plus grand nombre de ſources froides.

Dans celles où la chaleur eſt la plus grande, les plumes d'un oiſeau qu'on y plonge, ſe détachent de ſon corps.

Leur ſaveur eſt ſalée, & leur odeur ſulphureuſe & déſagréable.

Les eaux de Bourbonne ſont inciſives, reſolutives, atténuantes; elles chaſſent les humeurs épaiſſies & viſqueuſes, par les ſelles & les ſueurs, ſoit qu'on les boive ou qu'on s'en ſerve en bain. Elles ſont d'un grand ſuccès dans la céphalalgie, dans le tremblement des membres, la paralyſie, les convulſions, le calcul, la catalepſie, les maux de dents, la toux invétérée, l'aſthme, les palpitations de cœur provenantes d'une collection d'humeurs ſéreuſes; dans les dérangements d'eſtomac, la colique, l'ictere, les obſtructions anciennes du foie, de la rate, du pancréas, du méſentere & de la matrice; dans les ſquirrhes de ces parties, dans l'œdeme, les ſuffocations hyſtériques, les pâles couleurs, la goute, les rhumatiſmes, les maladies de la peau, & les fievres intermittentes rebelles qui doivent leur origine aux obſtructions.

Elles ſont nuiſibles aux tempéraments chauds & bilieux, à ceux qui ont une diſpoſition à la phthiſie pulmonaire, ainſi qu'à ceux qui ſont attaqués d'hémorrhagie, d'inflammation, d'éryſipele, d'ulceres, d'abſcès ou de fievres continues.

On en fait uſage en boiſſon ou en bain, au printemps ou en automne, pendant deux ou trois ſemaines, après avoir fait prendre les remedes généraux. Quand on s'y baigne, le malade ne doit reſter dans le bain, les premiers jours, qu'un quart d'heure; il y demeurera davantage les jours ſuivants, ſelon le dégré & l'état de ſes forces.

Au ſortir du bain, on le fait mettre dans un lit bien chaud; il y ſue, on l'eſſuie, & on obſerve ſoigneuſement de lui faire éviter le froid. Les malades, qui les boivent, commencent par trois ou quatre verres, augmentant par degré juſqu'à quinze & davantage, ſuivant que les eaux paſſent plus ou moins facilement.

14°. EAUX DE CARLSBAD, *ou* EAUX CAROLINES. *Thermæ carolinæ.* Carlsbad eſt une petite ville de Bohême, dans le cercle d'Ellenbogen, ſur la Toppel; elle eſt renommée depuis long temps par ſes bains d'eaux chaudes, où l'on fait cuire des œufs & des poulets. On leur a donné le nom de *Carlsbad*; c'eſt-à-dire, *bains de Charles*, parcequ'ils furent découverts ſous le regne de Charles IV en 1370, par un petit chien qui, en chaſſant, s'y brûla les pattes.

Ces eaux ſont limpides, & imprégnées de ſoufre & d'alun. En bain, elles ſont bonnes contre les douleurs de l'épine & des hanches, diſoit déja de ſon temps GUINTHIER d'Andernac, contre les membres paralytiques & retirés : elles guériſſent les maladies des articulations, & diſſolvent la pierre des reins & de la veſſie; elles remédient à la ſtérilité des femmes & aux flueurs blanches, aux maladies de la peau, telles que la gale, les dartres, la lépre, les tumeurs œdémateuſes des jambes : mais elles ne conviennent pas aux perſonnes d'un tempérament ſec & chaud, ni aux enfants, ni aux adoleſcents, ni aux gens maigres & exténués.

Voici ce que M. VOGEL en dit : ces eaux, qui ſont les plus chaudes de toutes, priſes intérieurement, purgent très bien, augmentent la ſécrétion de l'urine, excitent la ſueur & la ſalivation, adouciſſent, par la quantité de terre calcaire

qu'elles contiennent, les acides; corrigent la lenteur des humeurs, fortifient le ton des viſceres; ce qui indique aſſez dans quelles maladies elles conviennent. Sous la forme de bain, elles ſont bonnes dans les mêmes cas, que les eaux d'Aix-la-Chapelle. Intérieurement & extérieurement, elles remédient à la ſtérilité des femmes, qui provient du relâchement de la matrice, & à l'incontinence d'urine cauſée par l'atonie du ſphincter. Au reſte, elles paſſent pour avoir la propriété de diſſoudre la pierre de la veſſie; & elles operent ſur elle plus fortement que l'eau de chaux vive, ſelon SPRINGSFELD, *de prærogativâ thermar. carolinar. in diſſolvendo calculo præ aquâ calcis vivæ*, Lipſiæ, 1756, *in*-4°.

A peu de diſtance de cette fontaine, s'en trouve une autre qui eſt nommée par M. VOGEL *fons molaris*. Ses eaux ſont préférables aux premieres pour l'uſage interne, parcequ'elles ſont tiedes, plus ſubtiles, qu'elles contiennent moins de terre calcaire, mais beaucoup plus de ſel moyen, un peu amer.

15°. EAUX DE CAUTERETS. *Aquæ cauterienſes.* Cauterets eſt un village ſitué dans cette partie des monts Pyrénées, qui eſt dans la province de Bigorre, éloigné de ſept lieues oueſt de Bareges.

Il y a trois ſources d'eau minérale, & quatre bains. Toutes ces eaux ſont de même nature; elles different ſeulement du plus ou du moins, tant pour la chaleur, que pour les principes.

La *premiere* de ces ſources eſt celle de *Larraliere*; c'eſt la plus tempérée : elle eſt placée ſur la croupe d'une haute montagne au milieu d'une grande quantité de pieces de rochers qui ſe ſont ſéparées de la montagne, & ſe ſont écraſées dans leur chute. Elle paroît en jailliſſant à travers un fond de terre graſſe & noirâtre dans laquelle on découvre beaucoup de

petites paillettes de métal fort brillant. On trouve à l'entour de cette ſource, & parmi les pieces de rocher, beaucoup de marjolaine, de ſerpolet, de chamædrys, & une fougere extrêmement haute, plus verte & plus dentelée, que la fougere de la plaine. L'eau de cette ſource a une odeur ſemblable au foie de ſoufre, & un goût d'œuf couvé : elle teint l'argent à ſa ſource, dans l'eſpace d'une demi-minute, d'un noir plombé, avec des taches vertes & rouges.

Les eaux de Larraliere s'emploient comme un remede des plus efficaces dans la phthiſie même confirmée, dans l'aſthme humide, & dans les maladies de l'eſtomac : rien n'en corrige mieux les aigreurs, & n'en rétablit la force d'une façon plus prompte & plus aſſurée.

La *ſeconde* eſt celle de *Manhourat*, plus vive que la premiere. Elle eſt ſituée au pied d'une montagne voiſine le long du Gave. Elle ne fut découverte que vers 1720. Les habitants s'étant apperçus d'un petit filet d'eau qui ſe mêloit avec celle du Gave, & qui formoit un peu de fumée ; & entendant d'ailleurs bouillonner l'eau dans le ſein du rocher, ſe ſervirent de la poudre à canon pour l'ouvrir. Ils trouverent une cavité conſidérable dans laquelle étoit la ſource, & remarquerent que toute la ſurface intérieure de cette cavité étoit enduite d'une matiere graſſe & grisâtre, dont on ſe ſert aujourd'hui avec ſuccès pour aider la réſolution des tumeurs, & diſſiper les douleurs fixes de rhumatiſme. Cette matiere graſſe ſe renouvelle chaque jour. Le rocher, où ſe trouve cette ſource, eſt couvert de ſapins & de hêtres blancs dont le bois brûle aiſément, & forme un feu clair le jour même qu'il a été coupé. L'eau de cette ſource frappe le nez d'une odeur plus vive de ſoufre : ſon goût eſt auſſi

plus fort ; elle perd toute ſa qualité, quand on la tranſporte. Dans l'eſpace d'une demi-minute, elle brunit l'argent à ſa ſource, avec des taches d'un rouge vif, & d'autres bleuâtres.

La *troiſieme*, qui eſt la *fontaine du bois*, eſt la plus vive ; elle tire ſon nom du lieu où elle ſe trouve. Son eau eſt ſi vive, qu'on n'en fait aucun uſage ; elle eſt plus forte que les deux autres, & pour l'odeur & pour le goût : elle brunit l'argent dans le même eſpace de temps, avec des taches jaunes, vertes, bleues, & d'un rouge brillant.

On trouve dans le cours de ces trois ſources un ſédiment gras & cotonneux au toucher, que l'on emploie dans le pays comme reſolutif. On s'en ſert auſſi pour adoucir & blanchir la peau. C'eſt une eſpece de fard. Priſes à la ſource, toutes ces eaux troublent le plus ſouvent le ventre dans le commencement, & procurent dans la ſuite une conſtipation aſſez opiniâtre ; ce qui s'obſerve dans l'uſage intérieur du mars.

La premiere ſaiſon de ces eaux commence vers la fin du mois de Mai juſqu'à la fin de Juillet : la ſeconde commence vers le dix ou douze de Septembre, & finit vers le commencement de Novembre. On boit juſqu'à deux ou trois pintes de ces eaux ; on commence cependant par n'en prendre qu'une pinte pendant quelques jours ; & on augmente inſenſiblement. Il arrive quelquefois qu'elles portent à la tête dans le commencement ; & qu'elles occaſionnent une conſtipation opiniâtre : ces accidents ne doivent point allarmer, ni éloigner les perſonnes auxquelles ils ſurviennent par l'uſage de ces eaux ; une ſaignée & un purgatif les diſſipent ſans retour.

Quant aux quatre bains qui ſont à Cauterets, le *premier* ſe nomme le *petit bain des peres*, parcequ'il

appartient, de même que les deux ſuivants, aux moines de Saint-Sever, qui ſont tenus de les entretenir pour l'utilité publique. Le ſecond s'appelle le *bain du milieu*, & le troiſieme, *bain du haut* ou *bain ſupérieur*. Ces trois bains ſont entretenus par la même ſource; ainſi ils ſont eſſentiellement les mêmes, quoiqu'on obſerve qu'ils different un peu par leur chaleur : cette différence provient du plus ou moins d'éloignement de la ſource. Le *quatrieme* ſe trouve à Larraliere d'où il tire ſon nom : c'eſt le plus fréquenté.

16°. Eaux de Dax. *Aquæ tarbellicæ*. Dax *ou* Acqs, où ſe trouvent ces eaux, eſt une ancienne ville de France en Gaſcogne, capitale des Landes, à dix lieues nord-eſt de Baïonne, & à cent ſoixante de Paris. La fontaine minérale de cette ville, qu'on appelle communément la *fontaine chaude*, ou la *fontaine du bain*, eſt ſituée dans l'enceinte, & à l'extrémité de la ville vers le nord, à deux cents pas ou environ de la riviere dans laquelle elle va ſe dégorger par un ruiſſeau qui paſſe ſous les murs du rempart. La quantité de ces eaux n'augmente ni ne décroît jamais : les ſéchereſſes les plus extrêmes, comme les pluies les plus abondantes, & le plus long temps continuées, n'y ont jamais apporté de changement ſenſible. Sa chaleur eſt auſſi conſtamment la même; elle eſt telle qu'on ne peut y tenir la main un ſeul inſtant, ſans reſſentir une vive douleur; & elle n'eſt pas fort éloignée de celle de l'eau bouillante. Elle eſt à peine diminuée au bout de huit heures que les eaux ont été puiſées.

Elles contiennent, 1°. une partie ſpiritueuſe, aérienne, élaſtique, bitumineuſe, très ſubtile.... 2°. une modique portion de ſel fort doux, compoſé d'un acide marin ou vitriolique léger, qui aban-

donne, à la plus petite occaſion, la terre abſorbante ou alkaline très fine, qui lui ſert de baſe ou de matrice.

Intérieurement elles ſont employées avec ſuccès contre les maladies occaſionnées par la tranſpiration ſupprimée ſubitement, pourvu qu'il n'y ait point de fievre; ainſi elles ſont utiles dans les rhumes & autres affections catarrhales de la tête & de la poitrine, qui viennent de la même cauſe. Elles ſont bonnes contre la foibleſſe de l'eſtomac, le vomiſſement habituel, les diarrhées. La vertu tonique qu'elles poſſedent, les rend excellentes dans les fievres intermittentes, ſi on les prend chaudes le matin dans l'intervalle des accès, & qu'on en faſſe ſa boiſſon ordinaire le reſte du jour, après les avoir laiſſé refroidir. Pour l'uſage intérieur on peut, dans beaucoup d'occaſions, les ſubſtituer à celles de Cauterets.

Extérieurement en douches & en bain, elles ſont très utiles contre les douleurs & les rhumatiſmes, qui reconnoiſſent pour cauſe l'éréthiſme ou le ſpaſme des parties membraneuſes; contre la paralyſie, les engourdiſſements, & toutes les fois qu'il s'agit de rendre le ton aux parties. Les perſonnes ſenſibles & délicates s'en trouvent bien, parceque ces eaux operent avec plus de bénignité & moins de violence, que celles qui ſont plus chargées de parties minérales.

17°. Eaux de Digne. *Aquæ dinienſes.* Leur ſource eſt au pied d'une montagne, qui eſt éloignée d'un quart de lieue vers le midi de la ville de Digne en Provence.

Les bains ſont partagés en quatre parties; l'*étuve*, le *bain de S. Jean*, le *bain de S. Gilles*, & les *bains des vertus.*

L'étuve eſt une eſpece de caverne creuſée dans le

le roc, du fond de laquelle ſort une ſource d'eau chaude & limpide, qui ſe rend dans le bain de S. Jean, d'où elle paſſe dans celui de S. Gilles qui eſt plus bas, & que l'on appelle auſſi le *bain des pauvres*. Le bain des vertus eſt ſitué encore au deſſous; il doit ſon nom à ſon efficacité qui eſt ſupérieure à celle des autres. Il eſt fourni de pluſieurs ſources qui donnent une eau très limpide, douceâtre au goût, & qui, au toucher, paroît comme graſſe ou onctueuſe, mais moins chaude que celle de l'étuve, qui dépoſe une eſpece de limon gras, & d'un brun foncé.

Les eaux de Digne, ſuivant DE LAUTARET, contiennent du ſoufre, du nitre, du bitume & du vitriol, deſorte, cependant que le ſoufre y domine. RICHARD y reconnoît auſſi du ſoufre, du nitre, du ſel marin, & quelque choſe d'alumineux : le ſoufre ſe manifeſte par ſon odeur, & le bitume par l'onctuoſité du limon qu'elles dépoſent; le nitre ſe fait voir en forme d'efflorescence aux bouches des fontaines, quand il fait froid; & ſa préſence eſt très ſenſible, quand on jette le ſédiment de ces fontaines ſur des charbons ardents : car il fuſe comme le ſalpêtre, & détonne comme lui. Le ſel marin ſe reconnoît au goût, & à la décrépitation : quant au vitriol & à l'alun, on ne les ſoupçonne que ſur de ſimples conjectures. DUCLOS, dans l'analyſe qu'il a faite de ces eaux, dit qu'elles ſont limpides, d'un goût un peu ſalé ſans être déſagréable.

Ces eaux paſſent pour inciſives, apéritives, fortifiantes, diurétiques, relâchantes. Elle rendent le ton à l'eſtomac affoibli, levent les obſtructions, débarraſſent les viſceres engorgés, guériſſent les écrouelles; conviennent dans l'aſthme & dans la toux, ainſi que dans toutes les maladies

des nerfs. On en boit depuis une livre juſqu'à quatre.

En bain, elles s'emploient avec ſuccès contre l'épilepſie, le tremblement des membres, la paralyſie, les convulſions, la colique venteuſe; l'obſtruction du foie, & de la rate; l'iſchurie, la dyſurie, la ſtérilité, les flueurs blanches, la goute, les maladies de la peau. Mais elles ſont nuiſibles à ceux qui ſont ſujets à des hémorrhagies, ou attaqués actuellement de maladies aiguës.

Les douches ont les mêmes vertus. On applique la boue de ces eaux ſur les parties paralyſées, ſur les membres roides ou retirés, ſur les rhumatiſmes douloureux, ſur les ankyloſes &c.

18°. Eaux d'Embs. *Aquæ embſenſes.* Embs eſt un lieu de la Wettéravie en Allemagne, où il y a cinq bains, dont deux, avec la fontaine, appartiennent au Landgrave de Darmſtadt; & les trois autres à la maiſon de Naſſau-Dietz. Ces eaux ſont chaudes, imprégnées de ſoufre, d'alun, de vitriol & d'un peu de nitre.

En boiſſon, elles inciſent les humeurs épaiſſes, viſqueuſes, & les évacuent; elles ſoulagent dans l'aſthme & la difficulté de reſpirer; elles calment les douleurs de colique, briſent les pierres des reins; elles ſont bonnes contre les maladies de la matrice.

Sous la forme de bain, elles ſont d'un grand ſecours dans les affections des nerfs & des articulations; elles facilitent la ſortie des corps étrangers entrés par force dans les chairs; procurent la guériſon des vieux ulceres, & des abſcès; quant aux plaies mal guéries, elles les rouvrent, y rétabliſſent la ſuppuration, les détergent, & les amenent à cicatrice: elles ſont bonnes contre la ſtupeur & la paralyſie des membres, contre la

goute des pieds & des mains, avec enflure ; elles redonnent des forces aux parties viriles languiſſantes ; elles arrêtent les flux de ventre ; elles diſſipent la gale & les autres maladies de la peau.

Elles ſont nuiſibles aux perſonnes bilieuſes & maigres, aux enfants, aux adoleſcents, aux femmes groſſes.

Les eaux d'Embs, dit M. VOGEL, ſont très légeres & ſubtiles, parcequ'elles ne contiennent point de parties terreuſes ; elles s'inſinuent dans l'intérieur des viſceres, diſſolvent les congeſtions qui s'y ſont faites, & les évacuent par les voies urinaires. Extérieurement elles ont les mêmes vertus que les eaux carolines, & celles d'Aix-la-Chapelle.

19°. EAUX DE JAUDE. Sa ſource eſt dans un des fauxbourgs de la ville de Clermont en Auvergne. Elles ſont très limpides. M. DUCLOS, qui en a publié l'analyſe, dit qu'elles ſont d'une ſaveur un peu acide, vineuſe, & qui produit ſur la langue un ſentiment de ſéchereſſe ; que le ſédiment, qui reſte après leur évaporation, eſt couleur de feuille morte ; que la moitié de ce ſédiment eſt un vrai nitre ; que ce ſel ou ce nitre, à meſure qu'il ſe fond dans le creuſet, prend une couleur plus ou moins rouge.

On les emploie dans les mêmes cas, que les eaux de Vic-le Comte.

20°. EAUX DE HIRSHBERG, *ou* HIRSCHBERG. *Thermæ hirſchbergenſes.* Hirſchberg, où ſont ces eaux, eſt une ville de Siléſie dans la province de Javer, ſur le Baber. Elles contiennent des parties ſulphureuſes bitumineuſes avec une terre martiale. Auſſi ouvrent-elles le ventre ; & excitent-elles quelquefois le vomiſſement : elles ſont en même temps diurétiques & diaphorétiques. Leur uſage

convient dans les maladies chroniques produites par l'atonie. Extérieurement elles ſont utiles dans toutes les affections ſpaſmodiques.

21°. Eaux de la Malou. Elles ſont en Languedoc proche d un village nommé *Bédarieux*. Ces eaux, qui ſont chaudes & onctueuſes, s'emploient utilement en bain, contre la roideur & la ſéchereſſe des nerfs & des tendons, (quoique celles de Barreges leur ſoient de beaucoup préférables) : elles ſont utiles pour empêcher le retour des douleurs de rhumatiſme ; elles calment les hémorrhoïdes ; elles rendent la ſoupleſſe aux articulations ; & produiſent ſouvent de bons effets dans les maladies de la peau. On ne preſcrit point, ou au moins très rarement en boiſſon, les eaux de la Malou, dont on pourroit cependant eſpérer autant de ſuccès pour les maladies de la poitrine, que de celles de Cauterets.

22°. Eaux de Saint-Marc, *ou* Saint-Mars. Elles ſe trouvent à peu de diſtance de Chalmaziere en remontant le ruiſſeau qui vient de Royat ; elles ſont éloignées d'une demi-lieue environ de Clermont en Auvergne. Elles viennent de deux ſources différentes peu éloignées l'une de l'autre, à quelques pas du ruiſſeau de Royat, l'une à ſa droite, & l'autre à ſa gauche. La fontaine ſupérieure a formé par ſucceſſion de temps une incruſtation pierreuſe, qui forme la canal par lequel elle coule ; au bout de ce canal, il s'eſt également formé à la longue une protuberance pierreuſe qui, peut dans la ſuite, donner lieu à la formation d'un pont pareil à celui de Saint-Allyre.

Ces eaux ſont chaudes à la ſource, & conſervent encore leur chaleur dans leur cours ; car elles font élever la liqueur du thermometre, non-ſeulement dans le baſſin de la ſource même, mais auſſi dans

le canal par lequel elles s'écoulent. On prétend, (& c'eſt la tradition du pays) qu'il y a eu autrefois des bains chauds dans cet endroit; ces eaux, à la vérité, ſont aſſez chaudes pour l'entretien des bains.

L'analyſe, qu'on en a faite, prouve qu'elles contiennent du feu, du ſel marin & une terre crétacée. Elles peuvent s'employer dans le même cas, que celles de Vic-le-Comte.

23°. EAUX DES MARTRES DE VEYRE. Elles ſont à un quart de lieues de Vic-le-Comte en Auvergne, & ont été découvertes en 1602. Elles contiennent plus de parties minérales, que celles de Vic-le-Comte : le ſol, par où elles coulent, eſt plein de marcaſſites ferrugineuſes, bitumineuſes & vitrioliques. Elles ſortent de deux ſources, ont les mêmes vertus, & conviennent dans les mêmes cas, que celles de Vic-le-Comte.

24°. EAUX DU MONT-D'OR. *Aquæ montis aurei.* Le Mont-d'or eſt une des plus hautes montagnes de l'Auvergne, en France, au ſud-oueſt de Clermont, entre la Dordone oueſt, & l'Allier Eſt.

Les bains du Mont-d'or, dit M. LE MONNIER, (*Mémoires de l'Académie des Sciences*, 1744, *pag.* 157, *& ſuiv.*) ſont ſitués au pied d'une des côtes de la montagne, à ſept lieues de Clermont dans un vallon fort étroit, où coulent les premiers ruiſſeaux qui forment la riviere de Dordone : la côte au pied de laquelle ils ſont bâtis, s'étend du ſud-oueſt au nord-eſt; elle eſt à-peu près expoſée au couchant, très eſcarpée, fort pierreuſe, & ſa hauteur eſt d'environ deux cents toiſes. Il paroît, par les bâtiments qui les renferment, par le nom de Céſar que portent un de ces bains, & encore mieux par des pierres cylindriques ornées de bas-reliefs qu'on trouve diſperſées aux environs, qu'il y a déj

long-temps qu'on les fréquente. De trois bains qu'il y avoit autrefois, il n'en exiſte plus que deux; ſçavoir, le *bain de Céſar* & le *grand bain*; on a démoli (depuis ſoixante ans) celui qu'on appelloit le *bain des chevaux* : la ſource qui lui fourniſſoit, coule maintenant à l'air libre, & s'appelle la *fontaine de la Magdeleine*.

Le *bain de Céſar* eſt dans une petite tourelle fort étroite, taillée dans le roc : l'eau ſort avec beaucoup d'impétuoſité du fond d'une cuve de fer qui paroît avoir trois pieds de diametre. La chaleur de ce bain a fait monter la liqueur du thermometre à trente-ſix degré & demi au-deſſus de la congélation. Le *grand bain* eſt à quelques pas plus bas; c'eſt une ſalle quarrée, bâtie à la romaine, au fond de laquelle il y a deux auges de pierre, chacune de cinq pieds de longueur : ce ſont ici proprement les bains dont on uſe au Mont d'or; car peu de perſonnes peuvent ſupporter la chaleur du bain de Céſar, au lieu que celle du grand bain n'eſt que de trente-cinq degrés. Enfin l'eau de la *fontaine de la Magdeleine* qui coule en plein air à quelques pas au-deſſous, m'a paru chaude de trente-ſix degrés.

Toutes ces ſources, qui ne ſont pas fort éloignées les unes des autres, & qui vraiſemblablement ont la même origine, vont ſe perdre dans la Dordone qui coule au milieu du vallon.

Les eaux du Mont-d'or ont un gout aigrelet, piquant, & qui monte au nez à-peu-près comme fait la biere nouvelle : ce goût, qui n'eſt bien ſenſible que dans les eaux nouvellement puiſées, eſt couvert enſuite par un autre goût fade & lixivieux auquel la plûpart des malades ne ſçauroient s'accoutumer; elles n'ont pas d'odeur bien marquée, ſinon une legere odeur de leſſive dont on s'apper-

çoit dans les ſalles des bains, ſur-tout dans la grotte du bain de Céſar, où les vapeurs ſe tiennent concentrées comme dans une étuve : au reſte elles ſont très claires, légeres à l'eſtomac, douces au toucher juſqu'à paroître ſavonneuſes; & pour peu qu'on les agite dans une bouteille de verre, elles rendent quantité de bulles, beaucoup plus même que n'en rend un pareil volume d'eau commune échauffée au même degré.

Il réſulte, des différentes expériences de cet académicien, que ces eaux contiennent ce qu'on appelle communément de la *ſélénite*, du *ſel marin*, du *ſel alkali minéral*, un peu de *ſel* de Glauber, & une *matiere graſſe & bitumineuſe*. Je ne ſçaurois avancer au reſte, ajoute-t-il, qu'elles contiennent un acide minéral développé particulier, malgré leur goût aigrelet, puiſque cet acide ne s'eſt fait appercevoir par aucun effet. La ſélénite, le ſel de Glauber & le ſel marin, démontrent au reſte la préſence de l'acide vitriolique & de l'eſprit de ſel.

En comparant cet eſſai d'analyſe avec les obſervations de M. Boulduc ſur les eaux de Bourbon l'Archambault, on trouve que ces eaux contiennent à-peu-près le même principe; & il y a lieu de penſer qu'elles ne different que dans la proportion de ces differentes matieres.

Les effets les plus ſenſibles des eaux du Mont-d'or, tant des bains, que de la fontaine de la Magdeleine, ſont de relâcher le tiſſu de la peau, & de faciliter la tranſpiration; de porter dans toute l'étendue du corps une chaleur plus grande que celle du ſang; de ſortir en forme de ſueur & d'urine, ſans occaſionner aucune fonte d'humeurs, ni ſans aucune diminution des forces.

Les bains du Mont-d'or ont la réputation de gué-

rir les rhumatiſmes, les ſciatiques, & même certaines paralyſies; d'amollir & de fondre les humeurs extérieures; de déterger les vieux ulceres. On emploie la douche avec ſuccès pour rétablir les mouvements dans les articulations, humecter les tendons deſſéchés; enfin pour rétablir la force & la chaleur, non-ſeulement dans les parties affoiblies par quelqu'accident, mais encore dans toute l'habitude du corps; en quoi elles conviennent dans beaucoup de maladies chroniques.

Les eaux de la *fontaine de la Magdeleine* ont, depuis quelques années, beaucoup de réputation pour guérir l'aſthme, & pour fortifier les poitrines délicates: on y envoie des phthiſiques, & ſouvent même avec ſuccès; mais je crois que le voyage; l'uſage du lait fort fréquent dans ces montagnes, faute ſouvent d'autre nourriture; l'air qu'on reſpire dans un vallon où le barometre n'eſt élevé que de vingt quatre pouces & demi, & où la température varie à chaque inſtant du froid au chaud, du ſec à l'humide; je crois, dis-je, que toutes ces circonſtances contribuent davantage au rétabliſſement de ces poitrines affectées, que l'uſage des eaux de la Magdeleine, que je ne regarde cependant pas comme inutiles dans ces occaſions.

Parmi le grand nombre de malades qui étoient venus chercher du ſoulagement aux bains du Mont-d'or, je n'en ai vu qu'un dont j'aie été témoin de la guériſon: c'étoit un laboureur âgé de ſoixante ans, tout contrefait par les rhumatiſmes; il avoit le corps plié en deux, & ne pouvoit reſter pendant quelque temps dans la même ſituation, ni faire le moindre mouvement, ſans reſſentir des douleurs très aiguës. Dès qu'il fut arrivé au Mont-d'or, il ſe fit tranſporter dans le bain de Céſar; ſans aucune préparation, il prit un bain d'une demi-heure,

& ne ſua ce jour-là que médiocrement : le ſecond & le troiſieme jour, il ſua davantage ; & commença à mouvoir ſes bras & ſes jambes, ſans reſſentir de douleurs : enfin cette guériſon fut ſi rapide, qu'au ſixieme bain, je le vis ſortir, s'habiller lui ſeul, & marcher à l'égliſe : il avoit prodigieuſement ſué la nuit précédente, & n'avoit point eu d'autre évacuation : il continua encore à prendre le bain ; & je le laiſſai, en partant, dans un auſſi bon état que pouvoit être un homme de cet âge.

25°. EAUX DE LA MOTTE. *Aquæ*, ou *Thermales mottenſes*. La Motte, où elles ont leur ſource, eſt un village de France en Dauphiné, à ſix lieues de Grenoble, du côté du midi. Elles ſont très chaudes ; leur odeur eſt ſulphureuſe & bitumineuſe : elles ſont purgatives. Elles redonnent à l'eſtomac le ton qu'il a perdu, rétabliſſent les digeſtions. Elles conviennent dans les obſtructions & les engorgements ſquirrheux, & ſont diurétiques. Extérieurement, ſoit en bain ou en douche, elles fortifient, réſolvent, détergent, & remédient aux maladies de la peau.

26°. EAUX DE PLOMBIERES. *Aquæ plumberianæ*. Plombieres eſt une petite ville de Lorraine, au pied du mont de Voge, à deux lieues de Remiremont, & à trois de Luxeuil en Franche-Comté. Des médailles, des inſcriptions, & d'autres monuments trouvés dans les ruines des anciens bâtiments, donnent lieu de croire que ces eaux étoient connues des anciens Romains. On y compte quatre bains principaux : le *premier* & le plus conſidérable eſt long de huit pieds, large de trois, & profond de quatre : le *ſecond* eſt le *bain des pauvres* ou *des gouteux* ; les eaux en ſont moins chaudes que celles du précedent : le troiſieme que l'on nomme *du*

Chêne, dont les eaux ſervent principalement pour les uſages internes : le *quatrieme* eſt celui *de la Reine*.

Ces eaux contiennent du ſoufre, du bitume, de l'alun, du plomb & du nitre ; auſſi leur ſaveur eſt-elle graſſe & ſavonneuſe. Elles ſont ſtomachiques, & quelquefois purgatives ; dépuratives, inciſives, apéritives, diurétiques, & même anodynes.

En boiſſon, elles conviennent dans les maladies des reins & de la veſſie ; dans les fluxions & catarrhes ; dans les fievres opiniâtres ; dans les flueurs blanches ; dans la dyſenterie, dans les engorgements ſquirrheux ; dans les écrouelles ; dans la ſtérilité des femmes qui provient de l'obſtruction de la matrice. Elles ſe boivent depuis une livre juſqu'à ſix.

En bain, elles remédient aux mêmes maladies ; mais elles ſont bonnes principalement pour la paralyſie & la contraction des membres ; pour le tremblement, le rhumatiſme, les tumeurs, les ulceres malins & rebelles, le cancer, les fiſtules, l'éléphantiaſis & toutes les affections cutanées.

27°. EAUX DE RENNES, *ou* BAINS DE RENNES. Ces bains ſont au nombre de deux ; ils ſont auprès d'Alet, (*Alecta*) petite ville de France dans le bas Languedoc, à ſix lieues ſud de Carcaſſonne, & quinze lieues ſud oueſt de Narbonne. Ils different beaucoup, & par leur chaleur, & par leurs effets.

Le *premier*, qui eſt onctueux, produit d'excellents effets dans les maladies de la peau, dans l'herpès, par exemple, dans la gale &c. pourvu que les malades aient fait auparavant les remedes convenables. Comme ce bain, en ouvrant les organes ſécrétoires de la peau, & en rendant la tranſpiration plus égale & plus facile, réſout & diſſipe

les herpès, la gale & les autres puſtules cutanées, les habitants du canton l'appellent le *bain des Ladres*. Quoique ce bain ſoit onctueux, il eſt rarement utile dans la ſéchereſſe des tendons & des nerfs: les bains de la Malou & les eaux de Bareges lui ſont de beaucoup préférables.

Le *ſecond*, dont les eaux ſont plus chaudes que celles de Balaruc, s'emploie contre la paralyſie; & a ſouvent guéri des paralyſies qui n'avoient pu l'être par les eaux de Balaruc. Les eaux de ce bain ne ſont pas d'uſage intérieurement, mais ſeulement ſous la forme de bain & de douches, pour la paralyſie & l'engourdiſſement des membres.

28. EAUX DE TERCIS. Elles tirent leur nom du village où elles ont leurs ſources; il eſt ſitué ſur le confluent de l'Adour & d'une petite riviere nommée *Leui*, à une lieue de Dax ou Acqs, & à ſix de Baïonne. Le terrein d'où elles coulent, eſt aſſez ſabloneux, mais fertile.

Il y a deux ſources dont les qualités ſont préciſément les mêmes; ce qui donne lieu de penſer qu'elles ont toutes deux la même origine; & qu'elles ſe ſont ſéparées à quelque diſtance de l'endroit où elles paroiſſent.

Ces deux ſources ſont fort abondantes, & les plus grandes ſéchereſſes n'y ont jamais cauſé la plus petite diminution: la *premiere*, qui eſt ſpécialement conſacrée aux uſages extérieurs, eſt ſurtout ſi conſidérable, que l'eau du baſſin où l'on ſe baigne, ſe renouvelle en un inſtant; ce qui procure cet avantage que deux perſonnes, à moins qu'elles ne veuillent s'y baigner enſemble, ne trempent jamais dans la même eau.

La *ſeconde* ſource, qui ne ſert qu'à l'uſage in-

térieur, eſt également entourée d'un mur quarré & vouté.

Les eaux de Tercis ſont du genre des eaux thermales : mais leur degré de chaleur eſt ſi tempéré, que les perſonnes, qui s'y baignent, y demeurent tout le temps néceſſaire avec une eſpece de délice.

De l'analyſe qu'on en a faite, il réſulte qu'elles contiennent un ſel alkali volatil; une portion de ſel marin très modique; une partie onctueuſe très ſubtile; & enfin une eau d'autant plus fine & plus légere, qu'elle ſe trouve dans celles-ci débaraſſée de cette matiere terreuſe ou martiale, dont les autres ſont ordinairement ſurchargées.

Elles purgent très doucement; elles paſſent aiſément par la voie des urines; elles pouſſent vers l'habitude du corps, & favoriſent l'inſenſible tranſpiration. Ce qui les rend ſalutaires dans les maladies du bas-ventre; dans la ſaburre des premieres voies; dans les dégoûts & les indigeſtions; dans les vomiſſements opiniâtres; pour délayer & évacuer les matieres viſqueuſes, âcres, bilieuſes, qui irritent l'eſtomac & les inteſtins; dans les coliques habituelles, les flatuoſités, la diarrhée, la pareſſe du ventre; dans les pâles couleurs, la jauniſſe; dans les obſtructions de la rate, du foie, du méſentere; dans certaines toux opiniâtres, humorales & accompagnées de difficulté de reſpirer, de palpitations, &c.

En bain, elles conviennent dans la paralyſie, les engourdiſſements, les tremblements des membres, la foibleſſe des parties, les rhumatiſmes.

29°. Eaux de Vic-le-Comte. (*Vicus comitis.*) Elles portent le nom d'une petite ville de France dans la baſſe Auvergne, à ſix lieues ſud-eſt de

Clermont. Elles ſont très limpides, d'une ſaveur aigrelette, un peu vineuſe, & ne laiſſent point de ſéchereſſe ſur la langue, après qu'on les a bues. Elles contiennent du bitume qu'on reconnoit à l'odeur & au goût; du vitriol dont abonde le terroir où eſt leur cours; du fer, du nitre; & même, ſelon M. CHOMEL, du nitre.

Elles s'emploient avec ſuccès dans les maladies de l'eſtomac; dans les obſtructions du foie, de la rate, du méſentere; dans les différentes eſpeces d'hydropiſie; dans la céphalalgie; dans la gale & les autres maladies de la peau; dans le tremblement des membres, le vertige, le tintement d'oreilles, l'obſtruction de la matrice, la ſtérilité, la ſuppreſſion des regles, l'affection hypochondriaque, la dyſenterie, les vers, les maladies des reins & de la veſſie, la gonorrhée, &c.

30°. EAUX DE VICHI. *Aquæ vicienſes.* Elles ſont célebres depuis pluſieurs ſiecles; on ignore l'époque de leur découverte. Elles ſont plus anciennes que la ville de Vichi (en France dans le Bourbonnois, ſur la rive droite de l'Allier) qui en a tiré ſon nom : car Vichi vient de *vicus calidus*, bourg chaud, à cauſe de la chaleur de ſes ſources minérales. Elles ſont ſituées dans une plaine entre la riviere d'Allier, & la petite riviere de Sichon.

Il y a ſept ſources à Vichi qui ſont peu éloignées les unes des autres : la premiere s'appelle le *grand puits quarré;* la ſeconde, le *petit puits quarré;* la troiſieme, de la *grand grille de fer;* la quatrieme, le *gros boulet;* la cinquieme & la ſixieme, les *deux fontaines garnies* ou les *petits boulets;* la ſeptieme, la *fontaine des Céleſtins.* Cette derniere eſt froide; la quatrieme & la cinquieme ſont à peine tiedes; la troiſieme eſt plus que tiede; la

ſeconde eſt très chaude, & la premiere l'eſt encore davantage.

L'eau des *puits quarrés* eſt ſi chaude, que la liqueur du thermometre qui eſt à vingt-quatre degrés, quand on l'y plonge, s'éleve juſqu'au cinquante-ſeptieme. Elle répand une odeur forte, & qui ſent le ſoufre brûlant. Sa ſaveur eſt piquante & déſagréable. Elle conſerve long-temps ſa chaleur.

L'eau de la *grande grille* ne différe point de la précédente, ſi-non en ce qu'elle répand une odeur qui approche de celle du nitre fondu.

Celle du *gros boulet* n'eſt que tiede & peu limpide; elle eſt d'une ſaveur âcre & d'une odeur ferrugineuſe. Elle purge plus que les précédentes; elle eſt la ſeule, comme plus énergique, que l'on tranſporte dans les contrées éloignées.

L'eau des *fontaines garnies* ou des *petits boulets* eſt froide, d'une ſaveur un peu acide, moins ſalée que les ſupérieures. On s'en ſert avec ſuccès dans la jauniſſe, la colique néphrétique, &c.

On découvre, par l'analyſe dans les eaux de Vichi, un ſel, une terre légere & abſorbante, un ſoufre volatil & beaucoup d'air. Ce ſel eſt ſalé, amer & alkali; il fait efferveſcence avec tous les acides : c'eſt une eſpece de natrum d'Egypte; il a beaucoup de rapport avec le ſel de ſoude, avec celui qne l'on tire par l'incinération des plantes brûlées: ce ſel verdit le ſyrop violat, & rougit la teinture de tourneſol; mêlé avec une diſſolution de mercure, il lui donne une couleur trouble, qui approche de celle d'une orange mûre.

Les eaux de Vichi, en général, ſont apéritives & purgatives, plus ou moins, ſuivant la ſource d'où elles viennent. On les prend non-ſeulement en boiſſon, mais en bain & en douche.

En boiſſon, elles ſe prennent depuis une livre juſqu'à ſix & plus, dans les obſtructions de la rate, des reins, du méſentere; dans les crachements de ſang; les écoulements immodérés des regles & des hémorrhoïdes, les flueurs blanches; dans l'ictere, la cachexie, les pâles couleurs &c. Elles ſont très eſtimées contre les fievres quartes & autres fievres intermittentes. Elles conviennent pour rétablir les fonctions de l'eſtomac; elles diſſipent le vertige & les étourdiſſements.

En bain & en douche, on les emploie utilement contre les tumeurs froides, le rhumatiſme, la ſciatique, la goute, le tremblement des membres, la paralyſie, la gale, la gratelle & les autres affections de la peau. Le limon des eaux eſt bon appliqué ſur les tumeurs, & en particulier ſur les écrouelles.

31°. Eaux de Wisbad. *Aquæ* ou *Thermæ wiſbadenſes*. Wisbad où elles ont leur ſource, eſt une petite ville d'Allemagne dans la Wettéravie, à deux lieues ſud de Maïence, & ſept lieues ſud-oueſt de Francfort ſur le Mein.

Elles contiennent du ſoufre, du ſel, & de l'alun; on y trouve auſſi un peu de cuivre & de nitre.

En boiſſon, elles ſont bonnes contre les obſtructions du foie & de la rate, contre l'anaſarque & l'ictere; elles pouſſent au-dehors le gravier des reins & de la veſſie; provoquent la ſécrétion de l'urine; rétabliſſent le ton des inteſtins & de l'eſtomac; guériſſent les douleurs de colique; excitent l'appétit.

Le bain, dans ces eaux, eſt recommandé particulierement pour le calcul; il en a procuré la ſortie. Il remédie au retirement & à la contraction des membres; appaiſe & diſſipe les convulſions; re-

médie auſſi à la ſtupeur & à l'engourdiſſement des membres.

En douche, elles conviennent dans les maladies de la tête, & contre le tintement d'oreilles.

Elles ſont nuiſibles aux enfants, aux adoleſcents, aux jeunes gens, à ceux qui ſont d'un tempérament trop chaud, aux perſonnes maigres, exténuées, bilieuſes, délicates, & lorſque les humeurs ſont trop exaltées. Quoiqu'elles ne ſoient pas auſſi chaudes, que celles de Bade, elles affoibliſſent l'eſtomac, & font perdre l'appétit; lorſque ces accidents arrivent, il faut auſſi-tôt en ceſſer l'uſage.

Les eaux de Wisbad, dit M. VOGEL, lâchent le ventre, & atténuent les humeurs viſqueuſes. L'ochre martiale très ſubtile, qu'elles contiennent, les rend extérieurement roborantes & diſcuſſives.

EAUX d'ALUN. *Voyez* ALUN.
de BELLOSTE. *Voyez* ESPRIT DE SEL.
de CRANE HUMAIN. *Voyez* HOMME.
d'EXCRÉMENTS HUMAINS. *Voy.* HOMME.
de FOIE DE CERF. *Voyez* CERF.
de FRAI DE GRENOUILLE. *Voyez* GRENOUILLE.
de LUCE. *Voyez* SEL AMMONIAC.
MERCURIELLE. *Voyez* MERCURE.
MERE DU NITRE. *Voyez* NITRE.
de MILLE FLEURS, *ou* Eau tirée de la fiente de vache, diſtillée. *Voyez* BŒUF.
de MILLE FLEURS, *ou* Urine de vache. *Voyez* BŒUF.
de POUMONS DE CERF. *Voyez* CERF.

ÉBENE des Alpes. *Voyez* AUBOUR.
ÉCARLATE (GRAINE D'.) *Voyez* KERMÈS.

ECBOLIQUES. *Ecbolica medicamenta*; en grec Ἐκβόλια. Remedes qui pouſſent, qui font rejetter. Dioscorides donne ce nom à ceux qui facilitent l'expulſion du fœtus mort, hors de la matrice; ou qui hâtent l'accouchement.

ECHALOTTE. *Voyez* Oignon.

ECHAUFFANTS. *Calefacientia medicamenta*. Voyez Introd. *pag.* 155.

ECLAIRE. *Voyez* Chélidoine.

ÉCORCE de la racine d'Acacia. *V.* Acacia.
d'Aune. *Voyez* Aune.
de Bourgêne. *Voyez* Bourgêne.
du Cannelier ou Cannelle. *Voyez* Cannelle.
de Cascarille. *Voy.* Cascarille.
de Casse giroflée. *Voyez* Casse qui ſent le clou de girofle.
de *Cassia lignea*. *Voyez* Casse en bois.
de Chêne. *Voyez* Chêne.
de Citron. *Voyez* Citronnier.
de *Codagapala*. Voy. *Codagapala*.

Écorce de Culilawan, *ou* de *Caryophylloides*. *Culilawan cortex*, ſeu *Caryophylloïdes*. Elle eſt épaiſſe, dit M. Vogel, de couleur de brique; d'une odeur agréable, aromatique, foiblement mucilagineuſe & légerement aſtringente. Elle ſe tire d'un arbre étranger de l'iſle d'Amboine, une des Moluques dans les Indes orientales, duquel on ne connoît pas encore le caractere. Elle doit ſa ſaveur & ſon odeur aromatique à l'huile éthérée qu'elle contient. Elle eſt échauffante, ſtimulante & fortifiante; ce qui fait qu'elle remédie à la foibleſſe de l'eſtomac, qu'elle guérit la colique

froide, ſoit qu'on en prenne intérieurement, ou qu'on l'applique en forme de cataplaſme ſur l'abdomen, comme le pratiquent les habitants d'Amboine. Elle eſt utile auſſi dans les maladies cachectiques & dans les flux de ventre : elle eſt bonne extérieurement dans les affections paralytiques, & dans les douleurs de tête provenantes d'un amas de ſéroſité; dans ces cas, on la met dans des cucuphes. C'eſt un très bon maſticatoire. En poudre, elle ſe donne juſqu'à un ſcrupule entier; on en met deux gros dans une infuſion vineuſe.

Écorce éleutérienne ; c'eſt la Caſcarille. *Voyez* ce mot.

de l'Encens. *Voyez* Oliban.

de Grenade. *Voyez* Grenade, *ou* Grenadier.

d'Iéble. *Voyez* Iéble.

de Mangle. *Voyez* Mangle.

de Mangostans. *Voyez* Mangostans.

de Maronnier d'Inde. *Voyez* Maronnier d'Inde.

de Mérisier. *Voyez* l'article des Cerisiers N°. iv.

d'Orange. *Voyez* Orange ou Oranger.

d'Orme. *Voyez* Orme.

du Pérou. *Voyez* Quinquina.

Écorce nommée Pocgereba. *Pocgereba cortex.* Elle été apportée depuis peu de l'Amérique; elle n'a aucune ſaveur, mais elle eſt très efficace dans les flux de ventre, dit M. Vogel; & elle eſt très vantée, pour cet uſage, par les Américains. On a fait l'eſſai de ſes vertus à Paris, & on a trouvé

qu'elle étoit utile dans les diarrhées, les dyſenteries & le flux hépatique. Trois onces ſuffiſent pour un adulte, & guériſſent la maladie en trois jours.

Écorce de Saule. *Voyez* Saule.
de Simarouba. *Voyez* Simarouba.
de Sureau. *Voyez* Sureau.
de Tamarisc. *Voyez* Tamarisc.

Écorce de Winter. *Cortex winteranus.* A l'article *Cannelle blanche*, on a dit que l'écorce de Winter étoit différente de cette premiere. M. Geoffroi le croyoit, & le dit. Cartheuser, Vogel & d'autres ſoutiennent avec raiſon que c'eſt la même choſe.

C'eſt la *Cannella peruana*, Sloan. Jam. ij, t. 191, f. 2; Catesby, Carol. ij, t. 50. *Laurus foliis enerviis obversè ovatis obtuſis*, Linn. mat. med. 196.

On trouve la deſcription de cet arbre à l'article Cannelle blanche.

Nous ajouterons ici ce qui auroit dû être à l'endroit indiqué, que nous tirons de la *mat. médicale* de M. Vogel.

Cette écorce, qui eſt aromatique, odorante, un peu amere, âcre, a été trouvée par Wilh. Winter, chevalier anglois, dans les environs du détroit de Magellan, & apportée, à ce qu'on croit, en Europe en 1667. Outre qu'elle facilite les digeſtions, & chaſſe les vents, elle eſt ſpécifiquement ſalutaire dans le ſcorbut; on rapporte en effet que, par ſon uſage ſeul, Winter a guéri ceux de ſon équipage qui étoient attaqués du ſcorbut, & en a garanti les autres. Willis (*de anim. brut. c.* jx. *pag.* 240, *opp.* ij) la recommande dans la paralyſie ſcorbutique; & Mœllenbrockius, *tract. de varis, c.* 13, *p.* 213, dans la goute ſcorbutique.

ÉCREVISSE de mer. *Voyez* CRABE.

ECREVISSE de rivieres, *ou* de ruiſſeaux. *Cancer fluviatilis*, off. *Gammarus* ſive *Aſtacus fluviatilis*, VORM. 248. RONDELET. *Cancer macrourus, roſtro ſupra ſerrato, baſi utrinque dente ſimplici*, LINN.

C'eſt un poiſſon inſecte cruſtacée, oblong & preſque rond, plus ou moins gros, ſuivant l'âge & les lieux. Sa queue eſt large; ſa couleur eſt verdâtre, tirant ſur le brun livide; elle eſt rouge, lorſque l'écréviſſe eſt cuite : ſon corps eſt couvert d'une écaille mince; elle en change tous les ans. Quoiqu'elle ait une tête, elle eſt très petite, & à peine viſible; elle paroît toute en corps. Elle a devant les yeux deux antennes longues, déliées, qui ſe terminent en pointe, & peuvent ſe fléchir en tout ſens, avec leſquelles l'animal ſonde le chemin : outre celles-ci, il en a encore quatre autres plus petites, & très courtes. Du milieu du front, ſort une petite corne, un peu large, dentelée des deux côtés. Le front eſt pointu, & âpre comme un aiguillon. Au deſſus des antennes ſont placés des yeux petits, d'une ſubſtance de corne, toujours ſaillants, & mobiles obliquement, ſans paupieres, ſitués ſur les côtés. Sa bouche eſt petite; des deux côtés de la bouche ſe trouvent deux appendices velues, propres à retenir la proie. Elle a dix pattes, cinq chaque côté : les deux antérieures ſont les plus grandes & les plus épaiſſes; elles ſe nomment en latin *chelæ*; elles ſont garnies à leur extrémité d'une grande pince; elles ſervent à l'écreviſſe pour ſaiſir ſa proie, & l'approcher de ſa bouche, mais encore pour attaquer & ſe défendre. Si, par quelqu'accident, une de ces pattes ou pinces eſt arrachée ou coupée, il en repouſſe une autre qui, au bout de quelques mois, tient la place de la premiere.

Les écreviſſes ſe trouvent preſque par-tout dans les rivieres grandes & petites. Elles aiment beaucoup les grenouilles, & s'attachent aux cadavres des chiens & des chevaux; elles ſe mangent même les unes les autres. Quoique l'écreviſſe paroiſſe lourde, elle eſt cependant agile dans l'eau, où ſa queue lui ſert de nageoire. Les mâles ſont fort laſcifs; un ſeul tient dans ſon trou juſqu'à trois femelles pour leſquelles il ſe bat vigoureuſement, & il coupe les pattes à un autre mâle qui veut y entrer. La femelle eſt ovipare; ſous ſa queue qui eſt plus large que celle du mâle, l'on apperçoit certaines appendices un peu velues, quatre de chaque côté, avec des pinnules pareillement velues, où pondent les femelles, qui même les ont doubles pour couvrir & conſerver leurs œufs; au lieu que chez les mâles elles ſont ſimples & petites. De plus entre la partie ſupérieure de la queue & les dernieres jambes, le mâle porte des eſpeces d'éperons pointus & ſaillants, leſquels ſont plus petits & plus liſſes dans les femelles. Les petits ſuivent peu la mere.

Sa *chair* eſt fort agréable, ſavoureuſe, échauffante, apéritive, nourriſſante; elle convient à des tempéraments phlegmatiques, mais elle eſt dure, coriace, & occaſionnent des démangeaiſons à la peau, ſi on en fait trop d'uſage.

On pile les écreviſſes entieres dans un mortier; on y mêle peu-à-peu de l'eau & du vin blanc; on paſſe le tout, on la fait boire, & on dit cette émulſion apéritive, reſtaurante & rafraîchiſſante.

On met, dans des bouillons, quatre ou cinq écreviſſes; ces bouillons ſont apéritifs, fondants, reſtaurants : ils conviennent dans la dyſenterie, dans les acides des premieres voies.

L'écreviſſe, ſéchée au four, miſe en *poudre*, eſt aſtringente, abſorbante, un peu ſtimulante, non

apéritive ni diurétique, comme on l'a prétendu.

Ce que l'on appelle pattes d'écreviſſes, *chelæ cancrorum*, ce ſont les pinces du crabe. *Voyez* l'article CRABE.

La *chair* & le *ſuc* exprimé de l'écreviſſe de riviere étant rafraîchiſſants & humectants, dit M. VOGEL, ils ſont très utiles pour les phthiſiques, les gens épuiſés & en conſomption, ainſi que pour les ſcorbutiques, les hypochondriaques, les gouteux, & même les mélancholiques. En effet, RIVINUS (*diſſ. med. pag.* 142.) aſſure qu'une femme mélancholique, qui avoit en averſion tous les remedes, fut guérie par le ſeul & fréquent uſage des écreviſſes. Mais SCHULZIUS (*diſſ. de vip. uſu med.* § 38.) a connu un homme qui, en ſe mettant chaque année à manger des écreviſſes, diſſipa heureuſement des ſymptômes ſcorbutiques dont il étoit attaqué. Le ſuc des écreviſſes exprimé eſt recommandé ſur-tout dans les affections des inteſtins, où il y a inflammation & corroſion cauſées par l'âcreté des matieres; ce qui a coutume d'arriver dans la dyſenterie, dans la ſuperpurgation, ou après avoir pris quelque poiſon. On met de ce ſuc dans des clyſteres; ils appaiſent non-ſeulement la trop grande ardeur, mais ils calment & adouciſſent la douleur, & conſolident les ulcérations de ces parties. Les anciens ont cru que la cendre d'écreviſſes brûlées étoit excellente contre la morſure d'un chien enragé; mais je crains fort, ajoute M. VOGEL, que ce remede ne ſoit trop foible pour un ſi grand mal.

Les *yeux* d'écreviſſes viennent des Indes orientales ou occidentales: on préfere les premiers; ce ſont des pierres formées d'une matiere blanchâtre, laiteuſe qui ſe durcit dans leur eſtomac; elles ſont formées par couches; on les diſtingue des factices, en ce que ces dernieres tiennent à la langue, ont

une eſpece d'aſtriction, ſont peſantes, point par couches, & qu'on n'y peut voir de vaiſſeaux ſanguins à leur ſurface. Les yeux d'écreviſſes ſont abſorbants, mais je doute de leur vertu apéritive & diurétique : la doſe eſt depuis un ſcrupule juſqu'à un gros. On les prépare auſſi en les porphyriſant, puis on en fait des trochiſques avec de l'eau, & on les fait ſécher à l'ombre. On donne les yeux d'écreviſſes, un quart d'heure avant que de prendre le lait, & ils l'empêchent de cailler dans l'eſtomac ; ſi on les emploie dans la dyſenterie ou dans quelques inflammations, on peut y joindre l'antimoine diaphorétique. Les yeux d'écreviſſes ne paſſent point dans le ſang ; ainſi s'ils deviennent diurétiques, c'eſt parcequ'ils ont formé un ſel neutre avec quelque acide : ils peuvent faire du bien dans la phthiſie, en abſorbant les âcres : voici la recette de HARTMANN avec laquelle il dit avoir guéri grand nombre de phthiſiques.

℞ *Des yeux d'écreviſſes de riviere.*
Des racines d'iris de Florence en poudre.
Des fleurs de ſoufre, ana un ſcrupule.
Antihectique de Poterius.
De l'opiat de Laudanum, cinq grains.
Mêlez, faites une poudre dont la doſe ſera de demi-gros.

Elle fait des merveilles dans la phthiſie, ſurtout pulmonaire, dit HARTMANN : pour moi, j'en ai vu de bons effets. Les yeux d'écreviſſes & l'antihectique de Poterius embarraſſent les âcres ; le laudanum calme ; les fleurs de ſoufre adouciſſent, & l'iris inciſe les humeurs tenaces & viſqueuſes.

Les *yeux* d'écreviſſes (*cancrorum lapides*, vulgò

oculi cancrorum) ſont de petites pierres orbiculaires, convexes d'un côté, applaties & ſinuées de l'autre, liſſes, cruſtacées, blanchâtres, dures, de la groſſeur d'un pois coupé en deux, qu'on trouve dans les mois d'été dans l'eſtomac de ces animaux. Elles ſont d'une nature alkaline : préparées, elles abſorbent puiſſamment les acides; elles excitent l'urine & les ſueurs ; ce qui les a fait placer au nombre des ſubſtances bézoardiques. Saturées avec le ſuc de citron, ou le vinaigre, elles appaiſent l'ardeur de la fievre, & remédient à la ſtagnation du ſang. BAGLIVI, *pag.* 115, les recommande calcinées pour la toux ſéche. On en fait de factices dans certains pays.

ÉCUREUIL. Σκίουρος, Græcor. *Sciurus*, Latin. *Sciurus palmis ſolis ſaliens*, LINN. *Sciurus rufus, quandoque griſeo admixto*, BRISSON. Cet animal a, depuis le bout du muſeau juſqu'à la queue, ſix pouces & demi, dit M. BRISSON. Sa tête, depuis les narines juſqu'à l'occiput, eſt longue de deux pouces, & ſa queue de huit. Ses oreilles ſont courtes & couvertes de poils très longs. Il a quatre doigts aux pieds de devant, & cinq à ceux de derriere, tous armés d'ongles longs, recourbés & aigus. A la place du pouce qui manque aux pieds de devant, eſt un ongle très court & obtus. Tout ſon corps eſt couvert de poils roux, ou d'un roux mêlé de gris, excepté la gorge & le ventre qui ſont blancs. Sa queue eſt ornée de poils très longs; &, lorſqu'il la releve par deſſus ſon dos, elle lui couvre tout le corps.

Les écureuils different entr'eux par la couleur, ſuivant les pays où ils naiſſent. Il y en a en abondance dans la Pologne & dans les forêts ſeptentrionales. Le caractere de ce genre d'animal, ſelon M. BRISSON, eſt d'avoir deux dents inciſives à chaque

mâchoire & point de dents canines ; les doigts ſont onguiculés & point de piquants ſur le dos. Sa queue eſt longue & couverte de poils rangés, de façon qu'elle paroît plate.

Ces animaux s'aſſeient ſur leurs feſſes; &, comme les ſinges, ſe ſervent de leurs pattes de devant pour manger : ils ſe tiennent le jour dans les arbres, & ſautent de branches en branches. Ils ſont fort légers, & preſque toujours en mouvement. Leur queue eſt longue & groſſe, en comparaiſon du corps; ils la portent le plus ſouvent haute & relevée ſur le dos. Quand l'écureil veut paſſer une riviere, il ſe met ſur une écorce, & ſa queue lui ſert de voile. Il s'en ſert auſſi pour ſe garantir de l'ardeur du ſoleil. Il fait ſon nid dans les arbres : il ſe nourrit de noiſette qu'il amaſſe l'été pour l'hyver.

Lémery dit qu'il contient beaucoup d'huile & de ſel volatil; que ſa *chair* eſt bonne à manger, mais qu'on ne la mange qu'en certains pays. Sa *graiſſe* eſt relâchante, émolliente, réſolutive : en en faiſant entrer dans l'oreille, elle en appaiſe les douleurs.

EGLANTIER. *Voyez* Rose de chien.

ELAN; Elant; Elend *ou* Ellend. *Alce*, off. *Cervus cornibus, à caulibus palmatis*, Linn. *Magnum animal; magna beſtia.*

Cet animal à quatre pieds eſt à-peu-près de la taille du cerf, auquel il reſſemble encore par la grandeur des oreilles & par la petiteſſe de ſa queue, comme auſſi par les cornes qui ne ſe trouvent point dans les femelles : mais il differe du cerf par la longueur & par la couleur du poil, par la grandeur de la levre ſupérieure, par la petiteſſe du cou, & par la roideur des jambes.

Celui qui fut diſſéqué par MM. de l'Académie des Sciences, avoit plus de cinq pieds & demi,

depuis le bout du muſeau juſqu'au commencement de la queue qui n'étoit longue que de deux pouces. Son col n'avoit que neuf pouces de long; les oreilles neuf, ſur quatre de large. La couleur du poil n'étoit pas éloignée de celle du poil de l'âne; il avoit trois pouces de long, & ſa groſſeur égaloit celle du plus gros crin de cheval. La levre ſupérieure étoit grande & détachée des gencives.

Les cornes du mâle, lorſqu'elles ſont encore tendres & cartilagineuſes, ſont revêtues d une peau molle & lanugineuſe qui les garantit du froid, juſqu'à ce qu'elles aient acquis une dureté convenable. En naiſſant, ces cornes ſont d'abord rondes, de la longueur de trois ou quatre doigts; elles s'étendent enſuite de chaque côté vers le dos & en façon d'aîle, & aquierent quelque fois la groſſeur de deux travers de doigt, avec quelques pointes éminentes comme des doigts à la circonférence. Elles ſont beaucoup plus larges que celles du cerf; elles vont même juſqu à ſept & huit pouces, mais ne s'élevent guere plus haut que deux pieds : l'élan met bas ſes cornes tous les ans aux mois de Février & de Mars; il ſent alors une grande démangeaiſon en deſſous, de-là vient qu'il les frotte continuellement contre les arbres pour s'en délivrer; mais elles ne tardent pas à renaître, car vers le mois d'Août ſa tête eſt ornée d'un nouveau bois.

L'élan habite les contrées ſeptentrionales, & particuliérement en Lithuanie, en Moſcovie, en Pologne, en Suede, en Lapponie, en Pruſſe. Il aime les lieux ombrageux & humides. Il broute l'herbe, ſe plaît à manger les écorces des arbres, & rumine, après avoir mangé, comme font les bœufs & les cerfs; il ſe nourrit auſſi des feuilles d'aune, de bouleau, de tremble, de ſaule, & de la mouſſe qui croît ſur les arbres. Ils vont ordinaire-

ment en troupe ; ſont bons nageurs, car ils paſſent à la nage de grandes rivieres & des lacs très larges. Il eſt très vîte à la courſe. Il a une force extraordinaire ſur-tout dans les pieds de derriere. Il eſt doux, & ne fait de mal à perſonne, à moins qu'il ne ſoit attaqué. Il ſe défend très adroitement avec les pieds de devant. Il entre en rut vers le mois d'Août, & la femelle met bas vers la fin de Mai ou au commencement de Juin : elle ne fait qu'un faon ou deux à la fois, rarement trois, auſſi n'a-t-elle que deux pis aux mammelles. Les faons ſuivent leur mere pendant deux ou trois ans. L'élan peut s'apprivoiſer, en le prenant très jeune, lorſqu'il tette ſa mere.

Les Allemands l'ont nommé *Elend*, c'eſt-à-dire, miſere, ou animal miſérable, ſoit parcequ'on a cru qu'il tomboit tous les jours du haut mal, ſoit parcequ'il habite les déſerts les plus ſtériles, ſoit à cauſe de ſon extrême timidité ou de ſon cri lamentable. On dit que l'épilepſie, à la quelle il eſt ſujet, eſt cauſée par de petits vermiſſeaux ou inſectes qui lui picotent la membrane pituitaire, & ſe nichent fort avant dans ſon cuir.

Pour tout remede, cet animal nous fournit ſon pied : cependant on pourroit tirer de ſes cornes les mêmes principes que des cornes de cerf, & ils auroient les mêmes propriétés ; c'eſt-à-dire, qu'on pourroît, par la calcination, en tirer un abſorbant ; par la diſtillation, on en pouroit tirer l'eſprit & le ſel volatil, & l'huile qui, étant rectifiée comme il convient, auroit les mêmes propriétés que l'huile de Dippel.

Les anciens, croyant que cet animal ſe délivroit de l'attaque de l'épilepſie, en fourrant ſon pied dans ſon oreille, ont demandé le pied gauche de derriere de cet animal ; & ont voulu qu'on le coupât à l'ani-

mal vivant : ils ont attribué à ce pied des vertus ſans égales ; ils ont dit qu'il étoit antiépileptique, anticonvulſif, alexitere. Ils en ont fait des amulettes, des bagues, qu'ils ont fait porter aux enfants, pour les préſerver de l'épilepſie, des convulſions : ils en ont mis dans leurs couches, dans leur berceau ; tout cela eſt autant de fariboles. Le pied d'élan ne contient point de parties volatiles, mais ſeulement une terre, une gélatine ; & la terre eſt ſi embarraſſée dans cette gélatine, que les acides ne peuvent mordre. Tout ce donc qu'on en pourroit tirer, eſt une gelée, comme celle de corne de cerf : on en pourroit auſſi tirer les mêmes principes que de la corne de cerf ; mais ils ſont en ſi petite quantité dans le pied de l'élan, & il eſt ſi cher, qu'il n'y auroit pas grand avantage à entreprendre ces préparations. Le magiſtere de pied d'élan eſt une pure imagination, ainſi que le magiſtere de corne de cerf : la fumée, reçue du pied d'élan qu'on brûle, eſt un antihyſtérique.

On cherche dans ſa corne, une vertu abſorbante, diaphorétique & antiépileptique ; mais ſur-tout dans l'ongle du pied, qu'on prend en ſubſtance à la doſe d'un ſcrupule, ou qu'on porte pendue au cou. Mais cette vertu n'eſt fondée, dit M. VAN SWIETEN, pag. 494, que ſur une fauſſe relation qui conſiſte à dire que l'animal, ſouvent attaqué d'épilepſie, ſe ſecoure lui même, en ſe frottant l'oreille avec l'ongle de ſon pied.

ELECTUAIRE. *Voyez* CONFECTION.

ELATÉRION ; ſuc exprimé du concombre ſauvage. *Voyez* ce mot.

ELÉMI. On la nomme ordinairement, mais improprement, *gomme élémi*, puiſque c'eſt une réſine. Elle eſt de deux ſortes.

La *premiere* eſt le VRAI ÉLÉMI, qui vient de l'Inde ou de l'Ethiopie. C'eſt, dit M. GEOFFROI,

une réſine jaunâtre, ou d'un blanc qui tire tant ſoit peu ſur le verd; ſolide extérieurement, quoiqu'il ne ſoit pas entiérement ſec; mol & charnu intérieurement, formé en morceaux cylindriques, qui brûlent, lorſqu'on les met ſur le feu, d'une odeur forte qui n'eſt pas déſagréable, & qui approche de celle du fenouil. Ces morceaux ſont ordinairement enveloppés de grandes feuilles de roſeaux ou de palmier. Cette eſpece d'élémi ſe trouve rarement dans les boutiques. HERMANN penſe que ce concret réſineux vient d'un certain prunier de l'Inde; & d'autres croient qu'il découle de l'olivier d'Ethiopie; ce dernier ſentiment eſt le plus ſuivi.

La *ſeconde* eſt l'ELÉMI BATARD, qu'on ſubſtitue au précédent, parcequ'il eſt commun dans les boutiques. On l'apporte du Bréſil, de la nouvelle Eſpagne & des iſles de l'Amérique.

L'arbre qui porte cette réſine, s'appelle *Icicariba Braſilienſibus*, MARCG. 98. *Icicariba, & illius gummi* Icica *ſive* Elemmi, PISON, 121. *Arbor braſilienſis, gummi Elemi ſimile fundens, foliis pinnatis, floſculis verticillatis, fructu olivæ figurâ & magnitudine*, RAI, Hiſt. 1546. *Terebinthus major betulæ cortice, fructu triangulari*, SLOAN. Jamaïc. CATESBY, Carol. I. t. 30.

Cet arbre eſt grand, & s'éleve autant que le hêtre. Son tronc n'eſt pas fort gros; ſon écorce eſt liſſe & cendrée. Ses feuilles ſont compoſées de deux & quelquefois de trois paires de folioles; longues de trois doigts, pointues, d'un verd gai, luiſantes; partagées dans toute leur longueur par une côte, & parſemées de nervures. Vers la baſe des feuilles compoſées, ſortent de petites fleurs ramaſſées en grappe, à quatre pétales verds & diſpoſés en forme d'étoile. Quelques étamines jaunâtres occupent le milieu de la fleur. Il leur ſuccede des fruits de la

groſſeur & de la figure d'une olive, & de la couleur de la grenade. Ils renferment une pulpe qui a la même odeur que la réſine de cet arbre.

Pour avoir cette réſine, on fait une inciſion à l'écorce; elle en découle pendant la nuit; elle eſt très odorante; elle a la conſiſtance de la manne, d'une couleur verte & un peu jaunâtre. En preſſant un peu l'écorce extérieure de l'arbre ſans l'ouvrir, il s'en exhale une odeur vive.

Cette réſine, dans les boutiques, eſt quelquefois blanchâtre tantôt verdâtre, tantôt jaunâtre; tranſparente, approchant de la réſine du pin; de conſiſtance, tantôt plus molle, tantôt plus ſéche.

Elle contient beaucoup d'huile eſſentielle, dans laquelle conſiſte ſa plus grande activité; c'eſt elle qui paroît donner uniquement de l'odeur & de la ſaveur aux infuſions & aux extraits aqueux & ſpiritueux.

On ne l'emploie que fort rarement, ou pour mieux dire, jamais intérieurement, parcequ'elle ne peut ſe diſſoudre dans l'eſtomac : on s'en ſert donc ſimplement dans les remedes extérieurs, comme dans les fumigatoires, les maſſes odorantes, les onguents, les baumes, les emplâtres qui ont la vertu fortifiante, nervine, céphalique, anticatarrhale & vulnéraire : d'autres fois, on la mêle aux eſpeces dont on ſe ſert pour faire des fumigatoires utérins, dans la ſtérilité, les flueurs blanches, & la ſuppreſſion chronique des regles.

Elle diſſout les tumeurs, ſelon M. Vogel; mondifie & conſolide les ulceres : elle eſt excellente dans les plaies de tête, des tendons & des nerfs. En parfum, elle appaiſe les douleurs de rhumatiſme : il ajoute qu'intérieurement, elle eſt roborante & diurétique; & qu'elle eſt ſpécialement

utile dans la gonorrhée ancienne, & les flueurs blanches, en la faiſant prendre ſous la forme de pilules, mêlée avec d'autres ſubſtances appropriées.

ÉLÉPHANT. Ελεφας, Græc. *Elephas*, Latinor. *Elephas naſo cylindraceo elongato*, Linn.

C'eſt le plus grand de tous les quadrupedes à pieds pleins, ſans corne. Sa hauteur eſt de huit à dix pieds. Quoique vivant naturellement en liberté & ſauvage, il s'apprivoiſe aiſément; il devient un animal domeſtique, dont on peut tirer beaucoup de ſervices & d'utilité. Il eſt fort maſſif, & groſſierement formé. Sa tête eſt groſſe; les yeux très petits; le muſeau ſupérieur s'alonge en un canal creux, rond compoſé de quantité d'anneaux mobiles, & aſſez long pour toucher la terre, ſans que l'animal baiſſe la tête: le bout de ce canal eſt plat, percé de deux trous ou narines; on le nomme *trompe*, c'eſt le conduit de la reſpiration. Avec cet inſtrument, il aſpire l'eau pour boire; il porte l'eau ou autre nourriture par deſſus à ſa bouche, & en fait tout ce qu'il veut: il a quatre dents à la mâchoire ſupérieure, & deux autres dents ou défenſes, groſſes & très longues qui ſortent en dehors, une de chaque côté de l'origine de la trompe, qu'on nomme *ivoire*. La mâchoire inférieure ſe termine en pointe, & eſt garnie de quatre dents. Les oreilles ſont grandes, pendantes. Les pieds tout ronds, ſans diſtinction apparente de doigts. Sa couleur générale eſt le gris; elle eſt très rarement blanche: la peau ſans poil, grenée, ridée & comme gercée, quelques poils longs çà & là; la queue aſſez longue.

Cet animal ſe trouve en Aſie & dans quelques iſles de l'Aſie, & en Afrique. Leur nourriture ordinaire eſt l'herbe, le blé, des feuilles & des branches d'arbres, des roſeaux, des joncs, toutes

ſortes de fruits, de grains & de légumes. Ils ſouffrent patiemment la faim, & l'on aſſure qu'ils peuvent paſſer huit ou dix jours, ſans aucun aliment. On dit qu'il vit très long-temps; & que la femelle porte un an le ſeul petit qu'elle met bas. Cette maſſe énorme eſt cependant agile, puiſque ſa courſe eſt plus vîte que celle du cheval le plus léger. Sa trompe & les deux dents qui ſortent de ſa bouche ſont ſes armes défenſives. Il n'attaque perſonne qu'on ne l'ait attaqué : lorſqu'il entre en fureur, il eſt terrible. S'il ſaiſit avec ſa trompe un chaſſeur qui l'a bleſſé, après l'avoir élevé fort haut, il le lance très loin. Le tigre, qui eſt ſon ennemi, l'attaque par ſa trompe; &, quand il l'a déchirée, l'animal périt par la faim, ne pouvant plus manger. Les Négres en mangent la *chair*, quoiqu'elle ſoit dure & coriace.

La *dent* (ou *ivoire*) eſt la ſeule partiede l'élephant qui ſoit d'uſage en médecine : une ſeule peut peſer juſqu'à cent, cent vingt, cent cinquante & même juſqu'à deux cents livres. On rape l'ivoire; on le met dans des ptiſanes, il fournit un mucilage ou gelée, à-peu-près comme la corne de cerf; on l'emploie dans la diarrhée & la dyſenterie; il emporte les âcres, relâche & détend les fibres irritées : c'eſt l'effet que produit la corne de cerf.

On le donne en poudre comme abſorbant. Ce qu'on appelle *ſpode* ou *ſpodium* eſt l'ivoire calciné juſqu'à blancheur; c'eſt un abſorbant & un aſtringent puiſſant qu'on met en uſage dans les flux de ventre, après avoir fait prendre les remedes abſtergents.

On le fait brûler, pour en tirer une teinture noire dont les peintres ſe ſervent : il ſert encore à beaucoup d'autres uſages dans les arts; on

en fait auſſi des dents artificielles, mais on lui préfere la dent de cheval marin.

ELLÉBORE. Ἑλλέβορος *ou* Ἑλλέβόρον, Græcor. *Elleborus* & *Veratrum*, Latin.

Les anciens ont fait grand uſage de l'ellébore, à cauſe de ſa grande vertu purgative. Ils en diſtinguoient de deux ſortes; l'un *blanc* & l'autre *noir*: on les diſtingue encore de même aujourd'hui.

1°. *Ellébore blanc.*

1°. ELLÉBORE BLANC à fleur verte. *Veratrum flore ſubviridi*, TOURNEF. Inſt. rei herb. *Helleborus albus, flore ſubviridi*, C. B. Pin. *Helleborus albus flore ex viridi albeſcente*, J. B. *Helleborum album*, ſive *Veratrum*, LOBEL. icon. *Veratrum caule ramoſo*, LINN.

Ses racines ſont fibreuſes, blanches, nombreuſes, ſortant d'une tête comme bulbeuſe & jaunâtre. Sa tige, qui s'éleve d'un pied & demi & plus, eſt cylindrique, ferme, droite; elle eſt garnie de feuilles placées alternativement, reſſemblantes à celles du plantain, longues de ſept ou huit pouces & plus, fort larges, un peu velues, d'un verd clair. Depuis environ le milieu de la tige juſqu'à ſon extrémité, ſortent des grappes de fleurs compoſées de ſix pétales diſpoſés en roſe, d'un verd blanchâtre: au milieu ſont ſix étamines qui entourent le piſtil; celui-ci devient un fruit où ſont ramaſſées en maniere de tête trois gaînes applaties, membraneuſes, de la longueur d'un demi-pouce, contenant des ſemences oblongues, blanchâtres, ſemblables à des grains de blé, bordées d'un feuillet membraneux.

2°. ELLÉBORE BLANC à fleur noire. *Veratrum flore atro-rubente*, TOURNEF. Inſt. rei herb. *Helle-*

borus albus flore atro-rubente, C. B. Pin. *Helleborum album flore nigro*, J. B. *Helleborum album floribus atro-rubentibus, præcox*, Lobel. icon.

Cette eſpece differe de la précédente par ſes feuilles qui ſont plus longues, plus minces & plus penchées; par ſa tige, qui eſt plus élevée, & garnie d'un petit nombre de feuilles; mais ſur-tout par ſa fleur qui eſt d'un rouge-noir.

Ces plantes viennent en Italie, en Ruſſie, en Hongrie, en Suiſſe ſur les Alpes, & ſur quelques montagnes de France.

Leur racine, qu'on trouve dans les boutiques, eſt oblongue, tubéreuſe, quelquefois plus groſſe que le pouce, brune en dehors, blanchâtre en dedans, accompagnée d'un grand nombre de fibres blanches; d'un goût âcre un peu amer, un peu aſtringent, déſagréable, & qui cauſe des nauſées.

Il faut plûtôt la mettre au nombre des poiſons, dit M. Vogel, que parmi les médicaments. Elle eſt très mordicante; elle purge très violemment par haut & par bas, & cauſe de cruelles anxiétés, le reſſerrement du larynx & des convulſions mortelles, donnée ſeulement à la doſe d'un ſcrupule; de ſorte qu'on eſt extrémement ſurpris que Brassavole ait pu en faire prendre un gros entier. Appliquée ſur une plaie, elle tue promptement, ſuivant les témoignages de Césalpin, *de venen. p.* 141, de Lang. *Epiſt. l.* j, *p.* 168, de Craton, *l.* ij, *Prax. p.* 220, de Matthioli, *p.* 1226, *ep.* 1219 : & elle cauſe une putréfaction ſi grande, qu'au rapport d'Arcæus, *de vuln. curat. p.* 70, les chairs deviennent molles ſubitement. Les anciens cependant l'employoient pour exciter le vomiſſement, dans les maladies longues & difficiles à guérir; dans l'épilepſie par exemple, & dans la folie

accompagnée de gaieté ; CELSE, *l.* ij, *c.* 13, *l.* iij, *c.* 18 ; mais ils avoient ſoin de la corriger auparavant ; DIOSCOR. ARETÉE, *de cur. chron. c.* 3. AETIUS, *l.* 3, *c.* 124. SCHULZ. *Diſſ. de Helleboriſm. veter.* C'eſt, outre cela, un des plus violents ſternutatoires, non-ſeulement en le prenant par les narines, mais encore lorſque la doſe intérieure eſt un peu trop forte : *Act. berol. dec.* ij, *vol.* vj, 74. C'eſt pourquoi on augmente aujourd'hui la force des autres ſternutatoires avec quelques gouttes d'eſſence d'ellébore. Les ſuccès heureux, que les anciens en ont obtenus en la preſcrivant intérieurement pour les maladies nommées, MATTHIOLI, *pag.* 1222, & GESNER, *Epiſt.* 69, nous avertiſſent qu'il ne faut pas abſolument en proſcrire l'uſage : je conſeille cependant de ne jamais donner la poudre ſéparement, mais de faire infuſer pendant une nuit, avec de la cannelle ou de l'anis, les fibres de la racine, depuis un ſcrupule juſqu'à deux dans un bouillon gras, ou dans du vin léger, ou dans de l'hydromel, ou dans une décoction adouciſſante ; la faire bouillir un peu, ſi on le ſouhaite, & preſcrire cette boiſſon. Si l'on veut mettre la poudre en uſage, il ne faut pas que la doſe excede ſept grains. M. HALLER dit qu'il a vu les mulets manger cette plante dans les prés, ſans en reſſentir aucune incommodité ; GOETT. *anz. an.* 1755, *p.* 1428.

II°. *Ellébore noir.*

1°. ELLÉBORE NOIR à fleur de roſe. *Helleborus niger anguſtioribus foliis*, TOURNEF. Inſt. rei herb. *Helleborus niger flore roſeo*, C. B. Pin. *Helleborus niger legitimus*, CLUS. Hiſt. *Helleborus ſcapo ſubnudo biflоro, foliis pedatis*, LINN.

Sa racine eſt tubéreuſe, noueuſe ; il en ſort un

grand nombre de fibres ſerrées, noires en dehors, blanches en dedans; d'un goût âcre, mêlé de quelqu'amertume & excitant des nauſées; d'une odeur forte lorſqu'elle eſt récente. Il ne s'en éleve aucune tige. Ses feuilles, qui naiſſent du ſommet de la racine, ont ſept à huit pouces de longueur portées ſur une tige cylindrique, épaiſſe, ſucculente; marquées de taches de couleur de poupre. Ces feuilles ſont diviſées juſqu'à leur queue le plus ſouvent en neuf portions, en maniere de digitations, formant comme autant de petites feuilles, roides, liſſes, d'un verd foncé, & dentelées. Les fleurs ſont compoſées ordinairement de cinq pétales diſpoſés en roſe, arrondis, d'abord blanchâtres, enſuite purpurins, enfin verdâtres, ſans calyce. Un grand nombre d'étamines occupent le centre: au milieu des étamines eſt un piſtil compoſé de cinq ou ſix gaînes qui deviennent autant de gouſſes membraneuſes, ramaſſées en maniere de tête: chaque gouſſe eſt véritablement un muſcle digaſtrique concave. Ses ſemences ſont ovoïdes, luiſantes, noirâtres & rangées ſur deux lignes dans la cavité de la ſilique.

Cette plante, qui fleurit au printemps, croît dans l'Autriche, en Toſcane, en Suiſſe, ſur les Alpes, ſur les Pyrénées; elle ſe cultive dans les jardins à cauſe de la beauté de ſa fleur, & de ſon utilité en médecine.

Il y a longtemps qu'on fait uſage de cette eſpece, comme purgative, parcequ'elle évacue doucement les humeurs; & qu'en même temps c'eſt un puiſſant réſolutif; elle leve les obſtructions des viſceres, & provoque l'écoulement des regles; MATTHIOLI, *page.* 1222: MEAD, *monit. med. p.* 158. Mais elle étoit employée, par les anciens, comme un ſpécifique dans les maladies cauſées par l'atra-

bile, ainſi que dans la folie accompagnée de triſteſſe; CELS. *l.* ij. *c.* 12. Les modernes au contraire l'ont preſcrite dans l'autre eſpece de folie, accompagnée de gaieté & dans la manie; CRAT. *l.* vij. *p.* 616. & PECHLIN; elle a été miſe en uſage dans la fievre quarte par MATTHIOLI, *p.* 1222. On en donne la poudre à la doſe d'un demi-gros; l'extrait, à un ſcrupule & au de-là; & ſon eſſence à une cuillerée. En décoction, on en preſcrit une demi-once. SCHULZ ne croit pas qu'on puiſſe ſans danger en continuer l'uſage, & ne peut approuver, qu'on mêle ſon extrait dans les pilules de BECCHER, *Mat. med. p.* 152. On s'en ſert en ſéton à l'égard des bêtes de ſomme; & pendue vers les oreilles, cette racine a produit la réſolution de violents catarrhes, qui venoient de la tête, ſur-tout dans le temps de la peſte des bœufs; MATTH. *ep.* 219. BOCCON. *oſſ. p.* 180. & dans la peſte des hommes, LANG. *ep. p.* 579. Inſérée dans les cauteres ouverts, elle excite un plus grand écoulement d'humeurs; WEDEL. *amœnit.* 87. & dans quelques uns elle purge de la ſorte, WALÆUS, *meth. med. p.* 42. Si on lave, avec la décoction, la tête des enfants pleine d'achores, elle les guérit; HALLER.

2°. ELLÉBORE NOIR d'Orient. *Helleborus niger orientalis ampliſſimo folio, caule prœalto, flore purpuraſcente.* Corollar. Inſt. rei herb. *Helleborus niger orientalis*, BELLON.

Ses racines reſſemblent à celles de l'eſpece précédente, mais elles ſont plus groſſes, plus longues, ſans âcreté, ni odeur; & fort ameres. Ses feuilles, qui ſont également ſemblables aux feuilles de la précédente, ſont plus amples, & ont preſque un pied de long. Sa tige, qui s'éleve de plus d'un pied, eſt branchue. Du reſte, elle n'en differe, ni par ſes grains, ni par ſes capſules.

Cette eſpece eſt très commune non-ſeulement dans l'iſle d'Anticirrhe vis-à-vis le mont Œta, dans le golfe de Zeiton, près de l'iſle de Négrepont, mais encore plus ſur les bords du Pont-Euxin, & ſur-tout au pied du mont Olympe, près de la fameuſe ville de Pruſe ; ce qui fait croire à M. TOURNEFORT que c'eſt le véritable ellébore noir d'Hippocrate & des anciens.

3°. ELLÉBORE NOIR à fleur d'œil-de-bœuf. *Helleborus niger, tenuifolius buphthalmi flore*, C. B. Pin. *Ranunculus fœniculaceis foliis, hellebori nigri radice*, H. reg. monſpel. TOURNEF. Inſt. rei herb.

Cette eſpece s'éleve d'un pied. Sa fleur eſt jaune & en roſe. Elle fleurit au printemps.

On ſe ſert quelquefois de ſes racines, au lieu de celles du vrai ellébore noir, mais c'eſt mal-à-propos, dit M. GEOFFROI; car elles ne purgent point du tout, comme l'ont obſervé DODONÉE & TOURNEFORT.

Cependant M. VOGEL, dans ſa *Mat. méd.* s'exprime ainſi :

Dans la haute Saxe & en France, on ſe ſert, au lieu du véritable ellébore, de la plante nommée *Adonis perennis dodecapetalos*, HALLER, Helv. 320. *Helleborus niger ferulaceus* Theophraſti, LOBEL. Adverſ. p. 345. *Helleborus* Hippocratis, TABERN. p. 721. On peut fort bien lui ſubſtituer celle-ci qui purge de même, quoique DODONÉE & TOURNEFFORT diſent le contraire. Elle eſt également utile dans la folie, comme je l'ai moi-même éprouvé dans la pratique. Ceux qui font venir de l'ellébore noir de Francfort & de Hambourg, ne reçoivent point d'autre racine que celle-ci qui ſe tire de la Thuringe & d'Erfort.

4°. ELLÉBORE NOIR à fleur verte. *Helleborus*

niger hortenſis flore ſubviridi, C. B. Pin. *Helleborus niger vulgaris, flore viridi vel herbaceo, radice diuturnâ*, J. B. *Veratrum nigrum, ſecundum*, Dodon.

Cette eſpece, qui fleurit au printemps, reſſemble, par ſes feuilles, à l'ellébore noir à fleur de roſe, mais elles ſont plus étroites, d'un verd plus foncé, & dentelées tout autour. Sa tige s'éleve d'environ un pied, & ſon ſommet ſe partage en pluſieurs petits rameaux d'où pendent des fleurs plus petites, de couleur pâle. Ses racines ſont fibreuſes, un peu plus grêles & moins noires : elles peuvent ſe ſubſtituer à celles du vrai ellébore noir.

5°. Ellébore noir commun; Pied de griffon; Pommelée *ou* herbe de cru. *Helleboraſtrum*, off. *Helleborus niger fœtidus*, C. B. Pin. 185. Tournef. Inſt. rei herb. 272. *Helleborus niger, ſylveſtris, adulterinus, etiam hyeme virens*, J. B. 3 append. 880. *Veratrum nigrum tertium*, Dodon. Pempt. *Helleborus caule infernè anguſtato multifolio, multifloro, foliis caule brevioribus*, Linn.

Sa racine eſt oblique, ligneuſe, fibreuſe, couverte d'une écorce noirâtre, blanchâtre en dedans, un peu amere avec une légere acrimonie. Sa tige, qui s'éleve d'un pied & demi, eſt ronde, dure, rameuſe, d'un verd rougeâtre, & d'une odeur virulente, revêtue de beaucoup de feuilles portées ſur un pédicule long, oblongues, dentelées en leur bord, veinées, d'un verd noirâtre. Ses fleurs, qui ſont placées aux extrémités de la tige & des branches, ſont compoſées de pluſieurs pétales en roſe; elles ſont grandes, verdâtres. Au centre ſont pluſieurs étamines dont les ſommets ſont applatis. A ces fleurs ſuccedent des fruits à gaines membraneuſes où ſont contenues des ſemences preſque rondes & noires.

On trouve cette plante dans les lieux incultes & montagneux, le long des haies & sur le bord des champs. Sa fleur paroît au mois de Février, & même au mois de Janvier, lorsque le temps est doux.

Ainsi que les autres especes d'ellébore, celle-ci est caustique. On en fait rarement usage en médecine. Sa racine est plus souvent employée dans les maladies des animaux, en forme de séton, surtout pour les bœufs; on l'applique au fanon.

Dodonée & Tragus disent que cette plante a une qualité vénéneuse, & ne veulent pas qu'on s'en serve intérieurement. Quelques gens de la campagne se purgent avec elle cependant, mais il peut s'ensuivre de grands inconvénients.

ÉMERAUDE. *Smaragdus.* Pierre précieuse, verte, resplendissante, diaphane & agréable à la vue; elle est fort tendre, & se brise aisément.

On la distingue en orientale & occidentale.

L'*orientale* est plus estimée, plus dure, & d'un verd éclatant & agréable.

L'*occidentale* n'est pas si brillante, & est souvent tachée de petits nuages; elle vient du Pérou.

Il y a une autre espece d'émeraude de notre pays ou fausse émeraude, qu'on peut appeller *émeraude bâtarde.* Elle est fort tendre & d'un verd pâle; elle se trouve dans les montagnes de Suisse & d'Auvergne.

Sur les charbons ardents, les fragments d'émeraude donnent une petite flamme, & perdent ensuite leur couleur; ce qui prouve qu'elle contient un soufre de cuivre.

On croyoit autrefois qu'elle arrêtoit les hémorrhagies, les dysenteries, le flux hémorrhoïdal.

Elle est du nombre des cinq fragments précieux, autrefois si vantés, qui sont le *grenat*, l'*hyacinthe*,

le *ſaphir*, la *ſardoine* & l'*émeraude*, auxquels les Arabes d'abord & d'autres enſuite ont attribué mille vertus miraculeuſes, & ſur-tout d'être cordiales, fondés ſur je ne ſçais quelle expérience, dit BOET. de BOODT, *gemmar. & lap. hiſt.* & dans ce deſſein, ils les ont fait entrer, ou ſeules, ou conjointement dans pluſieurs préparations pharmaceutiques. Ils ont enſuite ajouté dans la pharmacie d'autres pierres précieuſes tranſparentes; l'améthyſte, par exemple, qui, portée ſur ſoi, diſoient-ils, diſſipoit l'ivreſſe, diminuoit le ſommeil, réſiſtoit au venin; la topaze, dont ils vantoient les vertus contre l'épilepſie & la mélancholie; le rubis qu'ils recommandoient comme alexipharmaque dans les maladies malignes. Mais il y a long-temps que tant d'éloges hyperboliques ont été détruits par ERASTE, POTERIUS, LUDOVICI, RIVINUS & d'autres.

EMERIL. *Smiris*, ou *Smyris*, off. *Smerillus*. Σμίρις ou Σμύρις, DIOSCOR. (Il vient du verbe σμάω qui ſignifie *nétoyer.*) *Ferrum intractabile ſquamoſo-ſtriatum*, LINN. *Ferrum mineraliſatum, minera duriſſima, rapaci, ſolida, magneti refractaria, colore fuſco vel ferreo*, WALL. Mineral. p. 344.

C'eſt une ſubſtance d'une dureté ſans égale: on en diſtingue de trois eſpeces; ſçavoir, l'émeri commun, l'émeri rouge & l'émeri du Pérou.

Le rouge ou ferret d'Eſpagne eſt peu employé ici.

Celui du Pérou eſt d'une belle couleur d'or; il en contient, & il eſt très rare ici. Les chymiſtes le recherchent, croyant que c'eſt une ſemence d'or. Ils en tirent avec l'acide marin une teinture qui eſt très belle; ils verſent cette teinture ſur du mercure, & ils croient l'avoir fixé; mais ce n'eſt que le ſel marin qui l'a attaqué.

L'émeri commun ſe tire du Piémont, d'Allemagne & d'Angleterre : on préfere celui d'Angleterre; les Anglois ont des moulins exprès pour le moudre, car nous ne pourrions pas le mettre en poudre. Les bijoutiers, pour uſer le diamant & toutes les pierres précieuſes, s'en ſervent beaucoup : il uſe le verre, & ſert à débrutir les glaces. Il eſt peu employé en médecine; on pourroit ſeulement prendre ce qui ſe trouve ſous la meule des lapidaires, qu'on appelle *potée de l'émeri*, & la faire entrer dans des cataplaſmes réſolutifs : on pourroit auſſi s'en ſervir pour nétoyer les dents; mais, ſi on en faiſoit trop d'uſage, on en détruiroit l'émail.

GALIEN le recommandoit contre le relâchement des gencives, & pour raffermir les dents.

ÉMÉTIQUES. *Emetica; vomitoria medicamenta.* Voyez INTRODUCTION, p. 56.

EMÉTOCATHARTIQUES. *Emetocathartica medicamenta.* On donne ce nom aux remedes qui purgent par haut & par bas; ce ſont des émétiques auxquels on a aſſocié des purgatifs.

EMMÉNAGOGUES. Εμμεναγωγα φάρμακα. *Emmenagoga medicamenta.* Voyez INTRODUCTION, pag. 121.

EMOLLIENTS. *Emollientia medicamenta.* On appelle *émollient* tout remede qui ramollit les parties. La dureté de ces parties provient, ou de la roideur des ſolides, ou de la ſéchereſſe de nos humeurs. La roideur des parties ſe rencontre dans les inflammations; la ſéchereſſe des humeurs, dans les tumeurs dures & ſquirrheuſes. Il n'eſt point ici queſtion de ramollir les tumeurs ſquirrheuſes; mais de relâcher ſeulement les parties, quand leur dureté provient de la tenſion & de la criſpation : & ainſi les émollients ont deux effets; l'un de relâcher les parties tendues, l'autre d'enlever la cauſe de

l'éréthiſme qui dépend de quelqu'acrimonie : or c'eſt ce qu'operent très bien les émollients. Leur mucilage eſt fin, délayé dans beaucoup d'eau; il pénetre les pores de nos ſolides, & les relâche, & en même temps embarraſſe l'acrimonie qui s'y trouve.

Preſque toutes les plantes émollientes ſe reſſemblent, leurs feuilles ſont veloutées; elles ont une ſaveur fade, un mucilage fin, délayé de beaucoup d'eau; elles conviennent toutes dans les tumeurs douloureuſes inflammatoires, dans la tenſion & la roideur de nos parties pour l'extérieur. A l'intérieur, leur uſage eſt plus rare : on les donne dans les inflammations intérieures & la dyſenterie, dans l'acrimonie des humeurs. On les ordonne en décoction alors; mais il faut que l'eau ſoit peu chargée de leur mucilage; car, à la longue, il relâcheroit trop, & détruiroit le ton de l'eſtomac : &, comme ce mucilage eſt fade & dégoutant, il eſt très à propos d'édulcorer ces décoctions avec du ſucre ou quelque ſyrop. A l'extérieur, on les ordonne en bain ſimple & en bain de vapeurs, douches & fomentations. On tire la pulpe de ces plantes, après qu'elles ſont bien cuites : on les applique en cataplaſme, ni trop chaud, ni trop froid : on les renouvelle de quatre en quatre heures. Ces plantes par contre-coup ſont évacuantes, lorſque quelqu'évacuation eſt ſupprimée par la criſpation du ſphincter de l'anus; réſolutives, car en relâchant nos parties, elles facilitent la réſorbtion de la matiere arrêtée; adouciſſantes, calmantes, narcotiques, lorſque la douleur & l'inſomnie proviennent de la tenſion des fibres. Elles ſont contraires dans les relâchements, dans les maladies comateuſes, l'hydropiſie, l'œdême, la leucophlegmatie, la paralyſie. Il n'en faut point continuer

l'uſage trop long-temps : enfin, en affoibliſſant le ton des ſolides, elles pourroient, dans le ſquirrhe, faire plus de mal que de bien.

Il y a un grand nombre d'émollients : on pourroit encore y comprendre les béchiques incraſſants qui donnent un mucilage pareil à celui des émollients, beaucoup de plantes apéritives, telles que la ſcorſonere & la bardane qui n'ont aucune odeur. *Voyez* INTROD. *pag.* 128 *& ſuiv.*

EMPLATRE; *Emplaſtrum.* L'emplâtre eſt un médicament topique, plus épais & plus dur que l'onguent, qui peut s'étendre au feu ou par la chaleur; on l'applique, pour différentes indications, ſur la peau, où il s'attache plus fortement que l'onguent.

Les pharmacopées indiquent ſuffiſamment dans quelle proportion doivent entrer les ingrédients des emplâtres; elles apprennent qu'ils ont tous pour baſe l'huile & la cire; & qu'ils tiennent leur conſiſtance de la cire, de l'huile, de la réſine, de la gomme, de la poix, & de différentes préparations du plomb.

On les diviſe en officinaux & en magiſtraux. Ces derniers ſont rarement d'uſage, parcequ'on en trouve toujours de préparés dans les boutiques, pour toutes les indications qu'on a à remplir : ainſi lorſqu'on a deſſein d'arrêter une inflammation externe, & de modérer l'ardeur du ſang, on applique l'emplâtre de mucilage, ou l'emplâtre blanc de Rhaſis, ou celui de céruſe; pour exciter la ſuppuration, on a recours à celui de grand diachylon gommé; il accélere la ſuppuration par les parties très volatiles de la gomme, qui en s'inſinuant par les pores juſque dans le ſang, augmentent ſon mouvement, & diviſent les concrétions qui ſe ſont faites; c'eſt pourquoi on applique l'emplâtre grand diachy-

lon gommé, ſpécialement ſur les tumeurs qui ont de la peine à venir à ſuppuration, telles que ſont les furoncles, les bubons vénériens & autres de cette nature ; on ſe ſert auſſi dans le même deſſein & à l'égard des mêmes eſpeces de tumeurs, de l'emplâtre avec le galbanum, qu'on rend plus efficace & plus actif, en y ajoutant un peu d'aimant arſenical lequel eſt compoſé de parties égales de ſoufre, d'antimoine crud & d'arſenic. L'emplâtre divin s'emploie avec ſuccès pour reſoudre les tumeurs ; ſon effet vient particuliérement de la gomme & des aromats qui entrent dans ſa compoſition.

On retire beaucoup d'utilité de l'emplâtre de Vigo avec mercure, pour les tumeurs & les exoſtoſes véroliques ; & l'emplâtre de diapalme, à cauſe de la litharge qu'il contient, eſt excellent pour deſſécher les ulceres. Enfin, dans les plaies de tête, les chirurgiens mettent ſouvent en uſage l'emplâtre de bétoine, à cauſe de ſa vertu céphalique ; cependant il a peu d'efficacité. Dans toutes les plaies, il eſt plus avantageux d'avoir recours à des plumaceaux trempés dans le vin, l'eau-de-vie, ou l'eau vulnéraire, qu'aux emplâtres qui, en arrêtant la tranſpiration, attirent ſouvent ſur les bleſſures de nouvelles fluxions.

EMULSION. *Emulſio.* C'eſt une eſpece de lait qu'on tire par expreſſion des amandes douces pelées, des quatre ſemences froides, des graines de pavot blanc, qu'on broie dans un mortier en verſant de temps en temps deſſus de l'eau de fontaine, ou une décoction d'orge, ou quelqu'eau diſtillée, ou la décoction de quelque plante On diſſout dans l'émulſion, des ſyrops, ſelon les différentes indications que l'on a à remplir. La quantité de liqueur ne doit pas excéder huit ou dix

onces ; & dans une formule, il eſt plus à propos de fixer cette quantité, que de mettre ſimplement *quantité ſuffiſante*. Il ne faut point ajouter, dans l'émulſion, d'eſprits acides ; ils la rendroient trouble, & les parties ſulphureuſes des ſemences ſe précipiteroient.

L'émulſion eſt indiquée pour une infinité de cas : elle tempere l'effervescence du ſang, épaiſſit les fluides, corrige leur acrimonie, provoque le ſommeil. On la preſcrit le matin & le ſoir ; mais il ne faut en preſcrire que pour une doſe à la fois, parce-qu'elle ſe corrompt & s'aigrit promptement, ſurtout l'été.

Quant à la doſe des herbes, des racines, & des fleurs pour les décoctions qui doivent édulcorer les émulſions, elle eſt la même que celle des bouillons.

Mais il arrive ſouvent que les malades ne peuvent ſupporter celles qui ſont faites avec une liqueur froide ; en ce cas, il faut les faire cuire un peu, afin que les ſoufres cruds des ſemences étant corrigés par-là, & diſſous par la coction, elles ne s'aigriſſent point ; qu'elles s'arrêtent moins longtemps dans l'eſtomac ; qu'elles n'y contractent aucune altération ; & qu'elles ſe mêlent plus promptement & plus aiſément dans le ſang. Ainſi, on preſcrira les émulſions chaudes, lorſque l'eſtomac eſt foible, & rempli de ſaburre. On les empêche encore de s'aigrir dans l'eſtomac, ſi on y ajoute un demi-gros de corail rouge préparé ; & pour les rendre plus agréables, on y verſe deux onces d'eau de fleurs d'oranges. Lorſqu'on ſoupçonne des vers dans les premieres voies, on mêlera dans l'émulſion un demi-gros de barbotine, (ſemence contre les vers), & on la fera avec de l'eau de pourpier. Quoique les juleps & les potions paroiſſent mieux

convenir dans ces cas, il arrive ſouvent qu'en même temps qu'il y a des vers dans les premieres voies, l'indication, qui ſe préſente, eſt de modérer l'ardeur du ſang, & de tempérer ſon acrimonie, comme dans la péripneumonie & dans l'eſquinancie inflammatoire.

ENCENS Gomme-réſine. *Voyez* OLIBAN.

ENCENS d'EAU. Plante. *Voyez* PERSIL DES MARAIS.

ENCENSIER *ou* ROMARIN. *Voyez* ROMARIN.

ENDIVE commune. *Voyez* CHICORÉE, deuxieme eſpece.

ENDIVE petite. *Voyez* CHICORÉE, troiſieme eſpece.

ENDIVE friſée. *Voyez* CHICORÉE, quatrieme eſpece.

ENS MARTIS. *Voyez* FER.

ENS VENERIS. *Voyez* CUIVRE.

ENULE CAMPANE. *Enula Campana*. Voyez AUNÉE.

EPAISSISSANTS. *Voyez* Introduction *pag.* 45.

EPERVIER. *Accipiter*. off. *Fringillarius*, BELLON. *Fringillarius accipiter, vulgò* Niſus *dictus*, ALDROV. *Falco cerâ viridi, pedibus flavis, pectore albo undulis tranſverſis fuſcis, caudâ fuſcâ faſciis nigricantibus*, LINN.

Cet oiſeau, qui approche du pigeon pour la grandeur, a le bec court, crochu, bleuâtre, noir vers la pointe; la partie ſupérieure duquel eſt couverte à ſa baſe d'une peau ou cire jaune-verte. Sa langue eſt épaiſſe, noirâtre, un peu fendue. Ses yeux ſont grands, vifs; l'iris eſt jaune. Le ſommet de la tête eſt de couleur obſcure ou brune, variée cependant au deſſus des yeux & vers le derriere de la tête, de plumes blanches dont le fond eſt blanc, de même

que tout le deſſus du corps, le col, les épaules, le dos & les aîles, à l'exception de quelques plumes des aîles proche du dos qui ont des tâches blanches. Le deſſous du corps, ſçavoir le col, la poitrine, le ventre, les côtés, les revers des aîles, bigarrés de blanc & de brun. La queue, qui eſt longue, eſt traverſée par cinq ou ſix raies noirâtres droites, blanches au bout; ſes cuiſſes ſont fortes; ſes jambes longues, grêles, jaunes; les ſerres noires.

L'épervier eſt carnacier, & fait la guerre aux oiſeaux, tels que la perdrix, l'alouette, le moineau, le pinçon. Il eſt courageux & hardi; ſon vol eſt rapide; il ſert pour la fauconnerie.

La femelle pond cinq œufs à chaque couvée, ils ſont blancs, piquetés, vers leur bout mouſſe, de taches ſanguines en maniere de couronne. Il fait ſon nid ou ſon aire ſur les arbres fort élevés; ordinairement ſur les ſapins, auſſi bien que ſur des rochers & de vieilles tours.

La *chair* de l'épervier encore jeune eſt aſſez tendre, & ſe mange volontiers. Elle étoit preſcrite par les médecins anciens contre l'épilepſie, & pour fortifier l'eſtomac.

Ses *ſerres* pulvériſées paſſent pour abſorbantes & aſtringentes, & ſe donnent en poudre dans la dyſenterie; on la fait prendre à la doſe d'un demi-gros & même d'un gros, dans de l'eau de plantain; ou bien l'on en forme des bols avec le ſyrop de guimauve ou de grande conſoude.

On prétend que ſes *excréments*, à la doſe d'un ſcrupule dans un verre d'eau d'armoiſe, facilitent l'accouchement; pourvu qu'il n'y ait chez la femme en travail, ni éréthiſme, ni inflammation. On dit auſſi qu'ils font diſparoître les taies des yeux; ſous la forme de liniment, unis avec du miel.

La *graiſſe* paſſe pour avoir la même vertu, ainſi que

que la propriété de guérir les affections cutanées.

EPI FLEURI ; Sauge molle ; Sauge ſauvage, *ou* de montagne. *Stachys major germanica*, C. B. Pin. 236. TOURNEF. Inſt. rei herb. *Salvia ſylveſtris*, CÆSALP. *Stachys foliis oblongo-cordatis, floribus verticillatis*, LINN.

De la racine, qui eſt ligneuſe, fibrée, jaunâtre, vivace, s'éleve à deux pieds environ une ou pluſieurs tiges groſſes, quarrées, velues, moëlleuſes en dedans. Des nœuds de la tige, ſortent des feuilles oppoſées, ſemblables à celles du marrube blanc, mais plus longues & plus blanches ; dentelées en leurs bords, velues, d'une odeur aſſez agréable, d'une ſaveur aſtringente, ſans âcreté. Ses fleurs, qui ſortent d'entre les feuilles du ſommet de la tige, ſont verticillées & diſpoſées en maniere d'épi, purpurines, quelquefois blanches, en gueule ou tuyau découpé en deux levres ; la ſupérieure eſt creuſée en cuilleron & relevée ; l'inférieure eſt partagée en trois. Aux fleurs ſuccedent quatre ſemences preſque rondes, noirâtres.

Cette plante, qui, dans toutes ſes parties, a une odeur forte, croît dans les lieux incultes & ſur les montagnes. Elle ſe cultive dans les jardins, & fleurit aux mois de Juin & de Juillet.

On s'en ſert peu en médecine ; ſuivant DIOSCORIDE, elle eſt diurétique, emménagogue, ecbolique. Elle eſt recommandée par BOERHAAVE contre l'épilepſie, les vapeurs & l'apoplexie.

EPILAVANDE. *Voyez* CUSCUTE.

EPIMARRUBE. *Voyez* CUSCUTE.

EPINARD. *Lapathum Spinacia dictum*, off. On en diſtingue de trois eſpeces.

I°. EPINARD MALE dont la graine eſt épineuſe. *Spinacia vulgaris, capſulâ ſeminis aculeatâ*, TOUR-

NEFORT, Inſt. rei herb. *Spinacia mas*, J. B. *Lapathum hortenſe*, ſeu *Spinacia*, *ſemine ſpinoſo*, C. B. Pin. *Olus hiſpanicum*, *Spinacia vulgaris*, TRAG. 325.

II°. ÉPINARD FEMELLE *ou* STÉRILE. *Spinacia vulgaris*, *ſterilis*, TOURNEF. Inſt. rei herb. *Spinacia femina*, Lugd. *Lapathum hortenſe*, ſeu *Spinacia ſterilis*, C. B. Pin. 115.

De la racine, qui eſt menue, blanche, ſimple, garnie de quelques fibres, s'élevent à un pied des tiges cylindriques, creuſes, cannelées, rameuſes. Les feuilles ſont fort ſemblables à celles de l'arroche: elles ſont ordinairement découpées des deux côtés à leur baſe, & terminées par des pointes aiguës.

Les fleurs & les fruits naiſſent ſur des individus diſtingués.

Dans celui qui ne porte que des fleurs ſtériles, elles ſont ſans pétales, compoſées de pluſieurs étamines, dont les ſommets ſont verds ou purpurins, portées ſur un calyce à quatre feuilles.

On ne trouve point de fleur ſur l'individu qui porte les fruits : ce ſont des embryons verds qui naiſſent de l'aiſſelle des feuilles ; ils ſont nombreux, ramaſſés en grappes, leſquels ſe changent en un fruit ou capſule un peu groſſe, applatie, ovalaire, épineuſe, remplie d'une graine en forme de poire.

III°. ÉPINARD MALE dont la graine n'eſt pas épineuſe. *Spinacia vulgaris*, *capſulâ ſeminis non aculeatâ*, TOURNEF. Inſt rei herb. *Spinacia ſemine non pungente*, *folio majore rotundiore*, J. B. *Lapathum hortenſe*, ſeu *Spinacia ſemine non ſpinoſo*, C. B. Pin. *Spinachia nobilis*, TRAG.

Cette eſpece s'éleve davantage : elles a auſſi les feuilles plus grandes & plus arrondies. Ses ſemences ſont ramaſſées comme en petites grappes, aſſez

ſemblables aux lentilles, arrondies, ſans épines, de couleur cendrée.

L'épinard ſe cultive dans les potagers, & eſt d'un très grand uſage dans la cuiſine. Il croît dans toute ſorte de terres, & vient promptement.

Cette plante eſt émolliente, relâchante, humectante. Ceux qui ont le ventre pareſſeux, peuvent en faire uſage, comme d'un médicament alimenteux. Les épinards conviennent aux tempéraments ſecs, bilieux & chauds, & non pas aux tempéraments pituiteux. L'eau diſtillée paſſe pour être bonne contre les flueurs blanches.

Reduits en marmelade, on les applique avec ſuccès ſur les hémorrhoïdes; ils peuvent auſſi procurer de bons effets, ſous la forme de cataplaſme, dans les inflammations, & les douleurs du foie & & du bas-ventre.

ÉPINE-BLANCHE: Aubépin; Aubépine; Noble épine. *Meſpilus apii folio, ſylveſtris, ſpinoſa*, ſive *Oxyacantha*, C. B. Pin. *Oxyacantha vulgaris*, ſive *Spinus albus*, J. B. *Oxyacantha vera veterum*, Schwenc. *Cratægus foliis obtuſis bis trifidis*, Linn.

Sa racine eſt longue, & s'enfonce profondément en terre. Son tronc, ſans être fort gros, eſt ferme, rameux, armé d'épines très fortes & très piquantes, couvert d'une écorce rougeâtre ou brune-cendrée. Ses fleurs ſont ramaſſées en bouquets, portées ſur de longs pédicules, blanches, en roſe, compoſées de cinq pétales blancs dont les étamines ſont rougeâtres. Ses fruits, dans leur maturité, ſont rouges, remplis d'une pulpe molle, glutineuſe, douçâtre; au milieu ſont un ou deux oſſelets, ordinairement ronds.

Cet arbriſſeau, qui eſt très commun, parceque toute ſorte de terre lui convient, fleurit en

Mai, & répand aux environs une odeur agréable & ſuave.

Il eſt aſtringent, & convient dans les diarrhées & les hémorrhagies.

L'eau diſtillée de ſes fleurs, ou l'eſprit qu'on en tire en les diſtillant avec le vin dans lequel on les a fait macérer, procure beaucoup de ſoulagement, dit TRAGUS, dans la pleuréſie & la colique.

Les baies, avant leur maturité, paſſent pour puiſſamment aſtringentes, & ſont recommandées, par quelques auteurs, contre toute ſorte de flux : mûres, elles le ſont moins; on a même dit qu'elles étoient laxatives. L'eau diſtillé de ces baies, ou leur infuſion dans du vin, chaſſe le ſable & le calcul des reins & de la veſſie : ces fruits, ſéchés & réduits en poudre, ont la même vertu.

ÉPINE-BLANCHE SAUVAGE. *Voyez* CHARDON COMMUN.

ÉPINE DE BOUC. Plante de laquelle diſtille la gomme adraganth. *Voyez* ADRAGANTH (GOMME.)

EPINE-DE-CHRIST. Paliure; Porte-chapeau; Argalou des Provençaux. *Rhamnus folio ſubrotundo, fructu compreſſo*, C. B. Pin. *Rhamnus*, ſive *Paliurus folio jujubino*, J. B. *Paliurus*, DODON. Pempt. *Paliurus*, ſive *Rhamnus tertiùs Dioſcoridis*, PARK. *Spina Chriſti, ſeu judaïca*, quorumd. *Rhamnus aculeis geminatis, inferiore reflexo, floribus trigynis*, LINN.

De la racine, qui eſt dure & ligneuſe, pouſſe une tige qui s'éleve quelquefois fort haut; ſes rameaux ſont longs & épineux. Ses feuilles ſont petites, preſque rondes, pointues, ſemblables à celles du jujubier. Ses fleurs ſont petites, jaunes, ramaſſées au haut des branches, compoſées de cinq pétales, diſpoſés en rond dans la rainure d'une roſette placée au milieu du calyce. Cette roſette

devient par la ſuite un fruit fait en forme de bouclier ou de chapeau ; il renferme un noyau ſphérique diviſé en trois loges, dans chacune deſquelles eſt ordinairement contenue une ſemence preſque ronde, luiſante, douce comme la graine de lin.

Cet arbriſſeau croît en Italie, en Provence, en Languedoc ; il aime les lieux humides & incultes. On l'a nommé *épine de-Chriſt*, parcequ'on a cru que la couronne d'épines, que les Juifs mirent ſur la tête de Jéſus-Chriſt, étoit faite des branches de cet arbriſſeau ; ſes épines, en effet, ſont très aiguës & très roides.

La décoction des fruits écraſés, & bue pendant un temps aſſez conſidérable, débarraſſe les reins & la veſſie, des ſables & des graviers ; elle convient dans l'aſthme humide. RAY dit que la racine, la tige & les feuilles dont on boit la décoction, arrêtent les flux de ventre. Ces mêmes parties pilées, & appliquées en forme de cataplaſme, guériſſent les cloux ou furoncles. Sa graine eſt diurétique, au rapporte de DEIDIER, *conſult. t.* j. qui en a fait uſage.

ÉPINE-VINETTE. *Berberis dumetorum*, C. B. Pin. TOURNEF. Inſt. rei herb. *Berberis vulgò, quæ* Oxyacantha *putata*, DODON. Pempt. *Amirbaris*, AVICEN. *Uva urſi* ; quorumdam. *Berberis pedunculis racemoſis*, LINN.

Les racines de cet arbriſſeau ſont branchues, jaunâtres, fibreuſes, rampantes. Ses jets ou tiges ſont longs de quatre à cinq pieds, & garnis de fortes épines. Ses feuilles ſont petites, oblongues, crénelées tout autour, & environnées de piquants mols, d'un verd gai, d'une ſaveur acide. Ses fleurs, qui ont une odeur forte, ſont ramaſſées en grappes, & compoſées de ſix pétales jaunes,

diſpoſés en rond, d'autant d'étamines de même couleur, & d'un piſtil verdâtre qui devient un fruit cylindrique, mol, rouge, remplis d'un ſuc acide, & d'un ou de deux noyaux.

Cet arbriſſeau, qui eſt fort commun en Europe, croît dans les forêts.

Ses baies contiennent un ſuc acide qui étanche la ſoif, abat la trop grande ardeur, arrête les diarrhées; ce ſuc exprimé, ou leur décoction, eſt très utile dans les maladies aiguës, bénignes & malignes, & même dans la peſte.

On prépare avec les baies une gelée ſemblable à celle de groſeilles, mais elle eſt plus délicate; on fait avec ſon ſuc un ſyrop qui a les propriétés de celui de limon; après que ce ſuc a fermenté, ſi on le fait évaporer à pellicule, puis cryſtalliſer, on obtient un ſel eſſentiel acide qui a les propriétés des acides. L'écorce de berbéris & ſa racine ſont aſtringentes, & conviennent dans les mêmes cas que les balauſtes.

EPITHÊME. Ἐπίθημα. *Epithema.* Eſpece de médicament topique, tantôt ſolide, tantôt liquide, qu'on employoit autrefois pour fortifier & rafraîchir le cœur, le foie; contre le poiſon, & dans la peſte & les maladies malignes. On l'appliquoit ſur la région du foie, & de la rate.

L'épithême liquide eſt une eſpece de fomentation ſpiritueuſe, dans laquelle on trempe un morceau de flanelle, de drap, ou du linge qu'on étend ſur les parties malades.

L'épithême ſolide eſt une eſpece de cataplaſme ſpiritueux, cordial, ſtomachique, compoſé de ſubſtances aromatiques qu'on étend ſur de la peau, & qu'on applique ſur la région du cœur & de l'eſtomac.

Les épithêmes ſont rarement d'uſage aujour-

d'hui ; car on ne doit eſpérer aucun effet de ce remede extérieurement appliqué, pour le cœur & la rate ; on les preſcrit cependant quelquefois pour tempérer l'ardeur du ſang dans les chaleurs & les inflammations du foie ; ou pour ranimer le mouvement du ſang dans la foibleſſe du pouls & la ſyncope.

L'épithême liquide ſe compoſe d'eaux diſtillées, (& rarement de décoction) ; de poudres & de confection. La quantité de liqueur ne doit pas excéder une livre ou une livre & demie ; on ordonne les confections à une once ; & les poudres, à deux gros ou demi once.

Epithême pour l'ardeur du foie.

℔ *Eaux de chicorée & de pourpier*, ana livre & demie.

Sel de prunelle, trois gros.

Mêlez, & faites un épithême dont on fomentera très ſouvent dans la journée la région du foie, avec des linges qu'on y aura trempés.

Epithême roborant dans les fievres malignes.

℔ *Eaux de pourpier & de roſe*, ana dix onces

Confection d'hyacinthe & alkermès, ana demi-once.

Poudre de l'électuaire diamargaritum froid, demi-once.

Mêlez, faites un épithême pour appliquer ſur la region du cœur.

L'épithême ſolide ſe prépare avec des conſerves, des confections, des poudres & des ſucs. Les con-

ſerves ſe preſcrivent à trois onces ; les confections, à deux gros ; les poudres à un gros ; les ſucs à une quantité ſuffiſante.

L'épithème ſolide a coutume d'être appliqué après le liquide, mais ſon uſage n'eſt preſque plus connu ; quoiqu'on puiſſe regarder comme des épithêmes ſolides, les jeunes animaux ouverts vivants, qu'on applique ſur la tête raſée, ſur la région du cœur, & ſur l'abdomen. Si l'on vouloit cependant s'en ſervir, on les preſcriroit de cette maniere.

Epithême pour ranimer les forces éteintes.

℞ *Conſerve de bugloſe & de roſe*, ana une once & demie.

Confection alkermès & d'hyacinthe, ana un gros.

Poudre de vipere, un gros.

Mêlez, avec ſuffiſante quantité de ſuc de grains de kermès, & faites un épithême ſolide pour appliquer ſur la région du cœur.

EPITHYM. *Voyez* CUSCUTE, deuxieme eſpece.

EPONGE. *Spongia ad uſum præſtantiſſima, foraminibus exiguis pervia*, TOURNEF, 575. *Spongia tenax ſubramoſa, ramis difformibus perforatis*, ROYEN.

L'éponge eſt une plante imparfaite, ou un végétal marin qui croît ſous l'eau au fond de la mer, ſur les rochers & les pierres, d'une ſubſtance qui reſſemble un peu à un floccon de laine ou autre poil, qui eſt d'une nature élaſtique, pleine d'un grand nombre de petites cavités & de pores qui la traverſent en ſerpentant. Preſque toutes les éponges viennent de la mer méditerranée.

Soumiſe à la diſtillation, elle a cela de remarquable qu'elle donne un eſprit urineux parfaitement ſemblable à celui que donnent les ſubſtances animales.

Non calcinée & priſe intérieurement, elle eſt regardée comme un poiſon, parcequ'elle enfle dans l'eſtomac & ne s'y digere point.

On s'en ſert en chirurgie pour élargir les plaies, quand elles ſont trop petites : brûlée, elle donne une poudre excellente pour nétoyer les dents ; cette même poudre eſt auſſi excellente contre les écrouelles.

On trouve quelquefois dans les éponges de petits corpuſcules qui, par le ſecours du microſcope, paroiſſent de petites coquilles qu'on dit être bonnes, miſes en poudre, pour le ſable & le gravier des reins, pour les écrouelles & pour les vers des enfants. Brûlées toutes enſemble, elles donnent une poudre extrêmement abſorbante, & rendent une odeur ſemblable à celle de la corne brûlée ; BOERHAAVE.

ÉPONGE d'églantier. *Voyez* ROSE DE CHIEN.

EPULOTIQUES. Ἐπουλοτικὰ φάρμακα. *Epulotica medicamenta.* Médicaments topiques propres à cicatriſer les plaies & les ulceres. *Voyez* CICATRISANTS.

ÉPURGE *ou* Catapuce ordinaire. *Voyez* TITHYMALE.

ÉRABLE de Canada. *Voyez* SUCRE.

ERRHINES. Φάρμακα ἔρρινα. *Errhina*, ou *naſalia medicamenta.*

On appelle *errhines* ou *ſternutatoires* les ſubſtances qui excitent une irritation vive ſur la membrane pituitaire, provoquent l'éternuement & une ſécrétion plus abondante de l'humeur qui lubrifie l'intérieur & les différentes cavités du nez.

La membrane pituitaire, qui revêt intérieurement les différents ſinus & les différentes cavités du nez, eſt parſemée d'une infinité de petites glandes qui ſéparent l'humeur que l'on appelle vulgairement *morve*. Cette membrane reçoit les nerfs olfactifs des rameaux du nerf maxillaire ſupérieur & inférieur : les nerfs ne ſont nulle part plus à découvert. C'eſt par leur moyen que la membrane pituitaire reçoit l'impreſſion des corps odoriférants, & qu'elle entretient une ſympathie avec les organes de la reſpiration.

Tous les errhines, ainſi que les ſternutatoires, ſont des ſubſtances âcres & irritantes; ainſi l'ébranlement qu'ils produiſent ſur les nerfs olfactifs & ſur les rameaux des nerfs de la cinquieme paire qui ſe répandent dans la membrane pituitaire, entraîne ſympathiquement les muſcles de la reſpiration; il ſe fait une forte inſpiration, & à peine eſt-elle achevée qu'elle eſt ſubitement interrompue par une exſpiration forcée qui chaſſe l'air avec violence. Dans les différentes cavités du nez, cette irritation eſt encore ſuivie de la contraction des fibres nerveuſes de chacune des glandes pituitaires. Il ſe fait donc une excrétion plus abondante de mucus.

Les errhines & les ſternutatoires, par l'éternuement qu'ils excitent, dégagent le poûmon & les cavités du nez, des matieres qui y croupiſſent. L'air ſortant avec violence du poûmon, & parcourant avec rapidité les anfractuoſités des narines, entraîne & balaie ce qui ſe rencontre dans ſon paſſage.

L'éternuement eſt un mouvement convulſif qui ébranle puiſſamment le genre nerveux : & tout le corps ſe reſſent des ſecouſſes dont l'éternuement eſt accompagné. Les ſternutatoires peuvent donc

être employés utilement dans les affections ſopo-reuſes, dans l'apoplexie, dans les accouchements laborieux & difficiles, lorſque les forces du malade ſont très affoiblies; enfin l'évacuation abondante, qui s'excite par le moyen des ſternutatoires, dégage la membrane pituitaire, prévient les dépôts, l'engorgement des glandes & les excroiſſances polypeuſes; procure une révulſion utile pour les parties voiſines menacées ou attaquées de fluxions.

Les errhines ſont utiles dans les affections ſopo-reuſes, pour reveiller les malades; dans l'accouchement où les forces de la femme ſont affoiblies, & pour faire ſortir le fœtus mort; dans le catarrhe & l'enchifrenement, pour favoriſer l'excrétion de de la mucoſité. Ils conviennent dans l'ophthalmie opiniâtre, dans la cataracte, l'épiphora, la ſurdité, & les autres affections qui dépendent de l'afflux des humeurs.

Les errhines peuvent ſe préparer & ſe preſcrire ſous trois formes; 1°. liquide, 2°. molle, 3°. ſéche. Ils ſont tous compoſés de ſubſtances âcres qui ſont capables d'irriter la membrane pituitaire.

Les errhines liquides ſe préparent avec les ſucs de plantes âcres; tels que ceux de bétoine, de marjolaine, de rue, &c. Les malades, qui veillent, les inſpirent; &, avec un pinceau, on les introduit dans les narines de ceux qui ſont aſſoupis. Le ſuc de concombre ſauvage (*cucumeris aſinini*) forme un errhine liquide, mais on le met rarement en uſage, à cauſe de ſon âcreté qui excite l'inflammation des narines. La quantité des matieres qui entrent dans les errhines, ne doit pas excéder ſix onces.

Les errhines mous, qui ſe preſcrivent pour les mêmes cas, ſont préparés de cire amollie avec de l'huile, auxquelles on ajoute des poudres irritan-

tes. La doſe de toutes ne doit pas aller au-delà d'une once.

Les errhines ſecs, qu'on appelle proprement *ptarmiques* ou *ſternutatoires*, ſe font de poudres âcres qui peuvent ſécouer fortement les nerfs olfactifs, exciter l'éternuement, & procurer l'excrétion de la ſéroſité des narines. Les malades les inſpirent, lorſqu'ils veillent; on les leur ſouffle dans les narines avec un chalumeau ou un tube, s'ils ſont endormis. Ces ſternutatoires ſont bons dans l'apoplexie & les autres affections ſoporeuſes, dans les violentes douleurs de tête, & dans les affections chroniques du cerveau. Le poids des errhines ſecs peut monter juſqu'à deux onces.

ERS. *Voyez* OROBE.

ESCARBOT (GRAND.) *Voyez* CERF-VOLANT.

ESCARBOUCLE. *Voyez* RUBIS.

ESCHAROTIQUES. Εσχαροτικα φάρμακα. *Medicamenta eſcharotica, ſeu cruſtas inducentia.* Ce ſont des cauſtiques qui, appliqués ſur la peau ou ſur la chair, brûlent l'une & l'autre, & y forment des croutes ou eſchares. On voit que cet effet eſt produit par des ſubſtances cauſtiques, âcres, rongeantes. *Voyez*. CAUSTIQUES.

Les eſcharotiques, dit un ſçavant profeſſeur, détruiſent la tiſſure des ſolides & des fluides; ils briſent, rongent & déchirent les fibres & les vaiſſeaux, à-peu-près comme le feu ſur les matieres qu'on lui expoſe. Ils excitent d'abord une grande douleur; ils changent l'organiſation de la partie ſur laquelle on les applique; ils confondent enſemble fibres, vaiſſeaux & liqueurs dont il ſe forme une eſpece de croûte que l'on appelle *eſchare*, qui recouvre la plaie qu'ils ont

faire ; ce qui les a fait appeller *eſcharotiques.*

Les parties des ſubſtances corroſives ſont maſſives, & extrémement dures & aiguës : appliquées ſur la peau, elles n'operent pas qu'elles n'aient été diſſoutes par l'humidité, & qu'elles ne ſoient engagées entre les interſtices des fibres des vaiſſeaux. Comme elles ſont extrémement dures, & qu'elles préſentent des angles fort aigus, lorſque les fibres, dans leurs oſcillations, viennent à heurter les parties des eſcharotiques, elles ſe briſent contre leurs pointes ; ainſi c'eſt moins les parties corroſives qui agiſſent ſur les fibres & les vaiſſeaux, que les vaiſſeaux & les fibres elles-mêmes, qui agiſſent contre ces parties qui n'ont aucun mouvement, ni ſur le cadavre, ni ſur les parties ſphacelées ; ainſi c'eſt un mauvais ſigne, lorſque les eſcharotiques ne cauſent ou n'excitent aucune douleur, & ne changent point la couleur de la partie ſur laquelle on les applique : on a lieu de penſer qu'elle eſt tombée en mortification.

On applique les eſcharotiques ſur les parties ulcérées ou non ulcérées, & ſur les parties ſaines & entieres ; on les emploie pour détruire le charbon, & pour produire promptement une eſchare, parce-qu'il ne faut pas donner le temps à l'humeur maligne qui le produit, de ſéjourner & de s'étendre davantage. On les applique ſur des abſcès, pour donner iſſue au pus, lorſque les malades craignent l'application du fer ; ſur les parties ulcérées, pour entretenir la ſuppuration, & la rendre plus abondante ; pour détruire & ronger les calloſités, les chairs d'un mauvais caractere, fongueuſes, baveuſes, mollaſſes ; ſur des parties ſaines & entieres, pour faire des cauteres artificiels, & détourner une humeur qui ſe jette ſur quelque partie intéreſſante.

ESPARGOUTE. *Voyez* MATRICAIRE.

ESPRIT d'ALUN. *Voyez* ALUN.
de NITRE. *Voyez* NITRE.
de SANG. *Voyez* HOMME.

ESPRIT DE SEL (*spiritus salis*). Il eſt peſant, d'un jaune citron; quand on le regarde au travers de la lumiere, il paroît jetter une petite fumée: il a une odeur forte, plus agréable que celle de l'eſprit de nitre & de vitriol. On retire cet eſprit du ſel gemme & du ſel marin: voici le procédé.

On prend du ſel marin, qu'on fait décrépiter, du bol, ou ce qui vaut encore mieux, de l'argile trois fois autant que la peſanteur du ſel marin; on la fait exactement ſécher pour enlever tout le phlegme qu'elle contient: on mêle cette terre avec le ſel, on en remplit la moitié d'une cornue, on diſtille au feu de réverbere, on commence d'abord par un petit feu; il faut avoir ſoin que le lut des vaiſſeaux ſoit bien ſec. L'eſprit de ſel, dans cette opération, monte dans le récipient, parcequ'il ſe trouve ſéparé de ſa baſe. Voici comment cela arrive: l'acide du ſel eſt le plus foible de tous les acides minéraux; tous les autres acides en conſéquence ont plus d'affinité que lui avec les terres abſorbantes. Or l'argile contient de l'acide vitriolique; cet acide, étant en jeu par le feu, attaque la baſe du ſel marin, s'en empare, en chaſſe cet acide, & l'oblige de monter.

Suivant ces principes, il paroît qu'on pourroit faire la diſtillation de l'acide marin par un procédé bien plus court; on n'auroit qu'à mettre ſon ſel décrépité dans une cornue tubulée, verſer, par repriſes par le trou qui ſe trouve à la partie ſupérieure de la cornue, de l'huile de vitriol bien concentrée; de cette façon on auroit l'eſprit de ſel avec bien moins

d'embarras & en plus grande quantité ; & ce qui reſteroit dans la cornue, après la diſtillation, ſeroit un véritable ſel de Glauber : il ne lui manqueroit plus que la purification.

Cet eſprit, après ſa diſtillation, contient toujours une certaine quantité de phlegme ; ainſi pour le rectifier, on l'expoſe ſur un feu doux, & le phlegme s'évapore. Si on vouloit, on pourroit le rectifier en le diſtillant ; il n'y auroit qu'à changer de récipient, quand les vapeurs blanches paroiſſent ; mais ce procédé ſeroit dangereux, à cauſe de la ſubtilité de cet acide : cela ne pourroit ſe faire, ſans en perdre beaucoup ; & le lut du nouveau récipient, qui ne ſeroit point ſec, ne pourroit le contenir.

Cet acide attaque l'or, mais il le fait foiblement, étant ſeul : il faut le mêler avec l'acide nitreux ou un eſprit ammoniacal, il en réſulte une eau régale qui diſſout l'or avec violence. Cet acide eſt légerement ſtimulant, cordial, rafraîchiſſant, ſtomachique, aſtringent : on l'ordonne dans des potions & des ptiſanes, *ad gratam aciditatem.*

En qualité d'acide, il convient dans les fievres, dans les chaleurs qui tendent à alkaliſer nos humeurs, qui dévelopent un ſel volatil urineux ; alors il embarraſſe ce ſel volatil, bride les ſoufres exaltés, forme avec eux un ſavon ami de la nature : il entraîne ces matieres par les urines, & en prive nos humeurs : par-là, il devient diurétique & fondant, & convient dans les inflammations où nos humeurs ſont peu miſcibles ; car on ſçait que rien n'eſt plus capable de mêler des matieres hétérogênes qu'un ſavonneux ; &, puiſqu'il bride les ſoufres trop exaltés du ſang, il eſt évident qu'il eſt avantageux dans les fievres aiguës, malignes, putrides, bilieuſes, où la chaleur eſt conſidérable-

ment augmentée; dans ces maladies, en rabattant la rareſcence des humeurs, il devient rafraîchiſſant, cordial, puiſqu'il matte la ſubſtance putride, & réveille les forces, en augmentant le ton des ſolides. Sa vertu fondante, atténuante & apéritive, eſt prouvée, en ce qu'il entraîne par les urines, les matieres avec leſquelles il ſe combine.

Cet eſprit convient encore dans les maladies chroniques; telle eſt la cachexie ſcorbutique, ou le ſcorbut alkalin, dans leſquels nos humeurs ſont alkaliſées; ou bien quand il ſe trouve dans nos humeurs une ſubſtance tartareuſe qui les rend de nature terreuſe & peu miſcible. Dans le premier cas, il rallie les globules ſanguins, ſe combine avec l'alkali, & l'entraîne par les urines; dans le ſecond, il forme, avec la ſubſtance terreuſe, un ſel neutre qui paſſe par les ſueurs ou par les urines.

On donne cet eſprit dans les pertes d'appétit; alors il titille l'eſtomac, réveille les forces, auſſi l'appelle-t-on, *ſpiritus eſuriens*. Il convient encore dans les bouffiſſures, dans l'œdême & les commencements de l'hydropiſie; car, outre ſon action ſur les fluides, il remet les ſolides dans leur ton; c'eſt par-là que ce remede du prieur de Cabriere a tant d'avantage dans les hernies.

L'eſprit de ſel avec du miel fait un très bon réſolutif pour les tumeurs: ſi elles ne peuvent ſe réſoudre, il les amene promptement à maturité; on prétend que cet eſprit eſt un très bon antigangreneux; quand on en lave les ulceres ſcorbutiques & les vieux ulceres, il fait tomber les mauvaiſes chairs, & ne s'oppoſe point à la régénération, comme l'eſprit de nitre.

Il ne faut jamais oublier que l'eſprit de ſel eſt nuiſible dans les irritations de poitrine, & qu'il augmente

augmente la toux; il ne convient pas non plus dans les inflammations d'eſtomac, des inteſtins & des voies urinaires, il augmenteroit le mal.

On prépare l'eſprit de ſel de pluſieurs manieres : on le donne intérieurement avec du ſucre juſqu'à trente grains, ou bien on en fait un ſyrop avec du ſucre : mais ces ſortes de préparations ſont peu uſitées; on y ſupplée par le ſyrop de limon ou de berbéris.

L'eau de Belloſte ſe prépare avec l'eſprit de ſel, de l'eau de-vie & du ſaffran. On la fait plus ou moins forte : ſi on la veut foible, on prend égale quantité d'eſprit de ſel, d'eau de-vie, d'eau, & de ſaffran : ſi on la veut forte, on retranche l'eau; ſi on la veut encore plus forte, on emploie de l'eſprit de vin rectifié. Cette eau eſt un excellent réſolutif pour les contuſions, ſpécialement de la tête; on en fomente la partie, après l'avoir raſée : ſi on craint qu'il n'y ait commotion, on en fait reſpirer deux ou trois fois par jour; elle convient auſſi dans l'œdême.

Si on mêle, avec de l'eſprit de ſel rectifié, la moitié de ce qu'il faut, pour le ſaturer, d'alkali du tartre, c'eſt un des plus puiſſants apéritifs que je connoiſſe; il faiſoit la baſe de la teinture de *Meibomius*.

On dulcifie l'eſprit de ſel de pluſieurs manieres : pour le dulcifier, il faut le combiner avec de l'eſprit de vin; & prendre garde de noyer abſolument l'acide; il ne faut pas non plus que l'acide ſoit trop dominant : ainſi, ſur une once d'eſprit de ſel, on mettra deux ou trois onces d'eſprit de vin alkooliſé. On les met dans un matras à long col, on lui en adapte un autre, on lutte bien les vaiſſeaux, & on les met en digeſtion au feu de ſable pendant un mois. L'eſprit de ſel, ainſi dulcifié, a

une odeur très agréable, prend la nature des huiles eſſentielles aromatiques, conſerve leurs propriétés & les ſiennes. Il a les mêmes vertus que les acides, on l'emploie ſpécialement dans les coliques venteuſes : c'eſt un bon ſtomachique, & c'eſt à lui ſur-tout que convient le nom de *ſpiritus eſuriens* : c'eſt un très bon tonique; mais, s'il s'agiſſoit de brider les ſoufres trop exaltés du ſang, j'aimerois mieux l'acide marin pur.

L'acide marin, combiné avec l'alkali du tartre, fait le ſel *febrifuge de Sylvius*; mais ce ſel ne differe en rien du ſel marin même : ſi on verſe ſur la baſe du ſel marin, de l'eſprit de nitre, on a le nitre quadrangulaire. Les cryſtaux de ce ſel ſont quarrés, & il ſe réſoud à l'air.

Si on combine l'acide vitriolique avec la baſe du ſel marin, on a le *ſel admirable de Glauber :* quand on ſe ſert d'huile de vitriol concentrée pour diſtiller l'acide marin, ce ſel de Glauber eſt tout-à-fait dans la maſſe qui reſte dans la cornue; &, pour l'avoir beau, on n'a qu'à pulvériſer cette maſſe, en faire une léſſive, la filtrer, faire évaporer, puis mettre à cryſtalliſer dans un lieu médiocrement froid, & on a un ſel de Glauber très beau. Les cryſtaux de ce ſel ſont d'un très beau brillant, à ſix pans, taillés aux extrémités comme un diamant; ils renferment plus d'eau qu'il ne leur en faut pour leur cryſtalliſation, auſſi ſont-ils peu diſſolubles dans l'eau : ſur le feu, ils ſe liquéfient, avant que d'entrer en fuſion, parceque la grande quantité d'eau, que contiennent ces cryſtaux, étant échauffée, elle les diſſout; à l'air, la ſurface des cryſtaux ſe charge d'une eſpece de farine ou efflorescence, parceque l'humidité ſuperficielle ſe trouve diſſipée.

Le ſel de Glauber eſt apéritif, fondant, légérement ſtimulant, rafraîchiſſant, purgatif à certaine

doſe, comme une once. Autrefois on le mêloit dans les eaux minérales ; à préſent on lui préfere le ſel de Seignette : on peut auſſi, avec le ſel de Glauber, faire des eaux minérales artificielles, & imiter celles de Balaruc. On met ce ſel dans des apozemes & bouillons apéritifs, un demi-gros, ou un gros par bouillon. Ce ſel atténue les humeurs, & les diſpoſe à être évacuées par les purgatifs.

Le *ſel d'Epſom* eſt aujourd'hui plus employé que le ſel de Glauber : on l'appelle *ſal catharticum amarum*, à cauſe de ſon amertume : *ſal anglicanum*, parcequ'on le tire de la fontaine d'Epſom en Angleterre. Ce ſel eſt un mêlange de ſel marin & de ſel de Glauber ; par conſéquent, ſi on pulvériſe du ſel marin & du ſel de Glauber, & ſi on les mêle enſemble, on aura le ſel d'Epſom : ce ſel eſt plus diſſoluble dans l'eau, que le ſel de Glauber.

Le ſel d'Epſom eſt apéritif, fondant, légerement ſtimulant, purgatif à certaine doſe, comme une once ou une once & demie : on l'ordonne aux perſonnes qui commencent à s'œdématier, & il pouſſe par les urines. Avec ce ſel, on peut imiter les eaux de Balaruc, en en mettant un gros ſur chaque chopine d'eau ſimple : en qualité d'amer, il rétablit les digeſtions des enfants ; en qualité de fondant, il détruit les viſcoſités qui ſe trouvent dans leur eſtomac : on mêle utilement ce ſel aux apozêmes & aux bouillons rafraîchiſſants & apéritifs, un demi-gros ou un gros par bouillon. Ce ſel eſt très propre pour aider à tirer la teinture des purgatifs réſineux ; il les empêche de trancher : en qualité d'apéritif, un médecin de réputation dit qu'il l'a donné avec ſuccès dans une ſuppreſſion des regles, où tous les autres remedes avoient échoué.

ESPRIT STYPTIQUE de pierre hæmatite. *Voyez* PIERRE HÆMATITE.

ESPRIT d'URINE. *Voyez* HOMME.
de VITRIOL. *Voyez* vitriol.

ESPRIT ACIDE du ſel marin. *Voyez* SELS.
ESPRIT VOLATIL ammoniac aromatique. *Voyez* AMMONIAC (SEL.)
ammoniac urineux de pierre hæmatite. *Voyez* PIERRE HÆMATITE.
aromatique huileux. *Voyez* AMMONIAC (SEL.)
de corne de cerf *Voyez* CERF.
de crâne humain. *V.* HOMME.
de crapaud. *Voyez* CRAPAUD.
de ſel ammoniac. *Voyez* AMMONIAC (SEL.)
de ſoie. *Voyez* VERS A SOIE.
de toile d'araignées. *V.* ARAIGNÉE.
de vipere. *Voyez* VIPERE.

ESQUINE. *Voyez* SQUINE.
ESQUINOMENE. *Voyez* AGATY.
ESSENCE DE SUCCIN. *Voyez* SUCCIN.
ESTRAGON. *Dracunculus eſculentus* ſive *Tarchon*, off. *Abrotanum lini folio acriori & odorato*, TOURNEF. inſt. rei herb. *Dracunculus hortenſis*, C. B. Pin. *Draco herba*, DODON. Pempt. *Tarchon*, Avicen. & Sethi, GESNER, Hortor.

Ses tiges s'élevent de trois ou quatre pieds; elles ſont dures, grêles, diviſées en pluſieurs rameaux. Ses feuilles ſont étroites, longues; ſemblables à celles du lin ou de l'hyſſope, d'un verd foncé, ſans aucune diviſion; d'une ſaveur âcre, aromatique, mais agréable. A l'extrêmité des rameaux, naiſſent des fleurs extrémement petites, compoſées de pluſieurs fleurons tubulés, découpés

en cinq portions, portés ſur un embryon, & renfermés dans un calyce écailleux : cet embryon devient une petite ſemence non aigrettée.

La racine de cette plante, qui ſe cultive dans les jardins, eſt vivace. Elle eſt plus employée pour l'uſage œconomique, (car elle entre dans les ſalades) qu'en médecine. Elle paſſe pour inciſive, apéritive, digeſtive, carminative, diurétique, emménagogue. Je m'en ſuis bien trouvé, dit Chomel, dans la foibleſſe d'eſtomac, les indigeſtions & les envies de vomir ; je l'ai fait prendre comme le thé, une groſſe pincée de ſes feuilles en infuſion dans un demi-ſeptier d'eau, avec un peu de ſucre. Lobel dit que ſon eau diſtillée empêche la contagion de la peſte. On a cru, mais fauſſement, l'eſtragon lithontriptique. On peu le preſcrire dans les décoctions ameres, fébrifuges & diurétiques : une légere teinture de cette plante peut entretenir une ſueur actuelle ou annoncée par la moiteur de la peau.

I°. ESTURGEON ordinaire ou commun. *Sturio*, off. *Acipenſer*, Rondelet, de Piſcib. *Sturio*, ſive *Silurus*, Salv. de aquat. *Acipenſer corpore tuberculis ſpinoſis aſpero*, Artedi & Linn.

L'eſturgeon a la figure du corps longue, pentagone ou à cinq angles formés par autant de rangs d'écailles ou de boucles oſſeuſes, armées à leur ſommet d'une épine courte, forte, recourbée en arriere : ſon ventre eſt plat. Sa tête eſt de médiocre groſſeur : ſes yeux, qui ſont petits, ont l'iris argentée ; ſon muſeau eſt long, large, mince, finiſſant en pointe ; les narines placées près des yeux ; percées l'une & l'autre de deux trous extérieurs ; quatre barbillons entre le bout du muſeau & la bouche ; celle-ci eſt petite & ſans dents ; point de mâchoires, d'où il paroît qu'il ſe nourrit en ſuçant ;

deux ouïes de chaque côté. Son corps eſt couvert d'une peau chagrinée d'un bleu noirâtre ; le ventre argenté ; ſix nageoires, dont cinq ſous le ventre ; ſçavoir, deux au défaut de la tête, deux proche l'anus, une entre l'anus & la queue, une à l'extrémité du dos ; la queue relevée en croiſſant, un peu fourchue & bien plus courte en deſſous.

Ce poiſſon a juſqu'à quatorze pieds de longueur, & même au de-là. Quoiqu'il vive dans la mer ordinairement, il aime les eaux douces, & entre volontiers dans les grands fleuves. Sa pêche fait un objet de commerce très conſidérable pour certains peuples. On en ſale la chair qui ſe tranſporte au loin.

L'eſturgeon eſt d'une force très conſidérable dans l'eau & même ſur la terre, quand il a le ventre appuyé. D'un coup de queue, il renverſe l'homme le plus robuſte pour peu qu'il le touche, & caſſe de grandes perches par le milieu. On le prend de différentes manieres ; chaque peuple a la ſienne.

Les Romains faiſoient un grand cas de ſa *chair*, qui étoit ſervie ſur les tables les plus ſomptueuſes. Elle eſt encore eſtimée, lorſque le poiſſon eſt jeune : elle eſt cependant un peu difficile à digérer, & graſſe. La meilleure façon de l'apprêter eſt au court bouillon.

Les *œufs* d'eſturgeon ſe ſalent ; c'eſt ce que l'on nomme *caviari*, *caviar*, *caſiar*, *cavia*. Après avoir enlevé les parties nerveuſes qui y ſont mêlées, on les lave dans du vinaigre ou dans du vin blanc ; puis on les étend ſur une table pour les faire ſécher : en les met enſuite dans un vaiſſeau, & on les couvre de ſel. Alors on les écraſe ſimplement avec la main, ſans ſe ſervir pour cet effet d'aucun inſtrument, & on les enveloppe dans un ſac ou une

poche, d'un tiſſu clair pour les égoutter ; après quoi on les met dans un pot troué par le fond, afin que, s'il reſte encore quelqu'humidité, elle puiſſe ſortir. Enfin, après les avoir bien preſſés, on les enferme dans des barriques ; & on les envoie de la ſorte en divers lieux éloignés de la mer. Le caviar, ainſi préparé, eſt une maſſe qui reſſemble à-peu-près au ſavon verd de Hambourg pour la couleur & pour la ſubſtance, & qu'on tranſporte en grande quantité de Moſcovie, (où l'eſturgeon eſt fort commun) en Italie. Les Moſcovites, qui obſervent reguliérement trois carêmes, en mangent principalement dans ce temps. Le *caviar*, dit DALE, eſt nourriſſant, augmente la ſemence, & excite à l'amour.

Les *os* d'eſturgeon ſont apéritifs. Réduits en poudre, on en preſcrit pour l'intérieur, depuis un ſcrupule juſqu'à un gros, ſoit en bol, ſoit dans une potion diurétique. Ce remede eſt bon contre les rhumatiſmes, la goute ſciatique, & la gravelle.

On tire encore, de ce poiſſon, une eſpece d'ichthyocolle, ou colle de poiſon, griſe, jaunâtre, mais plus difficile à diſſoudre que celle dont il ſera parlé à l'article ſuivant. Elle a les mêmes vertus.

II°. ESTURGEON (GRAND). Poiſſon à colle. *Huſo germanorum*, GESNER, ALDROV. WILLUGHBY. *Acipenſer tuberculis carens*, ARTEDI, ſyn. 92. *Piſcis exos*, ſive *exoſſis* : *Piſcis major Danubii*, quorumd.

Ce poiſſon a le muſeau très long ; quatre ou huit barbillons ſous le muſeau ; une ſeule nageoire ſur le dos proche de la queue ; deux paires de nageoires au ventre. Il reſſemble beaucoup au brochet par la figure ; ſon ventre eſt jaune comme celui de la carpe, ſon dos noir, le corps ſans écailles ; des cartilages au lieu d'os ; la tête groſſe &

large ; la bouche grande ; les yeux petits à proportion du corps.

Sa *chair*, quand elle eſt trop fraîche, fournit un aliment dur, coriace, fade & glaireux ; ainſi on doit la laiſſer mortifier, & la ſaler avant que d'en uſer. Alors elle eſt recherchée par les Moſcovites, comme un aliment fin & délicieux ; les œufs de ce poiſſon ſont auſſi regardés en Moſcovie comme un bon aliment.

On en tire la colle de poiſſon, que les Hollandois nous apportent : voici comme ils la préparent. Ils prennent les inteſtins, la peau, les nageoires, la queue de ce poiſſon, les font macérer dans l'eau, puis bouillir juſqu'à ce que le tout ſoit réduit en pâte ; alors ils en forment différentes figures, comme triangles, cercles. On doit choiſir la colle de poiſſon d'une ſubſtance compacte, formée en petites écailles, tranſparentes, ſans goût, ſans odeur, en petits morceaux, & facile à ſe fondre dans l'eau. Pour la conſerver, on la met dans un lieu ſec ; plus elle eſt blanche, plus elle a d'utilité dans les arts.

La colle de poiſſon, telle que je la viens de décrire, eſt adouciſſante, anodyne, émolliente, deſſiccative, un peu réſolutive. On la donne à l'intérieur pour corriger les âcres, dans les coliques & dyſenteries qui en proviennent ; dans la dyſurie ; dans l'aſpérité de la gorge. On l'emploie fort utilement en lavement, à la doſe d'une demi-once ; on la donne dans des pertes & crachements de ſang, provenants de diſſolution ; alors elle embarraſſe les âcres, & épaiſſit les humeurs : elle convient auſſi dans les cas d'ulceres internes. A l'extérieur, elle adoucit la peau, rend le teint frais, & eſt bonne pour les taches du viſage. Appliquée ſur les vieux ulceres, elle abſorbe les âcres, adou-

cit & incarne : autrefois on la faiſoit entrer dans beaucoup d'emplâtres.

Les cabaretiers en mettent dans leur vin : elle ſe fond, vient à la ſurface, embraſſe les feces du vin, & ſe précipite avec elles ; ce qui éclaircit le vin, ſans lui donner aucune mauvaiſe qualité. On en met pour faire prendre plus vîte les gelées de viande ; on en luſtre les rubans ; on en fait les fauſſes perles dont les femmes portent des colliers.

ESULE (grande & petite.) *Voyez* l'articles des TITHYMALES.

ÉTAIN. *Stannum*, off. *Jupiter*, chymicor. L'étain eſt, de tous les métaux imparfaits, celui qui approche le plus de l'argent : il a preſque la même blancheur. Pour le travailler, il faut lui donner de l'alliage, comme à l'argent. Dans les mines, ils ſont ſouvent confondus enſemble : je dis plus ; dans toutes les mines d'étain, il y a toujours quelque peu d'argent ; c'eſt ce qui a porté à regarder l'étain comme de l'argent qui n'a pas le degré néceſſaire, parcequ'il n'étoit pas reſté aſſez long-temps dans les entrailles de la terre.

L'étain eſt un métal imparfait, blanc, pâle, fort léger, c'eſt-à dire, le plus léger des métaux ; il eſt ſonore, ductile ; &, quand on le ploie, il cracotte, qualité qui le diſtingue de tous les autres métaux. En latin on l'appelle *ſtannum* dont le mot étain eſt une traduction. Les Anglois, les Flamands, le nomment *tain ;* les anciens l'appelloient *plumbum album*, *plumbum candidum Plinii :* mais l'étymologie de cette derniere dénomination paroît très fauſſe, car l'étain a plus d'analogie avec l'argent qu'avec le plomb. Les alchymiſtes, le regardant comme le troiſieme des métaux, l'ont appellé *Jupiter*, parceque Jupiter tient ce rang parmi les planetes ; *Diabolus metallorum*, parcequ'il s'u-

nit facilement avec les autres métaux, & qu'on l'en ſépare difficilement; c'eſt ſur quoi eſt fondé tout l'art de l'étamage.

L'étain ſe trouve en beaucoup d'endroits, en France, en Angleterre, en Bohême, dans la Miſnie, mais le meilleur & le plus pur eſt celui d'Angleterre: & on en tire aſſez dans ce Royaume pour en fournir à toute l'Europe. Il eſt à remarquer que l'étain, dans ſa mine, ne ſe trouve jamais pur comme l'or ou l'argent: il eſt toujours mêlé avec quelque choſe dont il faut le ſéparer, mais ſpécialement avec quelques ſubſtances arſénicales. L'étain même le plus pur en contient toujours quelque peu; mais, dans ce cas, ces particules arſénicales ſont ſi embarraſſées par l'étain, qu'elles ne doivent point, ou très peu, nous inquiéter dans l'uſage que l'on fait de l'étain, ſoit pour les arts, ſoit pour la médecine.

Communément l'étain ſe trouve dans ſa mine combiné avec une eſpece de caillou de différentes couleurs. Pour l'avoir, il ſuffit de l'expoſer au feu, l'étain ſe fond & s'écoule; &, par ce procedé, on l'obtient pur. D'autrefois il eſt mêlé avec une certaine terre, & forme une maſſe fort dure; alors on expoſe cette maſſe au feu, puis on la broie dans un moulin; &, à meſure, elle tombe dans un courant d'eau qui délaie & emporte la partie terreuſe, tandis que les molécules ſtanniques plus peſantes ſe précipitent au fond; on les prend, on les ramaſſe, on les met dans un creuſet; &, comme elles ne contiennent pas aſſez de phlogiſtique pour obtenir une forme métallique, on leur redonne ce phlogiſtique néceſſaire, en y mêlant dans le creuſet de la poudre de charbon; la matiere entre en fonte, & on a de l'étain pur. Si cette terre, qui eſt unie avec l'étain, n'eſt qu'une marne facile à délayer

dans l'eau, le même procédé ſuffit, excepté qu'il n'eſt point néceſſaire de la combuſtion ni du moulin.

En Angleterre, quand ils purifient l'étain, qu'ils l'ont fait fondre, & que la maſſe eſt refroidie, la ſurface de la maſſe eſt ſi molle, qu'on ne peut nullement la travailler : le milieu a un peu plus de conſiſtance, mais cependant il eſt encore trop mou pour être mis en œuvre ; & le culot eſt ſi aigre, qu'on ne peut auſſi le façonner. Voilà donc trois eſpeces d'étain ; la ſurface eſt l'étain plane ; le milieu s'appelle *étain commun ;* & le culot, *étain ſonnant.* L'étain plane, étant trop moû, eſt peu d'uſage dans les arts : ſi on y ajoute une certaine quantité de biſmuth, il prend de la conſiſtance, & devient ſemblable à l'étain ſonore. L'étain commun eſt auſſi trop mou ; mais les Anglois y ajoutent du cuivre, & c'eſt celui dont on ſe ſert le plus communément dans les arts : ſi on ajoute à l'étain ſonnant une petite quantité de régule martial & de biſmuth, il devient d'un très beau blanc ; il approche de l'argent : mais, ſi on y mettoit trop de biſmuth, il deviendroit trop aigre ; ſi on ajoute à l'étain commun, par exemple, un huitieme de mercure, on lui ôte ſon cracotement ; il devient un très bel étain blanc, clair & ſonore.

L'étain eſt le plus léger des métaux, il ſe fond facilement au feu ; il répand, à cauſe de l'arſenic qu'il contient, des vapeurs fort dangereuſes & ennemies de la poitrine. Quand il eſt en fuſion, il ſe forme à ſa ſurface une eſpece de crême qui s'épaiſſit de plus en plus ; &, à la fin, le métal eſt calciné. Au miroir ardent, l'étain répand des fumées filandreuſes, & il reſte ſur le ſupport un verre blanc, ſemblable au cryſtal de roche, & qui a la figure de barbes de plumes. Si on jette de la limaille d'étain

ſur une chandelle ou des charbons ardents, il paroît une flamme bleuâtre qui indique du ſoufre dans l'étain, & cette flamme répand une odeur d'ail; ce qui eſt la propriété des ſubſtances arſénicales : d'où je conclus que la baſe de l'étain eſt une terre vitrifiable de la nature des cryſtaux de roche, & que ſon phlogiſtique eſt combiné avec des ſubſtances arſénicales. Le véritable diſſolvant de l'étain eſt l'eau régale; les autres acides minéraux ne font que le calciner : cependant l'eſprit de nitre l'attaque aſſez vivement, mais la diſſolution n'eſt jamais parfaite; c'eſt de-là qu'on infere qu'il y a abſolument de la différence entre l'étain & l'argent. L'étain, comme je l'ai dit, s'unit facilement aux autres métaux, mais ſpécialement au fer & au cuivre; & c'eſt ſur quoi eſt fondé l'art de l'étamage. Il ne s'altere point à l'air; ainſi le fer blanc, qui eſt du fer couvert d'une lame d'étain, devient plus durable, puiſque le fer à l'air s'altere, & ſe convertit en rouille : le cuivre s'y altere de même, ſe convertit en verdet qui eſt extrémement corroſif; ainſi, pour éviter les dangers qui pourroient réſulter de l'uſage des vaiſſeaux de cuivre, on les étame; mais cela n'eſt pas sûr, non pas que l'étain ait quelque mauvaiſe qualité, mais parceque les ouvriers l'alterent avec le plomb qui n'eſt pas ami de la nature. De plus, ſi l'étamage vient à s'uſer en quelques points, il ſe formera ſur ces points du verdet qui pourra devenir dangereux; je préférerois donc, dans l'uſage domeſtique, les vaiſſeaux d'étain en entier, aux vaiſſeaux de cuivre étamés.

On choiſit, pour l'uſage de la médecine, l'étain plane. On lui atttribue de grandes vertus; on le dit pectoral, hyſtérique, adouciſſant, fondant, apéritif & vermifuge. Quant à ſes vertus pectorales, hyſtériques, adouciſſantes, &c. je ſoutiens qu'il ne

les poſſede nullement, quoi qu'en diſent les chymiſtes. En effet, il ſort du corps comme il y eſt entré, & il ne paſſe pas dans la maſſe du ſang.

Quant à ſa vertu vermifuge, il la poſſede effectivement, & Alston l'a, avec juſtice, beaucoup exalté : voici ſon remede.

℔ *Etain pulvériſé*, demi-once.
Mélaſſe ou ſyrop de ſucre, huit onces.

On mêle le tout en ſemble : le premier jour, on prend la moitié du mêlange ; le ſecond jour, on prend la moitié de ce qui reſte ; & le troiſieme, on prend le reſtant. Alston dit que ce remede ne lui a jamais manqué ; qu'il convient pour tuer les aſcarides, les ſtrongles, même le tænia : il dit qu'il l'a ordonné dans les enfants avec ſuccès ; que jamais il n'en a vu d'accidents : ce remede mérite d'être conſidéré.

La *chaux d'étain*, ou le *ſtannum uſtum*, ſe prépare ainſi : on fait fondre l'étain ; quand il eſt fondu, on tire la crême qui ſe forme à ſa ſurface, à meſure qu'elle ſe régénere ; & on parvient ainſi à réduire tout l'étain en chaux, c'eſt ce qu'on appelle *potaſſe* : on la calcine ; & le plomb, qui n'aura point été réduit en cendres, s'amaſſe au fond du creuſet. On a vanté cette préparation pour les vapeurs & les obſtructions de la matrice ; pour moi, je ne la crois bonne à rien ; c'eſt ſeulement un très petit abſorbant.

Pour pulvériſer l'étain, comme le demande Alston dans ſon remede vermifuge, on prend une boëte de bois qui ferme exactement, on l'enduit par-tout de craie en dedans, on a ſoin qu'il n'y en reſte ſeulement que la blancheur, puis on y

met une petite quantité d'étain fondu, on la ferme, on la secoue continuellement, & à la fin, l'étain se réduit en poudre, que l'on porphyrise encore après.

Le *sal jovis* ou *sal stanni* se fait ainsi. On prend de la potasse, on la fait dissoudre dans de bon vinaigre, on filtre la dissolution, on évapore, & on cristallise ; on obtient un sel douçâtre comme le sucre de Saturne; on a dit ce sel hystérique, & on l'a ordonné à la dose de cinq, six ou dix grains ; mais il n'est nullement hystérique ; son usage même est dangereux, & c'est avec raison qu'on ne s'en sert point.

L'antihectique de la Poterie qu'il ne faut pas confondre avec l'antihectique de Poterius, se fait en prenant égale quantité de régule martial & d'étain, on les fait fondre ensemble : quand la matiere est fondue, on la verse dans un cône de fer, & on y frappe deux ou trois coups de marteau pour séparer le régule jovial d'avec les scories ; puis on pulvérise ce régule avec du nitre, on en fait la projection dans un creuset : la matiere se calcine, & il reste une poudre bleuâtre. C'est un très bon absorbant qui convient dans tous les cas d'aigres des premieres voies; & quoiqu'il ne passe pas dans la masse du sang, il ne laisse pas de convenir dans les maladies de poitrine, parcequ'alors l'estomac est en défaut, & que la digestion se fait mal ; alors il s'engendre des aigres que ce remede détruit très avantageusement ; il balaie les premieres voies, & rétablit leurs fonctions : on l'associe avec avantage aux amers; il faut que sa dose soit raisonnable.

L'aurum musivum, or musive, n'est rien du tout ; l'*étain fumant* n'est qu'une curiosité ; la *céruse d'étain*, ou le *blanc d'Espagne* ne sert point en méde-

cine, on peut le faire avec le précipité du bismuth : on en a dit un mot en parlant du bismuth.

L'étain, dit M. Vogel, est un métal imparfait, mou, blanc, & le plus léger de tous les métaux. S'il est bien pur, il n'est point nuisible, & est d'une très grande vertu pour expulser le *tænia*, ou vers solitaire; ce qui est confirmé par les expériences d'Alston, (*medic. essais of. Edimb. vol.* v. *p.* j. *pag.* 89. & celles de Mead, *monit. & precept. med. p.* 74); quoiqu'il ne possede pas absolument & constamment cette propriété, suivant les expériences mêmes d'Alston & d'autres médecins, (Doeveren, *dissert. de vermib. p.* 72) surtout contre cette espece de tænia dont les articulations se détachent, (*idem, pag. c. & 68.*) On peut prendre la rasure d'étain à la dose d'une dragme, deux fois par jour, ou bien mêlée avec du syrop ou de la conserve d'absinthe sous la forme de bol. On peut employer dans la même intention, l'eau dans laquelle on aura éteint ce métal fondu, ou au moins très échauffé, suivant le témoignage de Pitcairn, *Elem med. c.* 19. & Pietsch. *Tr. von. convulsion, pag.* 101. Quelques-uns en recommandent l'usage contre l'hydrophobie, mais c'est mal-à-propos, dit M. Van Swieten, *cap. de hydrophobiâ, t.* iij.

Etain de glace, *ou* Bismuth. *Voyez* Bismuth.

1°. EUPATOIRE des anciens. *Voyez* Aigremoine.

II°. Eupatoire d'Avicenne, *ou* ordinaire. *Eupatorium cannabinum*, C. B. Pin. Tournef. Inst. rei herb. *Eupatorium vulgare*, Dodon. Pempt. *Eupatorium Avicennæ creditum*, Gesner. *Herba sanctæ Kunigundis*, Trag. *Cannabina aquatica*, sive *Eupatorium mas*, Lobel. Icon. *Eupatorium foliis digitatis* Linn.

De la racine qui eſt fibreuſe, oblique, s'éleve, de quatre à cinq pieds, une tige cylindrique, droite velue, moëlleuſe; & répandant quand on la coupe, une odeur aromatique. Ses feuilles, qui reſſemblent aſſez à celles du chanvre, ſont oblongues, pointues, dentelées, d'une ſaveur amere Ses fleurs diſpoſées en paraſol, ſont compoſées de pluſieurs petits fleurons en tuyau; diviſées en cinq portions; purpurines, garnies de piſtils fourchus, portés ſur un embryon, & renfermés dans un long calyce écailleux. Ses graines ſont aigrettées & oblongues.

Cette plante, qui aime le bord des ruiſſeaux & les lieux humides, fleurit en été. Elle ſe trouve aux environs de Paris.

Elle eſt regardée comme vulnéraire, diurétique, emménagogue, apéritive. Elle a une vertu roborante & diſcuſſive; ce qui l'a fait recommander contre l'ictere, par RAY, qui dit avoir appris des payſans hollandois, cette propriété : HERMANN la preſcrit contre l'hydropiſie. Elle poſſede les mêmes propriétés que le chanvre, & ſon uſage n'eſt point ſuſpect à l'intérieur : cependant elle n'eſt plus guere employée.

III°. EUPATOIRE femelle *ou* bâtard. *Voyez* CHANVRE AQUATIQUE.

IV. EUPATOIRE de Méſué. *Ageratum*, off. *Eupatorium Meſuæ*, quorumdam. *Ageratum foliis ſerratis*, C. B. Pin. *Ageratum*, pleriſque; *Herba julia*, quibuſdam, J. B. *Ptarmica lutea ſuaveolens* TOURNEF. Inſt. rei herb. *Balſamita minor*, DODON. *Mentha corymbifera minor*, CORD.

De la racine qui eſt ligneuſe, ondée, fibreuſe, s'élevent, d'un pied & demi & plus, pluſieurs tiges menues, cylindriques, tantôt rougeâtres, tantôt d'un verd pâle. Ses feuilles ſont étroites, profondément dentelées, odorantes. Ses fleurs, qui naiſſent,

ſent, par bouquets, au ſommet des tiges, ſont compoſées de fleurs radiées, dont le diſque eſt occupé par pluſieurs fleurons jaunes, & la corolle par des demi-fleurons de même couleur, portés ſur des embryons qui deviennent de petites ſemences oblongues, d'un jaune-pâle.

On trouve cette plante dans le Languedoc auprès de Montpellier; elle ſe cultive dans les jardins.

L'amertume, qui eſt dans cette plante, l'a fait mettre dans la claſſe des ſtomachiques. Pluſieurs médecins l'ont recommandée dans les obſtructions des viſceres, & pour tuer les vers des inteſtins. Cependant elle eſt aujoud'hui de peu d'uſage.

Ses feuilles & ſes ſommités, extérieurement & ſous la forme de cataplaſme, ont la vertu de réſoudre les tumeurs.

EUPHORBE. *Euphorbium*, off. Ευφορβιον, Dioscoridis. *Euforbion*, & *Forbion*, Arabum. Gomme-réſine, tantôt jaune, tantôt d'un jaune-noirâtre, ſelon qu'elle eſt plus ou moins pure, & d'une ſaveur cauſtique très âcre.

La plante, qui la produit, eſt une eſpece de tithymale auquel les botaniſtes ont donné les noms de *Tithymalus mauritanicus, aphyllos, anguloſus, ſpinoſus, ex quo* euphorbium officinarum, Hermann. *Euphorbium antiquorum verum*, Commel. Hort. med. Amſtel. *Euphorbium cerei effigie, caulibus craſſioribus, ſpinis validioribus armatum*, Commel. Hort. j, *p.* 21. Seb. Theſ. j. *Schadidacalli*, Hort. malab. *Euphorbium polygonum ſpinoſum, cerei effigie*, Isnard, Act. Acad. Sc. Pariſ. 1720. *p.* 500. *Euphorbia aculeata nuda multangularis, aculeis geminatis*, Linn.

C'eſt un arbriſſeau qui, dans les terres ſablonneuſes, s'éleve de dix pied & plus. Sa racine,

qui eſt groſſe, s'enfonce droit en terre, & jette des fibres de tous côtés; elle eſt ligneuſe, couverte d'un écorce brune, & d'un blanc de lait en dedans. Sa tige eſt ſimple, anguleuſe & comme articulée, & entrecoupée de différents nœuds; garnie d'épines, roides, pointues, droites, placées deux à deux; l'écorce de cette tige & des branches eſt d'un verd-brun en dehors; le dedans eſt rempli par une pulpe blanchâtre, laiteuſe. De petites appendices épaiſſes, rondes, laiteuſes, portées ſur de courts pédicules, & placées ſeule à ſeule ſous les épines, tiennent lieu de feuilles à ſes branches. D'entre les épines ſortent trois fleurs enſemble, portées ſur un petit pédicule cylindrique, verd, laiteux; elles ſont compoſées d'un calyce d'une ſeule piece, partagé en cinq portions, & de cinq pétales de figure de poire, convexes, épais : il s'éleve du milieu de ces fleurs cinq ou ſix étamines fourchues, rouges par le haut : le piſtil eſt un ſimple ſtyle qui porte un petit embryon arrondi. A ces fleurs ſuccedent des fruits ou capſules à trois loges, applaties, laiteuſes, vertes d'abord, & qui, dans la ſuite, rougiſſent un peu; d'un goût aſtringent. Elles renferment trois ſemences rondes, cendrées extérieurement, blanchâtres intérieurement.

Cette plante croît abondamment en Libye, en Mauritanie, en Ethiopie, & autres endroits de l'Afrique, dans le Malabar, & dans les Indes occidentales. Les Africains font des inciſions le long des plus gros troncs, d'où il coule une grande quantité de ſuc laiteux très âcre, qui s'épaiſſit peu-à-peu, & forme la gomme-réſine qu'on appelle *euphorbe*. Celle qui eſt jaunâtre, paſſe pour la meilleure, parcequ'elle n'eſt pas ſi chargée de ſable & autres impuretés, que la noire. On l'ap-

porte en Barbarie, des pays de l'Afrique les plus éloignés de la mer, par la voie de Salé, d'où on la tranſporte en Europe.

Il n'eſt point parlé du ſuc de l'Euphorbe dans HIPPOCRATE. Suivant DIOSCORIDE, il fut découvert du temps du Juba, roi de Libye : PLINE, dit qu'il fut découvert par Juba lui-même, lequel lui donna le nom d'*Euphorbe*, ſon médecin, frere du célebre Antoine Muſa, médecin de Céſar Auguſte. Cependant SAUMAISE, *de homonymis*, remarque qu'il eſt fait mention de l'euphorbe dans un auteur plus ancien que Juba, ſçavoir, le poëte Méléagre qui vivoit du temps de Ménippe le cynique, dans ſon poëme intitulé Στεφανος, (*la Couronne*).

L'euphorbe eſt le plus âcre & le plus vif de tous les hydragogues : c'eſt un véritable poiſon. Il purge violemment, & cauſe la défaillance, une ſueur froide, & ſouvent des ulceres dans les inteſtins. MÉSUÉ a connu les dangereux effets de cette ſubſtance, puiſqu'il ne l'ordonnoit jamais ſeule. FERNEL avoit imaginé un moyen de la corriger; pluſieurs après lui, en ont imaginé d'autres; mais, malgré ces corrections, l'uſage de l'euphorbe n'eſt pas sûr ni exempt de danger. LUDOVIC, HOFFMANN, WEDELIUS, TIMÉE, défendent d'employer ce purgatif; ils permettent d'y avoir ſeulement recours dans les maladies où les membranes des viſceres ſont attaquées de paralyſie, & ne peuvent être ébranlées, que par des remedes très forts & très irritants, comme dans les affections ſoporeuſes, la léthargie, l'apoplexie, la paralyſie, où on le donne depuis deux grains juſqu'à cinq ou ſix; mais il faut que ce ſoit avec beaucoup de précaution.

Quelques-uns ont conſeillé d'en ſouffler un cu

deux grains dans le nez pour l'apoplexie, la léthargie & autres affections ſoporeuſes; mais cet uſage eſt très dangereux; la membrane pituitaire peut s'enflammer, ou s'enſuivre une grande hémorrhagie On a dit encore qu'il étoit bon pour déterger les vieux ulceres & contre la carie des os; mais il eſt plus prudent d'employer des ſecours moins dangereux, & d'abandonner l'euphorbe à la médecine hippiatrique.

EUPHRAISE. *Euphraſia*, off. C. B. Pin. TOURN. Inſt. rei herb. *Ophthalmica*, ſive *Ocularia*, CORDI. *Euphraſia foliis ovatis acutè dentatis*, LINN.

Sa racine eſt ſimple, menue, tortueuſe, ligneuſe, blanche, fibreuſe. Sa tige, qui s'éleve de huit à dix pouces, eſt noirâtre, velue, cylindrique. Ses feuilles ſont arrondies, liſſes, luiſantes, découpées en forme de crête de coq, d'un verd foncé, d'une ſaveur viſqueuſe, un peu amere. De l'aiſſelle des feuilles, au ſommet des rameaux, naiſſent des fleurs d'une ſeule piece, irrégulieres, blanchâtres, & marquées de lignes purpurines & jaunâtres, partagées en deux levres. Le calyce, qui eſt diviſé en quatre portions, & ſans pédicule, renferme un piſtil qui devient une capſule brune, applatie, partagée en deux loges où ſont contenues pluſieurs petites ſemences oblongues, cendrées.

Cette plante n'eſt pas rare dans les prés, dans les forêts, ſur les montagnes, aux environs de Paris.

Le ſuc, des feuilles d'euphraiſe qui ſont ameres, rougit très peu le papier bleu.

Cette plante paſſe pour inciſive, aſtringente, tonique, céphalique, & ſur-tout ophthalmique.

Si l'on en croit FABRICE de Hildan, l'euphraiſe eſt un remede excellent pour rétablir la vue affoi-

blie & les inflammations des yeux. BOERHAAVE cependant, *de ocul. morb.* n'en fait pas beaucoup de cas. C. HOFFMANN dit que l'infusion de cette plante, dans du vin, & appliquée sur l'œil d'un ami de LOBEL, le rendit presqu'aveugle.

EVACUANTS. *Evacuantia medicamenta.* L'action des altérants ne se borne pas toujours, dit un habile professeur, à changer les mauvaises dispositions des fluides & des solides du corps humain; ils deviennent quelquefois évacuants : de même les évacuants, du secours desquels on doit naturellement espérer d'éprouver quelqu'évacuation, sont quelquefois simplement altérants; ce qui ne doit pas être imputé à l'infidélité de ces substances, mais aux circonstances dans lesquelles on les emploie.

On sçait que les sécrétions dépendent de la liberté des tuyaux, du dégagement de la matiere des sécrétions, de la force contractive des solides qui chasse les fluides dans les vaisseaux sécrétoires. L'effet des altérants est de corriger l'état des fluides qui gênent le mouvement de la circulation, & de réveiller la force contractive des solides : par conséquent il ne sera pas étonnant que, levant les obstacles qui s'opposent à la facilité ou liberté des sécrétions, ils les rétablissent. Ce que nous disons des sécrétions doit aussi s'entendre des évacuations.

Les évacuants seront simplement altérants, ou par ce que leur action sera insuffisante, ou trop violente pour produire l'effet qu'on en attend : par exemple, un purgatif, à petite dose, ne purgera pas; il ranimera seulement, ou fera raréfier le sang, ou deviendra diurétique, s'il passe dans le sang, parcequ'il dégagera sa sérosité; il peut aussi devenir sudorifique; mais, lorsqu'on le donnera à trop

forte doſe, il augmentera, par l'irritation qu'il cauſera, la rigidité des fibres, & enflammera les membres de l'eſtomac & des inteſtins. On conçoît qu'alors l'évacution ſera impoſſible, parceque les fibres étant alors dans une grande tenſion, ne peuvent ſe mouvoir; par conſéquent elles ne pourront pas jouir du mouvement périſtaltique qui leur eſt néceſſaire pour évacuer, les glandes étant pareillement trop irritées. Il ne ſuffit pas, pour produire une évacuation, que les fluides ſoient décompoſés, que l'humeur de la ſécrétion ſoit dégagée, il faut augmenter la force qui chaſſe les humeurs dans les vaiſſeaux ſécrétoires & excrétoires. Les évacuants agiront aſſez dans certains cas pour altérer les fluides, & n'auront pas aſſez de force pour reveiller la contraction des ſolides, autant qu'il eſt néceſſaire pour rendre l'évacuation ſenſible.

Pour procurer ſeulement une évacuation, il faut être certain que la matiere de cette évacuation ne manque pas abſolument, mais qu'elle eſt ſeulement retenue dans le ſang; qu'il ne s'agit que de la dégager, & de lever les obſtacles qui s'oppoſent à ſa filtration; autre circonſtance à laquelle on doit avoir égard, pour ne ſe pas tromper ſur l'effet des évacuants : car un remede peut ſouvent produire des effets apparents fort différents, quoique ſon effet intime ſoit toujours le même, & que la méchanique par laquelle il agit, ſoit contraire. Les apéritifs diviſent & atténuent conſtamment les humeurs; les narcotiques raréfient le ſang, & cauſent une ſtupeur ſur les nerfs; les vomitifs & les purgatifs irritent l'eſtomac & les inteſtins, & font contracter leurs fibres; les ſudorifiques agitent la maſſe du ſang, dégagent la lymphe, la diviſent & l'atténuent; les diurétiques dégagent la ſéroſité & diſſol-

vent les ſels lixiviels du ſang ; ainſi des autres : &, ſi l'effet apparent ne ſuit pas le mouvement inteſtin, ce n'eſt pas aux remedes, mais aux circonſtances où ſe trouve le corps, qu'on doit l'attribuer.

L'action des évacuants dépend, comme celle des altérants, de la figure, de la maſſe, de la peſanteur & du mouvement de leurs parties infiniment petites. Elle differera de celle des altérants, en ce qu'elle ſera plus vive & de plus longue durée. Ainſi les évacuants dégagent puiſſamment la matiere des ſécrétions ; ils donnent beaucoup de braule aux ſolides ; ils augmentent la vîteſſe du ſang, & par conſéquent les ſécrétions & les évacuations ordinaires, d'autant plus qu'ils écarteront les obſtacles qui s'oppoſent à l'évacuation que la nature fait envain tous ſes efforts pour établir.

Si nous n'avons pas recours aux principes chymiques qu'on retire des plantes, pour en expliquer les vertus ; voici les raiſons ſur leſquelles nous ſommes fondés.

1°. C'eſt qu'il n'eſt pas prouvé qu'ils y ſoient contenus, tels que le feu nous les repréſente, puiſque les analyſes faites ſans le ſecours du feu, ſont bien différentes de celles qu'on exécute par le moyen des fourneaux.

2° C'eſt qu'il eſt inutile qu'il ſe faſſe, dans le corps humain, une décompoſition & une diſſolution des principes du mixte, pour qu'il opere les différents changemens ; car ſon effet eſt méchanique ; il ne s'agit que de donner plus de branle aux ſolides, de rallier ou diviſer les molécules des fluides : il ſeroit ridicule de penſer qu'il n'y eût que les ſeuls ſels ou ſoufres qui en fuſſent capables, puiſqu'il ſuffit pour cela que les parties des médicaments ſoient ſimplement matérielles, & que d'ailleurs les ſels eux mêmes n'agiſſent pas en tant qu'ils

ſont ſeuls, mais comme corps, & à raiſon de leur mouvement.

3°. Les effets, que l'on attribue à l'action des ſels contenus dans les médicaments, peuvent être produits, & le ſont réellement par l'application du corps, dont le ſel ne peut pas être ſoupçonné l'auteur; par exemple, l'irritation excitée pendant un certain temps avec la barbe d'une plume ſur la membrane pituitaire qui tapiſſe tout l'intérieur des narines, ſur les levres, ſur le fond de la gorge, devient un ſternutatoire; elle excite le vomiſſement, la ſueur, l'excrétion de l'urine & des excréments; enfin produit des convulſions. Les parties des médicaments, ſans être ſels, ne peuvent-elles pas produire, par leur dureté & l'irrégularité de leur ſurface, des effets ſemblables.

4° Quand on conviendroit que les principes des mixtes ſeroient tels que la chymie la plus induſtrieuſe nous les repréſente, on n'en concluroit rien de poſitif pour l'effet du mixte, puiſque, par exemple, le ſel, que l'on retire du ſenné, ne purge pas à la doſe de ce qu'il eſt contenu dans le ſenné : bien plus, tous les principes du ſenné réunis enſemble, ne purgent pas à la même doſe que l'on donne le ſenné.

5°. Le ſel, ſimplement ſel, ne peut pas produire tous les différents effets que l'on remarque dans l'application des médicaments. On en convient; mais on dit qu'il eſt différemment modifié. En quoi conſiſte cette modification ? ſi ce n'eſt que les molécules, qui réſultent de ce mêlange & de cette union de principes, préſentent des ſurfaces différentes, & qu'elles n'ont plus le poids, la maſſe, la force, & les qualités du ſel, du ſoufre, de la terre & de l'eau ſimplement. Cette molécule peut-elle être nommée *ſel* ou *ſoufre?* ſon action

dépend-elle du ſel ou du tout qui en réſulte? Elle ne dépend pas ſimplement du ſel, c'eſt donc du tout qui en réſulte. Ce ſont donc les affections de ce tout qu'il faut examiner, & non recourir au ſel, & le faire préſider ſur toutes les opérations de la nature.

6°. Il ne convient nullement d'expliquer des faits cachés, par des voies ou des notions encore plus obſcures. Or il eſt certain que les différentes combinaiſons des principes chymiques dans les différents individus des plantes, ſont encore très peu connues malgré les différentes tentatives que l'on a faites pour les découvrir; enfin cette combinaiſon, qui peut monter à l'infini, nous étonne, mais ne nous éclaire pas. Nous nous en tiendrons donc à l'obſervation des phénomenes & des changements qui ſuivent l'uſage des médicaments, pour établir la maniere dont ils operent; &, comme ce ne peut être que ſuivant les loix de la méchanique que nous y aurons recours, nous ſerons diſpenſés de remonter juſqu'à la compoſition intrinſeque de chaque partie du médicament; recherche d'ailleurs infidele & plus ſpéculative que pratique.

On met au nombre des évacuants, les *ſudorifiques*, les *maſticatoires*, les *béchiques*, les *vomitifs*, les *purgatifs*, les *diurétiques*, les *emménagogues*.

EXCRÉMENTS d'aigle. *Voyez* AIGLE.
d'âne. *Voyez* ANE.
de brebis. *Voyez* BREBIS.
de chat. *Voyez* CHAT.
de cheval. *Voyez* CHEVAL.
de chien. *Voyez* CHIEN.
d'hirondelle. *Voyez* HIRONDELLE.
humains. *Voyez* HOMME.

EXCRÉMENTS de lion. *Voyez* LION.
de mouton. *Voyez* BREBIS.
d'oie. *Voyez* OIE.
de rat. *Voyez* RAT.
de ſanglier. *Voyez* COCHON.

EXFOLIANTS *ou* EXFOLIATIFS. *Exfoliativa, Exfoliantia*, ſeu *Deſquamatoria medicamenta.*

Les exfoliants font détacher, du corps de l'os, la partie qui eſt gâtée ou corrompue. Lorſqu'un os a été découvert & expoſé à l'air, ſa ſuperficie devient raboteuſe; elle change de couleur; elle jaunit, noircit, ſe corrompt peu-à-peu. Cette partie, qui eſt gâtée, ſe ſépare du corps de l'os, & ſe leve par lames très minces. Les médicaments, qui accélerent cette ſéparation, ſont nommés *exfoliants.*

La carie eſt à l'os, ce que la gangrene eſt aux parties molles; c'eſt le défaut de vie dans une partie de l'os. Par l'action des vaiſſeaux entiers de l'os, ou de la partie qui jouit de la vie, il ſe fait une ſéparation de la partie d'os qui eſt privée de la vie.

Pour procurer l'exfoliation de l'os, & pour arrêter le progrès de la carie, il faudra, ou rétablir la circulation rallentie dans le corps de l'os par le moyen des réſolutifs puiſſants & pénétrants, ou mondifier ou nétoyer la partie cariée & vermoulue par le ſecours des déterſifs forts. Enfin les corroſifs font détacher juſqu'au vif les lames oſſeuſes.

EXPECTORANTS. *Expectorantia*, ſeu *Anacathartica medicamenta.* Voyez INTRODUCTION, *pag.* 102 *& ſuiv.*

EXTRACTION. *Voyez* Introd. *p.* 26.

EXTRAIT de Saturne. *Voyez* PLOMB.

FAI

FAISAN ordinaire *ou* commun. *Phaſianus*, off. *Phaſianus à Phaſide Colchidis fluvio dictus.*

Cet oiſeau a trente-ſix pouces environ depuis le bout du bec juſqu'au bout de la queue ; l'étendue des aîles déployées eſt de trente-trois pouces. Son bec eſt ſemblable à celui des oiſeaux qui ſe nourriſſent de grain ; il eſt blanchâtre. Ses yeux ſont entourés d'une couleur rouge écarlate, ſemée de petits points noirs : l'iris eſt jaune. Sur le devant de la tête à la baſe de la mâchoire ſupérieure, ſe trouvent de petites plumes noirâtres mêlées d'un pourpre éclatant. Le ſommet de la tête & la partie ſupérieure du col teints d'un verd obſcur reluiſant comme de la ſoie, ou d'un blanc luiſant avec quelque mêlange de roux ; à chaque côté de la tête, proche des oreilles, ſont placées des plumes élevées, que PLINE a nommées de *petites cornes.* Les côtés du col & de la gorge ſont d'un pourpre brillant : toutes ces couleurs changent ſuivant les aſpects, en verd & en pourpre foncé. Le dos eſt plus clair : ſes plumes, ainſi que celles de l'eſtomac & du ventre, imitent les écailles de poiſſon, d'un roux très vif, bordées d'un bleu pourpre : le deſſus de l'aîle gris ; la queue, dont les plumes ſont étagées en deſſous, eſt également griſe, & longue de huit pouces. Les cuiſſes & la région de l'anus ſont tannées brun ; les jambes & les pieds d'un gris-roux.

Toutes ces belles couleurs, qui ſe remarquent dans le mâle, & qui en font un oiſeau très agréable à la vue, ne ſe trouvent point dans la femelle,

dont la couleur eſt pour l'ordinaire d'un gris & d'un roux mêlangés.

Le faiſan vit dans les bois, ſe perche, & ſe nourrit de fruits ſauvages & de différents grains qu'il va chercher dans les champs voiſins. Il vit auſſi long-temps que la poule domeſtique. Vers la mi-mai, il fait ſon nid à terre dans les buiſſons les plus épais : il le compoſe de feuilles, de paille & d'herbes ſéches. La femelle pond juſqu'à quinze œufs. Les petits n'écloſent qu'après trente jours d'incubation ; dès qu'ils ſont éclos, ils ſuivent leur mere comme font les perdreaux, & ſe nourriſſent alors de ſauterelles, & d'autres inſectes, d'œufs de fourmis. Le faiſan eſt gourmand, & même carnaſſier.

Cet oiſeau a été eſtimé de tous les temps ; les grands ſeigneurs en font élever dans des lieux particuliers, qu'on nomme *faiſanderie*.

On le ſert ſur les tables les plus recherchées, comme un mets délicieux. Sa *chair* en effet, lorſqu'il eſt jeune & bien nourri, eſt nourriſſante, d'un bon ſuc, & donne un aliment excellent. Comme elle ſe digere aiſément, on peut en permettre & même en conſeiller l'uſage aux convaleſcents, & à ceux qui ſont épuiſés par de longues maladies.

On dit que ſon uſage eſt ſalutaire aux épileptiques, & à ceux qui ſont ſujets aux convulſions.

Son *fiel* eſt propre pour éclaicir la vue, & diſſiper les taches de la cornée.

Sa *graiſſe*, à l'extérieur, réſout les tumeurs, fortifie les nerfs, & appaiſe les douleurs de rhumatiſme.

FAUSSE BRANCHE-URSINE. *Voyez* BERCE.

FAUSSE CAMOMILLE. *Voyez* ŒIL-DE-BŒUF.

FAUX ACORUS. *Voyez* ACORUS, troiſieme eſpece.

FAUX AMOME. *Voyez* AMMI VULGAIRE.

FAUX CRESSON. *Voyez* CRESSON, ſeptieme eſpece.

FAUX ÉBENE DES ALPES. *Voyez* AUBOUR.

FAUX NARD. *Voyez* AIL SERPENTIN.

FÉBRIFUGES. *Febrifuga medicamenta.* Remedes contre la fievre. Par le moyen des fébrifuges, dit un profeſſeur célebre, on vient à bout de corriger le vice des liqueurs qui entretient les fievres d'accès ou intermittentes.

La fievre eſt la fréquence du pouls précédée ordinairement de friſſons, accompagnée de chaleur avec un dérangement ſenſible des fonctions du corps humain.

On appelle fievres intermittentes celles qui quittent le malade par intervalles, & reviennent de nouveau. C'eſt par la différence des périodes de la fievre intermittente qu'on en diſtingue les eſpeces.

La fréquence du pouls ſuppoſe néceſſairement une contraction fréquente du cœur & des arteres. Le cœur ſe contractera ſouvent, ſi le ſang acquiert de la vélocité, ou ſi le genre nerveux eſt irrité, comme il arrive à l'occaſion d'une douleur vive dans quelque partie du corps que ce ſoit; ſur-tout ſi elle eſt tendineuſe : cette douleur, cauſant une tenſion conſidérable dans le genre nerveux, ſollicite toutes les parties élaſtiques du corps à l'effervescence, & produit des oſcillations plus fréquentes. Les arteres ſe contracteront avec force, & pouſſeront le ſang dans les veines avec plus de rapidité; par conſéquent, le ſang reviendra au cœur en moins de temps : le cœur auſſi ſe contractera plus ſubitement; ainſi de ſuite, tout ſe contractera plus vîte, & la circulation ſera plus prompte. La vélocité du ſang doit auſſi augmenter, s'il y a embarras dans

les vaiſſeaux capillaires ſanguins ; pour lors le ſang, ne pouvant parcourir les vaiſſeaux obſtrués, doit le porter en plus grande quantité aux libres ; mais ces vaiſſeaux n'en peuvent recevoir qu'à raiſon de leur diamètre. Il faut donc que la vélocité compenſe le volume, & que le ſang paſſe avec plus de rapidité dans les vaiſſeaux libres, d'autant plus qu'il conſerve le mouvement qui lui avoit été imprimé par celui du cœur & des arteres ; mouvement qui étoit ſuffiſant pour lui faire parcourir tout l'eſpace des vaiſſeaux obſtrués, & des dernieres voies de la circulation. Par les vaiſſeaux collatéraux, le ſang va immédiatement ſe décharger dans les principes des veines ; le chemin eſt infiniment plus court, que s'il eût continué ſa route par les vaiſſeaux capillaires, & enſuite par les lymphatiques, ſous la forme de lymphe. Il parvient donc plus-tôt aux veines, & avec plus de vélocité ; il eſt emporté au cœur plus vîte. Le cœur ſe contractera donc avec plus de vîteſſe, ainſi le pouls ſera plus fréquent ; mais les humeurs, qui devoient être contenues dans tous les vaiſſeaux, & ſous la forme du ſang & de la lymphe, circulant alors dans un moindre nombre de vaiſſeaux, leur volume y doit augmenter ; d'autant plus que les vaiſſeaux capillaires étant obſtrués, les ſécrétoires ſont comprimés, ne recevant plus la matiere des ſécrétions ; cela augmente encore le volume du ſang, à proportion du défaut de la ſécrétion : il y aura donc tenſion dans les vaiſſeaux, & le pouls ſera plein, à raiſon de la tenſion des fibres. Si la force contractive & le mouvement du ſang augmentent auſſi, le pouls ſera plus fréquent, plein & fort. Il eſt donc conſtant que la fievre ſuit néceſſairement l'engorgement des vaiſſeaux ſanguins capillaires, ſur-tout s'il eſt conſidérable ; & l'engorgement n'eſt pas

une fauſſe ſuppoſition. Il eſt aiſé de le reconnoître par les friſſons, la difficulté de reſpirer, les douleurs ſourdes, les tumeurs inflammatoires, les dépôts, les hémorrhagies & les autres ſymptômes qui précédent ou accompagnent la fievre. Ce qui peut donner lieu à cet engorgement, ſont des matieres groſſieres, viſqueuſes, ou aigres, qui, diminuant la fluidité du ſang, le font ſéjourner dans les vaiſſeaux capillaires, & rendent ſes globules incapables, par leur groſſeur, de pouvoir pénétrer les ouvertures des petits vaiſſeaux. Les premieres voies tranſmettent, dans la maſſe du ſang, les matieres de ce caractere, lorſque les digeſtions ſont dérangées, lorſque le chyle n'eſt pas aſſez travaillé, qu'il eſt peu coulant; & qu'au lieu d'une qualité douce & balſamique, il a contracté de l'aigreur, de la viſcoſité, & qu'il eſt chargé de parties groſſieres & indigeſtes.

Nous n'entrons point dans le détail de toutes les cauſes qui peuvent faire ſéjourner le ſang dans les vaiſſeaux capillaires & y produire des obſtructions. Si, par les ſecouſſes des ſolides & l'effort des vaiſſeaux, les matieres, qui cauſoient l'embarras & l'engorgement, ſont diviſées & altérées au point de circuler avec facilité, & d'être ſéparées des fluides par les différents couloirs ſécrétoires & excrétoires; le calme ſuccede, la fievre ceſſe, l'accès eſt terminé, & les fonctions retablies : mais, s'il paſſe toujours des premieres voies, ou qu'il reſte dans la maſſe du ſang, de quoi en altérer la qualité; dès qu'il y en aura une quantité capable de produire l'engorgement néceſſaire pour exciter l'accès de fievre, alors elle ſe manifeſtera de nouveau. La différence de ces accès dépendra de la qualité & de la quantité des matieres qui pénétrent les voies de la circulation, & du temps qu'elles mettent à y parvenir, & à s'y accumuler.

Il faut donc, dans les premieres voies, corriger le vice des humeurs qui y croupiſſent, & de celles qui y abondent, reſtituer aux fibres de l'eſtomac & des inteſtins leur tenſion néceſſaire, détruire dans la maſſe du ſang la matiere qui entretient les accès de la fievre, & rétablir la liberté de la circulation dans tous les canaux & tuyaux capillaires. Les purgatifs émétiques emportent avec promptitude les matieres qui ſéjournent dans les premieres voies; & il arrive aſſez ſouvent qu'en interrompant tout-à-coup le tranſport qui s'en faiſoit dans la maſſe du ſang, la fievre ceſſe, ſans qu'il ſoit beſoin d'avoir recours à d'autres expédients : mais, lorſque le ſang & les humeurs ſont infectés par le mélange des mauvais ſucs des premieres voies, que les glandes des inteſtins ne fourniſſent qu'une humeur gluante & viſqueuſe qui tapiſſe les parois de l'eſtomac & des inteſtins, qui émouſſe le ſentiment de leur velouté, & énerve leurs fibres; lorſque quelque viſcere a perdu ſon reſſort, & qu'il eſt diſpoſé à recevoir l'engorgement, ces ſecours ne ſuffiſent pas, il faut recourir aux fébrifuges.

Les plantes fébrifuges ſont la plûpart d'un goût âcre & très amer; elles réchauffent l'eſtomac, elles réveillent l'appétit; elles accélerent la circulation des liqueurs, & les raréfient. On peut donc inférer de-là, qu'elles corrigent la qualité des ſucs des premieres voies; qu'elles ſont donc capables de diviſer puiſſamment les matieres viſqueuſes, & d'abſorber les aigres. Si elles reveillent l'appétit, c'eſt parcequ'elles rétabliſſent & excitent l'oſcillation des fibres de l'eſtomac; elles les réchauffent, parcequ'elles rétabliſſent la facilité de la circulation dans les vaiſſeaux du méſentere, de l'eſtomac & des inteſtins. Enfin lorſque les parties médicamenteuſes de ces plantes pénétrent les voies de la circulation, elles

elles décomposent les molécules grossieres ; elles rompent la viscosité des fluides ; elles absorbent, dans leurs pores, les aigres qui soutenoient la lenteur des fluides. Elles ne peuvent diviser les fluides & hâter l'oscillation des solides, qu'elles ne raréfient la masse du sang, & qu'elles ne distendent les vaisseaux : il est donc de la prudence de diminuer auparavant le volume des liqueurs ; précaution que la nature de la fievre exige, & sans laquelle, l'impétuosité des liqueurs, dans le mouvement turbulent de l'accès, pourroit occasionner des dépôts très fâcheux ; & les fébrifuges fatigueroient le malade, & souvent sans fruit.

Nous connoissons, dans les plantes fébrifuges, des parties médicamenteuses, dures, puisqu'elles divisent les fluides ; qu'elles les décomposent ; & qu'elles raniment les oscillations des vaisseaux. Nous y admettons des parties poreuses & absorbantes, puisqu'elles corrigent les aigres ; ce que nous déduisons de leurs effets. L'impression, qu'elles font sur la langue, semble nous le désigner.

Les fébrifuges sont :

Les racines d'acorus.
d'aunée.
de bistorte.
de cabaret.
de fenouil.
de galenga.
de gentiane.
d'impératoire.
de pissenlit.
de quinte-feuille.
de serpentaire de Virginie.

Les feuilles d'absinthe (grande.)
d'absinthe (petite.)
Les feuilles d'ache.
d'argentine.
d'aurone.
de bétoine.
de camomille.
de centaurée (petite.)
de cerfeuil.
de chardon bénit.
de chicorée.
d'eupatoire.
de fumeterre.
de germandrée.
de méniante.
de pissenlit.
de sariette.

Les feuilles de ſcordium.
de tanaiſie.
de tormentille.
de verveine.
Les fleurs de camomille.
de chauſſe trappe.
de pêcher.
Les noyaux de pêches.
La noix de cyprès.
de galle.
Les ſemences de chanvre.
de thalictron.
Les cubebes.
Le poivre.
Les écorces de cerifier ſauvage.
de frêne.
de quinquina.
de tamaris.
La caſcarille ou chacril.
Le *caſſia lignea*.
L'aloës.
Le benjoin.
La gomme gutte.
La myrrhe.
La ſuie.
Les coquilles d'œufs.
L'urine humaine.
Les cloportes.
L'eau commune.
Les eaux de Balaruc.
de Bourbon l'Archambault.
Les eaux de Bourbon-Lanci.
de Bourbonne.
de Miers.
de Vals.
de Vichi.
Le ſel ammoniac.
cathartique amer.
L'antimoine.
Le fer.
L'eau de chardon bénit.
de menthe.
Le ſyrop d'abſinthe.
de fleurs de pêcher.
de mercuriale.
de quinquina.
L'extrait d'abſinthe.
de gentiane.
de quinquina.
Les trochiſques d'agaric.
alhandal.
La thériaque.
La poudre *de duobus*.
de tribus.
de viperes.
Le ſel d'abſinthe.
de centaurée (petite.)
de tartre.
La crême de tartre.
Le tartre chalybé.
L'antimoine diaphorétique.
Le kermès minéral.

FÉBRIFUGE de Sylvius. *Voyez* ESPRIT DE SEL.

FÉLOUGNE. *Voyez* CHELIDOINE (GRANDE.)

FEMME. *Voyez* HOMME.

I°. FENOUIL commun. *Fœniculum vulgare minus, acriori & nigriori ſemine*, J. B. TOURNEF. Inſt. rei herb. *Fœniculum vulgare italicum, ſemine oblongo, guſtu acuto*, C. B. Pin. *Fœniculum*, ſive *Marathrum vulgatius*, Adv. LOBEL. *Fœniculum vul-*

gare germanicum, C. B. Pin. *Anethum fructu ovato*, Linn.

Sa racine, qui eſt vivace, eſt groſſe comme le doigt & plus, blanche, droite, d'une ſaveur aromatique, & un peu amere. Sa tige s'éleve de cinq à ſix pieds; elle eſt droite, cylindrique, noueuſe, remplie d'une moëlle fongueuſe, & diviſée en pluſieurs branches au ſommet. Ses feuilles ſont amples partagées en lobes étroits, d'un verd foncé d'une ſaveur douce, d'une odeur agréable; elles ſont portées ſur des pédicules, qui embraſſent la tige & les branches en maniere de gaîne. Du ſommet des tiges & des rameaux, ſortent de grands paraſols arrondis, dont les fleurs ſont en roſe, à cinq pétales jaunes, odorants, appuyés ſur un calyce qui devient un fruit compoſé de deux ſemences oblongues, noirâtres, convexes d'un côté, applaties de l'autre; d'une ſaveur âcre & un peu forte.

Dans les pays chauds, cette plante vient parmi les cailloux : on la cultive dans les jardins.

II°. Fenouil doux. *Fœniculum dulce majore & albo ſemine*, J. B. *Fœniculum dulce*, C. B. Pin. 147. *Fœniculum*, ſive *Marathrum vulgatius dulce*, Lobel, Icon. 775.

Cette eſpece differe de la précédente, en ce que ſa tige eſt moins haute, plus grêle, & ſes feuilles plus petites. Ses ſemences ſont plus grandes, blanchâtres, moins âcres.

On emploie la graine, les feuilles & les racines de fenouil. La graine porte improprement le nom d'*anis doux*; c'eſt avec elle qu'on fait, par infuſion dans de l'eau-de-vie, un ratafiat qu'on nomme *eau d'anis* : ce ratafiat eſt très bon; il eſt carminatif, ſtomachique, rétablit les digeſtions; il nuit ſinguliérement aux eſtomacs chauds. L'infuſion de la graine de fenouil convient dans les maladies des

yeux & des oreilles, dans les fievres malignes, putrides, éruptives, la petite-vérole, la rougeole, les fievres peſtilentielles. La racine eſt diurétique, diaphorétique; elle convient dans la petite-vérole & la rougeole. On dit que la racine & les feuilles de fenouil, bouillies dans du lait & appliquées en cataplaſme ſur le ſein des nourrices, fait revenir leur lait. On l'a regardée comme fébrifuge; dans ce cas, on donnoit trois onces du ſuc dépuré. Le fenouil, à l'extérieur, eſt réſolutif : les huiles, ſoit diſtillées, ſoit par expreſſion, n'ont rien de particulier.

La ſemence de fenouil, dit M. Vogel, contient une huile éthérée que le froid condenſe. Elle eſt du nombre des quatre ſemences chaudes; ſon uſage eſt le même que celui de l'anis. Quant à ſa racine, dit le même, c'eſt une des cinq racines apéritives majeures; ce qui indique aſſez dans quel cas il faut la preſcrire. Avec quatre onces de ſon ſucre, Zacutus Lusitanus a guéri pluſieurs eſpeces de fievres, & ſur-tout la fievre quarte, dans l'eſpace de dix jours. Craton a vu un moine être délivré de la cataracte en dix jours, en appliquant ſur l'œil la décoction de la racine faite dans du vin.

III°. Fenouil annuel; Viſnage; Cure-dent d'Eſgagne. *Viſnaga*, J. B. *Gingidium umbellâ oblongâ*, C. B. Pin. 151. *Viſnaga Gingidium appellatum*, Parkens. *Fœniculum annuum, umbellâ contractâ oblongâ*, Tournef. Inſt. rei herb.

De ſa racine, qui eſt annuelle & fibreuſe, s'éleve, de deux pieds, une tige droite, liſſe, genouillée, reſſemblante à celle de l'aneth. Ses feuilles ſont découpées en grandes lanieres; elles ſont liſſes, unies. Du ſommet de la tige, ſortent des fleurs en ombelles, blanchâtres, garnies à leur

baſe de petites feuilles; elles ſont compoſées de cinq pétales taillés en forme de cœur, du milieu deſquels s'élevent cinq étamines capillaires à ſommets ſimples. A ces fleurs, ſuccedent des fruits ovales, où ſont contenües deux graines convexes d'un côté, & applaties de l'autre, velues, d'une ſaveur âcre.

Cette plante croît naturellement dans les pays chauds, comme en Italie, en Eſpagne, en Languedoc. Elle ſe cultive ici dans les jardins; elle donne ſes fleurs en été. Ses ſemences ſont mûres dans l'automne.

On lui a donné le nom de *cure-dent*, parceque les pédicules des ombelles, étant ſéchés, acquierent aſſez de conſiſtance & de fermeté pour ſervir en effet de cure-dents.

Suivant J. Bauhin, cette plante a les mêmes vertus, que le fenouil: ainſi elle eſt apéritive, diurétique, emménagogue; mais on en fait cependant peu d'uſage en médecine.

IV°. Fenouil marin. *Voyez* Passe-pierre.

V°. Fenouil de porc. *Voyez* Queue de pourceau.

FENUGREC. *Fœnum-græcum ſativum*, C. B. Pin. 348. Tournef. Inſt. rei herb. *Fœnu-græcum*, J. B. *Trigonella leguminibus ſeſſilibus ſtrictis, erectiuſculis, acuminatis*, Linn.

De la racine, qui eſt blanche, ſimple, menue, ligneuſe, s'éleve, d'environ un pied, une tige grêle, verte, creuſe, rameuſe. Comme dans le trefle des prés, le fenugrec porte trois feuilles ſur une même queue; mais elles ſont plus petites, légerement dentelées tout au tour, plus larges que longues, vertes en deſſus, cendrées en deſſous. De l'aiſſelle des feuilles, ſortent des fleurs légumi-

neuſes, blanchâtres, auxquelles ſuccédent des ſiliques longues de ſix à ſept pouces, un peu applaties, courbées, terminées par une longue pointe; elles contiennent des ſemences preſque rhomboïdes, d'une odeur un peu forte, ſillonnées, jaunâtres.

Cette plante, qui ſe cultive dans pluſieurs pays, à cauſe de ſa graine, fleurit en été.

Ses ſemences, dit M. Vogel, ſont remplies d'un mucilage balſamique qui appaiſe les douleurs des yeux, diſſipe puiſſamment les inflammations, ſoulage dans la conſtipation & les difficultés d'uriner, calme les douleurs de colique, des reins & de la veſſie, & fait venir les abſcès à maturité. C'eſt pourquoi on l'ajoute dans les fomentations, les clyſteres & les cataplaſmes; ou bien on en fait une ſimple décoction dans l'eau ſimple, ou dans du moux : ce dernier ſur-tout eſt employé pour des fomentations contre les inflammations, tant externes, qu'internes. La décoction dans l'eau emporte les lendes qui ſont ſur les cheveux, & nétoie les ulceres de la tête.

Le fénugrec convient avec les autres farineux, mais il eſt plus adouciſſant. Sa décoction eſt déterſive-aſtringente, convient dans les ulceres externes, & dans ceux qui reſtent aux inteſtins ſur la fin des dyſenteries.

FER. Σίδηρος, Græcor. *Ferrum*, Latinor. *Mars*, Chymicor.

Le fer eſt le plus commun des métaux, & le plus utile. Ce métal eſt dur, peu ductile, ſec, ſonore : il a une ſaveur aſtringente; il eſt d'un brun-ſale, quand il n'a point été poli; mais, quand il l'a été, il eſt d'un blanc-pâle. On l'a appellé *ferrum*, parcequ'ordinairement il eſt employé à

faire des armes ; *chalybs*, mais c'eſt ſpécialement l'acier qui porte ce nom. Les chymiſtes l'ont appellé *Mars*, parcequ'ils croyoient qu'il recevoit les influences de cette planete.

On trouve du fer dans preſque toutes les contrées de l'Europe, ſpécialement en France, & en Allemagne ; l'Amérique & les autres pays ſi fertiles en mines d'or & d'argent, ſont privés d'un métal auſſi utile. Il s'en trouve des mines en Normandie, dans le Berri, l'Anjou, la Champagne & la Lorraine.

Le fer, dans ſa mine, ſe trouve, ou ſous ſa forme naturelle, ou combiné avec des ſubſtances étrangeres : quand il eſt ſous ſa forme naturelle, on le trouve en petites baguettes, mais ce fer eſt peu employé. Celui dont on ſe ſert le plus ſouvent eſt trouvé dans ſa mine, ſous la forme de pyrites martiales, ou combiné avec une eſpece de marne & même des cailloux ; il eſt de différente couleur, tantôt brun, tantôt tirant ſur le jaune.

Pour ſéparer le fer d'avec ſa mine, il n'eſt pas beſoin de tant d'appareils, que pour les autres métaux ; il ſuffit de la fondre, & l'on a ce que l'on appelle *fonte* ou la *gueuſe*. En Allemagne, la gueuſe ſoufre la lime ; & M. de RÉAUMUR a découvert depuis peu le moyen de rendre la nôtre pareille. La gueuſe ſert ordinairement à faire des boulets de canon, des mortiers & autres ouvrages groſſiers.

Pour avoir une fonte plus pure, il faut la laiſſer en fuſion pendant vingt-quatre heures, & remuer la matiere avec une barre de fer ; par là on favoriſe l'union des molécules ferrugineuſes. Il faut obſerver que le fer a beſoin d'addition pour entrer en fuſion ; en France, on y mêle une marne fort vitreſcible, & quelques matieres animales, pour

lui redonner du phlogiſtique, à meſure qu'il en perd.

Si on fait fondre de nouveau la fonte, on en tire une écume qu'on appelle *mâche fer* qui reſſemble aſſez à de l'émail ; on la tient en fuſion pendant un certain temps, puis on bat la maſſe ſur une enclume, & il s'en détache des écailles qui ſont une matiere à demi-vitrifiée ; les molécules héterogênes s'en ſéparent par ce moyen, & les ferrugineuſes ſe trouvent plus rapprochées ; puis on forme la tôle, le fer-blanc, des verges, dont on fait le fil d'archal, en les faiſant paſſer par des filieres : c'eſt de ce fer qu'on ſe ſert en médecine.

Il y a du fer qui, pour être converti en acier, n'a beſoin que d'être chauffé par repriſes & battu ; il y en a d'autre qui a beſoin pour cela de la cémentation. Pour y parvenir, on fait un lit avec du ſel de tartre, de la raclûre de corne, de la marne vitreſcible, puis un lit de verges de fer, & ainſi de ſuite ; on donne le feu, & dans ce procédé, le fer ſe charge davantage de phlogiſtique, & eſt converti en acier. On connoît que l'acier eſt bien pur, quand, en le caſſant, ſes molécules ſont claires, petites & bien unies : au contraire, il ne vaut rien, quand elles ſont groſſes & écartées les unes des autres. Si on fait rougir l'acier, & qu'on le trempe tout rouge dans de l'eau froide, on fait l'acier trempé : on eſtime ſpécialement la trempe des Anglois.

Le fer eſt peu fuſible, fort peu malléable, aigre ; ſi on jette de la limaille de fer ſur une chandelle allumée, il paroît une lueur blanchâtre ſans odeur ; ſon goût indique une partie ſaline ; il eſt diſſout par l'eſprit de nitre : il s'en éleve une fumée épaiſſe, ſulphureuſe, inflammable, ſi l'on en approche de la lumiere ; étant en fuſion avec le

nitre, il ſcintille d'abord, puis il paroît tranquille; & enſuite il détonne, c'eſt une marque que ſon phlogiſtique eſt fort embarraſſé; tenu long-temps en fuſion, il perd ſon phlogiſtique, ſe calcine, & ſe convertit en une terre rougeâtre, ou un ſafran de Mars. Cette terre eſt la baſe du fer; & ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que cette terre entre plutôt en fuſion, que ne fait le fer même : on peut la revivifier, en lui ajoutant du phlogiſtique, lorſqu'elle eſt rouge; ce qui eſt une propriété ſinguliere à la baſe du fer. Lorſque le fer eſt rouge, ſi on y jette du ſoufre, il s'unit auſſi-tôt avec lui, & entre en fuſion; la limaille de fer, avec du ſoufre & de l'eau, fermente à l'air libre, ſe bourſoufle, ſe gonfle, ſcintille, & prend feu.

Si on expoſe le fer au miroir ardent, il s'éleve quantité de fumée; & il reſte, ſur le ſupport, une matiere à demi-vitrifiée, qui peut ſe révivifier en l'expoſant ſeulement ſur les charbons : cette terre du fer, qui reſte après que ſon phlogiſtique eſt diſſipé, eſt très difficile à vitrifier, & differe en cela de la baſe des autres métaux.

Le phlogiſtique du fer eſt un bitume, puiſque, comme les bitumes, il étincelle étant en fuſion, & répand une flamme blanche ſans odeur; ce n'eſt pas du ſoufre, car il fait une flamme qui n'eſt pas blanche, & il répand beaucoup d'odeur. De tous ces principes, je conclus que le fer eſt formé d'une terre rouge peu vitreſcible, & d'un bitume; & ſa ſaveur indique auſſi un ſel vitriolique.

Tous les acides attaquent le fer; l'eau même l'altere; & on le reconnoît par-tout où il eſt, en ce qu'il a la propriété d'être attiré par l'aimant. Le fer ſe trouve très ſouvent formé dans la combuſtion de certains corps; &, à la longue,

comme on l'a remarqué, il devient aimant. Pour empêcher que le fer ne ſe rouille à l'air, on lui donne un vernis huileux.

On préfere, pour les arts, le fer d'Allemagne; ſans doute parceque les Allemands le préparent mieux que nous : en médecine, on ſe ſert du fer battu.

Le fer eſt tonique & ſtimulant à un très haut degré; & ſecondairement, il eſt apéritif & fondant : car d'abord ſon action porte ſur les fibres; il les titille, les agace, les tend davantage; & elles deviennent plus vibratiles : alors elles broient davantage les liquides. Ceux-ci ſont donc alors plus atténués, & repouſſés de l'endroit où ils étoient arrêtés; ainſi dans les excrétions augmentées, à cauſe du relâchement, le fer devient ſalutaire, & fait l'office d'aſtringent. Suivant cette théorie, il ſeroit très nuiſible dans les obſtructions provenantes de ſpaſmes & d'irritations, mais auſſi il triomphe dans les obſtructions occaſionnées par le relâchement; ce qui eſt cauſe qu'il eſt ſi utile dans la cachexie, l'œdême, l'hydropiſie & toutes les maladies qui dépendent *à ſerosâ colluvie*; qu'il agit ſpécialement dans les obſtructions de la partie muqueuſe du ſang, mais il n'agit pas de même ſur la partie lymphatique; c'eſt pourquoi il eſt contraire dans le ſquirrhe & les écrouelles.

Du temps de Dioscoride, le fer étoit fort employé dans les excrétions augmentées; & il étoit regardé comme un bon ſtomachique : aujourd'hui on le donne dans les dévoiements, les diarrhées, & ſur la fin des dyſenteries; dans les relâchements d'eſtomac, quand l'appétit eſt dérangé, & qu'il y a ſaburre dans les premieres voies : il convient dans la cachexie, l'hydropiſie, les vapeurs hyſtériques & hypochondriaques, & les obſtructions

à ſerosâ colluvie. Dans toutes ces maladies, il nétoie l'eſtomac, l'agace, l'échauffe, & procure de bonnes digeſtions.

Il faut avoir ſoin, avant que d'employer le fer, de déſemplir les vaiſſeaux, crainte de l'engorgement; & de délayer les humeurs, parceque les fibres entrant en ſpaſme, il pourroit fort bien ſe faire quelqu'obſtruction.

On ſe ſert communément de limaille de fer bien pure, exempte de cuivre, & réduite en alkool. La doſe eſt de dix ou douze grains; un ſcrupule au plus : il faut toujours la donner à petite doſe, de crainte de ſurcharger l'eſtomac. On la met auſſi dans un nouet, & on la fait bouillir dans les bouillons, les apozêmes & les décoctions appropriées aux maladies ci-deſſus : d'autres éteignent un fer rouge dans du vin; & ce vin devient aſtringent.

Le fer n'entre point dans nos vaiſſeaux, ſous la forme métallique; & il ſort du corps, comme on l'a pris. S'il pénetre dans nos humeurs, c'eſt quand il eſt falſifié par les acides qu'il a trouvés dans les premieres voies; & qu'il a formé avec eux un vitriol de mars imparfait : auſſi le fer n'opere-t-il point d'effet, que quand il y a des aigres dans les premieres voies; ſans cela, il ſurchargeroit & cauſeroit plutôt du mal. C'eſt pourquoi il faut toujours le donner à petite doſe, crainte qu'il ne ſe trouve pas aſſez d'aigres pour le falſifier tout entier.

On connoît que l'uſage du fer fait du bien, quand le pouls s'éleve; que le viſage devient plus coloré, les yeux plus brillants; que l'appétit revient; & que les matieres fécales ſont noires : au contraire, ſi les matieres fécales ſont blanches ou jaunes-pâles, que l'appétit ſoit toujours dérangé,

les yeux abattus, le viſage pâle, le pouls petit, foible & concentré, c'eſt un ſigne que le fer ne fait aucun bien; & il faut en ceſſer l'uſage.

A l'extérieur, le fer n'a pas grande utilité : on le fait entrer dans certains emplâtres, où je crois qu'il n'a pas grande vertu. Il y a des boues ferrugineuſes, comme à Forges, qu'on peut appliquer en cataplaſme ſur des parties affoiblies, atrophiées & languiſſantes; mais j'eſtimerois autant la boue qui ſe trouve ſous le pavé de Paris; ce n'eſt qu'une boue ferrugineuſe, à cauſe du fer qui s'élime des roues & de deſſous les pieds des chevaux.

On a diſtingué le *ſafran de mars* en *ſafran de mars aſtringent*, & en *apéritif*; mais, ſuivant notre théorie, ces deux ſafrans n'agiſſent l'un & l'autre, qu'en qualité de toniques.

Pour faire le ſafran de mars apéritif, on met des lames de fer à la roſée de Mai : elles ſe couvrent de rouille, on la ramaſſe; c'eſt le ſafran de mars apéritif. Le ſafran de mars aſtringent ſe fait, en calcinant le fer : il perd ſon phlogiſtique, il reſte une terre rougeâtre; c'eſt le ſafran de mars aſtringent : on le prépare auſſi, en faiſant rouiller du fer dans du vinaigre. Il y a auſſi la *poudre cachectique* qui ſe prépare, en mettant fermenter du ſoufre & de la limaille de fer enſemble; & on les arroſe d'un peu d'eau, puis on calcine la matiere; le ſoufre ſe diſſipe, le fer perd ſon phlogiſtique; & il reſte une terre martiale qui eſt la poudre cachectique.

Toutes ces préparations ne ſont que du fer privé de phlogiſtique : elles peuvent s'employer dans tous les cas où convient la limaille; elles peuvent même être préférées, en ce qu'elles ſe falſifient plus facilement dans les premieres voies, que la limaille de fer; puiſqu'il faut que la limaille perde

ſon phlogiſtique, avant que de s'unir aux acides; ce qui n'eſt pas néceſſaire dans ces préparations qui ſont totalement privées de phlogiſtique.

Pour faire le *ſel de mars aſtringent*, on prend de la limaille de fer exempte de cuivre, on la jette dans de l'eau bouillante, on y verſe de l'huile de vitriol, on remue la matiere, & on la laiſſe un peu de temps ſur un feu doux; puis on la filtre, on évapore, & on met cryſtalliſer : on obtient de beaux cryſtaux qui ſont un véritable vitriol de mars : ce ſel peu s'employer, au lieu de limaille de fer; il eſt déja ſalſifié, c'eſt un bon vermifuge. En Allemagne, on le donne à un ou deux grains au plus; en France, on va même juſqu'à douze.

Un médecin de Marſeille faiſoit prendre, une heure avant chaque repas, un grain de ce ſel aux hydropiques, après qu'on avoit évacué les eaux; & il continuoit pendant cinquante jours : il tenoit ce remede de HARTMAN; je le crois très bon.

Le *ſel de mars de riviere* ſe fait ainſi : on prend de l'huile de vitriol, on y ajoute le double d'eſprit de vin alkooliſé : & on met le tout dans un vaſe de fer neuf : il ſe forme, à ſa ſurface, des cryſtaux qui ne ſont qu'une eſpece de vitriol de mars dulcifié. Ce ſel convient dans l'hydropiſie, la cachexie, l'œdême, les obſtructions formées par des relâchements, les pâles couleurs, & pour retablir le ton de l'eſtomac. La doſe eſt de dix & même vingt grains.

Il y a un grand nombre de teintures de mars qui different peu les unes des autres. La *teinture de mars tartariſée* ſe prépare ainſi : on prend du ſel de tartre & de la limaille de fer, on la fait bouillir dans de l'eau de puits, juſqu'à ſiccité; on reverſe de nouvelle eau, & on fait bouillir; puis on décante l'eau, on la fait évaporer juſqu'en con-

ſiſtance de ſyrop ; & on y verſe un peu d'eſprit de vin : ſa doſe eſt d'un ſcrupule ou un gros ; on en peut même donner juſqu'à trois : elle convient dans tous les cas où l'on donne la limaille.

La *teinture de Ludovic* en differe ſeulement, en ce qu'au lieu de ſel de tartre, on emploie les cryſtaux de tartre ; elle a les mêmes propriétés.

Si on prend de la teinture de mars tartariſée, qu'on y ajoute des cryſtaux de tartre, & qu'on faſſe bouillir juſqu'à ſiccité, on fait ce qu'on appelle *tartre chalybé ſoluble* : ſa doſe eſt depuis vingt grains juſqu'à un gros, qu'on met dans les bouillons & apozêmes appropriés aux maladies où l'on donne la limaille de fer

Si on prend égale quantité de limaille de fer & de ſel ammoniac, & qu'on faſſe ſublimer, on obtient les *fleurs de mars*, *l'ens martis*, qui ont à-peu-près les mêmes propriétés, que le tartre chalybé ſoluble.

La *boule de mars* ſe fait, en prenant une partie de limaille de fer & deux parties de tartre : on verſe de l'eau-de-vie deſſus ; on fait bouillir juſqu'à ſiccité ; on y remet de l'eau-de-vie, & l'on fait bouillir comme deſſus ; on réitere le procédé, juſqu'à ce que la matiere ſoit comme bitumineuſe ; on en fait des boules, qu'on appelle *boules de mars*. C'eſt un bon remede à l'extérieur ; on en diſſout dans les eaux vulnéraires ; & elles conviennent pour baſſiner des plaies & des contuſions, des entorſes, &c. On peut auſſi en diſſoudre dans de l'eau, & la faire prendre à l'intérieur, comme une eau minérale artificielle.

Quelques-uns lavent le mâche-fer, & le donnent à l'intérieur ; mais il contient des parties hétérogênes ; & ainſi il n'eſt bon à rien.

Le fer, dit M. Vogel, eſt le métal le plus dur,

ſoluble dans tous les acides, ami de l'aimant. Il poſſede une vertu tonique, aſtringente, apéritive, & capable d'abſorber l'acide ; ce qui le rend d'une très grande utilité dans les affections hypochondriaques (LENTIL. *Iatromn. p.* 232, 234) ; dans la cachexie, le chloroſis (*A. N. C. vol.* vij, *obſerv.* 17) ; dans les flueurs blanches (*E. N. C. dec.* iij, *an.* 9 & 10, *pag.* 297) ; dans l'hydropiſie commençante (SYDENHAM, *pag.* 632) ; dans la ſuppreſſion des regles, la cardialgie & la goute hors de l'accès (WERLH. *in comm. Norimb.* 1734, *pag.* 115) ; dans la céphalalgie (*A. N. C. vol.* vij, *obſerv.* 17) : on le donne, dans ces cas, en limaille deux fois par jour, à la doſe de quatre ou de ſix grains, en le combinant ſur-tout avec le double de crême de tartre ; &, pour l'hydropiſie, on l'aſſocie avec la poudre de jalap. On peut le mêler auſſi avec les extraits. Donné à la doſe d'un gros, pendant quelques jours, il fait ſortir les vers, & même le ſolitaire, quoiqu'il ne procure pas conſtamment cet effet ; (VAN DOEVEREN, *Diſſ. de vermib. inteſt. pag.* 68, 71. Mêlé avec la racine de jalap & autres ſubſtances, au poids de quelques grains, il augmente leur vertu purgative. Mais l'uſage du fer eſt nuiſible, lorſqu'il y a pléthore ; lorſque l'eſtomac & les inteſtins ſont remplis de ſaburre & de ſucs putrides ; qu'il y a trop de tenſion dans les ſolides, dans les obſtructions invétérées des viſceres, & dans les ulceres du poûmon & des autres viſceres ; (VAN SWIETEN, iij, *pag.* 659, 660. EDWARD WRIGHT, *Diſſ.*) Il faut prendre garde que, dans les maladies hypochondriaques ſur-tout, ſon uſage n'attire le reſſerrement du ventre, l'oppreſſion de poitrine, la diminution de l'urine ou celle de la tranſpiration ; pour éviter ces inconvénients, il faut le combiner avec de doux laxatifs

(STARCKE, *in A. N. C.*) Le vin ou l'eau, dans lesquels on a éteint un fer rouge, eſt d'un grand ſecours dans le flux cœliaque, la dyſenterie, la lienterie, le cholera, & à ceux qui ont l'eſtomac foible; DIOSCORIDE. La rouille de fer a été vantée par CHIRAC comme un excellent remede contre le cochemar.

FERMENTATION. *Voyez* Introd. *p.* 15.

FERMENTATION putride. *Voyez* Introduction, *p.* 22.

FERMENTATION ſpontanée. *Voyez* Introduction, *p.* 20.

FEU. *Ignis.*

Dans l'introduction, on a parlé du feu, comme agent des chymiſtes, & comme principe des mixtes; actuellement on va le conſidérer comme remede.

Le feu peut être regardé à juſte titre, comme un très grand remede; c'eſt lui qui ſert à nétoyer les appartements infectés, ſoit parcequ'il y a long-temps qu'on ne les a habités, ſoit parcequ'il y a eu des malades; ou quelques ſubſtances qui y ſoient paſſées par la fermentation putride : rien alors n'eſt ſi propre à purifier l'air, que le feu; par exemple, un homme, qu'on traite de la vérole par les grands remedes dans un petit appartement, le corrompt bien-tôt. L'air n'étant point renouvellé, la reſpiration du malade l'infecte, lui fait perdre ſon reſſort, le rend très dangereux; le médecin, la garde, perſonne ne peut le ſupporter. Il faut alors le purifier, en y brûlant quelque choſe dans le milieu de la chambre; on lui ôte toutes ſes mauvaiſes qualités; c'eſt une pratique auſſi très néceſſaire dans les maladies du poûmon. Un malade ſe trouve très bien, ſi on lui fait recevoir la vapeur de paſtilles balſamiques, faites avec le benjoin

benjoin ou le ſuccin ; on peut auſſi de cette façon purifier très avantageuſement l'air des mines qui, faute d'être renouvellé, ſe corrompt, & ſuffoque les mineurs.

L'expérience apprend que les maladies épidémiques, comme peſte, petite-vérole, rougeole, & autres fiévres malignes, arrivent moins l'hyver, que l'été ; ſans doute parceque le feu, qui eſt plus commun dans l'hyver que dans l'été, purifie l'air, & lui enleve toutes les molécules contagieuſes qu'il pourroit contenir ; c'eſt ce qu'HIPPOCRATE avoit fort bien connu. Pour délivrer Athênes & la Grece d'une peſte qui les déſoloit, il fit mettre le feu à des forêts entieres ; ce qui lui réuſſit à ſon gré. Le roi de Perſe ne tarda pas à lui envoyer des ambaſſadeurs, pour le prier de lui accorder la même grace qu'il avoit accordée à la Grece. Nous voyons encore tous les jours des exemples de ce bon effet, qui arrivent naturellement dans la Norwege, où le feu prend de temps en temps à quelques forêts, & rend l'air ſupportable aux habitants.

En partant de ces principes, pour détruire une épidémie qui ſe diſpoſeroit à ravager une ville, mon deſſein ſeroit d'allumer de grands feux généraux tout autour de la ville, dans les places publiques, & d'obliger chaque particulier d'en entretenir continuellement chez lui même. S'il ſe trouvoit quelques forêts dans le voiſinage, il ſeroit auſſi à propos d'y mettre le feu, & rien ne ſeroit ſi propre à balayer & purifier l'air.

Nous venons de conſidérer le feu, comme remede intérieur : à l'extérieur, il n'a pas moins d'utilité. On l'emploie ſous la forme de cautere : on en diſtingue de deux ſortes ; les cauteres actuels, & les potentiels : les cauteres actuels ſont le feu

même ; les cauteres potentiels ſont tout agent qui, comme le feu, peut faire eſcare. Il y en a de pluſieurs eſpeces ; *voyez* CAUSTIQUES, & PYROTIQUES.

Pour faire un cautere actuel, il faut un corps qui raſſemble le plus qu'il eſt poſſible de matiere de feu ; tels ſont les métaux : on donne aux cauteres actuels diverſes figures ; on les rougit avant que de les appliquer. Les anciens ont employé des cauteres faits avec l'or ; & pluſieurs d'entr'eux ont obſervé que l'eſcare tomboit plutôt ; que la douleur étoit moins grande ; que la ſuppuration étoit meilleure, que ſi on eût employé le fer : & ils ont obſervé la même choſe à l'égard de l'argent. Ils ſe ſont auſſi ſervis de cauteres faits avec le cuivre, mais cette pratique eſt blâmable ; la douleur eſt plus grande ; il ſurvient à la partie cautériſée des tremblements & des convulſions. Ils employoient auſſi le plomb fondu, des racines, comme d'ariſtoloche, des méches ; de la moëlle de plantes trempée dans de l'huile & brûlée ſur la partie ; de l'amadou, de l'huile & de l'eau bouillante, dont ils aſperſoient la partie ; de l'eſprit de vin & les graiſſes enflammées ; mais ces moyens ne valent rien : outre qu'on n'eſt pas maître de l'eſcare, il y a bien d'autres inconvenients à craindre ; d'où je conclus que rien n'eſt meilleur pour le cautere actuel que l'or ou l'argent, & à leur défaut le fer.

Les anciens ont beaucoup vanté le cautere actuel : les modernes l'ont rejetté comme une pratique cruelle : il n'y a plus à préſent que les maréchaux qui l'emploient ſur les chevaux. Il eſt vrai que les anciens en ont trop multiplié l'uſage, & ont mérité par-là le nom de *barbares*. En effet, peut-on ne pas donner ce nom à des gens qui faiſoient pour un rien d'énormes cautériſations à la tête ; qui, pour

la paracenteſe, appliquoient neuf cauteres actuels au ventre, comme on le voit dans PAUL ÆGINETE & ALBUCASIS. AMBROISE PARÉ a épargné beaucoup de douleurs aux malades, en inventant la ligature, & en la ſubſtituant à la cautériſation dans le cas d'une ſimple hémorrhagie. Mais, ſi les anciens ont été trop cruels dans ſon application, les modernes ont été trop timides à ſon égard, & n'en ont pas reconnu les avantages.

En effet, rien n'eſt meilleur que le cautere actuel pour détruire la carie des dents & des os, pour conſumer de mauvaiſes chairs : on l'emploie avec ſuccès dans les ulceres de mauvais caractere. Selon HIPPOCRATE, il faut employer le feu où les autres remedes blanchiſſent ; on a vu de très bons effets d'un bouton de feu appliqué à la partie poſtérieure de la tête, dans les douleurs invétérées de cette partie : on ſçait qu'un dépôt juge avantageuſement une goute ſciatique ; on pourroit donc ſuppléer à ce dépôt, par un cautere actuel.

On met en uſage le cautere potentiel pour faire eſcare, ouvrir des abſcès, conſumer les excroiſſances fongueuſes, détruire de mauvaiſes chairs & des calloſités ; on l'applique au bras à l'union du muſcle deltoïde avec le triceps, à la nuque du col, au jarret, à la partie intérieure de la cuiſſe ; mais l'endroit le plus commode, c'eſt au bras.

Avant que d'appliquer le cautere potentiel, on raſe la partie, on met deſſus un emplâtre agglutinatif, percé dans le milieu de la grandeur que l'on voudra donner à l'eſcare ; on place dans ce trou la pierre à cautere qui doit être ſéche ; on la recouvre de papier, de charpie, d'une ou deux compreſſes, & on bande la partie. Quand la douleur ceſſe, on leve l'appareil ; on apperçoit une eſcare noire, on applique deſſus un plumaceau chargé de ſuppu-

ratif : il ſe fait un cercle blanchâtre autour de l'eſcare, peu-à-peu elle tombe par la ſuppuration ; on panſe le cautere alors avec un pois qu'on met dans le trou qu'a laiſſé l'eſcare, & par deſſus une feuille de lierre ; on l'entretient ainſi ouvert. Il eſt d'une grande utilité dans beaucoup de maladies, dans les hémorrhoïdes, les regles, & quelques autres excrétions ſupprimées, pour détourner des fluxions d'humeurs âcres : il peut même prévenir la phthiſie ; je ne ſçais pourquoi on eſt ſi prévenu contre les cauteres, vu les grands avantages qu'on en retire.

FEUILLE INDIENNE, *ou* MALABATHRUM. Μαλαβαθρον & Φύλλον μαλαβαθρε, DIOSC. & GALEN. Μαλαβάθρον ἰνδικὸν, GALEN. Φυλλον ἰνδικὸν, ACTUAR. *Malabathrum indicum*, & *Folium indicum*, off. *Malabathrum*, PLINII. *Sadegi*, AVICEN. *Tamalapatra*, Garz.

C'eſt une feuille, dit M. GEOFFROI, ſemblable à celle du cannelier, dont elle ne differe que par l'odeur & le goût ; elle eſt oblongue, pointue, compacte, luiſante, diſtinguée par trois nervures qui vont de la queue à la pointe ; d'une odeur agréable, aromatique, & qui approche un peu du clou de girofle. On doit choiſir celle qui eſt récente, compacte, épaiſſe, grande & entiere ; & qui ne ſe caſſe pas facilement en de petits morceaux.

Les ſentiments ſont partagés ſur la nature du malabathrum, ou feuille indienne : comme les Indiens nomment *Tamalapatra*, ce qui eſt nommé *Malabathrum* par les anciens grecs, on a été induit à croire par la reſſemblance du nom, que c'eſt la même choſe.

Ainſi, en attendant qu'il y ait des éclairciſſements plus déciſifs à cet égard, il faut dire avec

tous les botaniſtes que l'arbre qui porte cette feuille s'appelle *Canella ſylveſtris malabarica*, RAII, hiſt. 1562. *Katou-Katua*, hort. malab. *p.* 5. 105. *Canella arbor ſylveſtris*, MUNT. *Tamalapathrum*, ſive *Folium indicum*, C. B. Pin. 409.

Cet arbre eſt aſſez ſemblable au cannelier de Ceylan; tant par l'odeur que par le goût; mais il s'éleve davantage. Ses feuilles ſont auſſi plus grandes, & ovalaires; CHOMEL dit qu'elles reſſemblent au laurier royal; elles portent trois nervures aſſez groſſes, depuis leur pédicule juſqu'à la pointe. De l'extrémité des rameaux, ſortent de petites fleurs en ombelles; elles ſont inodores, d'un verd-blanchâtre, à cinq pétales; du milieu s'élevent cinq petites étamines d'un verd jaunâtre, leſquelles ſoutiennent de petits ſommets. Ces fleurs ſe changent en de petites baies ſemblables aux groſeilles rouges.

Cet arbre, dont la fleur paroît aux mois de Juillet & d'Août, vient ſur les montagnes du Malabar; ſes fruits ſont en maturité dans les mois de Décembre & de Janvier.

Suivant DIOSCORIDE, la feuille indienne poſſede les mêmes vertus que le nard. C'eſt un des ingrédients de la thériaque & du mithridat. Hors de-là, elle eſt peu d'uſage en médecine.

Elle contient, dit M. VOGEL, une huile aromatique, d'où elle tire ſa vertu ſtimulante & échauffante; ce qui la rend recommandable ſpécialement contre la paralyſie de la langue.

I°. FEVE de marais. *Faba major hortenſis*, off. *Faba flore candido, lituris nigris conſpicuo*, C. B. Pin. 338. TOURNEF. Inſt. rei herb. 391. *Faba Cyamos*, J. B. *Bona*, ſive *Phaſeolus major*, DODON. Pempt. *Vicia caule erecto, petiolis cirrho deſtitutis*, LINN.

Sa racine, qui eſt garnie de tubercules & de fibres, eſt en partie droite & en partie rampante. Ses tiges s'élevent de trois pieds & plus; elles ſont creuſes, quadrangulaires. Ses feuilles ſont arrondies, oblongues, un peu épaiſſes, liſſes, veinées, bleuâtres. Des aiſſelles des côtes, naiſſent ſur un même pédicule, pluſieurs fleurs légumineuſes dont l'étendard eſt blanc, panaché de veines purpurines, & poupré à ſa baſe; les feuilles latérales ſont noires au milieu, & blanches à leur bord. Du calyce, qui eſt verd, & partagé en cinq portions, ſort un piſtil, lequel devient une gouſſe longue, épaiſſe, charnue, velue, remplie de ſemences, appellées *feves*, au nombre de trois, de quatre, de cinq & rarement d'un plus grand nombre. Tout le monde ſçait qu'elles ſont en forme de rein; oblongues, applaties, larges; ordinairement blanches, quelquefois rouges; revêtues d'une écorce très épaiſſe : leur ſubſtance intérieure étant deſſéchée devient ſolide, dure, aiſée à ſe partager en deux parties.

Lorſque les graines de cette plante ont acquis leur maturité, elle ſe féche entierement. Elle ſe cultive dans les jardins potagers, & fleurit en été. Les feves ſont d'un très grand uſage en aliment; elles ne conviennent pas à tous les eſtomacs, quoique ce ſoit une ſubſtance farineuſe. En général, elles cauſent des vents, & tous les accidents qui en réſultent. Elles ſont nuiſibles ſur-tout aux perſonnes vaporeuſes & aux hypochondriaques. Les perſonnes délicates doivent auſſi s'en abſtenir, ainſi que celles qui ſont ſujettes au calcul, à la colique, au mal de tête, & au reſſerrement du ventre; les feves ne conviennent pas non plus à ceux qui menent une vie ſédentaire, ni aux gens de lettres.

L'odeur des fleurs de feves eſt forte, & fait tomber dans leurs accès les hypochondriaques & les vaporeux. On tire de ces fleurs une eau qui nétoie les taches & les rouſſeurs du viſage. On tire auſſi des coques de feves, une eau qui eſt diurétique; & que BARTHOLIN, d'après ſa propre expérience, recommande contre le calcul & la néphrétique; (*Ep. cent.* j, *p.* 238. *Ep.* 55.)

Quant à la feve, elle eſt du nombre des quatre farines réſolutives; elle entre dans les cataplaſmes. Lorſqu'il convient d'arrêter les diarrhées, la bouillie faite avec le lait & la farine de feves de marais eſt un bon remede; CHOMEL dit en avoir fait uſage avec ſuccès.

La cendre des tiges eſt un excellent fondant, & un puiſſant diurétique; on fait avec deux onces de cette cendre, une leſſive qu'on filtre, & qu'on donne à boire avec ſuccès dans l'hydropiſie.

La farine de feves, dit M. VOGEL, eſt bonne pour réſoudre les tumeurs, & ſur-tout celles des mammelles, des teſticules & du ſcrotum : on l'emploie dans des ſachets contre l'éréſipele. Par l'addition du miel, elle devient maturative. En décoction, elle convient contre la toux rebelle.

II°. FÊVE; Fêverole; Haricot; Phaſéole, *ou* Phaſiole; Fêve peinte, *ou* à viſage; Fêve *ou* Pois de mer. *Phaſeolus vulgaris*, off. *Smilax hortenſis*, ſive *Phaſeolus major*, C. B. Pin. 339. *Dolichos*, Theophraſti, ANGUILL. *Faba turcica multicolor*, quorumd.

De ſa racine, qui eſt grêle, fibreuſe, ſort une tige longue, ronde, rameuſe, qui s'attache aux corps voiſins. Ses feuilles ſont larges, pointues, liſſes, ſoutenues ſur de longs pédicules verds. De l'aiſſelle des feuilles, naiſſent des fleurs légumineuſes, blanches ou purpurines. A ces fleurs ſuccedent des

gouſſes étroites, vertes, applaties, terminées en pointes, qui, en ſéchant, deviennent jaunâtres & membraneuſes. Elles renferment des ſemences en forme de rein, aſſez groſſes, polies; il y en a de blanches, de jaunâtres, de rougeâtres, de griſes, de violettes, de veinées & ſemées de taches de toutes ſortes de couleurs.

Cette plante, qui ſe ſeme dans les champs & dans les jardins, fleurit en été. On en mange les gouſſes vertes, & on en confit pour l'hyver. Quant à la graine, c'eſt également un aliment qui ſe ſert ſur toutes les tables. Sa ſubſtance farineuſe fournit une nourriture abondante & ſolide : quelques eſtomacs délicats cependant ne s'en accommodent point. Son uſage ne convient pas non plus aux perſonnes vaporeuſes & ſujettes aux vents.

Les fêves ou haricots ſont apéritifs, émolliens & réſolutifs : ils paſſent pour être diurétiques & emménagogues. Leur farine, ainſi que celle des fêves de marais, s'emploie en cataplaſme pour réſoudre & amollir les tumeurs. Elles conviennent l'une & l'autre dans les mêmes cas; & ce qui a été dit de la premiere, peut ſe dire également de celle-ci.

III°. Fêve de saint Ignace. *Faba febrifuga; Faba ſancti Ignatii*, off. *Igaſur*, ſeu *Nux vomica legitima*, Serap. G. Camelli. *Mananaog*, Indorum. *Catbalogan*, & *Pepita de Biſayas*, Hiſpanorum.

La fêve de ſaint Ignace eſt un noyau arrondi, inégal, comme noueux, très dur, à demi-tranſparent & d'une ſubſtance comme de corne, ſemblable à la noix vomique, de la groſſeur d'une aveline; de la ſaveur de la graine de citron, mais plus amere; d'une couleur qui tient le milieu entre le blanc & le verdâtre. Ce fruit a été apporté par

les miſſionnaires Jéſuites portugais, des iſles Philippines.

Elle eſt produite par une plante nommée *Catalongay* & *Cantara*, G. CAMELLI, Act. philoſoph. londin. n°. 250. *Cucurbitifera malabathri foliis, ſcandens*; Catalongay & Cantara *Philippinis orientalibus dicta, cujus nuclei* pepitas de biſayas, *aut* catbalogan, & faba ſancti Ignatii *ab Hiſpanis*, igaſur & mananaog *inſulanis nuncupati*, PLUCK. mant.

Cette plante, qui eſt grimpante, monte en ſerpentant au haut des plus grands arbres, ſuivant la deſcription qu'en donne le pere G. CAMELLI. Son tronc eſt ligneux, liſſe, poreux, quelquefois de la groſſeur du bras; couvert d'une écorce raboteuſe, épaiſſe & cendrée. Ses feuilles ſont grandes, garnies de nervures, ameres, preſque ſemblables à celles du malabathrum (*feuille indienne,*) mais plus larges. Sa fleur, qui reſſemble à celle du grenadier, devient un fruit plus gros qu'un melon, couvert d'une peau fort mince, luiſante, liſſe & d'un verd-ſale, ou de couleur d'albâtre : ſous cette petite peau eſt une autre écorce d'une ſubſtance dure & comme pierreuſe. L'intérieur de ce fruit eſt rempli d'une chair un peu amere, jaune, & molle, dans laquelle ſont renfermés le plus ſouvent vingt-quatre noyaux de la groſſeur d'une noix, lorſqu'ils ſont frais, recouverts d'un duvet argenté, de figures différentes & inégales; en ſe ſéchant, ils diminuent, & n'ont plus que la groſſeur d'une aveline.

Elle croît dans l'iſle de Luzone & dans les autres iſles Philippines.

Le commun du peuple, dit le pere G. CAMELLI, donne indifféremment la noix *igaſur* pour guérir généralement tous les maux du corps humain, ſans

avoir aucun égard au temps, à la maladie, à l'âge, ou même à la doſe; pluſieurs même la portent ſuſpendue au cou; & s'imaginent que, par ce moyen, ils ſont à l'abri & exempts de tout poiſon, de la peſte, de la contagion, des enchantements magiques, des philtres, & ſpécialement du *ſopto*; eſpece de poiſon qui, dit-on, tue, en le reſpirant ſeulement; &, ce qui eſt bien plus, du Démon même. Il ajoute cependant quelques obſervations qui prouvent qu'il faut être circonſpect dans l'uſage de cette noix.

Elle peut être utile dans les affections comateuſes, la ſtupeur, l'apoplexie, la léthargie, la paralyſie, l'épilepſie, l'aſthme & le catarrhe, les fievres intermittentes; dans la difficulté d'uriner, dans la ſuppreſſion des regles & des lochies; contre les vers lombricaux; dans la diarrhée, les épreintes, les obſtructions des viſceres; contre les poiſons, la morſure des animaux venimeux, & les plaies faites avec des traits empoiſonnés.

On la donne en poudre, en infuſion, ou en décoction. En poudre, on en fait prendre dix ou douze grains pour exciter le vomiſſement; à une doſe moins forte, elle procure ſouvent une ſueur très abondante. On prépare avec cette noix une huile, par le moyen de l'infuſion : cette huile eſt un émétique qui ſe donne, depuis une once juſqu'à deux; cette même huile, appliquée extérieurement, eſt bonne pour les nerfs; elle guérit la gale & les douleurs de la goute.

M. B. Valentin dit qu'avec la fêve de ſaint Ignace, on eſt venu à bout de guérir des fievres intermittentes, ſur-tout dans les enfants à la mammelle. Elle a été auſſi employée avec ſuccès contre les fievres continues, par Wedelius. On lit, dans les Mémoires de l'Académie de Berlin, *vol.* ij, *dec.*

j, *p.* 34, que l'infuſion eſt bonne ſur-tout contre les fievres intermittentes; mais pluſieurs, ajoute-t-on, ſoutiennent que ſes vertus ſont douteuſes, & que ſon uſage n'eſt pas ſans danger. Les mêmes mémoires rapportent que ce noyau guérit le téneſme & les maladies ſpaſmodiques; ce qui eſt appuyé d'une obſervation dans un enfant épileptique; *dec.* ij, *vol.* x. 12. Sa raſure priſe, à la doſe d'un demi-ſcrupule, procure le vomiſſement, ſouvent d'une maniere exceſſive; mais elle fortifie l'eſtomac, accélere la digeſtion; ce qui en rend l'uſage utile dans les fievres intermittentes.

En un mot, on peut dire que la fêve de ſaint Ignace poſſede des vertus peu différentes de celles de la noix vomique; cependant elle peut être employée en médecine, pourvu que ſon uſage ſoit dirigé par un médecin ſage, prudent & éclairé.

IV°. Fêve de Bengale. *Faba bengallenſis, myrobalani ſpecies à nonnullis credita*, Sam. Dale.

C'eſt une excroiſſance compacte, ridée, ronde, applatie, creuſée en maniere de nombril, large d'environ un pouce, brune en dehors, noirâtre en dedans, d'un goût ſtyptique & aſtringent, ſans odeur.

C'eſt le docteur Marloé, médecin anglois, dit Dale, qui, le premier, a fait connoître & mis en uſage ce remede. Le même Dale penſe que c'eſt une excroiſſance qui s'eſt formée ſur le myrobolanier, à cauſe de la piquure de quelqu'inſecte; ou plûtôt que c'eſt le myrobolan citrin lui-même, qui, bleſſé par cette piquure, a pris une forme monſtrueuſe.

La fêve de Bengale eſt d'une ſaveur très aſtringente, & eſt bonne pour arrêter le hémorrhagies, & le crachement de ſang.

V°. Fêves purgatives des Indes occidentales. *Voyez* l'article des Ricins.

FIEL; ce que c'eſt. *Voyez* Bile.

Fiel de belette. *Voyez* Belette.
de belier. *Voyez* Brebis.
de bœuf. *Voyez* Bœuf.
de chamois. *Voyez* Chevre, troiſieme eſpece.
de chevre. *Voyez* Chevre, premiere eſpece.
de chien. *Voyez* Chien.
de cochon. *Voyez* Cochon.
de coq. *Voyez* Coq.
de lievre. *Voyez* Lievre.
de mouton. *Voyez* Brebis.
d'ours. *Voyez* Ours.
de taureau. *Voyez* Bœuf.
de vipere. *Voyez* Vipere.

FIENTE de belette. *Voyez* Belette.
de bœuf. *Voyez* Bœuf.
de bouc. *Voyez* Chevre, premiere eſpece.
de brebis. *Voyez* Brebis.
de caille. *Voyez* Caille.
de chevre. *Voyez* Chevre.
de cochon. *Voyez* Cochon.
de lievre. *Voyez* Lievre.
de pigeon. *Voyez* Pigeon.
de vache. *Voyez* Bœuf.

FIGUE & FIGUIER.

L'arbre, qui porte des figues, eſt nommé par les botaniſtes, *Ficus ſativa*, Tournef. Inſt. rei herb. 662. *Ficus communis*, C. B. Pin. 457. *Ficus, foliis palmatis*, Linn.

Il eſt d'une hauteur médiocre, touffu, branchu. Son tronc n'eſt pas tout à fait droit : ſon écorce, ſur-tout quand il eſt vieux, eſt un peu raboteuſe. Son bois eſt blanchâtre & moëlleux. Ses feuilles, qui ſont amples, ſont découpées en forme de main ouverte, en cinq parties; elles ſont rudes, dures & d'un verd foncé.

On a cru long-temps que le figuier ne portoit pas de fleurs; l'erreur venoit de ce qu'elles ſont cachées dans le fruit même. M. DE LA HIRE, médecin de Paris & de l'Académie des Sciences, a découvert & démontré publiquement les étamines des figues, & leurs ſommets couverts d'une pouſſiere très fine. Cette fleur eſt renfermée dans le fruit lui-même, ou plûtôt le fruit eſt le calyce dans lequel la fleur & les graines ſont cachées.

Telles ſont, ſelon M. LINNÆUS (*Gen. plantar.*) la diſpoſition & la forme des différentes fleurs du figuier. Le calyce des fleurs eſt commun, ou plûtôt c'eſt la figue elle-même. Il eſt en forme de poire, très gros, charnu, creux, fermé à ſa partie ſupérieure par beaucoup d'écailles triangulaires, pointues, dentelées & recourbées. Sa ſurface interne eſt toute couverte de petites fleurs, dont les extérieures ou les plus proches de ces écailles ſont les mâles, qui ſont en petit nombre; & au-deſſous de celles là ſont les fleurs femelles, en très grand nombre. Chaque fleur mâle a ſon pédicule, & ſon propre calyce partagé en trois (quatre & cinq) parties dont les découpures ſont en forme de lance, droites & égales, ſans pétales : elle a trois étamines, (ou *cinq, ſelon le célebre Ponthédéra*); ce ſont des filets déliés de la couleur du calyce, qui portent chacun un ſommet à deux loges, & entre ces étamines eſt une apparence de piſtil. Les fleurs femelles ont chacune leur pédicule & leur calyce pro-

pre, partagé en cinq parties, dont les découpures ſont pointues, en forme de lance, droites, preſque égales; mais ſans pétales. L'embryon eſt ovalaire, & de la grandeur du calyce propre : il eſt ſurmonté d'un ſtyle en forme d'alêne, réfléchi, qui ſort de l'embryon à côté de ſon ſommet. Ce ſtyle eſt terminé par deux ſtigmates pointus, réfléchis, dont l'un eſt plus court que l'autre. Le calyce eſt placé obliquement, & renferme une ſeule graine aſſez groſſe, arrondie & applatie.

Les figues nouvelles ſe digerent très aiſément; elles relâchent le ventre; elles paſſent pour déterſives & pectorales : cependant ſi l'on en mange trop ſouvent, elles cauſent des vents, des obſtructions du foie & de la rate, & la bouffiſſure. Elles ſont d'ailleurs ſujettes à ſe corrompre dans l'eſtomac & dans les inteſtins; on prévient cet inconvénient en buvant abondamment.

Ce fruit, dit M. Vogel, eſt très rempli d'un ſuc doux mucilagineux, qui non ſeulement fournit un excellent aliment (auſſi les habitants de l'Archipel en font-ils tous les jours uſage avec un peu de pain d'orge), mais encore a la vertu particuliere d'adoucir, de relâcher, d'amollir, de déterger, de mûrir; ce qui a engagé à l'employer dans l'aſpérité de la gorge, dans l'eſquinancie, l'enrouement, la toux, la difficulté d'uriner, les conſtipations; pour faciliter la maturité des abſcès & leur rupture, & pour diſcuter les tumeurs inflammatoires. On entretient les ulceres des veſſicatoires, & on les empêche de ſe fermer, en y appliquant des figues.

Il eſt ſurprenant que les figues ſoient adouciſſantes vû la cauſticité du ſuc, ou du lait de cet arbre & de ſes feuilles, lequel étant deſſéché pourroit égaler l'euphorbe. Elles ſont apportées ſéches des

pays chauds ; on les nomme en latin *caricæ ;* on choisit celles de Provence. C'est un bon aliment, recherché, mais leur suc visqueux doit empêcher d'en abuser : comme médicament, elles entrent dans les loocs, les ptisanes & les apozêmes béchiques, mais en petite quantité. On en met dans les gargarismes pour l'angine, par exemple, cinq à six figues grasses sur une chopine de petit lait ; les figues ne sont pas si usitées qu'elles devroient l'être, & je crois que c'est qu'on n'en a pas en tout temps.

FIGUE BANANE ; fruit d'une espece de bananier. *Voyez* BANANIER, deuxieme espece.

FILARIA *ou* PHILARIA. *Phillyrea vulgaris*, off. *Phillyrea folio liguſtri*, C. B. Pin. TOURNEF. Inst. rei herb. *Phillyrea latiuſculo folio*, J. B. *Phillyrea latifolia, foliis ferè non ſerratis*, PARK. *Cyprus latiore folio*, DODON.

De la racine, qui est ferme, grosse, profondément enfoncée en terre, s'élevent de huit à dix pieds plusieurs tiges rameuses, revêtues d'une écorce blanchâtre, un peu ridée. Ses feuilles sont d'un verd foncé, opposées, toujours vertes, d'une saveur astringente. De l'aisselle des feuilles, naissent plusieurs fleurs ensemble, qui ont assez de ressemblance avec celles de l'olivier ; c'est un godet découpé en quatre parties ; elles sont petites, de couleur blanche verdâtre. A ces fleurs succedent des baies sphériques, de la grosseur de celles du myrte ; disposées en petites grapes, noires dans leur maturité, & contenant un petit noyau dur & rond, d'une saveur douçâtre accompagné d'un peu d'amertume.

Cet arbrisseau, qui fleurit en Mai & en Juin, aime les lieux pierreux & incultes. Il vient facilement de bouture & de graine. Les herboristes confondent souvent, mais mal-à-propos, l'alaterne

avec la filaria; & les jardiniers vendent l'un pour l'autre ſous le nom de *filaria*. Son uſage le plus ordinaire eſt pour l'ornement des jardins; on en garnit des murs expoſés à l'ombre, & on en fait des cabinets de verdure.

Il eſt peu employé en médecine. Suivant DIOSCORIDE, ſes feuilles ſont rafraîchiſſantes & aſtringentes, & conviennent dans les inflammations & les ulceres de la gorge; on forme des gargariſmes avec leur décoction.

Les fleurs, pilées avec du vinaigre & appliquées ſur le front, ſont bonnes, dit M. LÉMERI, pour appaiſer la douleur de tête.

FILIPENDULE. *Filipendula*, off. *Filipendula vulgaris*, an Molon Plinii? C. B. Pin. *Filipendula foliis pinnatis, foliolis uniformibus*, LINN. *Filipendula foliis longis, anguſtis, extremo trilobato, minimis pinnatis intermiſtis*, HALLER, Helv.

Sa racine eſt noirâtre, charnue; il en part des fibres menues, garnies à leur extrémité de tubercules de la figure d'une olive, noirâtres en dehors, blanchâtres en dedans, d'une ſaveur âcre avec un peu d'aſtriction. Ses feuilles ſont nombreuſes auprès de la racine, elles ſont étroites, profondément découpées, d'un verd foncé; il y en a moins à la tige, laquelle eſt unique, droite, longue de neuf à dix pouces, & même d'un pied, rameuſe, cannelée: ſon ſommet eſt garni de fleurs en roſe, diſpoſées en paraſol, compoſées de ſix pétales blancs, rougeâtres en dehors, peu odorants; elles ont pluſieurs étamines dont les ſommets ſont jaunâtres. Du calyce, formé d'une ſeule piéce, s'éleve un piſtil qui devient un fruit preſque ſphérique, où ſont renfermées onze ou douze ſemences rudes, applaties, de figure rhomboïdale.

Cette

Cette plante croît dans les bois; & ſe trouve aux environs de Paris. Ses feuilles rougiſſent le papier bleu, mais moins que ſa racine. Celle-ci eſt d'uſage en médecine; elle eſt inciſive, atténuante, diurétique. Elle eſt recommandée contre la diarrhée, & les flueurs blanches. Quelques-uns la regardent comme un ſpécifique contre la gravelle; & en font un ſecret contre cette maladie. On l'a vantée auſſi contre les hernies, l'épilepſie, le vertige, la difficulté de reſpirer, le gonflement de l'eſtomac, les écrouelles. On l'emploie fraiche; quelques-uns la croient plus fondante, lorſqu'elle eſt ſéche. On en donne deux ſcrupules dans du vin blanc le matin à jeun, qu'on continue de prendre pendant pluſieurs ſemaines.

FLAMBE. *Voyez* IRIS.

FLEUR DE JALOUSIE. *Voyez* AMARANTHE.

FLEURS d'antimoine. *Voyez* ANTIMOINE.
de benjoin. *Voyez* BENJOIN.
de biſmuth. *Voyez* BISMUTH.
de caſſe. *Voyez* CASSE SOLUTIVE.
de cuivre. *Voyez* CUIVRE.
de mars. *Voyez* FER.
de pierre hématite. *Voyez* PIERRE HEMATITE.
de ſoufre. *Voyez* SOUFRE.
de zinc. *Voyez* ZINC.

FOIE de belette. *Voyez* BELETTE.
de bœuf. *Voyez* BŒUF.
de canard. *Voyez* CANARD.
de hériſſon. *Voyez* HÉRISSON.
de lievre. *Voyez* LIEVRE.
de taupe. *Voyez* TAUPE.
de vipere. *Voyez* VIPERE.

FOIE d'antimoine. *Voyez* ANTIMOINE.
de ſoufre. *Voyez* ANTIMOINE, MERCURE, & SOUFRE.

FOLLETTE. *Voyez* ARROCHE BLANCHE.

FOMENTATION. C'eſt un médicament liquide qu'on applique chaud ſur différentes parties du corps, ſuivant les indications qu'on a à remplir.

Les fomentations ſont d'uſage ſur-tout dans les affections du bas-ventre, pour ramollir les viſceres endurcis, pour appaiſer leur ardeur, pour favoriſer l'apparition des regles, & quelquefois pour faciliter l'accouchement, lorſque les parties ſont dans une trop grande tenſion.

Elles ſe préparent avec des décoctions ou des eaux diſtillées. Dans celles qui ſe font de décoctions, entrent les mêmes ſubſtances que dans l'apozême; à l'égard des matieres qu'on y fait diſſoudre ou qu'on y mêle, on doit avoir égard à leurs vertus pour la doſe; mais, pour l'ordinaire, on ſe contente de quatre onces.

On peut regarder les fomentations comme une eſpece de demi-bain qu'on eſt à portée d'employer en tout temps. Elles procurent d'heureux effets dans la paſſion hypochondriaque, pour appaiſſer l'ardeur des viſceres, & ſur la fin des dyſenteries: elles ne ſont pas moins utiles dans la conſtipation pour relâcher le ventre; dans ce dernier cas ſur-tout, on en retire ſouvent plus d'avantage que de tout autre remede.

On fait les fomentations au malade dans ſon lit, en hyver ſur-tout, de peur qu'il ne ſoit ſaiſi par le froid extérieur, & qu'il ne ſurvienne, ou un rhumatiſme, ou un catarrhe, ou quelqu'autre fluxion.

Quelquefois les fomentations rafraîchiſſantes ſe font avec de l'oxycrat ſeul. Dans le priapiſme, on fomente la verge avec de l'eau froide ou de l'oxycrat, dans lequel on aura diſſout un peu de ſel de Saturne. On preſcrivoit autrefois le ſantal citrin, à la doſe d'une once pour toutes les fomentations deſtinées à fortifier les viſceres; mais, comme on n'en obtient aucun avantage, on doit abandonner cette pratique.

On ordonne des fomentations particulieres pour réſoudre les tumeurs qui ſont ſurvenues ſur quelque partie; très ſouvent contre l'œdême des jambes qui arrive dans l'hydropiſie : on les prépare avec une décoction de racines de galanga & d'iris de Florence, de feuilles de menthe, de ſauge, de marjolaine, &c. faite dans de l'eau, & quelquefois dans du vin. On emploie même ſouvent l'eau-de-vie camphrée, lorſqu'on craint que la gangrene n'attaque les parties œdématiées; non-ſeulement on les baſſine, mais on y applique des linges trempés dans l'eau-de-vie.

Les engelures du talon, ou mules, ſe traitent auſſi avec des fomentations d'eſprit de vin, pourvu qu'elles ne ſoient point ouvertes ou ulcérées; car elles ſont dues à l'arrêt & à l'épaiſſiſſement de la lymphe. On emploie auſſi, dans ce cas, l'eau-de-vie ſeule, ou à laquelle on a mêlé de l'eſprit de ſel ammoniac, ou l'urine encore chaude, ou une décoction de raves ou de navets, aiguiſée, ſi l'on veut, de quelques grains de ſel ammoniac, ou bien d'une leſſive de cendres de ſarments.

Les fomentations ſont encore d'uſage dans les hernies, les hémorrhoïdes, & dans le gonflement des teſticules ſurvenu à la ſuite d'une gonorrhée virulente ſupprimée : pour ce dernier accident,

℥ *Racines d'iris de Florence, & oignons de lis,* ana deux onces.

Fleurs de camomille & de mélilot, ana une poignée.

Faites cuire le tout dans du bon vin, enſorte qu'il y ait trois livres de liqueur, qu'on paſſera à travers un linge.

Non-ſeulement on fomentera les teſticules pluſieurs fois le jour avec cette décoction, mais on les y tiendra même pendant une heure, dans un vaiſſeau de verre fait en forme de ventouſe.

FONTICULE *ou* CAUTERE. *Cauterium; Fonticuli; Fontanella.* Ce ſont de petits ulceres qu'on a coutume de faire en différentes parties du corps, avec le cautere actuel ou potentiel, pour procurer une évacuation douce & paiſible des humeurs vitiées & ſuperflues.

Quoiqu'il en ait été parlé au mot CAUTERE, on ajoutera ici quelque choſe ſur ſon uſage.

Les fonticules ou cauteres ſe font principalement à l'occiput, au bras, ou à la jambe, & autrefois à la fontanelle des enfants; mais ces eſpeces de cauteres, pratiqués ſur les ſutures du crâne, ne ſont point capables d'évacuer les humeurs ni d'en faciliter la ſortie, puiſqu'ils ſont appliqués ſur le ſommet de la tête : pour que cette évacuation ait lieu, il faut que l'ulcere factice ſoit placé ſur une partie déclive.

Quelquefois ces cauteres ſe font derriere les oreilles, dans les fluxions des yeux; on les fait très ſouvent doubles derriere le cou, ou de chaque côté de l'épine, entre la cinquieme & la ſixieme vertébre : chez les femmes, pour leur épargner le dé-

ſagrément d'une cicatrice qui peut s'appercevoir, on applique le cautere entre les deux épaules aux côtés de l'épine.

On le place auſſi ſur les lombes, dans les douleurs de la ſciatique : pour empêcher les humeurs de ſe porter ſur les pieds, on le place quelquefois à la cuiſſe, à quatre ou cinq travers de doigt au-deſſus du genou, afin d'éviter & de menager les tendons ; mais il occaſionne de la douleur, à cauſe de la rencontre du *faſcia lata :* c'eſt pourquoi on l'applique avec moins d'inconvénient ſur la jambe, à quatre doigts au-deſſous du genou. Enfin on fait le cautere à la partie externe du bras au deſſous du muſcle deltoïde.

L'ulcere ſe panſe, comme il a été dit, matin & ſoir : on y met un pois ou une petite boule faite de bois de lierre ; & par deſſus, du papier brouillard, ou une feuille de lierre ſoutenue d'une compreſſe & d'une bande, ou avec la toile de Gaultier, qui ſe prépare ainſi :

℔ *Cire jaune*, trois livres.

Térébenthine de Veniſe, quatre onces.

Cinnabre, trois onces.

Minium, une once.

Racine d'iris de Florence pulvériſée, ſix gros.

Muſc, quatre grains.

On fera fondre ſur le feu le tout mêlé enſemble ; on y trempera une toile, dont on ſe ſervira dans le beſoin.

On peut préparer des toiles avec parties égales d'axonge de bouc ou de mouton, & de cire blanche, liquéfiés & colorés avec de l'orcanette. Lorſque l'ulcere ſe remplit de chairs, on y inſere

une betite boule de cire; &, ſi les chairs ſont trop abondantes, on les conſume avec de l'alun brûlé.

En Italie, on ouvre les fonticules avec un fer rouge, autrement cautere actuel; en Angleterre, avec un inſtrument tranchant; en France, avec la pierre à cautere faite, ou de cendre de ſarment & de ſavon, ou de cendre gravelée & de chaux vive; on la nomme *cautere potentiel*, auſſi bien que tous les remedes qui rongent & qui brûlent.

On entretient ces ulceres artificiels pendant environ deux années; lorſqu'on veut les fermer, on y inſere des pois qui diminuent inſenſiblement de groſſeur, afin que la cicatrice ne ſe ferme que peu à peu, obſervant d'ailleurs de ne mettre par deſſus que du linge, & point de feuilles de lierre.

On ſe ſert auſſi de trochiſques pour cautériſer; on les emploie, quand il s'agit de détruire les glandes ſcrophuleuſes : ils ſont compoſés de ſublimé corroſif, ou d'arſénic cryſtallin. On préfere le ſublimé; & ils ſe préparent de la ſorte :

℞ *Sublimé corroſif*, une once.
Opiat laudanum, trois gros.

On met ſécher ſur une lame de fer le laudanum, & on le réduit en poudre : on mêle le tout avec le mucilage de gomme adraganth, & on en forme des trochiſques de la groſſeur d'un gros pois; on en inſere un dans l'ouverture de la glande déja faite par le cauſtique, on l'y laiſſe pendant douze ou quinze jours : on traite enſuite l'ulcere avec l'onguent baſilicon, ou le digeſtif ſimple; la glande tombe au bout de quelques jours.

Les trochiſques ſeront plus doux, en les préparant de la maniere ſuivante :

℔ *Mie de pain fort blanc*, une once & demie.
Opiat laudanum,
Sublimé corroſif, ana un gros.

Mêlez le tout, & faites des trochiſques de la groſſeur d'un pois.

FORTIFIANTS. *Roborantia medicamenta* Ces remedes ne ſont pas différents des cordiaux. *Voyez* ce mot.

I°. FOUGERE mâle. *Filix non ramoſa dentata*, C. B. Pin. 358. *Filix vulgò mas dicta*, ſive *non ramoſa*, J. B. *Dryopteris*, MATTH. *Filix mas non ramoſa, pinnulis latis, denſis, minutim dentatis*, GERARD, emacul. *Polypodium fronde duplicato pinnatâ, foliolis obtuſis, crenulatis, petiolo ſtrigoſo*, LINN.

Sa racine eſt épaiſſe, branchue, fibreuſe, noirâtre en dehors, pâle en dedans, inodore, d'une ſaveur d'abord douçâtre, enſuite un peu amere & un peu aſtringente. Il en ſort au printemps pluſieurs pouſſes, recourbées d'abord, & couvertes d'un duvet blanc, leſquelles deviennent enſuite des feuilles larges, hautes de trois pieds, droites, d'un verd gai : elles ſont compoſées de pluſieurs autres petites feuilles placées alternativement ſur une côte garnie d'un duvet blanc : chaque petite feuille eſt partagée en pluſieurs lobes obtus & dentelés tout autour. Dans le milieu des feuilles, regne une ligne noire ; chaque lobe eſt veiné en deſſus, & marqué en deſſous de deux rangs de petits points de couleur de rouille de fer. Ces points ſont les fruits de la fougere ; ils ſont compoſés d'un amas de veſſies ovalaires, fort petites,

entourées d'un cordon à grains de chapelet ; par le raccourciſſement duquel, chaque coque s'ouvre en travers par une eſpece de reſſort, & jette beaucoup de ſemences menues. Au reſte, elle ne porte pas de fleurs ; au moins, on ne les a pas encore apperçues.

Cette plante eſt fort commune, & ſe trouve par-tout dans les buiſſons, dans les champs, dans les forêts.

C'eſt ſur cette eſpece, dit BOERHAAVE, que les Anglois & les Hollandois font coucher les enfants rhachitiques. Ainſi que les plantes capillaires, celle-ci paſſe pour être utile aux hypochondriaques.

II°. FOUGERE commune, *ou* femelle. *Filix ramoſa major, pinnulis obtuſis, non dentatis*, C. B. Pin. *Filix major & prior*, TRAGO, ſive *ramoſa repens*, J. B. *Filix femina*, MATTH. 886. DODON. Pempt. GERARD, Hiſt. *Pteris fronde ſuprà decompoſitâ, foliolis pinnatis, pinnis lanceolatis, infimis pinnatifidis, ſuperioribus minoribus*, LINN. *Filix pinnis ramorum pinnatis, pinnulis non dentatis*, HALLER, Helv.

Sa racine, qui eſt quelquefois de la groſſeur du doigt, eſt noirâtre en dehors, blanche en dedans, rampante ; ſi on la coupe un peu en biſeau, l'intérieur repréſente une eſpece d'aigle à deux têtes: il en ſort un ſuc viſqueux, ſon odeur eſt forte, ſa ſaveur amere. Le pédicule, qui s'éleve de quatre à cinq pieds, eſt rameux, ſolide, roide. Ses feuilles ſont découpées en aîles, leſquelles ſont diviſées en petites feuilles étroites, pointues, par fois légerement dentelées, d'autres fois entieres, vertes en deſſus, blanches par deſſous. Ainſi que dans la fougere mâle, les véſicules de celle-ci ſont ovalaires, mais placées ſur les bords des pe-

tites feuilles qui, en automne, ſe réfléchiſſent, & forment des eſpeces de ſinuoſités où naiſſent les fruits.

Cette eſpece ſe trouve dans les lieux incultes, dans les bois, dans les bruyeres.

Les feuilles de la fougere, cuites & appliquées en forme de cataplaſme ſur les vieux ulceres, ont procuré de très bons effets, dit SCHULZ. La cendre de fougere, eſt-il dit dans les *Act. Breſl.* 1717, *p.* 244, entre dans la compoſition de la porcelaine de la Chine : mêlée avec de l'eau, on en forme des boules qu'on fait ſécher au ſoleil, & qui ſervent aux blanchiſſeuſes d'un excellent ſavon ; *Act. Suec.* jv. *p.* 114.

Quant à ſa racine, elle eſt amere, viſqueuſe, & contient un ſuc nauſéabond qui ne rougit point le papier bleu. Elle eſt employée depuis très long-temps, ſuivant DIOSCORIDE, pour tuer les vers ; M. ANDRI, médecin de la faculté de Paris, lui a donné de grands éloges dans ſon *traité des vers* ; il l'a fait entrer dans une eau de ſa compoſition déſignée ſous le nom *d'eau de fougere d'Andri* ; elle eſt encore aujourd'hui connue en France & diſtribuée par M. DIONIS, ſon gendre. Tout le monde cependant ne convient pas de la vertu anthelmintique de la racine de fougere ; M. BROUZET, *Eſſai ſur l'éducation medic. des enfants*, *t.* ij, *page* 59, dit qu'il lui eſt arrivé pluſieurs fois de l'employer ſans aucun ſuccès. Au reſte on lui reconnoît une vertu tonique & réſolutive, & elle a opéré de bons effets dans les maladies des articulations, & dans les obſtructions des viſceres accompagnées d'atonie & de relâchement. CHOMEL a éprouvé que ſon infuſion étoit très utile dans la cachexie.

On dit qu'elle eſt nuiſible aux femmes groſſes, & qu'elle eſt capable de cauſer l'avortement.

III°. Fougere fleurie *ou* Osmonde. *Osmunda vulgaris & paluſtris*, Tournef. Inſt. rei herb. *Osmunda vulgaris*, ſive *Filix florida*, Park. Theatr. *Filix floribus inſignis*, J. B. *Filix ramoſa, non dentata, florida*, C. B.

Sa racine eſt un amas de fibres longues & noirâtres, entortillées les unes dans les autres. Ses tiges, qui s'élevent de trois pieds & même davantage, ſont nombreuſes, vertes, liſſes, cannelées, & garnies de branches feuillées qui s'étendent de tous côtés, compoſées de huit ou neuf paires de feuilles, terminées par une feuille impaire. Chaque feuille eſt entiere, droite, longue de trois ou quatre pouces, large d'un demi-pouce, un peu plus large vers la baſe, terminée par une pointe mouſſe, & ayant dans ſon milieu une côte qui s'étend dans toute ſa longueur, de laquelle ſort un grand nombre de nervures qui s'étendent obliquement. Le haut de la tige eſt partagé en quelques pédicules qui ſoutiennent chacun de petites grappes longues d'un pouce, chargées de graines. Car cette plante paroît n'avoir point de fleurs; & ce que les herboriſtes appellent *fleurs* n'eſt autre choſe, dit Rai, que les feuilles non développées & qui, étant refléchies, cachent les graines naiſſantes; car les fruits ſont ramaſſés comme en grappes, & ſont des capſules ſphériques ſemblables à celles des autres fougeres qui ſe rompent par la contraction de leurs fibres, & qui jettent une pouſſiere très fine, qu'on peut obſerver avec le microſcope; Geoffroi.

Cette plante eſt moins amere & moins aſtringente que les autres eſpeces.

Sa racine eſt vantée, par Rai, & par Herman, comme un ſpécifique contre le rhachitis; on eſtime encore, contre cette maladie des enfants, la

conſerve des jeunes pouſſes d'oſmonde & de fougere mâle ; ou bien on fait bouillir dans une chopine de lait de vache une poignée des ſommités d'oſmonde, qu'on donne à boire tous les jours, après avoir paſſé la liqueur.

La racine de cette même plante s'emploie encore très utilement pour les hernies, les ulceres, la colique & les douleurs de la rate. On la dit bonne auſſi pour les bleſſures, les coupures, les chutes de haut.

FOUILLE-MERDE ; eſcarbot pilulaire ; Scarabée pilulaire. *Scarabæus pilularis*, off. SCHRODER. *Scarabæus pilularius melanocyaneus*, MERIAN. *Scarabæus magnus ex purpurâ niger, tibiis omnium pedum ſerratis*, LIST. 17. *Scarabæus ſtercorarius niger major*, FRISCH. *Scarabæus major niger vulgatiſſimus, antennis globoſis, elytris lævibus*, RAI, inſect. *Scarabæus ater, dorſo glabro, elytris ſulcatis, capitis clypeo rhomboïde, centro prominulo*, LINN.

La tête de cet inſecte eſt plate en deſſous, un peu bombée en deſſus ; & munie, dit M. LINNÆUS, d'un bouclier obtus, de figure rhomboïde, & élevé dans ſon milieu comme une écaille de tortue ; des deux côtés de la tête ſont deux antennes, peu longues, dont la tige eſt rougeâtre, & dont l'extrémité eſt partagée en pluſieurs petits filaments. Sa bouche eſt garnie de deux mâchoires rabattues, parſemées d'un duvet tanné. La poitrine eſt liſſe, noire, auſſi bien que les fourreaux ou étuis qui cachent les aîles. Le corps, qui eſt d'un noir-bleuâtre, eſt arrondi, large, compacte. Ses jambes ſont dentelées antérieurement en maniere de ſcie.

Le nom de cet inſecte annonce aſſez qu'il ſe plaît à vivre d'excréments, avec leſquels il forme des

boules ou pilules creuſes, pour y dépoſer ſes œufs. Il voit plus clair la nuit que le jour; il vole aiſément, mais il marche avec lenteur.

Ce ſcarabée contient beaucoup d'huile & de ſel volatil; ainſi que tous ceux de cette famille, il poſſede une vertu diurétique, hydragogue, déterſive : mais il en a de particulieres. Réduit en poudre, il eſt bon pour le ſtaphylome, pour la chûte de l'inteſtin rectum, après l'avoir fait rentrer.

On en prépare différentes huiles qui ſont réſolutives, fortifiantes, adouciſſantes; elles appaiſent les douleurs des hémorrhoïdes. Il entre, dans la compoſition de l'huile de ſcarabées du *codex* de Paris.

FOUINE. *Martes domeſtica : Foyna : Gainus : Schiſmus. Martes domeſtica*, GESNER, Icon. anim. *Martes, aliis Foyna*, RAII, ſynopſ. anim. *Muſtela fulvo nigricans, gula pallida, Martes*, LINN. *Martes ſaxorum non fagarum, ſeu domeſticus*, KLEIN. *Muſtela, pilis in exortu albidis, caſtaneo colore terminatis, veſtita, gutture albo, Foyna*, BRISSON, Regn. anim.

La fouine, dit M. DAUBENTON, a la tête petite, le corps allongé, & les jambes ſi courtes qu'elle ſemble ramper ſur la terre, au lieu de marcher, quoiqu'il y ait beaucoup d'agilité & de vîteſſe dans tous ſes mouvements. La forme du corps donne à cet animal une grande facilité pour s'inſinuer dans des ouvertures qui paroiſſent n'être pas proportionnées à ſa groſſeur; il ſuffit que ſa tête puiſſe y entrer, pour que le reſte du corps paſſe aiſément. Sa tête eſt applatie par le ſommet, & a une figure triangulaire. Le bout du muſeau forme la pointe de ce triangle, & les oreilles ſe trouve aux extrémités de la baſe. Le muſeau eſt mince & pointu, & avance au-delà des lévres. Ses yeux ſont ſaillants,

& fort éloignés l'un de l'autre : les oreilles ſont courtes & rondes ; le cou a peu de longueur, mais il eſt preſqu'auſſi gros que la tête. Le corps n'a guere plus de groſſeur ; les jambes de devant ſont plus courtes que celles de derriere, & la queue eſt longue & touffue.

La fouine a deux ſortes de poils ; l'un eſt doux à peu-près comme un duvet, & de couleur cendrée très-pâle, ou même blanchâtre ; l'autre poil eſt plus long, plus ferme, & moins abondant que le duvet : il a auſſi une couleur cendrée ſur environ la moitié de ſa longueur depuis ſa racine ; cette partie du poil paroît plus noire que le reſte qui eſt luiſant, & de couleur brune-noirâtre avec quelque teinte de rouſsâtre qui ne paroît qu'à certains aſpects. Comme les poils bruns ne ſont pas en aſſez grand nombre pour cacher le duvet en entier, on voit ſa couleur cendrée ou blanchâtre, qui ſe mêle avec le brun rouſsâtre & le noir ; de ſorte que, ſur la plus grande partie du corps, on apperçoit des nuances de gris, de brun, de roux, ſuivant les diverſes poſitions de l'animal & ſes différents mouvements. Les quatre jambes & la queue ſont noirâtres ; la poitrine & le ventre ont moins de brun, & plus de couleur cendrée ou blanchâtre que le dos ; il y a deux bandes brunes, qui s'étendent depuis les aiſſelles juſqu'aux aînes, & ſur la gorge une tache blanche qui s'étend ſur une partie de la mâchoire inférieure preſque juſqu'aux oreilles, ſur la ſurface inférieure du cou, ſur la partie antérieure de la poitrine, & de chaque côté ſur la face antérieure du bras juſqu'au pli du coude.

La longueur du corps entier, meſuré en ligne droite depuis le bout du muſeau juſqu à l'anus, eſt d'un pied quatre pouces ſix lignes.

La fouine, dit M. de Buffon, a la phyſionomie très fine, l'œil vif, le ſaut léger, les membres ſouples, le corps flexible, tous les mouvements très preſtes; elle ſaute & bondit plûtôt qu'elle ne marche; elle grimpe aiſément contre les murailles qui ne ſont pas bien enduites, entre dans les colombiers, les poulaillers, &c. mange les œufs, les pigeons, les poules, &c. en tue quelquefois un grand nombre & les porte à ſes petits; elle prend auſſi les ſouris, les rats, les taupes, les oiſeaux dans leurs nids.

Elle s'établit dans les vieux bâtiments, dans les greniers à foin, dans les trous de murailles. Les fouines, dit-on, portent autant de temps que les chats. On trouve des petits, depuis le printemps juſqu'en automne; ce qui doit faire préſumer qu'elles portent pluſieurs fois par an: les plus jeunes ne ſont que trois ou quatre petits; les plus âgées en ſont juſqu'à ſept. Elles s'établiſſent pour mettre bas dans un magaſin à foin, dans un trou de muraille où elles pouſſent de la paille & des herbes; quelquefois dans une fente de rochers, ou dans un tronc d'arbre où elles portent de la mouſſe; &, lorſqu'on les inquietent, elles déménagent & tranſportent ailleurs leurs petits qui grandiſſent aſſez vîte. Les fouines, comme beaucoup d'autres animaux, ont des véſicules intérieures qui contiennent une matiere odorante, ſemblable à celle que fournit la civette. Leur chair a un peu de cette odeur; cependant celle de la marte n'eſt pas mauvaiſe à manger: celle de la fouine eſt plus déſagréable, & ſa peau eſt auſſi beaucoup moins eſtimée. Ces veſſicules ſont placées de chaque côté de l'extrémité du rectum; elles ſont ovoïdes, & s'ouvrent au bord de l'anus chacune par un orifice aſſez large: elles contiennent une matiere jaunâtre, épaiſſe & ren-

fermée dans une pellicule blanche. Cette matiere a une odeur approchante de celle du muſc, qui ſe communique aux excréments de l'animal, dont l'odeur eſt à-peu-près la même.

Quant aux parties de cet animal, dont on peut faire uſage en médecine, ce ſont les mêmes que celles de la belette, & pour les mêmes cas. *V.* BELETTE.

FOURMI. *Formica*, off. Μυρμὴξ, Græc.

Cet inſecte eſt diviſé en tête, en poitrine & en ventre.

On remarque, à la tête, des yeux tout à fait noirs, & au deſſous des yeux deux petites cornes ou antennes d'un chatain un peu brun, compoſées chacune de douze articulations miſes bout à bout, dont la premiere eſt la plus longue : la bouche a deux mâchoires recourbées, & ſaillantes en dehors, ſur chacune deſquelles ſe trouvent ſept inciſions qui paroiſſent comme autant de petites dents. La poitrine eſt formée de pluſieurs jointures diviſées chacune en ſix ſaillies pointues, qui deviennent plus apparentes vers les lombes; & ces lombes ſont eux mêmes compoſés de trois nœuds ou boutons, qui reſſemblent à des vertebres, tout couverts de poils ſoyeux. Sous la poitrine ſont placées ſix jambes aſſez fortes & velues, compoſées chacune de quatre jointures, dont la derniere, qui fait le pied proprement dit, eſt formée de quatre autres jointures plus petites, & celle de l'extrémité eſt armée de deux petits ongles. La tête & la poitrine ſont revêtues d'une peau qui eſt dure comme de la corne, ſtriée & crenelée. Le ventre eſt un peu plus roux que le reſte du corps.

Les fourmis vivent en ſocité, & forment une petite république, dont tous les travaux tendent à leur conſervation, à leur nourriture actuelle, & ſur-tout au ſoin de leurs petits. Les anciens regar-

doient les fourmis comme l'exemple de la prévoyance, & croyoient qu'elles amaſſoient durant la belle ſaiſon des proviſions pour l'hyver : mais la collection qu'elles font de grains, de paille, & d'autres choſes, ne ſert que pour le préſent & pour la conſtruction de leur habitation qu'on nomme *fourmilliere*. Tout le temps de la ſaiſon rigoureuſe, elles reſtent engourdies, amoncelées les unes ſur les autres, & ſi immobiles qu'elles paroiſſent mortes.

On diſtingue dans une fourmilliere des fourmis mâles, des ouvrieres, & des femelles ; les ouvrieres ſont toujours en action ; elles vont chercher la nourriture, entretiennent l'habitation commune, & ſont ſur-tout chargées du ſoin des petits : quant aux femelles, elles ſont beaucoup plus grandes & plus groſſes que les autres. L'anatomie a fait découvrir au dedans d'elles, des œufs très menus, blancs, ovales, liſſes & polis, diſtendus, luiſants, ſans aucune inciſion ; chaque œuf eſt ſi petit que, placé ſur une baſe noire, il eſt difficile de le diſtinguer. Il en ſort un vermiſſeau, qui, groſſi au microſcope, laiſſe appercevoir une tête, une bouche & un corps compoſé de douze antennes ; la tête eſt recourbé vers la poitrine. Tel eſt l'animal qui, quoique vrai vermiſſeau, eſt connu ſous la fauſſe dénomination d'*œufs de fourmis*, dont certains oiſeaux, & en particulier les roſſignols ſont ſi friands. Lorſque ce vermiſſeau, qui eſt ſans pieds, & qui a un mouvement très foible, eſt parvenu à ſon entier accroiſſement, ſa poitrine ſe gonfle inſenſiblement, il ſe dépouille de ſa peau, & perd tout mouvement : il prend alors la forme de nymphe ; dans cet état, on apperçoit aſſez diſtinctement les différentes parties d'une véritable fourmi.

On

On trouve des fourmis aîlées, mais les aîles ne viennent qu'aux plus vieilles ; & ſuivant quelques naturaliſtes, ce n'eſt guere que la quatrieme partie d'une fourmiliere qui en eſt pourvue.

On dit que la fourmi eſt apéritive, diurétique, ſtimulante, échauffante, fondante. Les œufs, ou plûtôt les vermiſſeaux, ont paſſé pour cauſtiques ; pris à l'intérieur, ils font rendre quantité de vents, comme les œufs de poiſſons

Il faut choiſir les fourmis d'une odeur fort aigre, piquante, & les prendre auprès des arbres réſineux ; on les fait ſécher, on les réduit en poudre qu'on donne en ſubſtance à la doſe d'un ſcrupule, ou en infuſion de deux gros, par demi-ſeptier de vin blanc. Ces remedes conviennent dans les maladies de la peau, ils détruiſent les crudités qui les entretiennent.

Le ſuc qu'on tire des fourmis en les écraſant ſeulement, ou en verſant deſſus un peu de vin blanc, & l'eau qu'on en diſtille, ſont de très bons remedes pour ſtimuler & irriter, dans la ſurdité commençante, pourvu qu'elle ne doive ſa cauſe qu'à l'obſtruction du conduit auditif par le *cerumen*.

On trouve dans les fourmis deux eſpeces d'acide ; l'un un peu plus fort, & qui en cela reſſemble au vinaigre ; l'autre très ſubtil, mobile & volatil. C'eſt ce dernier que les fourmis irritées rendent ſous la forme d'une vapeur très ſubtile & très pénétrante. On l'en tire auſſi très facilement en faiſant diſtiller ces inſectes avec l'eſprit de vin. L'acide plus fort ne peut ſe tirer qu'au moyen d'un véhicule aqueux qu'on ajoute pendant la diſtillation, & par un degré de feu plus violent ; ce qu'il y a de remarquable, c'eſt que les fourmis rendent une véritable huile ſubſtantielle, eſſentielle & éthé-

cée, si on verse dessus, lorsqu'on vient de les prendre, de l'eau ou de l'esprit de vin rectifié, & même à plusieurs reprises; mais il en sort cependant toujours de moins en moins. Cette huile est assez tempérée, & differe beaucoup de l'huile de pin dont quelques-uns pourroient croire qu'elle fait partie. On peut voir ce qu'en a dit NEUMANN, *A. N. C. vol.* ij, *obs.* 136; & MARCGR. *Mem. de Berl.*

On prépare aussi, avec les fourmis ou la fourmilliere en entier qu'on met dans un nouet, des bains, des douches, dont l'usage est très bon dans les paralysies & les tremblements des membres; (d'autres ajoutent, & pour les maladies des articulations, & la goute) & non pas dans l'œdême, l'hydropisie, comme on l'a prétendu: le sel volatil, qu'on en tire, est pareil à celui de sauterelle.

Toute la fourmilliere, distillée avec l'esprit de vin, dit aussi M. VOGEL, passe pour avoir une vertu aphrodisiaque & analeptique, en prenant intérieurement de cette liqueur; extérieurement elle est bonne contre la paralysie & l'atrophie des membres; le suc des œufs (des vermisseaux) de fourmis, broyés, injecté dans l'oreille, corrige la dureté de l'ouie, & remédie au tintement, dit SCHULZ.

FRAGMENTS PRÉCIEUX (*Les cinq*). On a appellé ainsi dans les boutiques les *fragments* de cinq pierres précieuses dont les Arabes ont célébré outre mesure les grandes vertus: ce sont le GRENAT, la SARDOINE, l'HYACINTHE, le SAPHIR & l'ÉMERAUDE. *Voyez* ces mots.

FRAGON. *Voyez* HOUX-FRÊLON.

FRAI de grenouille. *Voyez* GRENOUILLE.

FRAISE, fruit du fraisier. *Fragum.*

FRAISIER. *Fragaria vulgaris*, C. B. Pin. *Fragaria ferens fraga rubra*, J. B. *Fragula*, CORD. *Fragum & Trifolium fragiferum*, TABERN. Icon. *Fragaria flagellis reptans*, LINN.

Sa racine eſt vivace, rouſsâtre, garnie de pluſieurs fibres chevelues, d'une ſaveur aſtringente. Il s'en éleve, de ſept à huit pouces, des pédicules grêles, velus, branchus; il en ſort auſſi des jets noueux, traçants & rampants. Ses feuilles ſont larges, oblongues, velues, dentelées ſur leurs bords, vertes en deſſus, blanchâtres en deſſous. Sur un même pédicule ſont portées quatre ou cinq fleurs, en roſe, à cinq pétales blancs, garnies d'un grand nombre d'étamines courtes dont les ſommets ſont jaunâtres. Le piſtil, qui eſt ſphérique, eſt ſoutenu ſur un calyce diviſé en dix portions. Ce piſtil ſe change en un fruit preſque ſphérique, charnu, mou, ordinairement rouge dans ſa maturité, rempli d'un ſuc doux & vineux, dont l'extérieur eſt garni d'une grande quantité de ſemences fort menues.

Cette plante ſe trouve dans les bois & les forêts; elle croît volontiers à l'ombre. On la cultive dans les jardins où elle donne des fruits plus gros, qui, dans la ſaiſon, ſont fort recherchés & ſervis ſur toutes les tables pour les deſſerts.

Les fraiſes ſont rafraîchiſſantes, tempérantes & de facile digeſtion; elles conviennent dans les ardeurs d'urine, dans les chaleurs d'entrailles, aux tempéraments chauds, bilieux; mais elles ſont contraires aux enfants, aux femmes groſſes & repletes & aux eſtomacs froids. Il n'en faut point faire trop d'uſage, la viſcoſité de ce fruit pourroit occaſionner quelques fievres : l'eau de fraiſe eſt coſmétique, bonne pour adoucir la peau; & quelques-uns prétendent que le véritable moyen d'éviter le retour des engelures, eſt de frotter l'été les parties qui y ſont ſujettes avec des fraiſes.

La racine eſt un remede fort uſité; elle eſt apéritive, fondante, diurétique; elle entre comme l'anonis dans les ptiſanes, dans les apozemes &

bouillons apéritifs ; elle eſt employée dans les mêmes cas, mais elle eſt moins échauffante : quelques-uns même la regardent comme rafraîchiſſante. Elle eſt légerement amere, & conſéquemment ſtomachique.

Ce fruit, dit BARTHOLIN, *cent.* iij. *hiſt.* 57, qui eſt d'une odeur agréable & d'un goût ſuave mêlé d'un peu d'acidité, rafraîchit, humecte, appaiſe la ſoif, excite la ſueur, & provoque les urines ; ce qui a engagé GESNER, *epiſt. p.* 92, à le recommander contre le calcul ; enfin il diſſout la bile épaiſſie en conſiſtance de poix, de ſorte que, mangé en grande quantité, juſqu'à vingt livres tous les jours pendant quelque ſemaines, il a guéri des maniaques, en leur cauſant la diarrhée ; VAN-SWIETEN, iij. *p.* 480.

FRAISIER EN ARBRE. *Voyez* ARBOUSIER.

FRAMBOISE ; fruit du Framboiſier.

FRAMBOISIER ; Ronce du mont Ida. *Rubus idæus*, off. *Rubus idæus ſpinoſus*, C. B. Pin. 479. TOURNEF. Inſt. rei herb. 614. *Rubus idæus ſpinoſus fructu rubro & albo*, J. B. *Rubus idæus vulgaris rubro & albo fructu*, CLUS. *Rubus foliis quinato-ſpinatis ternatiſque, caule hiſpido*, LINN. *Cervirubus*, ſeu *Rubus cervinus* ; & *Frambœſia*, quorumdam.

Sa racine eſt longue, ſerpentante, diviſée en pluſieurs branches. Ses tiges, qui ſont nombreuſes, s'élevent de cinq à ſix pieds ; elles ſont droites, vertes, tendres, moëlleuſes, garnies d'épines. Ses feuilles reſſemblent à celles de la ronce ordinaire, mais elles ſont plus tendres, plus molles, d'un verd brun en deſſus, blanchâtre en deſſous, d'une ſaveur auſtere. Ses fleurs, compoſées de cinq pétales, ſont en roſe, blanches, portées par un calyce partagé en cinq portions. Elles ſe changent en des fruits plus gros que la fraiſe,

ronds, un peu velus, ordinairement rouges, d'une odeur ſuave, remplis d'un ſuc doux & vineux; ces fruits ſont compoſés de pluſieurs baies entaſſées, & jointes les unes aux autres, leſquelles contiennent chacune une graine.

On a donné à cet arbriſſeau le nom de *rubus idæus*, parcequ'il ſe trouvoit autrefois abondamment ſur le mont Ida en Phrygie. Il vient naturellement dans les bois ombrageux, ſur les rochers arroſés d'eaux. Il ſe cultive dans les vergers & les jardins; il donne ſa fleur en Mai & en Juin, & ſes fruits en Juillet: ceux-ci ne ſont point de garde; il ſont bientôt gâtés par des vermiſſeaux qui s'y engendrent.

La framboiſe eſt tantôt rouge, tantôt blanche: elle eſt rafraîchiſſante. Il faut en uſer modérement, parcequ'elles ſe corrompent aiſément dans l'eſtomac; elles conviennent aux tempéraments bilieux, & aux perſonnes dont les humeurs ſont trop âcres & trop agitées.

On en fait des confitures, des ratafiats fort agréables. En médecine, on préfere la rouge; ſon ſuc exprimé, mêlé avec de l'eau, fait un remede rafraîchiſſant, adouciſſant. On met infuſer les fleurs de framboiſier avec celle de ſureau pour les éréſipeles: ſa feuille eſt aſtringente & déterſive comme la feuille de ronce.

Ce fruit, dit M. Vogel, eſt d'une odeur ſuave, & plein d'un ſuc agréable qu'on eſtime à cauſe de ſes vertus analeptiques, reſtaurantes, & rafraîchiſſantes; elles ſe communiquent aux différentes préparations qu'on en fait, comme ſyrop, eau, vinaigre, vin; préparations fort uſitées & très communes chez les Suédois & les Ruſſes. La framboiſe eſt recommandée dans les éruptions pourprées, par Neucrantzius, *p.* 445 & 508.

FRAXINELLE (Racine de) *Voyez* DICTAMNE BLANC.

FRÊNE. *Fraxinus*, off. *Fraxinus excelsior*, C. B. Pin. TOURNEF. Inst. rei herb. *Fraxinus floribus nudis*, LINN.

Cet arbre s'éleve fort haut; il est droit, d'une grosseur médiocre. Son bois est blanc, lisse, dur, ondé: l'écorce, qui le recouvre, est unie, cendrée. Ses feuilles sont composées de plusieurs paires de folioles terminées par une impaire: elles sont larges, oblongues, d'un verd gai, légerement dentelées à leurs bords, inodores, d'un goût un peu amer, âcre & piquant. Des jeunes branches & proche de l'aisselle des feuilles, naissent des pédicules branchus & pendants, qui portent plusieurs petites fleurs sans pétales, garnies de deux étamines & d'un pistil à deux cornes, lequel devient un fruit applati, membraneux, oblong & étroit: il renferme une graine de même figure, rougeâtre, blanche en dedans, renfermant une amande amere, & d'une odeur de drogue.

Cet arbre croît naturellement dans les bois.

Les feuilles de frêne ont, dit-on, une vertu vulnéraire. On a prétendu que leur suc & celui des sommités faisoient évacuer les eaux des hydropiques; broyées & appliquées sur les plaies, elles sont utiles, & employées par les habitants de la campagne de quelques cantons: leur infusion est estimée propre à guérir la jauniſſe & le calcul: l'eau distillée, qu'on en tire, convient pour la surdité, selon ETTMULER.

Le bois & son écorce, qu'on a mis infuser dans l'eau chaude lui communiquent une vertu fortifiante & résolutive; ce qui l'a fait substituer au bois de gaïac par quelques médecins, entr'autres AGRICOLA, CÉSALPIN, PURMANN: mais son

écorce ſur-tout a été recommandée comme ſuccédanée du quinquina dans les fievres intermittentes, par HELLWIG, *Diſſert. de quinquina Europæorum*, Griphiſw. 1712; & par M. BERGIUS, *Goett. anz.* 1757, pag. 829; auſſi bien que dans les vomiſſements de ſang, cas dans lequel M. DETHARDING en a preſcrit la décoction dont le malade s'eſt trouvé ſoulagé; *Diſſert. quæ ſiſtit ægrum hæmorrhag. ventr. ſpontan. graviſſimâ correptum*, Hafn. 1733, lect. 2. §. 2. D'autres ont remarqué qu'elle étoit bonne dans le ſcorbut, dans la maladie hypochondriaque, la néphrétique, l'hydropiſie. L'écorce du frêne guérit les morſures des ſerpents & des viperes, ſi on en enveloppe la partie en maniere de bande, ſelon le témoignage de M. BURGHARD, *Diſſert. de faſciâ venenum expellente*, Roſtoch, 1746. On a ajouté que les ſerpents n'approchoient pas de l'arbre entier, & qu'ils fuyoient au contraire *; DIOSCORIDE avoit déja obſervé autrefois que, pour guérir les plaies faites par les viperes, il falloit les frotter avec des feuilles de frêne, & boire du vin où elles ont infuſé. L'eau de bois de frêne eſt louée par LAZERME, I, *p.* 54, contre l'ouie dure provenant de l'atonie du tympan: il eſt fait mention de ſa vertu vulnéraire & aſtringente, dans *E. N. C. dec.* ij, *an.* 6, *obſerv.* 68; *dec.* iij, *an.* 8, *obſerv.* 127. On tire de ce bois, par l'incinération, un ſel dont on ſe ſert comme de la pierre à cautere, pour ouvrir des ulceres artificiels.

* CAMERARIUS dit qu'il a éprouvé le contraire des ſerpents d'Allemagne; & MOYSE CHARAS, dans ſes expériences ſur la vipere, aſſure qu'ayant fait un cercle de feuilles du frêne de trois pieds de diametre, il y a mis une vipere qui, bien loin de craindre ces feuilles, eſt auſſi-tôt allée ſe cacher deſſous.

La ſemence du frêne ſe nomme dans les boutiques, *ornithogloſſum; orneogloſſum; lingua avis; paſſerina & anſerina*; parcequ'elle reſſemble aſſez à une langue d'oiſeau. Elle eſt d'une ſaveur amere & un peu âcre. Elle eſt apéritive, diurétique & antipleurétique. On la met auſſi du nombre des lithontriptiques & des aphrodiſiaques; VOGEL, *Mater. medic.*

FRESAIE; Effraie, *ou* Orfraie; Hibou des clochers; Petit chat-huant plombé; Chouart; Lucheran. *Strix; Caprimulgus; fur nocturnus*, BELON, des oiſeaux, 143. *Aluco*, JONSTON, de avibus. *Aluco minor*, WILLUGB. ornithol. *Noctua templorum alba; Ulula flammeata; Avis mortis*, quorumdam.

Cet oiſeau eſt de la grandeur du pigeon. Il a environ quatorze pouces depuis la pointe du bec juſqu'au bout de la queue; l'étendue des aîles déployées eſt à-peu-près de trois pieds un pouce. Son bec eſt blanc & recourbé; ſa langue un peu fourchue; les narines oblongues; les yeux & le menton environnés d'un cercle de petites plumes mollettes, blanches, ceintes de plumes jaunes plus roides; ce qui forme une eſpece de voile qui fait paroître ſes yeux très enfoncés : ils ſont tout à fait fixes & immobiles. Ses oreilles ſont également recouvertes de plumes molles & cotonneuſes. La poitrine, le ventre & le deſſous des aîles, ſont blancs, pictés de taches obſcures. La tête, le col, le dos, juſqu'aux grandes pennes des aîles, ſont peints de différentes couleurs. Sa queue, qui a quatre pouces & demi de longueur, eſt compoſée de douze pennes preſqu'égales, marquées comme les aîles, de brun, de jaune & de petits points noirâtres. Un duvet épais recouvre les jambes, juſqu'aux pieds, dont les doigts ſont ſeule-

ment revétus de poils clair-ſemés. L'ongle du doigt du milieu eſt dentelé au côté intérieur; chaque pied n'a qu'un doigt de derriere, mais le plus extérieur des doigts de devant peut en quelque façon ſe fléchir en arriere comme un ſecond doigt poſtérieur.

Cet oiſeau, que les Anglois nomme *hibou blanc*, à cauſe que la couleur blanche domine dans ſon plumage, eſt commun en France. Quoiqu'il ne nuiſe à perſonne, le peuple ignorant, & ſuperſtitieux pour qui tout eſt un objet de terreur, le déteſte, comme un oiſeau de mauvaiſe augure, & l'appelle l'*oiſeau de la mort.*

La freſaie fait ſa demeure ordinaire dans des trous profonds & inacceſſibles au haut des tours & des clochers : elle ne fait point de nid; & pond ſur la pierre nue, ou ſeulement recouverte de quelques ordures. Ses œufs, à chaque ponte, ſont au nombre de quatre ou cinq; ils ſont blancs, oblongs, au lieu que ceux des autres hiboux ſont très ronds. Elle ne ſort point de ſon trou durant le jour; elle y dort, droite ſur ſes pieds, la tête penchée en devant, le bec caché dans la plume, & ronflant comme un homme. Sur le ſoir, elle vient de temps en temps au bord de ſon trou conſidérer s'il fait encore jour; &, quand la nuit eſt venue, elle s'envole en culbutant, comme font quelquefois les pigeons. Il ſe trouve dans ſon trou des pelottes plus ou moins alongées, dont quelques-unes ſont groſſes comme des œufs de poule, & qu'on pourroit prendre pour ſes excréments; mais ſes excréments ſont blancs & liquides comme ceux des oiſeaux de proie; & ces pelottes ne ſont autre choſe que le réſidu des aliments, qui conſiſte en peaux, poils, plumes & os, le tout artiſtement enveloppé comme dans une bourſe que l'oiſeau a la facilité de

rejetter par en haut, après la digeſtion des chairs; car en général, les hiboux ayant le goſier très large, avalent de gros morceaux de chair tout entiers, comme un petit rat, une ſouris, un oiſeau. Ainſi la nature induſtrieuſe arrange en pelotton dans leur eſtomac, les os & autres matieres groſſieres qu'ils revomiſſent enſuite, de même que le martin pêcheur, & tous les oiſeaux qui avalent des poiſſons entiers, rejettent par le bec les arrêtes & les vertebres de ces poiſſons digérés. La freſaie eſt extrémement légere; elle vole de travers comme les autres eſpeces de hiboux, pour ainſi dire au gré du vent, ſi doucement, ſi mollement, qu'on ne l'entend point voler.

Cet oiſeau contient beaucoup de ſel volatil & d'huile. On n'en mange pas ordinairement la *chair*; celle des petits cependant n'eſt pas mauvaiſe; elle paſſe pour être réſolutive & convenable à ceux qui ſont attaqués ou menacés de paralyſie. On lit dans les *éphémérides d'Allemagne*, *decur.* ij, *ann.* 6, une obſervation du docteur PAULINI qui paroît le prouver. On conſeilla à un jeune homme, paralytique depuis pluſieurs mois, de faire ſécher au four une freſaie, après l'avoir plumée, vuidée de ſes entrailles & ſalée; de la réduire enſuite en poudre, & d'en faire enſuite un onguent avec le caſtoréum; il s'en frotta pendant quelques temps, & fut guéri. On prend auſſi cette poudre intérieurement, depuis un ſcrupule juſqu'à un gros, pour la même maladie. Si on la mêle avec du miel, on a un onguent avec lequel on touche les amygdales enflammées, lorſqu'il eſt néceſſaire d'y établir la ſuppuration. ETTMULER recommande de ſouffler de cette poudre, par le moyen d'une canule, dans l'eſquinancie, pour procurer la rupture de l'abſcès formé dans la gorge, lorſqu'on a lieu de craindre la ſuffocation.

Le *fiel* entre dans les collyres propres à emporter les taches des yeux.

La *graiſſe* eſt réſolutive, émolliente, fortifiante, & ſert de liniment pour les parties nerveuſes affoiblies.

FROMAGE. *Voyez* LAIT.

FROMENT. Blé franc *ou* mutet. *Triticum*, off. *Triticum hibernum ariſtis carens*, C. B. Pin. TOURNEF. Inſt. rei herb. *Triticum vulgare, glumas triturando deponens*, J. B. *Siligo ſpicâ muticâ*, LOBEL. Icon. *Triticum ſpicâ muticâ*, GER. PARK. RAY.

De la racine, qui eſt menue, filamenteuſe, s'éleve de quatre à cinq pieds pluſieurs tuyaux aſſez gros, droits, noueux, creux en dedans, garnies de quelques feuilles longues & étroites. Ces tuyaux portent à leurs ſommets des épis longs ſans barbe; il en ſort par petits paquets des fleurs compoſées chacune de trois étamines capillaires, dont les ſommets ſont oblongs & fourchus, & ſortant d'un calyce écailleux. A ces fleurs ſuccedent des grains ovales, un peu oblongs, mouſſes par les deux bouts, ſillonnées d'un côté, & convexes de l'autre, jaunes en dehors, remplis en dedans d'une farine blanche dont on fait le pain; ces grains ont pour enveloppe les écailles qui ſervoient de calyce à la fleur, & qu'on appelle *bale* de froment.

On ſçait que cette plante eſt cultivée par-tout, & qu'elle ſe plaît dans un terrein gras, & bien expoſé au ſoleil. Le froment ſe ſeme au commencement de l'automne, germe, pouſſe en herbe avant l'hyver, croît en épis vers le mois de Mai & Juin; temps où il donne ſa fleur, à laquelle ſuccedent des grains qui, au bout de ſix ſemaines, ont aquis leur parfaite maturité. Ils ſervent, après avoir été réduits en farine ſous la meule d'un moulin, & blutée enſuite,

à faire le pain; l'aliment le plus ordinaire & le meilleur. *Voyez* PAIN.

La décoction de la farine de froment, ainſi que celle d'orge, convient dans les inflammations internes, la toux, les dyſenteries & les ardeurs d'urine, mais on fait plus d'uſage du ſon. A l'extérieur, la farine de froment convient avec les autres farineux; on en fait le cataplaſme de *mie de pain* (*mica panis*): on ſe ſert du ſon pour faire des lavements. L'amydon, qui eſt une préparation du froment, s'applique auſſi comme adouciſſant à l'extérieur : *voyez* AMYDON.

FRONTAL. *Frontale.* C'eſt un médicament topique qui, appliqué ſur le front, ſoulage ceux qui ont des douleurs de tête.

Les frontaux ſont compoſés de ſubſtances rafraîchiſſantes; par exemple, des quatre ſemences froides majeures, des ſemences de laitue, de pavot blanc & de fleurs de nénuphar, broyées enſemble & macérées dans le vinaigre; on enferme enſuite le tout entre deux linges, qu'on applique ſur le front & les tempes dans la migraine.

Un ſimple linge trempé dans l'oxycrat a très ſouvent appaiſé la douleur de tête.

On calme encore la douleur de tête cauſée par l'efferveſcence & la raréfaction du ſang, avec un frontal fait ſeulement de laitue, ou d'oſeille, ou de concombre broyé, écraſé dans un mortier, & mis de même entre deux linges.

On fait peu d'uſage aujourd'hui des frontaux, & des oxyrrhodins ou frontaux ſous la forme humide que les anciens préparoient avec des blancs d'œufs, & de très fort vinaigre; ils mettoient cette compoſition ſur de l'étoupe de chanvre, & l'appliquoient ſur le front & les tempes, dans la phrénéſie & les fievres ardentes.

FULIGO ALBA PHILOSOPHORUM. Voyez AMMONIAC (SEL).

FUMETERRE; *ou* Fiel de terre. *Fumaria*, off. & Dioſcoridis, *flore purpureo*, C. B. Pin. TOURNEF. inſt. rei herb. *Fumaria vulgaris*, J. B. *Capnos*, *Fumaria*, LOBEL, Icon. 757. *Fumus terræ*, BRUNSF. *Herba melancholifuga*, Cat. altdorf. *Cerefolium felinum*, *aut columbinum*, nonnullorum, CORBEI, Pharmac. 36.

De la racine, qui eſt blanche, menue, enfoncée droite en terre, ſortent une ou pluſieurs tiges, rameuſes, creuſes, colorées de pourpre & de blanc-verdâtre. Les feuilles inférieures ſont ſoutenues ſur de longs pédicules; elles ſont anguleuſes, alternes, d'un verd de mer, finement découpées. Du côté oppoſé aux feuilles, ſortent des fleurs ramaſſées en épi, petites, oblongues, compoſées de deux pétales taillés en gueule; la levre ſupérieure ſe termine par une queue; la levre inférieure s'y articule dans l'endroit où toutes deux ſont attachées au pédicule. Entre ces deux levres eſt un piſtil environné d'une gaîne, & quelques étamines à ſommets. Chaque piſtil ſe change en un petit fruit membraneux, arrondi, dans lequel eſt contenu une petite graine ronde, d'un verd foncé, d'une ſaveur amere & déſagréable.

Cette plante vient naturellement ſur les murs, dans les jardins & dans les champs. Le ſuc de cette plante, qui eſt amer, rougit le papier bleu.

On emploie preſque toujours la fumeterre dans les apozêmes amers & apéritifs, & avec raiſon, c'eſt un puiſſant remede avec la chélidoine. Elle convient dans les obſtructions du foie, l'épaiſſiſſement de la bile & du ſang. Elle rétablit l'eſtomac & les digeſtions. L'eau diſtillée de fumeterre ne mene à rien; ſon extrait eſt très bon, mais je

préfere l'infuſion ou le ſuc dépuré. Il eſt à remarquer que, de toutes les plantes apéritives ameres, on tire un ſel de la nature de l'alkali fixe; il convient dans toutes les obſtructions & embarras des viſceres; il fond les humeurs; eſt bon pour les cancers & les écrouelles; ſa doſe eſt depuis un ſcrupule juſqu'à un ſcrupule & demi. On le mêle avec les apéritifs, ou bien avec des huiles appropriées : on en fait des ſavons qui ſont de puiſſants fondants.

La fumeterre, qui eſt un peu âcre & amere, dit M. Vogel, eſt un bon remede dans toutes les maladies provenantes de l'impureté du ſang; elle leve les obſtructions des viſceres, & diſſipe les fievres chroniques qui en ſont les ſuites. Riviere dit qu'elle guérit la jauniſſe, & qu'elle procure l'évacuation de la bile noire. On la met infuſer fort bien dans le petit lait, ou l'on en fait prendre le ſuc à la doſe de trois onces par jour. On donne ſouvent ſon eau diſtillée pour favoriſer l'éruption de la petite-vérole & de la rougeole; mais elle peut être nuiſible, dit M. Storck, (*Tr. von blattern, & viert. medic. iahrg. p.* 767 : pluſieurs médecins ſont de cet avis.

FUMIER de cheval. *Voyez* Cheval.

FUMIGATIONS. *Suffitus.* Médicaments ſous la forme ſéche ou humide, dont les particules les plus tenues ſéparées par la force du feu ou de la chaleur, & enlevées ſous la forme de nuage, ſont utiles à pluſieurs maladies.

Les fumigations ſe préparent, ou pour les délices & l'ornement, ou pour la ſanté.

La premiere eſpece eſt compoſée de ſubſtances odorantes comme de benjoin, de girofles, de cannelle, de ſtyrax, &c. mais elle ſert plutôt pour les délices & l'agrément, que pour la thérapeutique.

Celles de la ſeconde eſpece, c'eſt à-dire, pour la ſanté, ſont ou ſéches ou humides.

Les ſéches ſont compoſées de poudres ſimples de différents aromats, ou de poudres formées en trochiſques par des mucilages, leſquelles, jettées ſur les charbons ardents, répandent une fumée qu'on nomme *fumigation ſéche.*

Les fumigations humides ſont des vapeurs qui s'élevent de quelque liqueur répandue ſur une brique, ou ſur une pierre, rougie au feu; ou de différentes décoctions de ſimples bouillantes ou très chaudes.

On les emploie ou pour exciter les regles, & pour ranimer la matrice trop froide & foible; ou pour réſoudre des tumeurs œdémateuſes ou ſquirrheuſes; ou pour exciter la ſalivation; ou pour procurer la ſueur &c.

On preſcrit la vapeur des eaux thermales, pour les femmes dont les regles ſont ſupprimées, ou chez leſquelles la conception n'eſt pas aiſée, à cauſe de la trop grande humidité de la matrice; elles ſe trouvent ſoulagées par ce moyen; mais il faut prendre garde que cette fumigation n'incendie les humeurs, n'échauffe la matrice, & n'occaſionne des maux très graves; c'eſt pourquoi on ne doit les mettre en uſage qu'à l'égard des femmes très froides, pituiteuſes & graſſes.

Pour procurer le ptyalifme, la fumigation ſe fait avec demi-once de cinnabre pulvériſé; on le jette à différentes repriſes ſur des charbons ardents dans un réchaud poſé ſous une chaiſe, ſur laquelle eſt aſſis le malade pour en recevoir la vapeur; on a l'attention de lui revêtir tout le corps, juſqu'au cou, de couvertures. Ce moyen d'exciter la ſalivation dans les maladies vénériennes, eſt aujour-

d'hui de peu d'uſage ; on lui préfére avec raiſon les frictions mercurielles.

La fumigation avec le cinnabre, eſt d'un puiſſant ſecours pour diſſiper & fondre les tumeurs endurcies des teſticules, produites par une chau-depiſſe ſupprimée ; on n'en reçoit la fumée que ſur les teſticules, ſur une chaiſſe percée.

On provoque la ſueur dans la vérole avec la vapeur de l'eſprit de vin enflammé, ou ſous une chaiſe deſtinée à cet uſage, ou autres machines conſtruites pour cet effet : par cette vapeur, tout le corps eſt bientôt couvert de ſueur ; en cet état, on met le malade au lit, où il ſe reſſuie ; & une heure après, on lui donne un bouillon fait d'herbes rafraîchiſſantes.

Cette eſpece de fumigation, avec l'eſprit de vin, étoit autrefois très uſitée pour les maladies vénériennes ; elle ne l'eſt plus aujourd'hui, parceque le levain vérolique eſt trop deſſéché par ce moyen, & qu'il eſt plus difficile enſuite de le réſoudre avec les frictions mercurielles, & de le faire évacuer par la ſalivation : on prépare plus efficacement les malades par un bain humectant & rafraîchiſſant, que par l'exſiccation & par les ſueurs.

La ſueur, excitée par le bain de vapeur avec l'eau-de-vie, eſt très bonne contre le rhumatiſme & la paralyſie, contre la goute invétérée, dans les ſujets gras & humides, mais non pas dans les perſonnes maigres : elle n'eſt pas moins utile contre l'œdême des jambes, pourvu qu'il ne provienne pas de l'hydropiſie. On peut, pour la même intention, exciter la ſueur avec la vapeur d'une décoction de plantes chaudes, telle que la bétoine, la ſauge, la marjolaine, le thym, le calament, l'origan, le ſureau, le ſcordium, la menthe, le romarin, &c.

Pour

Pour réſoudre les ſquirrhes, il eſt très utile d'employer la fumigation faite avec la poudre de ſuccin ſeul. On peut ſe ſervir auſſi avec ſuccès, pour favoriſer leur réſolution, d'une fumigation humide, ou de l'eſpece de vapeur dont on va donner la formule.

℞ *Racines d'ariſtoloche ronde,*
de bryone,
de concombre ſauvage, ana une once.

Feuilles de violette,
de mauve,
de grande ſcrophulaire,
de branche urſine, ana une poignée.

Fleurs de camomille,
de mélilot, ana demi-poignée.

Semences de pſyllium,
de cumin, ana deux pincées.

Faites cuire le tout dans ſix livres d'eau de fontaine, juſqu'à la conſomption du tiers; on fera enſuite recevoir, comme il convient, la vapeur de cette décoction bouillante; de maniere qu'elle ſoit portée ſur la partie ſquirrheuſe, obſervant de l'y expoſer pluſieurs fois le jour, ſans retirer, de la décoction, les racines, les feuilles, les ſemences & les fleurs.

Les fumigations ſont employées avec ſuccès ontre les douleurs des hémorrhoïdes. On peut les réparer ainſi :

℞ *Feuilles de bouillon-blanc,*
de mauve,
de violette, ana une poignée.

Semences de lin,
de coing, ana deux pincées.

Faites cuire le tout dans ſuffiſante quantité d'eau de fontaine; & qu'on en reçoive la vapeur ſur l'anus, aſſis ſur une chaiſe percée.

Cette fumigation, ou une autre ſemblable, a opéré ſouvent de bons effets dans les épreintes.

FUSAIN; Bonnet de prêtre; Bois à faire des lardoires. *Evonymus*, off. *Evonymus vulgaris granis rubentibus*, C. B. Pin. TOURNEF. Inſt. rei herb. *Evonymus multis, aliis Tetragonia*, J. B. *Fuſanus*, CRESCENT. *Anonymus, foliis Evonymi*, CORD. Hiſt. *Evonymus foliis oblongo-ovatis*, LINN.

De ſa racine, qui eſt ligneuſe, longue, forte, s'éleve de ſix à ſept pied un arbriſſeau rameux; quoiqu'aſſez dur, ſon bois eſt facile à fendre: il eſt de couleur blanc-jaunâtre, & revêtu d'une écorce verte. Ses feuilles ſont crénelées, pointues, oblongues, mollaſſes. Ses fleurs, dont la couleur eſt herbacée, ſont petites & compoſées de quatre pétales ovales, diſpoſés en rond dans la rainure d'une roſette placée au milieu d'un calyce recoupé en quatre crenelures. Cette roſette ſe change en un fruit membraneux à quatre loges ou capſules, dans chacune deſquelles eſt contenue une graine ovale, de couleur de ſafran en dehors, ſolide, remplie d'une moëlle blanche, d'une ſaveur amere & déſagréable.

Cet arbriſſeau, dont l'odeur eſt forte, eſt très

commun ; il ſe trouve dans les lieux incultes, dans les haies, dans les buiſſons, dans les forêts. Il donne ſa fleur au mois de Mai, & ſes fruits en Septembre ou Octobre.

Suivant THÉOPHRASTE & MATTHIOLI, le fuſain nuit aux beſtiaux ; RUEL dit que la chevre & la brebis n'y touchent point. Ses feuilles & ſes fruits paſſent pour être purgatifs. Trois ou quatre de ces derniers ſuffiſent, à ce que l'on prétend, pour évacuer par le vomiſſement & par les ſelles ; réduits en poudre, les habitants de la campagne s'en ſervent pour tuer les poux des enfants, en répandant de cette poudre ſur leur tête ; ou bien ils en font une décoction dont ils lavent leurs cheveux, mais le fuſain eſt moins employé en médecine qu'en teinture ; il donne en effet trois couleurs, le jaune, le verd & le roux.

FUSION des corps. *Voyez* INTRODUCTION, *p.* 24.

GAI

GAÏAC ; Bois de gaïac ; Bois ſaint. *Guaïcum*, off. *Lignum ſanctum* ; *Lignum indicum* ; *Lignum vitæ* ; *Palus ſanctus*, quorumdam.

Ce bois eſt compacte, ſolide, peſant, réſineux, d'un verd noirâtre intérieurement ; mais extérieurement de couleur de buis, d'une ſaveur aromatique, amere, & qui produit un peu d'acrimonie ſur le goſier ; lorſqu'on le brûle ou qu'il eſt échauffé, il répand une odeur pénétrante, mais qui n'eſt pas déſagréable. L'écorce, qui le recouvre, eſt ligneuſe, compacte, mince, brillante, un

peu réſineuſe, & paroiſſant formée de pluſieurs petites lames.

L'arbre, qui le produit, ſe nomme auſſi *gaïac*; le P. PLUMIER, dans ſon hiſtoire manuſcripte des plantes d'Amérique, en décrit deux eſpeces.

La *premiere* s'appelle *Gaïac à fleurs bleues* dont le fruit eſt arrondi. *Guaïacum flore cœruleo, fructu ſubrotundo*, PLUM. Novor. gen. 39. *Guaïacum tetraphyllum fructu ſingulari*, Ejuſdem hiſt. mſſ. *Pruno* vel *Evonymo affinis arbor, folio alato, buxeo, ſubrotundo; flore pentapetalo, cœruleo, racemoſo; fructu aceris cordato, cujus cortex luteus, corrugatus, ſemen unicum, majuſculum, nigricans, nullo oſſiculo tectum operit*, SLOANE, Catal. plant. jamaïc.

» Cette eſpece de gaïac, dit ce botaniſte célé-
» bre, devient quelquefois un très grand arbre,
» quelquefois auſſi il n'eſt que médiocre; dif-
» férence qui vient de la fertilité du terroir où il
» croît. Son tronc eſt le plus ſouvent cylindrique;
» mais ceux qui ſe trouvent dans l'iſle de Saint-
» Domingue du côté du port de paix, ne ſont
» pas tout-à-fait cylindriques; car, ſi on les coupe
» tranſverſalement, leur ſection repréſente la
» figure d'une poire. Lorſqu'on regarde ces arbres
» de loin, ils reſſemblent très bien à nos chênes.
» Les jeunes ſont couverts d'une écorce un peu
» ridée; ceux qui ſont vieux ont l'écorce liſſe,
» un peu épaiſſe, & qui ſe ſépare en des lames
» minces; elle eſt variée, ou de couleur pâle,
» parſemée de taches verdâtres, & un peu griſe.
» Le tronc de cet arbre a peu d'aubier qui eſt pâle;
» le cœur eſt de couleur verte d'olives, foncée,
» & brune; ſon bois eſt très ſolide, huileux,
» peſant, d'une odeur qui n'eſt pas déſagréable,
» d'un goût amer, & un peu âcre. Ses branches

» ont beaucoup de nœuds, & le plus ſouvent elles » ſont partagées en deux petits rameaux auſſi » noueux, leſquels portent à chaque nœuds deux » petites côtes oppoſées, longues d'environ un » pouce, & chargées de deux paires de feuilles; » ſçavoir, deux feuilles à l'extrémité & deux » autres vers le milieu : chaque feuille eſt arron- » die, longue d'environ un demi-pouce, large » preſque d'un pouce, liſſe, ferme, compacte » comme du parchemin, d'un verd pâle; elles » ont en deſſous cinq petites nervures un peu ſail- » lantes; elles n'ont point de queue, ſi ce n'eſt la » côte commune ſur laquelle elles ſont rangées, & » un peu rouges à l'endroit de leur attache; elles » ſont un peu âcres & un peu ameres au goût.

» Les fleurs naiſſent à l'extrémité des rameaux; » elles ſont en grand nombre, & entierement » ſemblables & égales à celles du citronnier : car » elles ſont compoſées de cinq feuilles de couleur » bleue, diſpoſées en roſe ſur un calyce qui a auſſi » cinq feuilles verdâtres, du fond duquel s'éleve » un piſtil qui a la figure d'un petit cœur terminé » en pointe, porté ſur un pédicule un peu long. » Ce piſtil eſt accompagné d'environ vingt étami- » nes bleues qui ont chacune un petit ſommet » jaune : il devient dans la ſuite un fruit de la » grandeur de l'ongle, charnu, qui a la figure » d'un cœur, & un peu creuſé en maniere de » cuillier, d'une couleur de vermillon ou de cire » rouge; lequel renferme une ſeule graine dure, » de la forme d'une olive qui contient une amande » plus petite que celle de l'olive, & enveloppée » d'une pulpe fort tendre.

» On trouve cet arbre dans preſque toutes les » iſles Antilles, & ſur-tout dans celles de Saint- » Domingue & de Sainte-Croix.

La *seconde* espece est nommée *Gaïac à fleurs bleues dentelées*, dont le fruit est quadrangulaire. *Guaïacum flore cœruleo, fimbriato, fructu tetragono*, PLUM. nov. pl. americ. gen. 39. *Guaïacum polyphyllum fructu singulari tetragono*, ejusdem hist. mss. 87. *Hoaxacan*, seu *Lignum sanctum*, HERNAND. Nov. plant. hist.

» Cette espece est moins haute que la précé-
» dente; son bois est aussi solide & aussi pesant,
» mais de couleur de buis; son écorce, qui est un
» peu plus épaisse, est noirâtre en dehors, parse-
» mée de plusieurs taches grises, & sillonnées de
» rides réticulaires & transversales, elle est pâle en
» dedans, & d'un goût légerement amer.

» Ses branches sont disposées de la même ma-
» niere que dans la premiere espece : elles sont
» de même noueuses, & portent quatre ou cinq
» paires de feuilles plus minces, plus petites,
» & plus pointues, sur-tout les jeunes; soutenues
» sur des côtes très minces, longues d'environ
» deux pouces, & vertes.

» Les fleurs sont entiérement semblables, &
» égales à celles de la premiere espece; mais
» elles sont bleues & un peu dentelées. Les fruits
» sont quadrangulaires, comme ceux de notre fu-
» sain ordinaire, de couleur de cire; partagés in-
» térieurement en quatre loges, dans chacune
» desquelles est contenue une seule graine osseu-
» se, rouge, qui a presque la figure d'une petite
» olive ".

Cette seconde espece fleurit au mois d'Avril, & porte des fruits mûrs au mois de Juin. Elle est très commune dans l'isle de Saint-Domingue.

Le bois de gaïac, étant extrémement dur, sert beaucoup dans les arts : en médecine, on emploie

le bois, l'écorce & la réſine de l'arbre qui eſt de deux eſpeces; l'une qui découle de l'arbre; l'autre qu'on prépare par art. Le gaïac, qui doit ſervir en médecine, doit être choiſi dur, peſant, & d'une couleur citrine à l'intérieur.

Il eſt diaphorétique, fondant, atténuant, ſtimulant & cordial. Il y a long-temps qu'il eſt connu en Europe; on l'a mis en uſage, dès qu'on a connu la vérole, dans laquelle maladie, ce remede étoit donné à forte doſe; mais, depuis qu'on a connu le mercure, ce remede eſt déchu, & l'on s'en trouve effectivement mieux; on ne voit pas tant de véroles manquées, qu'on en voyoit dans le temps où on ne les traitoit qu'avec le gaïac. Cependant encore aujourd'hui en Amérique, il réuſſit parfaitement bien dans la cure de la vérole de ce pays qu'on appelle le *pion*, où le mercure blanchit. Il faut qu'il y ait de la différence entre la vérole d'Europe & celle d'Amérique; perſonne ne le peut nier : ne voyons-nous pas en effet les mêmes maladies ſe préſenter ſous des faces abſolument différentes, dans différentes contrées; il n'eſt donc pas étonnant que le gaïac réuſſiſſe ſi bien dans le traitement de la vérole en Amérique. On remarque ici que le mercure ne fait jamais tant de bien, que quand il pouſſe par la peau : or, en Amérique, les pores ſont extrémement ouverts; le gaïac, ſans échauffer, pouſſe par la tranſpiration & la ſueur : mais ici nos fibres ſont plus racornies, les pores plus ſerrés, il faudroit le donner par conſéquent à forte doſe, & il échaufferoit extraordinairement, avant que d'avoir ſuffiſamment pouſſé par la peau; voilà ſans doute pourquoi il n'opere pas dans nos climats des effets auſſi ſenſibles dans le traitement de la vérole, qu'il le fait en Amérique, & ce qui a obligé les praticiens à l'abandonner,

pour lui ſubſtituer le mercure : cependant l'uſage du gaïac n'eſt pas à rejetter. Il peut ſe trouver en Europe des véroles qui prennent le caractere du pion, comme il arrive ſur la fin de celles qui ſont invétérées ; & alors ce bois eſt le ſeul ſpécifique. On le donne en ptiſane, ordinairement marié avec les autres ſudorifiques : on le prend rapé ou coupé par morceaux ; on en met deux onces ſur deux pintes d'eau, on fait infuſer pendant vingt-quatre heures, afin que l'eau pénetre le bois, & que l'ébullition en faſſe mieux l'extraction ; puis on fait bouillir juſqu'à la réduction de la moitié : telle eſt la ptiſane de gaïac qu'on édulcore avec quelque peu de réglifſe, pour corriger ſon goût. Elle convient dans tous les cas où les ſudorifiques ſont néceſſaires, dans les maladies cutanées ; c'eſt un ſpécifique ſur la fin des gonorrhées & chaude-piſſes, dans les flueurs blanches, dans des poulains ; quand on traite par extinction ; dans l'hydropiſie, la goute & les rhumatiſmes. Il eſt une autre ptiſane de gaïac qu'on appelle *royale* : elle differe de la premiere, en ce que l'on y a joint quelques purgatifs ; ſon uſage eſt aſſez bon : deux ou trois verres, dans une matinée, purgent aſſez doucement ; mais j'aimerois autant qu'on eût recours à la ptiſane ſimple, & qu'on purgeât, quand il ſeroit néceſſaire. L'écorce de gaïac n'eſt pas d'un ſi commun uſage que le bois : pour s'en ſervir, il faut la choiſir peſante & récente ; on l'emploie de la même façon que le bois, & dans les mêmes cas. La réſine n'eſt guere employée à l'intérieur, & elle ne mérite pas de l'être ; elle ne mene à rien. Pour l'extérieur, c'eſt un grand remede en fumigation : on tire du gaïac une huile extrémement vantée par quelques-uns ; mais la décoction du bois, ayant la même vertu, lui eſt préférable.

Voici ce qui en eſt dit dans la *Matiere médicale* de M. Vogel. L'uſage de la décoction de ce bois, qui eſt âcre & un peu amer, commença en Europe, vers l'an 1517, & d'abord en Eſpagne, comme un remede aſſuré, immanquable contre la vérole; cette méthode réuſſit, en effet, en même-temps ſur trois mille hommes attaqués de la vérole, & dans un état ſi déſeſpéré, qu'on doutoit de leur rendre la ſanté, ſuivant le témoignage de Nicol. Poll, *de curâ morbi gall. per lign. guaïac. Baſil.* 1536. *in* 4°. : Uiric de Hutten, entr'autres, malade depuis neuf ans d'une vérole très mauvaiſe, & ayant été traité onze fois inutilement avec le mercure, fut entiérement guéri par l'uſage ſeul de la décoction de gaïac, comme il le rapporte lui-même dans ſon traité qui a pour titre: *de guaïaci medicinâ & morbo gall. c. 26. Moguntiæ* 1519. *in*-4°. Quant à la maniere de préparer & de donner cette décoction, elle eſt clairement énoncée *cap.* 11; & d'après lui, dans l'ouvrage de M. Astruc, *de morb vener.* p. m. 110. Mais on ne tarda pas à s'appercevoir que cette décoction n'étoit pas ſans danger pour bien des gens, & qu'elle ne convenoit pas dans tous les cas, mais ſeulement pour cette eſpece de vérole qui eſt unie à une cachexie ſcrophuleuſe ou ſcorbutique; enſuite dans les maladies locales & commençantes, comme la gonorrhée, le poulain, les ulceres vénériens, les porreaux; & enfin, dit M. Astruc, p. m. 143, pour diſſiper les douleurs provenantes de cauſe vérolique que le mercure n'auroit pas fait évanouir. Elle eſt d'ailleurs efficace pour corriger les autres impuretés du ſang, & pour les expulſer par la voie des ſueurs, ainſi que pour le rhumatiſme, la goute, la gale, le pſora, les achores, les glandes enflammées des enfants; elle a été em-

ployée dans ce dernier cas avec ſuccès, unie à la réglisse par KUCHLER, *Dissert. de gland. colli pueror. tumesc.* Outre cela MONAVIUS, *consult.* la met au nombre des remedes convenables contre le tremblement. ALPH. FERREUS & JACHINUS, (HOFFMANN, *med. syst.* jv. *part.* iij, *pag.* 21), disent avoir éprouvé ses bons effets contre l'épilepsie; SCHREIBERUS, *p.* 68, extérieurement contre le cancer, HEISTER, *comp. pract.* contre l'anasarque. Mais en faisant usage de cette décoction, il est nécessaire d'observer un régime chaud; autrement les humeurs restent en stagnation sous la peau, comme je l'ai moi-même observé, dit M. VOGEL, occasionnent l'œdême, & des accidents très graves; c'est sans doute à cela qu'il faut rapporter ce qui a été vu par HENR. de HEERS, que des mélancoliques sont tombés dans l'éléphantiasis; que d'autres ont été attaqués de jauniſſe, & d'autres maux considérables; & un autre enfin de goute sereine. HOFFMANN, *Observ. chem. p.* 72, a appris à tirer, de ce bois par le moyen de l'eau, une résine particuliere qui a les propriétés des errhines.

Il coule, de l'arbre qui donne ce bois, une résine que l'on appelle improprement dans les boutiques, *gomme de gaïac;* il ne faut pas la confondre avec la résine qui se tire du bois par le moyen d'un esprit ardent. Cette résine naturelle est brune en dehors, blanche en dedans, tantôt rousâtre, tantôt verdâtre, friable, d'un goût un peu âcre, d'une odeur agréable, quand on la brûle, & qui approche de celle du bois de gaïac. C'est un remede convenable dans les affections catarrhales & dans les impurétés des humeurs; on la prescrit commodément sous la forme de pilules, à la dose de quatre, de six, ou de huit grains.

On tire du gaïac une *huile noire*, épaiſſe & fort fétide, laquelle eſt fort utile contre la carie des os, le mal de dents, & pour déterger les vieux ulceres. Lorſqu'elle eſt rectifiée, elle peut s'employer intérieurement dans l'épilepſie, dans la paralyſie, & pour faire ſortir l'arriere-faix après l'accouchement; ſa doſe eſt depuis deux gouttes juſqu'à ſix.

L'*eſprit* de gaïac rectifié favoriſe la tranſpiration, & excite la ſécrétion des urines. On le donne depuis demi gros, juſqu'à un gros & demi.

On obtient auſſi, du bois de gaïac, un *ſel* qui eſt apéritif & ſudorifique; ainſi que tous les autres ſels alkalis, il peut ſervir à tirer les teintures des végétaux. Sa doſe eſt depuis dix grains juſqu'à demi-gros dans une liqueur appropriée.

GAÏAC des Allemands : nom donné au bois de chêne par les Allemands; & au bois de frêne par quelques-uns, ſuivant ETTMULER. *Voyez* CHÊNE & FRÊNE.

GAINIER; Arbre de Judas *ou* de Judée; Arbre d'amour. *Siliquaſtrum*, off. CAST. DUR. TOURNEF. Inſt. rei herb. *Siliqua ſylveſtris rotundifolia*, C. B. Pin. *Judaïca arbor*, J. B. *Arbor Judæ*, DODON. Pempt. *Arbor Judæ quæ Græcis vulgò* Coucouchias, BELLON. *Fabago*, ſive *Ceratia agreſtis*, GESNER, Hort. *Cercis Theophraſti*, ALDROV. *Ceratia ſylveſtris*; *Siliqua fatua*; *Arbor vaginalis*; *Arbor lentis*; *Arbor amoris*, nonnullor.

De la racine, qui eſt vivace, groſſe, ligneuſe, s'éleve, avec le temps, un tronc de groſſeur & de grandeur médiocre; il en part des rameaux couverts d'une écorce purpurine-noirâtre. Ses fleurs, qui paroiſſent avant les feuilles, naiſſent au printemps; elles ſont légumineuſes, ramaſſées pluſieurs enſemble, portées ſur de courts pédicules noirs,

purpurines, agréables à la vue ; compoſées chacune de cinq pétales, dont les trois ſupérieurs ſont plus petits que les deux inférieurs; elles ſont d'une ſaveur douce, un peu aigrelette. Ses feuilles ſont alternes, rondes comme celles du cabaret, mais beaucoup plus grandes, moins charnues, nerveuſes, vertes en deſſus, blanchâtres en deſſous. A ces fleurs ſuccedent des gouſſes longues de ſix pouces environ, fort applaties, taillées en gaîne de couteau, purpurines; elles contiennent pluſieurs ſemences ovalaires, rougeâtres, dures, plus groſſes que des lentilles.

Cet arbre, qui ſe cultive dans les jardins à cauſe de ſa beauté, croît dans les pays chauds ſur les montagnes, dans les vallées, & proche des ruiſſeaux. Il donne ſa fleur aux mois d'Avril & de Mai. Les Turcs, dit JONSTON, *Dendrograph.* en font tant de cas à cauſe de ſa fleur, qu'il ſe trouve dans tous les cimetieres de Conſtantinople.

On attribue à ſes gouſſes une vertu aſtringente; & ſes ſemences paſſent pour ophthalmiques : mais les unes & les autres ſont peu d'uſage en médecine.

GAJATI. *Voyez* AGATY.

GALACTOPHORES. *Galactophora medicamenta.* Γαλακτοφόρα φαρμάκα. Ce terme, qui ſe dit proprement des vaiſſeaux qui portent le chyle & le lait dans leurs réſervoirs propres, s'emploie auſſi pour ſignifier les remedes qui augmentent le lait des nourrices. *Voyez* Introd. *p.* 119 *& ſuiv.*

GALANGA. Deux racines ſont connues ſous ce nom dans les boutiques.

I°. GALANGA (LE PETIT). *Quelques-uns le nomment auſſi* Galanga de la Chine, *ou* Souchet babylonique. *Galanga minor & Galanga ſinenſis*, off. *Chaulengian*, & *Chaſeradarya*, AVICEN. Γαλάγγας

& Γαλάγκας, PAUL. ÆGIN. & AETII. *Kæmpferiana foliis ovatis ſeſſilibus*, LINN.

C'eſt une racine tubéreuſe, noueuſe, de la groſſeur du petit doigt, d'un brun-rougeâtre extérieurement, diſtinguée de part & d'autre par des genoux circulaires plus pâles; intérieurement de couleur rouſſe, ou d'un roux blanchâtre, d'une odeur pénétrante, d'une ſaveur âcre aromatique & un peu aſtringente.

Cette racine, qui ne paroît pas avoir été connue des anciens Grecs, croît en Chine & dans quelques autres endroits de l'Inde orientale, où, ſuivant le témoignage d'HERMANN, la plante s'appelle *lagundi* : ſes feuilles ſont graminées comme celles du gingembre. Ses fleurs ſont blanches & comme en caſque. Son fruit eſt à trois loges remplies de petites ſemences arrondies.

II°. GALANGA (LE GRAND) *Galanga major; Galanga javanenſis*, off.

Cette racine reſſemble beaucoup à la précédente; mais elle eſt plus groſſe que le pouce, d'une odeur & d'une ſaveur plus déſagréable, & par conſéquent moins utile en médecine. Raiſon pour laquelle on en fait rarement uſage, & ſe trouve par-là peu communément dans les boutiques.

Cette plante, dont la racine eſt vivace, ſe nomme *Banchabe*; & *Bangula*, ſuivant d'autres.

Sa racine eſt groſſe, noueuſe, rampante, garnie de tubercules, rougeâtre en dehors, blanchâtre en dedans. Ses tiges, qui s'élevent juſqu'à ſept à huit pieds, ſont ſimples; ſes feuilles liſſes & vertes. Les fleurs viennent en grappes au haut des tiges; elles ſont à quatre pétales blanchâtres; il leur ſuccede une baie rougeâtre contenant trois graines taillées en cœur.

Elle vient dans le Malabar, dans les iſles de Java, de la Sonde &c.

Le *galanga* eſt un aromatique amer, qui mérite autant d'être parmi les antiſcorbutiques que la cannelle blanche; il faut le choiſir en morceaux gros comme le doigt, peſants, point vermoulus, & faire attention à ſa ſaveur. C'eſt un bon aromatique, apéritif, ſtimulant, ſtomachique, nervin, déſobſtruant. Nous avons déja dit qu'il eſt aujourd'hui peu employé. En ſubſtance ſa doſe eſt depuis quinze à trente-cinq grains; en infuſion dans du vin blanc, depuis un gros juſqu'à trois : on peut auſſi le preſcrire en décoction dans de l'eau à la même doſe. En poudre, on le donne ſeul dans quelques conſerves ou ſyrops; ou bien on le mêle avec les ſtomachiques & les apéritifs : il convient lorſque le fluide nerveux eſt languiſſant, les ſolides relâchés; dans les maladies comateuſes, la cachexie, la paralyſie, l'hydropiſie, le tremblement des membres, dans les indigeſtions, obſtructions, vapeurs; comme emménagogue; ſon mélange, avec les apéritifs, preſerve l'eſtomac; cette méthode eſt fort bonne. On donne ſon infuſion par verrées, & on en baſſine les parties œdématiées. On l'employoit autrefois extérieurement encore dans les cucuphes & dans les ſachets.

Ainſi que les aromatiques, dit M. Vogel, le galanga a une odeur forte & agréable, & une ſaveur âcre. Il eſt ſtomachique, céphalique & utérin : il facilite la digeſtion; excite l'appetit, remédie à la foibleſſe de la tête provenant de cauſe froide, chaſſe les vents, appaiſe le hoquet, le vomiſſement & la diarrhée. On le donne en ſubſtance ou en poudre, à la doſe de demi-gros. On le preſcrit auſſi juſqu'à quatre gros à ceux qui ſont à demi-ivres.

GALBANUM. *Galbanum*, off. χαλβάνη, Dioscor. *Chene*, Arabum.

C'eſt un concret gommeux réſineux, un peu tranſparent, tenace & ductile, comme de la poix; tantôt blanchâtre ou d'un roux jaunâtre, tantôt brun ou ferrugineux, tirant ſur le noir, d'une ſaveur réſineuſe, un peu amere & un peu âcre, d'une odeur gracieuſe-balſamique. La meilleure eſpece de galbanum eſt d'une couleur blanchâtre ou d'un roux jaunâtre, réuni en larmes ou en grumeaux purs & un peu tranſparents; on ne doit faire aucun cas de celui qui eſt ſale, rempli de différentes ordures, & d'une couleur brune-obſcure ou noirâtre.

Cette gomme-réſine découle d'elle-même, ou par inciſion d'une plante férulacée, ou ombellifere déſignée par les botaniſtes ſous les noms ſuivants: *Oreoſelinum africanum galbaniferum fruteſcens, aniſi folio*, Tournef. Inſt. rei herb. *Ferula africana galbanifera, liguſtici foliis & facie*, Parad. batav. *Aniſum africanum fruteſcens, folio & caule colore cæruleo tinctis*, Pluck. *Oreoſelinum aniſoïdes arboreſcens liguſtici foliis & facie, flore luteo, Capitis Bonæ ſpei*, Breyn. Prodr. *Bubon foliis rhombeis ſerratis glabris, umbellis paucis*, Linn.

De ſa racine, qui eſt ligneuſe, groſſe, pâle, branchue ou fibreuſe, s'élevent, de quatre à cinq pieds, pluſieurs tiges ligneuſes, de la groſſeur du pouce, rondes, genouillées, remplies d'une moëlle blanchâtre un peu dure. Ses feuilles, qui ſortent d'entre les nœuds des tiges, reſſemblent à celles de l'anis, mais elles ſont plus finement découpées, plus amples, plus fermes, d'un verd de mer, d'une ſaveur & d'une odeur âcres. Du ſommet des tiges, ſortent de petites fleurs en paraſol, compoſées de cinq pétales, en roſe, de couleur jaune.

A ces fleurs ſuccedent des ſemences preſque rondes, applaties, cannelées, d'un brun tirant ſur le roux, d'une ſaveur âcre aromatique.

Cette plante croît dans l'Inde, en Syrie, en Arabie, en Afrique, au Cap de Bonne-Eſpérance.

Toute cette plante eſt remplie d'un ſuc viſqueux, clair, laiteux, qui ſe condenſe en larmes Il découle de lui-même du nœud des tiges qui ont trois ou quatre ans; mais on en obtient davantage, en inciſant la tige, qui découle goutte à goutte, s'épaiſſit, & ſe durcit au bout de quelques heures.

Il faut choiſir le galbanum d'une couleur brillante, forte & déſagréable, d'un goût amer; &, quand il n'a point ces qualités, il ne vaut rien : il faut prendre garde qu'on y ait mêlé du miel. Il eſt très bon pour rétablir l'eſtomac, c'eſt la meilleure de toutes les gommes; elle a beaucoup de vertus : elle eſt fondante, tonique, ſtimulante, amere, ſtomachique. A l'intérieur, on ordonne le galbanum; en diſſolution dans le vin ou le vinaigre, l'acide du vinaigre le rend ſoluble dans l'eau : il ne faut pas l'ordonner dans l'eau ou l eſprit de vin ſeul, parcequ'il ne s y diſſoudroit pas; la doſe, en ſubſtance, eſt d'un ſcrupule à un demi-gros; en poudre, la doſe eſt à peu près la même. On le mêle avec les martiaux; il convient dans la cachexie, la cacochymie, l'hydropiſie, & pour lever les obſtructions. C'eſt un remede très ſûr pour rétablir l'eſtomac; trois grains de galbanum & trois grains de mars dans l'eau d'armoiſe, rétabliſſent l'eſtomac dérangé, font un bien infini dans les maladies chroniques, & procurent les regles : il eſt ami des nerfs; il faut le preſcrire dans une boiſſon convenable, pour le délayer. A l'extérieur, il eſt réſolutif,

ſolutif, fondant. Ou on l'emploie ſeul, ou on le mêle dans les emplâtres de cette nature; on en fait recevoir la vapeur pour procurer l'écoulement des regles, & contre la paſſion hyſtérique.

Outre ces vertus, il en poſſede encore d'autres, comme d'être bon contre les flueurs blanches, l'accouchement difficile, la colique convulſive, l'épilepſie; on l'emploie auſſi, à cauſe de ſa qualité modérement atténuante & fortifiante, dans la toux, l'aſthme, le coryza & autres affections catarrhales, en forme de pilules, depuis quelques grains juſqu'à un ſcrupule. Il entre dans les baumes & les emplâtres vulnéraires, ſuppuratifs, nervins, antiſpaſmodiques & anodyns, que l'on applique ſur les tumeurs dures, les parties enflammées, paralyſées, bleſſées, ulcérées, roides; ſur le ventre dans la colique, l'obſtruction du foie, de la rate, du méſentere, &c. Il produit encore de bons effets, ſi on l'applique en forme d'emplâtre pour détruire les cors des pieds.

Le meilleur galbanum, dit M. BERNHARD, *Chimiſche Verſuche und Erfarungen*, *p.* 240, 241, &c. eſt celui qui eſt grenu, aride, & qui contient quelques ſemences. Il échauffe, diſcute puiſſamment, arrête les progrès du ſphacele, excite la ſuppuration, appaiſe promptement les douleurs qui naiſſent de l'inflammation, DIOSC. & BERN. *l. c. p.* 243 *& ſuiv.* il déterge & guérit les ulceres chancreux, *p.* 273. 276; on l'applique ſur les parties ſous la forme d'eſſence, ſur des linges & des compreſſes. Cette même eſſence, priſe intérieurement par intervalles, à la doſe d'une demi-cuillerée avec de l'eau, eſt excellente, ſuivant DIOSCORIDE, dans la toux invétérée, contre la difficulté de reſpirer; & dans l'inflammation de poitrine, ſuivant M. BERNHARD, *l. c.* 256 : dans lequel cas, elle eſt

d'uſage extérieurement. Elle convient encore, diſent les mêmes auteurs, dans la mélancholie, l'affection hyſtérique, & la petite-vérole intérieurement & extérieurement, à la doſe de trente gouttes.

GALÉGA. *Galega vulgaris, floribus cæruleis*, C. B. Pin. *Ruta capraria, Fenum-græcum ſylveſtre*, TABERN. Icon. *Gaprago*, CÆSALP.

Ses racines ſont ligneuſes, blanches, fibrées, menues. Ses tiges, qui s'élevent de trois pieds & plus, ſont rameuſes, cannelées, creuſes. Ses feuilles reſſemblent à celles de la veſce; elles en different, en ce qu'elles ſont plus longues, aîlées & terminées par une feuille impaire, armées d'une petite épine molle à leur extrémité, d'une ſaveur de légume. De l'aiſſelle des feuilles, ſortent des pédicules qui ſupportent des fleurs, formant un épi très allongé, pendantes, légumineuſes, blanches, ou d'un blanc qui tire ſur le violet. A ces fleurs ſuccédent des gouſſes menues, droites, longues, où ſont renfermées pluſieurs ſemences oblongues, qui approchent de la figure d'un rein.

Cette plante croît d'elle-même en Italie, en Eſpagne, en Suiſſe, & ſe cultive dans les jardins en France & en Allemagne.

Elle eſt miſe au nombre des alexipharmaques & des ſudorifiques; on la vante pour les éruptions pétéchiales, contre la peſte, les morſures des animaux venimeux, la rougeole, l'épilepſie des enfants & les vers lombricaux.

On en preſcrit le ſuc juſqu'à une ou deux cuillerées; ou bien on la mange cuite ou crue; on la fait entrer dans les bouillons & les apozêmes alexipharmaques, à la doſe d'une poignée. On dit que l'eau diſtillée de cette plante poſſede les mêmes vertus: ſa doſe eſt depuis une once juſqu'à quatre.

Le galéga, dit M. Vogel, eſt d'une odeur & d'une ſaveur peu ſenſibles; on l'a autrefois vanté comme étant doué, d'une très grande vertu alexitere; & employé dans les maladies malignes, & contre les morſures des animaux venimeux, mais on n'a point d'expériences qui le prouvent.

GALEOPSIS. Trois plantes uſitées en médecine ſont connues ſous ce nom; ſçavoir, 1°. *la grande ortie puante*; 2°. *la petite ortie puante*; 3°. *l'ortie morte à fleurs jaunes*. Voyez *l'article* Ortie.

GALIOT. *Voyez* Benoite.

GALLE (noix de) *Voyez* Noix de galle.

GANTELÉE; *ou* Gants de Notre-Dame; Campanule à feuille d'ortie; Ortie bleue. *Trachelium*, off. *Trachelium majus flore purpureo*, Park. Parad. *Campanula vulgatior, foliis urticæ, vel major & aſperior*, C. B. Pin. Tournef. Inſt. rei herb. *Campanula major, & aſperior folio urticæ*, J. B. *Uvularia major*, Tragi. *Cervicaria maxima foliis urticæ majoris, caule ſæpè tricubitali, floribus magnis cæruleis, quandoque etiam albis*, Thal. *Campanula foliis radicalibus cordatis, calycibus ciliatis*, Linn.

Sa racine, qui eſt vivace, eſt aſſez groſſe, longue, blanche, branchue, d'un goût agréable. Il s'en éleve de deux à trois pieds des tiges anguleuſes, creuſes, velues, rougeâtres. Ses feuilles, qui ſont alternes, reſſemblent à celles de l'ortie commune, mais elles ſont plus pointues, velues; les inférieures ſont portées ſur de longs pédicules, & les ſupérieures ſur de courts. De l'aiſſelle des feuilles ſortent des fleurs en cloches, évaſées, dont les bords ſont découpés en cinq parties, de couleur bleue ou violette, quelquefois blanche; le calyce eſt également découpé en cinq portions, &

porte dans ſon milieu cinq étamines capillaires fort courtes ſurmontées de ſommets longs & applatis. Il ſe change en un fruit membraneux, arrondi, anguleux, diviſé en pluſieurs loges où ſont renfermées beaucoup de graines menues & rouſsâtres.

Cette plante, qui donne ſes fleurs en été & des ſemences mûres en automne, croît dans les forêts, dans les haies, dans les prés & dans les lieux ſombres & ombrageux; on la cultive auſſi dans les jardins, à cauſe de ſes fleurs qui donnent des variétés, & en produit de doubles, de triples & de quadruples.

Les noms qu'elle porte lui ont été impoſés à cauſe de ſes propriétés & de ſes vertus; *Campanula*, à cauſe de la forme de ſa fleur en cloche; *Trachelium*, d'un mot grec qui ſignifie *rude*, parcequ'en effet elle eſt un peu rude au toucher, & parcequ'elle convient dans les inflammations de la trachée artere; *Uvularia*, à cauſe de ſes bons effets dans les maladies de la luette; *Cervicaria*, parcequ'elle a été vantée contre les maux de gorge.

La gantelée eſt aſtringente, déterſive, vulnéraire. On en fait une décoction dont on ſe ſert en gargariſme dans les cas que nous venons de nommer; mais il faut que ce ſoit dans les commencements du mal; plus-tard les aſtringents deviennent nuiſibles.

I°. GANTS DE NOTRE-DAME. *Voyez* ANCOLIE.

II°. GANTS DE NOTRE-DAME. *Voyez* DIGITALE.

III°. GANTS DE NOTRE DAME. *Voyez* GANTELÉE.

I°. GARANCE ordinaire *ou* cultivée; Garance des teinturiers. *Rubia*, off. *Rubia tinctorum ſativa*, C. B. Pin. TOURNEF. Inſt. rei herb. *Rubia major ſativa*, ſive *hortenſis*, PARK. *Erythrodanum*, THEOPHR. & DIOSCOR. *Rubia foliis ſenis*, LINN. *Radix rubra*, nonnullorum.

Sa racine eſt vivace, rampante, longue, ſucculente, branchue, de la groſſeur d'un tuyau de plume à écrire, rouge en dehors & en dedans, ligneuſe, inodore, d'une ſaveur douce avec un peu d'aſtriction & d'amertume. Il s'en éleve des tiges longues, ſarmenteuſes, quadrangulaires, rudes au toucher, genouillées, ou noueuſes; de chaque nœud ſortent cinq ou ſix feuilles oblongues, qui environnent la tige; velues, dentelées. Au ſommet des branches naiſſent ſur un pédicule des fleurs en godet diviſé en quatre, cinq ou ſix portions, de couleur jaune-verdâtre. Le calyce ſe change en un fruit à deux baies unies enſemble, noires & ſucculentes, lorſqu'elles ſont mûres; dans chacune eſt contenue une graine preſque ronde.

Cette plante, qui fleurit en Juillet & Août, croît d'elle même en pluſieurs lieux de l'Europe, & ſpécialement auprès de Montpellier & aux environs du Danube. On la cultive dans la Siléſie & dans la Hollande; on eſtime ſur-tout celle qui vient de Zélande. Elle ſert particulierement pour la teinture en rouge.

Sa racine, qui eſt ſeule d'uſage en médecine, eſt miſe au nombre des cinq racines apéritives mineures: ainſi on l'emploie pour fondre les humeurs épaiſſes, pour réſoudre les obſtructions rebelles du foie, de la rate & de la matrice, pour réſoudre le ſang caillé; ce qui la fait ordonner intérieurement après les chutes de haut, cuite dans de l'eau, de la biere ou du vin. Elle paſſe encore pour être diurétique, & ſe preſcrit pour expulſer les ſables des reins & de la veſſie, & dans l'hydropiſie commençante. On lui attribue auſſi la vertu emménagogue. Tout le monde connoît les expériences de M. Duhamel qui a reconnu que cette plante avoit la propriété de teindre en rouge les

os des animaux qui s'en ſont nourris pendant quelque temps. On peut conſulter le mémoire de ce phyſicien célebre dans le recueil de ceux de l'Académie des Sciences, année 1739.

La farine de cette racine, connue ſous le nom de *krappe*, dit M. VOGEL, ſert à teindre les laines : elle communique une couleur rouge aux os des quadrupedes & des oiſeaux qui en ont mangé durant quelque temps; propriété qu'a remarquée le premier dans ce ſiecle, M. BELCHIER, (*Tranſact. philoſoph.*) & que d'autres ont vérifiée depuis par pluſieurs expériences. Elle eſt douée d'une puiſſante vertu déterſive & fortifiante; c'eſt par-là qu'elle guérit la jauniſſe, excite les regles, procure une abondante ſortie d'urine épaiſſe, à laquelle elle communique une couleur rouge. Suivant DIOSCORIDE, elle remédie aux douleurs de la ſciatique, & à la paralyſie des parties nerveuſes; ſuivant MM. LEVRET & SCHLOSSER, c'eſt un remede excellent contre les maladies des os, & ſur-tout contre le rhachitis. On lit dans SCHULZ que ſa décoction à laquelle on ajoute, pour la rendre agréable, de la regliſſe & un peu de ſemence d'anis, emporte les rougeurs, les boutons & les taches du viſage, ſi on en prend durant quelque temps, à la doſe de quatre onces de jour à autre.

II°. GARANCE. (PETITE.) Rubéole, *ou* Herbe à l'eſquinancie. *Rubia cynanchica*, off. C. B. Pin. *Rubeola vulgaris, quadrifolia, lævis, floribus purpuraſcentibus*, TOURNEF. Inſt. rei herb. *Aſperula repens* Geſneri, ſive *Saxifraga altera* Cæſalpini, PARK. *Gallium tetraphyllon, montanum, cruciatum*, COLUMN. *Aſperula foliis quaternis linearibus, floribus trifidis*, LINN. *Rubiæ parvum genus*, nonnullorum.

Sa racine, qui s'enfonce profondément en terre,

eſt groſſe, noirâtre, ligneuſe, garnie de beaucoup de fibres déliées. Ses tiges, dont la plûpart rampent à terre, ſont grêles, liſſes, anguleuſes. De leurs nœuds partent, quatre à quatre, des feuilles courtes, étroites. Au ſommet des rameaux & des tiges, naiſſent en ombelle de petites fleurs, diſpoſées en entonnoir diviſé en quatre ſections, rougeâtres, quelquefois blanchâtres, odorantes. A ces fleurs ſuccedent des graines rudes au toucher, oblongues, unies deux enſemble, jaunâtres lorſqu'elles ſont mûres, pleines d'une pulpe blanche.

On trouve cette plante dans les terres incultes, ſtériles, ſablonneuſes; elle donne ſa fleur au printemps, & durant tout l'été.

Elle eſt peu employée en médecine, excepté dans l'eſquinancie; on la prend en ptiſane; on en fait des gargariſmes, & on l'applique même en forme de cataplaſme.

Dans le Nord, dit M. Linnæus, elle ſert, au lieu de la grande garance, pour la teinture des laines en rouge.

GARDEROBE. *Voyez* Aurone femelle.

GARGARISME; *Gargariſma.* Médicament liquide qu'on tient long-temps dans la bouche en l'agitant, pour en laver les parties, & celles du goſier.

Les gargariſmes ſe font de vin pur, de lait, d'oxycrat, d'eſprit de vin adouci avec un peu d'eau; de décoction de ſimples, ou d'eaux diſtillées dans leſquelles on mêle ou l'on fait diſſoudre du miel, des ſyrops, des ſucs & différentes poudres.

On ordonne les gargariſmes pour appaiſer la douleur, & arrêter l'inflammation des amygdales, de la luette, de la langue, du palais & des gencives; pour adoucir l'acrimonie de la ſalive; pour

guérir les excoriations de la bouche & les aphthes; pour déterger les ulceres de la bouche dans le temps de la salivation; & enfin pour fortifier & nétoyer les dents & les gencives.

En prescrivant un gargarisme; il faut faire attention à la quantité de liqueur & aux ingrédients qui doivent y être dissous. Il ne doit pas y avoir plus d'une livre & demie de liqueur, dans laquelle on dissoudra une once & demie de miel, ou au plus deux onces; quant au syrop, la dose est de trois, quatre ou cinq onces; la quantité des poudres, qu'on doit mêler dans le gargarisme, est de deux gros & même de demi-once, lorsqu'elles ne sont pas âcres. Les racines, les herbes, &c. dont on doit préparer la décoction, sera de moitié de la dose prescrite pour les juleps.

Gargarisme rafraîchissant & adoucissant.

Prenez feuilles de grande joubarbe,
de laitue,
de bourrache, ana une poignée.
fleurs de mauve, une demi-poignée.

Faites fondre, dans la colature, quatre onces de verjus clarifié; pour un gargarisme dont on se lavera souvent la bouche.

Dans l'inflammation de la bouche, on obtient de très bons effets du sel de prunelle, qu'on aura fait dissoudre dans la formule précédente, à la dose de trois gros; aussi-bien que du sel ou sucre de Saturne, à la dose d'un gros: mais un gargarisme ainsi composé, à cause du sel acide qui y entre, attaque les dents, & les noircit; c'est pour-

quoi il vaut mieux n'employer que le verjus qui ſatisfait aux mêmes indications, ſans cauſer aux dents aucune noirceur.

Ce gargariſme rafraîchiſſant & adouciſſant convient dans toutes les eſpeces d'inflammations des amygdales, lorſqu'elles proviennent ſur-tout de l'extrême âcreté du ſang, ou de ſa trop grande ardeur, comme dans toute fievre & eſquinancie, qui eſt ſymptome de phthiſie & de péripneumonie; mais, ſi l'inflammation reconnoît pour cauſe, des crudités de l'eſtomac, ou l'air froid, ou quelque ſuc acide, qui aient épaiſſi & coagulé la lymphe qui ſe ſépare dans les amygdales, au lieu du gargariſme ci-deſſus, il faut ſe laver ſouvent la bouche avec de l'eau-de-vie pure, ou adoucie avec quelques cuillerées d'eau de fontaine pour les perſonnes délicates; par ce moyen, on atténuera l'humeur épaiſſie des amygdales, on la rendra plus fluide; le ſang pénétrera plus aiſément le tiſſu de la glande, & l'inflammation ſe diſſipera.

Lorſque l'inflammation ne fait que commencer, on peut ſe gargariſer avec de l'oxycrat tiede; mais ſon uſage continué noircit les dents, ainſi que le ſel de Saturne.

Il ne faut point preſcrire de gargariſme pour les enfants, parcequ'ils ne peuvent aiſément ſe laver la bouche, & qu'ils avalent la liqueur; c'eſt pourquoi, lorſqu'ils ont des aphthes ou des ulceres dans la bouche, au lieu de gargariſme, on prépare une mixture d'eau de plantain, de verjus & de miel roſat, à la doſe de deux onces, dans laquelle on trempe l'extrémité du doigt indicateur enveloppé de linge fin qui, étant imbibé de cette mixture, ſert à toucher les ulceres ou les aphthes; ce que l'on réitere pluſieurs fois par jour.

GARIOT. *Voyez* BENOITE.

GAROU; Thymélée de Montpellier; Thymélée à feuilles de lin; Trentanel; Lin ſauvage ou bâtard; Sain-bois, par les habitants de l'Aunis, Chamelée noire à feuilles déliées; Bois d'oreilles. *Thymelæa foliis lini*, C. B. Pin. TOURNEF. Inſt. rei herb. *Thymelæa monſpeliaca*, J. B. *Thymelæa granis gnidii*, LOBEL. adverſ. *Thymelæa tenuifolia & nigra* Serapioni, CHOMEL, t. j, p. 56. *Lignum ſanum.*

Arbriſſeau, dit M. LÉMERI, dont le tronc eſt aſſez ſouvent gros comme le pouce, diviſé en beaucoup de verges longues d'un pied & demi, quelquefois plus hautes, belles, droites, revêtues de feuilles formées à-peu-près comme celles du lin, mais plus grandes, plus larges, toujours vertes, viſqueuſes. Ses fleurs naiſſent aux ſommités de ces rameaux, ramaſſées ou jointes enſemble, petites, blanches; chacune d'elles eſt un tuyau fermé dans le fond, évaſé en haut, & découpé en quatre parties oppoſées. Quand la fleur eſt paſſée, il paroit un fruit à-peu-près comme celui du myrte, ovale, charnu, rempli de ſuc, verd au commencement, rouge quand il eſt mûr: on l'appelle *coccum gnidium* ou *granum gnidium*; les perdrix & les autres oiſeaux en ſont friands. Ce fruit renferme une ſemence oblongue, couverte d'une pellicule noire, luiſante, ſous laquelle on trouve une moëlle blanche, d'un goût âcre, brûlant. Sa racine eſt longue, groſſe, dure, ligneuſe, griſe ou rougeâtre au-dehors, blanche au-dedans; d'un goût doux d'abord, mais enſuite âcre & cauſtique.

Cette plante, dit M. GEOFFROY, croît abondamment en Italie, en Eſpagne, dans la Provence & dans le Languedoc, dans des lieux incultes, rudes & eſcarpés, parmi les broſſailles, pro-

che de la mer ; [à Fouras entre la Rochelle & Rochefort, en Alſace, dit l'auteur de *l'eſſai ſur l'uſage & les effets de l'écorce de garou*, *in* 12. 1767. Il ajoute, je ſçais par expérience que celle qui vient ſur les côtes maritimes eſt préférable pour la force & la vertu].

Tous les médecins & les botaniſtes s'accordent à dire que le garou contient un ſel âcre & cauſtique. Ses feuilles & ſes fruits étoient autrefois d'uſage pour évacuer les ſéroſités ; mais les accidents qu'ils occaſionnent intérieurement, comme des ſuperpurgations, des excoriations, des dyſenteries, l'ont fait effacer du nombre des remedes internes. On ne l'a plus employé qu'à l'extérieur, comme une eſpece de veſſicatoire dans la migraine, les maladies des yeux, &c. pour attirer les ſéroſités & les détourner ; pour cela on perce l'oreille, & l'on inſere dans le trou un petit morceau de cette racine : mais cette méthode même a été blâmée comme dangereuſe, & capable d'exciter l'inflammation & le mal des yeux.

On ne penſe plus tout à fait de même à cet égard ; depuis la publication de *l'eſſai* dont nous avons parlé plus haut, l'uſage du ſain-bois eſt devenu à la mode, à Paris ſur-tout, où chacun veut *avoir* ou *porter du ſain-bois*.

Les habitants de l'Aunis, dit l'auteur de *l'eſſai*, pouvant ſe procurer en tout temps le garou récent, ſont dans l'uſage de faire macérer l'écorce dans le vinaigre, la premiere & la ſeconde fois qu'ils l'emploient. Ils prennent une tige de cet arbriſſeau qu'ils rompent en deux, l'écorce ſe ſépare du corps ligneux ; ils en placent ſur la partie extérieure du bras, au bas du muſcle deltoïde, ou quatre travers de doigt plus bas que l'articulation de l'humerus avec l'omoplate, un morceau long

d'un pouce, large de ſix à huit lignes ; ils recouvrent cette écorce, d'une feuille de lierre, & mettent par deſſus une compreſſe qu'ils aſſujetiſſent par une bande ; telle eſt la cautériſation des bonnes femmes de l'Aunis. (L'auteur appelle cette application de l'écorce, ou l'écorce appliquée, un *exutoire* ; & l'action de la placer, *exution*). Dans les premiers temps, elles renouvellent l'écorce ſoir & matin ; & quand l'*exution* eſt établie, elles ne la changent plus qu'une fois en vingt-quatre heures; dans la ſuite, elles ſont même dans l'uſage de n'en mettre que de jour à autre, & laiſſent quelquefois de plus grands intervalles.

Le ſentiment le plus vif que cauſe le garou, eſt celui d'une démangeaiſon plus ou moins forte. Ces *exutoires* ne forment ni plaie ni excavation ; l'épiderme ſeul eſt déchiré, & les yeux n'apperçoivent qu'une rougeur circonſcripte, ordinairement proportionnée à l'étendue de la feuille, qui recouvre l'écorce. L'auteur cependant dit qu'il a vu des apparences d'eſcare dans les ſix premiers jours.

» Si je pouvois généraliſer ce que j'ai à dire des » maladies où les *exutoires*, doivent être employés » (*p.* 21), il ſuffiroit d'avancer qu'ils ſont néceſſaires dans tous les cas où les cauteres potentiels ſont » indiqués, ainſi que les ſétons, les ventouſes ſcarifiées, les veſſicatoires, & dans ceux où il importe » de procurer une métaſtaſe ſalutaire, ou d'en éviter » une dangereuſe ; lorſqu'il faut opérer une diverſion & un déplacement utile, parceque les organes principaux ſont ménacés par des ſtagnations & des dépôts d'humeurs ; contre les tumeurs froides, lentes, œdémateuſes, & qu'il » faut faire *avorter*, réſoudre & ralentir dans leurs » progrès, en empêchant le trop grand abord des » humeurs dans l'endroit où exiſtent déja les pre-

» miers engorgements ou empâtements; dans » toutes les circonſtances encore, où la déliteſ- » cence des humeurs ſeroit à craindre, contre les » fluxions des yeux, rebelles & invétérées, des » oreilles, de la tête & de la poitrine même «. Ce qu'il ne ſuffiſoit pas à l'auteur d'indiquer, & l'obligeoit d'entrer dans un plus grand détail, ſuffit pour nous; quant aux preuves nous renvoyons à *l'eſſai* qui ſe trouve à Paris chez DIDOT le jeune & DELALAIN, libraires.

GAROUPE. *Voyez* CAMÉLÉE.

GAUDE; Herbe jaune *ou* à jaunir. *Luteola herba, ſalicis folio*, C. B. Pin. TOURNEF. Inſt. rei herb. *Lutea Plinii*, quibuſdam, J. B. *Lutum herba*, DODON. Pempt. *Reſeda foliis ſimplicibus lanceolatis integris*, LINN.

Sa racine, qui eſt ordinairement de la groſſeur du petit doigt, & quelquefois de celle du pouce, eſt ſimple, blanche, fibrée, ligneuſe, d'une ſaveur qui approche de celle du creſſon. Elle donne des feuilles étroites, oblongues, entieres ſans crénelures. Du milieu de ces feuilles, s'élevent de trois pieds des tiges verdâtres, liſſes, dures, rondes, branchues, dont les feuilles ſont moins grandes que celles qui ſortent de la racine. Les extrémités de ces tiges portent de petites fleurs à trois pétales inégaux, d'un jaune-verdâtre. Il leur ſuccede des capſules arrondies, terminées par trois pointes; elles contiennent pluſieurs graines menues, noirâtres, arrondies.

Cette plante, qui donne ſa fleur en Mai, & dont les ſemences ſont mûres en Juin & Juillet, croît dans les lieux incultes, parmi les décombres, ſur les murs &c. Elle ſe cultive dans pluſieurs endroits de la France, en Normandie, en Langue-

doc, en Picardie, & ailleurs, à cauſe du grand uſage qn'on en fait pour la teinture.

Elle eſt peu employée en médecine : cependant la décoction de la racine paſſe pour apéritive. Suivant BOERHAAVE, elle eſt emménagogue, deſobſtruante, bonne contre la jauniſſe & la cachexie. Cette racine, écraſée & appliquée ſur le poignet, a quelquefois empêché les retours de la fievre.

GAYAC *ou plutôt* GAÏAC. *Voyez* ce mot.

GAZELLE *ou* chevre qui donne le muſc. *Voyez* CHEVRE, quatrieme eſpece.

GAZELLE du bézoard oriental. *Voyez* CHEVRE, cinquieme eſpece.

GAZELLE du bézoard occidental. *Voyez* CHEVRE, ſixieme eſpece.

GAZON D'OLYMPE. *Voyez* STATICE.

GELÉE de corne de cerf. *Voyez* CERF.

I°. GENÊT commun. *Geniſta vulgaris*, off. *Cytiſo-geniſta*, *Scoparia vulgaris flore luteo*, TOURNEF. Inſt. rei herb. *Geniſta anguloſa*, & *Scoparia*, C. B. Pin. *Geniſta anguloſa trifolia*, J. B.

Cet arbriſſeau, qui croît quelquefois juſqu'à cinq à ſix pieds, a une racine ligneuſe, flexible, jaune, garnie de quelques fibres. Ses tiges ſont ligneuſes, grêles, rameuſes, pliantes. Ses feuilles ſont petites, velues, pointues, d'un verd foncé. Ses fleurs ſont légumineuſes, jaunes; les étamines ſont recourbées, & les ſommets jaunes. A ces fleurs ſuccedent des gouſſes applaties, larges, noirâtres dans leur maturité; elles contiennent des ſemences dures, rouſsâtres, plates, & de la forme d'un rein.

Le genêt répand une odeur fétide; ſes feuilles ſont ameres, elles ne rougiſſent pas le papier bleu.

Cette amertume a fait mettre cette plante dans la classe des apéritifs, & des déterſifs.

Le genêt eſt fort connu & fort employé en médecine. Le ſuc exprimé, ainſi qu'une forte décoction de ſes fleurs, eſt un puiſſant purgatif & vomitif, & ne convient que dans l'hydropiſie, la leucophlegmatie, & quand il faut ſecouer vivement. Une légere infuſion de ſes fleurs eſt ſeulement diurétique. La leſſive de ſes cendres, ou le ſel que l'on en tire, ſont fort employés : quelques médecins préferent le ſel à la leſſive ; & avec raiſon, car l'on eſt plus sûr de la doſe. Ce remede, comme tous les alkalis, eſt fondant, apéritif, & diurétique ; il convient dans les obſtructions, la cachexie, l'hydropiſie, pourvu qu'elle ne ſoit point entretenue par quelques vieilles obſtructions, ou quelques ſuppurations, & que la fievre éthique ne ſoit point à ſon comble.

II°. Genêt d'Eſpagne. *Geniſta-hiſpanica*, off. *Geniſta juncea*, J. B. *Spartium arboreſcens, ſeminibus lenti ſimilibus*, C. B. *Spartium dioſcoridæum, narbonenſe & hiſpanicum*, Lobel, Icon. *Spartium hiſpanicum frutex vulgare*, Park.

Le tronc de cet arbriſſeau, qui s'éleve à ſix pieds, eſt de la groſſeur du bras ; il jette des rameaux pliants, cylindriques, verdâtres. Ses feuilles ſont oblongues, étroites, ſemblables à celles de l'olivier. Au ſommet des rameaux naiſſent, en forme d'épi, grand nombre de fleurs, petites, légumineuſes, d'un jaune doré, très odorantes, d'une ſaveur agréable. Le piſtil devient une gouſſe à deux coſſes, applatie, un peu courbée, longue de quatre à cinq pouces, de couleur de châtaigne. Elle contient juſqu'à vingt graines, en forme de rein, applaties, rougeâtres : leur ſaveur reſſemble beaucoup à celle des pois.

Cette plante, qui se cultive dans les jardins, vient d'elle-même en Espagne, dans le Languedoc, en Provence.

Elle a les mêmes vertus médicinales que l'espece précédente, à laquelle elle est même préférée.

On confit les fleurs de genêt, dit LÉMERY, lorsqu'elles ne sont encore qu'en boutons, dans du vinaigre & du sel, ou dans de l'eau-de-vie; elles sont propres pour arrêter le vomissement, si on en mange.

III°. GENÊT d'Allemagne. *Genista tinctoria germanica*, C. B. Pin. 395. *Tinctorius flos*, J. B. *Genista foliis lanceolatis, ramis teretibus striatis*, LINN. *Genista foliis confertis, ovalibus, acutis, floribus sessilibus, spicatis*, HALLER, Helv.

Cette espece dont les feuilles & les fleurs sont d'usage, suivant M. VOGEL, croît dans les campagnes stériles, & sur les collines pierreuses. DALE dit qu'elle fleurit aux mois de Juin & de Juillet.

RAY lui attribue les mêmes vertus qu'au genêt commun. Prise en décoction, dit M. VOGEL, elle fait couler abondamment les urines, & leve les obstructions des visceres. Elle est particuliérement employée dans l'hydropisie : ses heureux effets, contre cette maladies, sont depuis peu confirmés par les propres expériences de MOEHRING, *A. N. C. vol. 5, observ. 32.* La lessive de ses cendres, faite dans le vin, a été recommandée à ce titre par MYNSICHT & par SYDENHAM, qui l'ont mise en usage. Sa décoction provoque le vomissement chez quelques personnes, & fait l'office d'un évacuant sur d'autres.

GENEVRIER, ou GENIÉVRIER. *Juniperus fruticosa; Juniperus vulgaris*, off. *Juniperus vulgaris fruticosa*, C. B. Pin. TOURNEF. Inst. rei herb. *Juniperus vulgaris, baccis parvis purpureis*, J. B.

Juniperus

Juniperus foliis ſeſſilibus patentibus, LINN.

Les racines de cet arbriſſeau très connu, ſont nombreuſes, s'étendent de côté & d'autre, & s'enfoncent profondément en terre. Son tronc, qui n'eſt pas fort gros, s'éleve quelquefois de cinq à ſix pieds; il eſt touffu & rameux. Son écorce eſt rougeâtre, raboteuſe: ſon bois eſt ferme, un peu rougeâtre, d'une odeur de réſine. Ses feuilles ſont étroites, terminées en pointes, piquantes, roides, toujours vertes. De l'aiſſelle des feuilles, ſortent, aux mois d'Avril & de Mai, au lieu de fleurs, des chatons formés de pluſieurs écailles, variés de pourpre & de couleur de ſafran; dans leur partie inférieure, ſont trois ou quatre bourſes remplies d'une pouſſiere dorée très fine. Ces fleurs ſont ſtériles. Ses fruits, qui naiſſent en grand nombre ſur d'autres eſpeces de genevrier, ſe nomment *Geniévre*. Ce ſont des baies ſphériques, quelquefois oblongues ou ovoïdes, fort petites, remplies d'une pulpe rouſsâtre; d'un goût âcre, aromatique, réſineux; elles contiennent trois oſſelets durs, oblongs, & un ſuc réſineux. Ces fruits ne ſont dans leur maturité que l'année ſuivante; le même arbriſſeau porte quelquefois les fruits de trois années.

En faiſant une inciſion à l'écorce, il en découle une réſine connue ſous les noms de *ſandaraque*, de *vernis*, ou de *gomme de genevrier*. *Voyez* SANDARAQUE.

Le genevrier ſe trouve dans toute l'Europe, & ſpécialement dans les régions ſeptentrionales. Il croît dans les forêts & ſur les montagnes.

Les racines, le bois, les feuilles & les baies de genevrier ſont d'uſage en médecine.

Le bois de genievre, à la doſe de deux onces ſur deux pintes d'eau en décoction, fait un grand re-

mede dans le levain gouteux & rhumatiſmal; il échauffe un peu. La décoction des baies de genievre ou le ſuc qu'on en tire, eſt un bon ſudorifique & ſtomachique : l'eau qu'on en diſtille, ne mene à rien. Le vin de genievre n'eſt point employé en France : l'extrait de genievre ou *theriaca Germanorum*, fait un bon remede; il a les propriétés de la thériaque; il échauffe, ſtimule, & pouſſe par les ſueurs. A l'extérieur, les baies de genievre ſont réſolutives.

Pluſieurs penſent que le genevrier a des vertus analogues au bois de ſaſſafras, & qu'ils peuvent ſe ſubſtituer l'un à l'autre; mais le bois de genevrier, ne contenant point ou très peu d'huile éthérée, eſt plus foible & plus tempéré. Ses vertus, qui dépendent de ſes principes fixes réſineux-gommeux, ſont doucement fortifiantes, légerement aſtringentes, nervines, diurétiques, & par conſéquent un peu purifiantes. On peut donc l'employer dans la vérole, les affections galeuſes, ſcorbutiques, catarrhales, rhumatiſmales, arthritiques; dans la cachexie, l'hydropiſie, la ſuppreſſion des regles, le calcul, les flueurs blanches & d'autres maladies qui dépendent de l'atonie des parties ſolides, de l'épaiſſiſſement & de l'impureté des humeurs. On le fait prendre ordinairement en décoction dans de l'eau ou en infuſion dans du vin, depuis un gros juſqu'à demi-once. Quelques-uns l'ajoutent aux décoctions vulnéraires, pour l'uſage extérieur.

La décoction du bois de genievre, dit M. Vogel, leve les obſtructions, excite la ſueur, & fortifie les parties. On croyoit autrefois qu'il égaloit en vertu le gaïac, & qu'il guériſſoit la vérole recente, (Brassavol, *in reſponſ. ad quæſtion.* Fontanæ, Scaliger, *not. in* Cardan. *de ſubtil. exerc.* 181.)

La ſaveur, l'odeur & toute la vertu de la plante, eſt uniquement dans la pulpe des baies, laquelle eſt ſeule compoſée de principes réſineux-gommeux & huileux, agréables & actifs.

Ces baies, quoique très communes, ſont néanmoins des médicaments très efficaces & admirables; elles ſont ſtomachiques, carminatives, pectorales, diurétiqnes, utérines, antiſcorbutiques alexiteres. On ne peut en uſer qu'avec beaucoup de ſuccès dans la foibleſſe d'eſtomac, la lienterie, la paſſion cœliaque, les affections flatulentes; l'hydropiſie, la tympanite, la dyſurie, la nephrétique, la ſuppreſſion des regles, la toux, l'aſthme, l'enrouement, & autres maladies catarrhales, dans la gale ordinaire & la ſcorbutique, la peſte & les autres fievres malignes, ſi on les fait prendre ſuivant la diverſité des maladies, ou en ſubſtance, ou en infuſion dans du vin ou de l'eau bouillante, parcequ'elles agiſſent en diſcutant doucement, en détergeant, en adouciſſant, & en fortifiant. Le *rob*, qu'en on prépare, eſt d'un uſage fort étendu, & on l'ajoute très fréquemment aux bols ſur-tout, & aux électuaires ſtomachiques, pectoraux & diurétiques. Ses baies entrent dans les épithêmes ſecs, diſcuſſifs, carminatifs, & fortifiants, & dans les fumigations & les bains pour la matrice. Elles ſont ordinairement d'une très grande utilité, ſi on les fait bouillir dans du vin, & qu'on en prenne tiéde pour le garder pendant quelque temps dans la bouche, dans l'odontalgie catarrhale, & la ſcorbutique.

Hoffmann, dans ſes *obſervat. phyſico-chymiq.* dit que le rob eſt un excellent remede pour fortifier l'eſtomac foible, pour rétablir le ton que perdent les inteſtins dans le flux de ventre; pour préſerver de la pierre & de l'hydropiſie. On le fait très faci-

lement diſſoudre dans le vin d'Eſpagne, ou dans quelqu'autre vin doux & puiſſant, & on le fait prendre par cuillerées après le repas ou avant que d'entrer au lit. Ce remede ſoutient les vieillards qui ont quelque maladie de veſſie & de la difficulté à uriner, dans les foibleſſes d'eſtomac & des inteſtins auxquelles ils ſont ſujets. Ce rob l'emporte ſur l'huile diſtillée, parcequ'il eſt plus tempéré, & que l'huile eſt plus chaude.

Les baies de genievre, dit M. VOGEL, ſont douces, aromatiques, odorantes, & contiennent des parties balſamiques & huileuſes. Si on en mange, elles échauffent, fortifient, & excitent l'excrétion de l'urine, ce qui les rend d'un très grand ſecours pour ceux qui ſont attaqués de la pierre, auxquels on en fait manger tous les jours trois ou quatre, C. PISON, & *A. N. C. vol.* x, *obſ.* 52. A trop forte doſe, elles cauſent le diabètes, *ibid;* elles ſont également ſalutaires aux gouteux & aux ſcorbutiques. LOWER, *p.* 204, les recommande ſpécialement contre le ſquirrhe du foie. SCHEFFER, *hiſt. lappland.* dit que les Lappons en font autant d'uſage en décoction, que nous du caffé & du thé. Son huile diſtillée fond la ſéroſité, quoiqu'elle coagule le ſang, SCHWENKE, *hæmatol. c.* 19. *p.* 196; de même que la térebenthine, elle communique à l'urine une odeur de violette. Des baies de genievre fermentées avec l'orge, on obtient, par la diſtillation, une liqueur fameuſe, *E. N. C. centur.* iv, *obſerv.* 199; depuis peu, OL. DECKBERG Goett. anz. 1757, n°. 52, en a préparé en Suede.

GENTIANE. *Gentiana*, off. Γεντιανὴ, DIOSCOR. & Græcor. Racine longue de douze à quinze pouces, épaiſſe d'un ou deux, branchue, fongueuſe, de couleur brune extérieurement, d'un jaune

rouſsâtre intérieurement, d'une ſaveur très amere. On ne fait nul cas de celle qui eſt ridée, moiſie & noirâtre en dedans.

Les botaniſtes nomment la plante *Gentiana major lutea*, C. B. Pin. *Gentiana vulgaris major, hellebori albi folio*, J. B. *Gentiana corollis rotatis verticillatis*, HALLER, Helvet. 479.

Ses feuilles, qui reſſemblent à celles de l'ellébore blanc, ſont nombreuſes près de la racine qui en eſt embraſſée par leur réunion. Ainſi que les feuilles de plantain, celles de la gentiane ont trois ou cinq nervures; mais elles ſont unies & luiſantes. Ses tiges, qui s'élevent de trois pieds & plus, ſont liſſes & ſimples. Ses fleurs, qui ſont en forme de cloche, & d'une ſeule piece, ſont évaſées, partagées en cinq portions, d'un jaune-pâle. Du fond du calyce, s'éleve un piſtil qui ſe change en un fruit membraneux, ovale, terminé en pointe, à une ſeule loge dans laquelle ſe trouvent pluſieurs ſemences rondes, applaties, rougeâtres.

Cette plante, qui fleurit en été, vient en Auvergne, dans les Alpes & les Pyrénées.

C'eſt de la racine qu'on ſe ſert; elle eſt d'une amertume intolérable. Autrefois avant qu'on connût le quinquina, elle étoit très employée; mais aujourd'hui on s'en ſert très peu : cependant c'eſt un grand remede fébrifuge; le quinquina ne l'emporte ſur elle, que dans les fievres quartes. On ne la donne guere en infuſion, à cauſe de ſon amertume; mais on la donne en poudre, à la doſe de demi-gros ou d'un gros : on l'unit heureuſement au quinquina. L'extrait de gentiane ſe trouve rarement dans les boutiques.

Cette racine, qui eſt très amere, dit M. VOGEL, eſt inciſive, apéritive & roborante. Elle eſt utile dans toutes les eſpeces de cachexie, HALLER,

Helvet. Elle chaſſe les fievres intermittentes; GESNER, BOUCHWALD, LUDOVIC, p. 201. C'eſt le ſeul & le plus excellent remede qu'il y ait pour guérir la goute, HALLER, *Helv.* elle eſt également bonne pour le calcul, ſuivant M. LINNÆUS, *Diſſ. de gen. calc.* elle n'eſt pas moins ſalutaire pour rétablir l'appétit, & remédier aux mauvaiſes digeſtions; pour rappeller les regles ſupprimées; pour guérir les flueurs blanches, & pour tuer les vers. Outre cela, elle ſert extérieurement pour dilater & nétoyer les ulceres; elle s'emploie utilement contre les polypes, AB HEERS, *Obſ.* 28, *p.* 312. Elle déterge encore les ulceres des yeux; on en prépare une décoction dans du vin, dont on fait entrer dans l'œil : REUSNERUS, *Hiſt.* 185, l'a miſe en uſage très heureuſement dans ce cas.

II°. GENTIANE BLANCHE. *Libanotis latifolia altera, ſeu vulgatior,* C. B. Pin. *Laſerpitium foliolis cordatis inciſis,* LINN.

Cette racine, qui eſt âcre, eſt alexipharmaque, ſuivant SCHULZ, & antifébrile; en ſorte que ſa raſure infuſée dans de l'eſprit de vin, bue une demi-heure avant l'accès, trois ou quatre fois, a guéri heureuſement des fievres dans leur premier période, & dans leur retour; c'eſt un moyen dont ſe ſervent les gens du peuple : *A. N. C. vol.* x, *append. p.* 155. Elle eſt d'un uſage très fréquent dans la médecine vétérinaire, contre les maladies de l'eſtomac & de la poitrine des beſtiaux, contre les vers, & même contre toutes les impuretés dont leurs humeurs ſont chargées, & contre les maladies épidémiques & contagieuſes qui les attaquent.

GERMANDRÉE. *Voyez* CHÊNE (PETIT).

GERMANDRÉE bâtarde. *Voyez* VÉRONIQUE des prés.

GERMANDRÉE d'eau. *Voyez* CHAMARAS, premiere eſpece.

GÉROFLE. *Voyez* GIROFLE.

GILLA VITRIOLI. Voyez VITRIOL.

I°. GINGEMBRE. *Zingiber*, ſive *Gingiber*, off. Συγγίβερις, DIOSC. & GAL. *Zimpiperi* & *Zingiberi*, PLIN.

On connoît, ſous ce nom dans les boutiques, une racine courte, tubéreuſe, noueuſe, rameuſe, un peu applatie & garnie de pluſieurs fibres; en dedans de couleur blanchâtre ou d'un jaune-roux, un peu blanche en dehors, ou jaunâtre ou d'un roux-rougeâtre; d'une ſaveur très âcre, aromatique; d'une odeur vive, mais plus foible & moins camphrée que celle de la zédoaire.

La plante ſe nomme *Zingiber anguſtiori folio, ſemina, utriuſque Indiæ alumna*, PLUCK. Almag. *Iris latifolia tuberoſa*, Zingiber *dicta, flore albo*, Hort. oxon. *Mangaratia*, PISON. *Gingibil*, BONTII. *Chilli Indiæ orientalis*, ſeu *Zingiber femina*, HERNAND. *Inſchi*, vel *Inſchi-Kua*, Hort. malab. *Amomum ſcapo nudo, ſpica ovata*, LINN.

Voici comment elle eſt décrite par le P. PLUMIER, *Plant. mſſ.* Cette racine, qui a du rapport avec celle du roſeau, eſt tendre, écailleuſe, blanche en dedans, pâle, & rougeâtre en dehors, d'un goût très piquant. Elle pouſſe trois ou quatre petites tiges cylindriques, épaiſſes d'un demi-doigt, renflées & rouges à leur origine, & entiérement vertes dans le reſte de leur longueur. De ces tiges, les unes ſont garnies de feuilles, les autres ſe terminent en une maſſe écailleuſe; celles qui ſont feuillées ont environ deux pieds de hauteur, & ne ſont formées que par la partie des feuilles qui s'embraſſent. Les feuilles ſont en grand nombre, alternes, épanouies en tout ſens, ſemblables à celles du roſeau, mais plus petites & plus molles, longues d'environ un demi-pied, pointues, qui ont un peu plus d'un pouce dans

leur plus grande longueur, liſſes, d'un verd gai & partagées par une petite côte ſaillante en deſſous; les petites tiges qui ſe terminent en maſſe, ont à peine un pied de hauteur; elles ſont entourées & couvertes de petites feuilles verdâtres & rougeâtres à leur pointe : la maſſe, qui termine chaque tige, eſt d'une grande beauté; car elle eſt toute compoſée d écailles membraneuſes, d'un rouge doré ou verdâtre, & blanchâtres. De l'aiſſelle de ces écailles, ſortent des fleurs qui imitent celles de nos *orchis*, & qui s'ouvrent en ſix pieces aiguës en partie pâles, & en partie d'un rouge foncé, & & tachetées de jaunâtre. Le piſtil, qui s'éleve du centre, eſt très menu, court, blanc, terminé par une pointe blanche, recourbée, & dont l'extrémité eſt rouge. Sa baſe devient un fruit coriace, ovalaire, triangulaire, à trois loges, à trois panneaux, remplis de pluſieurs graines. Les maſſes ont une vive odeur; les fleurs, qui en ſortent, durent à peine un jour : elles s'épanouiſſent ſucceſſivement l'une après l'autre.

Cette plante ſe cultive dans les Indes orientales & occidentales. On en ſeme la graine; ou l'on en plante la racine dans une terre graſſe, humide & bien cultivée. Elle ne paroît pas naturelle à l'Amérique; elle a été apportée, des Indes orientales, ou des iſles Philippines, dans le Bréſil & la nouvelle Eſpagne.

II°. GINGEMBRE MALE. *Zingiber ſylveſtre mas*, PISON, M. aromat. *Anchoas*, ſeu *Zingiber mas*, HERNAND. *Katou-Inchi-Kua*, Hort. malab.

Cette eſpece differe peu de la précédente; les feuilles ſont un peu plus larges & rudes; les racines ſont auſſi plus groſſes, & leur odeur n'eſt pas ſi forte, ni le goût ſi brûlant & ſi aromatique; raiſon pour laquelle on en fait moins de cas.

Pour l'uſage médicinal, on préfere le gingembre de la Chine. On confit dans le pays cette racine encore tendre, pour faire cracher les malades, & retablir leur eſtomac. Le ſuc auſſi eſt un puiſſant purgatif, comme celui de notre iris; ce qui eſt peu important pour nous qui ne pouvons l'avoir fraîche: ici on mêle le gingembre en petite doſe aux ragoûts & autres mêts, pour leur donner de la force. En médecine, c'eſt un bon maſticatoire, comme la pyrethre; il differe ſeulement, en ce qu'on peut le donner à plus grande doſe, même à l'intérieur: on ne s'en ſert guere à l'extérieur.

Quoique le gingembre ſoit d'une ſaveur très âcre, il eſt cependant bien plus tempéré que la zédoaire; il agit plus en irritant & en inciſant, qu'en ébranlant. C'eſt donc avec raiſon qu'on le met au nombre des médicaments ſtimulants, atténuants, ſtomachiques, carminatifs & aphrodiſiaques, qui ſont très utiles, toutes les fois que le mouvement périſtaltique & les contractions des autres parties languiſſent, & qu'il s'eſt engendré une grande quantité de matieres viſqueuſes & flatulentes à la ſuite des mauvaiſes digeſtions. On le fait ordinairement entrer comme aſſaiſonnement dans les bouillons & autres eſpeces de mêts; il entre auſſi dans les poudres, les électuaires, & les infuſions vineuſes, &c. On ne peut facilement le faire prendre au-delà d'un demi-ſcrupule, particulierement aux perſonnes ſéches, maigres, colériques. On peut ordonner la conſerve à plus grande doſe; on en trouve auſſi dans les boutiques.

GINS-ENG, *ou* GINSENG. *Gins-eng*, ſeu *Pe-Tſi*, Sinenſib. *Gins-eng*, off. *Aureliana canadenſis*; Sinenſibus *Gins-eng*; Iroquæis *Garantoguen*, P. Lafiteau, mém. ſur le gins-eng. *Araliaſtrum quinquefolii folio, majus* Ninzin *vocatum*, Sarra-

SIN ; VAILLANT. *Panax foliis ternatis quinatis*, GRONOV. Virg. 147. LINN. mat. med.

La racine de cette plante a un ou deux pouces de longueur, quelquefois plus groſſe que le petit doigt, & quelquefois moins, dit M. GEOFFROI, un peu raboteuſe, brillante & comme tranſparente; le plus ſouvent partagée en deux branches, quelquefois en un plus grand nombre, garnie par le bas de menues fibres. Elle eſt rouſsâtre en dehors, & jaunâtre en dedans; d'une ſaveur légerement âcre, un peu amere & aromatique, d'une odeur d'aromat qui n'eſt pas déſagréable. Elle ne produit par an qu'une ſeule tige qui ſort du collet, & s'éleve d'un pied; elle eſt unie & d'un rouge noirâtre. Ses feuilles ſont oblongues, menues, inégales, dentelées, rétrécies & allongées vers la pointe. Un pédicule ſimple, nud, d'environ cinq à ſix pouces, porte une ombelle compoſée de petits pédicules particuliers qui ſoutiennent chacun une fleur dont le calyce eſt très petit, à cinq dentelures, & porté ſur l'embryon; les pétales ſont au nombre de cinq, ovales, terminés en pointe, rabattus en dehors; les étamines ſont au nombre de cinq, de la longueur des pétales, & portent chacun un ſommet arrondi. Le ſtyle, qui eſt très court, eſt poſé ſur un embryon arrondi; lequel, en mûriſſant, devient une baie auſſi arrondie, profondément cannelée, couronnée & partagée en pluſieurs loges; dans chacune deſquelles eſt contenue une ſemence applatie & en forme de rein.

Le gins-eng croît dans la Tartarie, dans la Chine; & ſe trouve dans le Canada, la Penſylvanie, la Virginie.

Les Chinois & les Tartares en recueillent les racines avec beaucoup d'appareil, au commencement du printemps & ſur la fin de l'automne. Ils

les nétoient avec ſoin avec un couteau de bambou, & les ratiſſent légerement, ſans ſe ſervir de fer. Ils en lavent les fibres dans une décoction de graine de millet ou de riz; les ſéchent avec ſoin ſur la fumée de cette même graine que l'on a fait bouillir dans l'eau, afin qu'elles acquierent la couleur jaune, & de peur qu'elles ne ſe carient, ou ne contractent de l'humidité. Après les avoir bien ſéchées, ils retranchent les menues racines : lorſque le vent du nord ſoufle, ils les placent dans des vaſes de cuivre bien lavés qui ferment exactement Il font un extrait de ces plus petites racines; & ils conſervent les feuilles, pour s'en ſervir comme du thé.

Le prix de cette racine eſt à un ſi haut prix à la Chine, qu'une livre s'y vend au poids de trois livres d'argent peſant; ce qui fait qu'on l'altere de différentes façons, & que les droguiſtes lui ſubſtituent le ninzin qui eſt la racine d'une plante bien différente. Il faut choiſir le gins-eng odorant & non carié.

Il paſſe en Aſie pour une panacée; & les Chinois l'emploient, comme une derniere reſſource, dans toutes les maladies. Ils le vantent comme utile dans les diarrhées, les dyſenteries, les mauvaiſes digeſtions; dans la ſyncope, la paralyſie, les engourdiſſements, les convulſions; à la ſuite des maladies aiguës où les malades ont été affoiblis. Mais il faut l'employer avec circonſpection dans les fievres malignes & épidémiques; & ne le pas mettre en uſage dans les maladies inflammatoires, ni dans les cas de ſuppuration. On le donne, depuis un ſcrupule juſqu'à demi gros, infuſé dans de l'eau chaude, pendant une heure; ou en poudre ou en extrait, depuis dix grains juſqu'à quarante, & même davantage; on peut le mêler à d'autres ſubſtances.

Son trop grand uſage allume le ſang, ainſi il doit être proſcrit pour les jeunes gens, & pour les tempéraments chauds & ardents.

GIRARD-ROUSSIN. *Voyez* CABARET.

GIROFLE, *ou* Clous de girofle. *Caryophylli aromatici*, off. Καρυοφύλλον, PAULI ÆGINET. *Carunfel*, SERAPION.

C'eſt, ſuivant M. GEOFFROI, M. VOGEL, & pluſieurs autres auteurs, le fruit deſſéché avant ſa maturité d'un arbre des Indes, lequel fruit, dans ſa maturité, eſt appellé *clou-matrice*, ou *mere des fruits* (*antophylli*, ou *anthophylli*). Suivant d'autres, tels que MM. CARTHEUSER, & LIEUTAUD, &c... les clous de girofle ne ſont point les fruits de giroflier avant leur maturité, comme on l'a cru, ni le principe des fruits, mais plutôt les calyces des fleurs, deſſéchés, oblongs, anguleux, un peu ridés, aſſez reſſemblants par leur forme à un clou, garnis à leur extrêmité ſupérieure de quatre petites pointes diſpoſées en étoile, & qui ſoutiennent de tous côtés un petit globe qui eſt placé deſſus, ou une petite tête intermédiaire; fauves en-dehors, ou légérement fauves ou rougeâtres; de couleur jaunâtre-rougeâtre en-dedans; d'une odeur très pénétrante, d'une ſaveur gracieuſe, âcre, aromatique & aſſez brûlante.

C'eſt cette tête de girofle qui eſt l'élément de la fleur, ou, pour mieux dire, ſon œil, compoſé de quatre pétales qui ſe développent & s'étendent à meſure que les calyces, encore verds, commencent à rougir, & font eſpérer de voir la fleur dans tout ſon jour. Ces fleurs ont une odeur très ſuave, ſont compoſées de quatre pétales, blancs dans leur origine, puis verdâtres, & accompagnées de pluſieurs petites étamines blanches qui environnent de toutes parts un piſtil mince & aigu qui s'éleve d'un

ombilic ou d'une petite foſſe quarrée. Lorſque cette couleur vient à changer, & que les fleurs ne ſont pas encore développées, on cueille le girofle, & on le fait ſécher au ſoleil, juſqu'à ce qu'il ait acquis ſa couleur fauve & rougeâtre ordinaire.

Lorſqu'on les laiſſe plus longtemps ſur l'arbre, pour qu'ils puiſſent fleurir & porter enſuite des fruits, ils deviennent quatre fois plus grands & plus gros, & forment, à-peu-près de la même maniere que les calyces de roſes ſauvages, des baies oblongues, rondes, tournées un peu en ombilic dans leur partie ſupérieure, renfermant ſous une écorce plus épaiſſe, rougeâtre, un noyau dur, oblong, ſolide, ſimple, ou quelquefois diviſé en deux; tels ſont les girofles aromatiques. Ces fruits mûrs tombent en partie de l'arbre, ou on les en fait en partie tomber, & on leur trouve la même odeur, la même ſaveur qu'aux girofles ordinaires, mais plus foible cependant. Outre cela, la vertu qui leur reſte (ce qu'il eſt bon d'obſerver), eſt principalement dans l'écorce, & il n'y a preſque plus de ſaveur ni d'odeur dans le noyau.

L'arbre qui porte les clous de girofle, ſe nomme GIROFLIER. *Caryophyllus aromaticus fructu oblongo*, C. B. Pin. *Tshinka*, PISON, M. arom. *Caryophyllus aromaticus*, *fructu clavato monopyreno*, PLUCK. Phyt.

Il eſt de la forme & de la grandeur du laurier; ſon tronc a un pied & demi d'épaiſſeur; il eſt dur, branchu, & revêtu d'une écorce ſemblable à celle de l'olivier; ſes rameaux s'étendent au large, & ſont d'une couleur rouſſe claire, garnis de beaucoup de feuilles ſituées alternativement, pareilles à celles du laurier, longues de cinq à ſix pouces, larges d'un pouce & demi, unies, luiſantes, pointues aux deux

extrêmités, avec des bords un peu ondés ; portées ſur une queue longue d'un pouce, laquelle jette dans le milieu de la feuille une côte, d'où ſortent obliquement de petites nervures qui s'étendent juſque ſur les bords.

Les fleurs naiſſent à l'extrêmité des rameaux en bouquets bleus, d'une odeur très pénétrante ; chaque pétale eſt arrondi, pointu, marqué de trois veines blanches. Le milieu de ces fleurs eſt occupé par un grand nombre d'étamines purpurines, garnies de ſommets. Le calyce des fleurs eſt cylindrique, de la longueur d'un demi-pouce, épais d'une ligne & demie ou deux lignes, partagé en quatre parties à ſon ſommet, de couleur de ſuie, d'une ſaveur âcre, agréable & fort aromatique ; lorſque la fleur eſt ſéchée, ce fruit ſe change en un fruit ovoïde, ou de la figure d'une olive, creuſé en nombril, n'ayant qu'une capſule, de couleur rouge d'abord, enſuite noirâtre, qui contient une amande oblongue, dure, noirâtre, creuſée d'un ſillon dans ſa longueur.

Cet arbre croiſſoit autrefois en très grande quantité dans les iſles Moluques ; mais comme de nos jours les Hollandois les ont fait arracher & détruire entiérement dans les endroits où ils venoient, il ne s'en trouve plus abondamment qu'à Amboine, & dans l'iſle Ternate, où ils le cultivent avec grand ſoin, pour en retirer ce qu'on appelle clous de girofle, qu'ils tranſportent par-tout.

Les clous de girofle ſont du nombre des aromatiques les plus chauds; ils ſtimulent vivement les tuniques & les fibres nerveuſes, cauſent dans les ſolides des contractions plus fortes & plus promptes, ſecouent les humeurs, augmentent la chaleur, atténuent la pituite, & ſont ſur-tout recommandables par leur vertu fortifiante & ſtomachique. On ne peut

cependant apporter trop de circonſpection ſur l'uſage intérieur qu'on en peut faire ; & on n'en ſçauroit uſer sûrement que dans les maladies qui ont pour cauſes principales la lenteur de la lymphe, l'abondance de la ſéroſité, le relâchement des parties ſolides, les crudités viſqueuſes des premieres voies. On les preſcrit en infuſion dans du vin, depuis un demi ſcrupule juſqu'à un, & on les met auſſi dans différentes compoſitions pharmaceutiques : c'eſt un très commun aſſaiſonnement des aliments. La teinture ſpiritueuſe eſt d'un caractere plus chaud que les girofles mêmes, & on en doit uſer avec bien plus de précaution, dans les maladies chroniques opiniâtres ; la cachexie, par exemple, l'œdême, la fievre quarte, que des girofles. On les fait entrer très ſouvent, après les avoir groſſiérement pulvériſés, dans les cucuphes, les poudres céphaliques, les ſachets nervins, les onguents & les emplâtres ; remedes dont les uns ſont bons contre la foibleſſe de tête ; les autres dans la migraine continuelle, les catarrhes opiniâtres ; d'autres contre les tumeurs œdémateuſes. La teinture eſt très efficace dans le ſphacele & la carie des os, ſi on la mêle en proportion convenable avec les autres remedes appropriés.

On retire du clou de girofle une huile eſſentielle qui poſſede les mêmes vertus que lui ; mais elle eſt excellente encore contre la carie des os & contre le mal de dents.

II°. GIROFLE ROYAL, *ou* Clou de girofle royal. *Caryophyllus ramoſus vel dentatus*, J. BODÆI A STAPEL. *Caryophyllus ſpicatus*, *Indis Tshinka Popoua*, PISON, Mant. arom. *Caryophyllus regius*, VORMII, Muſ.

C'eſt une eſpece de petit épi qui imite la groſſeur, la couleur, l'odeur & le goût du clou de gi-

roſle. Il n'eſt pas étoilé, il n'a point de tête ; mais il eſt comme partagé depuis le bas juſqu'en-haut en pluſieurs particules ou écailles, & il ſe termine en pointe. Les Hollandois l'ont nommé *clou royal*, parceque les rois & les grands des iſles Moluques l'eſtiment juſqu'à la ſuperſtition. Il eſt auſſi cher que rare dans l'Inde orientale, à cauſe du petit nombre d'arbres qui en produiſent. Suivant RAY & HERMAN, les arbres qui le produiſent, ne ſont point différents de ceux qui donnent le clou de girofle ordinaire : ce ſont des jeux de la nature, & ils appartiennent à l'ordre monſtrueux des végétaux.

GIROFLÉE JAUNE, fleur du giroflier jaune.

GIROFLIER JAUNE, *ou* VIOLIER JAUNE. *Keiri ; Cheiri ; Leucoium ; Leucoium luteum*, Off. *Leucoium luteum vulgare*, C. B. Pin. *Leucoium luteum, vulgò Cheiri flore ſimplici*, J. B. *Viola lutea*, TRAGI. *Viola lutea petræa*, TABERN. Icon. *Leucoium aureum*, MATTH. *Cheiranthus foliis lanceolatis, acutis, glabris*, LINN. *Cheiranthus foliis ellipticis, glabris, integerrimis*, HALLER, Helvet.

Ses racines ſont blanchâtres, nombreuſes, ligneuſes. Il en ſort beaucoup de tiges également ligneuſes & blanchâtres. Ses feuilles très multipliées, & qui n'ont point de pédicules, ſont longues d'un pouce, étroites dans leur principe, & s'aggrandiſſant peu-à-peu, d'une couleur verte ou blanchâtre, ſur-tout en-deſſous, d'une ſaveur un peu âcre. Ses fleurs ſont en croix, compoſées de quatre pétales jaunes, de ſix étamines, & d'un piſtil pâle, preſqu'entiérement caché dans le milieu. A ces fleurs ſuccedent des fruits ou ſiliques longues, applaties, diviſées en deux loges par une cloiſon mitoyenne, dans leſquelles ſont renfermées des ſemences rouſſes, plates, orbiculaires ; d'une ſaveur âcre & amere.

Cette plante, qui ſe cultive dans les jardins, croît

croît d'elle-même ſur les vieilles murailles, les décombes, les rochers.

Cette plante pourroit être plus ſouvent employée en médecine ; mais elle eſt de peu d'uſage. L'infuſion de ſes fleurs eſt un excellent céphalique. On en tire par infuſion une huile très adouciſſante, & préférable même à celle de camomille.

Les giroflées contiennent, dit M. VOGEL, un principe volatil odorant, & une acrimonie ſavonneuſe ; elles poſſedent une vertu puiſſante pour réſoudre les engorgements des viſceres, (SCHULZ, *Diſſert. de icter.* §. 20. 24) ; pour guérir la manie, & les autres maladies qui dépendent de l'obſtruction & de l'épaiſſiſſement des humeurs, (*Id. diſſert. de mente alien.* §. 3) ; & enfin pour procurer l'écoulement des regles, & la ſortie du fœtus, ſoit qu'on en preſcrive le ſuc ou l'infuſion. CRAMER, *Commerc. Norimb.* 1735, *p.* 223, en a préparé une bile artificielle avec le blanc d'œuf, qui a eu des ſuccès dans la dyſenterie.

GIROLE. *Voyez* CHERVI.

GLAND. *Voyez* CHÊNE.

GLAIEUL AROMATIQUE. *Voyez* ACORUS, deuxieme eſpece.

GLAÏEUL PUANT ; Spatule, *ou* Eſpatule ; Iris qui ſent le gigot. *Xiris*, off. *Gladiolus fœtidus*, C. B. Pin. *Spatula fœtida*, pleriſque *Xiris*, J. B. *Iris fœtidiſſima*, ſeu *Xiris*, TOURNEF. Inſt. rei herb. *Iris foliis enſiformibus, corollulis imberbibus, petalis interioribus longitudine ſtigmatis*, LINN. *Iris agria*, THEOPHR. & DIOSCOR.

La racine de cette plante eſt d'abord de figure ronde, & enſuite courbée ; genouillée, garnie de fibres un peu groſſes, longues, entrelacées, d'une ſaveur âcre. Ses feuilles, qui ſont nombreuſes, & ſortent de la racine, s'élevent d'un pied & demi ;

elles ſont plus étroites que celles de l'iris commune, pointues comme une épée, d'un verd noirâtre & luiſant, d'une odeur puante, en les froiſſant ou en les rompant. Du milieu de ces feuilles, partent pluſieurs tiges liſſes, droites, qui ſoutiennent une fleur ſemblable à celle de l'iris, mais plus petite, compoſée de ſix pétales, d'un pourpre ſale, tirant ſur le bleuâtre. A ces fleurs ſuccedent des fruits oblongs anguleux où ſont renfermées des ſemences rondes, groſſes comme de petits pois, rouges, d'une ſaveur âcre.

On trouve cette plante, qui donne ſa fleur en Juillet & ſes graines en automne, dans les vallées, dans les bois taillis, dans les lieux humides. Elle eſt aſſez commune en France.

On met ſa racine & ſes graines au nombre des apéritifs & des hydragogues; ainſi elle convient dans les rhumatiſmes, les obſtructions, l'hydropiſie. On donne la poudre de la racine à la doſe d'un gros dans du vin blanc : elle évacue les eaux des hydropiques; elle inciſe & atténue les humeurs tenaces & viſqueuſes.

GLETTERON, *ou* Petit gletteron. *Voyez* BARDANE (PETITE).

GLOUTERON *Voyez* BARDANE.

GLOUTERON (PETIT). *Voy.* BARDANE (PETITE).

GOMME. *Gummi.* Les gommes, diſent les auteurs du dictionnaire de chymie, ſont des ſucs mucilagineux qui ſe ſéparent d'eux-mêmes de pluſieurs eſpeces de plantes ou arbres, & qui ont acquis une conſiſtance ſolide par l'évaporation de la plus grande partie de leur eau ſurabondante.

Il paroît qu'on donnoit autrefois le nom de gommes indiſtinctement à tous les *ſucs concrets*, qu'on recueilloit ſur les arbres, quelque fût d'ailleurs leur nature; de-là vient que pluſieurs de ces ſucs, qui ſont en tout, ou en grande partie, réſineux, portent encore aujourd'hui le nom de *gom-*

mes : telles ſont, la *gomme copal*, la *gomme élemi*, la *gomme animé*, la *gomme gutte* & pluſieurs autres. Mais les chymiſtes & les naturaliſtes modernes ont jugé à propos, & avec grande raiſon, de ne regarder comme de vraies & pures gommes, que les mucilages concrets entierement diſſolubles dans l'eau : c'eſt pourquoi il ne ſera queſtion que de ces ſortes de gommes dans cetre article.

Les gommes ont une conſiſtance ferme & ſolide, un certain dégré d'élaſticité & une ténacité aſſez grande entre leurs parties : ces dernieres propriétés les font réſiſter avec une certaine force à la percuſſion, ſans qu'elles ſe caſſent ; ce qui les rend très difficiles à pulvériſer dans le mortier. Elles ſont plus ou moins blanches & tranſparentes ; quelques-unes cependant ont une couleur jaune ou brune ; mais les matieres, qui les colorent, leur ſont étrangeres. Les gommes bien pures n'ont point d'odeur, ni preſque de ſaveur, ou n'en n'ont qu'une très douce, même fade : elles ne ſont diſſolubles, ni par les huiles, ni par l'eſprit de vin, mais l'eau les diſſout parfaitement ; &, lorſqu'elles ſont diſſoutes par une médiocre quantité d'eau, il en réſulte une liqueur épaiſſe, viſqueuſe & tranſparente : elles redeviennent alors des mucilages, telles qu'elles l'étoient originairement.

Quoiqu'il y ait un très grand nombre d'arbres, & même de plantes d'eſpeces abſolument différentes, dont on retire des gommes, toutes les gommes ſe reſſemblent cependant beaucoup, & ne différent, à proprement parler, les unes des autres que par la quantité de mucilage qu'elles ſont capables de former avec l'eau : auſſi ne diſtingue-t on que trois eſpeces de gommes ; ſçavoir, la gomme adragant, la gomme arabique & la gomme de notre pays.

Les ſubſtances gommeuſes ont en général la pro-

priété d'augmenter le gluten animal, d'envelopper l'acrimonie des humeurs, d'épaiſſir celles-ci, de de diſſiper le ſpaſme des fibres, de ramollir les tumeurs & les concrétions.

I°. GOMME ADRAGANT. *Voyez* ADRAGANT.

II°. GOMME ARABIQUE; Gomme du Sénégal. *Gummi arabicum.* C'eſt une ſubſtance ſéche, dure, fragile, ordinairement réunie en grumeaux arrondis, de la groſſeur d'une noix, ou même plus gros ou plus petits, un peu inégaux, raboteux, & comme ridés en dehors, polis en dedans, brillants, tranſparents, formant quelquefois, mais rarement, de petites maſſes oblongues, droites & quarrés, ou torſes comme l'éruca tourné ſur lui-même. Elle eſt d'une couleur ou blanchâtre, ou d'un jaune-pâle, ou rouſsâtre, d'une ſaveur viſqueuſe, inſipide, ſans odeur. On choiſit celle qui eſt tranſparente, brillante, blanche ou d'un jaunâtre-pâle; on eſtime peu celle qui eſt rouſsâtre & ſale; on ne l'emploie qu'à des uſages méchaniques.

On l'apporte d'Arabie, d'Egypte, du Sénégal & d'autres pays de l'Afrique. Elle coule d'elle-même des fentes de l'écorce des troncs, & des arbres de l'eſpece d'acacia, nommé par les botaniſtes *Acacia*, C. B. Pin. 282. *Mimoſa ſpinis geminatis diſtinctis, foliis duplicato-pinnatis, particularibus utrinque quinis, pluribus*, LINN. H. Clif. *Mimoſa ſpinis ternis, intermedio reflexo, foliis bipinnatis, floribus ſpicatis*, LINN. ſpec. plant. *Voyez* ACACIA du Sénégal.

Cette gomme ſe diſſout tout entiere dans l'eau ſimple : les huiles ni l'eſprit de vin ne la peuvent diſſoudre; elle ne s'enflamme point au feu; elle ſe diſſipe peu-à-peu en fumée, & ſe change en charbon.

On l'emploie intérieurement dans différentes

affections, ſur-tout dans la phthiſie, le crachement de ſang, la toux, les catarrhes âcres, l'enrouement, la dyſenterie, l'ardeur d'urine, l'ulcere des reins, parcequ'elle adoucit les parties rongées; qu'elle émouſſe, enveloppe & tempere l'acrimonie des humeurs, épaiſſit un peu celles qui ſont trop déliées, & répare le mucus de l'eſtomac & des inteſtins. Elle entre dans des poudres, des trochiſques, des électuaires, des décoctions ou des infuſions, ſoit en ſubſtance, ſoit diſſoute auparavant dans l'eau. La doſe eſt depuis un ſcrupule juſqu'à un gros. Elle entre encore dans les gargariſmes, les collyres, les lotions, les onguents & les lavements. On en ſaupoudre auſſi les ulceres remplis d'une humeur ichoreuſe-cauſtique.

Elle épaiſſit les humeurs ténues, dit M. VOGEL: elle enveloppe les âcres; ce qui la rend efficace dans la toux, l'enrouement, la chaſſie, l'ardeur d'urine (BOYLE, *util. ſimpl. medic. p.* 119. DANIEL, *medic. Beytr. p.* iij, *p.* 118; & dans la dyſenterie, lorſqu'il n'y a point d'inflammation, à la doſe d'un gros; (HEISTER, *Compend. pract. p.* 342). On en ſaupoudre avec ſuccès les crevaſſes des mammelles. Elle eſt encore utile dans les hémorrhagies; appliquée avec le blanc d'œuf ſur les brûlures, elle empêche qu'il ne ſurvienne des ampoules, & appaiſe la douleur. C'eſt outre cela un fort bon remede contre la colique, ſi on boit du lait dans lequel on en a fait diſſoudre autant qu'il eſt poſſible, tandis qu'il eſt encore chaud. *Voyage* de MARCHAIS, iij, *p.* 142.

III°. GOMME OLAMPI. Cette gomme qui vient, mais rarement, d'Amérique, eſt de couleur pâle, dit M. VOGEL, d'une ſaveur douçâtre, mêlée d'un peu d'aſtriction. Elle paroît avoir du rapport avec

la gomme arabique. Lémery dit qu'elle eſt déterſive, deſſiccative, réſolutive.

IV°. Gomme de notre pays. *Gummi noſtras.* Elle ne paroît pas différente de celle d'Arabie, dit M. Geoffroi. Elle découle des cerifiers, des pruniers, des pommiers, des pêchers & d'autres arbres ſemblables.

Elle a les mêmes vertus que la gomme arabique; mais celle-ci eſt préférable à toutes les autres en médecine, parceque ſes vertus ſont connues & approuvées par un long uſage. Celle de *cerifier*, dit M. Vogel, eſt un peu rouge, & poſſede les mêmes vertus que l'arabique. Cuite dans du vinaigre, & appliquée chaude avec des linges ſur les parties attaquées de goute, elle en appaiſe les douleurs, dit Timée, *Epiſt. l.* v, *ep.* 1, *p.* 341.

GOMMES-RÉSINES. *Gummi-reſinæ.* Les gommes-réſines, diſent les mêmes auteurs du dictionnaire de chymie, ſont des ſucs en partie mucilagineux & en partie huileux, qui découlent de beaucoup d'eſpeces d'arbres, & qui deviennent concrets par l'évaporation de leurs parties fluides les plus ténues.

Les parties huileuſes & mucilagineuſes, qui forment les gommes-réſines, ſont intimement mêlées, mais non pas abſolument combinées les unes avec les autres; de-là vient que ces concrétions ne ſe laiſſent point diſſoudre parfaitement, ni par l'eau, ni par les huiles, ni par l'eſprit de vin, ſeuls: il eſt bien vrai que, lorſqu'on applique un ſeul de ces menſtrues, l'eau, par exemple, à la plûpart des gommes-réſines, & qu'on aide ſon action par la trituration, on en fait une ſorte de diſſolution; la partie gommeuſe ſe diſſout entiérement par l'eau; elle forme un mucilage avec cette eau;

& la partie réſineuſe, qui étoit originairement très diviſée & intimement mêlée avec la partie mucilagineuſe, reſte ſuſpendue à la faveur du mucilage, & forme par conſéquent une eſpece de lait & d'émulſion : mais il eſt aiſé de ſentir qu'alors la partie huileuſe n'eſt que diviſée & non diſſoute : cela met la gomme-réſine à-peu-près dans l'état où elle étoit originairement ; je dis à-peu-près, parceque la ſubſtance réſineuſe a perdu, par la deſſiccation, ſa partie la plus fluide & la plus volatile, qu'on ne lui rend point du tout en la traitant avec de l'eau, comme on vient de dire.

On peut, en employant des diſſolvants, partie aqueux, partie huileux ou ſpiritueux, tels que le vin, le vinaigre, l'eau-de-vie, faire encore une ſorte de diſſolution des gommes-réſines ; mais cette diſſolution eſt toujours laiteuſe, à cauſe de la préſence de l'eau qui empêche la partie ſpiritueuſe de ſe combiner intimement avec la réſine. Il faut donc, ſi l'on veut diſſoudre complettement une gomme-réſine, ſéparer la partie réſineuſe d'avec la gommeuſe, en lui appliquant alternativement un menſtrue ſpiritueux, & un menſtrue aqueux.

Ce ſont ces propriétés des gommes-réſines, relatives à leur diſſolution, qui ont fait connoître leur vraie nature aux chymiſtes ; car ſi l'on n'en jugeoit que par la plûpart de leurs autres propriétés, & ſurtout par leurs apparences extérieures, on les confondroit avec les réſines pures, avec leſquelles elles ont une reſſemblance tout-à-fait impoſante. Il faut remarquer à ce ſujet, que la proportion de gomme & de réſine n'eſt point conſtante dans les différentes gommes-réſines, & qu'il s'en trouve dans leſquelles la partie gommeuſe eſt en très petite quantité, par rapport à la partie réſineuſe. Il arrive de-là qu'à meſure qu'on examine plus particuliérement

les ſucs concrets qui ſortent des différents arbres, on en range beaucoup dans les claſſes des gommes-réſines, qu'on avoit toujours regardées comme des réſines pures, & qu'il reſte même quelqu'incertitude à cet égard ſur pluſieurs de ces ſubſtances. Il paroît cependant que, comme toute gomme-réſine eſt un mêlange de ſubſtances qui ne peuvent point ſe diſſoudre mutuellement, & que par conſéquent il doit réſulter de ce mêlange une matiere toujours plus ou moins opaque : on peut juger au ſimple coup d'œil, ſi un ſuc concret naturel eſt gummo-réſineux ou non. Tous ceux qui ſont opaques, ou qui n'ont point une tranſparence très marquée, peuvent être raiſonnablement ſoupçonnés de nature gummo-réſineuſe, ou réſino-extractive; car on connoît auſſi de ces ſortes de ſucs : tels ſont la *myrrhe*, le *bdellium*, le *ſagapenum*, l'*opopanax*, l'*aſſa-fœtida*, & quelques autres reconnus pour gommes-réſines bien caractériſées. Tous ceux au contraire qui ont une tranſparence belle & marquée, peuvent être jugés preſqu'à coup ſûr, ou purement gommeux, ou purement réſineux; comme on le voit par l'exemple des gommes *adraganth*, *arabique*, & *de notre pays*, & autres bien tranſparentes, qui ſont de pures gommes, & par celui du *maſtic*, du *ſandarach*, de la gomme *copal*, & autres ſubſtances de ce genre, auſſi diaphanes, reconnus pour de pures réſines, & qui ſe diſtinguent d'ailleurs bien facilement des pures gommes, par leur odeur, leur inflammabilité, & autres qualités propres aux matieres huileuſes.

Cette eſpece de regle, qui certainement peut être d'un grand ſecours pour juger facilement, & ſans travail, de la nature purement gommeuſe, réſineuſe, ou gummo-réſineuſe d'un grand nombre de ſucs concrets, ne doit point diſpenſer de faire les épreuves convenables, & ſur-tout l'application des diffé-

rents menſtrues, lorſqu'on veut être abſolument certain de la matiere qu'on examine. Ces épreuves ſont ſur-tout très néceſſaires pour ceux de ces ſucs qui non-ſeulement ne ſont point, ou ne ſont que peu tranſparents, mais qui de plus ſont fortement colorés : tels que la *gomme lacque*, la *gomme gutte*, le *ſang-dragon*, l'*aloës*, l'*opium*; car ces derniers ſont encore plus compoſés que les pures gommes-réſines, & contiennent des matieres colorantes & extractives de nature différente.

1°. GOMME AMMONIAC. *Voyez* AMMONIAC (GOMME.)
2°. —— ASSA-FŒTIDA. *Voyez* ce mot.
3°. —— BDELLIUM. *Voyez* ce mot.
4°. —— CARAGNE. *Voyez* ce mot.
5°. —— EUPHORBE. *Voyez* ce mot.
6°. —— GAÏAC. *Voyez* ce mot.
7°. —— GALBANUM. *Voyez* ce mot.
8°. —— GALDA. Cette gomme-réſine, dit M. VOGEL, a l'odeur & les vertus de l'élémi : & l'on ne connoît pas encore l'arbre qui donne cette larme.

9°. GOMME GUTTE. Cette ſubſtance eſt déſignée dans les boutiques & les diſpenſaires ſous bien des noms différents; tels que *gummi gutta*; *gummi gotta*; *gummi guttæ*; *gummi gitta*; *gummi gamandræ*; *gummi de Gamandra*; *gummi de Goa*; *gummi de Peru*; *gummi peruanum*; *gummi de Jemu*; *gummi laxativum*; *gummi Gamandra*; *gutta gamu*; *gutta geman*; *ghitta jemou*; *catta gamma*; *catta gemu*; *gutta ad podagram*; *ſcammonium orientale*; *chryſopum*; *cambodium*; *cambogium*.

C'eſt une gomme-réſine ou un ſuc réſineux-gommeux, de couleur jaune, ou d'un jaune rougeâtre, d'une ſaveur d'abord un peu réſineuſe, puis extrê-

ment âcre & cauſtique ; elle eſt en maſſes rondes ou en petits bâtons cylindriques.

Elle vient de Camboge, du royaume de Siam, de la Chine. HERMANN dit qu'elle découle par inciſion d'un arbre appellé *Carcapulli*, ACOST. Hiſt. arom. *Coddam-pulli*, Hort. malab. *Choraca Cingalenſibus dicta*, HERM. Not. ad hort. malab.

Voici la deſcription qu'il donne de cet arbre, qui eſt grand, touffu, branchu. Sa racine eſt groſſe, & jette des rameaux au loin de côtés & d'autres ; ſon tronc a dix ou douze pieds de circonférence : ſon bois, qui eſt blanchâtre, eſt revêtu d'une écorce rougeâtre en-dehors, blanchâtre & un peu jaunâtre en-dedans. Ses feuilles, portées ſur de petits pédicules, naiſſent deux à deux ; elles ſont ovalaires, terminées par une pointe, épaiſſes & ſolides, d'un verd foncé, & luiſantes en-dehors, d'un verd gai en-deſſous, garnies d'une nervure dans le milieu ; d'une ſaveur acide. Aux ſommets des tiges naiſſent des fleurs ſoutenues ſur de courts pédicules ; elles ſont de couleur de chair & jaunâtres, inodores, d'une ſaveur un peu acide ; compoſées de quatre pétales arrondis, un peu oblongs, compactes : l'embryon du fruit eſt environné d'étamines droites, blanchâtres, dont les ſommets ſont d'un rouge-brun ; le calyce eſt fait de quatre feuilles pâles, concaves. Les fruits, qui égalent les oranges en groſſeur, ſont taillés à côtes ſaillantes ; verds d'abord, jaunâtres enſuite, blanchâtres dans leur maturité, d'une ſaveur légérement acide ; les ſemences, qu'ils renferment, ſont oblongues, groſſes comme le doigt, applaties, d'un blanc foncé.

La gomme gutte ſe tire encore d'un autre arbre, appellé auſſi *Carcapulli*, LINSCH. *Carcapulli*, DE BRY. *Kanna-Ghoraka*, id eſt, *Ghoraka dulcis Cingalenſibus*, HERM. Not. ad hort. malab.

Cet arbre ne differe du précédent que par ſa fleur & ſon fruit, qui eſt doux, rond, & gros comme une ceriſe; il lui reſſemble dans ſes autres parties.

D'autres auteurs cependant prétendent que la gomme gutte ne ſe tire point de l'arbre nommé *codda-pulli*; mais plutôt d'une eſpece de tithymale épais & grimpant qui croît dans l'Inde orientale, & ſur-tout dans le Camboge. On l'en tire par inciſion, puis on le fait épaiſſir. On l'apporte ordinairement en gros morceaux & en gâteaux entiers: ce qui prouve que cette ſubſtance n'eſt pas ſi rare.

La gomme gutte eſt ſtimulante, purgative, émétique à un très haut degré: comme émétique, on s'en ſert rarement; il eſt très violent: elle ne convient qu'aux forts tempéraments, & la doſe doit être médiocre, de quatre à cinq grains au plus; elle convient dans le cas où il faut ſecouer vivement, dans l'hydropiſie, par exemple, l'anaſarque, la leucophlegmatie. Elle convient aſſez auſſi pour aiguiſer quelques autres purgatifs; il ne faut jamais la donner aux femmes, aux enfants, aux tempéraments délicats, ni à ceux qui ont le genre nerveux extrêmement vibratil.

On a eſſayé de mitiger la gomme gutte comme la ſcammonée: on a eu recours à pluſieurs préparations, on l'a fait macérer dans des acides, on l'a mêlée avec des mucilages; mais toutes ces préparations ne menent à rien. Par exemple, on fait diſſoudre la gomme gutte par le vinaigre, puis on fait évaporer en conſiſtance d'extrait: cet extrait ſe peut donner à dix ou douze grains; mais la gomme gutte pure eſt préférable. D'autres préparent ainſi le magiſtere; ils font diſſoudre la partie réſineuſe par l'eſprit de vin; ils laiſſent un peu évaporer cet eſprit, puis ils verſent une grande quantité d'eau: l'eſprit de vin

s'unit à l'eau, quitte la réſine, & elle ſe précipite : tel eſt le magiſtere de gomme gutte, dont les effets ſont encore pis que ceux de la gomme gutte ſeule ; car les mauvais effets de cette ſubſtance dépendent de ſa réſine, & ce magiſtere n'eſt que la réſine toute pure : ainſi cette préparation ne vaut pas la gomme gutte pure ; on ne peut donner ce magiſtere qu'à deux ou trois grains au plus.

La gomme gutte, comme fondante, apéritive, altérante, eſt un aſſez bon remede dans les obſtructions : on en met un demi-grain, ou un grain au plus par doſe, dans les opiates ou pilules fondantes dont on ſe ſert ; mais s'il y a ſoif, petite fiévre, que le ventre ſoit libre, il faut en diminuer encore la doſe, & même la retrancher tout-à-fait.

On n'a pas encore exactement décrit, dit M. Vogel, l'arbre d'où l'on tire cette gomme-réſine, dont la ſaveur eſt âcre & nauſéabonde, la couleur d'un rouge tirant ſur le jaune, & qui eſt très tranſparente. Elle purge fortement par haut & par bas ; elle eſt particuliérement ordonnée dans l'hydropiſie depuis deux grains juſqu'à dix, en commençant par une foible doſe, qu'on augmente inſenſiblement. Il eſt très à propos de la mêler avec un ſel neutre, ou de l'unir à un extrait. Il n'eſt plus d'uſage aujourd'hui de la corriger avec le vinaigre ou la vapeur du ſoufre.

10°. —— MYRRHE. *Voyez* ce mot.
11°. —— OLIBAN. *Voyez* ce mot.
12°. —— OPOPANAX. *Voyez* ce mot.
13°. —— SAGAPENUM. *Voyez* ce mot.
14°. —— SARCOCOLLE. *Voyez* ce mot.
15°. —— SCAMMONÉE. *Voyez* ce mot.
16°. —— STYRAX CALAMITE. *Voyez* ce mot.

Subſtances improprement nommées GOMMES.

1°. GOMME ANIMÉ ; c'eſt une réſine. *V.* ANIMÉ.
2°. —— COPAL ; c'eſt une réſine. *V.* COPAL.
3°. —— ÉLÉMI ; c'eſt une réſine. *V.* ÉLÉMI.
4°. —— DES FUNÉRAILLES ; c'eſt le bitume de Judée. *Voyez* BITUME.
5°. —— DE GAÏAC ; c'eſt une gomme-réſine. *Voyez* GAÏAC.
6°. —— DE GENÉVRIER ; c'eſt une réſine. *Voyez* GENÉVRIER, ou SANDARAQUE.
7°. —— GUTTE ; c'eſt une gomme-réſine. *V.* ſon article pag. 473, N°. 9.
8°. —— LACQUE ; c'eſt une réſine-céracée. *V.* LACQUE, ou l'art. des RÉSINES.
9°. —— DE LIERRE ; c'eſt plutôt une réſine qu'une gomme. *Voyez* LIERRE (GOMME), ou l'art. des RÉSINES.
10°. —— TACAMAHACA ; c'eſt une réſine. *Voyez* TACAMAHACA.

GOUDRON. *Voyez* PIN, ou TÉRÉBENTHINE.
GOUTTE DE LIN. *Voyez* CUSCUTE.
GOUTTES d'Angleterre. *Voyez* VERS A SOIE.
GRAINE d'écarlate, *ou* de kermès. *V.* KERMÈS.
GRAINE de muſc. *Voyez* ALCÉE INDIENNE.
GRAINE muſquée. *Voyez* AMBRETTE.
GRAINE de perroquet, *Voyez* CARTHAME.
GRAINE de Paradis. *Grana Paradiſi.* Quelques-uns mettent au nombre des eſpeces de cardamome la graine de paradis, à cauſe de quelque reſſemblance pour la forme extérieure, & lui donnent même le nom de *grand cardamone.* D'autres au contraire, qui ont plus d'égard au goût, penſent qu'il faut la mettre au nombre des eſpeces de poi-

vre. Il ſemble qu'on peut admettre, en quelque façon, le ſentiment des uns & des autres, l'un & l'autre ayant quelque fondement.

Quoi qu'il en ſoit, la graine de paradis eſt anguleuſe, plus groſſe que celle du petit cardamome, d'une couleur fauve, ou un peu fauve-rouſsâtre, d'une odeur aromatique, d'une ſaveur très âcre & fort brûlante.

Elle a été apportée de l'Inde orientale & de l'Afrique par les Hollandois.

Elle eſt encore déſignée ſous le nom de *meléguette* ou *maniguette* (*meleguetta*, & *maniguetta*), off. *Cardamomum piperatum*, CORDI.

La plante d'où l'on tire cette graine n'a pas encore été bien décrite. M. LINNÆUS la nomme *amonum caule ramoſo*. C. BAUHIN, *Prodr.* dit que ſes feuilles ſont épaiſſes, longues de trois pouces, larges de trois; que dans toute leur longueur il s'éleve une côte de laquelle ſortent tranſverſalement pluſieurs fibres, comme dans les feuilles du giroflier, avec leſquelles elles ont beaucoup de reſſemblance; que le pédicule qui ſoutient la feuille a une ſaveur aromatique aſſez ſemblable à celle des grains.

Son fruit, ſuivant ETIENNE DE FLACOURT, eſt couvert d'une écorce d'un rouge vif & éclatant; la chair qu'il contient eſt blanche; ſa ſaveur eſt acide ſans être déſagréable.

La graine de paradis differe peu du poivre par rapport à ſa nature, ſes principes & ſes forces: elle eſt cependant un peu plus tempérée. Son activité dépend non-ſeulement de l'huile & du principe fixe réſineux, mais auſſi de la ſubſtance gommeuſe: on l'emploie plus ſouvent pour aſſaiſonner les mets que comme médicament; cependant elle peut être dans tous les cas ſubſtituée au poivre, & être mis en uſage de la même maniere. Il paroît qu'on a rai-

ſon de regarder cette graine comme tenant le milieu entre les grains du poivre & le cardamome, par rapport à ſes vertus ; & de la croire plus puiſſante que ceux du cardamome, & plus foible que le poivre.

A cauſe du rapport très grand qu'elle a avec le poivre, quelques parfumeurs, dit M. VOGEL, mêlent les grains de paradis avec du poivre pulvériſé, pour gagner davantage. Au reſte ils ſont échauffants, ſtimulants, & ſont ſpécialement recommandés contre la paralyſie.

GRAINS de tilli. *Voyez* RICIN INDIEN.

GRAISSE. *Adeps* ; *pinguedo*. Subſtance huileuſe d'une conſiſtance aſſez ſolide, qui s'amaſſe en différentes parties du corps des animaux.

Pour purifier la graiſſe, après l'avoir coupée par morceaux, & ôté toutes les membranes & les vaiſſeaux qui y ſont mêlés, on la lave dans beaucoup d'eau ; on la fait fondre enſuite à une chaleur douce, avec un peu d'eau, juſqu'à ce que cette eau ſe ſoit diſſipée ; ce qui arrive lorſque l'ébullition ceſſe. On la verſe alors dans un pot de faïance, où elle ſe fige ; en cet état elle eſt d'une très grande blancheur, & ſert pour une infinité d'uſages. Après ſa purification, l'odeur de la graiſſe eſt foible, auſſi-bien que ſa ſaveur.

Les alkalis & les acides minéraux diſſolvent la graiſſe ; il en réſulte un ſavon.

La chymie nous apprend que la graiſſe eſt une huile douce, concrete, non volatile, analogue au beurre & à la cire ; ſa conſiſtance, ainſi que celle de ces matieres, eſt due à un acide qu'on ne ſauroit lui enlever que par des diſtillations répétées.

En général les graiſſes des différentes eſpeces d'animaux different peu : on leur reconnoît à peu-près les mêmes propriétés ; elles varient ſeulement en

consistance. On sçait que celle des moutons est très ferme ; celle des reptiles & des poissons est molle, & même liquide comme l'huile.

Les graisses sont adoucissantes & anodynes, émollientes & résolutives. Elles conviennent pour calmer les douleurs de rhumatisme & de sciatique ; elles remédient à la contraction & aux retirements des membres, appaisent les douleurs des hémorrhoïdes, procurent la guérison des brûlures, des crevasses des mains, des gerçures des levres. On les emploie en liniments, en frictions. Elles entrent dans la composition de plusieurs emplâtres & onguents.

GRAISSE d'anguille. *Voyez* ANGUILLE.
de bœuf. *Voyez* BŒUF.
de brebis. *Voyez* BREBIS.
de brochet. *Voyez* BROCHET.
de caille. *Voyez* CAILLE.
de canard. *Voyez* CANARD.
de castor. *Voyez* CASTOR.
de cerf. *Voyez* CERF.
de chamois. *Voyez* CHAMOIS.
de chat. *Voyez* CHAT.
de cheval marin. *Voyez* CHEVAL MARIN.
de chien. *Voyez* CHIEN.
de cochon. *Voyez* COCHON.
d'écureuil. *Voyez* ECUREUIL.
d'hériſſon. *Voyez* HÉRISSON.
d'hippopotame. *Voyez* CHEVAL MARIN.
humaine. *Voyez* HOMME.
de lievre. *Voyez* LIEVRE.
de lion. *Voyez* LION.
de loir. *Voyez* LOIR.

GRAISSE de loup. *Voyez* LOUP.
d'oie. *Voyez* OIE.
d'ours. *Voyez* OURS.
de poule. *Voyez* POULE.
de ſanglier. *Voyez* COCHON SAUVAGE.
de taupe. *Voyez* TAUPE.
de taureau. *Voyez* BŒUF.
de tortue. *Voyez* TORTUE.
de veau. *Voyez* BŒUF.
de vipere. *Voyez* VIPERE.

GRAMEN. *Voyez* CHIEN-DENT.

GRAPELLES. *Voyez* BARDANE (PETITE.)

GRASSETTE; Herbe graſſe, *ou* huileuſe. *Pinguicula*, off. *Sanicula montana*, *flore calcari donato*, C. B. Pin. *Pinguicula Geſneri*, J. B. *Pinguicula nectario cylindraceo longitudine petali*, LINN. *Cucullata* quibuſdam, *Crias* Apulei, Lugd. hiſt. *Dodecatheon*, PLINII. *Viola humida & paluſtris*, quorumdam.

Sa racine eſt un amas de fibres, d'où naiſſent pluſieurs feuilles couchées à terre, d'un verd-pâle tirant ſur le jaune, luiſantes comme ſi elles avoient été enduites d'huile, obtuſes, unies & ſans dentelures. D'entre ces feuilles ſortent quelques pédicules hauts de trois à quatre pouces, aux ſommets deſquels ſont des fleurs violettes, purpurines ou blanches, ſemblables à celles de la violette : elles ſont d'une ſeule piéce, partagées en deux levres, dont le fond eſt terminé par un nectar. A ces fleurs ſuccede un fruit ou coque qui s'ouvre en deux portions; elle renferme un bouton où ſont contenues pluſieurs graines, menues, arrondies.

Cette plante, qui donne au printemps des fleurs qui durent peu, eſt vivace, & ſe multiplie de

graines : elle croît daus les lieux humides & marécageux ; on la trouve aux environs de Paris.

Elle paſſe pour vulnéraire & conſolidante. Ses feuilles écraſées guériſſent promptement les plaies récentes, les coupures, les gerçures & les fiſſures des mammelles. Ces mêmes feuilles, infuſées dans un bouillon de veau, le rendent laxatif, & convenable dans les conſtipations. On fait, de ſa racine pilée, un cataplaſme qui diſſipe en peu de temps les douleurs de la ſciatique.

GRASSETTE ; c'eſt auſſi un des noms de l'*orpin*, ou *joubarbe des vignes*. *Voyez* ORPIN.

GRATIOLE ; herbe à pauvre homme. *Gratiola*, off. *Digitalis minima*, gratiola *dicta*, MORIS. Hiſt. oxon. TOURNEF. Inſt. r. h. *Gratiola centauroïdes*, C. B. Pin. *Gratia Dei*, CÆSALP. *Gratia Dei, cujus ſemen gelbenech*, *Papaver ſpumeum fortè*, ANGUILL. *Limneſium*, ſive *Centauroïdes*, CORDI. *Gratiola floribus pedunculatis, foliis lanceolatis ſerratis*, LINN.

Ses racines, qui rampent obliquement, ſont blanches, noueuſes, fibreuſes. Ses tiges, qui ont un pied & plus, ſont très noueuſes, droites. Ses feuilles naiſſent deux à deux, oppoſées ; elles ſont liſſes, veinées, ameres. De l'aiſſelle des feuilles naiſſent ſeule à ſeule des fleurs d'une ſeule piece, en tuyau, jaunâtres, ouvertes en maniere de gueule, & diviſées en deux levres ; la ſupérieure, qui a la forme d'un cœur, ſe réfléchit vers le haut ; l'inférieure eſt partagée en trois portions. Du fond du calyce, qui eſt d'une ſeule piece, mais découpé en cinq parties, s'éleve un long piſtil, lequel devient une capſule arrondie, terminée en pointe, rouſsâtre, à deux loges, où ſont contenues des ſemences menues rouſsâtres.

Cette plante, qui fleurit en Juin & en Juillet,

& dont les graines ſont mûres aux mois d'Août & de Septembre, croît dans les lieux humides & dans les prés.

Elle eſt ſans odeur, mais d'une ſaveur déſagréable & très amere. L'analyſe apprend qu'elle contient un ſel tartareux, & beaucoup de ſoufre âcre & groſſier.

Ses feuilles & ſes fleurs purgent puiſſamment, priſes en poudre à la doſe de demi-gros, ou dans une infuſion ou décoction vineuſe à la doſe de deux gros. On les fait infuſer avec avantage dans du lait. Elle eſt très utile, principalement aux hydropiques & à ceux qui ſont malades de fievre quarte; mais on a un exemple de ſon mauvais effet ſur un hydropique, *Uratisl.* 1728. p. 870. L'extrait, qu'on obtient de ſon ſuc, purge auſſi, mais plus doucement que le réſidu, Boulduc, *Mém. de l'Acad. des Sc. de Paris.* La décoction de ſes feuilles dans du lait, tue auſſi les vers; la décoction aqueuſe nettoie & ſeche les ulceres & les plaies, Cæsalp. *l.* 5. *c.* 96. Il eſt bon d'obſerver que ſa racine, réduite en poudre, priſe à la doſe de demi-gros, eſt un auſſi bon remede contre la dyſenterie que l'ipécacuanha, Boulduc, *l. c.*

GRATTE-CUL. *Voyez* Rose de chien.

GRATTERON; Riéble. *Aparine; Aſperugo; Aſpergula; Spargula; Aſperula; Aſpera lappago; Philanthropos; Omphalocarpos*, off. *Aparine vulgaris*, C. B. Tournef. Inſt. rei herb. *Aparine foliis lanceolatis, acuminatis, ſcaberrimis, corollis fructu minoribus*, Linn. *Gallium caulis angulis, foliiſque orâ & nervo ſerratis, fructu hiſpido*, Haller, Helvet.

Sa racine eſt menue, fibreuſe. Ses tiges ſont quarrées, rudes au toucher, genouillées, grimpantes, longues de cinq à ſix pieds, branchues. Ses feuilles, ainſi que celles de la garance, ſont au nombre de

cinq, ſix ou ſept, diſpoſées en étoile autour de chaque nœud des tiges; elles ſont rudes, étroites, & ſe terminent par une petite épine. Des nœuds, vers l'extrêmité des rameaux, il ſort des fleurs portées ſur de longs pédicules grêles; elles ſont très petites, blanchâtres, ouvertes, d'une ſeule piece en cloche, découpées en quatre parties. Le calyce, également partagé en quatre portions, devient un fruit dur, ſec & comme cartilagineux, revêtu d'une écorce mince & noirâtre, compoſé de deux globules preſque ſphériques, qui contiennent chacun une graine creuſée vers le milieu.

Cette plante, qui eſt très commune dans les haies, eſt employée toute entiere pour l'uſage de la médecine. Elle eſt apéritive, diurétique. On la fait entrer dans tous les bouillons & apozêmes deſtinés à procurer l'écoulement des urines. Le ſuc exprimé du gratteron ſe donne auſſi à la doſe de deux ou trois onces; il eſt très bon pour faire couler les urines, débarraſſer les reins, quand on rend des urines chargées & graveleuſes. On diſtilloit autrefois, de cette plante, une eau qu'on regardoit comme adouciſſante & rafraîchiſſante; mais cette eau a peu d'efficacité, & c'eſt avec raiſon qu'elle n'eſt plus employée aujourd'hui.

Le gratteron, broyé avec de l'axonge, a été vanté il y a long temps par DIOSCORIDE, pour réſoudre les tumeurs ſcrophuleuſes; mais l'uſage en a été négligé: MATTHIOLI eſt peut-être le ſeul qui quelquefois l'ait employé avec ſon fruit contre les écrouelles. Depuis peu CL. GASPAR, *Obſerv. p.* 18. 19. a conſtaté, par ſes expériences, cette vertu du gratteron; il a vu, par le moyen de ſa décoction, des tumeurs des teſticules & des mammelles, ſe diſſiper, *ibid.* p. 20. D'ailleurs, ſuivant DIOSCORIDE, le ſuc de la ſemence, des tiges & des feuilles eſt d'un

très grand ſecours contre les morſures des viperes & des tarantules. BLAIR dit que les oies ſe purgent avec le gratteron, qui leur excite l'appétit.

1°. GRÉMIL, *ou* Herbe aux perles. *Lithoſpermum erectum*, off. *Lithoſpermum majus erectum*, C. B. Pin. *Lithoſpermum*; ſive *Milium ſolis*, J. B. *Milium* Soler *Mauritanis, quod in montibus Soler frequens naſcatur*, SERAP. *Lithoſpermum ſeminibus lævibus, corollis calycem vix ſuperantibus, foliis lanceolatis*, LINN. *Lithoſpermum foliis ſubtùs nervoſis, floribus ex alis foliorum exeuntibus*, HALLER, Helvet.

Sa racine eſt groſſe comme le pouce, fibreuſe, ligneuſe. Ses tiges, qui s'élevent d'un pied & demi ou deux, ſont nombreuſes, cylindriques, roides, droites, branchues Ses feuilles ſont alternes, rudes, pointues, ſans queue, d'un verd noirâtre. De l'aiſſelle des feuilles & au ſommet des tiges & des rameaux, ſortent des fleurs portées ſur de courts pédicules; elles ſont d'une ſeule piece, blanches ou d'un verd blanchâtre, à entonnoir, diviſées en cinq portions, renfermées dans un calyce velu, découpé juſqu'à la baſe en cinq portions; leur piſtil eſt verd, & comme accompagné de quatre embryons, qui deviennent autant de graines arrondies, polies, dures, ſemblables à de petites perles, dont elles ont la couleur.

Cette plante ſe trouve abondamment en Suiſſe, & ſur les montagnes; elle croît aux environs de Paris, où elle fleurit en été.

Les ſemences de gremil ont une ſaveur viſqueuſe & un peu aſtringente. Elles paſſent pour un puiſſant diurétique, & un bon anodyn; on les met encore au nombre des déterſifs, des lithontriptiques, des ecboliques, des fébrifuges.

On a donné à cette plante le nom de *lithoſper-*

mum, à cauſe de la dureté de ſes graines. On lit dans DIOSCORIDE, que les anciens en faiſoient boire dans du vin pour pouſſer les urines & rompre le calcul de la veſſie : mais cette opinion, qui eſt une ſuite du préjugé, a pris naiſſance de l'extravagance des *ſignatures*. Toute cette graine eſt forte, enſorte qu'elle fermente avec les acides.

II°. GRÉMIL RAMPANT. *Lithoſpermum repens*, off. *Lithoſpermum minus repens, latifoliũm*, C. B. Pin. TOURNEF. Inſt. rei herb. *Lithoſpermum majus* Dodonæi, *flore purpureo, ſemine anchuſæ*, J. B. *Lithoſpermum majus*, DODON. Pempt.

Sa racine eſt longue, épaiſſe, ligneuſe, tortueuſe, noire. Ses tiges ſont grêles, noirâtres, longues, rudes, velues, couchées pour la plus grande partie ſur la terre. Ses feuilles, qui ſe terminent en pointe, ſont velues, noirâtres, rudes. Au ſommet des rameaux naiſſent des fleurs bleues, auxquelles ſuccedent des ſemences blanches, dures.

Quant à ſes propriétés & à ſes vertus, elles ſont les mêmes que celles de la précédente.

GRENADE; fruit du grenadier. *Granatum, punicum malum.*

GRENADIER DOMESTIQUE. *Granata*, ſive *punica malus ſativa*, off. *Punica quæ malum granatum fert*, CÆSALP. *Malus punica ſativa*, C. B.

Le grenadier, qui croît naturellement, n'eſt qu'un arbriſſeau; mais, par la culture, il s'éleve à la hauteur d'un arbre. Ses branches ſont couvertes d'une écorce rougeâtre, & ſes rameaux garnis d'épines droites & roides. Ses feuilles, qui reſſemblent à celles du myrte ordinaire ou de l'olivier, ſont moins pointues, d'un verd luiſant, ſoutenues ſur des pédicules rougeâtres : ſi on les froiſſe entre les doigts, elles donnent une odeur forte & puante. De l'aiſſelle des branches, ſortent des fleurs en

roſe, à cinq pétales de couleur d'écarlate, renfermés dans un calyce de même couleur, lequel eſt en forme de cloche, partagé en cinq lanieres pointues : ce calyce devient un fruit ſphérique, un peu applati des deux côtés, de la groſſeur des pommes. Son écorce eſt un peu épaiſſe, coriace, dure, verte avant que le fruit ſoit mûr; de couleur de châtaigne mêlée de rouge, lorſqu'il eſt mûr; jaune intérieurement, d'une ſaveur aſtringente : le ſuc, qu'il contient, eſt vineux, tantôt doux, tantôt acide; on voit auſſi des grains dans différentes loges ſéparées par des cloiſons charnues & membraneuſes; ils reſſemblent à des grains de raiſins, & renferment chacun une ſemence oblongue, couverte d'une écorce ligneuſe ſous laquelle ſe trouve une amande amere & un peu aſtringente.

Le grenadier croît naturellement en Italie, en Eſpagne, en Languedoc, en Provence. On le cultive dans les jardins, mais il demande beaucoup de ſoin, & doit être mis dans des ſerres l'hyver où il ſoit à l'abri du froid.

On diſtingue trois eſpeces de grenades; les unes ſont acides; les autres ſont douces; & les troiſiemes ont une ſaveur vineuſe.

Ses fleurs ont les mêmes vertus que les *balauſtes*, dont il ſera parlé plus bas, article GRENADIER-BALAUSTIER.

On mange les grenades; elles nourriſſent peu; elles ſont d'un bon ſuc, & ſont regardées comme ſtomachiques. Elles conviennent ſur-tout, lorſqu'il s'agit de reſſerrer, d'épaiſſir, de condenſer & de fortifier. Elles appaiſent la ſoif, c'eſt pourquoi on peut les faire ſucer avec avantage aux malades qui en ſont tourmentés. Elles ſont auſſi rafraîchiſſantes; on en prépare une boiſſon, de la même maniere qu'on fait la limonade, laquelle

eſt utile dans les fievres ardentes, & dans celles qui ſont produites par l'effervescence de la bile; elle tempere ſon ardeur, en corrige la putréfaction, arrête les cours de ventre; & remédie à la débilité de l'eſtomac.

On en compoſe un ſyrop qui convient dans les mêmes cas, & eſt fort utile dans le vomiſſement & le hoquet.

Les ſemences, qui ſont contenues dans les grains, ſe nomment en latin *granatorum oſſicula; nuclei; ſemina; vinacea; gigarta; arilli.* Leur ſaveur eſt amere & aſtringente. On les recommande contre la diarrhée, comme aſtringents. MATTHIOLI réduiſoit en poudre une once de ces ſemences ſéches, à laquelle il ajoutoit un gros d'encens pulvériſé; il preſcrivoit un ou deux gros de ces deux poudres mêlées enſemble tous les jours pour les flueurs blanches.

L'écorce de la grenade (*malicorium; pſidium*, ou *ſidium*) eſt d'un ſaveur amere ou auſtere. Elle eſt beaucoup plus aſtringente que les fleurs & les grains; ce qui la fait employer dans les décoctions vulnéraires & aſtringentes, bien qu'il ſe trouve des médecins qui croient ces décoctions plus capables d'exciter le flux de ſang, que de l'arrêter; VOGEL. Elle ſe preſcrit en ſubſtance, depuis demi gros juſqu'à un gros; on en met deux gros & même demi-once pour une livre de décoction ou d'infuſion. Extérieurement elle entre dans les collyres, les gargariſmes & les lavements aſtringents.

II°. GRENADIER-BALAUSTIER & PAPAROI. *Punica flore pleno majore*, TOURNEF. Inſt. rei herb. *Malus punica flore pleno*, H. R. P. *Balauſtia hiſpanica*, J. B. *Balauſtium*, TABERN. Icon. *Balauſtia flore pleno majore*, C. B. Pin. *Malus punica ſylveſtris major*, ſive *Balauſtium majus*, PARK. & RAII, Hiſt.

Ses fleurs ſont amples, compoſées de beaucoup de pétales fort preſſés, renfermées dans un calyce large & applati, d'un jaune purpurin, ligneux, coriace, diviſé en pluſieurs lanieres. Du reſte l'arbre reſſemble au précédent. Ces fleurs, ainſi que celles de l'autre eſpece de grenadier, ſe nomment BALAUSTES, *balauſtia.*

Elles ſont aſtringentes, & toniques. Ces vertus les rendent ſalutaires dans les flux de ventre, les dyſenteries, les crachements & les vomiſſements de ſang, les pertes des femmes, les flueurs blanches. Elles ſont encore utiles ſur la fin des gonorrhées. En ſubſtance, la doſe eſt depuis un ſcrupule juſqu'à un gros : on la double pour une infuſion ou une décoction. Elles entrent auſſi dans les gargariſmes antiſcorbutiques, & dans les collyres.

GRENAT. *Granatus.* Pierre précieuſe, ainſi nommée, à cauſe de ſa reſſemblance avec le grain d'une grenade. Elle eſt dure, d'un rouge obſcur, à laquelle le feu n'ôte point la couleur; mais ſi on l'expoſe aux rayons du ſoleil, réunis par le moyen d'un verre ardent, elle entre en fuſion, & ſe réduit en une maſſe métallique ſemblable à du fer, laquelle eſt attirée par l'aimant.

La trop crédule antiquité étoit perſuadée que le grenat porté en amulette, ou avalé ſous la forme d'une poudre très ſubtile, rendoit gai, & faiſoit oublier les chagrins. On attribuoit au grenat bien d'autres vertus chimériques, ainſi qu'aux autres fragments précieux du nombre deſquels il eſt. On eſt déſabuſé aujourd'hui ſur ce point. Pour ne pas répéter ce qui a déja été dit de ces fragmens décorés du beau nom de précieux, qu'ils ne méritent pas, quant à l'uſage médicinal, nous renvoyons à l'art. ÉMERAUDE.

GRENOUILLE. *Rana aquatica & innoxia,* GES-

NER. *Rana manibus tetradactylis fissis, plantis hexadactylis palmatis, pollice longiori*, LINN. *Rana viridis, amphibia, edulis; Rana vulgaris, remigans, in aquis degens, seu paludum incola*, nonnullorum.

Animal amphibie, plus aquatique que terrestre, très vivace; le corps est long de deux pouces & demi, large d'un dans son milieu, recouvert d'une peau lisse, dure, plissée longitudinalement en quelques endroits, verd en-dessus, tacheté de points bruns, blanchâtre en-dessous; le dos est applati & comme écrasé, le ventre ample, gonflé; la tête grosse, un peu plate; les yeux grands, à fleur de tête, l'iris d'un jaune doré, la prunelle noire; les oreilles derriere les yeux, rondes, recouvertes de peau, & quelques trous autour; la bouche grande, très fendue; la mâchoire supérieure garnie d'une rangée de petites dents, outre deux grandes dents situées au palais, l'une à droite, l'autre à gauche. La grenouille a quatre pieds; ceux de devant, qui sont plus courts, sont terminés par une espece de main à quatre doigts détachés; ceux de derriere, plus longs, plus gros, plus charnus, munis de cinq doigts d'inégale longueur liés ensemble par des membranes luisantes, cendrées, jaunâtres.

La grenouille saute sur terre jusqu'à quatre ou cinq pieds en avant, en déployant tout-à-coup ses grandes cuisses & jambes de derriere qui lui servent aussi à avancer en nageant.

L'accouplement se fait dans l'eau où le mâle féconde les œufs que la femelle fait sortir, enveloppés par tas dans une humeur gluante & transparente; c'est ce qu'on nomme le *frai*: les œufs sont noirs; ces œufs éclosent d'abord en un insecte noir, qu'on nomme *têtard*; car il est tout en tête & en queue. Il nage très vivement au moyen de

ſa queue : il devient gros comme une ceriſe ; & au bout de quelque temps, il ſe transforme petit à petit en grenouille parfaite. Les jambes de derriere ſortent les premieres, puis de jour à autre celles de devant : la queue diſparoît, & le voilà grenouille pour toute ſa vie.

Cette eſpece de grenouille ſe tient quelquefois ſur terre aux bords de l'eau, dont elle ne s'écarte guere ; & a un chant ou croaſſement fort importun, principalement dans les jours chauds du printemps.

On la trouve dans toutes les eaux, ſoit vives, ou dormantes ou marécageuſes ; elle vit d'herbes aquatiques, de petits inſectes.

La chair des cuiſſes & des parties de grenouille fait un aſſez bon aliment, fort ſavoureux, de facile digeſtion ; mais, ſi on en faiſoit trop d'uſage, à la longue il relâcheroit trop.

Le ſperme de grenouille, ramaſſé l'été & choiſi fort clair, appliqué extérieurement, eſt adouciſſant, calmant, répercuſſif ; on s'en ſert dans les tumeurs douloureuſes, inflammatoires ; cela peut faire du bien. L'eau diſtillée du frai de grenouille, priſe intérieurement, eſt, dit-on, rafraîchiſſante, adouciſſante, & calmante ; mais elle n'a guere plus d'efficacité que l'eau commune, auſſi ſe trouve-t-elle très peu dans les boutiques.

Le bouillon, fait avec la grenouille ſeule ou avec le veau, eſt très bon pour la phthiſie ; par l'huile douce qu'il contient, il abſorbe les aigres ſuperflus ; ce n'eſt cependant pas un ſpécifique.

Pluſieurs médecins, dit auſſi M. VOGEL, regardent, comme un aliment ſalutaire pour les phthiſiques, la chair des cuiſſes de grenouilles mangées frites ou roties. La grenouille entiere, brûlée & réduite en cendres, arrête les hémorrhagies,

ſi on en répand à l'extérieur ſur les parties d'où s'écoule le ſang; priſe intérieurement à la doſe d'un gros, on dit qu'elle guérit la gonorrhée & les pollutions nocturnes. Le frai eſt répercuſſif & rafraîchiſſant; SYDENHAM le vante pour ſe laver la bouche dans l'eſquinancie & contre les aphthes; on en tire une eau coſmétique, à laquelle on attribue auſſi, lorſqu'on en boit, la vertu d'appaiſer les fievres lentes, de conſolider les ulceres de la veſſie, & d'arrêter les hémorrhagies. HOFFMANN (*Med. ſyſt. tom.* iv, *part.* iij, *pag.* 19,) vante comme antiépileptique le cœur & le foie deſſéchés.

II°. GRENOUILLE de ſaint Martin; Martinolle. Rainette; Grenouillette; Raine-verte; Grenouille de buiſſon. *Rana viridis.*

Petit animal terreſtre qui a à peine un pouce & demi de long, & preſqu'auſſi large; il eſt totalement verd gai agreable, plus pâle au ventre; il reſſemble d'ailleurs entiérement à la grenouille ci-deſſus, ſaute comme elle, & croaſſe bien plus foiblement.

Cette petite grenouille ſe tient ſur les arbres où elle monte, dans les haies : une feuille eſt capable de la ſoutenir.

Elle a les mêmes vertus que la précédente. Son ſang, dit-on, eſt vulnéraire.

GRENOUILLETTE. *Voyez* RENONCULE.

GRIOTTES & GRIOTTIER. *Voyez* CERISES ou CERISIER.

GRISARD. *Voyez* BLAIREAU.

GRILLON DOMESTIQUE; Grillot; Grillet *ou* Grille; Gréſillon; Crignon *ou* Crinon; Cricon; Cripuet. *Gryllus*, off. *Gryllus domeſticus*, ALDROV. *Gryllus caudâ biſetâ, alis inferioribus acuminatis longioribus, pedibus ſimplicibus*, LINN. *Gryllus in domibus habitans & cantillans*, nonnullorum.

Inſecte aîlé, tenant un peu de la ſauterelle par

les jambes de derriere, qui l'aident à faire de petits ſauts, & par ſes aîles avec leſquelles il peut faire des vols très courts.

Il eſt long d'un bon pouce, compoſé d'une tête luiſante, les yeux noirs, deux antennes très longues & déliées, la bouche grande, armée de deux pinces ou dents, d'un corſelet auſſi large que ſa tête, d'un corps compoſé de douze anneaux, recouvert par quatre aîles blanchâtres, pliſſées ſuivant leur longueur; les inférieures plus étroites & bien plus longues que les ſupérieures. Il a ſix jambes velues; les dernieres beaucoup plus longues & plus fortes que les autres, terminées toutes par de doubles crochets. Du dernier anneau partent deux filets qui font la fourche, & une longue ſoie au-deſſus de l'anus.

Il eſt ovipare; ſes œufs ſont brillants & très petits.

Il habite dans les maiſons où il ſe cache, dans les fours, dans les cheminées & autres lieux où l'on fait du feu (aimant à être chaudement); & où il chante ou plutôt gréſillonne à-peu-près comme la cigale, principalement la nuit, quaſi toute l'année: il vit de tout ce qu'il rencontre, ſoit pain, farine, viande, graiſſe, &c.

Le grillon contient beaucoup de ſel volatil & d'huile. Il paſſe pour diurétique & apéritif; il a quelque choſe des propriétés de la cantharide, mais à un degré plus foible: ſon uſage eſt par conſéquent moins redoutable à l'intérieur. On réduit les grillons en poudre, après les avoir fait ſécher au four dans un vaiſſeau couvert: la doſe eſt depuis douze grains juſqu'à un ſcrupule, dans une liqueur convenable.

On dit qu'appliqués ſur les yeux, après les avoir écraſés, ils fortifient la vue; &, qu'appliqués

de même ſur les parotides & autres tumeurs, ils font l'office de réſolutif.

GRIVE de vigne commune; Petite Grive de gui; Mauvis. *Turdus*, off. *Turdus viſcivorus minor*, BELON. WILLUGBY. *Turdus alis ſubtùs ferrugineis, lineâ ſuprà oculos albicante*, LINN.

Elle a depuis le commencement du bec juſqu'au bout de la queue neuf pouces de longueur, dit WILLUGBY; le bec long d'un pouce, brun; la langue paroît fendue en deux à quiconque la regarde attentivement; la bouche jaune en dedans; l'iris des yeux couleur de noiſette; les couleurs & les taches de la poitrine & du ventre ſemblables à celles de la groſſe grive de gui, car les taches en ſont brunes; la poitrine jaunâtre; le ventre blanc; le deſſus du corps brun par-tout, ou plûtôt olivâtre, avec un mêlange de roux ou de jaunâtre aux aîles; les petites plumes qui recouvrent les aîles en deſſous, d'un roux-jaunâtre; les plumes inférieures en recouvrement, jaunâtres par les bouts; les petites plumes de deſſous la queue, blanchâtres; dix-huit grandes pennes à chaque aîle; la queue longue de trois pouces un quart, compoſée de douze pennes; les jambes & les pieds d'un brun-pâle; la plante des pieds jaunâtre; la derniere jointure du doigt extérieur attachée au doigt du milieu; une véſicule du fiel; l'eſtomac moins muſculeux que dans les autres oiſeaux du même genre. Elle ſe diſtingue difficilement de la roſelle par ſon port extérieur, ſinon que les taches ſont en plus grand nombre & plus grandes à la poitrine & au ventre. ALDROVANDE dit que c'eſt le propre de cette eſpece d'être tachée autour des yeux. Elle ſe nourrit d'inſectes plûtôt que de baies: de plus elle mange des limaçons, qu'il faut peut-être auſſi ranger parmi les inſectes. Le ſexe ne ſe diſtingue point par les

couleurs. Elle demeure pendant toute l'année chez nous, en Angleterre, & y fait ſon nid; elle le conſtruit de mouſſe & de paille en dehors, & l'enduit de boue en dedans; elle pond ſur la boue toute nue cinq ou ſix œuf, pour une ſeule couvée, leſquels ſont d'une couleur bleue-verdâtre, pictés de taches noires clair-ſemées. Elle chante admirablement au printemps, étant perchée ſur les arbres; elle eſt ſolitaire, ainſi que la groſſe grive de gui. Mais elle fait ſon nid plûtôt dans les haies que ſur des arbres élevés. Elle eſt auſſi ſtupide, & ſe laiſſe prendre facilement. C'eſt le plus délicat des oiſeaux de ce genre.

Cet oiſeau, dont la *chair* eſt de bon goût, eſt ſervi ſur toutes les tables. Elle excite l'appétit, donne un bon ſuc, & ſe digere aiſément.

On a dit que la grive étoit bonne contre l'épilepſie, parcequ'elle ſe nourrit principalement de gui de chêne dont on ſe ſert comme antiſpaſmodique.

I°. GROSEILLER blanc-épineux. *Groſſularia*, Uva criſpa *dicta;* off. *Groſſularia ſimplici acino, vel ſpinoſa, ſylveſtris*, C. B. Pin. *Uva ſpina*, MATTH. *Uva criſpa*, ſive *Groſſularia*, J. B. *Criſpina vera*, CORD. *Cœanothus ſpina*, THEOPHR.

La racine de cet arbriſſeau, qui s'éleve de trois à quatre pieds, eſt ligneuſe & garnie de quelques fibres. Ses tiges ſont nombreuſes & rameuſes. L'écorce des vieilles branches eſt purpurine; celle des jeunes eſt blanchâtre. Son bois eſt d'un jaune-pâle, & muni d'épines fortes & longues. Ses feuilles, qui reſſemblent beaucoup à celles de la vigne, ſont légerement découpées, arrondies, lanugineuſes, molles, d'un verd foncé, & luiſantes en deſſus, d'un verd plus clair en deſſous, portées ſur de courts pédicules, d'une ſaveur acide. Ses fleurs

ſont pendantes, en roſe, à cinq pétales diſpoſés en rond, d'un verd blanchâtre. Le calyce eſt d'une ſeule piece, diviſé en cinq portions rouges des deux côtés, réfléchies en dehors; les étamines ſont au nombre de cinq : la partie poſtérieure du calyce, qui eſt comme ſphérique, devient une baie molle, ſucculente, verte d'abord, d'un jaune-blanchâtre dans ſa maturité, remplie de petites graines blanchâtres; d'une ſaveur douce & vineuſe.

Cet arbriſſeau, qui croît de lui-même dans certains endroits, ſe cultive dans les jardins. Ses feuilles & ſes fruits y deviennent plus grands; & les botaniſtes le déſignent alors ſous les phraſes ſuivantes : *Groſſularia ſpinoſa ſativa*, C. B. Pin. TOURNEF. Inſt. rei herb. *Groſſularia majore fructu*, CLUS. hiſt. *Uva criſpa fructu ceraſi magnitudine*, GESNER, Hort.

Les groſeilles blanches ont une ſaveur douce & fade, lorſqu'elles ſont mûres : mais, avant leur maturité, elles ſont acides & auſteres, & par conſéquent rafaîchiſſantes & aſtringentes; c'eſt alors qu'elles entrent dans les ſauces & les ragoûts. Lorſqu'elles ont acquis leur maturité, elles ne ſont plus recherchées, c'eſt le mets des payſans, des enfants & du bas peuple. Le ſuc qu'elles donnent alors, eſt fade, & ſe corrompt aiſément dans l'eſtomac. RAY dit qu'en Angleterre, on fait avec leur ſuc fermenté une liqueur pénétrante & vineuſe, à laquelle on mêle du ſucre. Ces fruits ne ſont guere d'uſage en médecine.

II°. GROSEILLIER rouge. *Groſſularia*, Ribes *dicta*, off. *Groſſularia multiplici acino, ſive non ſpinoſa, hortenſis, rubra*, ſive *Ribes*, officin. C. B. Pin. *Ribes vulgaris, acidus, ruber*, J. B. *Ribeſium fructu rubro*, DODON. Pempt. *Ribes inerme, floribus planiuſculis, racemis pendulis*, LINN.

Ses

Ses racines ſont branchues, fibreuſes & aſtringentes. Ses tiges, qui s'élevent de trois à quatre pieds, ſont nombreuſes, flexibles, revêtues d'une écorce brune ou cendrée; le bois eſt verd, & renferme beaucoup de moëlle. Ses feuilles, beaucoup plus petites que celles de la vigne, lui reſſemblent; elles ſont molles, d'un verd foncé en deſſus, blanchâtres, & couvertes en deſſous d'un duvet léger; leur ſaveur eſt acerbe. Ses fleurs, raſſemblées en grappes, ſont en roſe, compoſées de cinq pétales purpurins en forme de cœur; la partie poſtérieure du calyce, lequel eſt diviſé en cinq portions, devient une baie ſphérique, rouge dans ſa maturité, remplie d'un ſuc acide & de pluſieurs petites ſemences.

Cet arbriſſeau ſe trouve dans les forêts des Pyrénées, & des Alpes; on le cultive dans toute l'Europe.

On connoît une variété de cette ſeconde eſpece, qui porte des groſeilles blanches. Elle eſt nommée, par les botaniſtes : *Groſſularia hortenſis fructu margaritis ſimili*, C. B. Pin. TOURNEF. Inſt. rei herb. *Ribes vulgaris acidus, albas baccas ferens*, J. B. *Ribes vulgaris albo fructu*, CLUS. Hiſt.

Le ſuc des groſeilles eſt un peu acide, acerbe & légerement aſtringent; il modere l'effervéſcence du ſang, tempere l'acrimonie de la bile, étanche la ſoif, arrête le vomiſſement & le flux de ventre bilieux, excite l'appétit; il devient même laxatif, lorſqu'on en fait un grand uſage. Il eſt ſur-tout très utile aux mélancholiques, & à ceux qui ſont d'un tempérament ſec. Quoique ſon ſyrop ſoit convenable dans les mêmes cas, ſes vertus ſont plus foibles; ce dernier cependant ſoulage beaucoup dans la fauſſe eſquinancie, ſi on l'avale lentement. Il eſt bon de remarquer que, pour faire le ſyrop de

groſeilles, il faut que le ſuc ait fermenté, autrement on auroit de la gelée.

Le jus de groſeilles ſe preſcrit à la doſe de demi-once, dans de l'eau.

III°. GROSEILLER noir; Caſſis *ou* Caſſier des Poitevins. *Groſſularia olens*, Ribes nigrum *dicta*, off. *Groſſularia non ſpinoſa, fructu nigro majore*, C. B. Pin. *Ribes nigrum vulgò dictum, folio olente*, J. B. *Ribeſium fructu nigro*, DODON. Pempt. *Ribes inerme, folio & nigro fructu maximis, olentibus*; HALLER, Helv. *Ribes inerme, floribus oblongis*, LINN.

Les feuilles de cet arbriſſeau, qui reſſemblent à celles de la vigne, ſont larges, un peu velues en deſſous, d'une odeur fétide. Ses fleurs ſont pareilles à celles du groſeiller blanc-épineux; leur odeur, ainſi que celle des feuilles, eſt forte & fétide. Ses baies ſont moins rondes, en quelque façon oblongues, noires, acides, d'une ſaveur peu agréable.

Cet arbriſſeau croît dans le Poitou & la Touraine : il ſe cultive dans les jardins.

Les feuilles du groſeiller noir ou caſſis, dont toutes les parties répandent une odeur de punaiſe, dit M. VOGEL, paſſent pour être ſpécialement un remede contre l'hydrophobie; mais cette opinion n'eſt appuyée d'aucune expérience. Quelques perſonnes ſuperſtitieuſes tranſplantent, dans certains temps de l'année, cet arbriſſeau, contre la goute. Le caſſis eſt du nombre de ces plantes dont on a fait un éloge ſurprenant, & qu'on a regardées comme une panacée univerſelle; on peut conſulter un ouvrage intitulé : *Les propriétés admirables du caſſis, imprimé à Bordeaux en* 1712. Il eſt cependant peu d'uſage aujourd'hui en médecine. Ses feuilles ſont dans la claſſe des fortifiants, des ſtomachiques &

des diurétiques ; lorſqu'elles ſont vertes, on en preſcrit environ une poignée, qu'on fait infuſer dans de l'eau ou du vin : on double, on triple même la doſe lorſqu'elles ſont ſeches.

Ses baies ſont regardées comme fortement diurétiques ; mais CAMÉRARIUS croit qu'elles contiennent quelque choſe de vénéneux. Quelques-uns les ont recommandées contre la morſure des chiens enragés ; ce que l'expérience n'a point prouvé. On en tire une teinture, que pluſieurs perſonnes boivent avec délices à la fin du repas.

GRUE. *Grus*, off. *Ardea vertice papilloſo*, LINN. *Avis pia ; Avis Palamedis ; Avis palamedea*, nonnullorum.

Oiſeau de paſſage qui a cinq pieds depuis le bout du bec juſqu'à l'extrêmité des doigts. Son col eſt fort long, ſes jambes très hautes, ſon bec, qui eſt d'un noir-verdâtre, eſt long d'environ quatre pouces, pointu, droit ; le ſommet de la tête eſt noir, garni depuis le bec juſqu'au derriere de la tête d'un duvet noirâtre ; deux raies blanches, qui, partant des yeux, vont ſe réunir à la partie poſtérieure du col, & ſe prolongent enſuite juſqu'au haut de la poitrine ; une teinte noire ou obſcure eſt répandue ſur la gorge & les côtés du col ; le reſte de ſon corps eſt de couleur cendrée ; ſes aîles fort amples, dont les pennes ſont noires ; ſa queue fort courte, & les jambes brunes.

La grue vit de grains & d'herbes ; elle vole très haut, par troupes ; elles ſe rangent ſur deux files, qui forment un angle ; elles voyagent particuliérement la nuit, & crient perpétuellement en volant. Elles ne pondent que deux œufs. La ſaiſon de leur paſſage eſt l'approche du printemps & de l'hiver.

Cet oiſeau, qui étoit ſervi ſur les tables des anciens, ne ſe voit plus ſur les nôtres. Sa chair, en

effet, eſt dure & coriace ; ainſi elle eſt de difficile digeſtion, & a beſoin, pour être mangée, d'être long-temps gardée.

On dit que ſa *chair*, de quelque façon qu'elle ſoit apprêtée, fortifie les nerfs, & guérit la colique.

Sa *graiſſe* eſt réſolutive, & poſſede à peu-près les mêmes vertus que celle d'oie : on en frotte les membres attaqués de paralyſie & de rhumatiſme ; introduite dans l'oreille, elle remédie à la ſurdité.

Avec le *fiel*, on efface, dit-on, les taies des yeux.

On fait ſécher la *tête*, les *yeux* & le *géſier*, & on les réduit en poudre, qu'on répand ſur les fiſtules, les cancers, & les ulceres.

GUAIAVIER, *ou* GOYAVIER. *Guajava*, Clus. hiſt. *Guajabo pomifera indica*, C. B. Pin. *Xalxochitl*, ſeu *Pomum arenoſum*, Hernand. *Pela*, Hort. mal.

Cet arbre croît dans les Indes occidentales à la hauteur d'environ vingt pieds au plus. Son tronc eſt auſſi gros que la cuiſſe d'un homme. Sa fleur eſt en roſe à cinq pétales, munie d'un grand nombre d'étamines ; le pédicule ſur lequel elle eſt portée, paſſe dans l'ovaire, qui eſt de figure ovale, couronné, découpé en cinq parties comme le calyce ; il a un long tuyau, qui devient un fruit, dont M. Chevalier, médecin de la faculté de Paris, parle ainſi dans ſon ouvrage des plantes de S. Domingue.

Le fruit du goyavier, qui eſt d'une grandeur moyenne, eſt fort bon & fort eſtimé. Il y en a de trois ſortes.

La goyave aigre, qui ſert à faire une gelée excellente, c'eſt la plus petite eſpece ; elle eſt ronde, groſſe comme la plus groſſe pomme d'apis ;

la chair en eſt rouge, remplie de petits pepins fort tendres.

La goyave eſpagnole eſt la plus eſtimée ; elle eſt oblongue, groſſe à peu-près comme une poire de virgouleuſe, verte d'abord, jaune quand elle eſt mûre. Les habitants du pays la mangent crue ; elle eſt fort bonne en compote.

La goyave de Guinée eſt de la même figure & de la même groſſeur à-peu près que la précédente : la chair en eſt rouge ; on la mange comme la goyave eſpagnole ; mais elle n'eſt pas ſi délicate.

L'eau exprimée des bourgeons pilés, efface les taies des yeux, ſelon MINGUET : bouillis dans l'eau, ils entrent dans les gargariſmes pour les chancres & les ulceres de la bouche, ſuite de la ſalivation.

Le fruit, avant ſa maturité, encore mieux au tiers ou quart de ſa groſſeur, eſt aſtringent, & convient dans les diarrhées en ptiſane. M. DESPORTES fait entrer la racine de goyavier dans les ptiſanes aſtringentes. (Le Pere LABAT décrit aſſez bien le goyavier).

RAY, dans ſon hiſtoire des plantes, dit que ſa racine eſt aſtringente, & que la décoction, qu'on en prépare, eſt un excellent remede pour la dyſenterie, lorſqu'il s'agit de reſſerrer & de fortifier ; que ſes feuilles ſont acides & aſtringentes, & qu'elles entrent dans les bains. Suivant FR. HERNANDEZ, les feuilles, employées dans les fomentations, guériſſent la gale ; & la décoction de ſon écorce eſt bonne, pour l'enflure des jambes, pour les ulceres fiſtuleux, pour la ſurdité & pour la colique. Le ſyrop de ſes feuilles eſt très efficace contre le flux de ventre. BOERHAAVE lui attribue les mêmes vertus, dans l'hiſtoire des plantes qui a paru ſous ſon nom.

GUEDE. *Voyez* PASTEL.

GUI commun, *ou* Gui de chêne. *Viſcum baccis*

albis, C. B. Pin. *Viſcus quercûs & cæterarum arborum* J. B. *Lignum ſanctæ crucis*; *Omnia ſanans*, Druidarum; *Hypſear*, Arabum; *Ramus aureus*, Virgilii; NONNULLORUM.

La racine eſt verte, tendre d'abord & grenue, puis ligneuſe dans ſon milieu, vivace. L'arbriſſeau qui en ſort, s'éleve d'environ deux pieds, & prend la figure d'une boule. Ses tiges, qui égalent preſqu'en groſſeur le petit doigt, ſont compactes, ligneuſes, noueuſes, d'un brun-foncé extérieurement, d'un blanc-jaunâtre intérieurement : les rameaux qui en naiſſent, ſont ligneux, pliants, comme articulés, couverts d'une écorce verte un peu grenue. Ses feuilles ſont oppoſées, oblongues, aſſez épaiſſes, peu différentes de celles du pourpier, mais un peu plus allongées, remplies de veines dans leur longueur; d'un verd-jaunâtre ou pâle, d'une ſaveur douçâtre, un peu amere, & aſtringente; d'une odeur foible. Des nœuds des branches, naiſſent des fleurs ſtériles, ramaſſées par bouquets, d'une ſeule piece, en forme de cloche, chargés de quatre étamines, dont les ſommets ſont oblongs. Sur d'autres individus ſont également placés dans les nœuds des branches, des boutons à fruit, qui s'épanouiſſent dès la fin de Février, ou au commencement de Mars; ces fleurs ſe changent en des fruits, ou petites baies arrondies, molles, portées ſur un pédicule court, blanches, aſſez ſemblables aux petites groſeilles blanches, contenant un ſuc glaireux, dont les anciens faiſoient de la glu; au milieu de cette baie, eſt une petite ſemence verdâtre, fort applatie, triangulaire, ou échancrée en cœur.

Le gui ne végete point dans la terre, mais ſeulement ſur les branches des plus vieux chênes, des tilleuls, des coudriers, des poiriers & des pommiers ſauvages.

On croit communément que ce ſont les grives, les pigeons ramiers & les autres oiſeaux qui ſe nourriſſent de ces baies, qui en rendent les ſemences après que la pulpe en eſt digérée, avec leurs excrémens, & que ces ſemences, venant à tomber dans les fentes de l'écorce des arbres, elles y germent. PLINE a parlé de cette propagation, qui peut ſe faire ainſi; mais ce moyen n'eſt pas le ſeul : les botaniſtes & des curieux ont obſervé que les baies entieres, qui n'ont par conſéquent pas été digérées par les oiſeaux, portées par les vents ſur d'autres arbres, ou plantées par inoculation dans les fentes de l'arbre, peuvent de même ſe vivifier & produire cette plante.

Le gui de chêne, cueilli ſur-tout en hiver, par un temps ſec & froid, temps dans lequel il eſt plus en vigueur, paſſe ordinairement pour le meilleur : on doute cependant de cette obſervation, l'analyſe n'ayant fait voir aucune différence entre les groſſes racines les plus ligneuſes, les branches les plus tendres & les feuilles. La chymie apprend encore que le gui de chêne ne renferme aucunes autres particules actives, qu'une très petite quantité de particules balſamiques très tendres : d'où il réſulte que l'action du gui dépend principalement de ſes principes fixes gommeux réſineux, fortifiants, plus ou moins aſtringents.

Les vertus divines & admirables qu'on attribuoit à cette plante, dit M. CARTHEUSER, la firent eſtimer dès les temps même les plus reculés, des Druides, des médecins & autres; ſa réputation ſe ſoutint pendant pluſieurs ſiecles, juſqu'à ce qu'enfin elle commença un peu à ſe décréditer parmi les modernes. J'avoue même que m'étant apperçu depuis quelques années, que toutes les parties du gui étoient preſqu'inſipides & ſans odeur, à-peine l'a-

vois-je mis au nombre des médicamens actifs ; mais depuis que M. Colbatch a tâché de confirmer, par de nouveaux exemples de pratique, la vertu singuliere anti-épileptique de ce ſimple, dans ſa diſſertation, que Lindenius a traduite de l'Anglois en Allemand, mon attention s'eſt réveillée ſur cette plante ; je l'ai diſtillée, j'en ai fait des extraits, pour en connoître plus exactement la nature, & j'ai depuis été obligé de convenir des vertus de cette plante dans les tranchées qu'éprouvent les enfants, dans l'aſthme convulſif, dans la danſe de S. Vit (1) (*chorea ſancti Viti*), l'épilepſie & les autres convulſions. On en prépare des poudres, des bols, & des électuaires, & on la fait auſſi prendre commodément en décoction dans de l'eau ou du vin. On en donne aux enfants, ſuivant leur âge, depuis un ſcrupule juſqu'à un demi-gros ; & aux adultes depuis un ſcrupule juſqu'à un gros & plus. Pour en rendre l'effet plus sûr & plus efficace, on y ajoûte différents mixtes appropriés, par exemple, de l'aſſa-fœtida, du galbanum, de la racine de pivoine, de la cochenille, des grains de kermès, &c ; outre cela, avant que d'en faire uſage, on fait précéder les laxatifs & la ſaignée, à moins que l'âge trop tendre n'empêche de nettoyer les premieres voies, & de diminuer la quantité du ſang.

Nous ne pouvons taire ici, c'eſt Pline qui parle, l'admiration que cette plante s'attira dans les Gaules ; les Druides, dit il, n'ont rien de plus ſacré que le gui, & l'arbre ſur lequel il vient (le chêne). Ils ſe ſont faits de cet arbre des bois ſacrés ; ils ne font même aucun ſacrifice qu'avec cet arbre, & le nom de *Druides* paroît, par l'étymologie grecque,

(1) Nous l'avons vue donner ſans aucun ſuccès dans cette maladie par un très célebre médecin.

en avoir été tiré. Quelque choſe qui puiſſe pouſſer ſur le chêne, ils le regardent comme envoyé du ciel, & comme un ſigne du choix que Dieu a fait de cet arbre. Il eſt difficile à trouver; & lorſqu'on l'a découvert, on s'y prend en grande dévotion : on ne l'emporte cependant pas avant le ſixieme jour de la lune, qui tomboit alors au commencement du mois, des années & des ſiecles, au bout de trente ans; parcequ'il étoit alors dans toute ſa vigueur. C'eſt ſous cet arbre qu'ils préparent le remede à tous les maux; que ſe préparent les ſacrifices & les feſtins convenables; & où l'on amene deux taureaux blancs, qu'on arrête d'abord par les cornes. Tout cela étant fait, le prêtre, habillé en blanc, monte ſur l'arbre, & une ſerpette d'or à la main, cueille les graines de gui, que l'on reçoit dans un drap fort blanc, puis on immole les victimes, en priant Dieu qu'il rende ſalutaire le don qu'il fait. Les Druides penſent que c'eſt un remede contre la ſtérilité, que d'en uſer en boiſſon, & contre tous les poiſons; tant il eſt vrai que la religion des peuples ne tient ſouvent qu'à des choſes frivoles.

Voici ce qu'en dit M. Vogel : La ſaveur du bois eſt un peu viſqueuſe & aſtringente; ſon odeur eſt nauſéabonde, ſur-tout quand on le fait cuire. Les anciens n'en faiſoient uſage qu'extérieurement, & lorſqu'il s'agiſſoit d'amollir, de réſoudre & procurer la ſortie de quelque corps ou matiere étrangere. Dioscor. Dans la ſuite on lui découvrit d'autres vertus, & on le regarda d'abord comme un ſpécifique contre l'épilepſie : on peut voir les expériences rapportées ſur ce ſujet par Boyle. (*Uſefuln. exerc. V.*), par Colbatch; depuis peu par Cl. Jacob. *Bibl. med.* j. p. 363; & par Loeseke, 420. Quoiqu'il faille convenir qu'il s'eſt trouvé des cas où le gui n'a été d'aucune utilité, comme on peut

le voir dans dans BLAIR, *Pharmac.* 343; ce qui ne doit point paroître ſurprenant, y ayant des cauſes de maladies abſolument indomptables. On le prend ſouvent en poudre, en bûvant par-deſſus une décoction faite auſſi avec le gui. Outre cela, il eſt encore avantageux dans la goute, dans les langueurs qui ſuivent les longues maladies, dans l'aſthme, & dans les relâchements, A. N. C. *vol.* j. *obſ.* 191. On s'en ſert auſſi contre la dyſenterie, les flux de ventre, les paſſions hyſtériques, & les fievres intermittentes, après avoir fait précéder les évacuations, MACKEBRANG, *diſſ.* Enfin en cataplaſme, il a une vertu émolliente, & eſt utile, dit CHOMEL, dans la goute des pieds.

GUIMAUVE. *Althæa; Hibiſcus; Biſmalva; Malvaviſcus*, off. *Althæa*, DIOSCOR. & PLINII, C. B. *Althæa*, ſive *Biſmalva*, J. B. *Althæa foliis ſimplicibus tomentoſis*, LINN.

Ses racines ſont nombreuſes, groſſes comme le doigt, fibreuſes, blanches, & remplies d'un ſuc mucilagineux. Ses tiges, qui s'élevent de trois pieds & demi, ſont menues, cylindriques, lanugineuſes. Ses feuilles ſont alternes, pointues, blanchâtres, cotonneuſes, dentelées, & portées ſur de longs pédicules. De l'aiſſelle des feuilles, naiſſent des fleurs d'une ſeule piece, diviſées en cinq portions; vers la baſe eſt un tuyau pyramidal, chargé d'étamines & de ſommets; dans ce tuyau s'emboîte un piſtil, qui ſe change en un fruit arrondi, compoſé de pluſieurs capſules diſpoſées en maniere d'anneau; elles renferment chacune, une ſemence en forme de rein.

Les racines s'emploient dans tous les cas où les émollients conviennent, dans les ptiſanes adouciſſantes ſpécialement; mais il ne faut point les faire bouillir, elles rendroient la ptiſane trop mucilagi-

neuſe : le ſyrop de guimauve eſt adouciſſant & calmant : on le met dans les loocks, apozêmes, & émulſions. Les tablettes & la pâte de guimauve ſont d'un commun uſage ; l'onguent eſt adouciſſant & réſolutif.

Cette plante eſt du nombre des cinq plantes émollientes. On fait entrer les feuilles dans les cataplaſmes, deſtinés à appaiſer les douleurs d'une partie, ou à amener les abſcès à maturité ; & dans les clyſteres, lorſqu'il s'agit de lâcher le ventre, ou de rendre la ſoupleſſe aux parties voiſines trop tendues.

C'eſt la grande quantité de ſuc mucilagineux que contient ſa racine, qui la rend émolliente, relâchante, maturative ; ce qui en rend l'uſage très utile, ſoit en clyſtere, ſoit en décoction, pour relâcher le bas-ventre & les conduits urinaires, & contre la difficulté d'uriner : elle eſt bonne intérieurement dans la pleuréſie ſeche, BAGLIVI, *p.* 316 ; & extérieurement contre l'ophthalmie ſéreuſe âcre, ſous la forme de collyre, *Mém. de l'Acad. de Paris*, 1747. 337.

GUIMAUVE (FAUSSE) *ou* Guimauve jaune. *Abutilon*, Arabum & off. *Althæa lutea*, GER. *Althæa Theophraſti flore luteo*, C. B. Pin. *Althæa lutea*, ſive *Abutilon Avicennæ putatum*, PARK, Theat. *Alcea indica*, Abutilon *dicta major, pericarpio membranaceo, orbiculari, compreſſo, vertice corniculis extùs coronato, intùs in decem aut duodecim loculamenta diviſo*, PLUK. Alm.

Cette plante eſt décrite ainſi par LÉMERY : ſa tige, qui s'éleve de trois à quatre pieds, eſt ronde, un peu dure, rameuſe, revêtue de feuilles larges, preſque rondes, en cœur, mais pointues, molles, blanches, un peu velues, ſemblables à celles de courges, attachées à des queues moyennement lon-

gues. Ses fleurs naiſſent dans les aiſſelles des feuilles, petites, jaunes, tout-à fait ſemblables à celles des mauves. Son fruit eſt un chapiteau applati ordinairement par deſſus, arrondi par deſſous, cannelé & compoſé de pluſieurs gaînes membraneuſes, noires, qui s'ouvrent en deux parties, & renferment quelques ſemences noirâtres, qui ont ordinairement la figure d'un petit rein. Sa racine ſe partage en pluſieurs petites branches menues.

Cette plante, qui croît dans les jardins, fleurit au mois de Juillet.

Ses feuilles, appliquées à l'extérieur, nettoient les ulceres. Ses ſemences provoquent les urines, & chaſſent le gravier. Ainſi on peut la mettre dans la claſſe des diurétiques & des vulnéraires. LÉMERY ajoûte qu'elle eſt pectorale.

GUTTE (GOMME). *Voyez* GOMME GUTTE N°. 9.

HÆM

HÆMATITE. *Voyez* PIERRE HÉMATITE.

HANNEBANE. *Voyez* JUSQUIAME NOIRE.

HANNETON. *Scarabæus ſtridulus*, off. *Scarabæus arboreus*, JONST. *Scarabæus maximus rufus, uropygio deorsùm inflexo*, LIST. *Molitor*, LEEWENH. *Scarabæus maïalis foliaceus*, JOH. DE MURALT. Ephem. germ. dec. ij ann. j. p. 148. *Scarabæus teſtaceus thorace villoſo, abdominis inciſuris lateralibus albis, caudâ inflexâ*, LINN. Faun. ſuec. 345. *Melolontha*, LINN. Syſt. nat.

Inſecte volant cruſtacée, du genre des eſcarbots, long comme une feve de marais, gros comme le doigt; il eſt compoſé d'une tête quarrée, armée de

deux pinces assez fortes, de deux yeux noirs, d'un corselet rougeâtre, & d'un corps composé de sept anneaux noirs, dont les cinq derniers ont de chaque côté une tache blanche en triangle : le corps se termine par une queue allongée, très dure ; il a six jambes, terminées par un double crochet ; il a deux aîles transparentes, pliées & cachées sous deux fourreaux durs, couleur de chataigne, qui lui couvrent aussi tout le dos.

Tout le dessous de l'animal est velu ; les parties les moins dures sont le ventre & les fourreaux des aîles.

Il est ovipare ; la femelle dépose ses œufs dans la terre ; ils sont oblongs, d'un jaune clair ; il en vient un ver, qui croît & reste en terre pendant deux ans, y subit toutes ses transformations, même celle de hanneton parfait : alors il sort au mois de Mai, pour devenir habitant de l'air.

Cet insecte est nuisible, dans quelqu'état qu'il soit : lorsqu'il est dans la terre, il ronge les racines de toutes les herbes, & les fait mourir dans les prés & dans les potagers ; il fait souvent bien du ravage dans les bleds : c'est pourquoi on le nomme ver du bled : & lorsqu'il est en hanneton, il dépouille les arbres de leurs feuilles, à mesure qu'elles poussent. Ce dégât dure pendant deux mois, après quoi on n'en voit plus le reste de l'année.

Leur vol est accompagné de bourdonnement ; il commence après le soleil couché jusqu'à la nuit.

Les hannetons contiennent beaucoup de sel volatil & d'huile. DEGNER, *A. N. C. vol. vj. obs.* 42. *p.* 325. rapporte qu'ils fourniſſent un remede assuré contre la morsure du chien enragé. On en prend cinq pour les adultes, & trois pour les jeunes gens ; on les fait mourir dans du miel ; après en avoir retranché la tête, on les pile, & on les donne à jeun à la

perſonne mordue, avec une cuillerée du miel où ils ont été étouffés. On prend la premiere doſe, le plutôt poſſible après la morſure; on en continue l'uſage pendant ſept jours : ce temps eſt ſuffiſant pour garantir le bleſſé de la rage : on ne doit point y compter, ſi le malade commence à avoir horreur de l'eau. VOGEL.

HARENG. *Halec*, off. *Harengus*, RONDEL. *Harengus flandricus*, ALDROV. *Harengus Chalcidis ſpecies*, BELLON. *Aringa cimbricorum littorum*, JOV. *Clupea maxillâ inferiore longiore, maculis nigris carens*, ARTEDI. *Erica*, vel *Ærica*, GAZ.

Poiſſon de mer écailleux, qui croît juſqu'à près d'un pied; il repréſente un ovale fort allongé, un peu applati par le dos, le deſſus de la tête un peu creux au milieu, la mâchoire inférieure déborde un peu la ſupérieure; les yeux ſont grands, l'iris argentée : les mâchoires ont à leurs bouts quelques petites dents très fines; le dos eſt d'un bleu obſcur, les côtés & le ventre argentés; cinq nageoires, deux près des ouïes, deux très petites près de l'anus, une vers le milieu du dos, toutes ſont blanchâtres; la queue profondément fourchue, grisâtre. Il eſt ovipare; il vit de petits poiſſons, coquillages & inſectes de mer.

Le hareng meurt très vîte hors de l'eau. Suivant SCHONEVELDE, il n'eſt pas vraiſemblable qu'il vive d'eau pure & ſimple, puiſqu'on ne lui trouve jamais l'eſtomac entiérement vuide de matiere chyleuſe, non plus que les appendices du pylore & l'inteſtin. Des oiſeaux de mer, qui en ſont friands, font connoître aux pêcheurs le chemin que ſuivent les troupes de harengs; ils voltigent continuellement au-deſſus, & obſervent tous leurs mouvements. Les harengs nagent par grandes troupes, & prennent leur route le long des bords de la mer;

ils ne font leurs œufs qu'une fois l'année, vers l'équinoxe d'automne ; ils ſont meilleurs & plus eſtimés lorſqu'ils ont le corps plein d'œufs ou de laitances, ainſi que preſque tous les autres poiſſons. La multiplication du hareng eſt prodigieuſe ; rien ne le prouve mieux que la grande quantité qu'on en trouve dans la mer, vers l'Ecoſſe, l'Irlande, la Bretagne, le Norwege & le Danemarck ; la pêche qu'on en fait, eſt extrêmement abondante. Il luit la nuit, & donne à l'eau une clarté qui reſſemble beaucoup à celle des éclairs ; ce qui favoriſe le travail des pêcheurs, qui ne ſe fait jamais le jour.

Le hareng frais eſt un bon aliment, & convient à tout le monde. Celui qui eſt ſalé eſt moins ſain ; il eſt à propos de le mettre deſſaler. Le hareng ſor, eſt dur, ſec, & de très difficile digeſtion. Il ne peut convenir qu'à des eſtomacs forts & robuſtes.

On dit que la cendre de ce poiſſon eſt bonne pour chaſſer le gravier des reins : on la donne dans un verre de vin blanc, depuis un demi-gros juſqu'à un gros. On attribue une vertu diurétique à ſes véſicules, priſes intérieurement. M. Andry (*Traité des aliments de carême*), conſeille, pour appaiſer les douleurs de la goute, d'appliquer ſur la partie malade un hareng ſalé, ouvert en long par le milieu, & aſſure avoir vu ſouvent réuſſir ce remede. La ſaumure du hareng, appliqué extérieurement, déterge les ulceres fétides, arrête les progrès de la gangrêne, & diſſipe les tumeurs ſcrophuleuſes : on la mêle auſſi avec du miel, pour en faire un liniment contre l'eſquinancie. Cette même ſaumure entre dans les lavements contre la ſciatique & l'hydropiſie.

HARICOT. *Voyez* Fêve, deuxieme eſpece.

HELLÉBORE. *Voyez* Ellébore.

HÉMATITE. *Voyez* Pierre hématite.

HEPAR ANTIMONII. Voyez ANTIMOINE.

HEPAR SULPHURIS, ou Foie de ſoufre. *Voyez* ANTIMOINE.

HÉPATIQUES. *Hepatica medicamenta.* Ἡπατικὰ φάρμακα. Tel eſt le nom que l'on donne aux remedes employés pour lever les obſtructions du foie, & pour y rétablir la liberté de la circulation.

Il n'y a point de médicaments altérants, dit un célebre profeſſeur, qui porte ſon action préciſément plutôt ſur une partie que ſur une autre; ainſi, à la rigueur, il n'y a point de remedes hépatiques & ſpléniques. La vertu la plus conſtante qu'on leur reconnoît, eſt d'être apéritifs; & comme tels, ils peuvent lever les embarras des autres viſceres, & procurer une liberté générale de la circulation, en débarraſſant indifféremment les vaiſſeaux ſanguins obſtrués. Cependant les apéritifs ne ſont pas tous également auſſi actifs les uns que les autres; ils ont des degrés de vertus, ils agiſſent plus ou moins vivement, & leur action dure plus ou moins long-temps. D'un autre côté, les engorgements & obſtructions des vaiſſeaux different entr'eux, tant par la nature des viſceres affectés, que par la qualité des humeurs qui y circulent: ainſi on peut donc faire choix, parmi les apéritifs, de ceux qui conviendront mieux dans certaines circonſtances.

Pour déſobſtruer, par exemple, le foie, il faut des apéritifs qui agiſſent puiſſamment, qui diviſent beaucoup la maſſe du ſang, & dont l'action ſe ſoutienne long-temps, parceque les liquides qui arroſent ce viſcere, ſont très lents, épais, & groſſiers, & que l'engorgement qu'ils occaſionnent par leur arrêt, eſt très difficile à ſurmonter.

On ſçait que c'eſt le ſang veineux qui revient de preſque tous les viſceres du bas-ventre, qui y fait la fonction, pour ainſi dire, de ſang artériel. C'eſt

ce

ce ſang veineux qui fournit la matiere de la ſécrétion de la bile, humeur dont l'épaiſſiſſement forme aſſez ſouvent des concrétions pierreuſes. Ce ne peut donc être que par l'uſage des apéritifs les plus marqués, & dont l'action ſe ſoutiendra plus long-temps dans les voies de la circulation, que l'on peut venir à bout de fondre ces concrétions, & de lever les obſtructions du foie.

Il n'en eſt pas de même de la rate; le ſang qui y eſt porté, ne perd pas beaucoup de ſa fluidité; il en ſort preſqu'auſſi vermeil & animé qu'il l'étoit dans l'artere, qui l'apporte dans ce viſcere: il n'y a aucune ſécrétion; & n'étant pas éloigné du centre des oſcillations, il ne peut pas perdre beaucoup de ſon mouvement, ni de ſa fluidité. Ainſi les obſtructions, qui peuvent arriver dans ce viſcere, ne ſeront pas ſi rebelles que celles du foie: il ne faudra point des apéritifs ſi puiſſants pour les diſſoudre; il ſeroit même dangereux d'en employer de trop vifs, puiſque l'on pourroit y exciter une inflammation.

Les hépatiques ſont:

Les racines d'
- ache.
- apéritives (les cinq racines.)
- aſperge.
- aulnée.
- chicorée.
- chien-dent.
- fenouil.
- fougere.
- fraiſier.
- garance.
- gentiane.
- houx.
- oſeille.
- patience.
- piſſenlit.
- polypode.

Le curcuma.

La rhubarbe.

Les feuilles d'
- abſinthe.
- *ageratum.*
- aigremoine.
- aurone.
- beccabunga.
- berle.
- boucage (petit.)
- capillaire.
- centaurée.
- cerfeuil.
- cétérac.
- chicorée.
- cochléaria.
- creſſon d'eau.
- cuſcute (petite.)

Les feuilles d' eupatoire.
fumeterre.
germandrée.
hépatique.
houblon.
laitue.
lichen hépatique.
marrube.
oſeille.
patience.
pimprenelle.
piſſenlit, *ou* dent de lion
polytric.
pourpier.
ſcolopendre.
tanaiſie.
verveine.

Le citron.
Le limon.
La ſemence de chenevis.
L'écorce de Winter.
Le quinquina.
Le ſantal.
L'aloës.
La gomme ammoniac.
laque.
Le ſavon.
La couleuvre.
La vipere.
Les écreviſſes de riviere.
les cloportes.
Eaux minér. de Aix-la-Chapelle.
Balaruc.
Bourbon-l'Archambaut.
Eaux minér. de Cranſſac.
Forges.
Mont-d'or.
Paſſy.
Plombieres.
Spa.
Vals.
Vichi.
Le nitre.
Le borax.
Le fer.
L'eau de chicorée.
fumeterre.
laitue.
Le ſyrop d' abſinthe.
antiſcorbutique.
capillaire.
chicorée compoſé.
chicorée ſimple.
mercuriale.
L'extrait d' abſinthe.
fumeterre.
gentiane.
rhubarbe.
Les cloportes préparés.
Le ſafran de mars apéritif.
Le ſel *de duobus*.
Glauber.
genêt.
tartre.
Le tartre martial.
vitriolé.
La terre foliée de tartre.
L'æthiops minéral.
L'antimoine diaphorétique.

HÉPATIQUE. *Hepatica.* Les botaniſtes ont déſigné ſous le nom d'HÉPATIQUE, *ou* d'*HEPATICA*, pluſieurs plantes de genre différent; ſçavoir,

1°. L'hépatique commune ; *hepatica vulgaris*.

2°. La belle hépatique, *ou* hépatique des fleuristes ; *hepatica nobilis*.

3°. Le petit muguet, *ou* muguet des bois ; *hepatica stellaris*. Voyez MUGUET DES BOIS.

4°. La *parnassia* de TOURNEFORT ; *hepatica alba*. Voyez *PARNASSIA*.

5°. La saxifrage dorée ; *hepatica palustris*. Voyez SAXIFRAGE.

6°. La pulmonaire de chêne ; *hepatica terrestris*. Voyez PULMONAIRE DE CHÊNE.

7°. La pulmonaire des François, est aussi nommée par quelques botanistes, *hepatica*. Voyez PULMONAIRE DES FRANÇOIS.

1°. HÉPATIQUE commune. *Hepatica fontana* & *Hepatica vulgaris* ; *Hepatica terrestris* ; *Lichen petræus*, off. *Lichen petræus latifolius*, sive *Hepatica fontana*, J. B. *Lichen*, sive *Hepatica vulgaris*, PARKINS. *Jecoraria*, seu *Hepatica fontana*, TRAGI, *Fregatella*, CÆSALP.

Ses racines ne sont que des filets, ou des chevelus très fins. Ses feuilles sont longues, écailleuses, larges d'un doigt, d'un verd un peu jaunâtre en-dessus, garnies de points relevés. Il s'éleve de distance en distance sur les feuilles un petit pavillon rond, au-dessous duquel pendent les fleurs mâles à étamines ; cette tête devient rousse : de petites tasses vertes, qui croissent aussi çà & là sur les feuilles, contiennent dans leur fond plusieurs petites graines très fines.

Cette plante, qui est vivace, vient dans les pierres, dans les fentes des rochers humides, & le long des eaux.

Sa saveur est herbacée, un peu amere, avec un léger sentiment d'astriction ; son odeur est un peu aromatique & bitumineuse.

Elle eſt inciſive, déterſive, aſtringente, conſolidante, vulnéraire. La propriété, qu'on lui a reconnue, de remédier aux maladies du foie, lui a fait donner le nom d'*hépatique*. Outre ces vertus, CÉSALPIN dit qu'il a vu pluſieurs perſonnes être guéries de gale maligne, & d'ulceres rongeants, par l'uſage, continué pluſieurs jours, d'une décoction de cette plante dans du petit-lait, ou dans de l'eau. La doſe eſt d'une poignée & au-delà. Cette eſpece d'hépatique eſt encore recommandée dans la fievre hectique des enfants, dans l'empyeme, la phthiſie.

II°. HÉPATIQUE des fleuriſtes, *ou* belle Hépatique. *Hepatica nobilis; Hepatica trifolia*, off. *Ranunculus tridentatus vernus, flore ſimplici cæruleo*, Inſt. rei herb. *Trifolium hepaticum flore ſimplici cæruleo*, C. B. Pin. *Trifolium hepaticum*, ſive *Trinitatis herba flore cæruleo*, J. B. *Hepatica trifolia cæruleo flore*, CLUS. Hiſt. *Trifolium magnum*, ſive *aureum, quod* nobilis hepatica, TRAGI.

Ses racines ſe diviſent en pluſieurs têtes, garnies de fibres capillaires, d'un rouge noirâtre, différemment entrelacées, & qui cachent toute la racine. Chaque année, au printemps, il ſort, avant les feuilles, des fleurs en roſe, compoſées de ſix ou huit pétales bleus, blancs, ou couleur de chair; le piſtil devient une petite tête, ſur laquelle ſont entaſſées pluſieurs graines pointues. Ses feuilles ſont velues, d'un verd foncé en-deſſus, plus claires, & quelquefois purpurines par-deſſous.

On la cultive dans les jardins, à cauſe de la beauté de ſa fleur.

Elle a, dit M. VOGEL, une vertu aſtringente, tonique, & modérément apéritive; ſi on la mâche fraîche, elle fait ſentir ſur la langue une acrimonie ſaline, mais légere. On l'emploie dans le relâchement du foie & des reins, dans la gonorrhée, dans

le crachement & le piſſement de ſang : on la fait entrer auſſi dans les décoctions & les gargariſmes vulnéraires.

HERBE. Pluſieurs plantes ſont déſignées ſous ce nom, avec une épithete ou addition particuliere : nous les mettrons ici, en ſuivant, autant qu'il eſt poſſible, l'ordre alphabétique.

1°. HERBE de l'AMBASSADEUR *Voyez* TABAC.

2°. HERBE aux ANES. *Onagra latifolia*, TOURN. Inſt. rei herb. *Lyſimachia lutea corniculata*, C. B. Pin. *Lyſimachia lutea virginiana*, GERARD. emacul. *Onagra foliis ovato-lanceolatis planis*, HALLER, Helv.

Sa racine eſt longue, plus groſſe que le doigt, blanche, fibreuſe. La tige, qui en pouſſe ſeulement la ſeconde année, eſt de la groſſeur du doigt, ronde vers le bas, anguleuſe & rameuſe en-haut, remplie de moëlle. Ses feuilles ſont alternes, étroites, ſinueuſes & dentelées en leurs bords. Sa fleur, qui eſt odorante, eſt en roſe, compoſée de quatre pétales jaunes; elle dure peu : ſon calyce ſe change en un fruit cylindrique à quatre loges, dans leſquelles ſont contenues des ſemences menues, anguleuſes.

Cette plante, qui vient d'Amérique, ſe cultive dans les jardins.

Suivant les obſervations d'HERMANN, dit M. VOGEL, cette plante eſt déterſive & vulnéraire; mais elle eſt rarement employée. D'autres veulent qu'elle ſoit auſſi aſtringente.

3°. HERBE de ſaint ANTOINE. *Chamænerion latifolium vulgare*, TOURNEF. Inſt. rei herb. *Lyſimachia*, Chamænerion *dicta, latifolia*, C. B. Pin. *Antoniana*, ſeu *ſancti Antonii herba maxima*, GESN. Hort. ap.

Sa racine, qui eſt blanche, & d'une ſaveur inſi-

pide & viſqueuſe, s'étend dans la terre en tous ſens. Il s'en éleve de cinq à ſix pieds une tige rougeâtre, rameuſe, remplie de moëlle. Ses feuilles ſont oblongues, étroites, aſſez ſemblables à celles du ſaule, d'une ſaveur aſtringente, accompagnée d'un peu d'acrimonie. Ses fleurs ſont grandes, en roſe, compoſées de quatre pétales purpurins, bleus, & quelquefois blancs. Il leur ſuccede des ſiliques longues, partagées en quatre loges, où ſont renfermées des ſemences menues, velues, & comme aigretées.

Elle vient ſur les montagnes & dans les jardins.

Sa racine, ſéchée, a, dit-on, une odeur vineuſe.

Ses feuilles paſſent pour vulnéraires & déterſives.

4°. HERBE des AULX. *Voyez* ALLIAIRE.

5°. HERBE de ſainte BARBE, *ou* Herbe aux charpentiers. *Barbarea*, off. *Eruca lutea latifolia*, ſive *Barbarea*, C. B. Pin. *Naſturtium hybernum*, THAL. *Naſturtium paluſtre*, GESN. Hort. *Siſymbrium erucæ folio glabro, flore luteo*, TOURNEF. Inſt. rei herb. *Eryſimum foliis baſi pennato- dentatis, apicé ſubrotundis*, LINN.

Sa racine, qui eſt de médiocre groſſeur, eſt oblongue, blanche, vivace, d'une ſaveur aſſez âcre. Il en ſort pluſieurs tiges fermes, creuſes, remplies de moëlle, qui s'élevent d'un pied & demi. Ses feuilles ſont aſſez ſemblables à celles du creſſon; d'un verd foncé & luiſant; moins âcres que la racine. Aux ſommités des tiges & des rameaux, naiſſent de longs épis de petites fleurs jaunes compoſées de quatre pétales diſpoſés en croix. A ces fleurs ſuccedent des ſiliques grêles, longues, cylindriques, où ſont renfermées pluſieurs graines menues, roufſes.

Cette plante, qui ſe cultive dans quelques potagers, pour en faire des ſalades, croît naturellement le long des ruiſſeaux, ſur le bord des foſſés, & même dans les champs. Elle fleurit en Mai & en Juin, & reſte verte tout l'hyver.

Cette plante eſt vulnéraire, déterſive, antiſcorbutique, antihydropique : on la preſcrit en décoction ou en infuſion. Les gens de la campagne, après avoir légérement pilé les feuilles, les mettent macérer dans de l'huile d'olives, dont ils font uſage pour leurs bleſſures. Lobel dit que ſes ſemences ſont apéritives, diurétiques, & bonnes pour nettoyer le ſable des reins : on en concaſſe un gros, qu'on prend dans du vin blanc, ou dans une autre liqueur convenable.

6°. Herbe de ſaint Benoît. *Voy.* Benoîte.

7°. Herbe Blanche. *Voyez* Pied de chat.

8°. Herbe à Blé. Voici ce qu'on en trouve dans l'ouvrage de M. Chevalier, médecin de Paris : elle eſt ainſi nommée (dit Minguet), à cauſe de la reſſemblance qu'elle a avec le blé. Elle croît de même (*dans l'iſle de S. Domingue*), à la hauteur de trois ou quatre pieds, elle porte un long épi, dans lequel je n'ai vu, ni grain, ni ſemence. Un demi-verre de jus exprimé de l'herbe pilée, eſt fort purgatif ; on le mêle avec autant d'eau de caſſe. On emploie communément ſa racine dans les ptiſanes rafraîchiſſantes, avec le chiendent & la racine de pied de poule ; herbe également commune. Les vertus que Minguet donne à l'herbe à blé, ſont d'être bonne dans toutes ſortes d'onguents, dans la compoſition de toutes ſortes d'eaux pour les cancers & ulceres ; & dans les ptiſanes, pour maux vénériens. Il ne parle point de ſa vertu purgative. Je ne m'en ſuis ſervi qu'en ptiſanes : mais un habitant chez qui j'ai demeuré trois ans, m'a aſſuré que pen-

dant pluſieurs années, il ne s'étoit pas ſervi d'autre choſe pour purger ſes négres.

9°. HERBE à CENT-MAUX. *Voyez* NUMMULAIRE.

10°. HERBE aux CHARPENTIERS. Ce nom a été donné à pluſieurs plantes différentes, mais plus connues ſous d'autres dénominations. Ce ſont,

(α) La *Brunelle.*
(ϐ) La *Conſoude* (*grande*).
(γ) La *Double-feuille.*
(δ) L'*Herbe de ſainte-Barbe.*
(ε) La *Mille-feuille.*
(ζ) L'*Orpin. Voyez* ces mots à leur article.

En parlant des plantes de S. Domingue, M. CHEVALIER, médecin de la faculté de Paris, décrit une HERBE au CHARPENTIER, qui paroît avoir du rapport avec la *double-feuille* : voici ſes propres termes :

L'*herbe au charpentier* (c'eſt ainſi qu'on l'appelle à S. Domingue, au lieu de l'*herbe du charpentier*), eſt une petite plante qui jette beaucoup de rameaux rampants, remplis de nœuds de diſtance en diſtance ; d'où ſortent des racines capillaires, par le moyen deſquelles elle s'étend beaucoup. Elle a deux feuilles à chaque nœud, oppoſées l'une à l'autre en forme de pique.

Les fleurs naiſſent à l'extrêmité de chaque rameau, qui ſe diviſe alors en pluſieurs autres plus petits, ſans feuilles. Elles ſont d'un violet clair, en gueule, & très petites. Ce ſont des tuyaux évaſés en deux levres, l'une ſupérieure, l'autre inférieure. La ſupérieure eſt renverſée en-dehors, échancrée en trois parties. Les deux des côtés ſont un peu plus étroites & plus hautes que celle du milieu. Depuis le commencement de celle-ci juſqu'aux échancrures, il paroît quatre petits filets blancs,

touchés à l'oppoſite les uns des autres de chaque côté, & deux qui s'avancent vers la troiſieme partie : ils ne ſe ſéparent pas facilement de cette feuille. Ils m'ont paru les ramifications d'un nerf blanc, qui regne ſur le dos de la levre ſupérieure, depuis le commencement du tuyau juſqu'aux bords de la partie moyenne.

La levre inférieure eſt une petite feuille pliée en cuilleron, qui ne s'éleve guere plus haut que la petite plate-forme que fait la levre ſupérieure en ſe renverſant.

En ouvrant le tuyau, on apperçoit trois ou quatre étamines blanches qui entourent un piſtil blanc. Elles ſont ordinairement couchées & renfermées dans la duplicature de la levre inférieure.

Le calyce de la fleur eſt très petit, diviſé juſqu'à ſa baſe en pluſieurs petites pointes; il ne monte pas au quart du tuyau. Le piſtil ſort du fond du calyce, au lieu que les étamines naiſſent du fond du tuyau. En arrachant la fleur toute entiere, le piſtil reſte adhérent au fond du calyce, & le tuyau ſemble n'être percé que pour laiſſer paſſer ce piſtil, qui paroît poſé ſur un embryon très petit, qui devient apparemment une ſemence, ou une capſule très petite, que mes yeux n'ont pu reconnoître, même à l'aide d'un microſcope.

Le plus grand mérite de l'herbe au charpentier, eſt qu'on en fait un ſyrop excellent pour le goût, & très bon pour le rhume de poitrine; il a l'odeur & le goût d'amandes.

M. Lepoupée Desportes en conſeille l'infuſion dans la cachexie. Il fait entrer les feuilles dans les cataplaſmes émollients & réſolutifs.

On dit que la plante pilée & appliquée ſur une plaie récente, la guérit en peu de temps; & que c'eſt par cette raiſon qu'on lui a donné ſon nom.

On assure encore qu'elle est emménagogue ; elle est certainement aphrodisiaque, & son usage échauffe.

On peut la prendre aussi en infusion après une légere ébullition.

11°. Herbe à Chat, *ou* au chat ; Cataire. *Mentha cataria*, sive *Nepeta*, off. *Cataria major vulgaris*, Tournef. Inst. rei herb. *Calamintha montana*, Lonicer. *Nepeta floribus interruptè spicatis pedunculatis*, Linn.

Sa racine est ligneuse & branchue. Sa tige, qui s'éleve à la hauteur de trois pieds & plus, est rameuse, velue, quarrée. Ses feuilles, qui ressemblent à celles de la mélisse, ou de la grande ortie, sont dentelées sur leurs bords, aiguës, lanugineuses, portées sur de longs pédicules ; d'une saveur âcre & brûlante, & d'une odeur forte de menthe. Aux sommités des tiges & des branches, naissent des fleurs, en gueule, en maniere d'épis, blanches ou purpurines. Ses semences sont ovales.

Cette plante, qui fleurit en Juin & Juillet, croît dans les lieux humides, dans les chemins, sur le bord des fossés. Elle se rencontre aux environs de Paris.

Le nom de *cataire*, ou *herbe à chat*, lui vient de ce que cet animal l'aime avec passion ; il se roule dessus, en mange avec un plaisir si grand, qu'il éprouve quelquefois des convulsions ; il ne la quitte qu'à regret, & y revient souvent.

Son amertume & son odeur aromatique annoncent ses vertus : l'expérience, en effet, a appris qu'elle étoit propre pour procurer l'écoulement des regles, dissiper les vents, chasser les vers, & lever les obstructions des viscères. Elle est bonne contre les vapeurs. On en fait prendre le suc à la dose de deux onces ; on l'emploie aussi dans une décoc-

tion vineuſe, ou en infuſion, en demi-bain, ou pour le bain des pieds.

12°. Herbe de ſaint Christophe. *Actæa racemis longiſſimis*, Gronov. Virgin. 57. *Chriſtophoriana americana procerior & longiùs ſpicata*, Hort. eltham. *Actæa racemis longiſſimis, fructibus unico pluralibus*, Linn.

Voici les caracteres que Boerhaave lui aſſigne : ſes fleurs ſont découvertes, en roſe, pentapétales, étoilées; ſes pétales ſont ſujets à tomber, ils environnent la baſe de l'ovaire, & ſont garnis de trente étamines. L'ovaire eſt mou comme une baie, d'une figure preſqu'ovale, & plein de doubles rangs de ſemences, qui, pour l'ordinaire, adherent les unes aux autres. *Index alt. vol. ij.* Le même auteur en compte quatre eſpeces différentes. Elle croît dans la Floride, la Virginie, & le Canada.

Elle a quelque choſe de vénéneux, dit M. Linnæus, *diſſ. med. veg. cenſur.*; elle excite la ſueur, & eſt recommandée dans la foibleſſe & la froideur des parties, de celles ſur-tout qui ſervent à la génération, Vogel.

On trouve dans Léméry la deſcription d'une plante de ce nom, qui peut-être ne differe pas de la précédente. Il la nomme en latin, *Chriſtophoriana*, Dodon. & Clus. *Chriſtophoriana vulgaris noſtras racemoſa & ramoſa*, Tournef. *Napellus racemoſus*, Lugd. *Aconitum racemoſum*, an Actæa Plinio? C. B. *Barba capri quibuſdam*, Cæs.

C'eſt une plante, dit-il, qui pouſſe des tiges à la hauteur d'un pied & demi, ou deux pieds, menues, tendres, rameuſes. Ses feuilles ſont grandes, amples, diviſées en pluſieurs parties, oblongues, pointues, dentelées en leurs bords, de couleur verte, blanchâtre. Les fleurs naiſſent aux ſommités des branches, diſpoſées en grappes ou épis, com-

poſées chacune de quatre pétales blancs, rangés en maniere de roſe. Quand cette fleur eſt paſſée, il naît en ſa place une baie molle, ovale, peu charnue, laquelle noircit en mûriſſant, comme le raiſin. Elle renferme deux rangées de ſemences plates, poſées les unes ſur les autres. Sa racine eſt aſſez groſſe, garnie de quelques fibres, noire en-dehors, jaune, ou de couleur de buis en-dedans.

Cette plante croît dans les lieux montagneux.

On peut s'en ſervir extérieurement pour guérir la gale, & pour faire mourir la vermine, étant appliquée en fomentation, ou mêlée dans quelqu'onguent; mais il faut bien prendre garde qu'on n'en uſe intérieurement: car cette plante eſt un poiſon, comme l'aconit ordinaire.

13°. HERBE de CITRON. *Voyez* MÉLISSE.

14°. HERBE aux COCHERS. On donne ce nom à une eſpece de *méliſſe* à fleurs purpurines.

15°. HERBE du CŒUR, *ou* Baume des jardins. *Voyez* MENTHE.

16°. HERBE au COQ, *ou* du COQ; eſpece de tanaiſie. *Voyez* TANAISIE.

17°. HERBE à COTON. *Gnaphalium vulgare; Filago; Herba impia*, off. *Filago*, ſeu *Impia*, DODON. Pempt. *Gnaphalium germanicum*, J. B. *Gnaphalium vulgare majus*, C. B. Pin. *Gnaphalium flore dichotomo, ſphæris floralibus in angulo diviſionis ſeſſilibus*, HALLER, Helvet.

Sa racine eſt fibrée & chevelue. Ses tiges, qui s'élevent de huit à neuf pouces, ſont droites, cylindriques, lanugineuſes. Ses feuilles, rangées ſans ordre, ſont étroites, oblongues, velues. Ses fleurs naiſſent ramaſſées, & ſans pédicules; les fleurons, dont elles ſont compoſées, ſont à-peine viſibles, partagés en cinq parties, portés ſur un embryon, qui devient une ſemence aigretée.

Ses feuilles, avec ses fleurs, dit M. VOGEL, sont astringentes, & s'emploient dans les flux de ventre. BOCCONE, *Mus. di fisic. p.* 148., dit qu'elles sont bonnes contre les vers, & contre les maladies vermineuses des animaux. D'autres les recommandent contre la goute & la toux violente. On peut se servir aussi de cette plante contre le crachement de sang, l'esquinancie, les regles trop abondantes: on l'ordonne en décoction, à la dose d'une poignée dans une pinte d'eau commune. Pilée, elle est encore utile, dit LOBEL, à l'extérieur, pour les ecchymoses, les coups, les contusions, les coupures. Son eau, distillée, est un bon topique, suivant DODONÉE, contre le cancer occulte.

18°. HERBE aux COUPURES, *ou* à la COUPURE. *Voyez* MILLEFEUILLE.

19°. HERBE sans COUTURE. *Voyez* LANGUE DE SERPENT, *ou* SERPENTAIRE.

20°. HERBE de sainte CROIX. *Voyez* TABAC.

21°. HERBE du CRU. *Voyez* ELLÉBORE NOIR, cinquieme espece.

22°. HERBE aux CUILLERS. *Voyez* COCHLÉARIA.

23°. HERBE DAURADE des Languedociens; c'est-à-dire, *Herbe dorée.* Voyez CÉTÉRACH.

24°. HERBE à DEUX FEUILLES. *Voyez* DOUBLEFEUILLE.

25°. HERBE des DÉMONIAQUES. *Voyez* POMME ÉPINEUSE.

26°. HERBE du DIABLE. *Voyez* POMME ÉPINEUSE.

27°. HERBE DORÉE. *Voyez* CÉTÉRACH.

28°. HERBE aux ECUS. *Voyez* NUMMULAIRE.

29°. HERBE ENCHANTERESSE. *Voyez* HERBE de saint ETIENNE. N°. 33.

30°. Herbe à l'Épervier à feuilles tachées. *Voyez* Pulmonaire des François.

31°. Herbe à l'Esquinancie. *Voyez* Garance (petite).

32°. Herbe à Éternuer. *Draçunculus pratenſis ; Ptarmica*, off. *Ptarmica vulgaris, folio longo ſerrato, flore albo*, J. B. & Tournef. Inſt. rei herb. *Dracunculus pratenſis, ſerrato folio*, C. B. Pin. *Draco ſylveſtris*, ſive *Ptarmice*, Dodon. Pempt. *Pyrethrum*, Brunsfels. *Mentha ſarraçenica Myconi*, Lugd. *Tanacetum album ſeu acutum*, Tragi. *Achillea foliis integris minutiſſimè ſerratis*, Linn.

Sa racine, qui s'enfonce obliquement dans la terre, eſt comme genouillée, fibreuſe ; d'une ſaveur âcre & brûlante. Sa tige, qui s'éleve quelquefois de trois à quatre pieds, eſt unique, cylindrique, fiſtuleuſe, aſſez ferme. Ses feuilles, aſſez ſemblables à celles de l'olivier, ſont crenelées tout autour de dents aiguës & rudes ; d'un verd-brun ; d'une ſaveur brûlante. Aux ſommets des petits rameaux de la tige, naiſſent des fleurs, en paraſol, radiées, blanches, d'une odeur aſſez ſemblable à celles de la millefeuille, mais plus foible ; le diſque eſt formé de pluſieurs fleurons, & la couronne compoſée de demi-fleurons, portés ſur des embryons, qui deviennent de petites ſemences.

Cette plante, qui fleurit au mois de Juillet, croît dans les prairies & les lieux humides.

Elle a une ſaveur aromatique agréable & âcre ; elle peut être utile dans le ſcorbut & l'aſthme. Hoffman, *med. conſult. p. j. dec. ij. caſ.* 2. vante ſon eau diſtillée contre ces maladies. Quelques-uns la font entrer dans les ſalades.

Elle tire ſon nom de la vertu qu'elle a d'exciter l'éternuement, lorſqu'on inſpire la poudre de ſes feuilles ſechées ; auſſi eſt-elle au nombre des ſternu-

ratoires. On prétend que ſes feuilles vertes, broyées & appliquées ſur les contuſions, ſont un excellent topique réſolutif.

33°. HERBE de ſaint ÉTIENNE, *ou* Herbe enchantereſſe. *Circæa lutetiana*, LOBEL, Icon. 266. *Ocymaſtrum verrucarium*, J. B. *Herba divi Stephani*, TABERN. Icon. 730. *Solanifolia* Circæa *dicta major*, C. B.

Sa racine eſt fibreuſe, rampante, vivace. Ses feuilles ſont placées alternativement, ſans découpures, comme celles de la morelle commune. Le calyce de ſa fleur eſt à deux feuilles, tombant lorſque le fruit eſt mûr, & placé ſur le bord de l'ovaire; ſa fleur eſt bipétale; elle tombe comme le calyce; elle porte deux étamines, & elle eſt faite en épi. L'extrêmité de ſon pédicule s'inſere dans un ovaire de figure ronde, tirant ſur l'ovale, lequel, à ſa partie ſupérieure, a un placenta & un long tuyau, & qui prend la forme d'une poire, & dégénere en un fruit comme celui de la bardane à deux capſules, ſec, & contenant deux ſemences oblongues.

Cette plante ſe trouve dans les bois des environs de Paris & des montagnes.

Elle eſt réſolutive & anodyne. On l'applique avec ſuccès en cataplaſme ſur les hémorrhoïdes, après l'avoir fait bouillir & réduire en une eſpece de pulpe; ou bien en fomentation, trempant des linges dans ſa décoction, & les appliquant ſur la partie ſouffrante: j'en ai vu l'expérience, dit CHOMEL.

34°. HERBE aux FIEVRES TIERCES. *Voyez* CENTAURÉE BLEUE.

35°. HERBE FLOTTANTE, *ou* LENTILLE DE MER. *Vitis marina*; *Lenticula marina*, off. *Lenticula marina ſerratis foliis*, GER. Emac. PARK. Theatr. *Fucus folliculaceus, ſerrato folio*, C. B. Pin. TOURNEF.

Inſt. rei herb. *Fucus folliculaceus ſerratus, Sargazo*, Monti, Exot. *Sargazo*, Piſon.

Eſpece de fucus, ou varech, qui couvre, dit Lémery, une profonde & ſpacieuſe mer des Indes, appellée *Sargazo*, & qui s'éleve ſur ſa ſurface environ à la hauteur de la main. Elle pouſſe pluſieurs rameaux menus, déliés, gris, s'amoncelant & s'entortillant les uns avec les autres. Ses feuilles ſont longues, minces, étroites, dentelées en leurs bords, de couleur rouſsâtre, d'un goût approchant de pluſieurs fucus de nos mers. Ses tiges ſont garnies de veſſies rondes, groſſes comme le poivre, légeres & vuides.

Cette plante eſt fort tendre quand on la retire de l'eau; mais elle devient dure & caſſante quand elle a été ſéchée. On n'y a, juſqu'à préſent, découvert aucune racine, mais ſeulement la marque par où elle a été rompue, quand on l'a tirée de la mer. Il y a néanmoins bien de l'apparence que ſa racine eſt au fond de la mer. Cette herbe, par ſon abondance, rend la navigation de cette mer fort dangereuſe, à cauſe des rochers ou bancs de ſable, ſur leſquels cette plante croît : on en mange en ſalade.

Elle eſt apéritive, diurétique; propre pour nettoyer les reins & la veſſie des ſables & des graviers qui s'y ſont formés; antiſcorbutique & anti-néphrétique. On la mange, on en fait une décoction.

Suivant Dale, elle ſe trouve ſur les rochers, au bord de la mer. Les Portugais & les Hollandois s'en ſervent dans la dyſurie.

36°. Herbe de la Goute, *ou* de la Rosée. *Voy.* Rosée du soleil.

37°. Herbe du Grand-Prieur. *Voyez* Tabac.

38°. Herbe Grasse *ou* Huileuse. *Voyez* Grassette.

39°.

39°. Herbe aux Gueux. *Voyez* Clématite.

40°. Herbe de la Houatte. C'eſt l'apocyn. *Voyez* Sucre d'Égypte.

41°. Herbe huileuse *ou* Grasse. *Voyez* Grassette.

42°. Herbe impatiente. *Voyez* Balsamine jaune.

43°. Herbe infernale. *Voyez* Cuscute.

44°. Herbe de ſaint Jacques. *Voyez* Jacobée.

45°. Herbe jaune *ou* à jaunir. *Voyez* Gaude.

46°. Herbe de ſaint Jean. *Voyez* Lierre terrestre.

47°. Herbe de la ſaint Jean. *Voyez* Armoise.

48°. Herbe de Jean Infant. *Herba Joannis Infantis*, Monardi.

Petite plante de la Nouvelle Eſpagne, qui reſſemble à l'oſeille par ſes feuilles, leſquelles ſont un peu velues & rudes.

Elle eſt aſtringente, vulnéraire, déterſive, conſolidante. Pilée & appliquée en forme de cataplaſme ſur les plaies, elle en arrête le ſang.

49°. Herbe de ſaint Julien. *Voyez* Sarriette vivace.

50°. (α) Herbe à Lait. *Voyez* Polygala.
(β) Herbe à Lait. *Voyez* Tithymale.

51°. Herbe des Magiciens. *Voyez* Pomme épineuse.

52°. Herbe aux Mammelles. *V.* Lampsane.

53°. Herbe Maure; Réſéda. *Reſeda*, off. *Reſeda vulgaris*, C. B. Pin. Tournef. Inſt. rei herb. *Reſeda* Plinii *neotericorum*, Belgis *Eruca peregrina*, *italica*, vel *cantabrica*, Lobel, Icon. *Seſamoïdes majus* Lucæ Ghini, Gesn. *Phyteuma* Dioscorid. & antiquor. *Reſeda foliis omnibus trifidis, inferioribus laciniatis*, Linn.

Sa racine eſt grêle, longue, boiſeuſe, blanche; d'une ſaveur âcre. Il s'en éleve d'un pied & demi pluſieurs tiges creuſes, velues, branchues, foibles. Ses feuilles ſont alternes, profondément découpées, d'un verd-obſcur, d'une ſaveur d'herbe potagere. Du ſommet des branches & des tiges, ſortent des fleurs compoſées de pluſieurs pétales jaunâtres, irréguliers, au centre deſquels ſont pluſieurs étamines à ſommets jaunes. Elles ſe changent en des capſules à trois angles, qui contiennent des ſemences menues, noires, arrondies.

Elle donne ſa fleur dans les mois de Juin, Juillet & Août; elle vient preſque par-tout.

Son ſuc, qui eſt fort amer, rougit peu le papier bleu. Elle paſſe pour adouciſſante & réſolutive. On peut l'appliquer avec quelque ſuccès ſur les tumeurs; elle en diſſipe l'inflammation, & en appaiſe les douleurs.

54°. (α) HERBE à MILLE PERTUIS. *Voyez* MILLEPERTUIS.

(β) HERBE à MILLE PERTUIS. On appelle de ce nom à S. Domingue une plante dont M. CHEVALIER parle ainſi.

Cette herbe a la feuille percée, dit MINGUET; mâchée, elle appaiſe les douleurs de dents, en y laiſſant le marc le plus long-temps qu'on peut. Il conſeille auſſi, pour les maux d'oreilles, d'en faire tomber le jus dedans, & de mettre du marc par-deſſus; pour la fievre, d'en faire infuſer une poignée dans un verre d'eau, & de le boire avant l'accès. M. DUHAMEL, correſpondant de l'académie des ſciences, mort à Léogane vers 1746, dit, dans ſes remarques ſur le manuſcrit de MINGUET, que l'herbe à mille pertuis eſt une aſtéride qui a une très forte odeur; les feuilles tendres, ſucculentes, d'un

goût désagréable, mais souverain en décoction pour la fievre. Les semences sont aigrettées : elle n'est nullement du genre du mille-pertuis.

55°. Herbe Mimeuse. *Voyez* Sensitive.

56°. Herbe aux Mites. *Blattaria lutea*, J. B. *Blattaria lutea folio longo laciniato*, C. B. Pin. Tournef. Inst. rei herb. *Blattaria*, Plinii, Ger. *Blattaria annua ramosa, floribus luteis, staminibus purpureis*, Hist. oxon. *Verbascum leptophyllum*, Cord.

Sa racine, qui ressemble au navet, est dure, blanche, garnie de fibres. Il en sort des tiges, fermes, droites, rameuses. Ses feuilles sont longues, moins larges que celles du bouillon-blanc, lisses, pointues, crenelées sur leurs bords, d'un verd foncé, luisantes en-dessus ; d'une odeur peu agréable, d'une saveur amere. Ses fleurs sont des rosettes divisées en cinq portions, en quoi elles ressemblent en celles du bouillon-blanc, jaunes, portées sur des pédicules lanugineux, légérement odorantes : à la fleur succede un fruit rond (au lieu que celui du bouillon-blanc est ovale, & terminé en pointe). Les semences, qu'il contient, sont noirâtres, menues.

La plûpart des auteurs s'accordent à dire qu'elle a les vertus du bouillon-blanc, à laquelle elle ressemble beaucoup, & pour laquelle on la prend quelquefois ; mais elle a plus de tiges, ses feuilles sont moins blanches, sa fleur est jaune. Lorsqu'elle est répandue par terre, elle attire les mittes : c'est pourquoi, dit Pline, nous l'appellons à Rome *blattaria*.

On la trouve sur le bord des ruisseaux & des rivieres, & dans les terres grasses.

Elle passe pour anthelmintique, pour déterstive & apéritive.

57°. Herbe aux Moucherons ; eſpece de conyſe. *Conyza major vulgaris*, C. B. Pin. Tournef. Inſt. rei herb.. *Conyza major* Matthioli, *Baccharis* quibuſdam, J. B *Eupatorium montanum verbaſci folio*, *vulgariùs* Baccharis *dictum*, Hiſt. oxon.

Sa racine eſt ligneuſe & garnie de pluſieurs fibres. Il en ſort un grand nombre de tiges rondes, pliantes & velues, qui s'élevent juſqu'à trois ou quatre pieds. Les feuilles inférieures, ſoutenues ſur un long pédicule, ſont longues, dentelées, velues, mouſſes à leur extrêmité: celles de la tige ſont plus étroites. Au ſommet des tiges & de leurs rameaux, naiſſent un grand nombre de fleurs jaunâtres, portées ſur un calyce écailleux, qui ſe couvre de duvet. Ses ſemences ſont longuettes.

Ses feuilles & ſes fleurs ont une odeur forte & agréable.

Cette plante croît dans les bois, ſur les montagnes, le long des chemins, & dans les endroits où il y a beaucoup de craie. Elle fleurit au mois de Juillet.

Quoique cette plante ſoit aujourd'hui peu employée, les anciens cependant en faiſoient grand cas.

La décoction de ſa racine dans de l'eau, ſuivant Dioscoride, eſt bonne contre les convulſions, les hernies, les chûtes de haut, l'oppreſſion de poitrine, la toux opiniâtre, la difficulté d'uriner : elle provoque auſſi les regles. Son infuſion dans du vin guérit les morſures des animaux venimeux. Une des racines vertes, employée en forme de peſſaire, chaſſe l'arriere faix ; & avec ſa décoction, on peut faire un demi-bain pour les femmes en couche. Ses feuilles, ſous la forme de cataplaſme, ſont utiles dans les maux de tête, l'ophthalmie, l'inflammation des mammelles après l'accouche-

ment, & l'érésipele. Outre cela, ſon odeur excite le ſommeil.

Cette plante, (a dit depuis MILLER, *Bot. off.*), dont on fait trop rarement uſage, eſt eſtimée un excellent vulnéraire; elle paſſe pour être efficace contre les meurtriſſures, les contuſions, les ruptures, les plaies internes, les douleurs de côté & l'aſthme.

58°. HERBE MUSQUÉE, *ou* Herbe du muſc. *Voy.* MOSCATELLINE.

59°. HERBE d'OR. *Voyez* HYSSOPE des Gariques.

60°. HERBE à la PARALYSIE. *Voyez* PRIMEVERE.

61°. HERBE à PARIS. *Herba Paris.* *Voyez* RAISIN DE RENARD.

62°. HERBE à PAUVRE HOMME. *Voyez* GRATIOLE.

63°. HERBE aux PERLES. *Voyez* GREMIL.

64°. HERBE à PIANS. Voici ce qu'on lit de cette plante dans les lettres de M. CHEVALIER. » Elle eſt » faite comme l'abſinthe, & croît dans les pays » vieux habités. L'eau que l'on en extrait, ſeche » les pians que l'on en frotte : ſa racine, en ptiſane, eſt bonne pour les maux vénériens ». Elle eſt appellée auſſi abſinthe.

Dans les lieux que j'ai habités, elle eſt fort commune : on l'appelle abſinthe *marone*, qui veut dire bâtarde. C'eſt une eſpece de matricaire. Je ne m'en ſuis jamais ſervi que pour faire une eau vulnéraire, & je ne l'ai vu employer par perſonne.

65°. HERBE de ſaint PIERRE. *Voyez* PASSE-PIERRE.

66°. HERBE à la PITUITE. *Voyez* STAPHISAIGRE.

67°. HERBE aux POUMONS. *Voyez* PULMONAIRE de chêne.

68°. HERBE aux POUX. *Voyez* STAPHISAIGRE.

69°. (α) Herbe aux Puces. *Pſyllium perenne*, off. *Pſyllium majus ſupinum*, C. B. Pin. *Pſyllium majus ſemper virens*, Park. *Pſyllium plinianum fortè, radice perenni, ſupinum*, Lobel. Icon. *Herba pulicaris*, ſeu *pulicaria*, nonnullorum.

Sa racine eſt longue, ligneuſe, dure, garnie de fibres. Il en ſort des tiges ſarmenteuſes, rampantes, rameuſes. Ses feuilles ſont étroites, oblongues, pointues, formant une touffe velue, d'un verd blanchâtre. Aux ſommités naiſſent des épis courts, qui portent de petites fleurs lanugineuſes, d'un jaune pâle; chacune de ces fleurs eſt un tuyau évaſé par le haut, & découpé en quatre parties diſpoſées en croix. Il lui ſuccede un fruit ou capſule membraneuſe à deux loges, où ſont contenues quelques ſemences menues, oblongues, noirâtres, liſſes, douces au toucher, luiſantes, & reſſemblantes à des puces par la figure & par la couleur; ce qui a fait donner le nom de *pſyllium* à ce genre de plante.

Cette premiere eſpece ſe trouve dans les pays chauds, dans les lieux incultes, ſablonneux, & le long de la mer; elle ſe rencontre aſſez ſouvent auprès de Montpellier. Elle fleurit en Juillet.

(β) Herbe aux Puces annuelle. *Pſyllium annuum*, off. *Pſyllium majus erectum*, C. B. Pin. *Pſyllium vulgare*, Park.

Sa racine eſt annuelle, ſimple, blanche, garnie de fibres. Il s'en éleve, d'environ un pied & même davantage, pluſieurs tiges droites, rondes, velues, fermes, rameuſes. Ses feuilles, qui ſont oppoſées deux à deux, ont beaucoup de reſſemblance avec celles de l'hyſſope, ou de l'eſtragon; mais elles ſont plus étroites, velues, nerveuſes, quelquefois légérement crenelées. De l'aiſſelle des feuilles ſortent des pédicules longs, grêles, qui ſoutiennent à leurs

ſommités des épis courts, compoſés de pluſieurs petites fleurs pâles, ſemblables à celles de l'eſpece précédente. Elles deviennent auſſi des coques membraneuſes, où ſont contenues deux graines menues, applaties, allongées, luiſantes.

Cette ſeconde eſpece, qui eſt la plus commune, vient dans des endroits incultes, ſablonneux, ſecs, dans les vignes, dans les champs. Elle n'eſt point rare aux environs de Paris.

La ſemence de ce genre, qui eſt la ſeule partie de la plante en uſage, eſt remplie d'une grande quantité de mucilage aſſez doux. Ce mucilage, dont on fait l'extraction dans l'eau chaude, adoucit, lubréfie, & conſolide; ce qui fait qu'on en oint avec ſuccès les fiſſures des mammelles & des autres parties, & le rend également utile contre la brûlure, & les ardeurs inflammatoires des yeux : il eſt bon encore dans la ſtrangurie & la dyſurie, ſoit en émulſion, ſoit en injection dans la verge. Si on le fait entrer dans les clyſteres, il amollit les excréments endurcis, & en procure la ſortie. La ſemence de *pſyllium*, priſe intérieurement, au rapport de DIOSCORIDE, répand ſur le corps un froid univerſel, & cauſe un engourdiſſement paralytique, accompagné de triſteſſe, enſorte que la ſyncope s'enſuit : cependant, ſuivant PROSP. ALPIN, *Hiſt. nat. Ægypt.* j. p. 124. 183. Ce mauvais effet ne ſe remarque pas chez les Egyptiens, qui en font uſage contre les fievres ardentes, & pour lâcher le ventre.

70°. HERBE à la REINE. *Voyez* TABAC.

71°. HERBE à ROBERT. *Voyez* BEC DE GRUE, ſeconde eſpece.

72°. HERBE de la ROSÉE. *Voyez* ROSÉE DU SOLEIL.

73°. HERBE SACRÉE, *ou* SAINTE. *Voyez* TABAC.

74°. Herbe de Saint-Benoît. *Voyez* Benoite.
75°. Herbe de Saint-Christophe. *V.* N°. 12.
76°. Herbe de Saint-Etienne. *Voyez* N°. 33.
77°. Herbe de Saint-Jacques. *Voy.* Jacobée.
78°. Herbe de Saint-Jean. *Voyez* Lierre terrestre.
79°. Herbe de la Saint-Jean. *Voyez* Armoise.
80°. Herbe de Saint-Pierre. *V.* Passepierre.
81°. Herbe Sainte. *Voyez* Tabac.
82°. Herbe de Sainte-Barbe. *Voyez* N°. 5.
83°. Herbe de Sainte-Croix. *Voyez* Tabac.
84°. Herbe Sardonique. *Voyez* Renoncule des marais.
85°. Herbe Sensible. *Voyez* Sensitive.
86°. Herbe à sept tiges. *Voyez* Statice.
87°. Herbe du Siege. *Voyez* Scrophulaire aquatique.
88°. Herbe au Soleil. *Voyez* Soleil.
89°. Herbe aux Sorciers. *Voyez* Pomme-épineuse.
90°. (α) Herbe à Taies de S. Domingue.

Je ne la connois pas, dit M. Chevalier. » La » fleur, dit Minguet, eſt violette, avec trois ou » quatre tirets. Elle a la feuille dentelée, un peu » rude & chargée de poils. L'eau, que l'on tire de » la feuille écraſée dans la main, & inſérée dans » les yeux qui ont des taies nouvelles, les guérit. » Elle entre dans les eaux diſtillées ».

(β) Herbe à Taies; Marjolaine friſée.

» Son jus, inſtillé dans une taie, la guérit. Elle » entre dans les onguents. Sa fleur eſt blanche, ſa » feuille dentelée, & ſa graine groſſe comme un » pois Je ne connois point non plus cette ſeconde » eſpece ».

91°. Herbe à la Taupe. *Voyez* Pomme épineuse.

92°. (α) HERBE aux TEIGNEUX. *Voyez* PÉTASITE.

(β) HERBE aux TEIGNEUX. Quelques uns donnent auſſi ce nom à la BARDANE: *Voyez* ce mot.

93°. HERBE à TOUS-MAUX. *Voyez* TABAC.

94°. HERBE de la TRINITÉ. *Voyez* PENSÉE, *ou* VIOLETTE de trois couleurs.

95°. (α) HERBE à ULCERE (de S. Domingue). Elle eſt fort connue, dit M. CHEVALIER, & vient dans les haies. » L'eau que l'on en exprime, » dit MINGUET, miſe dans un ulcere, le guérit ». La feuille ſeule, appliquée, nettoie l'ulcere de ſes chairs baveuſes. On l'appelle *herbe à ulcere de* MINGUET. Tout le monde la connoît. Les fleurs & les fruits viennent en ombelle (1).

MINGUET décrit deux autres eſpeces d'herbes à ulceres; l'une à feuilles rondes, l'autre à feuilles longues.

(β) HERBE à ULCERE à feuilles rondes.

» Ainſi nommée, parceque j'en ai guéri des ul» ceres de quatre ou cinq ans. Je m'en ſuis ſervi » dans la compoſition des onguents; elle y a fort » bien fait. Elle eſt bonne dans les bains aromati» ques, pour gens accablés de douleurs, & per» clus de leurs membres ». Elle croît dans les pays vieux habités, & porte une petite fleur par grappe, avec une feuille dentelée.

(γ) HERBE à ULCERE à feuilles longues.

» Elle croît dans les vieilles habitations, comme » une mauve, porte trois feuilles & un bouquet au » bout de la branche. Sa fleur eſt double, à trois

(1) Les fruits ſont des baies qui reſſemblent à celles du ſureau.

» ou quatre tirets au milieu. Elle eſt d'un blanc-
» terne ».

Il conſeille de laver l'ulcere avec l'eau de la plante, d'y tremper un plumaſſeau, de l'appliquer ſur l'ulcere.

Je ne connois point ces deux eſpeces.

96°. Herbe aux Verrues; Héliotrope. *Heliotropium*, & *Verrucaria*, off. *Heliotropium majus*, Dioſc. C. B. Pin. Tournef. Inſt. rei herb. *Heliotropium majus flore albo*, J. B. *Heliotropium, officinis*, *Verrucaria ſcorpioïdes*, Lobel, Adverſ.

Sa racine eſt ſimple, menue, ligneuſe. Sa tige, qui s'éleve de neuf pouces, & renferme une moëlle fongueuſe, eſt cylindrique, branchue, un peu velue, blanchâtre en-dehors. Ses feuilles ſont ovalaires, plus blanches & plus rudes que celles du baſilic, auxquelles elles reſſemblent, velues, d'un verd-blanchâtre comme la tige. Au ſommet des rameaux, naiſſent des fleurs, portées ſur de petits pédicules recourbés comme la queue des ſcorpions; elles ſont blanches, petites, d'une ſeule piece, en entonnoir; leur centre eſt ridé en maniere d'étoile; & elles ſont découpées à leur bord en dix parties alternativement inégales. Le calyce eſt couvert de duvet; il en ſort un piſtil attaché à la partie poſtérieure de la fleur, en maniere de clou, & comme accompagné de quatre embryons, qui deviennent autant de ſemences anguleuſes d'un côté, convexes de l'autre, courtes & ridées.

Cette plante eſt annuelle; elle croît aiſément dans les terres ſeches, au bord des chemins & des blés; elle ſe trouve communément dans les environs de Paris.

Les feuilles de l'herbe aux verrues ſont ameres, & leur ſuc ne changent point la couleur du papier bleu. On ſe ſert de ce ſuc pour faire tomber les

poireaux ou verrues ; mais avant que de l'appliquer, il faut couper légérement la tête de ces excroiſſances. Il eſt bon encore contre les ulceres carcinomateux, les dartres vives, les vieilles plaies ; il y agit comme déterſif. Suivant RAY, on diſſipe les douleurs de tête en y appliquant les feuilles de cette plante, pilées avec de l'huile roſat. Sa décoction, au rapport de DIOSCORIDE, purge aſſez bien la bile & la pituite ; elle fait ſortir le ſable des reins & de la veſſie, dit RAY ; & tue les vers. On la regarde encore comme emménagogue.

97°. HERBE aux VERS. *Voyez* TANAISIE.

98°. HERBE aux VIPERES. *Voyez* VIPÉRINE.

99°. HERBE aux VOITURIERS. *Voyez* MÉLISSE à fleurs purpurines.

100°. HERBE qui tue les moutons. *Voyez* NUMMULAIRE.

HERBES VULNÉRAIRES de Suiſſe, *ou* FALTRANCK. On connoît ſous ce nom un mêlange de différentes plantes qui croiſſent ſur les Alpes, ſur les montagnes de Suiſſe, & d'Auvergne ; elles ſont préférées à celles des autres endroits, parceque ces lieux ſont plus expoſés au ſoleil, qui leur donne plus de vertu & d'efficacité. Ceux qui font cette collection, pour les déguiſer, les mettent en morceaux ; ce qui n'empêche pas d'y avoir reconnu de l'aigremoine, de la bugle, des capillaires, du millepertuis, du pied de chat, de la piloſelle, de la pyrole, de la ſanicle, de la véronique, de la verveine.

Les vulnéraires ſuiſſes ſont d'un grand uſage intérieurement ; mais quoique cette collection paroiſſe ſous ce nom dans le commerce, on voit qu'elles ne viennent pas toujours de ce pays. Ce que nous remarquons pour ceux qui s'imagineroient

fauſſement que celles qui viendroient d'Auvergne leur ſeroient inférieures.

On en prend l'infuſion, faite comme celle du thé, à laquelle on ajoûte un peu de ſucre ou de miel. Elles s'emploient après les chûtes de haut, contre l'aſthme, la phthiſie, les fievres intermittentes; pour lever les obſtructions pour faire couler les urines; contre les rhumes opiniâtres, la jauniſſe. Quelques-uns y ajoûtent de l'abſinthe & de la racine de gentiane, pour la rendre plus amere & exciter l'appétit. D'autres, pour lui communiquer une vertu céphalique, y mettent des feuilles de petite ſauge, de primevere, de marjolaine, de baſilic.

HÉRISSON terreſtre *ou* commun. *Erinaceus*, off. *Cynos*, CHARLET. *Herinaceus*, & *Erinaceus*, MERRIAN. *Echinus terreſtris*, ALDROV. *Erinaceus ſpinoſus auriculatus*, LINN.

Petit animal à quatre pattes, qui n'a guere qu'un demi-pied de long. Ses yeux ſont dans un petit enfoncement, ſon muſeau allongé; point de queue; tout le corps, excepté le ventre, garni, au lieu de poils, de pointes ou piquants, longs d'un pouce & plus, le tout imitant l'enveloppe des chataignes; de couleur brune, mêlée de blanchâtre. Il a à chaque pied cinq doigts armés d'ongles; & la tête & tout le deſſous du corps ſont couverts de poils fins de la même couleur.

Cet animal a aſſez de reſſemblance avec le porc-épic; mais la levre inférieure de l'hériſſon n'eſt point fendue. Il eſt aſſez commun en France. Il ne ſort guere que la nuit; le jour il ſe retire dans des trous, dans les brouſſailles, ſous des pierres; il va peſamment. Quand il marche, ſes pointes ſont hériſſées; lorſqu'il a peur, ou qu'il entend du bruit,

il ſe met en boule, cachant ſa tête & ſes pieds ſous ſon ventre; alors il ne préſente plus que ſes pointes, qui l'empêchent d'être ſaiſi par aucun animal.

Il vit de racines, d'herbes, de baies, & fruits; il mange auſſi les inſectes, qui nuiſent ordinairement aux potagers. Il aime le raiſin & les pommes. Il dort, ou reſte engourdi dans ſa retraite pendant l'hyver. Sa femelle porte quatre ou cinq petits.

Sa *chair* eſt d'un goût fort agréable, bonne à manger, & de facile digeſtion.

Le *foie*, deſſéché au ſoleil, réduit en poudre, & donné à la doſe d'un ſcrupule, ou même d'un gros, eſt apéritif, en conſéquence de ſon ſel volatil: on le dit anti-épileptique; il eſt vrai que tous les apéritifs peuvent ſoulager dans l'épilepſie.

Sa *graiſſe* eſt nervine, adouciſſante, réſolutive; mais elle n'a pas la qualité qu'on lui attribue contre les hernies. C'eſt une erreur que de croire que l'*eſtomac*, deſſéché & mis en poudre, guériſſe toutes ſortes de coliques.

Tout cet animal brûlé, & réduit en poudre, dit M. VOGEL, donne un remede convenable contre l'incontinence d'urine, à la doſe d'un gros matin & ſoir; ce qui néanmoins n'eſt pas aſſez confirmé par des expériences. Depuis long-temps les Polonois ſont dans l'uſage de prendre quelques gouttes de l'huile empyreumatique d'hériſſon, mêlée avec la poudre de l'animal brûlé; c'eſt un remede qui a réuſſi pour guérir le *plica* caché, quoiqu'il ne ſoit pas infaillible, ERNDTL. *Warſav*, *pag.* 212. C'eſt auſſi dans cette vue, qu'ils mangent des hériſſons, *ibid.*

HERMINE. *Voyez* BÉLETTE.

HERMODACTE. Ἑρμοδάκτυλος. *Hermodactylus*, off. On connoît ſous ce nom dans les boutiques une racine dure, tubéreuſe, de la figure d'un cœur coupé par le milieu, jaunâtre en-dehors, blanche

en-dedans, capable de ſe réduire aiſément en une ſubſtance farineuſe; d'une ſaveur douçâtre, viſqueuſe, mêlée d'un peu d'acrimonie.

La plante a été long-temps inconnue. M. Tournefort s'eſt aſſuré, en voyageant dans le Levant, qu'elle avoit beaucoup de reſſemblance avec le colchique. Leurs racines different ſeulement par le goût, la couleur & la dureté.

Elle ſe trouve déſignée par les botaniſtes ſous les phraſes ſuivantes: *Hermodactylus folio quadrangulo*, Tournef. Coroll. inſt. *Iris tuberoſa, folio anguloſo*, C. B. Pin. *Iris tuberoſa Belgarum, & ſecundùm Aldrovandum prima lonchitis Dioſcoridis*, Lobel, icon. *Colchicum radice ſiccatâ albâ*, C. B. *Hermodactylus legitimus*, Dodon. *Hermodactyli non venenati*, off. Lobel. *Colchicum minus malignum*, ſive *Hermodactylus*, off. *Iris bulboſa præcox*, Clus. *Iris corollis imberbibus, foliis tetragonis*, Linn.

C'eſt, dit M. Tournefort, un genre de plante à fleur en lis, monopétale, ſemblable à l'iris par ſa fleur; mais ayant une racine tubéreuſe, & comme formée de pluſieurs doigts.

Elle croît dans l'Arabie, la Syrie & l'Egypte.

Sa racine eſt d'une ſaveur légérement âcre, dit M. Vogel; les anciens Grecs ne l'ont point connue. Paul d'Egine eſt le premier qui en ait fait mention. Ce ſont les Arabes qui les premiers s'en ſont ſervis en médecine. On l'ordonne contre les maladies des articulations, & toutes les maladies qui ont pour cauſe l'impureté du ſang & de la lymphe: on la preſcrit, dans ces cas, comme ſudorifique & purifiant. La doſe en poudre, eſt depuis demi-gros juſqu'à un gros; & en décoction, depuis un gros juſqu'à deux.

Récente, cette racine purge violemment par haut & par bas. Son uſage intérieur eſt très rare;

elle entre plus ſouvent daus les remedes officinaux.

HERNIOLE. *Voyez* TURQUETTE.

HÉRON gris *ou* cendré. *Ardea*, off. *Ardea cinerea*, MERRIAN, Pin. 181. *Pella & Ardea*, BELON. *Ardea criſtâ dependente*, LINN.

C'eſt un grand oiſeau du bord des eaux, pêcheur; ſa longueur, depuis le bout du bec juſqu'au bout de la queue, eſt de trois pieds & demi.

Son bec eſt long d'environ cinq pouces & demi, d'un verd-jaunâtre, plus brun ſur l'arrête ſupérieure, le bec inférieur plus jaune, le deſſus de la tête blanc, l'iris orangée, la prunelle noire, une bande noire qui va de chaque côté de l'œil au derriere de la tête, où elle forme une hupe noire, pendante, longue de trois pouces ou environ; le col a une eſpece de charniere vers le bas de la hupe, qui ſe diſtingue par une avance; tout le col cendré-clair juſqu'à l'aîle, mais blanc en-devant, tacheté de noir, finiſſant par des plumes allongées, blanches, qui forment une eſpece de cravate ſur l'eſtomac, dont les côtés ſont noirs juſqu'au pli de l'aîle, qui eſt blanc en-haut, noir au-deſſous, ainſi que tout le fouet de l'aîle; du reſte tout le corps cendré-brun, les cuiſſes longues, d'un gris un peu roux, les jambes verd-ſale & foncé; les ongles noirs, aſſez petits; l'ongle du doigt du milieu garni par le côté intérieur d'une dentelure faite en dents de ſcie.

Cet oiſeau s'éleve très haut en volant; il couche ſon col ſur ſon dos, & ſa tête ſur ſon col, au moyen de la charniere dont on a parlé. Son vol eſt lent; ſes jambes ſont étendues en arriere.

Il habite le bord des rivieres & des étangs: il y vit de grenouilles, de poiſſons, qu'il pêche avec ſon bec; & quand il les a ſaiſis à contre-ſens, il les

jette en l'air, de maniere qu'ils s'y retournent; alors il les reçoit dans ſon bec, & les avale.

Il perche & fait ſon nid vers la cime des plus grands arbres. Ses œufs ſont d'un verd-bleuâtre.

La *chair* de cet oiſeau, lorſqu'il eſt jeune, eſt aſſez bonne; elle eſt alors délicate & tendre.

Sa *graiſſe* eſt la ſeule partie de cet oiſeau dont on puiſſe ſe ſervir en médecine; elle eſt émolliente, réſolutive. En liniment, elle calme les douleurs de la goute. Introduite dans l'oreille, elle remédie, dit-on, à la ſurdité. Pluſieurs la vantent encore comme un bon remede contre la foibleſſe de la vue.

HERSE. *Voyez* TRIBULE commun *ou* terreſtre.

HIBOU blanc. *Voyez* FRESAIE.

HIBOU des clochers. *Voyez* FRESAIE.

HIÉBLE. *Voyez* IÉBLE.

HIPPOLITHE *ou* Pierre de cheval. *Voyez* CHEVAL.

HIPPOMANES. *Voyez* CHEVAL.

HIPPOPOTAME. *Voyez* CHEVAL MARIN.

HIRONDELLE domeſtique. *Hirundo*, off. *Hirundo domeſtica*, ALDROV. Ornithol. *Hirundo rectricibus, excepto pari intimo, albâ maculâ notatis*, LINN.

Oiſeau de paſſage & carnacier. Il a ſept pouces de long, depuis le bout du bec juſqu'au bout de la queue. Le bec eſt petit, noir, large à ſon origine; l'iris couleur de noiſette; le deſſus, les côtés de la tête, & tout le tour du col d'un bleu très foncé, tirant ſur le noir; le deſſous de la gorge d'un rouge-obſcur; tout le deſſus du corps, des aîles & de la queue noirs; l'eſtomac, le ventre, & le haut de l'envers des aîles, blancs, avec une légere teinte de rouge; la queue profondément fourchue; chaque plume

plume de ſa queue a une tache blanche vers ſon extrêmité.

L'hirondelle annonce le retour du printemps ; elle diſparoît ſur la fin de l'automne, ſans qu'on ſçache encore bien exactement ce qu'elle devient pendant l'hyver. Ses pieds ſont courts & foibles, auſſi marche-t-elle mal, & aſſez rarement; mais ſon vol eſt rapide & tortueux. Quoiqu'elle vole continuellement autour des maiſons où elle fait ſon nid, elle ne s'apprivoiſe point aiſément en cage ; ceux qui en ont tenu ainſi enfermées, les ont preſque toujours vu mourir de faim, ou parcequ'elles ne veulent pas manger, ou parcequ'il eſt difficile de leur trouver une nourriture convenable. Elle ſe nourrit d'araignées, de cloportes, d'inſectes volants, qu'elle pourſuit continuellement, & qu'elle attrape en volant. Son nid eſt fait de boue, en forme de hotte, dont la partie ſupérieure eſt légérement échancrée, pour entrer & ſortir. Elle pond ordinairement quatre à cinq œufs blancs-cendrés, pictés de brun, ſur tout vers le gros bout.

L'hirondelle paſſe pour céphalique, inciſive, antihyſtérique, ophthalmique. Les petites *pierres*, qui ſe trouvent dans ſon eſtomac, ſont bonnes, dit-on, pour éclaircir la vue, & nettoyer l'œil des ordures qui peuvent y être entrées; cela peut être. On dit que ſi on creve les yeux aux petits d'une hirondelle, elle va auſſi-tôt chercher une pierre ou une herbe, qu'elle leur en frotte les yeux, & leur rend la vue ſur-le-champ; & qu'ainſi cette pierre eſt bonne dans les maladies des yeux : vrais contes.

La *chair*, à ce qu'on dit, eſt un bon aliment; mais perſonne ne s'en ſert. On la croît encore bonne pour éclaircir la vue, & contre l'épilepſie : pure imagination.

Il en eſt de même des *excréments* que l'on diſoit

être bons pour la rage & la ſuffocation de la matrice.

Le *nid* d'hirondelle étoit autrefois beaucoup employé ; il eſt même encore aujourd'hui d'uſage, dans l'eſquinancie (& pour la rage, ſuivant M. Vogel) ; on l'applique ſeul ou en cataplaſme. Galien, de ſon temps, en faiſoit boire l'infuſion : ce remede a peu d'effet.

On attribue (M. Vogel, *Mat. med.*) à l'hirondelle toute entiere une vertu analeptique, & ſpécifique contre la foibleſſe de la vue. Si quelqu'un en mange les petits, il ne courra aucun riſque d'être attaqué d'eſquinancie durant toute l'année. Celse rapporte, d'après Pline, que le petit d'hirondelle, gardé dans du ſel, eſt utile contre cette maladie, lorſqu'elle eſt dans ſa force ; on le réduit en charbon, on le broie, & on en fait prendre la poudre dans du moût.

HOCHEQUEUE commun, *ou* Lavandiere. *Motacilla*, off. *Cnipologus*, Belon. *Motacilla quam noſtri albam cognominant*, Gesner. *Motacilla alba*, Aldrov. *Motacilla pectore nigro*, Linn. *Albicilla*, nonnullorum.

Le hochequeue eſt très connu. Sa longueur, depuis la pointe du bec, juſqu'au bout de la queue, qu'il a fort longue, eſt de près de huit pouces. Son bec eſt menu, pointu, noir ; l'iris des yeux couleur de noiſette ; les pieds, les doigts, les ongles longuets & d'un noir brun, l'ongle du doigt de derriere fort long, comme dans les alouettes ; le ſommet de la tête & le col ſont noirs ; le ventre & la poitrine blancs ; le milieu du dos d'un noir-cendré ; le croupion noir ; les plumes de la queue & des aîles, mêlées des mêmes couleurs.

Le nom de *hochequeue* que porte cet oiſeau, lui vient de ce qu'il remue continuellement ſa queue ;

& celui de *lavandiere*, dit BELON, parcequ'il demeure volontiers le long des ruiſſeaux, où il remue toujours la queue en hochant le derriere, comme une lavandiere qui bat ſes drapeaux.

Le hochequeue paroît dans les pays ſeptentrionaux au printemps, & diſparoît ſur la fin de l'automne, comme l'hirondelle, parcequ'il vit comme elle d'inſectes, moins abondants dans cette ſaiſon. En France il demeure l'hyver. Il eſt très leſte, gai, & chante agréablement. Il ne ſe perche point, habite les environs des eaux & les plaines, ſe mêlant parmi les beſtiaux pour attraper des mouches. Il fait ſon nid d'herbes ſeches & de menues racines, ſous des pierres, ou dans une foſſette en terre, ou bien ſous une motte; chaque ponte eſt de cinq à ſix œufs menus, blancs, parſemés de petites taches brunes.

Cet oiſeau paſſe pour apéritif, & eſt vanté contre le calcul des reins & de la veſſie. On le fait ſécher, & on le réduit en poudre, laquelle ſe preſcrit depuis un ſcrupule juſqu'à un gros, dans de l'eau de ſaxifrage, ou infuſée dans un verre de vin blanc.

HOMME. *Homo.* Nous nous écarterions de la briéveté que nous nous ſommes propoſé de ſuivre, ſi nous donnions ici la deſcription de l'homme, & ſon hiſtoire. Nous renvoyons pour la premiere, aux livres d'anatomie, & pour la ſeconde, à ce qu'en a dit M. de BUFFON. On ne trouvera donc ici que les remedes qu'on tire de l'homme.

Autrefois on faiſoit grand cas des *cheveux*; on les emploie même encore aujourd'hui: on les fait brûler & recevoir la vapeur, & on diſoit, qu'à cauſe de ſa fœtidité, c'étoit un puiſſant remede dans les vapeurs, la maladie hypochondriaque: on a attribué à l'*eau qu'on en diſtille*, d'être antiépileptique,

cosmétique. Houllier, mettant les cheveux avec du castoréum, les brûloit, & en faisoit recevoir la vapeur dans l'apoplexie; mais nous avons des remedes préférables à ceux-là.

Le chevalier Digby a avancé que les *ongles* raclés infusés dans de l'esprit de vin, étoient un anti-épileptique. Les anciens avoient dit que c'étoit un hydragogue. D'autres veulent que les ongles raclés dans de la boisson, fassent vomir, & soient un poison: tout cela est faux.

On a débité, que le *crâne* par analogie, devoit garantir des maladies nerveuses, & de la tête. Les uns l'emploient philosophiquement préparé; mais alors c'est une pure terre absorbante. D'autres ont mis en usage le crâne d'un homme mort de mort violente, comme d'un pendu; ils l'ont fait sécher, ils l'ont réduit en poudre, & donné en substance. Ils ont employé de même les *os wormiens* dans les maladies de la tête, & sous la même préparation: tout cela ne vaut rien.

L'expérience confirme tous les jours que le crâne humain, pris en substance, est rendu par les selles sans aucune altération, sans que son huile & son sel volatil se soient développés.

Plusieurs, dit M. Vogel, regardent comme un spécifique contre l'épilepsie & les convulsions, le crâne d'un homme mort de mort violente; pour le faire prendre, on le rape, & par la trituration on le réduit en poudre très subtile.

On peut douter, avec raison, de cette vertu attribuée au crâne humain; les succès ne répondent point aux éloges qu'on lui a donnés; nous l'avons vu employer inutilement sur une jeune personne de quinze à seize ans, aussi-bien que beaucoup d'autres remedes populaires.

L'*esprit* & le *sel volatil* de crâne humain s'em-

ploient dans l'épilepſie, les vapeurs, la paralyſie, les maladies des nerfs ; ſçavoir, l'eſprit à la doſe de dix ou douze gouttes, & le ſel à cinq ou ſix grains dans un véhicule convenable ; mais leurs vertus ſont les mêmes que l'eſprit & le ſel volatil de corne de cerf.

L'eau diſtillée de crâne humain a peu de vertu ; on ne s'en ſert plus aujourd'hui.

On avoit attribué à la *mouſſe* qui croît ſur des crânes expoſés à l'air, la vertu antiépileptique, aſtringente ; à préſent on mépriſe ce remede : on ne lui connoît pas ces vertus ; on lui préfere la mouſſe ordinaire infuſée dans de l'eſprit de vin.

La *graiſſe* humaine eſt émolliente, adouciſſante, ſouvent réſolutive : on prépare celle d'un homme mort de mort violente, on s'en ſert dans les cas où il faut relâcher. La graiſſe de la plûpart des animaux a les mêmes vertus.

On a dit que la *peau* humaine étoit très bonne pour faire ſortir l'enfant ; que réduite en gelée, après avoir été macérée dans de l'eſprit de vin, elle faiſoit un excellent baume ; mais nous avons aſſez d'autres baumes naturels qui la valent bien.

On fait, dit M. VOGEL, avec la peau humaine, des ceintures, dont on ceint les femmes en travail, pour aider leur délivrance. BARTHOLIN, *cent.* iij. *obſ.* 87, écrit qu'il a vu une fois une de ces ceintures calmer les accès de la paſſion hyſtérique ; ſi toutefois la friponerie n'y a pas eu de part. Le même auteur, & HILDAN, *cent.* 3. *obſ.* 9, diſent qu'on peut en obtenir du ſoulagement dans les ſpaſmes des mains & des pieds. BECCHER, *microc. med. l.* ij. *c.* 1, dit qu'il a vu un accès épileptique ſe calmer dans un homme ſexagénaire, à qui on mit un collier de peau humaine. SCHROEDER, *Pharm. l.* v. *cl.* 1, rapporte que des gants faits de cette peau,

ont guéri les gerçures & les aſpérités des mains.

Willis a vanté le *ſang* comme un grand remede ; il a dit qu'étant brûlé, la fumée qu'on en faiſoit recevoir, arrêtoit les hémorrhagies, guériſſoit tous les maux de tête. Pour moi, je le regarde ſeulement comme un petit aſtringent, étant appliqué en poudre ſur l'extrêmité des vaiſſeaux coupés. D'autres ont débité là-deſſus quantité d'autres abſurdités : par exemple, ils ont dit que ſon phlegme étoit un excellent ophthalmique. L'eſprit & le ſel volatil qu'on tire du ſang humain, a les mêmes vertus que l'eſprit & le ſel volatil de corne de cerf. Quant à l'*eſprit* qu'on tire du ſang mêlé avec de l'eſprit de vin, il n'a point d'autres vertus que l'eſprit de vin ſeul.

Le ſang, qui coule d'un homme auquel on vient de couper la tête, paſſe pour un remede efficace contre l'épilepſie. Aetius, *Tetrabibl.* ij. *ſerm.* ij. *c.* 15, donne, comme un ſecret pour la même maladie, de ſe faire tirer du ſang de la veine, & de le boire. Hoffmann, *Med. ſyſt. t.* iv. *part.* iij. *p.* 18. accorde au moins cette vertu au ſang ſéché d'un homme ſain. On lit (*A. N. C. vol.* ij. *obſ.* 195.), que les fiſſures des mammelles ont été guéries, pour y avoir appliqué du ſang menſtruel.

C'eſt à tort qu'on a dit, que rien n'étoit meilleur dans la phthiſie, que la *partie gélatineuſe* du ſang.

La vertu des *momies* ou *mumies* d'Egypte, vient des aromates, dont ces corps ont été embaumés ; ainſi il vaut mieux employer les aromates ſeuls.

L'utilité, qu'un vieillard retire de coucher avec une jeune perſonne, vient de ce que l'humidité de cette jeune perſonne entretient la peau du vieillard molle & flexible ; ce qui lui eſt très utile : mais auſſi la jeune perſonne en ſouffre ; ainſi on doit y ſuppléer par de jeunes animaux.

L'*urine* d'une jeune perſonne ſaine, eſt très bonne pour déterger l'intérieur de l'eſtomac, & exciter l'appétit : on l'emploie en fomentation avec d'autres réſolutifs pour la goute : on la donne en lavement pour hâter l'accouchement : on en lave les yeux dans les ophthalmies : on en baſſine les plaies : il eſt en uſage contre la gangrene : on la mêle avec des cataplaſmes déterſifs. L'eſprit, qu'on en tire, a la même vertu que l'eſprit volatil de crâne humain : ſon ſel eſt un ſel ſalé ſemblable au ſel marin. Le phoſphore de KUNKEL eſt plus curieux qu'utile.

Des phthiſiques ſe ſont imaginés avoir été ſoulagés, pour avoir bu de leur propre urine. On lit (*A. N. C. vol.* j. *obſ.* 91.), qu'une affection hyſtérique, & une ſuppreſſion de regles, ont été guéries par ce moyen. BARTHOLIN, *Cent.* vj. *hiſt.* 72. écrit que les Danois boivent de grand matin, pendant pluſieurs jours de ſuite, de leur urine, dans laquelle ils ont fait fondre du miel, & que par ce remede ils ſont sûrs d'être exempts d'éréſipele durant toute leur vie ; que ce remede très en uſage parmi le peuple, eſt immanquable. Les *A. N. C. vol.* j. *obſ.* 65. & SCHULZE, font mention d'une ophthalmie guérie par une fomentation d'urine ; & (*vol.* ij. *obſ.* 195), il eſt rapporté que, contre tous les accidents qui ſurviennent aux mammelles après l'accouchement, on y applique, avec ſuccès, des compreſſes trempées dans l'urine de la femme accouchée. FORESTUS, *lib.* vij. *obſ.* 5, aſſure qu'un remede infaillible contre le tremblement des mains, eſt de ſe les laver dans ſa propre urine. On ſçait que le peuple ſe trouve bien des fomentations qu'il fait avec l'urine ſur les parties contuſes. VOGEL.

A préſent on ne ſe ſert plus des *excréments* humains ; ils paſſoient autrefois pour un grand réſolu-

tif ; on les appliquoit pour l'eſquinancie ; mais leur odeur les a fait abandonner : l'eau qu'on en tire, eſt un eſprit volatil, noyé d'eau : on la regardoit autrefois comme un bon antiépileptique, ou coſmétique.

La *ſalive*, avalée à jeun, eſt bonne pour déterger l'eſtomac : on peut l'employer comme un ſavonneux.

La ſalive, celle d'un homme à jeun ſur-tout, eſt un bon topique contre l'ardeur de toutes les éruptions qui peuvent s'élever ſur le corps ; elle fait ſur quelques-unes l'office de diſcuſſif. Dans la gonorrhée virulente, lorſque le prépuce commence à s'enfler, & à devenir œdémateux, il eſt utile, dit SCHULZE, de l'oindre ſouvent de ſalive, lorſque tous les autres remedes n'ont été d'aucun ſecours. VOGEL.

Le *cérumen* des oreilles eſt bon, dit-on, pour faire vomir ; mais ce remede eſt très dégoûtant.

Le *lait* de femme a les mêmes vertus que le lait des autres animaux. *Voyez* l'art. LAIT : il convient ſpécialement dans l'atrophie ; il eſt ophthalmique : il eſt très bon pour baſſiner les exanthêmes ; ſon *beurre* eſt plus léger & plus adouciſſant que les autres beurres ; il empêche la petite-vérole de caver.

Le lait de femme eſt avantageux aux phthiſiques, en le leur faiſant tetter ; & injectée ou inſtillée dans l'œil, il remédie à la chaſſie, RIEDL. *Lin. med.* 1695. *p.* 64.

On a imaginé que la *ſemence* faiſoit un grand remede ; mais ce n'eſt que dans la fureur utérine & les délires amoureux.

C'eſt une abſurdité que de dire, que le *délivre* d'une femme ſéché & réduit en poudre, eſt excel-

lent pour calmer les tranchées & les vapeurs; l'eſprit volatil qu'on en tire, a la même propriété que l'eſprit volatil de corne de cerf.

C'eſt une abſurdité encore plus grande que d'attribuer au ſang des regles la vertu de ſe faire aimer, d'être antihyſtérique, & de guérir la jauniſſe.

La *bile* humaine a les mêmes vertus que la bile de bœuf; les *pierres* de la véſicule du fiel, ont la même vertu que la bile.

On a qualifié du nom de bézoards, les *pierres* qui ſe trouvent dans la veſſie urinaire; on leur a attribué un nombre prodigieux de vertus : mais leur utilité eſt petite ; c'eſt ſeulement un abſorbant.

Quelques médecins ont voulu bannir de la liſte des médicaments (dit PAULLI, *Diſſert. de medic. è corp. hum. deſumt. meritò negligendis*), pluſieurs de ces remedes, & ſur-tout le ſang & l'urine en boiſſon : je ſuis de leur avis, dès qu'on aura de la répugnance pour des choſes réellement dégoûtantes.

HOUBLON. *Lupulus*, off. *Lupulus mas & femina*, C. B. Pin. *Lupulus ſalictarius*, GER. *Lupulus ſalictarius ſpontaneus*, & *Vitis ſeptentrionalium*, LOBEL. icon. *Convolvulus perennis heteroclitus, floribus herbaceis, capſulis foliaceis, ſtrobuli inſtar*, MOR. *Humulus*, LINN.

De ſes racines, qui ſont menues & entrelacées, s'élevent des tiges foibles, très longues, rudes, anguleuſes, velues, creuſes, purpurines, grimpantes, & s'attachant étroitement aux perches & aux plantes voiſines. Ses feuilles ſont oppoſées, ſoutenues ſur de longs pédicules; elles ſont rudes, quelquefois rougeâtres, entieres, & quelquefois découpées en trois ou cinq parties. De l'aiſſelle des feuilles ſortent, dans le houblon mâle, des fleurs en grappes, comme celles du chanvre, de couleur

herbacée, ſans pétales, à pluſieurs étamines; elles ſont ſtériles. Sur un autre individu, qui eſt le houblon femelle, ſont des fruits de la forme des pommes de pin, d'un verd-jaune, attachées ſur un pivot commun, à l'aiſſelle deſquels naiſſent de petites ſemences rouſſes, applaties, d'une odeur d'ail, ameres, enveloppées dans une coëffe membraneuſe.

Cette plante, qui aime un terrein gras, bien fumé, humide, ſe cultive avec ſoin dans tous les pays où l'on fait de la biere. Ses jeunes pouſſes ſe mangent au commencement du printemps, comme les aſperges.

Ses feuilles ſont ameres; leur ſuc ne change point la couleur du papier bleu.

Le houblon, dont les fruits entrent dans la préparation de la biere, eſt amer; il leve les engorgements des viſceres guérit la jauniſſe, provoque l'écoulement des urines, fortifie l'eſtomac, excite le ſommeil, cauſe l'ivreſſe (STENZEL, *de anod. virt. ven. p.* 39.), chaſſe les vers. On en fait un uſage modéré en décoction. Il paſſe auſſi pour antiſcorbutique. On l'applique extérieurement, enfermé dans des ſachets, contre les douleurs & les tumeurs, contre la colique & les vapeurs: VOGEL.

Sa racine eſt apéritive & ſudorifique; elle a été employée pour guérir l'alopécie, cauſée par la vérole.

HOUSSON. *Voyez* HOUX FRELON.

I°. HOUX. *Aquifolium*, ſive *Agrifolium vulgò*, J. B. TOURNEF. Inſt. r. h. *Agrifolium*, DODON. Pempt. *Ilex aculeata baccifera, folio ſinuato*, C. B. Pin.

Arbriſſeau toujours verd, qui, par la culture, s'éleve fort haut. Son tronc & ſes branches ſont liſſes, pliantes; ils ſont recouverts d'une double

écorce, dont l'odeur eſt déſagréable. Ainſi que le bois de gaïac & de buis, celui du houx eſt ſi peſant, qu'il ne nage point ſur l'eau. Ses feuilles ſont d'un beau verd, unies, liſſes, ſinuées tout autour, hériſſées de pointes longues & roides. Ses fleurs ſont petites, nombreuſes, monopétales, en roſette, découpées en quatre quartiers; à quatre étamines. Du calyce diviſé auſſi en quatre, ſort un piſtil qui devient une petite baie ronde, creuſée en maniere de nombril, rouge, douçâtre au goût, déſagréable; elle renferme quatre petits oſſelets blancs, triangulaires, applatis d'un côté, & convexes de l'autre.

Il ſe trouve dans les forêts, & ſupporte le froid.

On met au nombre des décoctions émollientes & réſolutives, celle de la racine & de l'écorce de houx. MATTHIOLI dit qu'elle eſt très bonne pour faire des fomentations ſur les articulations qui ſe ſont durcies, après avoir été luxées.

Ses baies ſont purgatives-hydragogues, & ſont bonnes contre la colique; on en prend dix ou douze. Mais on ne les ordonne guere qu'en lavement.

On fait avec l'écorce de cet arbriſſeau de la glu, laquelle, appliquée ſur les abſcès, les réſout, ou en facilite la maturité.

II°. Houx de l'Amérique.

» Il reſſemble à celui d'Europe. Il faut y faire » une entaille fort profonde pour en tirer une » gomme verte, d'une odeur merveilleuſe, & ex- » cellente pour les onguents, comme le *betonica* & » autres ».

Je n'en ai vu qu'un arbre, dit M. CHEVALIER, un peu plus gros par le tronc, qu'un ceriſier. Ses fleurs viennent ſur une tige, ſans feuilles, aſſez longues; elles reſſemblent à celles du pêcher. Ses feuilles ſont ſemblables à celles du houx d'Europe;

mais les pointes ne ſont pas ſi dures. Le tronc n'eſt pas flexible. Cet arbre eſt aſſez rare : je n'en ai vu que deux.

III°. Houx frelon ; petit Houx ; Houſſon ; Fragon ; Myrte ſauvage, *ou* épineux ; Bruſc ; Buis piquant. *Bruſcus*, off. *Ruſcus*, C. B. Pin. *Ruſcus myrtifolius aculeatus*, Tournef. Inſt. rei herb. *Myrtacantha*, *Murina ſpina*, ſive *Myrtus ſylveſtris*, Lobel. icon. *Oxymyrſine*, Anguill. *Ruſcus foliis ſupinè floriferis nudis mas & femina*, Linn.

Sa racine eſt groſſe, tortue, inégale, dure, traçante, garnie de fibres, d'une ſaveur âcre & un peu amere. Les tiges qui en ſortent, & qui s'élevent de deux pieds, ſont pliantes, cannelées, rameuſes. Ses feuilles, qui reſſemblent à celles du myrte, mais plus roides, plus rudes, ſont pointues, piquantes, inodores, ſans pédicule, toujours vertes, d'une ſaveur amere & aſtringente. Du milieu des feuilles ſortent des fleurs d'une ſeule piece, découpées en ſix parties, petites, dont les étamines ſont réunies & ramaſſées. A ces fleurs ſuccedent des baies rondes, groſſes comme des pois, un peu molles, rouges dans leur maturité, d'une ſaveur douçâtre ; dans chacune ſont renfermées une ou deux graines, qui ont la dureté de la corne.

Cette plante ſe trouve en Italie & en France dans les bois ; elle ſe cultive en Allemagne dans les jardins. La fleur paroît en Avril & Mai.

Sa racine eſt fondante, apéritive, diurétique ; elle eſt plus employée que les autres racines ; on l'ordonne ordinairement en décoction, à cauſe de ſon tiſſu ſerré. Si on la preſcrit en infuſion dans du vin blanc, il faut l'écraſer auparavant, & la faire infuſer ſur les cendres chaudes. Elle convient dans tous les cas où l'on emploie l'arrête-bœuf & l'aſperge : & elle eſt un peu échauffante.

Cette racine eſt une des cinq racines apéritives majeures. Sa décoction faite dans du vin, excite l'écoulement des urines, fait venir les regles, guérit la jauniſſe & l'hydropiſie. RIVIERE, *obſ. cent.* iij. 52, rapporte qu'un pauvre homme en fut délivré, après en avoir continué l'uſage pendant un mois. Le même, d'après FORMI, *obſ.* 47, remarque qu'une gonorrhée a été guérie avec une conſerve & une eau préparées avec les fruits du petit houx.

HUILE. Ce que c'eſt. *Voyez* Introd. *p.* 11.

HUILE ANIMALE. *Voyez* Introd. *p.* 13. & 14.

HUILE ESSENTIELLE. *Voyez* Introd. *p.* 13.

HUILE VÉGÉTALE. *Voyez* Introd. *p.* 12.

HUILE d' ANTIMOINE. *Voyez* ANTIMOINE.

HUILE de BENJOIN. *Voyez* BENJOIN.

HUILE de CHAUX. *Voyez* AMMONIAC (SEL).

HUILE de petits CHIENS. *Voyez* CHIEN.

HUILE de CIRE. *Voyez* ABEILLE.

HUILE de CORNE de cerf. *Voyez* CERF.

HUILE de CRAPAUD. *Voyez* CRAPAUD.

HUILE de DIPPEL. *Voyez* CERF.

HUILE GLACIALE. *Voyez* VITRIOL.

HUILE de JAIS. *Voyez* JAIS.

HUILE de petits LOUPS. *Voyez* LOUP.

HUILE de PÉTROLE. *Bitumen liquidum fuſcum*, LINN. *Bitumen liquidum craſſius obſcurè bruneum*, VALLERIUS, Miner. p. 252.

C'eſt une ſubſtance bitumineuſe, liquide, de couleur foncée, d'une odeur forte, point déſagréable, & qui prend feu facilement : on l'a appellée *petroleum*, comme qui diroit huile de pierre ; *naphtha*, parceque les Babyloniens déſignoient ſous ce nom une huile qu'ils tiroient en quantité de la ſurface de certaines fontaines ; ἔλαιον, comme qui diroit huile par excellence ; *oleum minerale*, *oleum*

ſanctum, oleum ſanctæ Catharinæ, oleum ſancti Barbari.

Cette ſubſtance découle d'entre les rochers ; il s'en trouve auſſi ſur la ſurface de certaines fontaines, autrefois celle de Babylone étoit fort recommandée ; à préſent il s'en trouve dans bien des endroits, en Italie, dans le duché de Modene, en France, dans le Languedoc, auprès de Beziers : on dit qu'en Italie il y a des fontaines qui en donnent une ſi grande quantité, qu'on eſt obligé de la ramaſſer deux fois la ſemaine. On en diſtingue de pluſieurs eſpeces, par rapport à la couleur ; ſavoir, de blanche, de brune, de citrine, & de noire. La blanche eſt très rare, & ne ſe trouve que dans les cabinets des curieux ; la citrine l'eſt encore davantage ; celle dont on ſe ſert ordinairement, eſt la brune ; la noire eſt abſolument rejettée.

Si on diſtille l'huile de pétrole, on en tire une huile claire & limpide, qui a perdu de ſon odeur, & qui a moins d'efficacité que l'huile de pétrole pure. Le réſidu eſt un bitume talqueux, qui peut prendre feu à l'air libre ; ainſi la diſtillation diminue la propriété de l'huile de pétrole.

Cette huile eſt de la nature des autres huiles. On a dit qu'elle eſt fondante, adouciſſante, & réſolutive ; mais on s'en ſert très peu aujourd'hui pour fondre les humeurs & les adoucir dans le cas d'ulceres internes. On l'a vantée à l'extérieur pour réſoudre les skirrhes de la matrice, pour les vapeurs, pour faire revenir les regles en s'en frottant le nombril & les parties naturelles ; cela ne peut point faire de mal : mais elle eſt très bonne dans les tremblements des membres, la paralyſie, dans les deſſechements & racorniſſements des parties, quand elles ſont affoiblies & relâchées, quand il y a quel-

qu'articulation gênée dans ſes mouvements : dans tous ces cas, on peut la faire entrer dans des cataplaſmes, au lieu d'huile de camomille & de vers. Quelques-uns l'ont vantée dans les maux d'oreilles; mais je préférerois la teinture de caſtor.

HUILE de SCORPIONS. *Voy.* SCORPION.

HUILE de SOUFRE. *Voyez* SOUFRE.

HUILE craſſe de SUCCIN. *Voyez* SUCCIN.

HUILE légere de SUCCIN. *Voyez* SUCCIN.

HUILE de TORTUE. *Voyez* TORTUE.

HUILE de VERS DE TERRE. *Voyez* VERS DE TERRE.

HUITRE. *Oſtreum*, off. *Oſtrea*, SCHROD. *Concha ſatis nota in cœnis*, oſtrea *latinis dicta*, *non* oſtreum, BONANN. *Concha teſtâ ſubrotundâ, rugosâ, ſubſtriatâ, valvis inæqualibus, cardine obliterato*, LINN. *Oſtreum teſtâ inferiore elatiore*, ARGENV.

Coquillage de mer, épais, peſant, raboteux, inégal, gris-brun en-dehors, liſſe & argenté en-dedans, grand comme le creux de la main, plus ou moins; compoſé de deux battants; le ſupérieur plat, l'inférieur creux, contenant un animal informe, aſſez plat, rempliſſant le creux du battant inférieur, auquel il eſt attaché, ainſi qu'au ſupérieur : ces deux battants ſont joints enſemble par un ligament, au moyen duquel l'animal peut ouvrir ou fermer les deux coquilles l'une contre l'autre.

En examinant cet animal, on y découvre toutes les parties de la nutrition, comme la bouche, l'eſtomac, &c. : on y voit auſſi le cœur & les organes de la reſpiration.

L'huitre eſt vivipare; elle jette ſon frai au printemps; ce frai eſt de forme lenticulaire, blanc; il s'attache à tous les corps durs qu'il rencontre : les petites huitres toutes formées, ſont dedans, & croiſſent avec le temps.

La *chair* des huitres eſt un aliment fort agréable & fort recherché. Celles d'Angleterre ſont préférées à celles de France; elles ſe digerent facilement, mais elles ſe corrompent fort aiſément. Lorſqu'on en mange, on boit ordinairement du vin blanc; mais il ſemble qu'il vaudroit mieux ne boire que de l'eau: la digeſtion s'en feroit beaucoup plus facilement. Elles ne cauſent point de mal, lorſqu'on n'en prend pas une trop grande quantité; mais ſi, à cet égard, on commet quelqu'excès, elles ſe corrompent dans l'eſtomac; ce qui eſt ſuivi de fievre & de dévoiements.

Les coquilles d'huitres ſont d'uſage en médecine, après avoir été calcinées, & broyées ſur le porphyre pour être réduites en poudre impalpable. C'eſt un abſorbant qui convient ſur-tout dans les maladies des enfants: on preſcrit cette poudre depuis un ſcrupule juſqu'à un gros.

Les coquilles d'huitres préparées, dit M. Vogel, abſorbent l'acide des premieres voies, deſſechent, temperent l'ardeur de la fievre, excitent la ſueur, à la doſe de demi-gros. Le double de ces coquilles, calcinées, donné avant l'accès des fievres tierces, a été appellé par Crollius un ſpécifique antifébrile. De l'eau verſée ſur cette chaux encore récente, acquiert une vertu lithontriptique, de laquelle Whytt & Alston ont vu de bons effets; la doſe eſt d'une livre chaque jour. Les coquilles d'huitres entrent dans le fameux remede de mademoiſelle Stéphens. On lit dans les *Mémoires de l'Académie de Paris*, 1749. *Hiſt. N°. IV*, que la chaux de ces coquilles, priſe dans du vin, a guéri l'hydrophobie.

HUPPE; Puput, *ou* Putput, *ou* Puepue. *Upupa*, off.

Cet oiſeau, que ſes plumes font paroître plus gros

gros qu'il n'eſt réellement, a douze pouces un quart de long, meſuré depuis le bout du bec juſqu'à l'extrêmité de la queue; du bout d'une aîle à l'autre, lorſqu'elles ſont déployées, il y a dix-neuf pouces. Son bec eſt long de deux pouces & demi, effilé, pointu, noir, un peu courbé; ſa langue petite, profondément cachée, triangulaire. Il porte ſur la tête une belle crête, haute de deux pouces, compoſée d'un double rang de petites plumes; elles ſont au nombre de vingt-quatre ou vingt-ſix, plus longues les unes que les autres: leurs extrêmités ſont noirâtres, puis blanchâtres, le reſte eſt d'un châtain-jaunâtre. L'oiſeau fait dreſſer & baiſſer à ſon gré cette crête. Le col eſt d'un roux-pâle; la poitrine blanche, parſemée de raies noires; les plumes des épaules, qui s'étendent le long du dos, bigarrées par de petites taches blanches & noires, de même que les aîles; la queue, qui eſt noire, a une bande blanche en travers: les jambes & les pieds d'un gris-bleuâtre.

Cet oiſeau eſt de paſſage; il diſparoît, ſuivant Bellon, dès qu'il a fait ſes petits, pour aller chercher un climat plus chaud. Il ſe nourrit d'inſectes, de vers, de ſcarabées, d'œufs de fourmis, &c. Il fait ſon nid dans le creux des arbres, ou plutôt il y dépoſe ſeulement trois ou quatre œufs ſur le bois vermoulu; ils ſont aſſez ſemblables à ceux de la perdrix, mais plus petits, plus durs, oblongs, d'une figure moins agréable, & répandant une odeur forte. Sa voix n'eſt pas bien diſtincte; ce ne ſont que quelques ſons ſucceſſifs qu'un poëte grec a repréſentés ainſi, *Epopoi, popopo, popopoi, io, io, ito, ito, ito, ito.* Et d'autres, par ces deux ſons, *put put*, d'où lui eſt venu ſon nom.

Il ne paroît pas que cet oiſeau ſoit ſouvent ſervi ſur les tables; on dit cependant que ſa *chair* eſt

assez agréable, quoiqu'elle soit sujette à sentir le musc.

Il n'est pas d'un grand usage en médecine. MARCELLUS dit que les cendres de huppe brulée toute entiere avec ses plumes, bues dans du vin, appaisent la colique. On rapporte, dans les Ephémérides d'Allemagne, qu'un homme, attaqué depuis quelque temps de violentes coliques, n'avoit trouvé de soulagement, que dans deux bouillons faits avec une huppe vuidée, & farcie de baies de genievre & de semences de fenouil.

Cette observation ne nous semble point prouver la vertu de cet oiseau dans ce cas; cette guérison aura sans doute été l'effet du fenouil seul.

HYACINTHE. *Hyacinthus*. Pierre précieuse d'un jaune-rouge & éclatant. On la distingue en orientale & en occidentale.

La crédulité & la superstition ont fait attribuer de grandes propriétés médicinales à cette pierre, qui a donné son nom à une célebre confection, laquelle cependant ne tire aucune vertu de l'hyacinthe.

Elle est du nombre des cinq fragments précieux. On peut voir ce qu'on en dit à l'art. ÉMERAUDE.

HYDRAGOGUES. *Hydragoga medicamenta*. On donne ce nom aux purgatifs majeurs, capables d'évacuer les eaux des hydropiques. *Voyez* PURGATIFS.

HYDROCOTYLE; *ou* Ecuelle d'eau. *Hydrocotyle vulgaris*, TOURNEF. Inst. rei herb. *Cotyledon aquatica*, J. B. *Cotyledon aquatica acris Septemtrionalium*, LOBEL. *Ranunculus aquaticus umbilicato folio*, COL. *Ranunculus aquaticus, cotyledonis folio*, C. B.

De la racine de cette plante, qui est fibreuse, s'élevent plusieurs tiges grêles, rampantes, sarmen-

teuſes. Ses feuilles, portées ſur de courts pédicules, ſont creuſes, rondes. Ses fleurs ſont petites, à cinq pétales, diſpoſées en roſe, blanches: il leur ſuccede un fruit où ſont contenues deux graines très applaties, de la figure d'un croiſſant.

On la trouve dans les marais; ſa ſaveur eſt âcre. Elle paſſe pour déterſive & vulnéraire.

HYDROMEL. *Voyez* ABEILLE.

HYPÉCACUANHA. *Voyez* IPÉCACUANHA.

HYPNOTIQUES. *Hypnotica medicamenta.* On donne ce nom aux remedes qui procurent le ſommeil. *Voyez* l'art. ASSOUPISSANTS; & ANODYNS, Introd. *pag.* 135 *& ſuiv.*

HYPOCISTE. *Hypociſtis*, off. Ὑποκίστις, DIOSC. *Taraſith*, Arabum.

Suc deſſéché, noir, brillant, & d'une ſaveur auſtere. Il vient de Provence, du Languedoc, ou des pays orientaux.

On le retire d'une plante déſignée par les botaniſtes ſous ces différentes dénominations: *Hypociſtis cretica flore purpureo*, TOURNEF. Coroll. inſt. *Hypociſtis*, C. B. Pin. 165. *Hypociſtis omninò lutea*, ſeu *ochræ colore*, CLUS. Hiſp. *Aſarum foliis ſeſſilibus imbricatis, floribus quadrifidis*, LINN.

Cette plante naît ſur les racines de différentes eſpeces de ciſte, en Turquie, dans l'iſle de Crete, en France, dans la Provence & le Languedoc. Sa tige, qui s'éleve de trois à quatre pouces, reſſemble à l'orobanche par ſa forme; elle eſt charnue, ſucculente, caſſante, blanchâtre ou purpurine; d'une ſaveur amere & très aſtringente; revêtue de petites écailles épaiſſes, qui ſe terminent par une pointe mouſſe. Ses fleurs, qui naiſſent en grand nombre au ſommet, ſont d'une ſeule piece, en cloche; au milieu eſt un piſtil terminé en un globule à cannelures, leſquelles s'ouvrent dans le temps

convenable, & répandent une pouſſiere très fine. La partie inférieure de la fleur, devient un fruit arrondi, mol, rayonné, rempli d'un ſuc viſqueux, limpide, d'une ſaveur fade : les graines qu'il contient ſont menues, & comme de la pouſſiere.

Pour préparer le ſuc d'hypociſte, voici la méthode qu'on obſervoit du temps de DIOSCORIDE. On faiſoit ſécher les rejettons de la plante, on les piloit, on les mettoit macérer, on les faiſoit bouillir, & après avoir paſſé ce ſuc, on le laiſſoit épaiſſir en conſiſtance d'extrait. Aujourd'hui on pile ſeulement les fruits récemment cueillis, & on en exprime le ſuc, que l'on fait enſuite ſécher au ſoleil, & que l'on épaiſſit en conſiſtance d'extrait.

Le ſuc d'hypociſte eſt du nombre des médicaments aſtringents : on vante ſon efficacité contre les crachements de ſang, les hémorrhagies, les pertes utérines ; contre les dyſenteries & la paſſion cæliaque. Il entre dans la confection de pluſieurs médicaments officinaux, tels que la thériaque d'Andromaque, le mithridate, les trochiſques de karabé, & dans les gargariſmes répercuſſifs.

Il poſſede à-peu-près les mêmes vertus que le ſuc d'acacia, & contient auſſi les mêmes principes.

HYSSOPE. *Hyſſopus*, off. *Hyſſopus officinarum cærulea*, ſeu *ſpicata*, C. B. Pin. 217. *Hyſſopus vulgaris, ſpicatus, anguſtifolius, flore cæruleo*, J. B. *Hyſſopus vulgaris*, DODON. Pempt. *Hyſſopus ſpicis ſecundis*, LINN.

De ſa racine, qui eſt dure, ligneuſe, fibrée, groſſe comme le doigt, s'élevent d'un pied & demi, des tiges boiſeuſes, rameuſes, caſſantes. Ses feuilles, placées deux à deux, & oppoſées, ſont liſſes, pointues, d'un verd foncé, âcres, odorantes. Les ſommets des rameaux ſont chargés d'un grand nombre

de fleurs, en longs épis ; d'une seule piece, grandes, bleues, en gueule ; la levre supérieure est relevée, arrondie, & divisée en deux ; la levre inférieure est découpée en trois segments. Chaque fleur porte quatre étamines bleues, garnies de sommets de même couleur ; du calyce sort un pistil comme accompagné de quatre embryons, qui deviennent autant de semences arrondies, petites, brunes.

Cette plante se cultive dans les jardins, où elle fleurit en été.

Les anciens faisoient beaucoup d'usage de l'hyssope pour les bains, les lavements des pieds & des mains, ou d'autres parties ; ce qui les fortifie, & n'est point mauvais ; mais il ne faut pas en mettre trop. L'hyssope convient avec les autres aromatiques ; elle est spécialement béchique à un haut degré, convient dans les toux invétérées. Comme c'est la plante la moins aromatique, on la donne avec avantage aux femmes vaporeuses, qui ne sont pas bien réglées, aux personnes grasses qui menent une vie sédentaire, dans les anciennes migraines : c'est un grand apéritif & fondant.

L'hyssope, dit M. Vogel, a une saveur & une odeur aromatiques, à cause de l'huile éthérée qu'elle contient, & qui lui donne la vertu de diviser les humeurs épaisses, de lever les obstructions des viscères, & de fortifier les parties. Son usage est recommandable, sur-tout dans les affections de la poitrine, si on la succe avec du miel, ou qu'on en boive la décoction où seront entrés du miel, des figues, de la rue ; elle incise les mucosités de la gorge, lorsqu'on s'en gargarise avec une décoction de figues. Elle est encore carminative & emménagogue.

Extérieurement elle est bonne en épithême contre les contusions ; sa vapeur, reçue dans les oreil-

les, en guérit le tintement. Sa décoction, à laquelle on a mêlé du vinaigre, appaise les douleurs de dents, si on s'en lave la bouche.

Hyssope des Gariques; Herbe d'or; Hélianthême. *Helianthemum vulgare*, off. *Helianthemum flore luteo*, J. B. *Chamæcistus vulgaris, flore luteo*, C. B. Pin. 465. *Flos solis*, Dodon. *Helianthos*, sive, *Flos solis*, Lobel. Adverſ. *Helianthemum anglicum luteum*, Ger. *Panax chironium*, sive *Flos solis*, Matth. *Hyssopus campestris*, Tragi.

De sa racine, qui est blanche & ligneuse, sortent un grand nombre de tiges rampantes, cylindriques, grêles, velues. Ses feuilles, un peu plus larges que celles d'hyssope ordinaire, sont oblongues, terminées en pointes mousses, opposées deux à deux, soutenues par de courts pédicules, vertes en-dessus, blanches en-dessous. Au sommet des tiges, naissent des fleurs, à-peu-près semblables à des épis, en rose, composées de cinq pétales & de plusieurs étamines jaunes; le calyce où elles sont implantées, est divisé en trois portions, & rayé de lignes rouges. Son pistil devient un fruit assez gros, triangulaire, où sont renfermées plusieurs semences rousses & triangulaires.

On trouve communément cette plante aux environs de Paris.

Il sort de ses feuilles un suc visqueux, qui donne au papier bleu une légere teinte de rouge.

Cette plante est mise au nombre des vulnéraires astringentes. Elle s'emploie comme la précédente, & dans les mêmes cas; & même dans tous ceux où l'on prescrit la grande consoude.

Pour l'extérieur, on en fait une décoction dans du vin rouge, pour se gargariser la bouche, lorsqu'il y a ulcere, ou dans le relâchement de la luette: elle est bonne encore pour faire des lotions dans les

ulcérations des parties de la génération ; on peut y ajoûter un peu d'alun.

HYSTÉRIQUES. *Hyſterica medicamenta. Voyez* EMMÉNAGOGUES, Introd. *pag.* 121. *& ſuiv.*

I E B

ICHTYOCOLLE, *ou* Colle de poiſſon. *Voyez* ESTURGEON (GRAND).

IÉBLE. *Sambucus humilis*, ſive *Ebulus*, C. B. Pin. TOURN. Inſt. rei herb. *Ebulus*, ſive *Sambucus herbacea*, J. B. *Ebulus*, DODON. Pempt. *Chamæacte*, DIOSCOR. *Sambucus caule herbaceo ſimpliciſſimo*, LINN. *Sambucus herbacea, floribus umbellatis*, HALLER, Helv.

La racine de cette plante, qui reſſemble au ſureau, eſt groſſe comme le doigt, longue, charnue, blanche, d'une ſaveur amere, un peu âcre & nauſéabonde. Ses tiges, qui s'élevent de deux pieds & plus, ſont herbacées, anguleuſes, cannelées, noueuſes, remplies de moëlle comme celles du ſureau, & meurent l'hyver. Ses feuilles, ſymmétriquement arrangées, ſont compoſées de trois ou quatre paires de folioles, portées ſur une côte épaiſſe, & terminées par une feuille impaire. Ses fleurs, diſpoſées en paraſol, ſont nombreuſes, petites, odorantes, blanches, d'une ſeule piece, en roſette, diviſées en cinq parties ; elles ont cinq étamines blanches, dont les ſommets ſont rouſsâtres. Le calyce de ces fleurs devient une baie, noire dans ſa maturité, ronde, remplie d'un ſuc qui teint les mains en pourpre ; elle renferme trois ſemences oblongues, convexes d'un côté, anguleuſes de l'autre.

Cette plante ſe trouve le long des chemins & des foſſés, & aux environs des villes, dans des lieux incultes.

L'odeur des feuilles eſt déſagréable, dit M. Vogel; elle eſt ſtimulante, & puiſſamment réſolutive: ce qui la rend très utile en décoction contre l'hydropiſie. Pour l'extérieur, on fait cette décoction dans du vin, & on s'en ſert en fomentation, contre les tumeurs œdémateuſes & inflammatoires.

La décoction des baies, ou le rob qui ſe prépare dans les boutiques, purge efficacement la ſéroſité, tant par la voie des urines & de la tranſpiration, que par les ſelles, ſi on le donne à grande doſe, de demi-once, par exemple, & même davantage; ce qui en rend l'uſage convenable dans les tumeurs aqueuſes.

Sa racine a la même vertu que les feuilles; ſon ſuc eſt plus efficace, & purge à la doſe d'une once: on en fait l'extraction en verſant deſſus une décoction d'eau d'orge, ou de raiſins ſecs, où l'on a mis un peu de cannelle, ou de noix muſcade, & du ſucre. Extérieurement, on ſe ſert de cette racine cuite dans du vin, pour réſoudre les tumeurs dures.

L'écorce moyenne des tiges a la même vertu que la racine, qui eſt d'évacuer, par les ſelles, les eaux des hydropiques.

IF. *Taxus*, off. *Milax arbor*, Cord. in Dioſc. *Taxus, vulgò* Naſſus *floſculos amentaceos ferens*, Cæsalp *Smilax arbor*, Camer. *Smilax*, Dioſc. *Milos*, Theophr. *Arbor mortis*, quorumdam.

Sa racine eſt groſſe, dure, profondément enfoncée en terre. Son tronc, qui s'éleve fort haut, forme un arbre toujours verd; ſon bois eſt d'une très grande dureté, rougeâtre, veiné, incorruptible. Ses feuilles reſſemblent à celles du ſapin, mais

moins roides, & plus aiguës, taillées en dents de peigne, luisantes en-dessus, d'un verd-noirâtre, d'une saveur un peu amere. Ses fleurs sont des chatons d'un verd-pale, qui ne donnent point de semences : sur le même individu, mais dans des endroits séparés, naissent des baies molles, succulentes, de couleur d'écarlate, dans chacune desquelles est renfermée une seule graine ovale, qui contient une moëlle dont la saveur est assez agréable.

Cet arbre croît sur les montagnes, dans les pays chauds, en Italie, en Provence, en Languedoc ; ce qui n'empêche pas qu'il ne vienne bien aussi dans les climats froids. Il donne sa fleur au printemps ; & ses fruits, qui ont une saveur fade & un peu amere, sont mûrs en automne.

On ne fait usage d'aucune partie de l'if en médecine ; on ne lui a jusqu'à présent reconnu aucune vertu contre les maladies. On étoit persuadé au contraire, & depuis long-temps, que ses fruits & ses feuilles avoient une qualité vénéneuse, & qu'il étoit dangereux même de dormir à son ombre. On est absolument détrompé à cet égard.

IMPÉRATOIRE. *Imperatoria major*, C. B. Pin. *Imperatoria*, J. B. *Astrantia*, Dodon. *Ostrutium*, Dal.

Sa racine, qui serpente obliquement, est grosse comme le pouce, & garnie de fibres. Ses feuilles sont longues comme la main, divisées en trois sections, découpées sur les bords, d'un verd agréable. Sa tige, dont la hauteur est d'un pied & demi, ou deux pieds, est creuse, cannelée. Ses fleurs en rose, disposées en parasol, à cinq pétales blancs, taillés en maniere de cœur. Le calyce se change en un fruit composé de deux semences applaties, presqu'ovales, avec quelques raies légeres sur le dos, & aîlées.

Cette plante croît ſur les Alpes & les Pyrénées ; d'où eſt apportée ſa racine, qui eſt la ſeule partie dont on faſſe uſage en médecine.

Elle eſt oblongue, groſſe comme le pouce, ridée, comme ſillonnée & genouillée, fibreuſe, de couleur brune en-dehors, blanche en dedans, d'une ſaveur très âcre, aromatique, qui pique fortement la langue, & échauffe toute la bouche, d'une odeur pénétrante. Cette racine récente, lorſqu'on y fait des inciſions, donne une liqueur huileuſe, d'une ſaveur auſſi âcre que le lait qui découle du tithymale.

Elle provoque les ſueurs & les urines ; mâchée, elle fait couler la ſalive abondamment. On la met au nombre des alexipharmaques ; & ſa vertu inciſive ne la rend pas moins utile dans les maladies de cauſe froide, dans les fievres intermittentes principalement, la paralyſie, l'aſthme, l'apoplexie. Pluſieurs la recommandent contre l'épilepſie, entr'autres HENRI DE BRA, *p.* 59. On la preſcrit en poudre à la doſe d'un demi-gros, & en décoction, à celle de demi-once. Un clyſtere où elle entre, favoriſe l'accouchement, dit BLAIR.

INCARNATIFS, *ou* SARCOTIQUES. *Incarnantia medicamenta ; ſarcotica medicamenta.* On a donné ce nom aux remedes qu'on a cru procurer la régénération des chairs, laquelle cependant n'eſt point l'ouvrage de l'art, mais celui de la nature : celui-ci cependant peut l'aider : on emploie pour les plaies des remedes, qui, ſans être pourtant incarnatifs, ou ſarcotiques, ſuivant la force du mot, ne laiſſent pas d'être utiles. On choiſit des médicaments doux, balſamiques ; tels ſont l'encens, la térébenthine, la ſarcocolle, les baumes naturels, le baume d'Arcæus.

A meſure que le pus s'évacue, & que la plaie ſe

déterge, les vaiſſeaux entiers ſont plus à l'aiſe ; & n'étant point ſoutenus à la ſuperficie de l'ulcere, ils prêtent à l'abord du ſang, ils s'étendent en forme de petits grains rouge, que l'on apperçoit ſur toute l'étendue des plaies & ulceres. Ces grains groſſiſſent, s'étendent de plus en plus, & rempliſſent peu-à peu le vuide de la plaie & de l'ulcere..

Les incarnatifs doivent donc, pour faciliter le prolongement des vaiſſeaux entiers, faire évacuer le pus, déterger la plaie, donner de la ſoupleſſe aux vaiſſeaux, afin qu'ils prêtent à leur extenſion : mais ſi les grains qui pullulent ſont mollaſſes & abreuvés d'humidité, il faudra leur donner du reſſort, & abſorber cette humidité trop abondante.

Les incarnatifs ne different pas beaucoup des déterſifs. Ils ſont, ou déterſifs vulnéraires, ou légérement aſtringents.

INCISIFS. *Incidentia medicamenta.*

On donne ce nom à des remedes très actifs, capables de rendre leur fluidité aux liqueurs épaiſſies. On voit par-là qu'ils conviennent avec les apéritifs ; mais les inciſifs ont plus d'activité. Les uns & les autres ſe preſcrivent pour les mêmes maladies ; les derniers cependant ſont réſervés pour celles qui ſont plus opiniâtres & plus rebelles. En adminiſtrant ces remedes, il faut agir avec prudence, & s'être bien aſſuré de la nature & de l'état de la maladie, de peur qu'ils ne nuiſent, au lieu de guérir.

Les inciſifs ſont :

Les racines d'arum.
bryone.
chelidoine.
gentiane.
gratiole.
iris de Florence;
Les racines d'iris de notre pays, *ou* flambe.
pain de pourceau.
raifort ſauvag.

La racine de ſcille.
Le gingembre.
Le nard celtique.
La ſalſepareille.
La zedoaire.
Les feuilles d'aurone.
ciguë.
gratiole.
hyſſope.
ivette.
marrube blanc.
marum.
poivre d'eau, *ou* curage.
rhue.
ſabine.
ſarriette.
tanaiſie.
vélar.
véronique.
Les herbes ameres.
Les herbes antiſcorbutiques.
Les fleurs de romarin.
La graine de moutarde.
Le poivre.
Le bois de gaïac.
ſaſſafras.
La cannelle.
La gomme ammoniac.
La gomme lacque.
Le ſtyrax calamite.
Le bdellium.
Le benjoin.
Le galbanum.
La myrrhe.
Le ſavon.
La ſoude ordinaire.
La ſuie.
Les cloportes.
Les eaux thermales.
Les eaux d'Aix-la-Chapelle.
Baréges.
Les eaux de Bourbonne.
Digne.
Mont d'Or.
La Motte.
Plombieres.
Vichi.
Le ſel ammoniac.
Le ſel cathartique amer.
Le borax.
L'antimoine.
Le cinabre naturel.
Le fer.
Le mercure.
Le ſoufre.
L'eau de chaux ſeconde.
L'oxymel ſcillitique.
Les trochiſques d'agaric.
alhandal.
Les pilules mercurielles.
de Starkei.
ſcillitiq. d'Edimbourg.
Le ſel de Glauber.
tartre.
La magnéſie blanche.
Les fleurs martiales de ſel ammoniac.
Le diagrede.
La réſine de gaïac.
Le mercure doux.
La panacée mercurielle.
Le turbith minéral.
L'æthiops antimonial.
minéral.
Le kermès minéral.
L'antimoine diaphorétique.
L'antihectique de Poterius,
Le cinabre de mercure d'antimoine.
Le fondant de Rotrou.
L'arcane corallin.

INCRASSANTS. *Voyez* l'article des Béchiques.

INFUSION. *Infusum ; infusio.*

Les infusions, sont des médicaments liquides, qui se font à froid, ou à l'aide d'une douce chaleur, mais jamais par ébullition. Les principaux véhicules (1) des infusions, sont l'eau, le vin, le vinaigre, l'eau de-vie, l'esprit de vin, &c. On choisit celle de ces liqueurs qui remplit le mieux les intentions qu'on se propose.

L'objet des infusions est de transférer dans le menstrue la vertu des matieres qu'on fait infuser. Toutes les substances ne sont point de même nature ; il y en a de résineuses, de gommeuses & d'extractives. Toutes les plantes & les parties des plantes délicates, comme sont, le capillaire, le chamædrys, le scordium ; les fleurs des plantes inodores, telles que celles de mauve, de guimauve, &c. doivent être infusées comme le thé. On verse un poiçon d'eau bouillante sur une pincée des substances qu'on veut mettre infuser ; on couvre le vaisseau : on fait durer l'infusion jusqu'à ce que la liqueur soit à demi-refroidie, ou que les matieres qui infusent, soient précipitées au fond du vaisseau. Ces sortes d'infusions se font le plus souvent chez les malades, & elles servent de boisson ordinaire ; il faut qu'elles soient légeres, peu chargées de parties extractives ; mais elles doivent contenir tous les principes volatiles des substances qu'on a soumises à l'infusion. Il est difficile de déterminer les proportions de l'eau sur celles des plantes qu'on fait infuser ; cela dépend de la quantité des principes dont on veut que

(1) On nomme *véhicule* ou *menstrue* une liqueur quelconque capable de dissoudre en entier, ou d'extraire seulement, certaines substances des corps.

les infusions soient chargées. Il suffit de déterminer la quantité qu'on veut qu'il en reste, parceque les plantes d'ailleurs s'en imbibent d'une plus ou moins grande quantité qu'elles retiennent.

Les infusions doivent être parfaitement claires & transparentes. Lorsqu'on les passe pour en séparer les herbes, on ne doit point exprimer le marc, du moins que très légérement; sans quoi une portion du parenchyme le plus délicat des herbes, passe avec la liqueur, trouble les infusions, & les rend plus dégoûtantes à prendre, sans qu'elles soient plus efficaces. On peut enfermer dans un nouet de linge les substances qu'on fait infuser; par ce moyen on s'évite la peine de passer les infusions.

Lorsque les substances sont grosses, dures & ligneuses comme les bois, les écorces, & certaines racines, on les coupe, ou on les concasse, en ayant soin d'en séparer la poudre qui s'est formée pendant leur division. On fait infuser ces substances beaucoup plus long-temps. Souvent cette infusion est préliminaire; elle se fait pour amollir celles qu'on doit soumettre à la décoction. Lorsque les substances contiennent des principes volatils, on doit les faire infuser dans des vaisseaux parfaitement clos: souvent on sépare, par le moyen de la distillation, une portion de liqueur qui se trouve chargée de tous les principes volatils. *Elém. pharm.*

INJECTION. *Injectio.* On entend par ce mot, la liqueur qu'on injecte avec une seringue dans différentes parties du corps, comme dans la poitrine, pour l'empyeme; dans l'urethre & la matrice, pour nettoyer & déterger les ulceres de ces parties; dans les oreilles, soit qu'on veuille en appaiser les douleurs, ou en diminuer l'inflammation, soit qu'il faille déterger les ulceres qui y sont survenus;

auſſi-bien que pour remédier à la ſurdité & à la dureté de l'ouie.

On prépare ainſi une injection pour l'empyeme.

Prenez d'orge entiere une demi-poignée.
de feuilles d'aigremoine,
de capillaire, ana deux poignées.
de régliſſe un gros & demi.

Faites cuire dans une livre & demie *d'eau de fontaine; & faites fondre dans la colature* deux onces *de miel-roſat; ou* autant *de ſucre-candi; ou* une once & demie *de ſyrop de roſes ſeches. On prendra, pour faire une injection*, quatre *ou* ſix onces *de cette décoction.*

Si le pus qui ſort de l'ulcere eſt fétide, on ajoûte à cette décoction, une racine d'ariſtoloche, & des ſommités de millepertuis.

Au commencement d'une gonorrhée virulente, il ne faut jamais employer d'injection que celle qui eſt faite avec du lait tiéde, tant qu'il y a ardeur, douleur, & qu'elle eſt *cordée*. Mais ſur la fin, lorſque l'âcreté du virus vénérien eſt abſolument diſſipée, que la matiere n'eſt plus purulente, & qu'elle eſt ſeulement limpide comme de l'eau, on peut alors faire, dans l'urethre, des injections déterſives, & enſuite aſtringentes, afin de reſſerrer les extrêmités des vaiſſeaux excrétoires de la proſtate & des véſicules ſéminaires, qui avoient été relâchées par l'abord continuel du pus.

Pluſieurs qui ſe vantent de guérir, par des injections, la gonorrhée virulente, conſeillent de faire uſage d'injections ſtyptiques & aſtringentes; mais

ce n'eſt pas ſans danger : c'eſt, comme on dit, enfermer le loup dans la bergerie ; car ces injections, qui ne pénetrent que dans l'urethre, & qui n'atteignent point l'ulcere, criſpent ſeulement les orifices des réſervoirs ſéminaires, & empêchent l'écoulement de la matiere virulente, enſorte qu'elles cauſent non-ſeulement la vérole, mais même qu'elles produiſent une violente inflammation de ces réſervoirs, laquelle tôt ou tard dégénere en un véritable abſcès, qui s'ouvre une route dans le périnée, ou dans la veſſie ; d'où peut s'enſuivre une ſuppreſſion d'urine, ou la gangrene. Il ne faut donc point employer inconſidérément les injections dans la gonorrhée virulente, de peur d'arrêter le flux de cette matiere virulente ; mais lorſqu'il eſt néceſſaire de recourir à ce moyen, ces injections doivent être déterſives, & jamais aſtringentes, à moins que ce qui s'écoule de l'urethre ne reſſemble à une eau limpide, ce qui annonce que le virus vérolique eſt éteint, que l'ulcere eſt détergé & guéri ; mais qu'il y a relâchement dans le ſphincter de la proſtate.

Voici une injection qu'on peut employer pour la gonorrhée invétérée.

Prenez d'orge entiere, demi-poignée.
de régliſſe, trois gros.
de roſes rouges, deux pincées.

Faites cuire dans deux livres *d'eau de fontaine ; & diſſolvez dans la colature* une once & demie *de miel-roſat*, Avec cette décoction, faites une injection dans la verge, deux fois le jour, pendant quinze jours.

Après l'uſage de la précédente, on aura recours à celle-ci, qui eſt plus déterſive.

Prenez

Prenez de racine d'ariſtoloche ronde, demi once.
d'orge entiere, une poignée.
de roſes rouges,
de ſommités de millepertuis, ana, deux pincées.
de réglisſe, deux gros.

Faites cuire dans de l'eau de fontaine, de ſorte qu'il reſte une livre & demie *de liqueur. Paſſez, & dans la colature, faites diſſoudre* une once & demie *de miel roſat*, qui ſervira pour des injections.

Après avoir injecté huit fois de cette décoction plus déterſive dans la verge, on pourra y ajoûter quatre onces de premiere eau de chaux bien clarifiée, dont on fera des injections pendant quinze jours, après leſquels, au lieu d'eau de chaux, on mettra dans la décoction deux gros du collyre de Lanfranc, remede le plus efficace pour déterger & conſolider les ulceres.

Quand on aura mis en uſage toutes ces injections, s'il reſte encore quelque léger écoulement, il faudra recourir à l'injection ſuivante, pour reſſerrer les orifices de la proſtate, & arrêter l'écoulement ſéreux, qui ſubſiſte après la gonorrhée; il eſt rebelle, & difficile à guérir, ſi l'on n'eſt pas venu à bout de le vaincre par la méthode précédente,

Prenez d'orge entiere, demi-poignée.
de bois de lentiſque, demi-once.
de feuilles de plantain, une poignée.
de roſes rouges, demi-poignée.

Faites cuire dans une livre *d'eau ; & dans la colature, faites diſſoudre* une once & demie *de miel roſat*, & un demi-gros *d'alun de roche.*

On arrête encore l'écoulement de la gonorrhée avec douze grains de vitriol blanc, dans une livre d'eau-roſe, ou d'eau de plantain.

Sur la fin des gonorrhées, on ſe ſert auſſi d'injections faites avec l'eau ſimple des forges où l'on a éteint le fer rouge ; non-ſeulement elle ſeche, mais auſſi elle reſſerre les orifices des vaiſſeaux trop relâchés. La pierre médicamenteuſe de CROLLIUS, la teinture de vitriol, le colcothar, & les autres remedes aſtringents, que quelques-uns emploient dans ce cas, cauſent trop d'irritation, pour que leur uſage ſoit avantageux.

On ſuit la même méthode pour la gonorrhée des femmes ; car on fait d'abord dans le vagin des injections légérement déterſives : on les rend enſuite plus déterſives, afin de nettoyer & d'abſterger parfaitement cette partie, auſſi-bien que le col de la veſſie, & les lacunes, qui, chez les femmes, ſont ordinairement le ſiége de la gonorrhée, quoiqu'il ſoit très difficile que ces injections puiſſent pénétrer ces lacunes, & être portées juſqu'à la glande de l'urethre.

On ſe ſert, pour l'ulcere & le cancer de la matrice, à-peu près des mêmes injections que pour l'empyeme.

Dans la dureté de l'ouie, cauſée par les ordures qui obſtruent le méat auditif, on compoſe de la maniere ſuivante une injection.

Prenez des eaux de fenouil,
de mélilot, ana quatre onces.

On y mettra enſuite.

des ſemences d'anis,

de fenouil, ana deux gros.

Ajoûtez à la colature deux onces *d'eau-de-vie. Mêlez, pour une injection dans l'oreille, matin & ſoir.*

S'il y a dans le méat auditif des ulceres ſordides, on y inſtillera quelques gouttes de teinture de myrrhe ou d'aloës, pour les déterger, & pour délayer ces ordures.

Dans l'inflammation des oreilles, on y infere un peu de coton imbibé d'huile d'amandes douces; ou bien on mêle enſemble une once & demie d'eau-roſe, & quatre grains de laudanum en opiat, dont on fait entrer quelques gouttes dans l'oreille malade.

Lorſqu'il y a une pierre dans la veſſie, & même après l'opération de la taille, ſi l'on reſſent des douleurs vives, ou une ardeur & une chaleur très grande, l'injection ſuivante y remédie parfaitement:

Prenez d'orge entiere, demi-poignée.

de réglisſe, demi-once.

de fleurs de mauve, deux pincées.

Faites cuire, dans quantite d'eau ſuffiſante, réduite à une chopine. On diſſoudra dans la colature, une once *de ſucre candi; pour une injection par le canal de l'urethre.*

INSECTES. *Voyez* ANIMAL (REGNE) N°. V.

IPECACUANHA. Racine tortueuſe, amere & âcre, qui eſt apportée de l'Amérique, où elle fut

découverte vers le milieu du dix-ſeptieme ſiecle. On en trouve la deſcription dans l'hiſtoire des Indes, par GUILL. PISON, qui en apporta du Bréſil en Europe, ainſi que MARCGRAVE. Elle ne fut connue en France qu'en 1672, après le retour de M. LE GRAS, médecin qui avoit parcouru trois fois l'Amérique. Mais comme ſes vertus n'étoient pas encore aſſez bien conſtatées par des expériences & par des obſervations, elle fut replongée dans l'oubli. Elle en ſortit tout-à fait en 1686, qu'un marchand étranger, nommé GARNIER, en fit les plus grands éloges. Ce fut ce qui engagea ADRIEN HELVÉTIUS à la mettre en uſage, & à prendre ce qu'il en avoit. Les ſuccès, qui ſuivirent l'adminiſtration de ce remede dans les dyſenteries, bientôt ne furent plus ignorés de perſonne. LOUIS XIV, pour rendre l'ipécacuanha utile à ſes peuples, & en rendre l'uſage plus commun, l'acheta d'HELVÉTIUS.

L'ipécacuanha ſe tire du Pérou & du Bréſil.

On en diſtingue de trois ſortes; ſçavoir,

1°. L'*ipécacuanha gris.*

2°. L'*ipécacuanha brun.*

3°. L'*ipécacuanha blanc.*

1°. IPÉCACUANHA GRIS. *Ipecacuanha cinerea; Ipecacuanha peruviana*, off. *Bexuguillo*, & *Raiz de Oro*, Hiſpanorum. *Ipecacuanha alba* fortè PISONIS.

Cette racine eſt tortueuſe, raboteuſe, denſe, dure, caſſante, réſineuſe, traverſée, dans ſa longueur par un petit filet nerveux, d'un brun-clair ou cendré, d'une ſaveur un peu âcre & amere, d'une odeur foible.

On la trouve dans le Pérou, aux environs des mines d'or, d'où elle eſt apportée en Eſpagne.

On ne connoît pas bien la plante qui s'éleve de

cette racine ; peut-être eſt-ce celle qui eſt nommée par PISON, *ipécacuanha blanc*, & qui a beaucoup de reſſemblance avec le pouliot : du milieu des feuilles, qui ſont velues, s'éleve une tige qui porte beaucoup de petites fleurs blanches, diſpoſées par anneaux.

Il purge par haut & par bas, & eſt fort recommandé par PISON.

IIº. IPÉCACUANHA BRUN. *Ipecacuanha fuſca ; Ipecacuanha braſilienſis*, & *Radix braſilienſis*, off. *Ipecacuanha altera*, ſeu *fuſca*, PISONIS. *Euphorbia dichotoma, foliis integerrimis lanceolatis, pedunculis axillaribus unifloris folia æquantibus, caule erecto*, LINN. Diſſ. euph. 23. *Tithymalus flore exiguo viridi, apicibus flavis, antequàm folia emittit, florens*, GRONOV. Virg. 58.

La racine de cette ſeconde eſpece, eſt tortueuſe, plus chargée de rugoſités que la précédente, plus menue, brune ou noirâtre en-dehors, blanche en-dedans, légérement amere.

Comme la premiere, cette eſpece vient du Bréſil. La tige de cette plante s'éleve de huit à neuf pouces ; elle n'a que trois ou cinq feuilles, & porte à ſon ſommet quelques baies noires. Elle croît ſeulement dans les bois ſombres & les plus épais.

Le célebre M. LINNÆUS donne en ces termes la deſcription de la fleur, d'après la plante deſſéchée.

» Le calyce eſt découpée en cinq parties égales,
» étroites, terminées en pointe. La fleur eſt à cinq
» découpures, & elle a cinq étamines ; le piſtil eſt
» un embryon, placée entre le calyce & la fleur, &
» on ignore combien il a de ſtyles. Cet embryon
» devient une baie arrondie, placée ſur le calyce,
» & creuſée par le haut en maniere de nombril. Elle
» n'a qu'une cavité, dans laquelle ſont renfermés

» trois noyaux osseux, voûtés d'un côté, & plats » dans les deux autres, réunis ensemble, & fai- » sant un globe, & enfin sur chaque noyau, qui » ne renferme qu'une graine, il y a cinq cannelu- » res. La racine est très longue. La tige n'est pres- » que jamais branchue; elle est couchée sur terre, » & n'a de feuilles que vers son extrêmité, lesquel- » les sont opposées, ovales, terminées en pointe » des deux côtés, raboteuses, plus pâles en-dess- » sous, larges de deux pouces, longues de trois, » & les intersections de la tige ont à peine un » pouce de longueur ».

Elle purge par haut & par bas. PISON la vante extrêmement contre la dysenterie, & les maladies qui surviennent à la suite des obstructions anciennes. Il la dit encore alexitere.

IIIe. IPECACUANHA BLANC; ou plûtôt, *Faux Ipécacuanha.*

Cette racine est menue, boiseuse, lisse, sans amertume, & d'un blanc jaunâtre. Quelques-uns croient que c'est l'ipécacuanha blanc de PISON; mais, dit M. GEOFFROY, je doute fort que ce soit la vraie racine décrite par cet auteur; puisque la sienne évacue les humeurs par haut & par bas, & que celle-ci ne purge point, & n'excite pas de vomissement: ainsi je crois que les marchands, par l'avidité d'un gain sordide, mêlent cette racine avec l'ipécacuanha, quoiqu'elle n'ait avec lui aucun rapport; peut être même l'ipécacuanha blanc de PISON n'est-il pas différent de celui du Pérou, ou du bexuguillo des Espagnols.

On préfere pour l'usage l'*ipécacuanha du Pérou*, ou le gris, à tous les autres; parcequ'il opere plus doucement. Celui du Brésil est un vomitif bien plus fort. Cette racine peut se conserver plusieurs années, dit PISON; en vieillissant, elle perd de sa

vertu vomitive ; mais elle eſt toujours ſudorifique & alexipharmaque.

Il y a dans l'ipécacuanha une partie réſineuſe, (c'eſt celle qui évacue ; elle eſt plus abondante dans le brun que dans le gris), & une partie mucilagineuſe, qui eſt plus abondante dans le gris que dans le brun. De-là quelques-uns ont dit, qu'il faut préférer le brun, quand il faut faire vomir ; mais s'il s'agit d'enduire les inteſtins d'un mucilage, de mettre un baume ſur les petits ulceres qui pourroient y être, alors, ont-ils dit, le gris eſt préférable au brun. Pour moi, je préfere en tout l'ipécacuanha brun : c'eſt le meilleur ; ce n'eſt pas le mucilage qui guérit dans la dyſenterie, mais bien le vomiſſement. En effet, la dyſenterie n'eſt qu'une diſpoſition inflammatoire, en conſéquence de l'engorgement lymphatique des glandes des inteſtins : or rien n'eſt meilleur, pour diſſiper cet engorgement, que le vomiſſement ; ce qui nous le prouve, c'eſt qu'on guérit nombre de dyſenteries avec l'émétique ſeul : au lieu qu'un remede adouciſſant, relâchant, augmenteroit l'engorgement & le mal. Puis donc que l'ipécacuanha brun contient plus de réſine que le gris ; il eſt plus ſtimulant, plus titillant, plus fondant, & doit être préféré.

Il faut en choiſir les racines bien nourries, bien mondées, exemptes de tous filaments blancs ; rejetter le nerf qui eſt au milieu, & le prendre d'un goût bien amer.

L'ipécacuanha eſt émétique, fondant, apéritif, emménagogue. Comme émétique, on le donne à la doſe de ſept, huit, ou dix grains : on l'ordonne en poudre ou en décoction, on en infuſion dans du vin blanc : c'eſt un très bon émétique. Pour les enfants, nous en mettons, ſur une chopine de vin, un gros & demi, ou deux ; même trois, & on le

fait bouillir : ce remede eſt plus doux que le tartre ſtibié. Dans la coqueluche des enfants, on leur en fait prendre trois fois par jour, quatre, cinq ou ſix grains, rien n'eſt meilleur, & nous faiſons trop peu d'uſage de ce remede. Quelques-uns ont propoſé de tirer le mucilage de l'ipécacuanha ; mais nous avons aſſez de mucilages équivalents.

L'ipécacuanha eſt un ſpécifique pour la dyſenterie ; mais il faut remarquer qu'il ne réuſſit point dans les dyſenteries des camps & armées, ni dans les dyſenteries des pauvres gens, qui ont les humeurs appauvries. Il faut alors le marier avec les aromates & les cordiaux, comme la cannelle, la muſcade, & le gingembre. Dans les villes, il réuſſit à coup-sûr, ſouvent dès la premiere priſe, ou plûtôt à la troiſieme : ſi, à la cinquieme priſe, la dyſenterie ne ceſſe pas, il ne faut pas s'obſtiner. L'ipécacuanha ne guérit cependant que quand la dyſenterie paroît déſeſpérée, qu'il y a des tranchées horribles, & que le malade rend quantité de glaires filandreuſes. On le donne à la doſe de dix ou douze grains ; au ſoir on donne un peu de thériaque, avec un grain de laudanum, ou un julep anodyn : on a ſoin d'inſiſter ſur les lavements faits avec le bouillon de tripes.

L'ipécacuanha qui ſe trouve dans la Virginie, dans le Canada, & dans le Bréſil, dit M. Vogel, eſt amer, chaud & âcre. C'eſt l'émétique le plus sûr & le plus doux, préférable à tous les autres : on le donne depuis un ſcrupule juſqu'à deux. Il eſt connu en Europe comme un remede polychreſte contre la dyſenterie, Leirnit. *E. N. C. dec.* iij. *ann.* 3. *app.* cependant il ne paroît pas qu'il poſſede rien de plus ſpécifique que les autres émétiques, *Comm. norimb. ann.* 1733, *p.* 44, 45, *& ann.* 1734, *p.* 333. *& ann.* 1735, *p.* 221. A petite doſe, de

cinq ou huit grains par exemple, il ne provoque point le vomiſſement, mais inciſe la pituite ; ce qui le rend très utile pour arrêter les hémorrhagies de la matrice, le crachement de ſang, les diarrhées, & les fievres intermittentes ; BARBEYRAC, *form. p.* 95. 100, & GIANNELLA, qui, pour ces fievres, en recommande l'infuſion, donnée le matin pendant pluſieurs jours. Au commencement des petites véroles, lorſque l'éruption eſt retardée par la diarrhée, & dans d'autres cas ſemblables, il eſt donné avec avantage, eſt-il rapporté dans les *Act. berol. vol.* ij. *dec.* j. *p.* 8. D'après ſa propre expérience, IENSEN, *in prodr. act. haffn. p.* 149. écrit que huit grains de cette racine font autant d'effet que la doſe ordinaire, ſi on ajoûte autant de rhubarbe. On lit dans les *Tranſact. philoſ.* N°. 476, que toute la racine n'eſt point purgative, mais ſeulement l'écorce ; & que ſix grains de celle-ci font autant d'effet que trente de la racine.

1°. IRIS ordinaire. *Iris vulgaris germanica*, ſive *ſylveſtris*, C. B. Pin. *Iris vulgaris, violacea*, ſive *purpurea ſylveſtris*, J. B. *Iris ſylveſtris*, TABERN. Icon. *Iris corollis barbatis, caule foliis longiore multifloro*, LINN.

Sa racine, qui rampe obliquement ſur la ſuperficie de la terre, eſt épaiſſe, ridée, genouillée, garnie de fibres inférieurement, d'une odeur âcre & forte, lorſqu'elle eſt récemment tirée de terre ; mais d'une odeur agréable, lorſqu'elle eſt ſeche. Elle pouſſe des feuilles hautes d'un pied & demi, reſſemblantes à une lame de poignard, fermes, larges. Du milieu des feuilles, ſort une tige droite, cylindrique, noueuſe. Ses fleurs, qui s'épanouiſſent au printemps, ſont d'une ſeule piece, partagées en ſix ſections, vertes près de leur naiſſance, pourpres ou violettes intérieurement, parſemées

de veines blanches & larges. Son calyce ſe change en un fruit oblong, partagé en trois lobes, où ſont contenues des graines oblongues, rondes.

On en tire le ſuc, & c'eſt un purgatif très violent, qui ne convient que dans les cas où il faut ſecouer vivement. On en donne demi-once, ou une once dans une quantité ſuffiſante d'eau, & on y mêle quelques ſels neutres pour le corriger. On le preſcrit dans les cas d'hydropiſie anaſarque, & de leucophlegmatie. Si l'on veut, l'on prend cinq ou ſix onces de racines; on les fait infuſer dans une pinte de vin blanc, & on en fait prendre un verre dans les mêmes cas.

Quand on emploie l'iris ſeche, on préfere celle de Florence; elle a meilleure odeur que la nôtre: on la fait mâcher pour corriger la puanteur de l'haleine. On la donne en poudre dans les maladies de poitrine: c'eſt un expectorant & un inciſif qui convient dans l'aſthme humorale, la toux, ſur la fin des maladies de poitrine; la doſe eſt d'un ſcrupule, ou un demi gros, même un gros, qu'on fait prendre à diverſes fois dans la journée.

La racine d'iris commune, dit M. Vogel, évacue les ſéroſités, par les ſelles, & quelquefois par le vomiſſement; ce qui l'a fait mettre par les anciens, au rang des hydragogues: c'eſt à ce titre que les modernes, dans la vue de procurer la ſortie des eaux des hydropiques, ordonnent une once ou deux du ſuc exprimé, & différemment préparé, de la racine d'iris récente (*E. N. C. dec.* ij *ann.* 8. *obſ* 53 Plater. *obſ. p.* 616. Fernel, *p.* 195. *Act. berol. dec.* j. *vol.* x. *p.* 53. 58. 62. *dec.* ij. *vol.* j. *p.* 97. Werlhof, *obſ. de febr. p.* 60.). On recommande également l'infuſion de la racine ſeche faite dans de l'eau ou dans du vin. Zapata, *c.* 3. *p.* 43, a donné à manger, pendant cinquante ou ſoixante jours, à des

écrouelleux, la racine d'iris, qu'il regarde comme un remede très certain & infaillible contre cette maladie. Miſe dans le nez, elle excite l'éternuement, & provoque l'écoulement de la pituite : ſon ſuc opere cet effet plus fortement ; mais comme il eſt trop âcre, FERNEL veut qu'on le tempere avec une liqueur adouciſſante. Au reſte, cette racine eſt bonne contre les dartres & les taches de rouſſeur.

II°. IRIS de Florence. *Iris alba, florentina*, C. B. Pin. *Iris flore albo*, J. B.

Cette eſpece ne differe point de la précédente ; c'en eſt ſeulement une variété, dont les fleurs ſont blanches.

On nous apporte cette racine ſeche, en morceaux oblongs, un peu applatis, genouillés, blancs, ſans écorce & ſans fibres ; elle a une odeur agréable de violette, & une ſaveur légerement âcre & amere.

C'eſt, dit M. VOGEL, un remede polychreſte dans les toux, les tranchées, & le mal-être des enfants. Elle poſſede auſſi une vertu vulnéraire ; ce qui la fait employer avec ſuccès contre les ulceres de toute eſpece, tant intérieurement, qu'extérieurement. On la met dans les poudres ſternutatoires, dentifriques, & celle qui ſert pour les cheveux, à cauſe de ſa bonne odeur. Pour l'extérieur, on en preſcrit la poudre depuis un demi-ſcrupule juſqu'à demi-gros.

III°. IRIS DE MARAIS à fleur jaune. *Iris paluſtris lutea*, TABERN. 643. *Iris imberbis lutea, nervo folii eminente*, HALLER, Helv.

Autre variété, dont le ſuc exprimé de la racine récente, eſt bien plus fort que celui de la précédente, remarque M. VOGEL ; ce qui le rend plus efficace pour évacuer les eaux des hydropiques.

IV°. IRIS qui ſent le gigot. *Voyez* GLAÏEUL PUANT.

ISARD, *ou* YSARD. *Voyez* CHEVRE, troiſieme eſpece.

I°. IVETTE ordinaire. *Chamæpitys lutea vulgaris ; Iva arthritica ; Arthelica*, off. *Chamæpitys lutea vulgaris, ſive folio trifido*, C. B. Pin. TOURNEF. Inſt. rei herb. *Chamæpitys vulgaris odorata, flore luteo*, J. B. *Ajuga*, ſive, *Chamæpitys mas*, Dioſcoridis, LOBEL, Icon. *Periſterona* Crateræ, ANGUILL. *Teucrium foliis linearibus trifidis integerrimis*, LINN. *Bugula foliis trifidis, floribus ſparſis in alis foliorum*, HALLBR, Helvet.

Sa racine eſt blanche, menue, fibrée. Ses tiges, couchées à terre, ſont velues, noueuſes. De leurs nœuds ſortent deux à deux des feuilles diviſées en trois, velues, pointues, d'un jaune-verd. De l'aiſſelle de ces feuilles naiſſent des fleurs d'une ſeule piece, jaunes, n'ayant qu'une levre inférieure diviſée en trois ; la levre ſupérieure eſt remplacée par quelques dentelures. Le calyce, qui eſt velu, & en forme de cornet à cinq pointes, contient quatre ſemences brunes, triangulaires.

Cette plante croît dans les terres ſablonneuſes, dans l'Autriche, en Italie, en Angleterre ; elle ſe trouve communément dans les environs de Paris. Elle donne une odeur ſemblable à celle de la réſine qui découle du méleze.

Elle eſt aromatique ; ſon ſuc teint en rouge le papier bleu.

En la touchant, dit M. VOGEL, on ſent qu'elle eſt viſqueuſe ; elle a une odeur ſemblable à celle d'un hareng ſalé ; ſa ſaveur eſt âcre & amere. Elle a les mêmes vertus que le chamædrys, ou petit chêne ; elle eſt bonne ſur-tout contre la jauniſſe &

la goute ; FERNEL. Les Maures en font un uſage très fréquent en décoction contre les fievres intermittentes. SHAW, *travelſ. p.* 264.

II°. IVETTE muſquée. *Chamæpitys moſchata, foliis ſerratis*, an *prima* Dioſcoridis, C. B. Pin. *Chamæpitys*, ſive *Iva moſchata* Monſpelienſium, J. B. *Chamæpitys ſpuria prior*, ſive *Anthyllis altera*, DODON. Pempt. *Anthyllis chamæpitys minor*, LOBEL. Icon.

Elle eſt couchée à terre comme la précédente, à laquelle elle reſſemble beaucoup ; ſes tiges ſont plus fermes ; ſa fleur eſt purpurine ; ſes graines ſont ridées, noires, longuettes, un peu recourbées.

Cette plante eſt très velue ; ſa ſaveur eſt amere, ſon odeur forte & muſquée, ſur-tout dans les contrées méridionales, & durant les grandes chaleurs ; elle ſe trouve aux environs de Montpellier, dans le Languedoc & la Provence.

Ces deux plantes poſſedent les mêmes vertus ; elles ſont apéritives, vulnéraires, céphaliques, antihyſtériques, nervines. On en boit la décoction faite dans du vin ou du petit-lait, ſuivant les circonſtances ; elle ſe preſcrit contre les rhumatiſmes, la ſciatique, les catarrhes, le tremblement des membres & la paralyſie. Quelques-uns l'eſtiment contre l'aſthme, le piſſement de ſang, l'inflammation & l'ulcere de la veſſie. On la croit bonne auſſi contre l'ictere ; pour lever les obſtructions de la rate & du foie ; pour rappeller les regles ; pour faciliter la ſortie du fœtus mort, ou du placenta. Les femmes groſſes ne doivent pas en faire uſage.

A l'extérieur, l'ivette eſt déterſive, cicatriſante, & réſolutive.

IVOIRE. *Voyez* l'art. ÉLÉPHANT.

JACÉE. *Jacea nigra pratenſis, latifolia*, C. B. Pin. TOURNEF. inſt. rei herb. *Jacea nigra vulgaris capitata & ſquamata*, J. B. *Hyoſiris* Plinii, ANGUILL.

Sa racine eſt ligneuſe, garnie de fibres, vivace; d'une ſaveur aſtringente & nauſéabonde. Sa tige, qui s'éleve d'un pied & demi, eſt cylindrique, droite, ferme, difficile à rompre, remplie de moëlle, velue. Ses feuilles ont aſſez de reſſemblance avec celles de la chicorée; elles ſont longues, découpées, d'un verd-foncé, recouvertes d'un léger duvet. Sur de petits rameaux, ſortis de l'aiſſelle des feuilles, naiſſent des fleurs à fleurons purpurins, profondément découpés, portés ſur un embryon, & renfermés dans un calyce écailleux & velu. Ses ſemences ſont petites, oblongues, d'un noir-gris quand elles ſont mûres, aigrettées.

On la trouve aux environs de Paris.

Elle eſt rarement d'uſage. Elle paſſe cependant pour vulnéraire, & eſt bonne, ſuivant ANGUILLARA, contre les aphthes. Elle paſſe pour déterſive, & réſolutive. On la dit bonne contre les tumeurs de la gorge, des amygdales & de la luette. Un gros de cette plante pulvériſée, ſe donne dans les hernies.

JACOBÉE; Fleur de ſaint Jacques; Herbe de ſaint Jacques. *Jacobæa vulgaris, laciniata*, C. B. Pin. TOURNEF. Inſt. rei herb. *Flos ſancti Jacobi. Senecio major*, ſive *Flos ſancti Jacobi*, MATTH. Lugd.

Sa racine eſt tellement garnie de groſſes fibres, qui la fixent à la terre, qu'on ne l'en peut arracher qu'avec peine. Ses tiges, qui s'élevent d'un pied & demi, ſont cylindriques, purpurines, ſolides,

rameuſes ; ſes feuilles ſont oblongues, profondément découpées, liſſes, d'un verd-foncé. Du ſommet des tiges & des rameaux ſortent des fleurs en paraſol, radiées, jaunes, dont le diſque eſt fait de pluſieurs fleurons en tuyau, & de demi-fleurons. Les ſemences qui, ſuccedent à la fleur deſſéchée, ſont très petites, aigrettées, oblongues, rougeâtres lorſqu'elles ſont mûres.

Le ſuc des feuilles de la jacobée, qui ſont ameres, donne une légere teinte au papier bleu.

Elle eſt rarement employée, quoiqu'on la place parmi les plantes vulnéraires, digeſtives & réſolutives.

En cataplaſme, elle appaiſe les tranchées, appliquée ſur le ventre. On peut en faire auſſi des injections dans les ulceres des inteſtins, & des lotions pour ceux des autres parties. Suivant M. Tournefort, ſa décoction eſt bonne pour fomenter les parties attaquées d'éréſipele.

JAIS. Le jais, *ou* jayet, eſt une ſubſtance noire, légere, ſeche, capable de recevoir un très beau poli brillant ; elle brûle facilement ſur le feu ; ſa flamme eſt moins belle que celle du bitume de Judée, & ſon odeur eſt moins bitumineuſe. En grec, on on l'a appellé λιθος γαγατης, *lapis gagates* ; parcequ'on le tiroit d'une ville de Lycie, nommée Gagas ; *lapis obſidianus*, *ſuccinum nigrum*, parcequ'on croyoit que c'étoit de véritable ſuccin qui avoit été privé de ſon huile dans les entrailles de la terre.

Autrefois le jais venoit ſeulement de Lycie ; à préſent il y en a en beaucoup d'endroits. On en tire de Provence, de Suede, d'Allemagne & d'Angleterre ; il ſe trouve par morceaux dans la terre, ſouvent mêlé avec des morceaux de bois, des troncs d'arbres, on en tire même d'entre les rochers.

Autrefois on croyoit que c'étoit du ſuccin ; ce

qui n'eſt pas vrai ; que ce n'étoit qu'une huile combinée avec un acide minéral ; & on ſe croyoit d'autant mieux fondé dans cette idée, qu'à la ſurface des mines de charbon de terre, qui ne ſont qu'une eſpece de jais, on a ſouvent trouvé une efflorescence vitriolique. Pour appuyer ce ſentiment, on diſoit encore qu'on tiroit du jais une liqueur acide ; mais cette liqueur eſt très peu acide, & ne prouve rien. Pour moi, je crois que le jais n'eſt qu'une ſubſtance végétale, je veux dire, du bois réduit en charbon par les feux ſouterreins, lequel eſt imprégné d'une huile de pétrole.

Ce qui me confirme dans cette idée, c'eſt que le jais reſſemble parfaitement à du charbon végétal : on diroit du bois réduit en charbon. De plus, on a trouvé des morceaux de jais qui conſervoient la figure de troncs d'arbres, même celle d'arbres entiers, dans leſquels on diſtinguoit d'un côté les branches, & de l'autre les racines, comme il eſt arrivé il y a peu de temps, en creuſant la terre à quelques lieues de Paris, où l'on a trouvé un arbre enfoncé dans la terre, qui étoit réduit en fort beau jais.

On a regardé le jais comme cordial : on a dit, qu'étant enflammé & éteint dans du vin, il lui communiquoit la vertu de faire revenir de la ſyncope ; mais le vin n'acquiert rien par cette préparation. On a donné le jais en poudre dans les coliques ; on l'a fait entrer dans des cataplaſmes : ſes vertus ſont imaginaires : il eſt plus utile dans les arts que pour la médecine ; par exemple, pour faire des colliers, des boutons, &c.

On en tire une *huile* : pour cet effet, on met le jais en poudre groſſiere ; on en emplit la moitié d'une cornue, on adapte un récipient, & on donne d'abord un feu doux ; il monte du phlegme, puis une matiere

matiere aigrelette : on change alors de récipient, on en adapte un autre, & il s'éleve un eſprit & un ſel volatil qui s'attache au haut du balon ; & ſur la fin il monte une huile jaune un peu craſſe : pour la ſéparer d'avec l'eſprit, on met dans un entonnoir du papier brouillard mouillé d'eau ; on filtre ; l'eſprit paſſe, & l'huile reſte ſur le filtre.

On rectifie cette huile, d'abord en faiſant une pâte avec des os ſéchés & mis en poudre ; on en forme des boulettes, on les fait ſécher, & on les diſtille : on réitere les rectifications de cette huile en la diſtillant avec de l'eau ſimple ; alors on a une huile qu'on appelle *huile de jais*, qui, dit-on, eſt bonne pour adoucir & calmer les douleurs à l'extérieur, qui convient dans la paralyſie & les vapeurs : elle a à-peu-près les mêmes propriétés que l'huile de ſuccin, mais à un moindre degré.

JALAP. *Jalapa ; Jalapium ; Mechoacanna nigra*, off.

On connoît ſous ce nom, dans les boutiques, une racine qu'on nous apporte ſeche de l'Amérique.

Le Pere PLUMIER, & M. TOURNEFORT, avoient dit, que la plante étoit une eſpece de belle-de nuit ; M. BERNARD DE JUSSIEU ayant vu cette plante même qui avoit été apportée d'Amérique, a reconnu que c'étoit un *convolvulus* (ou liſeron), & la déſigne ſous cette phraſe ; *Convolvulus americanus jalapium dictus*, RAII, Hiſt.

Sa racine eſt groſſe, noirâtre en-dehors, blanchâtre en-dedans. La tige, qui en ſort à la hauteur de trois pieds, eſt noueuſe, ferme & rameuſe. Ses feuilles, terminées en pointe, ſont oppoſées, d'un verd-obſcur, inodores. Ses fleurs ſont monopétales, en entonnoir, jaunes, ou panachées de blanc, de pourpre & de jaune ; ayant un double calyce. Son

fruit eſt une capſule à cinq angles, arrondie, noirâtre, laquelle contient une ſemence ovoïde rouſsâtre.

La racine, telle qu'on l'apporte d'Amérique, pour l'uſage de la Médecine, eſt dure, grisâtre en-dedans, & noirâtre en-dehors, peſante, réſineuſe, coupée par tranches, difficile à mettre en poudre; quand on la pile, il s'éleve des vapeurs qui s'attachent fortement au goſier; d'une ſaveur âcre, mordicante & nauſéabonde. Réduite en poudre, elle paroît d'un jaune-gris.

Le jalap, que les Grecs, ni les Arabes n'ont point connu, eſt un des meilleurs purgatifs qu'on connoiſſe, & un hydragogue doux, lorſqu'il eſt adminiſtré à propos, & pris en ſubſtance depuis dix à douze grains juſqu'à un ſcrupule; on fait boire pardeſſus d'heure en heure un verre d'eau de poulet. Il convient dans l'hydropiſie, la cachexie, le rhumatiſme gouteux, les maladies de la peau.

Le jalap en ſubſtance eſt préférable à ſa réſine pour l'uſage médicinal; puiſqu'on a pluſieurs fois obſervé que cette réſine pure, extraite par un eſprit de vin le mieux rectifié, ne purgeoit que foiblement, & d'autres fois avec tranchées; au lieu qu'en ſubſtance il purge doucement & ſans tranchées.

Le jalap cependant ne convient point aux enfants, à ceux qui ſont d'une complexion délicate, aux femmes vaporeuſes, aux hypochondriaques, & à tous ceux qui ont le genre nerveux irritable, à moins qu'on n'y ajoûte pour chaque doſe la quatrieme ou la ſixieme partie d'un grain d'opium.

La racine de jalap nouvellement tirée de terre, dit M. Vogel, donne en Amérique & dans les Indes, où elle croît, un ſuc laiteux; ſa ſaveur excite de fortes nauſées. Sa vertu purgative la rend d'un uſage très fréquent, depuis quelques grains juſqu'à

demi-gros. SCHULZE & WEDELIUS vantent, comme un excellent remede pour les enfants qui ſouffrent d'oppreſſion de poitrine, quatre grains de jalap, avec quelques grains de cinnabre. Il contient preſqu'une quatrieme partie de réſine (*Commerc. Norimb.* 1733, *p.* 60.), laquelle augmente la vertu des autres purgatifs qui ſe donnent ſous la forme de pilule. Pluſieurs croient que cette racine, après avoir opéré, procure un léger ſommeil; mais cet effet eſt commun à tous les purgatifs, & la ſuite de l'évacuation.

JARET de veau. *Voyez* BŒUF.

JAYAMA. *Voyez* ANANAS.

JAYET. *Voyez* JAIS.

JONC-ODORANT. *Schœnanthus; Squinanthum*; off. Σχοῖνος, DIOSCOR. & GALEN. Σχοῖνος ἁδυόσμος; & ἔνοσμος, & ἐνώδης, HIPPOCR. Σχοῖνος ἀρωματικὸς, & μυρεψικὸς; Græcorum recent. Σχοίναν-θος, ACTUAR. *Juncus odoratus*, PLINII. *Juncus rotundus*, CELSI. *Adher*, ſeu *Adcher*, Arab. *Palea de Mecha*; *Paſtus*, & *Fenum camelorum*, nonnullorum.

Eſpece de chaume, auquel ſe trouve des feuilles, & même des fleurs; ſec, genouillé, cylindrique, de couleur jaunâtre ou pâle vers la racine, de couleur purpurine, ou verte, vers le haut; luiſant, rempli d'une moëlle fongueuſe; d'une ſaveur un peu âcre, brûlante, amere, aromatique; d'une odeur pénétrante, qui tient beaucoup de celle des roſes & du pouillot.

La plante eſt déſignée par les botaniſtes, ſous les phraſes ſuivantes: *Schœnanthos*, ſive *Juncus odoratus*, J. B. *Juncus rotundus aromaticus*, C. B. *Gramen dactylon aromaticum, multiplici paniculâ, ſpicis brevibus tomento candicantibus ex eodem pediculo*

binis, PLUK. Phyt. *Lagurus paniculæ ſpiculis conjugatis ovatis*, LINN.

Ses racines ſont petites, boiſeuſes, dures, pliantes, fibreuſes, blanchâtres, d'une ſaveur brûlante & aromatique. Ses feuilles, ſemblables à celles du bled, ſont longues de cinq à ſix pouces, épaiſſes, roides, roulées les unes ſur les autres; terminées en pointe, & embraſſant étroitement les tuyaux par leur gaîne, comme dans les roſeaux. De la racine, s'élevent d'un pied des tiges cylindriques, noueuſes, remplies d'une moëlle fongueuſe. Elles portent des épis, dont les fleurs ſont petites, auxquelles il ſuccede des grains: ces fleurs récentes ſont peu aromatiques; ſeches, elles le ſont davantage, mais cette odeur ſe perd avec le temps; car, après deux ans, elles ſont preſqu'inodores.

Toute cette plante eſt d'une odeur aromatique agréable. Elle croît abondamment dans l'Arabie. Les chameaux en font leur nourriture.

Il y a plus d'aſtriction dans la racine que dans la fleur.

Le jonc odorant, dit M. VOGEL, échauffe, fortifie, & poſſede une vertu alexitere. Il excite auſſi l'écoulement des regles. Réduit en poudre, & répandu ſur les plaies, ſur celles du cerveau ſpécialement, il en conſume les chairs baveuſes, & les guérit, ſuivant le témoignage de MARCHETTIS, *obſ.* & de GOHLIUS, *Act. berol. dec.* ij. *vol.* j. *p.* 103. 104.

Le jonc odorant eſt encore bon contre les obſtructions des viſceres; dans le vomiſſement, le hoquet, & pour la difficulté d'uriner. Sa doſe en poudre, eſt depuis vingt grains, juſqu'à un gros; & en décoction, depuis demi-gros juſqu'à deux gros. SIMON PAULI vante cette plante comme un ſpécifique contre les ulceres de la veſſie.

1°. JOUBARBE (GRANDE). *Sempervivum*, ſeu *Barba Jovis*, off. *Sedum majus vulgare*, C. B. *Aizoon magnum*, DIOSCOR. *Sempervivum foliis radicalibus carnoſis, caulinis umbricatis membranaceis, corymbo racemoſo reflexo*, LINN. *Sedum roſulis acaulis, liberis, conniventibus, foliis ciliatis*, HALLER, Helvet.

Sa racine eſt fibreuſe & petite; il en ſort des feuilles épaiſſes, graſſes, charnues, ſucculentes, toujours vertes, diſpoſées en rond, & formant comme une roſe. Du centre de ces feuilles s'éleve d'un pied & plus une tige droite, rougeâtre, garnie de feuilles pareilles aux inférieures, formant en ſon ſommet quelques rameaux. Ses fleurs ſont à cinq pétales, en roſe, purpurins, au milieu deſquels ſont dix étamines, dont les ſommets ſont arrondis. A ces fleurs, ſuccedent des fruits qui contiennent pluſieurs graines très menues.

On trouve cette plante ſur les vieux murs, ſur les toits des maiſons. Elle donne ſa fleur vers la mi-Juin.

Elle fournit, dit M. VOGEL, un ſuc aqueux, un peu nitreux & âcre, d'où elle tire ſa vertu rafraîchiſſante, déterſive, & aſtringente. BAEUMLER dit qu'on en inſtille avec ſuccès dans l'oreille contre le bourdonnement & la ſurdité; & dans les yeux (*Act. berol. menſ. Januar.* 1722.), pour effacer les petites taies de la cornée. Il eſt bon auſſi contre les ulceres rongeants & ſinueux, contre les brûlures, le cancer, les fiſſures de la langue, & les aphthes. DIOSCORIDE & BOERHAAVE, diſent qu'en boiſſon, il eſt utile contre la dyſenterie & les flux de ventre, & même contre la gonorrhée, ſuivant BRASSAVOLE.

Ce ſuc, intérieurement, ſe prend à la doſe de quatre onces. On peut le mêler aux bouillons de,

tortue & d'écreviſſes, pour les fievres lentes, & hectiques. L'infuſion de ſes feuilles dans de l'eau, eſt recommandée contre les fievres ardentes, & dans toutes les inflammations où la gangrene & la ſuppuration ſont à craindre.

Ses feuilles ſont ordinairement d'uſage pour être appliquées ſur les hémorrhoïdes enflammées ; pour cela, on les met avec du beurre, & on les fait cuire en conſiſtance d'onguent. Leur ſuc eſt bon pour les cors des pieds ; mêlé avec de l'huile de noix, c'eſt un excellent topique contre la brûlure, ſur-tout ſi l'on y ajoûte un peu d'eſprit de vin. Sa décoction ſert de gargariſme pour l'eſquinancie.

Une chopine de ſuc de cette plante, eſt un excellent remede, dit M. TOURNEFORT, pour les chevaux fourbus.

II°. JOUBARBE (PETITE) ; Trique-madame, *ou* Tripe-madame. *Sedum minus teretifolium album*, C. B. *Sedum minus, folio longiuſculo tereti, flore candido*, J. B. *Vermicularis craſſula minor*, off. & *Illecebra major*, LOBEL. Icon. *Sempervivum minus album*, BRUNSF. *Aizoon minus*, MATTHIOLI. *Sedum foliis oblongis obtuſis teretiuſculis ſeſſilibus patentibus, panicula racemoſa*, LINN. *Cauda muris vulgò*, quorumd.

Sa racine eſt fibrée, menue. Les tiges, qui enſortent, ſont dures, ligneuſes, rougeâtres. Ses feuilles ſont arrondies, ſucculentes, charnues, longuettes, ſemblables aux vers de fromage, alternes. Ses fleurs, qui naiſſent aux ſommités des tiges, ſont en ombelles, blanches, compoſées de cinq pétales diſpoſés en roſe, dont les étamines ſont à ſommets purpurins. A ces fleurs ſuccedent de petits fruits en forme de tête, qui contiennent des graines fort menues.

Cette plante, qui fleurit en été, croît ſur le toit des maiſons, ſur les murailles, & les endroits expoſés au ſoleil. Son ſuc donne au papier bleu une teinte aſſez forte de rouge ; ſa ſaveur eſt herbacée, ſtyptique & ſalée.

On met cette eſpece au nombre des plantes aſtringentes & rafraîchiſſantes. Quelques-uns ont cru que ſon uſage intérieur étoit dangereux, & l'ont défendu ; ce qui ne s'accorde pas avec l'expérience. Il paroît au contraire qu'on peut s'en ſervir dans tous les cas où la premiere eſpece eſt indiquée.

III°. JOUBARBE ACRE ; Vermiculaire âcre, *ou* brûlante ; Pain d'oiſeau ; Poivre des murailles. *Illecebra minor*, off. *Sempervivum minus vermiculatum acre*, C. B. Pin. *Sedum parvum acre, flore luteo*, J. B. *Sempervivum minimum*, ſive *Illecebra*, LOB. *Aizoon acre*, CORD. *Sedum foliis ſubovatis, adnato ſeſſilibus, gibbis, erectiuſculis alternis racemo triplici*, LINN. *Uva judaïca*, vel *Felium uva* ; *Piper murorum*, ſeu *murale*, quorumdam.

Sa racine eſt petite, fibreuſe. Ses tiges ſont courtes, menues. Ses feuilles très petites, graſſes, ſucculentes, épaiſſes, triangulaires. Aux ſommités des tiges naiſſent de petites fleurs jaunes, étoilées, à cinq pétales, garnies de pluſieurs étamines, dont les ſommets ſont jaunes. Il leur ſuccede de petits fruits en maniere de tête, où ſont contenues de menues graines.

On trouve cette plante preſque par-tout ; au milieu des pierres, dans des endroits arides & remplis de mouſſe, ſur les décombres, ſur le toit des maiſons. Sa fleur paroît en Juin. Elle a une ſaveur piquante, chaude & brûlante. Elle n'eſt point vivace.

Le ſuc de ſes feuilles eſt corroſif, dit M. VOGEL. Elle poſſede les mêmes vertus que la pre-

miere eſpece ; mais elle agit beaucoup plus puiſſamment, puiſqu'elle excite le vomiſſement, & pouſſe les urines ; ce qui la rend utile contre l'hydropiſie, la fievre quarte & le ſcorbut.

Malgré ces vertus, il faut beaucoup de prudence quand il s'agit d'ordonner intérieurement la vermiculaire. BOERHAAVE n'en faiſoit pas uſage intérieurement, à cauſe de ſon âcreté, excepté pour le ſcorbut, contre lequel il la regardoit preſque comme ſpécifique.

La décoction des feuilles de cette plante, à laquelle on ajoûte de l'alun crud, & du miel roſat, forme un excellent gargariſme pour les gencives ulcérées des ſcorbutiques, & l'ébranlement des dents : on en lave auſſi avec ſuccès les ulceres des jambes.

IV°. JOUBARBE des vignes. *Voyez* GRASSETTE.

JUJUBES. *Jujubæ*, & *Zizypha*, off. Ζιζύφα ; Ζίνζυφα ; Ζίτζυφα, Græcor. recent. *Hanab*, AVICEN. *Hunen* & *Zufaizef*, SERAP.

Ce ſont les fruits d'un arbre, nommé en françois *jujubier*, & en latin, par les botaniſtes, *Zizyphus*, DODON. Pempt. *Zizypha ſativa*, J. B. *Rhamnus aculeis geminatis rectis, floribus digynis, foliis ovato-oblongis*, LINN.

L'écorce de cet arbre, qui eſt grand comme un olivier, eſt rude, pleine de fentes, raboteuſe. Ses branches ſont épineuſes. Ses feuilles ſont alternes, arrondies, pointues, luiſantes, nerveuſes, dentelées ſur leurs bords. De l'aiſſelle des feuilles ſortent trois à trois, ou quatre à quatre, des fleurs en roſe, à cinq pétales jaunâtres, très petits ; le calyce, qui eſt d'une ſeule piece, eſt diviſé en cinq portions ; le piſtil qui en ſort devient un fruit oblong, de la groſſeur d'une olive, de couleur jaune ou rougeâtre ; lequel, ſous une enveloppe membraneuſe,

renferme une pulpe verdâtre & aigrelette, avec un oſſelet fort dur, à deux loges, où ſe trouvent deux amandes molles.

Augustin Lippi, très habile botaniſte, a vu en Egypte trois eſpeces de jujubier, dont il parle ainſi dans ſes lettres à M. Fagon.

I°. Le Jujubier d'Alexandrie, à feuilles larges, dont le fruit eſt fort gros : *Zizyphus humilior alexandrina, latifolia majori fructu, formâ ceraſi, purpuraſcente*, D. Lippi. *Nabca, Paliurus* Athenæi *credita*, Prosp. Alpin.

II°. Le Jujubier d'Alexandrie, dont le fruit eſt petit. *Zizyphus humilior alexandrina, minori fructu, luteo, formâ ceraſi*, D. Lippi.

III°. Le Jujubier de Memphis, qui eſt extrêmement grand, & dont le fruit eſt plus gros que celui des autres eſpeces. *Zizyphus latifolia, gigas, majori fructu, formâ ceraſi purpuraſcente*, D. Lippi.

Le jujubier ſe cultive en Italie, en Eſpagne, en Provence & en Languedoc. On en mange les fruits dans ce pays; mais on fait ſécher au ſoleil ſur des claies ceux que l'on deſtine pour l'uſage de la médecine.

Les jujubes doivent être choiſies nouvelles, peſantes, ſucculentes, charnues, d'une ſaveur douce & vineuſe. Les Arabes & les Grecs modernes ſont les premiers qui aient fait uſage de ces fruits en médecine.

On les emploie moins aujourd'hui qu'autrefois, parcequ'elles donnent un ſuc viſqueux, peſant, dégoûtant, lorſqu'on en met trop dans une décoction. Les vertus, qu'on leur a reconnues, ſont d'être tempérantes, d'adoucir l'âcreté des humeurs, & d'être ſpécialement utiles contre les catarrhes, la toux, & l'acrimonie de l'urine.

JULEP. *Julepus.* Médicament liquide, qui ſe prépare tantôt avec une décoction, tantôt avec des eaux diſtillées, auxquelles on ajoûte un ſyrop ou du ſucre. On y fait diſſoudre des ſucs de plantes, du laudanum, & des poudres; ſoit pour diviſer ou délayer le ſang, ou lui donner plus de conſiſtance; ſoit pour adoucir ſon âcreté & en appaiſer l'effervescence; ſoit pour lever les obſtructions des viſceres, appaiſer les inflammations, déterger les ulceres internes, arrêter les flux de ventre, calmer l'impétuoſité des eſprits animaux, procurer le ſommeil; ſoit pour exciter l'écoulement des urines, ou procurer la tranſpiration; ſoit enfin pour remplir les mêmes indications pour leſquelles on preſcrit les apozêmes.

La différence qu'il y a entre l'apozême & le julep, conſiſte en ce qu'on emploie pour l'apozême un plus grand nombre de plantes, ce qui eſt inutile pour le julep; d'ailleurs on ne fait point entrer de purgatifs dans celui-ci.

Deux choſes ſont à conſidérer pour la confection d'un julep; la liqueur, & les ſubſtances qui doivent y être diſſoutes.

La liqueur, qui ſe tire des eaux diſtillées, ou d'une décoction, ſe preſcrit au plus à la doſe de huit onces, comme dans l'apozême. Les racines, les fleurs, les fruits, les feuilles & les ſemences entrent dans la décoction des juleps, & à la même doſe que pour l'apozême.

Quoique les eaux diſtillées, qui ſe gardent dans les boutiques, ne ſoient pas de la même efficacité que les décoctions & les ſucs de plantes, elles ſont cependant d'un très fréquent uſage, parceque les décoctions ne peuvent ſe conſerver long-temps.

Julep pour atténuer la viſcoſité du ſang ; préparé avec une décoction.

Prenez racines d'aſperge,
de fenouil, ana demi-once.
Feuilles d'aigremoine,
d'armoiſe,
de creſſon aquatique, ana demi-poignée.

Faites une décoction pour un julep, dans lequel on fera diſſoudre ſix gros *de ſyrop d'abſinthe*, pour un julep qui ſe prendra le matin pendant trois jours.

On voit par cette formule, que le julep, compoſé d'une décoction, differe à-peine de l'apozême altérant ſimple.

Julep d'eaux diſtillées, pour atténuer la viſcoſité du ſang.

Prenez d'eaux de fenouil,
de fleurs d'oranges, ana trois onc.
de cannelle, deux gros.
de ſel ammoniac, demi-gros.
de ſyrop de viperes, ſix gros.

Mêlez, pour un julep qui ſe prendra le matin pendant trois jours.

Ces juleps n'ont pas la même efficacité que les apozêmes qui ſe preſcrivent pour atténuer le ſang.

Mais lorſque le beſoin de ſecourir les malades eſt preſſant, on a recours aux juleps, dans la ſyncope, par exemple, & dans les autres maladies où le pouls eſt très affoibli, & lorſque les extrêmités ſont froides.

On ordonne encore des juleps incraſſants, contre la diſſolution du ſang; délayants, contre les péripneumonies ſeches, les parotides, les fievres malignes avec ſéchereſſe de la langue, & dans la mélancolie hypochondriaque, où le ſang eſt deſſéché, & dans l'efferveſcence; adouciſſants, dans l'ardeur du goſier, dans la chaleur âcre & brûlante de la poitrine, accompagnée de toux, dans le prurit incommode, ou la douleur âcre qui ſe fait ſentir en urinant; rafraîchiſſants, ou tempérants, dans la ſuperpurgation, dans l'extrême efferveſcence du ſang, dans l'exaltation de la bile, dans les vomiſſements & les diarrhées bilieuſes, dans le cholera morbus, dans les accès de néphrétique, dans la dyſurie, dans la ſoif des maladies aiguës, dans les hémorrhagies.

On met très rarement en uſage les juleps apéritifs, compoſés d'eaux diſtillées, parcequ'ils ne ſont point auſſi efficaces que les juleps faits de décoction; d'ailleurs comme le danger n'eſt pas urgent dans les maladies qui demandent des apéritifs, les juleps d'eaux diſtillées ſont bien inférieurs aux apozêmes apéritifs, ou aux juleps apéritifs faits de décoction.

Les juleps peuvent être aſtringents, dans le crachement, le vomiſſement, le piſſement de ſang, & toutes les autres hémorrhagies; antiémétiques, dans les vomiſſements pituiteux, où ils ſont ſpécifiques, dans ceux ſur-tout qui accompagnent ordinairement les fievres putrides & malignes. Dans ce cas,

Prenez eau de menthe, quatre onces.
ſel d'abſinthe, un ſcrupule.
ſyrop de limons, une once.
Mêlez pour un julep.

Si ce julep ne les arrête, on ne les appaiſe pas, il n'y en a point de plus efficace que cette potion de RIVIERE, dont voici la formule :

Prenez ſel d'abſinthe, un ſcrupule.
ſuc de limons, une cuillerée.

Mêlez, & faites prendre le mêlange; dès que la fermentation ſera finie.

Il eſt bon de remarquer ici que l'eau de menthe eſt contraire à l'eſtomac de quelques malades; ce qui fait que le vomiſſement ſubſiſte, malgré l'uſage du julep, où elle entre: ainſi il faut lui préférer l'eau de chicorée, qui appaiſera le vomiſſement.

On preſcrit encore des juleps narcotiques, dans leſquels entrent l'eau de pavot rhœas, & de bugloſſe, à la doſe de trois onces, où l'on ajoûte juſqu'à ſix gros de ſyrop de pavot blanc : on les prépare ſi l'on veut, avec une décoction de pavot blanc, à laquelle on ajoûte ſix gros de ſyrop de nénuphar, & un grain, ou un grain & demi de laudanum. Les juleps, compoſés ainſi, calment les douleurs, moderent l'afflux trop abondant des eſprits; on les emploie avec ſuccès dans les maladies aiguës & chroniques, lorſque les malades ſont tourmentés d'anxiétés, de douleurs, & d'inſomnies; ils paſſent auſſi pour ſpécifiques dans les douleurs de colique, & l'odontalgie.

Il y a auſſi des juleps diaphorétiques qui ſont compoſés de trois onces d'eau de chardon bénit, & d'autant d'eau de ſcabieuſe, où l'on ajoûte deux gros d'eau de fleurs d'orange, quinze grains ou un ſcrupule de poudre de viperes, & ſix gros de pavot rhœas. On rend cette eſpece de julep plus efficace, en y ajoûtant un narcotique, ou bien de la poudre de cœur, ou de foie de viperes; & encore beaucoup plus, par l'addition de ſel volatil de vipere, ou de crâne humain, depuis dix grains juſqu'à vingt, ou par celle d'eſprit volatil de ſel ammoniac, depuis dix grains juſqu'à vingt.

Les juleps diaphorétiques ſont excellents dans les fievres malignes, dans leſquelles le ſang eſt très épais; ce qui ſe reconnoît par l'extrême foibleſſe, le froid & la pâleur de tout le corps, l'oppreſſion de poitrine, la petiteſſe du pouls. Ainſi il faut bien prendre garde de preſcrire ces juleps dans l'ardeur & la raréfaction du ſang, état qui eſt annoncé par la fievre, la chaleur & la rougeur. Pluſieurs praticiens cependant les ont ordonnés indifféremment dans toutes les fievres malignes; ce qui eſt contre les regles de la bonne pratique, puiſqu'ils ne conviennent que dans les fievres malignes qui reconnoiſſent pour cauſe l'épaiſſiſſement, qui eſt très rare, quoique dans leur commencement le ſang ſoit ſouvent épais; mais enſuite la matiere de la fievre, venant à ſe développer, le ſang devient bouillant; ce qui demande beaucoup de circonſpection dans l'adminiſtration de ces juleps.

Ils ſont employés avec un grand ſuccès, lorſque la peau des malades eſt dans la moiteur: en ſuivant ainſi la route que tient la nature, on favoriſe & on augmente cette légere évacuation, ou cette moiteur, qui très ſouvent débarraſſe le ſang des humeurs crues qui interrompoient la circulation.

L'uſage des juleps anthelmintiques eſt encore utile. On les compoſe avec trois onces d'eau de pourpier, & autant de celle de chicorée, demi-gros de ſemence contre les vers pulvériſée, deux ſcrupules de confection d'hyacinthe, ſix gros de ſyrop de limons. On peut les rendre plus efficaces, ſi avant que le malade prenne cette potion, on lui donne trente grains d'æthiops minéral, ou vingt grains de mercure doux, enveloppés dans de la conſerve de roſes; mais alors il faut retrancher le ſyrop de limons.

JULIENNE, *ou* JULIANNE; Violette giroflée des dames; Giroflée muſquée. *Viola matronalis*, ſive *damaſcena*, off. *Heſperis hortenſis flore purpureo*, C. B. Pin. TOURNEF. Inſt. rei herb. *Heſperides flore purpureo, albo & vario*, J. B. *Eruca alba & purpurea*, Lugd. hiſt. *Leucoium & Viola purpurea*, FRICHS. *Heſperis noſtras flore ſimplici purpureo*; *Viola moſchatella*; *Leucoium moſchatum*, quorumdam.

De la racine, qui eſt petite, blanche & ligneuſe, s'élevent d'environ deux pieds des tiges rondes, moëlleuſes, velues. Ses feuilles ſont alternes, velues, pointues, dentelées ſur les bords, portées ſur de courts pédicules, d'un verd-foncé. Ses fleurs ſont compoſées de quatre pétales, diſpoſés en croix, tantôt blancs, tantôt purpurins, tantôt bigarrés de taches blanches & purpurines; elles ſont ſoutenues ſur des pédicules longuets, d'une odeur très ſuave. A ces fleurs ſuccedent des ſiliques grêles & longues, où ſont contenues des graines applaties, ovales, rouſsâtres, âcres.

Cette plante, qui ſe trouve quelquefois dans les bois, ſe cultive dans les jardins, où elle fleurit en Mai & en Juin. Elle eſt vivace, & ſe conſerve l'hyver dans ſa verdure.

Elle n'eſt pas ſouvent employée pour l'uſage de la médecine ; quoiqu'elle ſoit miſe au nombre des apéritives, des inciſives, des antiſcorbutiques, des antiſpaſmodiques, & des ſudorifiques. On la dit bonne auſſi contre les toux rebelles, & contre l'aſthme.

On applique ſes feuilles broyées, avec ſuccès, ſur les ulceres & les plaies.

JUS de régliſſe. *Voyez* RÉGLISSE.

JUSQUIAME noire ; Hannebane. ὀσκύαμος, id eſt, *ſuis faba* (*aliis* Διοσκύαμος, id eſt, *Jovis faba*), DIOSCOR. *Hyoſcyamus niger vulgaris ; Juſquiamus ; Faba ſuilla*, off. *Hyoſcyamus vulgaris ; vel niger*, C. B. Pin. *Apollinaris*, CORD. *Dens caballinus ; Herba cunicularis ; Herba calicularis ; Fabulum ; Mania*, quorumd. *Hyoſcyamus foliis amplexicaulibus*, LINN.

Sa racine eſt longue, épaiſſe, ridée, rameuſe, brune en-dehors, blanche en-dedans. Ses tiges, qui s'élevent d'un pied & demi, ſont lanugineuſes, cylindriques, épaiſſes, rameuſes. Ses feuilles ſont nombreuſes, amples, lanugineuſes, découpées ſur leurs bords, d'une odeur forte. Ses fleurs, qui naiſſent en épi, ſont d'une ſeule piece, en entonnoir, coupées en cinq portions obtuſes, jaunâtres ſur les bords, veinées de pourpre ; ſes étamines, au nombre de cinq, ſont courtes, & ont des ſommets oblongs, au-deſſus deſquelles s'éleve un piſtil à tête ronde & blanche ; le calyce, à cinq dentelures roides & pointues, eſt oblong & velu. Le piſtil devient un fruit à deux loges, qui contient pluſieurs petites ſemences arrondies, plates, ridées, de couleur cendrée.

Cette plante ſe trouve dans la campagne, auprès des villes, dans les foſſés, dans les fumiers, dans les décombres. Elle n'eſt point rare aux environs de Paris.

L'odeur

L'odeur de la jusquiame est forte, assoupissante, & porte à la tête. Ses feuilles, ainsi que celles de la belladona, prises intérieurement, sont un poison.

On s'en sert seulement à l'extérieur en cataplasmes, ou en décoction; elles sont anodynes, & très résolutives; elles conviennent pour les tumeurs squirrheuses, douloureuses, inflammatoires; dans les engorgements des mammelles, dans les tumeurs goutteuses, la goute sciatique. La graine de jusquiame n'est point vénéneuse, comme on se l'est imaginé; elle donne un suc mucilagineux, glaireux, tel que les autres semences dont on peut faire usage à l'intérieur, dans les cours de ventre, crachements de sang. On en tire aussi une huile semblable à celle de graine de pavot, & qui convient parfaitement dans les cas où il faut calmer, adoucir & relâcher. Les racines de jusquiame dont on fait des amulettes au col des enfants, pour les préserver des convulsions dans la pousse de leurs dents, sont d'un très mauvais usage, parceque les enfants peuvent les porter à leur bouche. Quelques-uns ont prétendu que le suc, dépuré de jusquiame, étoit bon dans les maux d'yeux & d'oreilles; mais cet usage est blâmable. TOURNEFORT rapporte, d'après l'expérience, que si on expose des engelûres à la vapeur de jusquiame que l'on brûle, la partie se tuméfie, & & qu'en la pressant, on en fait sortir par les pores de la peau la matiere épaissie sous la forme de petits vermisseaux: on peut aussi tenter ce remede dans les tumeurs goutteuses.

Cette plante, qui est visqueuse & fétide, dit M. VOGEL, possede une puissante vertu narcotique; soit qu'on en prenne le suc, ou qu'on la mange, elle fait perdre la raison, & cause une espece d'ivresse, suivant DIOSCORIDE: sa vapeur seule a

fait reſſentir les effets de l'ivreſſe à BOERHAAVE, & à un de ſes amis, en travaillant enſemble à la compoſition de l'onguent de juſquiame. M. HALLER, *Helvet.* rapporte qu'un de ſes compagnons d'étude, diſciple, comme lui, de BOERHAAVE, à Leyde, choiſiſſoit, cueilloit, mangeoit de toutes les eſpeces de plantes vénéneuſes du jardin de botanique; qu'il faiſoit ſes délices des napels, des apocyns, & des baies de belladona; mais qu'il ne pût manger impunément de la juſquiame, qui lui ôta la raiſon, & le rendit paralytique d'une jambe; accident dont ſon maître le guérit. Ces mauvaiſes qualités de cette plante n'empêchent pas que ſes feuilles, pilées ſeules ou avec du lait, ne s'appliquent ſur les douleurs des membres, ſoit qu'elles proviennent de ſpaſme ou de tumeur; ce qui les appaiſe.

La ſemence de juſquiame, ainſi que ſes feuilles, eſt miſe au nombre des poiſons narcotiques, puiſque, priſe intérieurement, elle cauſe, dit M. SLOANE, (*Philoſ. tranſ.* N°. 429.), le vertige, les délires, l'obſcurciſſement de la vue, & un ſommeil profond; quelquefois même elle procure des mouvements épileptiques, la ſtupeur & l'inſenſibilité, quoiqu'elle ait été donnée à petite doſe, d'un demi-ſcrupule, par exemple, en poudre, ou en infuſion à la doſe d'un ſcrupule (*Commer. norimb.* 1736, *p.* 102.); de ſorte que ZWELFER & HOFFMANN veulent qu'elle ſoit abſolument bannie de la liſte des médicaments. Cependant, employée avec prudence & circonſpection, elle calme les douleurs, de quelqu'eſpece qu'elles ſoient; & ſa vapeur, reçue dans le trou d'une dent creuſée par la carie, appaiſe l'odontalgie, dit M. SLOANE, *l. c.* Son huile par expreſſion, eſt un très bon tonique & un anodyn.

La racine de juſquiame doit être rangée dans la

claſſe des poiſons ; elle trouble toutes les fonctions du cerveau, GMELIN, *Fl. ſibir.* iij. *p.* 515 ; &, ſuivant BARRERE, *Obſer.* elle occaſionne une hydrophobie mortelle : mais ſa décoction dans du vinaigre peut être employée contre la douleur de dents, DIOSCORIDE.

En 1762, M. STORCK, médecin de Vienne, rendit compte au public des expériences qu'il fit avec la juſquiame ; il en réſulte qu'elle ſeroit bonne contre les maladies des nerfs. Il ajoûtoit à la fin de la xiij expérience ; » il y a encore beaucoup de perſonnes attaquées de différentes maladies des » nerfs, auxquelles je fais prendre avec ſuccès » les pilules d'extrait de juſquiame ; mais leur guériſon n'étant pas encore finie, je donnerai dans » une autre occaſion leur hiſtoire ». Il ne paroît pas que M. STORCK ait tenu la parole qu'il avoit donnée ; ce qui doit faire douter beaucoup de l'exactitude de ſes xiij. obſervations, & regarder toujours comme très ſuſpect l'uſage intérieur d'une plante qui demande la plus grande retenue & le plus grand ſcrupule, même extérieurement.

KAL

KALI. *Voyez* SOUDE.

KARABÉ. *Voyez* SUCCIN.

KERMÈS. Graine de kermès ; Graine d'écarlate ; Vermillon ; Kermès animal. *Kermes ; Chermes ; granum kermes ; Granum infectorium ; Coccum baphicum ; Coccum infectorium*, off. Κόκκος βαφική, DIOSCOR. *Kermes* & *Karmes*, Arabum. *Coccus querci-ilicis*, LINN.

Coque membraneuſe (qu'on peut appeller auſſi,

nid d'une eſpece d'inſecte) de la groſſeur d'un pois ; ronde, polie, luiſante, d'un rouge brun, couverte d'un duvet très fin, ou d'une pouſſiere griſe, qui, preſſée entre les doigts, répand une liqueur de couleur d'écarlate, d'une ſaveur un peu âcre, un peu amere, & d'une odeur qui n'eſt point déſagréable.

Cette production ſinguliere ſe trouve attachée aux feuilles & aux jeunes pouſſes d'un arbriſſeau, nommé par les botaniſtes, *Ilex aculeata cocciglandifera*, C. B. Pin. *Ilex coccigera*, J. B. *Quercus foliis ovatis dentato-ſpinoſis*, Van-Royen, Flor. leyd. prodr.

Sa racine eſt ligneuſe, rampante, grêle, quelquefois fibrée, revêtue d'une écorce qui prend la couleur du ſol où elle eſt. Il s'en éleve de deux pieds & demi environ des jets ligneux, dont l'écorce eſt mince, blanchâtre ou cendrée, leſquels ſe diviſent en pluſieurs rameaux. Ses feuilles ſont ſinuées ſur leurs bords, ondées, épineuſes, ſemblables à celles du houx, mais plus petites, liſſes des deux côtés, ſoutenues par un court pédicule ; d'un beau verd. On trouve ſur le même individu des fleurs mâles & femelles. Les fleurs mâles, qui forment un chaton lâche, ſont ſans pétales ; le calyce eſt d'une ſeule piece, découpée en quatre ou cinq portions diviſées elles-mêmes en deux ; les étamines, dont le nombre eſt environ de huit, ont des ſommets amples & à deux bourſes : les fleurs femelles, également ſans pétales, ſont compoſées d'un calyce d'une ſeule piece, demi-ſphérique, & qui ne s'apperçoit pas aiſément ; l'embryon, qui eſt ovoïde, devient un gland ovoïde, liſſe, couvert d'une coque coriace, attaché au fond d'un petit calyce court, & comme épineux.

Cet arbriſſeau croît en Italie, en Eſpagne, en

Portugal, en Languedoc & en Provence, provinces maritimes de France, aux environs de Montpellier, de Nîmes, d'Avignon. C'eſt ſur ſes feuilles & ſur ſes branches que ſe trouve ce qu'on appelle *kermès*, ou *graine d'écarlate*, dont on n'a connu que fort tard la véritable nature. Ce ne ſont pas, comme on l'a cru, les fruits de cet arbriſſeau, ni des excroiſſances naturelles, ou contre nature, mais plûtôt des animalcules ſinguliers qui y ſont fermement attachés, & qui, en changeant de forme d'une façon aſſez remarquable, pondent, meurent enfin, & ſe deſſechent. On les amaſſe dans les mois de Mai & de Juin, avant le lever du ſoleil, & on en trouve une bien plus grande quantité dans les années chaudes que dans les froides. Après les avoir enlevés avec précaution, on les arroſe de vinaigre, pour empêcher que les petits animaux, qui y ſont attachés, ne ſe perdent; puis on les expoſe pendant un peu de temps au ſoleil, pour les deſſécher.

M. DE RÉAUMUR a enfin découvert que la graine d'écarlate eſt une eſpece d'inſectes, de la famille de ceux qu'on appelle *gallinſectes*. Il diſtingue, avec M. EMÉRIC, médecin d'Aix, trois temps dans l'accroiſſement de cette graine d'écarlate. Le premier eſt vers le commencement du mois de Mars: alors il s'attache ſur le tronc, ſur les branches & ſur les feuilles de l'ilex, un animal plus petit qu'un grain de millet: il y reſte comme engourdi & immobile, & dans la ſuite il s'enfle peu-à-peu. Cet animal a la figure des cloportes; il eſt long, ovale, plus pointu vers la queue, convexe ſur le dos, rouge, parſemé de petits points brillants comme l'or, ayant quelques rides en travers, ſix pieds & deux antennes, qui ſe meuvent facilement, & qui égalent preſque toute la longueur du corps, deux

yeux noirs, & deux queues immobiles, lesquelles sont de la même longueur que le corps. Considéré dans ce temps au microscope, il paroît d'un très beau rouge, ayant dessus son ventre & tout autour une espece de duvet qui représente la figure d'un nid; & dans les endroits du dessous du corps du kermès qui ne sont point couverts de duvet, le microscope fait voir quantité de points qui ont le brillant de l'or. Son dos est convexe, & forme une hémisphere ridée; & dans la partie antérieure de son corps il y a trois grosseurs qui tiennent la place de tête: celle du milieu est la plus considérable & un peu arrondie; les deux latérales sont plus menues, & recourbées vers le milieu.

Le second temps de la division que fait M. Emeric, est dans le mois d'Avril; alors cet animal est entiérement changé, & il est devenu rond & gros comme un pois. Sa peau est plus ferme; & le coton, qui dans le premier temps étoit dessus par intervalles & par petits floccons, y est par-tout étendu en forme de poudre: il ne paroît plus qu'une coque ou une gousse remplie d'une liqueur rougeâtre, semblable à du sang dissous.

Enfin le troisieme temps tombe vers le milieu ou vers la fin de Mai, & c'est celui où l'on trouve dans cette espece de coque, sous le ventre de cet animal, des œufs une fois plus petits que les graines de pavots blancs: ils sont remplis d'une liqueur d'un rouge pâle: vus au microscope, ils semblent parsemés d'une infinité de points brillants de couleur d'or.

Ils sont composés d'une membrane mince, blanche, transparente, & d'une liqueur d'un rouge-pâle. Chaque coque contient environ deux mille de ces petits œufs, qui sont le fruit du premier animal; lesquels étant secoués, il en sort autant de petits

animaux entiérement ſemblables au premier, qui ſe diſperſent ſur les branches & ſur les feuilles de l'ilex, juſqu'à ce qu'au printemps ſuivant, ils ſe fixent dans les diviſions du tronc & des rameaux, pour y faire leurs petits.

Lorſque le kermès acquiert une groſſeur convenable, alors la partie inférieure du ventre s'éleve & ſe retire vers le dos, & laiſſe un eſpace vuide entre le ventre & le duvet qui y étoit attaché; & de cette maniere il devient ſemblable à un cloporte qui eſt à demi-roulé. C'eſt dans cet eſpace vuide qu'il dépoſe ſes œufs, après quoi il meurt & ſe deſſeche.

Quand ces œufs ſont éclos, les petits animaux demeurent cachés pendant quelque temps ſous le cadavre de leur mere; ils en ſortent enſuite pour chercher leur nourriture ſur les feuilles, non en les rongeant comme les chenilles, mais en les ſuçant avec leurs trompes.

Le kermès agit comme déterſif, réſolutif, diſcuſſif, & comme ſtimulant, & légérement aſtringent; ce qui le fait mettre, avec raiſon, au nombre des nervins, des céphaliques, des cardiaques, des ſtomachiques, des diurétiques, & des aphrodiſiaques. On l'emploie pour différentes maladies, mais plus fréquemment néanmoins dans la mélancholie & l'épilepſie, le vertige, la ſyncope, la palpitation de cœur, le vomiſſement, la cachexie, la ſuppreſſion d'urine, des regles & des lochies, les vers des inteſtins; auſſi-bien que pour fortifier la mémoire, empêcher l'avortement. On le donne en poudre depuis quelques grains juſqu'à demi-gros; & en infuſion dans du vin, depuis demi-gros juſqu'à un gros. Il entre dans des bols, des électuaires, des ſyrops, &c. On tire des graines qui ſont ſeches & bien mûres, après les avoir écraſées dans un mor-

rier de marbre, un ſuc dont on fait un ſyrop après l'avoir clarifié, en y ajoûtant autant ou trois fois plus de ſucre blanc, moyennant une douce chaleur, ou même ſans cela. On croit ce ſyrop non-ſeulement plus gracieux, mais encore bien meilleur que la poudre, parcequ'il eſt moins ſtyptique.

La graine de kermès, dit M. Vogel, eſt remplie d'un ſuc de couleur d'écarlate, un peu amer, & un peu aſtringent. C'eſt la baſe de la confection alkermès, qui ſe prépare avec un ſoin tout particulier à Montpellier, & dans le Languedoc, & qui de-là ſe tranſporte par-tout. Ce ſuc, qui nous vient rarement pur (ajoûte-t-il) poſſede une vertu roborante & analeptique que conſerve encore le kermès deſſéché, mais plus foiblement, dont la vertu tonique cependant eſt très vantée dans la diarrhée, la dyſenterie, le crachement de ſang, le flux immodéré des regles, & pour prévenir l'avortement. Par l'uſage de ſon ſuc, pris le matin à la doſe de quelques cuillerées, on a vu la mémoire léſée & affoiblie ſe rétablir (*Vermicht. Schr. aus der naturl. chim. und arzeneyw. j. ſt. p.* 29.); ſon uſage en poudre, & ſon ſuc, ont guéri une épilepſie idiopathique (*ibid. p.* 32. 33.); auſſi bien que les flux de ſang, & la foibleſſe qui s'en étoit ſuivie, *ib. p.* 34. L'eſprit de nitre doux en tire une teinture admirable, utile dans toutes ces maladies.

Kermès minéral. *Voyez* Antimoine.

KIKEKUNEMALO. Réſine, dit M. Vogel, qui ſe tire d'un arbre de l'Amérique, dont on n'a pas encore de deſcription. On croit que c'eſt une eſpece de copal, & qu'elle lui eſt préférable, & par ſa beauté, & par ſa pureté. On en vante les vertus en fumigation contre les affections éréſipélateuſes & goutteuſes.

KINKINA. *Voyez* Quinquina.

KIRMERSEN. *Voyez* ACACALIS.

KYNORRHODON; Roſe de chien, *ou* Roſe ſauvage. *Voy.* ROSE.

LAB

LABDANUM. *Labdanum*, vel *Ladanum*, off. Λάδανον, Græcor. *Loden* & *Laden*, Arabum.

Subſtance réſineuſe qu'on nous apporte ſous deux formes différentes.

L'une eſt en maſſes grandes, molles, gluantes, d'un roux tirant ſur le noir, enveloppées dans des peaux ou veſſies. On la déſigne dans les boutiques, ſous le nom de *labdanum en maſſes* ou *en pains*.

L'autre eſt en pains roulés & tortillés, ſecs, fragiles, durs, s'amolliſſant néanmoins à la chaleur du feu; de couleur noire, mêlés d'un petit ſable noir auſſi, de peu d'odeur. Elle eſt connue ſous le nom de *labdanum en tortis*.

Le meilleur labdanum eſt celui qui eſt pur, d'une odeur forte, mais douce, inflammable, & que la chaleur amollit aiſément.

Cette ſubſtance, qui a été connue des anciens Grecs, vient de l'iſle de Candie, & autres iſles de l'Archipel.

Elle découle l'été des feuilles d'un arbriſſeau, nommé *Ciſtus ladanifera cretica, flore purpureo*, TOURNEF. Coroll. inſt. *Ladanum creticum*, PROSP. ALPIN. Exot.

Il s'éleve d'un ou deux pieds; il eſt branchu, touffu. Sa racine eſt longue d'un pied, ligneuſe, fibrée, chevelue, noirâtre en-dehors, blanchâtre en dedans. Les rameaux, qu'elle pouſſe, ſont gros

comme le pouce, durs, bruns, ou cendrés, revêtus d'une écorce raboteuse. Ses feuilles ſont oppoſées, oblongues, ondées à leur bord, rudes, marquées de nervures, d'un verd foncé, d'une ſaveur herbacée & un peu aſtringente. A l'extrêmité des rameaux naiſſent des fleurs en roſe, compoſées de cinq pétales arrondis, purpurins, ayant une tache noire à leur baſe; au milieu ſont un grand nombre d'étamines jaunes, dont les ſommets ſont bruns; le calyce eſt compoſé de cinq feuilles ovalaires, veinées, & velues en-dehors; il s'en éleve un piſtil verd, qui devient un fruit capſulaire, ſphérique, brun, à dix loges, leſquelles renferment beaucoup de graines menues, anguleuſes, rouſſes.

Cet arbriſſeau eſt très commun ſur les montagnes qui ſont autour de la Canée, ville capitale de l'iſle de Crete.

Il croît dans le Pont une variété de cette eſpece, qui a été remarquée par le célebre TOURNEFORT; il l'a nommé *Ciſtus ladaniféra orientalis, flore purpureo majore*, Coroll. inſtit. Elle ne differe de la précédente que par ſes fleurs, qui ſont plus grandes.

Pour recueillir le labdanum, ſuivant BELLON & TOURNEFORT, les Grecs ont un inſtrument particulier, ſemblable à un rateau, qui n'a point de dents, qu'ils nomment ἐργαστήρι. Ils y attachent pluſieurs languettes ou courroies de cuir groſſier, & qui n'a pas été préparé: ils les paſſent & repaſſent dans les plus grandes chaleurs ſur les arbriſſeaux du labdanum, afin que l'humeur réſineuſe qui eſt ſur les feuilles, s'attache à ces cuirs, d'où ils la retirent en la raclant avec des couteaux. C'eſt pourquoi c'eſt un travail très pénible & très fatigant; & il n'y a que les payſans qui l'entreprennent, parcequ'il faut être expoſé ſur les montagnes à la chaleur

la plus brûlante de la canicule : cependant on dit qu'un ouvrier qui travaille aſſidument, peut recueillir plus de trois livres, ou quarante huit onces de labdanum en un jour. Le temps le plus propre pour cet ouvrage, eſt celui de la plus grande chaleur de la canicule, lorſque l'air eſt brûlant par l'ardeur du ſoleil, & qu'il n'eſt point agité par les vents ; c'eſt alors que cette liqueur tranſpire abondamment, & qu'elle eſt plus pure ; car lorſqu'il fait du vent, elle eſt ſalie par beaucoup de pouſſiere & d'ordures.

Il n'eſt pas facile d'avoir des habitants du pays un labdanum pur ; l'avidité du gain les engage, pour le rendre plus peſant, à y mêler un ſable fin & noir.

Cette réſine eſt compoſée d'une huile ſubtile & d'une huile groſſiere, unie avec un ſel eſſentiel ammoniacal.

On ſe ſert du labdanum en chirurgie, comme émollient, ſuppuratif, atténuant & réſolutif. On l'applique en emplâtre ſur les tempes, contre la douleur de dents

A l'intérieur, il eſt aſtringent, fortifiant, & calmant. On le preſcrit à la doſe d'un gros, pour rétablir la digeſtion, donner du reſſort à l'eſtomac affoibli ; contre les catarrhes, & les dyſenteries.

Il entre dans les fumigations odorantes, & les parfums deſtinés à purifier l'air contagieux en temps de peſte.

LABLAB. Eſpece de féverole, *ou* haricot. *Phaeolus ægyptiacus, nigro ſemine*, C. B. Pin. *Phaſeobus niger* Lablab *vocatus*, Prosp. Alpin, Ægypt.

C'eſt, dit Prosper Alpin, un arbre ſarmenteux, de la groſſeur de la vigne, & qui pouſſe ſes branches & ſes feuilles de la même maniere. Il reſſemble, à l'extérieur, au *phaſeolus* ordinaire, & porte des fleurs deux fois par an. Ces fleurs ont une

figure approchante de celle de nos phaſéoles, & il leur ſuccede de longues ſiliques comme celles des feves, dans leſquelles ſont renfermées des ſemences noires ou rouges, tout-à-fait ſemblables à nos haricots.

Cet arbre vit cent ans & plus, & demeure toujours verd. Les Egyptiens mangent communément ſes graines ou feves, qui ont un auſſi bon goût que les nôtres. Les femmes uſent de ſa décoction avec le ſafran, pour exciter les regles. Cette même décoction eſt bonne pour la toux, la difficulté de reſpirer, & la ſuppreſſion d'urine. PROSP. ALPIN, *de plantis Ægypt.*

LACERON. *Voyez* LAITRON.

LACERTA VIRIDIS, *ou* Précipité verd. *Voyez* MERCURE.

LACQUE, *ou* LAQUE. *Lacca*, off. *Lac*, vel *Loc*, Arab. *Trec*, Indor.

Ce n'eſt point une gomme (quoiqu'on l'ait ainſi nommée), ni une réſine parfaite; mais plûtôt une ſubſtance ſinguliere, réſineuſe, céracée, d'une couleur rouſſe, ou d'un brun rougeâtre, d'une ſaveur réſineuſe, d'une odeur très pénétrante lorſqu'on la brûle. Elle eſt en partie d'une nature végétale, & en partie animale, de maniere néanmoins qu'elle eſt compoſée d'une plus grande quantité de matieres fixes céracées des plantes, & que la matiere la plus ſubtile qui la colore paroît provenir des animaux. En effet, dans le Bengale, le royaume de Siam, l'iſle de Madagaſcar, & les autres endroits des Indes orientales, il ſe trouve certaines fourmis aîlées, rouges, groſſes, qui tirent des plantes cette ſubſtance réſineuſe céracée, la placent ſur les branches des arbres, forment par ce moyen certaines petites cellules oblongues, ſemblables à des ruches à miel, pour ſe loger ſans doute lorſque les

parois ont assez de fermeté : c'est ce que paroît assez faire voir la lacque encore attachée aux branches ; car lorsqu'on la rompt, elle laisse voir un grand nombre de ces petites cellules. Des chrysalides très rouges, produites par les fourmis, & laissées dans les ruches, teignent ensuite cette masse résineuse céracée, qui est pâle dans son principe, tandis que d'un autre côté, ces fourmis rendent un suc rouge, qui, par le moyen de la chaleur du soleil, pénetre peu-à-peu toute la masse, ou au moins une grande partie. D'autres pensent que ce sont les chrysalides mortes qui donnent cette couleur à cette substance. Mais la premiere opinion paroît plus approcher de la vérité que la derniere, parceque les chrysalides ne meurent pas ordinairement ; & qu'enfin, après avoir quitté leurs enveloppes, elles forment de nouvelles fourmis aîlées. La lacque, qui se recueille dans des endroits de montagnes, est bien meilleure & plus rouge que celle qui se trouve dans les plaines & les endroits maritimes, parceque les fourmis aîlées des montagnes tirent leurs nourritures des plus belles fleurs, de même que la matiere qui sert à bâtir leurs loges. On appelle *Ber* ou *Bar* l'arbre, aux branches duquel ces insectes ont coutume d'attacher cette substance. On ne doit cependant pas croire que les fourmis aîlées construisent uniquement leurs loges sur les branches de cet arbre, puisqu'elles la portent aussi quelquefois, quoique plus rarement, sur d'autres arbres, & même sur de petits morceaux de bois fichés en terre.

Il y a trois especes de lacque, la lacque en branches, la lacque en grains, & la lacque en tablettes. La lacque en branches ou en bâtons, est, par tout ce que nous avons dit ci-dessus, celle que l'on doit regarder comme naturelle, & celle avec laquelle les habitants du pays font la lacque en tablettes. Ils

ſéparent pour cet effet la lacque des branches, ils la pulvériſent groſſiérement ; & après en avoir tiré un peu de teinture, dont ils ſe ſervent pour colorer leurs draps, ils font ſécher le reſte, & le vendent enſuite pour la lacque en grain. Pour en faire des tablettes, ils la font fondre à un feu bien doux ; ils la paſſent & la coulent enſuite ſur le marbre, pour la faire étendre & former des tablettes plus ou moins tranſparentes, lorſqu'elle eſt refroidie. Quelquefois, quoique très rarement, la lacque ſe trouve en gouttes, & ſe prépare ainſi ſuivant le P. TACHARD. On jette d'abord dans l'eau bouillante la lacque ordinaire, ſéparée des branches broyées dans un mortier, & on répete l'infuſion autant de fois qu'il eſt néceſſaire, juſqu'à ce qu'on en ait tiré toute la teinture ; enſuite on fait ſécher au ſoleil la matiere colorante qu'on en a tirée ; après qu'elle s'eſt épaiſſie, on l'enveloppe dans un drap, & on la met au feu ; puis, par le moyen d'une douce compreſſion, il paſſe de petites gouttes tranſparentes, qui forment la meilleure lacque, lorſqu'elles ſont endurcies.

La lacque naturelle, c'eſt-à-dire, en branches ou en bâtons, ſe diſſout dans l'eſprit de vin le mieux rectifié, lentement à la vérité, & difficilement ; la diſſolution même paſſe avec peine à travers le filtre ; elle ne ſe diſſout, pour ainſi dire pas, ou au moins en très petite quantité, dans les menſtrues aqueux.

Il eſt rare qu'on uſe intérieurement de ce concret, ſi on en excepte ſa teinture, à laquelle on attribue des vertus fortifiantes & légérement aſtringentes ; on l'emploie extérieurement pour fortifier, & on le fait, pour cet effet, entrer dans les maſſes odorantes, & les autres genres de parfums, dans les poudres dentifriques, & les électuaires, que l'on

preſcrit contre le branlement de dents & le relâchement pourriſſant des gencives. La teinture, qui ſe prépare avec l'eſprit vineux de ſel ammoniac, produit un bien bon effet dans le ſcorbut de la bouche. CARTH.

LADANUM. *Voyez* LABDANUM.

LAINE GRASSE, *ou* Laine ſurge. *Voy.* BREBIS.

LAIT. *Lac.* Tout le monde connoît & ſçait que le lait eſt une liqueur qui ſe filtre dans les mammelles des animaux, & qui eſt deſtinée à la nourriture de leurs petits, dont l'eſtomac n'eſt pas en état de digérer d'autres aliments. On emploie en médecine le lait de femme, d'âneſſe, de vache, de chevre, quelquefois celui de brebis, de truie, même de jument; mais ces deux derniers ſont abandonnés : on s'en tient à celui de vache, d'âneſſe, de chevre; celui de femme eſt de peu d'uſage. Il convient de parler en général des vertus du lait; enſuite nous parlerons de chacun en particulier.

Les propriétés du lait, ſont d'avoir une ſaveur douce, un peu fade; ce qui vient des molécules huileuſes & caſéeuſes, qui embarraſſent & bridents les âcres qui y ſont contenus. Tout bien conſidéré, le lait n'eſt qu'une eſpece d'émulſion, un chyle qui eſt apporté aux mammelles; car la différence qu'il y a entre l'un & l'autre, eſt petite : cependant il y a celle-ci entre le lait & l'émulſion, que cette derniere ne produit aucune matiere caſéeuſe, au lieu que le lait en donne tantôt plus, tantôt moins; car il y a des laits qui en fourniſſent plus que les autres, témoin le lait de vache.

Le lait s'aigrit de lui-même, & cela par le développement de l'acide qu'il renferme, & qui ne demande point un degré de chaleur conſidérable, puiſque, dans le corps des animaux, il ſe pourrit quel-

quefois ; ce que l'on a vu arriver au lait des femmes qui mangent beaucoup de viandes : cela ſe voit auſſi communément dans celles qui ont la fievre de lait ; il eſt alors jaune, âcre, & tout-à-fait gâté : la même choſe arrive chez les animaux dans les maladies épidémiques ; ce qui ne provient que de l'alkaleſcence putride des humeurs.

L'acide du lait ne donne aucune marque de ſon acidité avant la fermentation qui eſt produite rapidement ; de ſorte que ſi l'on verſe un acide ſur du lait, il ſe caille ſur-le-champ : ce qui ſe fait par le rapprochement de la partie fibreuſe qui eſt ſéparée de la ſéreuſe, & qui forme la matiere caſéeuſe ; d'où il réſulte qu'on doit interdire l'uſage de tous les acides à ceux qui font uſage du lait ; l'on en ſent les raiſons.

On tire du lait une partie butireuſe, une partie caſéeuſe, avec une ſorte de ſéroſité. Tous les laits fourniſſent du beurre, & il eſt d'autant plus agréable, que les animaux ſe ſont nourris de plantes aromatiques & odorantes. Il y a des laits qui ne paroiſſent pas fournir de fromage, d'autres de beurre ; le lait d'âneſſe, par exemple, donne très peu de l'un & de l'autre. En général tous les laits peuvent donner de la crême, du beurre & du fromage, qui n'eſt autre choſe qu'une ſubſtance blanche, molle, qui, en ſe deſſéchant, devient dure & ſalée ; & pour lui donner davantage cette derniere qualité, on le couvre de cendres, afin que leurs ſels augmentent ſa vertu ſaline. Je finis par la partie ſéreuſe qui en réſulte.

On fait l'analyſe du lait de deux manieres ; ou elle eſt ſpontanée, ou par le ſecours de la chymie. De quelque façon qu'elle ſoit faite, il eſt réduit à une ſubſtance aqueuſe, qui n'eſt autre que le petit-

lait

lait; en une graſſe, qui eſt le beurre; & en une blanche rafraîchiſſante, qui eſt le fromage : tous les laits contiennent ces parties.

Le *petit-lait* n'eſt autre choſe que l'eau que les animaux ont priſe pour leur nourriture, avec cette différence qu'elle a été volatiliſée en paſſant par leurs vaiſſeaux, d'où vient qu'elle s'évapore facilement, & même contient auſſi une petite quantité de molécules butireuſes, où les ſels du lait ſont diſſouts; & c'eſt à ces ſels, quoiqu'en petit nombre, que le lait doit ſa vertu nourriſſante.

Le *beurre* eſt d'une certaine conſiſtance, ſans odeur, d'une ſaveur douce : c'eſt une huile dont les molécules ſont rapprochées; elle ne differe des huiles graſſes que par ſa forme, qui eſt ſolide à un certain point : ces huiles ſont liquides, il eſt vrai; mais le beurre, expoſé à une chaleur modérée, prend bien vîte de la liquidité, & on lui peut donner la même limpidité qu'aux huiles en le rectifiant & le faiſant paſſer par les épreuves dont on a parlé dans le temps.

Quant à la *matiere caſéeuſe*, ce n'eſt autre choſe que le petit-lait; elle n'en differe pas eſſentiellement; car dans le ſerum, on rencontre deux parties, une fibreuſe, & une aqueuſe, avec des ſels qui ſont tenus dans cette derniere en diſſolution, au lieu que ces deux parties ſe rencontrent dans le fromage, mais de façon que la partie fibreuſe y eſt en plus grande quantité; & à proportion il y a plus de ſel dans le fromage, que dans le petit-lait. Plus on tirera de ſerum du fromage, plus la partie fibreuſe ſe rapprochera, & s'endurcira. Il faut conclure de-là que le beurre a la propriété des huiles graſſes, que le lait lui donne ſa vertu adouciſſante & propre à embarraſſer & détruire les âcres, & que plus cette partie abondera, moins il y aura d'âcres;

qu'au contraire plus un lait aura de parties caſéeuſes, plus il ſera reſtaurant & donnera de conſiſtance aux humeurs : ainſi, dans les cas de fonte & de diſſolution des humeurs, on choiſira celui qui fournit plus de parties caſéeuſes ; au lieu que dans les cas qui exigeront d'adoucir, on aura recours à celui qui abonde en beurre.

Par le ſecours de la chymie, on tire du lait une grande quantité d'eau, puis une liqueur acide, aigrelette ; mais ſi cet âcre ne ſe trouve pas dans le lait, c'eſt, comme je l'ai dit, qu'il ſe trouve embarraſſé dans la partie butireuſe ; & ſi-tôt que la chaleur redouble, l'acide ſe développe ſur-le-champ, & donne des marques de ſa préſence. Après cette partie aigrelette, qui eſt l'acide du lait, il vient une huile graſſe, viſqueuſe, qui n'eſt autre choſe que le beurre altéré par la chaleur ; il paroît enſuite un eſprit aſſez léger, mais qui ne participe cependant en aucune façon de la volatilité : c'eſt un eſprit huileux ou une eſpece d'huile légérement volatile. Enfin il reſte dans la cornue une très petite quantité d'alkali fixe, qui eſt le ſel du lait.

Il faut obſerver que ce petit-lait, ou cette eau qui ſort par la diſtillation, ne change pas les teintures bleues des végétaux, mais qu'elle rougit tant ſoit peu le papier bleu ; ce qui prouve qu'il s'y rencontre quelqu'acidité. Enfin ſi on le mêle avec les alkalis, il devient jaune, rouge tant ſoit peu, puis brun ; ce qui prouve bien que quand il a ce caractere dans les animaux, cela vient de l'alkali volatil, qui lui donne cette acrimonie en queſtion.

On choiſit le lait ſans trop de conſiſtance, & ſans qu'il ſoit trop délayé ; il doit être doux, ſans acrimonie, ſans trop d'odeur, & très blanc.

Pour ſçavoir s'il a trop de conſiſtance, on en met ſur l'ongle, ou dans une cuiller ; ſi la goutte tombe

ſubitement, ſans laiſſer une trace trop marquée, il ſera bon ; ſi elle eſt trop marquée, il ſera gras, aſſez épais : au reſte il faut le choiſir dans l'état mitoyen, c'eſt-à-dire, ſans trop, ni trop peu de conſiſtance.

On doit avoir égard à l'animal qui fournit le lait : le jeune vaut mieux que le vieux ; mais cependant il faut que le jeune ait acquis ſon dernier degré d'accroiſſement. On veut auſſi qu'il y ait un temps raiſonnable depuis la ſortie du fœtus ; car ſi on prenoit une vache au bout de trois ſemaines qu'elle a vêlée, le lait ſeroit mauvais : ainſi l'on doit attendre trois ou quatre mois ; l'on veut auſſi qu'elle ait mis bas heureuſement, & ſans mauvaiſes ſuites : on fait de plus attention à la couleur ; la noire & la brune ſont préférables aux autres. Une femme rouſſe n'a pas un lait parfait ; la même choſe à l'égard d'une vache qui eſt rouſſe de poil : mais, à mon avis, la blonde & la châtaine fourniſſent le meilleur lait. L'on demande que l'animal ne faſſe pas grand ouvrage, & qu'il ne ſoit point en chaleur ; il en eſt de même de celui que l'on bat, & que l'on nourrit mal ; mais auſſi il ne faut point le laiſſer dans une indolence totale, c'eſt-à-dire, lui retrancher tout exercice, & le bourrer de nourriture. L'on fait attention aux pâturages ; il faut qu'ils ne ſoient point trop humides, qu'il n'y ait pas une quantité de tithymales, ni d'autres plantes de pareille acrimonie, leſquelles communiqueroient au lait leurs mauvaiſes qualités ; auſſi les anciens avoient-ils bien reconnu ces ſortes de pâturages.

Je conſeille à une perſonne qui prend le lait, de nourrir l'animal d'herbes appropriées à l'état de ſa maladie ; comme ſi l'on vouloit reſtaurer, redonner des forces, ranimer, on lui feroit faire uſage de plantes aromatiques, ameres : & dans le cas où il s'agit moins de nourrir que d'adoucir, on emploie-

roit des plantes & des herbes douces, qui donnent du mucilage fin : on rempliroit par-là la vue qu'on ſe propoſe.

L'on fait auſſi attention à la ſaiſon ; en été, le lait a beaucoup de conſiſtance, parceque l'animal tranſpire trop, & qu'il perd quantité de ſes parties les plus ſubtiles : dans l'automne, l'air eſt pur, les pâturages bons, abondants, & fourniſſent un très bon ſuc ; d'autre part la fibre de l'homme n'eſt pas tendue, la chaleur n'a pas augmenté le mouvement des humeurs, qui par conſéquent ſont tempérées, & c'eſt pour cette raiſon que l'on préfere cette ſaiſon, & celle du printemps, à l'été & à l'hyver.

Les vertus du lait en général, ſont d'être rafraîchiſſant, adouciſſant & tempérant ; il adoucit, par ſa partie butireuſe, embarraſſe les matieres âcres qui ſe trouvent dans nos humeurs ; il rafraîchit, en ce qu'arrêtant ou modérant l'effet de ces matieres âcres, elles n'occaſionnent plus, ni frottement, ni picottement ; par conſéquent la chaleur eſt diminuée, l'irritation eſt moindre, puiſqu'en diminuant de l'acrimonie, il diminue de la tenſion & de la rigidité aux fibres : de-là la vertu tempérante, adouciſſante, qu'on lui attribue à juſte titre, ainſi que la vertu rafraîchiſſante qu'il mérite à même droit.

Le lait a auſſi la vertu nourriſſante, & de plus reſtaurante, parceque c'eſt un chyle tout fait, qui paſſe tout entier, ſans laiſſer que très peu de ſédiment, & qui, par cette raiſon, ſe change en ſang, ſans beaucoup de préparation : c'eſt un chyle qui a déja paſſé ſous cette qualité dans le ſang, qui a ſouffert ces altérations ; il en a moins à ſubir, & ſon élaboration eſt par conſéquent moins difficile & moins longue.

A l'égard des premieres voies, quelquefois il re-

lâche, d'autres fois il a la vertu aſtringente, mais ſeulement *per accidens;* il y a des gens qui prétendent que le lait ſe caille dans l'eſtomac, comme s'il étoit dans un endroit chaud; ce qui ne me paroît pas vraiſemblable.

Le lait convient infiniment dans le cas où la chaleur prédomine dans nôtre corps, lorſque nos humeurs ſont acrimonieuſes, quand nous rendons des urines ſanglantes avec douleur, quand nous reſſentons des chaleurs d'entrailles, de poitrine; rien de ſi bon pour faire couler les urines, délayer les excréments. De même, s'il s'agit de brider des âcres, en qualité d'adouciſſant il remplira parfaitement cette vue: de-là ſon uſage dans les maladies chroniques, où il fait un nouveau ſang, plus balſamique, plus doux; rien de ſi bon dans les dartres, les galles rebelles, dans les inflammations qui ont des retours fréquents; ce qui n'eſt cauſé que par un levain particulier d'impureté, qui circule dans nos humeurs. Dans tous ces cas, il eſt d'un ſecours important; il eſt également recommandé dans la goute, le rhumatiſme. On ſçait il y a long-temps l'heureux ſuccès qu'en ont eu ceux qui en ont fait uſage pendant un temps conſidérable. BOERRHAAVE, ſur lui-même, nous en donne un exemple; puiſque, pour ſe guérir d'un rhumatiſme qui le tourmentoit, il prit, pendant vingt ans, du petit-lait, ſans en interrompre l'uſage.

On ne doit point s'effrayer de n'avoir que le lait pour toute nourriture; il eſt vrai que dans les commencements, il produit des angoiſſes & des affaiſſements: pour les prévenir, on ne doit point mettre un malade tout d'un coup au ſimple uſage du lait, mais peu-à-peu: on lui diminue ſes autres nourritures, & on l'y fait venir inſenſiblement. Nous n'avons cependant devant les yeux que trop de peuples

qui ne vivent que de lait, témoins les Tartares, qui n'ont, pour toute nourriture, que ce que leur fourniſſent leurs beſtiaux ; car ils ne mangent que très peu de leurs chairs : le lait, la crême, le fromage blanc, car ils ignorent la façon de faire l'autre, ſont leur ſeule nourriture. Nos ancêtres, dans les ſiecles paſſés, n'oſoient toucher aux chairs, & par conſéquent ne mangeoient que du lait & des herbes.

Le lait convient encore pour reſtaurer dans la convaleſcence ; il fait un effet merveilleux après des épuiſements marqués : de-là ſon uſage après la ſalivation, la dyſenterie, les pertes ; il en eſt de même après des fatigues, des excès immodérés, & l'uſage trop fréquent des plaiſirs de l'amour, comme aux perſonnes qui ſe ſeront uſées, qui ſeront vieillies ſous les drapeaux de Vénus ; dans les ulceres internes : rien de ſi bon pour ceux de la poitrine, des reins, de l'eſtomac, du canal de l'urethre, des inteſtins. Le lait, dans ces cas, eſt efficace, & remplit deux indications ; la premiere, de mondifier & de déterger les bords de l'ulcere, & la ſeconde, de donner un ſang doux, balſamique, qui, en arroſant les parties de l'ulcere, abſorbera les âcres qui en découlent, & les détruira.

Le lait convient dans les dévoiements dyſenteriques, quelquefois dans les fievres longues, qui réſiſtent aux autres remedes ; quelquefois on le donne dans le ſcorbut, mais on ne lui voit point d'effet marqué ; dans les dyſenteries, dévoiements que l'on ne peut guérir, & qui ſouvent viennent d'un ulcere, ou d'une inflammation dans le canal inteſtinal, le lait s'emploie avec ſuccès ; mais on le coupe en y faiſant éteindre un fer rouge, ou un caillou ; ce qui le rend un peu aſtringent. Le premier vaut mieux, en ce qu'il communique un peu de ſa qua-

lité ſtyptique. Le lait rend encore habile à la génération : une nourrice, pour avoir beaucoup de lait, doit en faire uſage.

Il eſt des cas où le lait ne convient point du tout. 1°. Dans les fievres aiguës, il ſe caille & ſe gâte d'abord. 2°. Aux perſonnes mélancoliques, graſſes, qui ont un tempérament pituiteux ; chez les gens replets, leurs vaiſſeaux ſont déja trop pleins, & le lait les augmenteroit. 3°. On doit l'interdire également à ceux qui ſont dans le dernier degré de phthiſie, & qui ont des fievres lentes portées au même point. 4°. Il ne convient point non plus dans les maladies du foie, ni dans les douleurs de tête, la migraine, l'apoplexie. 5°. Il faut s'en abſtenir également quand on a du dégoût pour cet aliment.

Avant que de prendre le lait, il faut ſçavoir ſi on doit le couper, ou le donner pur : on le coupe ordinairement avec de l'eau, lorſqu'il ne paſſe pas, ſinon l'on ſe tourne d'un autre côté ; car ſi un lait ne paſſe pas, un autre pourra paſſer. On le coupe encore lorſqu'il ſe caille trop aiſément ; par-là, l'on augmente la quantité du ſerum, & on le rend plus ténu : on diminue la partie butireuſe & caſéeuſe ; il ſe caillera donc moins, & paſſera plus facilement. Il eſt d'autres cas où on le coupe avec des eaux minérales, ou avec d'autres ſubſtances qui empêchent la coagulation du lait ; comme l'eau de menthe, le ſucre & le ſel ; ils étendent les principes du lait, & les empêchent de ſe rapprocher, & ainſi de ſe cailler. On peut encore employer pour cet effet les plantes ameres, aromatiques, légérement odorantes : on réuſſira auſſi avec le lierre terreſtre, les fleurs de mélilot : on y mêle auſſi le caffé, le chocolat : tout cela eſt en pratique. On ne doit point s'aviſer de le couper avec le gruau, ce que l'on ne

pratique que trop, le lait par lui-même étant déja assez épais & nourrissant.

Il ne faut jamais, en coupant le lait, le faire bouillir ; on doit seulement le jetter dans la liqueur appropriée, qui sera bouillante : on ne l'écrêmera point ; on enleveroit la partie butireuse la plus légere : il seroit moins adouciſſant, & pourroit se cailler, puisqu'on lui enleveroit aussi une partie de son serum.

La meilleure méthode de prendre le lait, est si-tôt qu'il est sorti de l'animal : on peut le tetter soi-même ; mais ce moyen est assez dégoûtant. Cependant, dit M. Malouin, la meilleure façon & la plus naturelle d'user du lait, c'est de le succer, de tetter, pour que le lait se mêle ainsi avec une plus grande quantité de salive en passant dans la bouche, & qu'il ne s'en évapore rien, ne communiquant point avec l'air. Si on ne le prend point de ces deux manieres, on le fera chauffer au bain-marie.

Le lait souffre deux altérations dans l'estomac ; il se caille par le rapprochement de la partie séreuse & caséeuse sur elle-même ; il se rancit, en ce que la partie butireuse devient âcre & s'exalte. Pour remédier à ces inconvénients, on le coupe ; par-là on augmente le serum, on empêche la partie caséeuse de se rapprocher, & ainsi le lait de se cailler. S'il se rancit, on l'écrême, en le mettant sur un feu doux ; par-là on enleve la partie butireuse, qui seule le rancit. On doit donc observer de ne point faire bouillir le lait, puisque la quantité du serum, étant diminuée par l'ébullition, la partie caséeuse par conséquent devient plus abondante, que la butireuse s'exalte, & est sujette à devenir rance.

Il y a encore d'autres précautions à observer avant que de prendre le lait, qui sont, de saigner, purger les personnes pléthoriques, sur-tout afin que

l'eſtomac digere mieux, & que les matieres ne s'y alterent point; il faut auſſi que le malade, cinq ou ſix jours avant, garde le régime.

Dans l'uſage du lait, ſi le malade a le dévoiement avec des rapports aigres, c'eſt un ſigne qu'il ſe caille, & que l'eſtomac eſt froid; s'il eſt conſtipé, & qu'il ait ſoif, c'eſt un bon ſigne: on lui fera prendre les eaux de Sainte-Reine, ou une décoction de lierre-terreſtre; il s'en trouvera bien: mais s'il ſe plaint de rapports aigres, on emploiera les abſorbants un peu avant que de le boire, comme une ou deux heures avant, & autant de temps après l'avoir pris. On ne doit point ſuivre la coutume de certains médecins, qui donnent les abſorbants dans le lait même, puiſqu'ils ne pompent point les aigres qui vont ſe développer, au lieu que, par ma méthode, j'abſorbe ceux qui étoient développés, & ceux qui commencent à ſe développer; de ſorte qu'un ſcrupule d'yeux d'écreviſſes devant, autant après, fera l'effet que je demande.

Mais ſi le malade ſent des rapports rances, & qu'il ait dans la bouche un goût de mauvais beurre, c'eſt un ſigne que l'eſtomac eſt chaud; en ce cas, il faudra écrêmer le lait. Quand on veut le donner pour ſeule & unique nourriture, voici comment on y accoutume le malade: on lui en fera prendre deux fois par jour, puis quatre fois, & enſuite un petit repas à onze heures: on le continue un mois, ſuivant le cas. Si l'eſpece de lait dont on a fait choix, ne paſſe pas, un autre pourra paſſer: a-t-il des dégoûts, on le purge; mais il faut avoir attention qu'il ne s'échauffe point trop, & qu'il n'uſe point d'aliments aigres, de matieres pourries, ni de fruits. On purge de temps en temps pour redonner du ton à l'eſtomac, qui, à la longue, ſe gâteroit, ſe relâcheroit; par ces moyens, on lui redonne

la force dont il jouiſſoit auparavant. On doit encore obſerver, que le malade reſpire un bon air, ſur-tout s'il eſt délicat, & dans les cas d'ulceres au poumon. L'uſage du lait fini, on le rappelle par degrés à ſa nourriture ordinaire.

Le lait convient encore dans l'hydropiſie, lorſqu'elle vient de foibleſſe, comme dans les tempéraments foibles & délicats; car rien n'eſt alors meilleur, pour réparer les forces, que de donner un chyle tout fait: mais ſi l'hydropiſie provenoit d'une obſtruction ancienne, le lait n'apporteroit aucun bien; ſi elle étoit cauſée par la rupture des vaiſſeaux, on ne peut dire ſi le lait ſeroit avantageux ou nuiſible, car nous n'avons point de ſignes qui nous l'indiquent.

Le lait eſt très bon pour émouſſer un poiſon corroſif qu'on auroit avalé; pour mater un purgatif âcre, réſineux, qu'on auroit donné à trop forte doſe; pour remédier à la cauſticité des cantharides qui ſe ſont inſinuées dans la maſſe du ſang, & cauſent des ardeurs de reins, de la veſſie, & des épaiſſiſſements de ſang. Mais ſi on avoit avalé un poiſon acide, il coaguleroit le lait, & ainſi il ne pourroit avoir aucun effet.

A l'extérieur, on l'emploie dans les inflammations douloureuſes; on en compoſe des cataplaſmes avec la mie de pain, où l'on mêle du ſafran, quelques réſolutifs & quelques huiles, comme celle de camomille, pour empêcher qu'il ne ſe deſſeche trop tôt: on en baſſine les yeux dans la chaſſie & l'inflammation: on en fait recevoir la vapeur par le fondement pour les hémorrhoïdes; par la bouche, quand on eſt enrhumé; on s'en gargariſe dans l'eſquinancie inflammatoire; on en fait enfin des bains partiaux.

Le *beurre* eſt la partie graſſe que l'on tire du lait;

il a différentes qualités, ſuivant les pâturages. Quand il eſt frais, léger, d'une couleur égale, ſans odeur, & d'un goût ſuave, que d'eſpace en eſpace on y voit du petit-lait; alors il produit un aſſez bon aliment: il relâche, il abſorbe les aigres; mais, pour en faire uſage, il ne faut point avoir de chaleurs d'entrailles, de peur qu'il ne ſe ranciſſe; ſon uſage, trop long-temps continué, engraiſſe trop, & rend pareſſeux.

Comme médicament, on n'emploie guere le beurre en médecine, à moins que ce ne ſoit pour relâcher, & quand un eſtomac eſt froid: on le met dans les lavements, & en ſuppoſitoire pour les enfants: à l'extérieur, on l'emploie pour les inflammations; on en compoſe avec du vin ou de l'eau-de-vie, un liniment dans les douleurs, les rhumatiſmes & les entorſes; on en prépare l'onguent de tutie, & il entre dans l'onguent de la mere.

Le *fromage* eſt la partie caſéeuſe du lait, mêlée avec les ſels, & un peu de ſerum, plus ou moins, ſuivant qu'il eſt plus ou moins deſſéché: on en diſtingue de deux ſortes; le fromage mou ou frais, le fromage dur ou deſſéché; les eſpeces de ce dernier ſont très variées.

Le fromage mou, quand il eſt frais, gras, onctueux, traverſé par des raies jaunes, & quelques particules huileuſes, eſt aſſez nourriſſant; il rafraîchit, il tempere: on le prend le matin à jeun avec du ſel, & ſon uſage n'eſt point à mépriſer.

Comme médicament, on l'emploie en médecine quand il faut donner plus de conſiſtance au ſang, comme dans les diſſolutions ſcorbutiques; en été, pour tempérer & modérer les pertes énormes qu'on fait par la ſueur: il n'eſt pas ſi bon en hyver; on peut lui ſubſtituer le lait caillé ou pris, il eſt encore

plus rafraîchiſſant : à l'extérieur, il ſert pour rafraîchir dans les inflammations.

Le fromage ſec eſt moins un aliment, qu'une choſe pour exciter à manger ; le meilleur eſt celui de vache. En général, le fromage ſec nourrit peu, deſſeche, & engendre des ſaburres. L'école de Salerne le condamne : cependant on peut uſer de celui de Griere ; quand il eſt pris modérément, il ſtimule légérement l'eſtomac, excite à manger & à boire ; mais il faut que les tempéraments délicats s'en abſtiennent. De quelque fromage ſec que ce ſoit, quand on en fait trop d'uſage, il donne des rapports acrimonieux, engendre une partie terreuſe dans le ſang, procure la pierre, & hâte la vieilleſſe. Comme médicament, on ne l'emploie point en médecine ; à l'extérieur, on a propoſé de le raper ſur les vieux ulceres, d'en former des ſuppoſitoires : on le regarde comme réſolutif ; mais toutes ces qualités ne lui conviennent pas.

Le *petit-lait*, ou le ſerum du lait, eſt l'eau chargée d'un peu de parties rameuſes & huileuſes, & de beaucoup de ſels : on le tire *ſponte*, ou par artifice : *ſponte*, comme quand on met du lait crêmer à la campagne en été, celui-là eſt fort bon, à moins qu'il ne ſoit aigre, à cauſe de l'exceſſive chaleur : on le tire par artifice, en faiſant prendre du lait avec des acides, des aigres, l'artichaux, le caille-lait, la preſſure, ou la crême de tartre ; ce qui lui emporte ſes parties rameuſes & huileuſes, & le rend moins nourriſſant : je préfere donc celui qui n'eſt point clarifié.

Le petit lait eſt humectant, tempérant, relâchant, purgatif ; on le donne avec la caſſe : il convient dans les phlogoſes, chaleurs d'entrailles & ulceres internes : on le fait prendre le matin à la

doſe d'une livre & demie ; il nourrit, diminue & tempere les âcres que le pus des ulceres cauſe dans les humeurs, relâche & diminue la chaleur ; on l'emploie auſſi dans la gonorrhée, les ulceres des reins, du poumon, de l'eſtomac, dans les rhumatiſmes : ſuivant BOERHAAVE, il convient dans les maladies de la peau, en y mettant des amers ou de légers diaphorétiques ; il entre dans la confection Hamec ; on en prépare des bains & des douches, on en baſſine les yeux ; mais alors j'aimerois mieux le lait.

Le *ſel de lait* eſt une préparation de LOUIS TOSTI, médecin Italien : on le prépare en faiſant évaporer le petit-lait juſqu'à pellicule, & le mettant cryſtalliſer à la cave : on peut auſſi avoir ce ſel en faiſant évaporer le lait même juſqu'en conſiſtance de ſyrop, puis le mettre cryſtalliſer dans un lieu frais ; on en retire ordinairement deux gros par chopine de petit-lait : mais cela peut varier ſuivant les ſaiſons. Pour que le ſel de lait ſoit bon, il faut qu'il ait une ſaveur douce, qu'il ſe fonde aiſément dans la bouche, & qu'il contienne peu de parties terreuſes : on le donne à la doſe d'un gros dans de l'eau, ou dans l'infuſion de plantes adouciſſantes. LOUIS TOSTI a beaucoup vanté ce remede dans la phthiſie, les ulceres internes, & dans les aigres de l'eſtomac ; parcequ'il abſorbe aſſez facilement les acides. Je ne dis pas que ce remede ſoit mauvais, mais je lui préfere le lait & le petit-lait, & ſa plus grande utilité eſt pour les voyageurs qui n'ont pas la facilité d'avoir du lait & du petit-lait, & qui peuvent ainſi y ſuppléer par ſon ſel.

1°. LAIT D'ANESSE. Le lait d'âneſſe eſt aſſez commun ; il eſt à-peu-près peſant comme le lait de vache & de brebis : ce qui eſt ſurprenant ; car il eſt clair, léger, il a peu de conſiſtance, ſans goût, ſans

odeur ; il contient moins de beurre & de fromage que tous les autres : vingt-neuf onces ne donnent qu'une once de fromage ſans beurre ; ce n'eſt cependant pas qu'il n'en contienne, puiſque l'âneſſe eſt conforme aux autres animaux : mais c'eſt que le beurre eſt ſi ténu, qu'il ne peut ſe condenſer ; l'acide ne l'épaiſſit point, il s'éclaircit plutôt, & il s'éleve ſeulement une mouſſe légere, qui eſt le beurre ténu, & il ſe précipite un peu de fromage de très mince conſiſtance. Ce lait n'eſt donc que du ſerum avec peu de beurre & de fromage ; ainſi ſa ténuité, jointe à ſa peſanteur, fera qu'il paſſera facilement ; il ne pourra ſe rancir, à cauſe de ſon peu de beurre, ni ſe coaguler dans l'eſtomac, à cauſe de ſon peu de fromage : mais en conſéquence auſſi, il fera un très mauvais aliment ; & l'expérience prouve que les malades, à qui nous l'ordonnons, périroient enfin de faim, s'ils le prenoient pour toute nourriture : cependant ce lait eſt propre à délayer, à tempérer les âcres, & on le préfere aux autres, lorſque l'eſtomac eſt délicat & trop chaud, & quand tout autre lait s'aigrit & ne paſſe pas : il eſt bon pour frayer la route, & c'eſt celui que l'on doit ſubſtituer au lait de femme : on l'ordonne pour délayer & détendre ; il convient dans tous les ulceres internes, ſpécialement du poumon ; dans la fievre hectique, dans les tempéraments trop échauffés, où le lait de vache ne paſſe pas : auſſi HIPPOCRATE, de ſon temps, le preſcrivoit aux mélancoliques, aux vaporeux, aux hyſtériques, & à ceux qui avoient des obſtructions ; il nourrit très peu. A l'extérieur, je crois qu'il n'auroit pas plus de vertu que les autres laits.

On coupoit autrefois le lait d'âneſſe avec une troiſieme partie de décoction d'orge, ou d'infuſion dethé, ou de capillaire ; aujourd'hui on le preſcrit

pur, lorſqu'il vient d'être tiré, & conſervant encore ſa chaleur naturelle.

2°. Lait de Brebis. Le lait de brebis a une ſaveur fort agréable, paſſe bien, ſe digere à merveille, mieux que les autres laits; ce qui eſt très étonnant, puiſque vingt-neuf onces de ce lait donnent cinq onces de beurre, qui n'eſt pas ſi agréable que celui de vache, & dix onces de fromage mou, qui eſt plus crud que celui de vache. Il faut donc que cette qualité, de ſe digérer ſi bien, lui vienne de l'étroite union de ſes principes: ce qui peut fort bien être, puiſque le cœur & les arteres de cet animal, à cauſe de ſa petiteſſe, doivent battre avec vîteſſe & fréquence; ce qui eſt très propre à opérer l'union des principes conſtitutifs du lait.

Ce lait n'eſt guere employé, ſi ce n'eſt au défaut des autres. Pour moi, ſans m'arrêter à ce que dit Aetius, qu'il donne la galle & la gratelle, je crois qu'il eſt préférable aux autres laits, quand il s'agit de nourrir beaucoup, que l'eſtomac le ſoutient, dans les diarrhées, dyſenteries & flueurs blanches. Ce lait eſt très nourriſſant; il produit une certaine aſtriction, & il me ſemble qu'il mérite d'être employé.

Le lait de brebis, qui, ſuivant un très célebre praticien, tient le premier rang après celui de vache, n'eſt preſque jamais employé qu'on ne l'ait écrêmé, & qu'il n'ait été coupé avec deux ou trois parties d'une décoction d'orge, ou de chien-dent, ou d'une infuſion de thé, de peur qu'il ne reſte trop long-temps dans l'eſtomac, qu'il ne s'y aigriſſe, & qu'il n'excite la diarrhée. On l'a preſcrit ſouvent avec ſuccès dans les flux de ventre, produits par l'acrimonie des fluides tendants à la diſſolution, après l'avoir écrêmé, & y avoir mêlé une décoction

d'orge, dans laquelle on avoit auparavant éteint une brique rougie au feu.

3°. Lait de Chameau. Le lait de chameau n'eſt point d'uſage ici ; mais on l'emploie beaucoup en Aſie : il reſſemble parfaitement au lait de jument.

4°. Lait de chevre. Le lait de chevre a plus d'odeur, de ſaveur, & eſt plus nourriſſant que le lait d'âneſſe & de jument ; mais il eſt moins nourriſſant que celui de vache : vingt-neuf onces donnent environ une once & demie de beurre, ſix onces de fromage mou, c'eſt donc une preuve qu'il eſt plus léger que le lait de vache, qu'il eſt moins expoſé à s'aigrir & à ſe rancir : ce lait, à cauſe de ſon odeur, renferme des parties aromatiques, & eſt très ragoûtant.

La chevre eſt ſujette à ſe nourrir d'herbes malfaiſantes ; ainſi, quand on l'ordonne, de peur que ſon lait n'ait un mauvais caractere, il faut lui donner un bon pâturage : & ſi on ne pouvoit pas avoir cette commodité, il vaudroit mieux lui ſubſtituer le lait de vache.

Le lait de chevre, étant plus léger que le lait de vache, il lui fraiera la route : comme il eſt aromatique, il réveille le ton des fibres ; il convient dans les tempéraments pituiteux & phlegmatiques, dans les diarrhées, dévoiements & dyſenteries.

Le lait de chevre, ſelon un très habile praticien, tient le milieu entre celui d'âneſſe & de vache ; mais ſon uſage enflamme les humeurs, parcequ'il contient beaucoup de ſels âcres. Comme les chevres d'ailleurs broutent le tithymale, dont le ſuc eſt cauſtique, il faut le preſcrire avec précaution. Mais lorſqu'on les empêche d'en manger, & qu'elles ne broutent que des plantes douces, il adoucit

& délaie ; alors on l'ordonne avec ſuccès, lorſque l'on a pour but, ſoit de rétablir un corps épuiſé, ou de délayer & d'adoucir les fluides épaiſſis & âcres.

On fait beaucoup d'uſage du lait de chevre, ſurtout au printemps, & alors il eſt préférable au lait d'âneſſe ; parceque, dans cette ſaiſon, les âneſſes ſont en amour : de même qu'en automne, on preſcrit rarement le lait des chevres, par la même raiſon (ce qui le rend ſuſpect) dans ce temps, on donne la préférence au lait d'âneſſe. On peut écrêmer le lait de chevre, & le couper avec une décoction, ou une infuſion de quelque ſimple. Cependant on le fait prendre nouvellement trait, & conſervant encore la chaleur animale, avec l'addition d'un peu de ſucre. De cette maniere, il eſt plus utile. Pour que cette chaleur ne ſe perde point, on conduit la chevre, ou l'âneſſe, dans la chambre du malade, & là on reçoit le lait qu'on exprime dans un vaſe chaud, ou plongé dans de l'eau bouillante.

5°. Lait de Femme. Le lait de femme ne vient aux mammelles qu'après l'accouchement ; c'eſt la nature qui en a ainſi diſpoſé pour les beſoins de l'enfant. Il eſt rare que des filles vierges aient du lait aux mammelles, cependant on l'a vu : la vierge romaine, qui nourrit ſon pere dans les priſons, qui étoit condamné à y mourir de faim, nous en fournit un exemple authentique : les hommes même peuvent en avoir ; & c'eſt un fait conſtaté, qu'un homme (1), étant embarqué, ſa femme venant à mourir après ſon accouchement, nourrit ſon enfant

(1) Nous avons connu un homme en 1744, dont les mammelles contenoient une liqueur laiteuſe, qui paroiſſoit avoir la conſiſtance du lait de femme. Cet homme ſe porroit bien, & travailloit tous les jours expoſé à un feu violent ; ſes mammelles étoient très gonflées. Il avoit des enfants.

de ſon propre lait pendant le cours de ſon voyage. Aristote rapporte, que de ſon temps les boucs en ont fourni, & les voyageurs ſont d'accord que les hommes, en Amérique, ont autant de lait que les femmes, & auſſi bon; mais ces faits ſont plus rares dans ce pays-ci, & généralement parlant, il n'y a que la femelle des animaux qui ait du lait.

Le lait de femme eſt fade, ſéreux, ſans âcreté; telles ſont les qualités qu'il doit avoir pour nourrir un enfant: de plus, l'enfant doit tetter ſa mere; cela eſt d'autant plus juſte, qu'il eſt analogue à ſes humeurs: d'abord il eſt ſéreux, & le véritable purgatif du méconium; mais à meſure que l'enfant a beſoin de nourriture, la nature, attentive, donne plus de conſiſtance au lait de la mere. Pendant que l'enfant tette, il ne doit point uſer d'autre nourriture, comme on le fait malheureuſement: ſi l'enfant vient à avoir la fievre, la mere ſe nourrira de matieres végétales, pour éviter l'alkali, & au contraire elle inſiſtera ſur les matieres animales, ſi le lait ſe cailloit dans l'eſtomac de l'enfant, & qu'il fût incommodé d'acides. S'il arrivoit par malheur que la propre mere ne pût nourrir ſon enfant, & qu'il fallût lui ſubſtituer celui de quelqu'animal, on le choiſiroit, autant que faire ſe pourroit, analogue à celui qu'il perd; & c'eſt, à mon avis, celui d'âneſſe, & non pas celui de chevre, comme je le prouverai par la ſuite. L'enfant tette ordinairement douze ou quinze mois; cela varie cependant dans certains pays: il y a même des endroits où les enfants tettent juſqu'à cinq & ſix ans, & on remarque que ces peuples ſont fort ſtupides, comme la Hollande en fournit l'exemple; l'intervalle, que l'enfant doit obſerver entre ſes tettements, n'eſt point réglé; il ne faut jamais l'éveiller pour lui donner à tetter, & les nourrices doivent garder un bon régime, & faire un peu d'exercice.

Comme médicament, le lait de femme devroit être le meilleur ; l'expérience le prouve auſſi. Hippocrate & Galien, de leur temps, l'ont ordonné avec avantage dans le maraſme, l'atrophie, la phthiſie, & les ulceres internes : cependant on s'en ſert très peu, pour pluſieurs raiſons. 1°. Une ſeule femme ne ſuffit pas pour nourrir un homme. 2°. Elle ne ſonge qu'à manger, & ſon lait ſe gâte. 3°. Cela coûte. 4°. S'il eſt amuſant pour un jeune homme de tetter une femme, cela eſt dégoûtant aux femmes ; voilà les raiſons qui le rendent ſi peu uſité dans la pratique ; cependant on peut l'adminiſtrer pour frayer la route à un autre lait, au lait d'âneſſe : celui d'âneſſe la fraiera à celui de chevre ; celui de chevre à celui de vache, qu'on pourra preſcrire alors pour toute nourriture. A l'extérieur, le lait de femme eſt fort adouciſſant ; les nourrices en lavent avec ſuccès la chaſſie de leurs nourriſſons, en leur en ſeringuant dans les yeux.

6°. Lait de Jument. Le lait de jument eſt peu employé ; il contient plus de beurre que celui d'âneſſe ; il y eſt plus ſenſible, & il contient plus de fromage : auſſi eſt-il plus nourriſſant & moins délayant : donc ſi on avoit envie de nourrir un peu davantage, il faudroit le ſubſtituer au lait d'âneſſe.

7°. Lait de Truie. Le lait de truie n'eſt point en uſage ; il eſt plus ſéreux que le lait d'âneſſe, & trop crud.

8°. Lait de Vache. Le lait de vache eſt celui qu'on emploie le plus communément ; il eſt peſant : vingt-neuf onces ont donné moitié de petit lait ; huit onces de fromage mou, qui renferme encore près d'une once & demie de ſerum ; une once de beurre ; cependant cela varie ſuivant la nature des animaux, & ſuivant les pâturages.

Comme aliment, excepté le lait de brebis, c'eſt celui qui nourrit davantage.

Comme médicament, il ne convient pas aux perſonnes foibles & pituiteuſes; mais on le preſcrit pour reſtaurer, parcequ'il fournit un chyle tout préparé. On donne d'abord le petit-lait juſqu'à ce que l'on y ſoit accoutumé; il eſt convenable lorſqu'il s'agit de diminuer & d'adoucir les âcres, de corriger les ravages qu'auroient cauſés des cantharides; ſçavoir, la chaleur, l'ardeur des reins, & les piſſements de ſang; enfin de matter les poiſons âcres & corroſifs. A l'extérieur, il a les propriétés que nous avons attribuées au lait en général.

Telle eſt la maniere de preſcrire le lait de vache pour toute nourriture. On le continue pendant trois mois, récemment exprimé de l'animal. On le prend quatre fois le jour, de façon qu'on en conſomme environ quatre livres par jour; car il n'eſt guere poſſible d'en déterminer préciſément la quantité pour les malades; elle dépend de l'âge & de l'appétit du malade. Au reſte, le premier verre ſe boira le matin avec demi-once de ſucre-roſat; le ſecond vers midi; le troiſieme vers quatre heures, & le quatrieme vers huit heures du ſoir, obſervant de mettre dans le troiſieme & le quatrieme verre, du pain bien levé, coupé par tranches, avec du ſucre, ou de la crême bien cuite, ſoit de riz, ſoit d'orge, ſoit d'avoine.

Lait (petit). *Serum lactis.* Outre ce qui a été dit du petit-lait précédemment, en parlant du lait en général, nous allons ajoûter des avis néceſſaires ſur ſon uſage, & la maniere de le preſcrire.

On le preſcrit pour tempérer l'ardeur du ſang, & rafraîchir les viſceres; pour délayer & déterger les ſels qui y ſont contenus. Ce qui le rend utile pour

ſa curation de toutes les eſpeces d'ulceres internes, des poumons, par exemple, des reins, des inteſtins, de la veſſie, de l'urethre, &c . . . On en continue l'uſage pendant dix, quinze ou vingt jours, pourvu que l'eſtomac puiſſe le ſupporter. On peut en prendre une livre & demie, & même trois, en pluſieurs doſes, qu'on boira dans l'eſpace de deux ou trois heures. On fera diſſoudre dans chaque livre, une once, ou une once & demie de ſucre-roſat. Le petit-lait, à cette quantité, appaiſe la ſoif la plus grande, calme l'éléphantiaſis, guérit le ſatyriaſis.

On en prend durant quinze jours, à la doſe d'une chopine tous les matins : on peut y mêler une once & demie de ſucre-roſat.

Le petit-lait ſe prépare, ou avec le ſuc de limons, ou avec des pommes coupées par morceaux, que l'on jette dans le lait qui commence à bouillir : on peut auſſi le faire avec la crême de tartre, ou avec les fleurs d'artichaut ſauvage, ou avec la préſure. On le clarifie avec des blancs d'œufs ; quelquefois même pour le rendre plus clair & plus limpide, on le paſſe par la chauſſe d'HIPPOCRATE.

Pour les mélancholiques, chez leſquels les viſceres ſont engorgés, on preſcrit le petit-lait, dans lequel on a fait infuſer pendant la nuit, ſur les cendres chaudes, des feuilles de fumeterre ; on le fera bouillir, ſi l'on veut, le matin, pour le rendre plus apéritif, & plus propre à réſoudre les engorgements, & à ouvrir, par les pores, une iſſue aux ſucs corrompus.

Lorſque l'eſtomac ne ſçauroit le ſoutenir, on y ajoûte juſqu'à une once de ſyrop de chicorée compoſé ; s'il s'aigrit, on y mêle du corail rouge préparé, ou des yeux d'écreviſſes.

Le petit-lait eſt d'un uſage très fréquent dans la

curation des maladies, chroniques ſur-tout. Il délaie très bien les fluides, en corrige l'acrimonie; relâche les ſolides deſſéchées: ce qui le rend ſpécialement convenable dans l'épaiſſiſſement des fluides, & dans la rigidité des ſolides.

Mais ſuivant les différentes indications qu'on ſe propoſe, on a coutume, lorſqu'on le clarifie, d'y faire cuire des apéritifs, des diurétiques, des ſtomachiques, des céphaliques, & d'autres remedes appropriés au genre de la maladie.

LAIT de chaux. *Voyez* CHAUX.

LAIT VIRGINAL. *Voyez* PLOMB.

1°. LAITRON, *ou* Laceron doux, *ou* Palais de lievre. *Sonchus lævis*, off. *Sonchus lævis laciniatus latifolius*, C. B. Pin. TOURN. Inſt. rei herb. *Sonchus minùs lacinioſus, mitior, ſive minùs ſpinoſus*, J. B. *Lactuca leporina*, APUL. *Endivia ſylveſtris*, LONIC. *Andryala major*, DALECHAMP. Lugd. hiſt. *Sonchus caule ramoſo diffuſo, foliis ſummis amplexicaulibus*, VAN ROYEN, Flor. Leyd. prodr. *Sonchus pedunculis tomentoſis*, LINN.

De ſa racine, qui eſt petite, fibreuſe, blanche, s'éleve d'un pied & demi, une tige purpurine, creuſe, tendre. Ses feuilles ſont découpées ſur leurs bords, alternes, embraſſant la tige par leur baſe, dont les unes ont un long pédicule, & d'autres en ſont privées, pleines d'un ſuc laiteux. Des ſommités de la tige & des rameaux, ſortent par bouquets des fleurs à demi-fleurons jaunes, ou blancs, pareilles à celles du piſſenlit, mais moins grandes. A ces fleurs, ſuccedent des fruits de figure conique, où ſont renfermées de petites graines oblongues, d'un brun-rougeâtre, aigrettées.

Cette plante, qui fleurit en Mai & en Juin, ſe trouve par-tout dans les chemins, dans les bleds, dans les vignes, dans les jardins. Les lievres en

ſont friands ; ſes feuilles, encore tendres, ſe mangent en ſalade.

II°. LAITRON, *ou* Laceron épineux. *Sonchus aſper*, off. *Sonchus aſper non laciniatus*, C. B. Pin. TOURNEF. Inſt. rei herb. *Sonchus minùs lacinioſus aſperior*, ſeu *ſpinoſior*, J. B. *Intybus ſylveſtris*, ſeu *erratica acutis foliis*, TRAG.

De ſa racine, qui reſſemble à celle de l'eſpece précédente, s'éleve une tige rougeâtre, creuſe. La tige eſt embraſſée par des feuilles, qui ſont légérement laciniées, munies d'épines longues, roides, piquantes ; d'un verd-foncé, luiſantes. Elle ne differe point de la précédente par ſes fleurs & par ſes fruits, non plus que par le temps où elle fleurit, & les lieux où elle croît.

III°. LAITRON (PETIT), *ou* Laceron doux ; Terre-crepe, *Terracrepola*, off. *Sonchus lævis anguſtifolius*, C. B. Pin. TOURNEF. Inſt. rei herb. *Crepis*, DALECHAMP. Lugd. hiſt.

Sa racine eſt longue, grêle, fibreuſe, blanche. Il s'en éleve d'un pied & demi pluſieurs tiges rameuſes. Ses feuilles, qui reſſemblent à celles de l'endive, mais plus blanches & moins découpées, ſont d'une ſaveur aſſez gracieuſe, pourtant un peu ameres. Ses fleurs ſont jaunes, & à demi-fleurons portés ſur un calyce, qui ſe change en un fruit, où ſont renfermées de petites graines aigrettées.

Cette plante, qui donne ſa fleur en été, vient dans les décombres, ſur les chemins, & ſe cultive même en quelques endroits pour être mangée en ſalade.

On fait uſage indifféremment des trois eſpeces de *laitron* ; elles ont une ſaveur herbacée, un peu amere ; leur ſuc donne au papier bleu une légere teinte de rouge. Elles ſont miſes au nombre des ra-

fraîchiſſantes, des adouciſſantes, des fondantes, des apéritives, des galactophores.

Tous les *ſonchus* (laitrons), dit M. VOGEL, ſont ſucculents, amers, ſavonneux; ils ſont très utiles pour lever les obſtructions des viſceres, & l'emportent ſur la chicorée; SYLVAT. Leur ſuc, ſuivant BOCCONE, *Muſ. di piant. p.* 41, eſt ſalutaire dans la pleuréſie; & leurs feuilles, appliquées ſur les anthrax, les guériſſent, *id. p.* 40. La décoction de ces mêmes feuilles calme les ardeurs d'entrailles, appaiſe les inflammations de l'eſtomac, du foie, des inteſtins.

IV°. LAITRON des Alpes, & de Laponie. *Sonchus lævis laciniatus cæruleus*, ſeu *alpinus cæruleus*, C. B. Pin. *Sonchus Lapponum altiſſimus, floribus cæruleis*, LINN.

Les Lappons, dit M. LINNÆUS, eſtiment ſes tiges, comme un des plus excellents mets; ils en mangent, dit MOULIN, *Diſſert. p.* 20, pour exciter l'appétit; ils la coupent avant qu'elle ait pouſſé des fleurs, en ôtent les feuilles, auſſi-bien que l'écorce fibreuſe & tenace, ne réſervant que la partie charnue.

LAITUE. *Lactuca*. Genre de plante dont on diſtingue pluſieurs eſpeces: ſon nom lui vient de ce qu'elle donne une liqueur laiteuſe, lorſqu'on la rompt.

I°. LAITUE non pommée. *Lactuca ſativa non capitata*; off. *Lactuca ſativa*, C. B. Pin. TOURNEF. Inſt. rei herb. *Lactuca ſativa vulgaris non capitata*, J. B. *Lactuca ſativa, folio ſcariolæ*, LOBEL. Icon.

Sa racine eſt longue, épaiſſe, fibreuſe. Ses feuilles ſont larges, oblongues, ridées, d'un verd pâle, répandant un ſuc laiteux, doux lorſque la plante eſt jeune, amer lorſqu'elle a donné ſa tige. Celle ci eſt

épaiſſe, cylindrique, s'élevant d'un pied & demi, rameuſe. Ses fleurs ſont compoſées de pluſieurs demi-fleurons jaunâtres, ſoutenus par un calyce oblong, écailleux. A ces fleurs, ſuccedent de petites graines aigrettées, pointues des deux côtés.

Elle ſe cultive dans les potagers.

II°. LAITUE pommée. *Lactuca ſativa capitata*, off. *Lactuca capitata*, C. B. Pin. TOURNEF. Inſt. rei herb. *Lactuca ſativa vulgaris capitata*, J. B. *Lactuca ſativa, ſeſſilis*, ſive *capitata*, LOBEL. Icon.

Elle reſſemble à la précédente par ſa racine & ſes graines, qui ſont noires. Ses feuilles, qui ſe réuniſſent pour former une tête arrondie, ſont plus larges, plus courtes, plus arrondies que celles de la laitue ordinaire.

III°. Laitue panachée; Laitue de Siléſie. *Lactuca ſativa, maxima, auſtriaca, capitata, variegata*, TOURNEF. Inſt. rei herb. *Lactuca caryophyllacea vulgò*, Hort. Lugd. bat.

Cette eſpece, qui eſt pommée, ne differe de la précédente, qu'en ce qu'elle eſt panachée de blanc, de pourpre, & de jaune.

IV°. LAITUE romaine; Chicon. *Lactuca romana*, off. *Lactuca romana, longa, dulcis*, J. B. *Lactuca folio obſcuriùs virente, ſemine nigro*, C. B. Pin. *Lactuca intybacea*, GERARD.

Les feuilles de cette eſpece ſont plus longues & plus étroites, plates, ſans rides; un peu ſinuées, & munies en-deſſous le long de la côte de petites épines.

Elle ſe cultive dans les potagers; elle a plus de ſaveur que les précédentes.

La *laitue* entre dans les bouillons & apozêmes rafraîchiſſants. On la mange en ſalade, en ragoût: c'eſt un aliment qui n'eſt point mauvais; cependant la ſalade eſt indigeſte, ſur-tout au ſoir, comme on

la mange, & ſon abus eſt très contraire à la ſanté. Son ſuc dépuré eſt adouciſſant, tempérant ; on le donne depuis une once juſqu'à deux : on le mêle avec des drogues âcres, pour les corriger. A l'extérieur, elle eſt émolliente ; ſon eau, diſtillée, a une légere odeur ; elle eſt adouciſſante, tempérante : on la met dans les juleps, pour adoucir, tempérer l'acrimonie des humeurs, & pour calmer ; elle convient dans toutes les inflammations, chaudepiſſes, & ardeurs d'urine. On fait entrer la laitue dans les lavements pour la dyſenterie.

La vertu rafraîchiſſante de la laitue, eſt due au ſuc doux & laiteux dont elle eſt remplie ; c'eſt par-là qu'elle tempere l'ardeur des entrailles, & qu'elle réprime l'efferveſcence de la bile, comme GALIEN dit l'avoir éprouvé lui-même ; *de aliment. facult. lib.* ij. *c.* 40. Il ajoûte que l'uſage qu'il en fit, lui procura du ſommeil. C'eſt cette vertu hypnotique qui avoit engagé les anciens à la réſerver pour le dernier ſervice du ſouper. DIOSCORIDE.

V°. LAITUE ſauvage. *Lactuca ſylveſtris, coſtâ ſpinosâ*, off. C. B. Pin. *Lactuca ſylveſtris*, ſive *Endivia multis dicta, folio laciniato, dorſo ſpinoſo*, J. B. *Lactuca ſylveſtris*, DODON. Pempt, *Seris domeſtica*, LOBEL. Icon. *Endivia*, officinis, quorumdam. *Scariola & Serriola*, CORD.

Sa racine eſt moins longue & moins épaiſſe que celle de la laitue des jardins. Ses feuilles, qui viennent ſans aucun ordre, ſont étroites, petites, ſinuées, profondément découpées, garnies d'épines le long de la côte, & laiteuſes. Sa tige, qui s'éleve d'un pied & demi, eſt armée d'épines à ſon origine ; elle ſe diviſe au ſommet en pluſieurs petits rameaux qui portent de petites fleurs jaunes : lorſqu'elles ſont tombées, il leur ſuccede des graines noirâtres & aigrettées.

Elle croît dans les champs, ſur le bord des chemins, dans les haies, & ailleurs.

Le ſuc laiteux, qu'elle contient, eſt plus abondant que dans les laitues cultivées; mais il a plus d'amertume. Elle paſſe pour avoir les mêmes vertus; cependant on la croit plus déterſive & plus apéritive. Elle eſt relâchante & hypnotique.

LAMANTIN, *ou* LAMENTIN; Manate, Manatée, *ou* Manati; Bœuf marin; Vache marine. *Manati*, off. SCHROD. *Manatus*, RONDEL. *Manati phocæ genus*, CLUS. exot. *Manati*, ſeu *Vacca marina*, RAII Synopſ. anim. quadr. *Trichecus*, ſeu *Trichichthus*.

J'arrivai tout à propos chez M. BOUCHARD, dit le pere LABAT, dans ſon *nouveau voyage aux iſles de l'Amérique*, *t.* ij. *pag.* 200, pour voir tirer à terre un lamantin femelle, que ſes négres avoient harponné. J'avois entendu dire beaucoup de choſes du lamantin; mais je n'en avois point encore vu, parcequ'il eſt devenu aſſez rare depuis que les bords de la mer ſont habités. Ce poiſſon cherche les endroits où il y a des rivieres, parcequ'il y vient boire de l'eau douce une ou deux fois chaque jour, après qu'il a mangé une certaine herbe qui croît au fond de la mer; mais il s'éloigne dès qu'il entend le moindre bruit; car il eſt fort craintif, & il a l'ouïe auſſi ſubtile qu'il a la vue mauvaiſe: au contraire de la tortue, qui a la vue très perçante & qui eſt ſourde. Les Eſpagnols appellent *manate*, ou *manati*, c'eſt-à-dire, poiſſon qui a des mains, ce que nous appellons *lamantin*. On pourroit, ce me ſemble, l'appeller *vache marine*: ſa gueule, ſes mammelles, ſa maniere de mettre dehors ſes petits, & de les allaiter, ayant beaucoup de rapport à cet animal terreſtre. Je meſurai celui qui étoit chez M. BOUCHARD; il avoit quatorze pieds neuf pou-

ces de longueur, depuis le bout du muffle juſqu'à la naiſſance de la queue : il étoit tout rond juſqu'à cet endroit-là. Sa tête étoit groſſe, ſa gueule large, avec de grandes babines, & quelques poils longs & rudes au-deſſus. Ses yeux étoient très petits par rapport à la tête, & ſes oreilles ne paroiſſoient que comme deux petits trous. Le col eſt fort gros & fort court, & ſans un petit mouvement, qui lui fait ployer un peu la tête, il ne ſeroit pas poſſible de diſtinguer ſa tête du reſte du corps. Je ne ſçais comment on a pu donner le nom de pieds ou de mains aux deux nageoires qu'il a un peu au deſſous du col, qui ſe replient ſous le ventre, dont quelques auteurs prétendent qu'il ſe ſert pour ſe traîner ſur terre. Il faut n'avoir jamais vu ce poiſſon, pour en parler ainſi. Premiérement il s'en faut bien que ces prétendus pieds ou mains aient aſſez de force pour ſoutenir, ou pour faire mouvoir, un corps auſſi peſant qu'eſt celui de ce poiſſon. En ſecond lieu, je me ſuis informé de ce fait d'un très grand nombre de perſonnes, & ſurtout de nos flibuſtiers, qui n'ont ſouvent d'autre reſſource pour vivre que la pêche du lamantin, qui tous m'ont aſſuré, que ni eux, ni les Indiens de l'iſthme de Darien, qui ſont ſans contredit les meilleurs pêcheurs du monde, n'ont jamais vu de manate à terre. Les pieds ou mains du lamantin, ou plûtôt ſes nageoires, ne ſont ainſi appellées, que parcequ'il s'en ſert pour porter ſes petits, ou pour les tenir pendant qu'il leur donne à tetter. Ces nageoires reſſemblent aſſez aux pattes de la tortue ; il eſt vrai qu'elles ſont plus groſſes & plus longues, & cela eſt juſte ; car l'animal eſt bien plus gros. Si on les doit appeller pieds ou mains, je le laiſſe au jugement des lecteurs ; je ne ferai querelle à perſonne pour ne pas embraſſer mes idées. Le lamantin

femelle a deux mammelles rondes; celles du lamantin que je meſurai, avoient ſept pouces de diametre, ſur quatre pouces ou environ d'élévation : le tetin étoit gros comme le pouce, & ſortoit un bon pouce au-dehors. Ce poiſſon, qui eſt tout rond depuis la tête juſqu'à la naiſſance de la queue, avoit huit pieds deux pouces de circonférence : ſa queue étoit comme une large palette de dix-neuf pouces de long, depuis ſa naiſſance juſqu'à ſon extrêmité; elle avoit environ quinze pouces dans ſa plus grande largeur : ſon épaiſſeur tout au bout, étoit d'environ trois pouces. Elle avoit aſſez la figure de ces plaques de fer dont on fait les ſocs de charrues, lorſqu'elles ſortent de la forge. La peau de ce poiſſon eſt épaiſſe ſur le dos, preſque comme deux cuirs de bœuf; mais elle eſt beaucoup plus mince ſous le ventre. Elle eſt de couleur d'ardoiſe, brune, d'un gros grain, & rude, avec des poils de même couleur, clair-ſemés, gros & aſſez longs. On comptoit que ce lamantin peſoit huit cents livres. Je ne l'ai pas peſé; mais, à la vue, je crois qu'on ne s'éloignoit guere de la vérité. Les pêcheurs avoient auſſi pris ſon petit; il avoit environ trois pieds de long : nous en mangeâmes à ſouper. On avoit fait rôtir à la broche le côté de la queue; la tête & le reſte du corps étoient accommodés de différentes manieres. Un veau de lait, & ce poiſſon, ne different en rien : c'eſt la même chair, par ſa blancheur, ſa tendreté, ſa délicateſſe; le goût & la ſaveur ſont les mêmes : & ſi je n'avois pas vu le poiſſon avant qu'il fût coupé & cuit, on auroit eu de la peine à me perſuader que ce n'étoit pas de la viande.

La chair du lamantin eſt recouverte en pluſieurs endroits d'un *lard* épais de quatre doigts, qui, comme celui du porc, ſert à barder & larder les viandes. Les inſulaires le font fondre, & l'étendent ſur leur pain, comme du beurre. Il ſe conſerve

plus long-temps ſans ſe rancir, que les autres graiſſes animales. Il eſt réſolutif & émollient.

On trouve dans la tête de cet animal quatre pierres de différente groſſeur, aſſez ſemblables à des os. On a dit qu'elles étoient fébrifuges, qu'elles chaſſoient les graviers des reins & de la veſſie, & qu'elles appaiſoient la néphrétique. On les preſcrit depuis douze grains juſqu'à un ſcrupule, dans une eau convenable. Elles ſont recommandées par FRED. HOFFMAN contre l'épilepſie.

Ce qu'on appelle *pierre* de lamantin, n'eſt autre choſe, dit STELLER; *in nov. comment. act. petrop.* ij. *pag.* 296, qu'une maſſe très dure & blanche, qui tient lieu de dents à cet animal; l'une eſt jointe au palais, & l'autre à la mâchoire inférieure, par une articulation particuliere. Elles ont les mêmes vertus générales que l'ivoire & les dents d'hippopotame; quoiqu'on leur en ait attribué de particulieres, elles n'en ont cependant aucune.

LAMPSANE; Herbe aux mammelles. *Lampſana vulgaris*, off. *Soncho affinis; Lampſana domeſtica*, C. B. Pin. *Chryſolachanum* Plinii, RUEL. *Papillaris herba*, quorumdam.

De ſa racine, qui eſt ſimple, ligneuſe, fibreuſe, blanche, s'éleve de trois pieds & plus une tige cylindrique, rameuſe, rougeâtre, munie de quelques poils, creuſe. Ses feuilles ſont étroites, pointues, entieres, ſans pédicules; les feuilles inférieures, c'eſt-à-dire, vers la racine, reſſemblent beaucoup à celles du laitron des murailles, découpées en deux ou trois portions, molles, velues. Aux ſommités des tiges & des rameaux, naiſſent de petites fleurs jaunes, compoſées de pluſieurs demi-fleurons, ſoutenus par un calyce d'une ſeule piece, qui devient enſuite une capſule cannelée, où ſont renfermées de petites ſemences, noirâtres, pointues, un peu courbes.

Cette plante, qui donne un ſuc laiteux amere ſi on la bleſſe, croît dans les champs, dans les jardins, & ſur le bord des foſſés.

Elle eſt bonne contre les ulceres de mauvais caractere, contre les tumeurs froides, œdémateuſes. Elle peut ſe donner intérieurement; elle eſt regardée comme un ſpécifique pour les dartres farineuſes. L'opinion où l'on eſt, qu'elle guérit les ulceres des mammelles, lui a fait donner le nom de *papillaris herba* (herbe aux mammelles). Elle entre auſſi dans les décoctions émollientes.

LANCÉOLE, *ou* LANCELÉE. *Voyez* PLANTAIN (PETIT).

LANGUE DE CERF. *Voyez* SCOLOPENDRE.

LANGUE DE CHIEN. *Voyez* CYNOGLOSSE.

LANGUE DE SERPENT. *Gloſſopetra.* Pierre ordinairement de figure triangulaire; épaiſſe, large, & raboteuſe à ſa baſe; polie dans le reſte; communément d'un blanc jaunâtre.

C'eſt mal-à-propos qu'on l'a regardée comme une langue de ſerpent pétrifiée; il y a plus de vraiſemblance à penſer que c'eſt une dent de chien de mer, ou d'autre grand poiſſon. Pluſieurs cependant croient que ce ſont des pierres d'une nature particuliere, formées dans le ſein de la terre.

On en trouve beaucoup, principalement dans l'iſle de Malte.

Malgré la vertu alexitere qu'on lui attribue, & la pratique où ſont les femmes, d'en pendre au col des enfants, pour faciliter la ſortie des dents, on n'en fait point d'uſage comme remede. La médecine, plus éclairée, ne reconnoît plus les vertus imaginaires des amulettes.

Il ſe trouve une *langue de ſerpent* plus petite, qui reſſemble, par ſa forme, à une langue de pie, & qu'on rencontre ſouvent dans les lieux où eſt la

précédente. Elle eſt longue, pointue, mince; d'un blanc-jaunâtre, ainſi que l'autre. Il y a lieu de croire que c'eſt également une dent de poiſſon. L'imagination & la crédulité peuvent lui avoir fait attribuer des vertus ſouveraines; l'expérience ne les reconnoît point.

LANGUE DE SERPENT : plante. *Voyez* SERPENTAIRE (PETITE).

LAPATHON VIOLON. *Voyez* PATIENCE, troiſieme eſpece.

LAPIN. *Cuniculus*, off. *Lepus caudâ breviſſimâ, pupillis rubris*; LINN. *Lepus caudatus, obſcurè cinereus*, BRISSON, Quadr.

Cet animal, par la forme du corps, reſſemble au lievre : comme lui, il a la levre ſupérieure fendue. Ses yeux ſont grands, ſa prunelle rouge. Les jambes de derriere plus longues que celles de devant. Les pieds de devant ont cinq doigts; ceux de derriere, quatre : le deſſous du pied velu, la queue courte, noire en-deſſus, blanche en-deſſous. Son poil eſt doux & épais, mêlé de gris & de brun; celui du ventre eſt blanc.

Tels ſont les caracteres du lapin de garenne : ceux de clapier, qu'on éleve dans les villes & dans les villages, ſont diverſifiés de toutes ſortes de couleurs.

Le lapin eſt plus robuſte & plus hardi que le lievre; quand il eſt irrité, il ſe bat vigoureuſement, & long-temps. Il garde volontiers ſon terrier; il ſort le matin & le ſoir; il court très vîte; il eſt craintif; il fait continuellement le guet, & fuit précipitamment au moindre bruit. Il rumine comme le lievre, & ſe nourrit des mêmes herbes, grains & fruits. Il multiplie prodigieuſement : cette grande multiplication eſt funeſte, & ruine les gens de la campagne. Il paſſe pour un des animaux les plus lubriques

lubriques & les plus féconds. Il entre en amour dès l'âge de ſix mois, & tous les mois la femelle fait des petits, au nombre de deux, trois, quatre, cinq, ſix. Les lapines domeſtiques ſont encore plus fécondes, puiſqu'elles font à chaque portée, neuf, dix & douze petits, qu'elles allaitent ordinairement pendant vingt & un jours, ſans ceſſer d'être pleines; car, outre qu'elles ſont ſujettes à des ſuperfétations, elles n'ont pas plûtôt mis bas, qu'elles recherchent paſſionnément le mâle. Elles ont grand ſoin de leurs petits, & s'arrachent le poil du ventre pour les tenir chaudement, & les dérober à la connoiſſance du mâle, qui ſouvent les dévore. Lorſque les femelles, élevées à la maiſon, deviennent vieilles, & qu'elles ſont laſſes de porter, on a remarqué qu'elles mangeoient leurs petits, ſi-tôt qu'ils étoient nés. Les mâles ſe battent ſouvent pour les femelles, & ſe déchirent mutuellement à belles dents les oreilles & les pattes.

La *chair* de lapin, lorſqu il eſt bien nourri, eſt agréable & de facile digeſtion. Mais s'il eſt trop jeune, elle fournit un aliment fade, peu eſtimé; il en réſulte un chyle viſqueux. Celle des petits lapins eſt trop pâteuſe & glaireuſe.

La *graiſſe* de lievre réſout & favoriſe ſpécialement la ſuppuration. Elle eſt encore nervine; ce qui la rend d'un bon uſage, ſi on en frotte les membres retirés, endurcis & atrophiés; elle fortifie les articulations, & procure la réſolution des tumeurs ſquirrheuſes.

Sa *fiente*, appliquée extérieurement, eſt aſtringente; elle donne au vin dans lequel on l'a fait infuſer, une légere vertu apéritive

On ſe ſert de ſa *peau* pour envelopper les membres attaqués de rhumatiſme & de goute.

LARD. *Voyez* COCHON.

LARME DE JOB (eſpece de Grémil). *Lithoſpermum arundinaceum ; Lacryma Job*, off. *Lacryma Job*, Clus. hiſt. Tournef. Inſt. rei herb. *Lacryma Job multis*, ſive *Milium arundinaceum*, J. B. *Lithoſpermum arundinaceum fortè* Dioſcoridis & Plinii, C. B. *Lacryma Chriſti*, quorumdam.

Ses racines, qui ont juſqu'à deux & trois pieds, ſont très fibreuſes, noueuſes. Elle reſſemble au maïs par ſes feuilles, qui ont un pied & demi de longueur, & même davantage ; celles des rameaux ſont plus petites. De l'aiſſelle de ces feuilles, naiſſent de petits pédicules, ſur leſquels ſont portés un ou deux nœuds, embryons du fruit, qui eſt une graine unie polie, luiſante, rougeâtre dans ſa maturité, groſſe comme un pois chiche, laquelle, ſous une coque dure & ligneuſe, renferme une amande farineuſe. Quant à ſes fleurs, qui ſont ſtériles, & qui ſortent des nœuds, ce ſont des épis à étamines, contenus dans un calyce à deux balles ſans barbe.

Cette plante qui vient d'elle-même dans les contrées orientales, ſe cultive dans les jardins.

On dit que ſes ſemences, qui ſont rarement employées, ont les mêmes vertus que les autres eſpeces de grémil, c'eſt-à-dire, diurétiques, anodynes, déterſives, lithontriptiques, ecboliques, fébrifuges.

Larme de Sang dragon. *Voyez* Sang-dragon.

LARMES de cerf. *Voyez* Cerf.

LAUDANUM. *Voyez* Opium.

1°. LAUREOLE mâle ; Thymélée mâle des pays froids. *Laureola mas ; Laureola ſemper virens ; & Daphnoïdes*, off. *Thymelæa lauri folio ſemper virens*, ſeu *Laureola mas*, Tourn. Inſt. rei herb. *Laureola ſemper virens flore viridi*, quibuſdam. *Laureola mas*, C. B. Pin. *Laureola ſem-*

per virens, flore luteolo, J. B. *Daphnoïdes*, ſive *Laureola*, Adv. Lob. *Daphne racemis lateralibus, foliis lanceolatis integris*, Linn.

Sa racine eſt longue, épaiſſe, ligneuſe, pliante, fibreuſe. Ses tiges, qui s'élevent de trois pieds, ſont nombreuſes, ligneuſes, pliantes, revêtues d'une écorce cendrée. Ses feuilles, qui reſſemblent à celles du laurier, mais plus petites, ſont noirâtres, luiſantes, liſſes, épaiſſes. De l'aiſſelle des feuilles, ſortent de longs pédicules, garnis de quelques folioles concaves; à leurs extrêmités, ſont des fleurs d'une ſeule piece, dont la partie poſtérieure eſt en tuyau; d'un jaune verdâtre; découpées en-devant en quatre ſections pointues, ſans calyce: le piſtil devient une baie de la figure d'une olive, mais très petite, noire lorſqu'elle eſt mûre, ſucculente; elle contient un noyau dur, dans lequel eſt renfermée une amande blanche.

Cette plante croît en Italie, en Allemagne, en Angleterre, & en France, ſur les montagnes de Languedoc & de Provence. Elle ſe plaît à l'ombre.

II°. Lauréole femelle, *ou* Bois-gentil; Thymélée femelle des pays froids. *Laureola femina; Chamælea; Mezereum;* & *Mezereon*, off. *Thymælea lauri folio deciduo*, ſive *Laureola femina*, Tournef. Inſt. rei herb. *Thymelæa folio deciduo, flore purpureo*, officinis. *Laureola femina*, C. B. Pin. *Laureola folio deciduo*, ſive *Mezereon germanicum*, J. B. *Chamælea germanica*, Dodon. Pempt. *Chamædaphne*, ſive *Laurus puſilla*, Adv. Lobel. icon. *Piper montanum*, Gesner. *Laureola femina*, & *Daphnoïdes crocea*, Hort. Lugd. *Daphne floribus ſeſſilibus, infrà folia elliptico-lanceolata*, Linn. *Thymelæa floribus ſpicatis, ſub foliis ellipticis, modicè acuminatis, levibus, mollibus*, Haller.

De ſa racine, qui eſt ſemblable à celle de l'eſpece

précédente, s'élevent de trois à quatre pieds, plusieurs tiges ligneuſes, cylindriques, pliantes, revêtues de deux écorces, dont l'extérieure eſt mince & cendrée; l'intérieure eſt verte en-deſſus, & blanchâtre en-dedans. Ses feuilles ſont plus petites, plus minces, plus molles, & moins luiſantes que celles de la premiere. Ses fleurs, dont la figure eſt la même que dans la précédente, ſont purpurines, odorantes, & plus belles. Ses baies n'en different qu'en ce qu'elles ſont purpurines.

Cette plante, ou arbriſſeau, croît dans les bois, & ſe trouve ſur les Alpes & les Pyrénées.

Toutes les parties de la lauréole ſont très âcres, & ſi chaudes, qu'elles brûlent & enflamment la langue, la bouche, le goſier, quand on les mâche; & cette impreſſion ne ſe diſſipe pas promptement. Son ſuc rougit le papier bleu.

La lauréole n'eſt pas auſſi cauſtique que la thymélée, ou garou: ce qui fait que quelques-uns preſcrivent, pour purger, un gros de ſes fruits en ſubſtance; & en infuſion deux gros de ſes feuilles ou de ſon écorce: mais ce remede eſt dangereux. L'expérience a appris, qu'il trouble & bouleverſe l'eſtomac, procure le vomiſſement, purge trop fortement, & qu'il s'enſuit des ſuperpurgations, la cardialgie, l'abattement des forces, des inflammations, des ulceres, & la gangrene des parties internes. Ce médicament doit donc être banni de la médecine. On a cru qu'on pouvoit le corriger avec le vinaigre, ou la crême de tartre, & on le donne alors avec moins d'inconvénient. Ce moyen lui ôte, il eſt vrai, une partie de ſa cauſticité; mais il eſt toujours plus sûr de ne pas ſe ſervir d'un remede pour le moins infidele. Le ſeul cas où celui-ci pourroit être utile, eſt l'hydropiſie; mais nous avons, pour cette maladie, d'autres remedes, dont l'acti-

vité eſt moins dangereuſe. Si donc l'uſage peut en être permis, ce ne peut être que dans des cas déſeſpérés, & ſur-tout avec le conſeil d'un médecin prudent & éclairé.

A l'extérieur, la lauréole eſt déterſive, & convient pour conſumer les chairs baveuſes & fongueuſes des vieux ulceres. Son écorce extérieure, appliquée aux oreilles en forme de ſéton, eſt bonne pour guérir la chaſſie & les autres maladies opiniâtres des yeux & de la tête.

LAURIER franc. *Laurus vulgaris*, off. *Laurus vulgaris*, C. B. Pin. *Laurus mas & femina*, TABERN. *Laurus tenuifolia*, MATTH. *Laurus foliis lanceolatis, venoſis, perennantibus, floribus quadrifidis diviſis*, LINN.

II°. LAURIER royal. *Laurus regia*, off *Laurus latifolia*, Δαφνὴ πλατυφύλλος Dioſcoridis, C. B. Pin. *Laurus latifolia mas & femina*, TABERN. Icon.

Ces deux eſpeces, ou plutôt ces deux variétés de laurier, deviennent des arbres de hauteur médiocre, principalement dans les pays chauds; leurs troncs ſont ſans nœuds, & revêtus d'une écorce mince; le bois n'eſt point compacte; ce qui le rend aiſé à rompre. Les racines ſont inégales, obliques, épaiſſes. Les feuilles du laurier varient, mais en général elles ſont pointues, oblongues, dures: elles ne tombent point; les jeunes ſont d'un verd luiſant; les vieilles d'un verd plus foncé; très odorantes; d'une ſaveur âcre, aromatique, un peu amere. Les fleurs ſont d'une ſeule piece, en forme de baſſin, partagées en quatre ou cinq ſections; de couleur jaune pâle; ayant pluſieurs étamines à ſommets, & un piſtil qui devient une baie, tantôt oblongue, tantôt ovalaire, de la groſſeur d'une petite ceriſe; elle renferme une ſemence d'un roux-noirâtre, odorante, âcre, un peu amere.

Le laurier, qui vient de lui-même en Grece, en Italie, en Eſpagne, en Provence même, & dans les autres pays chauds, ſe cultive avec ſoin dans les jardins de l'Europe. Il aime les montagnes & les collines expoſées au ſoleil; pour le conſerver, il faut le mettre, l'hyver, dans des ſerres, où il ſoit à l'abri du froid.

Les anciens l'eſtimoient beaucoup, & l'employoient ſouvent en médecine; ils le regardoient comme une panacée univerſelle.

Ses feuilles, dit M. VOGEL, ſont légérement aſtringentes; elles redonnent le ton aux parties affoiblies, & chaſſent les vents. On lit (*Gentlem. magaz.* 1753, *p.* 461), que ſes feuilles, broyées & réduites en liniment, par le moyen de l'huile d'olives, facilitent & accélerent l'accouchement, ſi on l'applique ſur le nombril de la femme en travail.

Ses baies, qui ont une ſaveur & une odeur aromatiques, contiennent une huile éthérée, qu'on tire de pluſieurs manieres. Ces baies échauffent plus que les feuilles. Données en poudre, ou ſous la forme d'éclegme, elles excitent la ſueur, provoquent l'écoulement des regles & des lochies, diſſipent les gonflements de l'eſtomac & des inteſtins, & les flatuoſités, purifient le lait, favoriſent la tranſpiration. En ſachets, ou ſous la forme d'onguent, elles remédient aux vices de l'organe de l'ouie, & réſolvent les tumeurs. On met en uſage, avec ſuccès, ſon huile, dans les douleurs d'oreilles, & contre l'ouie dure, on en fait entrer dans le canal, ou ſeule, ou mêlée avec du vin & de l'eau-roſe.

LAURIER alexandrin, *ou* d'Alexandrie. *Laurus alexandrina*, off. *Laurus alexandrina, fructu folio inſidente*, C. B. Pin. *Ruſcus latifolius, fructu folio innaſcente*, TOURNEF. inſt. rei herb. *Laurus alexan-*

drina, *Chamædaphne*, COLUMN. *Laurus carpophyllos*, ſive *Epiphyllocarpos*; *Uvularia*; *Victoriola*, quorumdam. *Ruſcus foliis ſupinè floriferis ſub foliolo*, LINN.

De ſa racine, qui eſt longue, blanche, dure, noueuſe, fibreuſe, s'élevent de deux pieds pluſieurs tiges rondes, menues, pliantes, vertes. Ses feuilles ſont arrondies, larges, nerveuſes, épaiſſes, d'une belle couleur verte, reſſemblantes à celles du laurier ordinaire; mais beaucoup plus petites. De la plus groſſe nervure de ces feuilles, il ſort des fleurs en grelots, ſans pédicules, d'un jaune verdâtre ou pâle, ſi petites, qu'on ne les apperçoit pas aiſément. A ces fleurs, ſuccedent des baies rondes, menues, rouges quand elles ſont mûres; elles contiennent une ou deux ſemences, dures comme de la corne.

Cet arbriſſeau croît en Italie & en France; il ſe plaît dans les endroits montagneux. On le cultive dans les jardins de l'Europe, où il fleurit en été, & donne en automne des fruits dans leur maturité.

Ses racines ſont miſes au nombre des apéritives; elles ſont bonnes contre la ſuppreſſion d'urine & des regles, & contre les vapeurs des femmes: la doſe eſt d'une once par pinte d'eau ou de vin.

En qualité de vulnéraires aſtringentes, ſes feuilles conviennent pour mondifier & pour ſécher les ulceres ichoreux.

Les unes & les autres paſſent pour un bon topique contre la hernie; on les fait bouillir dans du gros vin, dont on forme un cataplaſme qu'on applique à l'endroit de la hernie, après ſa réduction. Réduites en poudre, on en applique avec ſuccès ſur la luette relâchée; on prend, ſi l'on veut, leur décoction, dont on ſe gargariſe; ce qui a fait don-

ner par excellence à cette plante, le nom d'*uvularia*, du mot latin *uvula* (luette).

LAURIER-ROSE; Nérion; Oléandre; Roſage, *ou* Roſagine. *Nerium floribus rubeſcentibus*, C. B. Pin. *Nerion*, ſive *Rhododendron*, *flore rubro*, J. B. *Nerion*, ſive *Oleander*, GER. & RAI. *Oleander*, *Laurus-roſea*, LOBEL. Icon. *Rhododaphne*, GESN. *Nerion flore rubro*, Eyſt. *Neris*, NICAND. *Lauro-ceraſus*, CLUS. *Padus foliis ſemper virentibus lanceolato-ovatis*, LINN.

D'une racine longue, ligneuſe, polie, & d'une ſaveur muriatique, ſortent un grand nombre de tiges aſſez groſſes, droites, fermes, ſucculentes, d'un verd-pâle tirant ſur le jaune. Ses feuilles ſont oblongues, pointues, grandes, larges, épaiſſes, dures, fermes, d'un verd-brun en-deſſus, comme celles du laurier franc, blanchâtres en-deſſous; elles ſont ordinairement trois à trois, & quelquefois oppoſées deux à deux. Ses fleurs ſont d'un beau rouge, grandes, odorantes: c'eſt un tuyau évaſé par le haut, & diviſé en cinq portions, à cinq ſommets blancs & velus. A ces fleurs, ſuccedent des ſiliques preſque cylindriques, de la longueur du doigt, dans leſquelles ſont contenues pluſieurs graines aigrettées.

Cette plante vient de Trapézonte, ville de l'Aſie mineure. On la cultive dans les jardins, & elle y vient ſans exiger beaucoup de ſoin. Ses feuilles conſervent leur verdure.

Elles ont une qualité vénéneuſe & narcotique, plûtôt qu'aucune vertu médicinale: pluſieurs obſervations prouvent que l'eau, où elles ont infuſé, a donné la mort aux hommes & aux animaux. Suivant le rapport de DIOSCORIDE & de PLINE, c'eſt un poiſon pour les mulets, les ânes, les chiens,

les moutons, & la plûpart des quadrupedes. On peut voir ce qui eſt rapporté de ſes mauvais effets dans les *Tranſact. philoſ.* n°. 418 & 420; par VATER, *Diſſert.*; par STENZ. L. *de anod. virt. ven.* & par M. DUHAMEL, *des arbres*, t. j. Cependant on eſt dans l'uſage, en pluſieurs endroits, de mettre de ces feuilles dans du lait, pour lui communiquer un goût d'amande; ce qui ſouvent eſt dangereux, lorſqu'on y en met une trop grande quantité, ou qu'on les y laiſſe trop long temps, *Commerc. norimb.* 1733, *p.* 201.

Les accidents, que ce poiſon cauſe, ſont des angoiſſes inſupportables, le gonflement du ventre, l'inflammation des viſceres, un froid mortel. On y remédiera avec l'huile d'olives, celle d'amandes douces; le lait & le beurre frais bouillis enſemble, & bus en grande quantité: on ſe trouvera bien encore de faire uſage d'une décoction de racines de guimauve, de figues, & des autres ſubſtances mucilagineuſes.

Extérieurement, ces feuilles, dit GALIEN, ſont digeſtives, réſolutives, & bonnes contre les morſures des bêtes venimeuſes. DIOSCORIDE & PLINE leur attribuent auſſi cette derniere propriété, & veulent qu'on les faſſe infuſer dans du vin, & qu'on y ajoûte de la rue.

Ces feuilles ſont encore ſternutatoires; cependant, ſeules, leur uſage peut être dangereux. Elles entrent dans la poudre ſternutatoire du codex de Paris.

1°. LAVANDE mâle; Spic; Aſpic; Nard commun. *Lavendula*, aut *Lavandula major*, off. *Lavandula latifolia*, C. B. Pin. *Pſeudo-nardus, quæ vulgò* Spica, J. B. *Spica*, *Nardus germanica*, TRAG. *Nardus italica*; *Caſia alba* Theophraſti,

DALECH. in Plin. *Lavandula foliis lanceolatis integris, ſpicis nudis*, LINN.

De ſa racine, qui eſt ligneuſe & fibreuſe, s'élevent d'environ deux ou trois pieds des tiges ligneuſes, rameuſes, quadrangulaires, noueuſes. Les feuilles, qui les garniſſent, ſont alternes, blanches, charnues, longues, d'une ſaveur amere, d'une odeur forte & agréable. Aux ſommets des rameaux, naiſſent des fleurs en épis, d'une ſeule piece, en gueule, dont la levre ſupérieure eſt arrondie & diviſée en deux ſections, & l'inférieure en trois; de couleur bleue : du calyce, qui eſt étroit & allongé, ſort un piſtil fixé en maniere de clou à la partie poſtérieure de la fleur; il eſt accompagné de quatre embryons, qui deviennent autant de graines contenues dans une capſule, qui étoit celle de la fleur.

Les épis fleuris de cette plante, ſont beaucoup plus gros que ceux de la lavande femelle; ils ſont auſſi plus longs & plus recourbées; mais ce qui eſt étonnant, ſes fleurs ſont plus petites. Elle répand auſſi une odeur plus forte.

II°. LAVANDE femelle. *Lavandula minor; Lavandula anguſtifolia*, off. *Pſeudo-nardus, quæ* Lavandula *vulgò*, J. B. *Lavandula anguſtifolia*, C. B. *Pſeudo-nardus femina*, MATTH. *Lavandula breviore folio*, & *Spica*, CLUS. Hiſt. *Spica italica & domeſtica*, CÆSALP.

Quant à ſa figure & au port, cette ſeconde eſpece ne differe pas de la précédente; elle s'éleve cependant moins; ſes feuilles ſont auſſi moins grandes, plus étroites, moins blanches, moins odorantes; les épis ſont plus droits & moins longs.

Ces deux eſpeces croiſſent d'elles-mêmes & ſans culture, en Italie, en Suiſſe, en Eſpagne, en France

dans le Languedoc : on la cultive dans tous les jardins de l'Europe, où elle vient bien.

Ces deux plantes, qui s'emploient indifféremment en médecine, conviennent dans les bains, comme l'hyſſope. Elles ont les propriétés des aromatiques. On en fait une huile, en mettant infuſer dans l'huile d'olives ſes ſommités ; elle eſt réſolutive, pénétrante : c'eſt l'huile d'aſpic ; ſouvent on met ſeulement dans l'huile commune quelques gouttes d'huile eſſentielle de la plante : cette fraude eſt facile à connoître ; on n'a qu'à l'expoſer à l'air, en très peu de temps elle perd ſon odeur. L'eau-de-vie de lavande eſt un bon vulnéraire pour mondifier les vieilles plaies ; mais dans celles qui ſont récentes, elle criſpe les vaiſſeaux. L'huile eſſentielle n'a point d'autre vertu que celle des autres aromatiques.

Les fleurs de lavande, dit M. Vogel, ont une ſaveur âcre aromatique, & une odeur très agréable. Elles fortifient la tête & les nerfs, appaiſent les douleurs de rhumatiſme, diſſipent les vents, & corrigent la foibleſſe de la matrice. Extérieurement, en les portant ſous les narines, elles raniment les forces abattues, font ceſſer la ſyncope & les accès hyſtériques. Toutes ces vertus ſont dûes à une huile éthérée eſſentielle.

Les fleurs de la premiere eſpece, contiennent une bien plus grande quantité d'huile que la ſeconde. Elles ſont du nombre des remedes nervins & céphaliques ; elles ont une très grande utilité contre la foibleſſe de mémoire, le vertige, la migraine, l'épilepſie, la ſtupeur, l'engourdiſſement, la paralyſie, l'apoplexie ſéreuſe. Pour l'intérieur, on les fait infuſer dans du vin ; elles entrent dans pluſieurs compoſitions officinales Extérieurement, elles ſont diſcuſſives, fortifiantes ; on les unit à

d'autres plantes pour faire des ſachets & des poudres céphaliques ; elles ſont bonnes en fumigations. En un mot, elles ſont employées avec ſuccès dans les maladies de la tête, l'œdême, les douleurs de goute & de rhumatiſme ; dans la ſuppreſſion des regles, contre les flueurs blanches & la ſtérilité.

LAVANDIERE. *Voyez* HOCHEQUEUE.

LAVEMENT. *Voyez* CLYSTERE.

LAXATIFS, *ou* PURGATIFS DOUX. *Laxantia medicamenta. Voyez* PURGATIFS.

LAZULI. *Voyez* PIERRE D'AZUR.

I°. LENTILLE (petite). *Lens arvenſis minor; Lens vulgaris*, off. *Lens vulgaris ſemine ſubrufo*, C. B. Pin. *Cicer pedunculis biſloris, foliolis integerrimis, ſtipulis indiviſis*, LINN.

Sa racine eſt blanche, menue, fibrée. Sa tige, qui s'éleve de huit à neuf pouces, eſt anguleuſe, velue, foible, branchue, couchée à terre, à moins qu'elle ne rencontre quelques plantes auxquelles elle puiſſe s'accrocher. Ses feuilles ſont alternes, étroites, oblongues, velues; la côte, qui les ſoutient, ſe termine en vrille. Des aiſſelles de ces feuilles, ſortent des pédicules grêles, oblongs, qui portent deux ou trois fleurs légumineuſes, petites, blanchâtres, dont l'étendart eſt marqué intérieurement de petites lignes bleues. Du calyce de la fleur, s'éleve un piſtil qui devient une gouſſe courte, liſſe, applatie, & dans laquelle ſont contenues deux ou trois ſemences rondes, applaties, liſſes, dures, convexes, jaunâtres dans leur maturité.

II°. LENTILLE (grande). *Lens arvenſis major*, off. *Lens major*, C. B. Pin. *Lens italica*, CAMER.

Cette eſpece eſt plus grande que la précédente : ſa tige s'éleve davantage ; ſes feuilles ſont plus amples, ſes fleurs plus blanches, ſes ſiliques & ſes graines deux ou trois fois auſſi groſſes.

Comme aliment, les lentilles ſont d'un très grand uſage ; mais les médecins ne penſent pas de même ſur leurs qualités ; les uns les regardent comme le meilleur de tous les légumes farineux ; d'autres ne veulent pas qu'on en mange ſouvent, parcequ'elles ſont flatueuſes, difficiles à digérer, qu'elles engendrent un ſuc groſſier, & mélancholique ; ce qui peut occaſionner des dérangements dans le cerveau, des obſtructions dans les viſceres, des cancers, la lepre, la gale, des ſquirrhes, & ſupprimer les évacuations néceſſaires, telles que les regles & le flux hémorrhoïdal.

Quant à leurs vertus médicinales, on a dit qu'elles étoient diaphorétiques, & que leur décoction étoit bonne dans la rougeole, la petite vérole, & les fievres malignes ; mais SEPTALIUS, *animadv.* V. n°. 59, blâme cet uſage dans la petite-vérole ; les médecins ne l'ordonnent plus guere ; les nourrices & le peuple ſont les ſeuls qui en faſſent boire aux enfants chez leſquels la petite-vérole commence à vouloir paroître. On les preſcrit dans les bouillons des nourrices, pour leur faire venir le lait.

Pour l'extérieur, la farine de lentilles eſt émolliente & maturative.

LENTILLE d'eau, *ou* de marais. *Lens paluſtris*, & *Lenticula paluſtris*, off. *Lenticula paluſtris vulgaris*, C. B. Pin. *Lens paluſtris*, J. B. *Lens lacuſtris*, DOD. Pempt.

Semblable à une mouſſe verte, cette plante nage au-deſſus des eaux croupiſſantes, dans leſquelles elle croît, & dont elle couvre toute la ſurface de beaucoup de petites feuilles vertes en-deſſus, noirâtres en-deſſous, rondes, luiſantes. De menus filets uniſſent ces feuilles entr'elles, leſquelles jettent un filet ou racine, par le moyen de laquelle la plante ſe nourrit.

Cette plante ſe trouve dans les étangs, dans les foſſés, dans les eaux croupiſſantes.

Elle n'eſt d'uſage qu'à l'extérieur, où elle eſt employée comme réſolutive, rafraîchiſſante, anodyne. On l'applique en forme de cataplaſme, contre les douleurs de la goute, & des hémorrhoïdes; contre l'éréſipele; contre les hernies des enfants.

L'infuſion de lentille de marais, dans du vin blanc, eſt un bon remede contre la jauniſſe, ſuivant RAY: on en boit tous les matins pendant neuf jours à la doſe de ſix onces.

LENTILLE de mer. *Voyez* HERBE FLOTTANTE, n°. 35.

LENTISQUE. *Lentiſcus vulgaris*, C. B. Pin. *Piſtacia foliis abruptè pinnatis.*

Les racines de cet arbre, qui eſt une eſpece de térébinthe, ſont fermes, nombreuſes, brunes, dures, fibrées. Il s'en éleve, à la hauteur de cinq à ſix pieds & plus, beaucoup de tiges branchues. Ses feuilles ſont étroites, pointues aux deux bouts, liſſes, luiſantes, fermes, réſineuſes, d'un verd gai, d'une odeur forte, d'une ſaveur un peu aigrelette & aſtringente. Les fleurs & les fruits naiſſent ſur des individus différents. Celles-là ſont à étamines, unies les unes aux autres en maniere de grappe; rougeâtres, & ſortent de l'aiſſelle des feuilles: ceux-ci, également raſſemblés en grappes, ſont un peu arrondis, rougeâtres d'abord, noirâtres dans leur maturité; ſous une coque dure, eſt renfermée une amande blanche & odorante.

Cet arbriſſeau croît en Eſpagne, en Portugal, en Italie, en Sicile, mais ſur-tout dans les iſles de Chio, de Chypre, de Candie, & dans les autres iſles de l'Archipel.

Son *bois* qui a bien du rapport au genévrier, dit M. CARTHEUSER, eſt intérieurement jaune, & lé-

gérement brun-pâle, environné extérieurement d'une écorce de couleur ferrugineuſe. Son odeur & ſa ſaveur fort foibles, ſont balſamiques : on obſerve cependant je ne ſçais quoi de légérement aſtringent dans la ſaveur.

L'*écorce* eſt un peu plus active, & particuliérement plus aſtringente que le bois. Il produit ſon effet en diſcutant doucement, en reſſerrant légérement, & en fortifiant. On peut donc, avec raiſon, le placer entre les nervins & les aſtringents modérés. On le regarde comme ſpécifique dans le diabetes, la gonorrhée bénigne, dans la foibleſſe de l'eſtomac & des autres viſceres, dans le vomiſſement, le calcul, la goute, l'aſthme pituiteux, le vertige, les affections œdémateuſes, la mélancholie, l'apoplexie, l'épilepſie, &c. On le fait prendre en infuſion dans de l'eau ou du vin, & en décoction, depuis un gros juſqu'à deux. Il eſt bon encore contre la diarrhée, la dyſenterie, le flux de ventre, les flueurs blanches, & le flux exceſſif des hémorrhoïdes.

Extérieurement, il entre dans les décoctions vulnéraires, & dans les gargariſmes contre les douleurs de dents ſur-tout, contre le relâchement de la luette, les tumeurs des glandes ſalivaires, le gonflement ſanguinolent ſcorbutique des gencives, l'enrouement opiniâtre.

On tire du fruit mûr du lentiſque une huile, dont on ſe ſert avec ſuccès, lorſqu'il s'agit de reſſerrer, comme dans la chûte de l'anus & de la matrice.

Du lentiſque, decoule de lui même, ou ſe tire par inciſion, un ſuc connu ſous le nom de *maſtic*.

Le *maſtic* eſt une vraie réſine, acide, dure, fragile, réunie en petits grains, ou en petites lames d'un jaune-pâle, tranſparente, d'un goût foible réſineux balſamique, d'une odeur pénétrante, lorſqu'on la brûle. Elle ſort du tronc & des branches

du lentiſque vulgaire, & la meilleure eſpece vient de Chio, où l'on amaſſe beaucoup de cette réſine. Les habitants font trois fois par an des inciſions à ces arbres dans les mois d'Août & de Septembre, lorſqu'il fait un beau temps, afin que ce baume naturel puiſſe s'écouler; il s'endurcit enſuite en grains oblongs, ou en glébes.

Il ſe diſſout par l'eſprit de vin bien rectifié; en cet état, il eſt d'une couleur dorée-pâle, d'une odeur gracieuſe, d'une ſaveur âcre, un peu amere & balſamique.

On ſe ſert plus ordinairement du maſtic à l'extérieur qu'à l'intérieur, parcequ'il ne peut ſe diſſoudre entiérement dans l'eſtomac. Il agit en dedans comme fortifiant, & légérement aſtringent, & les praticiens le recommandent principalement dans la foibleſſe d'eſtomac, la diarrhée, la dyſenterie, le diabetes, les flueurs blanches & la gonorrhée. On le fait prendre en poudre depuis trois grains juſqu'à quatre; & en infuſion dans du vin, depuis un demi-ſcrupule juſqu'à un. Il entre dans les parfums, les poudres dentifriques, les onguents, les emplâtres; & de l'une ou de l'autre maniere, il produit de bons effets dans le relâchement de la luette, l'affection ſcorbutique de la bouche, la deſcente de l'anus, de la matrice & du vagin, dans les hernies & la foibleſſe des articulations.

1°. LÉZARD ordinaire, *ou* commun; Lézard gris; Lézard des murailles. *Lacertus terreſtris*, Schrod. *Lacertus cinereus*, Schwenckf. Reptil. Sileſ. *Lacerta vulgaris velox*, Petiv. Muſ. *Lacerta pedibus inermibus, manibus tetradactylis, palmis pentadactylis, corpore livido, lineâ dorſali fuſcâ duplici*, Linn.

Cet animal a cinq à ſix pouces de longueur. Sa tête, qui eſt applatie, triangulaire, eſt couverte de larges

larges écailles ; le muſeau eſt ovale & mouſſe ; ſes yeux, qui ont des paupieres, ſont vifs ; ſes oreilles, placées au derriere de la tête, ſont rondes & bien ouvertes ; ſa gueule eſt grande, formée de deux mâchoires d'égale longueur, & armées l'une & l'autre de petites dents fines un peu crochues, tournées vers le goſier ; la langue rougeâtre, aſſez longue & plate, fendue en deux par le bout. Il eſt porté ſur quatre pattes ; celles de devant ſont un peu plus courtes que celles de derriere ; elles ſont chacune terminées par une main à cinq doigts fort déliés, de longueur inégale ; celui qui occupe la place de l'index, eſt le plus long ; tous ſont munis de petits ongles tannés, faits en forme d'hameçon. Tout le deſſus du corps eſt ordinairement d'un gris-cendré, agréablement varié ſur les côtés, revêtu d'une peau écailleuſe, dont les écailles, vus au microſcope, préſentent un ſpectacle amuſant : le deſſous de la gorge fait en maniere de coqueluchon, d'une couleur dorée-luiſante : le ventre d'un vert bleuâtre, couvert de pluſieurs rangées d'écailles quarrées, & beaucoup plus grandes que celles qui couvrent le deſſus du corps. La queue ronde, de la longueur du corps, mais qui va toujours en diminuant de groſſeur, & d'une ſeule couleur.

Les lézards gris aiment beaucoup à ſe chauffer aux rayons du ſoleil ; auſſi ſont-ils bien plus communs dans les pays chauds que dans les pays froids. Ils reſtent cachés dans leurs trous pendant tout l'hyver, étant engourdis par le froid. Au commencement du printemps, ils ſortent de cet état, quittent leur retraite, & s'accouplent vers la fin du mois de Mars, ou en Avril ; & dans l'accouplement, ils s'entortillent l'un avec l'autre, de façon qu'ils ſemblent repréſenter un ſeul corps à deux têtes, comme font les ſerpents ; enſuite les femelles vont pondre leurs

œufs dans la terre, au pied des murs exposés au midi, où la chaleur du soleil les fait éclore au bout d'un certain temps. Ils habitent dans les cavernes, les vieilles murailles, les masures, les décombres & les bâtiments ruinés. Ils se nourrissent de mouches, de fourmis, de grillons, de sauterelles, & sur-tout de vers de terre. Plus il fait chaud, & plus ils sont vifs & alertes; ils courent quelquefois avec tant de rapidité, qu'ils paroissent voler comme des oiseaux. Ils aiment l'homme, & semblent le contempler avec complaisance : ils sucent avidement la salive des enfants, qui en font leur jouet & leur amusement. On peut les manier impunément, sans aucun risque.

II°. Lézard verd, *ou* Grand Lézard. Ὀφιόμαχος, Græcorum veterum. χλόροσαυρα, Græcorum recent. [Ce nom lui vient de ce qu'il combat contre les serpents, dont il devient le plus souvent la proie]. *Lacerta viridis*, off. *Lacertus viridis*, Gesn. *Lacertus hibernicus*, Merrian, Pin. 169. *Lacertus*, seu *Lacerta major, quæ & viridis dicitur*, nonnullorum.

Il est semblable au précédent, pour la forme, tant extérieure qu'intérieure, mais deux ou trois fois plus grand. Quoique ses jambes soient plus courtes, il n'en est pas moins agile. Tout le dessus de son corps est d'un verd-luisant, sur-tout lorsqu'il a changé de peau; car il est quelquefois d'un verd pâle : quant au ventre, il est blanchâtre.

Le lézard verd aime les pays chauds; aussi est-il très fréquent en Italie, & dans les provinces méridionales de France, de même que dans le Gatinois & dans la Sologne : on le trouve rarement en Suisse & en Allemagne. M. Linnæus dit qu'il y en a dans les contrées méridionales de Suede; & Ray, qu'on le trouve en Irlande.

Il fait ſa demeure dans les brouſſailles, les buiſſons, les bruyeres. Quand on s'avance vers le lieu de ſa retraite, il ſe ſauve avec précipitation, puis s'arrête tout court, & ſemble conſidérer l'homme avec admiration. Lorſqu'on veut lui donner un coup de canne, il tâche de l'eſquiver en ſautant aſſez haut. Il n'eſt point vénéneux, & n'a jamais cauſé de mal à perſonne. On a dit que ſa morſure étoit venimeuſe : c'eſt une erreur; quoiqu'il ſoit vrai qu'il ſoit très colere, & que, quand il a ſaiſi un chien par le nez, il ne lâche point priſe, quelque violentes que ſoient les ſecouſſes du chien; & malgré les coups de pattes qu'il en reçoit, il tient bon juſqu'à la mort; mais on n'a point de preuve que ſa morſure ait été ſuivie d'accident.

Les Africains, ſuivant CÆLIUS AURELIANUS, mangent des lézards verds : les Américains mangent auſſi la chair d'un grand lézard verd bigarré de diverſes couleurs, lequel eſt nommé *ivana*, ou *iguana*; autrement *ſenembi* & *ouâyamaca* : il ne paroît pas que les Européens aient du goût pour aucune eſpece de lézard.

Pour l'uſage médicinal, on met les lézards au nombre des remedes externes réſolutifs & fortifiants; cependant on s'en ſert rarement. Le verd eſt préféré au gris; mais le premier ne ſe trouve pas par-tout : ce qui fait qu'on lui ſubſtitue le ſecond. On en prépare deux ſortes d'huile; l'une par infuſion, & l'autre par coction. Elle eſt fortifiante & réſolutive; on en fait des liniments contre les hernies, après les avoir réduites. SERENUS SAMMONICUS, & d'autres médecins, diſent que ſon *ſang* emporte les verrues, ſi on les en frotte.

La *fiente* de lézard, délayée dans une eau ophthalmique, fortifie la vue, enleve les taies des

yeux, & en diſſipe la rougeur & la demangeaiſon.

Il y a une troiſieme eſpece de lézard, qu'on nomme SCINC MARIN. *Voyez* ce mot.

LÉZARD VERD, *ou* Précipité verd. *Voyez* MERCURE.

1°. LIANE à médecine de MINGUET. *Convolvulus catharticus americanus*, ſive *Scammonia americana.*

Cette eſpece de liſeron, dit M. CHEVALIER, que MINGUET appelle liane à médecine (1), eſt préciſément la même choſe que la plante de Syrie, que l'on appelle ſcammonée, ſi ce n'eſt que ſa racine n'eſt pas à beaucoup près ſi longue, ni ſi groſſe que M. LÉMERY le dit; qu'elle n'eſt point laiteuſe: & par conſéquent la ſcammonée qu'on emploie, n'eſt point le ſuc concret de la racine, mais de la tige; à moins qu'on ne veuille dire que la ſcammonée de Syrie eſt telle qu'elle eſt décrite dans le dictionnaire des drogues ſimples, & que celle de S. Domingue ne lui eſt ſemblable que par ſes tiges, ſes fleurs & ſes feuilles. Mais cet auteur ſe trompe ſi ſouvent dans la deſcription qu'il donne des plantes de S. Domingue, qu'il peut bien ſe tromper auſſi dans celle des autres plantes étrangeres.

Quoi qu'il en ſoit, cette plante pouſſe pluſieurs tiges longues, groſſes preſque comme le petit doigt, qui s'attachent aux arbriſſeaux voiſins: ſes feuilles ſont larges & longues comme la paume de la main, pointues par leur extrêmité, & du côté de la queue échancrées & formées en cœur. Ses fleurs ſont en

(1) A S. Domingue, tous les convolvulus, & toutes les plantes ſarmenteuſes, s'appellent liane, parcequ'elles ſervent à lier.

cloche. Je n'ai point vu les fruits; car cette plante ne vient que dans les montagnes.

Ses tiges, vertes, ſont laiteuſes; & quand elles ſont ſeches, elles ſont remplies de réſine brillante quand on les caſſe.

Les Negres coupent ces tiges vertes en biſeau, de la longueur d'un demi-doigt. Ils arrangent ces morceaux dans un plat. Le lait en ſort, & il s'épaiſſit en une belle réſine blanche; ou bien ce ſuc ſeche à l'extrêmité de ces petits morceaux, & avec une lame de couteau, on le gratte & on en fait de petites maſſes.

On emploie ce convolvulus en infuſion, en ſyrop, en extrait. Les habitants du pays, qui le donnent en infuſion, déterminent la doſe par la longueur des deux bras de ceux qu'ils veulent purger. Cette préparation a deux défauts: le remede eſt mal doſé, & l'infuſion, ou décoction, eſt fort âcre. Le ſyrop eſt encore trop âcre. L'extrait, à la doſe d'un gros, n'eſt pas mauvais; il purge, & eſt un bon vermifuge. On donne auſſi la réſine juſqu'à dix ou douze grains, en bol aux enfants: cette derniere maniere de l'employer, eſt la moins bonne, parceque ſouvent la réſine s'attache aux parois du ventricule, ou des inteſtins, cauſe des ſuperpurgations, des tranchées, & même des convulſions.

On pourroit faire, avec cette réſine, une poudre *de tribus*; & parceque cette poudre cauſe ſouvent des ſuperpurgations & des tranchées, pour remédier à ces inconvénients, voici comme je la fais faire.

Prenez de l'antimoine diaphorétique, du diagrede, de l'æthiops minéral parties égales; non-ſeulement elle ne donne, ni ſuperpurgation, ni tranchées, mais c'eſt un excellent fébrifuge.

Mais la meilleure maniere de ſe ſervir du *con-*

volvulus catharticus, c'eſt de mettre ſes tiges ſeches en poudre, & de l'employer dans les électuaires, où l'on fait entrer la ſcammonée.

II°. LIANE *à bœufs*. » Elle croît dans les monta-
» gnes, & rapporte la chataigne de mer, ainſi
» nommée, parceque les rivieres débordant, l'en-
» traînent à la mer. Cette chataigne, qui eſt fort
» groſſe, & en forme de cœur, ſert à faire des ta-
» batieres. Les ſangliers la mangent. Pulvériſée &
» infuſée pendant une nuit; elle eſt bonne pour
» un fébricitant. Cette liane eſt fort groſſe, court
» d'arbre en arbre, quelquefois plus d'une demi-
» lieue. Son pied eſt ordinairement où il y a de
» l'eau. Sa feuille eſt fort petite; les bœufs l'ai-
» ment beaucoup ».

Je ne connois, ni cette liane, ni ſa vertu. M. CH.

III°. LIANE *à bouton*. » Elle produit une pomme
» dans laquelle eſt un bouton couvert d'un poil
» noir, doux comme du ſatin, dans lequel ſont plu-
» ſieurs petites graines; il n'y a point de fleur. Elle
» eſt bonne pour guérir les ulceres ». Les tiges & les feuilles entrent dans les ptiſanes apéritives de M. DESPORTES. *M. Cheval.*

IV°. LIANE *à caconne*. » Sa fleur eſt d'un blanc-
» jaune; elle produit une gouſſe garnie d'un poil
» roux; la féve qu'elle contient eſt groſſe comme
» une chataigne, de la même couleur, mais platte,
» ronde, & peinte d'un cercle noir dans ſa ron-
» deur. Elle eſt amere, quoique les ſangliers la
» mangent fort bien ».

J'ai vu de ces gouſſes, & l'on m'a dit que cette eſpece de maron, qui eſt fort gros, étoit un bon contre-poiſon.

Le P. PLUMIER lui a donné le nom de *Phaſeolus ſiliquis latis hiſpidis & rugoſis*. M. CHEVAL.

V°. LIANE *à chique*. » Sa graine eſt par grap-

» pes, comme le raiſin, blanche quand elle eſt » mûre, & a ſur le bout de chaque graine, un » petit œil. Elle croît le long des rivieres; elle » eſt bonne à manger, contenant de petits grains » comme des têtes d'épingles ».

M. DESPORTES en emploie la racine dans les ptiſanes apéritives. M. CHEVAL.

I°. LICHEN d'Iſlande; la Mouſſe purgative; la Mouſſe des phthiſiques, *ou* poulmoniques; la Mouſſe de Suede, *ou* de Laponie; la Mouſſe des rennes; la Mouſſe d'Iſlande des boutiques. *Muſcus catharticus; Muſcus pulmonarius; Pulmonariæ genus; Lichen iſlandicus*, LINN.

Cette plante a des feuilles découpées, perpendiculaires, à découpures larges, obtuſes, & avec des poils; un petit nombre d'écuſſons plus larges que hauts, placés à l'extrêmité des feuilles; ils ſont rougeâtres, & la plante eſt verdâtre.

Elle croît en Europe, & dans les forêts, ſur la terre.

II°. LICHEN d'Iſlande très fin. *Lichen iſlandicus tenuiſſimus.*

C'eſt une variété de l'eſpece précédente, ſelon M. LINNÆUS. Ses rameaux ſont cylindriques, creux, ſans poils.

Les habitants du Nord ſe purgent au printemps, en prenant le lichen intérieurement. Dans le reſte de l'année, ils le font ſécher, le mettent en poudre, & le mêlent à leurs aliments, qu'ils rendent, diſent-ils, plus nourriſſants. En Suede, les poulmoniques ſe trouvent bien de l'uſage de cette plante en infuſion dans du lait, ou dans du bouillon de viande: la premiere infuſion eſt purgative, & ſe jette quand on ne prend pas la plante pour ſe purger: ſa ſaveur eſt un peu amere. Il rend une liqueur rouge étant écraſé, quand il eſt frais. Les eſſais, que l'on

a faits hors les pays du Nord, avec ce médicament, ont eu peu de succès; il eſt vrai que l'on avoit tort d'en attendre d'autres effets que ceux d'un léger aſtringent & vulnéraire, tel qu'il y en a beaucoup, ſoit lichen, ſoit toutes autres ſubſtances; & d'ailleurs il eſt infiniment peu de pulmonies que l'on puiſſe guérir par ce traitement. *Dict. du jardin.*

LIE d'huile d'olives, *ou* Fecès. Ἀμυρκὴ. *Amurca.*

C'eſt la réſidence qui ſe fait au fond du vaiſſeau où l'on a mis l'huile d'olives, nouvellement exprimée, pour la laiſſer dépurer.

Elle eſt émolliente, dit LÉMERY, adouciſſante, réſolutive, propre pour calmer la douleur de tête, étant appliquée ſur le front, pour arrêter les fluxions.

Elle acquiert une qualité aſtringente, lorſqu'on la fait bouillir dans un vaiſſeau de cuivre, juſqu'à conſiſtance de miel. Elle eſt excellente pour le mal de dents & pour les plaies, lorſqu'on en frotte la partie bleſſée, après l'avoir mêlée avec du vinaigre, du vin, ou du vin & du miel. Elle entre dans les collyres & les emplâtres. Elle eſt d'autant meilleure, qu'elle eſt plus vieille. Donnée dans un lavement, elle eſt bonne pour les ulcérations de l'anus, des parties naturelles, & de l'utérus. Cuite avec du verjus, juſqu'à conſiſtance de miel, elle fait tomber les dents cariées qui en ont été frottées. Sa décoction avec des lupins & de la camomille, guérit les troupeaux de la gale. Lorſqu'elle eſt crue & nouvelle, elle eſt une fomentation excellente pour ceux qui ſont affligés de la goute.

Lorſqu'on l'étend ſur une peau d'agneau, avec ſa laine, & qu'on l'applique ſur le ventre des perſonnes hydropiques, elle procure l'écoulement des eaux. DIOSCORIDE, *l.* j. *c.* 138.

L'*amurca* eſt d'une qualité terreuſe, chaude,

ſans aucune âcreté ſenſible. Elle s'épaiſſit & ſe deſſeche lorſqu'on la fait cuire. ORIBASE, *Med. coll. lib. VII. c.* j.

Comme elle eſt extrêmement chaude & deſſiccative, elle guérit les ulceres des perſonnes qui ſont d'un tempérament ſec : mais elle ne fait que les irriter dans les autres. AETIUS, *Tetr.* j. *ſerm.* j. P. EGINETE. *l. VII. c.* 3.

LIE de vin. *Fex vini.* Après que la fermentation du moût, ou du ſuc exprimé des raiſins, eſt finie, le moût, conſervé dans des tonneaux, dépoſe, avec le temps, deux ſortes de lies.

La premiere eſt une ſubſtance qui s'arrête au fond du vaiſſeau, liquide, trouble, & comme de la boue; elle s'appelle proprement *lie de vin.*

La ſeconde eſt une ſubſtance dure, denſe, qui s'attache comme une croûte pierreuſe, au fond & aux parois des tonneaux. C'eſt ce que l'on appelle tartre. *Voyez* TARTRE.

La lie de vin eſt le tartre lui-même, ou le ſel eſſentiel du vin qui eſt ſubtiliſé par une fermentation continuée de ce liquide, & diſſous dans une liqueur ſpiritueuſe ; de ſorte que, par la diſtillation, on retire une plus grande quantité d'eſprit de vin, de la lie de vin, que du vin même ; & que le tartre contient plus de terre, & moins de parties ſpiritueuſes.

Si on fait ſécher la lie du vin, & qu'on la diſtille, on en retirera une grande quantité de ſel volatil, âcre ou urineux ; parceque les ſels acides qui étoient retenus dans les parties ſulphureuſes & terreſtres, ſe changent en ſel volatil, ſoit par la force de la fermentation, ſoit par la chaleur du feu.

Quant aux vertus médicinales de la lie, voici comment s'exprime DIOSCORIDE, *lib.* v. *c.* 132. On doit préférer celle du vin d'Italie, qui a vieilli, les

ſédiments du vin aigre poſſédant une qualité trop forte. Après avoir fait ſécher ces *féces* avec ſoin, on les brûle de la même maniere que l'*alcyonion*. Quelques-uns les enferment dans un pot de terre neuf, & les laiſſent ſur le feu juſqu'à ce qu'elles ſoient rougies. On connoît qu'elles ſont ſuffiſamment calcinées lorſqu'elles ſont d'un beau blanc, & qu'elles paroiſſent brûler la langue. On calcine la lie du vinaigre de la même maniere. La lie de vin eſt extrêmement cauſtique, déterſive, cicatriſante, aſtringente, corroſive, & deſſiccative. Il faut l'employer, tandis qu'elle eſt récente, parcequ'elle perd aiſément ſes vertus : c'eſt pourquoi on doit la garder dans un vaiſſeau bien fermé. La lie, que l'on n'a point fait calciner ſeule, ou avec la myrrhe, réſout les tumeurs œdémateuſes, ſur leſquelles on l'applique, & guérit les fluxions de l'eſtomac & des inteſtins, étant appliquée ſur le bas-ventre, & ſur les parties naturelles; elle réprime le flux immodéré des regles; elle réſout les tumeurs appellées *pani*, qui ne ſont point ulcérées, auſſi-bien que les tubercules. On en compoſe, avec du vinaigre, un liniment qui diſſipe les duretés des mammelles. La lie, calcinée avec la réſine, diſſipe la rudeſſe des ongles, & jaunit en une nuit les cheveux, lorſqu'on les en frotte, après l'avoir mêlée avec quelque peu d'huile de maſtic. Etant lavée, on la mêle avec les remedes pour les yeux, avec le ſpodium, par exemple, pour diſſiper les taies & les autres défectuoſités.

LIÉGE. *Suber*, off. *Suber latifolium perpetuò virens*, C. B. Pin. Tournef. Inſt. rei herb. *Phellos*, ſive *Suber*, Dodon. Pempt. *Suberifera latifolia ilex glande echinato*, nonnullorum.

C'eſt un arbre de moyenne hauteur, aſſez ſemblable au chêne verd; mais ſon tronc a plus de groſſeur : ſon écorce eſt beaucoup plus épaiſſe, fort lé-

gere, ſpongieuſe, de couleur griſe tirant ſur le jaune : elle ſe fend d'elle-même, & ſe ſépare de l'arbre, ſi l'on n'a pas ſoin de l'en détacher ; cette écorce extérieure étant pouſſée par une autre qui ſe forme deſſous. Sa racine eſt groſſe, longue, dure. Ses feuilles, pour la figure, reſſemblent à celles du chêne verd ; mais elles ſont plus amples, plus longues, plus vertes en-deſſus, quelquefois un peu dentelées & piquantes Il porte encore des chatons & des glands pareils à ceux du chêne verd : le gland du liége a plus de longueur ; il eſt plus obtus, ſa ſaveur eſt plus déſagréable ; le calyce eſt auſſi plus grand & plus velu.

Il croît dans les pays chauds, & dans les provinces méridionales de France ; ſçavoir, en Provence, en Guienne, vers les Pyrénées, & dans le Rouſſillon.

Pour avoir l'écorce du liége, on fait une inciſion dans toute la longueur de l'arbre ; quand elle eſt détachée, on la met ſur des charbons ardents, & par-deſſus des pierres, afin de l'applatir : on la nettoie enſuite. C'eſt en cet état qu'elle peut ſe débiter dans le commerce. On préfere celle qui eſt en belles tables, unie, peu noueuſe, ſans crevaſſes, moyennement épaiſſe, légere, pas trop poreuſe, & ſe coupant net.

C'eſt cette écorce extérieure qu'on nomme proprement *liége*, lequel contient beaucoup d'huile, mais très peu de ſel eſſentiel.

Le liége eſt aſtringent & déterſif : de quelque maniere qu'on en faſſe uſage, il arrête les diarrhées & les hémorrhagies. En ſubſtance, il ſe donne depuis demi gros, juſqu'à un gros, réduit en poudre ; & en décoction, depuis une demi-once juſqu'à une once, par pinte d'eau. Le liége brûlé & réduit en cendre impalpable, puis lié avec de l'huile d'œuf ou

d'amandes douces, eſt un remede que M. Chomel dit avoir éprouvé pluſieurs fois, avec ſuccès, pour adoucir les hémorrhoïdes & les réſoudre.

On le calcine & on réduit en une cendre noire très légere : on lui donne alors le nom *de noir d'Eſpagne* ; parceque c'eſt dans ce royaume que ſe fait cette calcination, dans des pots couverts.

Le gland du liége poſſede à-peu-près les mêmes vertus que le gland de chêne. Pris en poudre à la doſe d'un demi-gros, dans un bouillon au lait, il calme la colique.

LIERRE en arbre. *Hedera arborea*, C. B. Pin. *Hedera foliis ovatis lobatiſque*, Linn.

Le lierre croît & s'éleve ordinairement appuyé, ou ſur des arbres, ou ſur un mur. On le trouve quelquefois ſe ſoutenant de lui-même.

Ses rameaux ſont grêles & ſarmenteux. Son écorce eſt verte dans les jeunes branches, cendrée dans les anciennes, ridée. Son bois eſt blanc & dur. Ses feuilles, qui reſtent toujours vertes, ſont terminées par cinq angles ; mais lorſque le lierre ſe ſoutient de lui-même, ces angles s'effacent. A l'extrêmité des ſarments, naiſſent en grand nombre des fleurs en roſe, compoſées de ſix pétales de couleur herbacée ; elles ont ſix ſommets jaunâtres, du milieu deſquels s'éleve un piſtil, qui devient une baie preſque ronde, groſſe à-peu-près comme celle du genievre, noire dans ſa maturité : dans des cellules ſéparées par des membranes, elle contient pluſieurs ſemences oblongues, convexes d'un côté, applaties de l'autre.

Le lierre vient par-tout en Europe, où il paroît qu'il a été tranſporté ; il s'y trouve dans les forêts, autour des arbres, dans les champs, dans les jardins, & le long des murailles.

Ses feuilles ont une ſaveur amere & nauſéabonde.

Réduites en poudre, on les vante comme un remede ſpécifique contre l'atrophie des enfants; *A. N. C. vol.* v. *obſ.* 120. En cataplaſme, elles réſolvent le lait caillé dans les mammelles; ſi on les applique fraîches, ou cuites dans du vin, ſur les ulceres, elles les ſechent, dit M. Vogel. On ſçait qu'elles ſont employées pour panſer les cauteres ouverts ſur quelque partie.

Ses baies ſont acides, & purgent par haut & par bas; ce qui fait que le peuple s'en ſert contre la fievre. Dale, *p.* 377. Mais ce purgatif eſt trop violent; auſſi les médecins ne le preſcrivent-ils point, ou très rarement. Boyle, *Uſefuln. exercit.* v. *p.* 224, dit qu'elles excitent la ſueur.

Lorſque le lierre forme un gros tronc, on peut y faire des inciſions, qui donnent lieu à l'écoulement d'un ſuc clair, lequel s'épaiſſit promptement, & que l'on appelle improprement *gomme de lierre.*

Ce ſuc de lierre, déſigné ſous le nom de Gomme de lierre, ou de *larme*, eſt une ſubſtance réſineuſe, dure, ſeche, compacte, d'une couleur de rouille de fer foncé; elle paroît tranſparente & rouge quand on la briſe en petits morceaux, & parſemée de miettes rougeâtres: ſa ſaveur eſt un peu âcre, légérement aſtringente, & très peu aromatique; elle eſt inodore, excepté quand on l'approche de la flamme; car alors elle répand une odeur agréable, qui approche de celle de l'encens, & une flamme claire, qu'on a peine à éteindre.

Cette réſine eſt apportée des Indes par la voie de Marſeille; le lierre de nos contrées n'en produit point, ou en produit peu.

Etant à Montpellier en 1680, dit Pomet, me promenant dans le jardin du roi, j'apperçus un lierre qui rampoit le long d'un laurier, qui avoit au haut de la maîtreſſe branche un morceau de gomme

de la groſſeur du poing : l'ayant demandé au fils de M. CHICOINEAU, pour lors chancelier dudit jardin, il me le fit donner ; & après l'avoir examiné, je le trouvai ſemblable à de la glu, d'une couleur rouge, d'une odeur forte, pénétrante, & aſſez déſagréable. Après l'avoir gardé quelque temps, il devint ſec, friable, d'une couleur tannée, telle qu'elle nous vient des Indes par la voie de Marſeille.

Le même ajoûte qu'elle eſt eſtimée pour faire tomber le poil, & pour la guériſon des plaies. Elle fortifie, dit M. VOGEL, & s'emploie aujourd'hui contre l'atonie des viſceres, & ſur-tout du bas-ventre.

L'expérience ne prouve pas, dit M. GEOFFROY, qu'elle ait la vertu dépilatoire ; il croit qu'il y a erreur dans les manuſcrits où elle lui eſt accordée ; mais il reconnoit qu'elle eſt balſamique, déterſive, conſolidante & réſolutive.

Quant à M. CARTHEUSER, il penſe qu'on pourroit fort bien la bannir de la pharmacie ; parcequ'il ne lui reconnoît pas des vertus bien ſingulieres : & il ajoûte qu'il ne faut pas beaucoup compter ſur l'effet qu'elle peut produire intérieurement. Deux autres auteurs ont été plus loin, C. HOFFMAN, & SIMON PAULI ; ils ont dit, que l'uſage interne de toutes les parties du lierre en arbre, n'étoit pas ſans danger, à cauſe de leur acrimonie.

LIERRE terreſtre ; Terrette ; Herbe de ſaint-Jean ; Gondolle ; Rondotte ; Rondelle ; Rondette. *Hedera terreſtris*, off. *Calamintha humilior, folio rotundiore*, TOURN. Inſt. r. h. *Hedera terreſtris vulgaris*, C. B. Pin. *Chamæciſſus*, ſive *Hedera terreſtris*, J. B. *Malacociſſos*, Lugd. *Chamæclema*, CORD. *Elatine*, BRUNSFELD. *Humilis hedera*, Adv. *Corona terræ*, LOBEL. Icon. *Glechoma foliis reniformibus crenatis*, LINN.

Chamæclema caulibus procumbentibus, radicatis, foliis cordiformibus, petiolatis, HALLER, Helvet.

La multiplication de cette plante ſe fait par des jets rampants, quadrangulaires & fibrés. Ses tiges ſont quarrées, grêles, rougeâtres, & velues. Elles ſont garnies de feuilles oppoſées deux à deux, arrondies, à oreilles, légérement velues, découpées, & ſoutenues ſur de longs pédicules. D'entre les nœuds des tiges, ſortent des fleurs, placées dans l'aiſſelle des feuilles; ces fleurs ſont d'une ſeule piece, en gueule, bleues; la levre ſupérieure eſt partagée en deux, & l'inférieure en quatre: le piſtil eſt grêle & fourchu; le calyce étroit, oblong, diviſé ſur ſes bords en cinq parties, lequel devient l'enveloppe de quatre ſemences oblongues, liſſes, arrondies.

Toutes les parties de cette plante ſont d'une ſaveur amere, & d'une odeur forte, qui tient de celle de la menthe. Son ſuc ne change point la couleur du papier bleu.

On emploie la plante toute entiere; on en fait un ſyrop qui porte ſon nom, dont la doſe eſt d'une once pour fondre & atténuer les humeurs de la poitrine: c'eſt un très bon remede. On ſe ſert de l'infuſion de la plante préférablement à la décoction; car l'ébullition diſſipe une partie de ſes principes: on en met une poignée ſur une pinte d'eau, ou on la fait infuſer dans du lait. Ces infuſions ſont très amies de la poitrine; elles conviennent quand il y a embarras & ſoupçon de purulence. On ſe ſert de cette infuſion pour couper le lait: c'eſt un doux inciſif qui rend fluides les matieres engorgées, nettoie & cicatriſe les ulceres. Le lierre terreſtre eſt vulnéraire & céphalique; mais ſon uſage, trop long temps continué, pourroit échauffer.

Le ſuc de lierre terreſtre, dit M. VOGEL, bu à

la dose de quelques onces, ou au moins sa décoction, remédie à la difficulté d'uriner : il est utile (C. And. Heder, *de hed. terr. diss.* §. 21.) contre la colique, dont la cause est dans un vice des hypochondres, ou l'irrégularité des regles. Baglivi assure que sa teinture dissipe les vents presqu'aussitôt qu'on l'a prise. Je tiens d'une personne, ajoûte M. Vogel, qu'il n'y avoit rien de plus sûr contre la gale, qu'un long usage de son suc ; mais je ne l'ai point essayé. On sçait qu'elle est fréquemment employée dans les maladies de poitrine. Son suc, appliqué extérieurement sur les ulceres, ou ses feuilles, réduites en poudre, les consolident. De plus, cette plante empêche la biere de fermenter ; &, par une propriété particuliere, elle la rend claire & limpide. Blair.

LIÉVRE. *Lepus*, off. *Lepus terrestris*, Matth. *Lepus caudâ abruptâ, pupillis atris*, Linn. *Lepus vulgaris cinereus*, Klein, quadrup. *Lepus caudatus, ex cinereo rufus*, Brisson, quadrup.

Le liévre, dont la femelle se nomme *hase*, & le petit, *levraut*, a la tête courte & ronde ; la levre supérieure fendue ; l'œil grand & saillant, mais les paupieres sont si courtes, qu'elles ne peuvent se rapprocher, ni se fermer exactement pendant son sommeil ; ce qui a fait dire qu'il dormoit les yeux ouverts ; deux dents incisives à chaque mâchoire, sans canines ; les oreilles longues, très mobiles ; ce qui contribue à lui donner la finesse de l'ouie, qu'il possede : le col étroit, foible, oblong ; les jambes de derriere plus longues que celles de devant ; ce qui fait qu'il monte avec plus de facilité qu'il ne descend ; le dessous des pieds velu, ainsi que le dessus ; les pieds de devant ont cinq doigts, & ceux de derriere quatre, tous armés d'ongles forts. Tout le corps est couvert d'un poil doux & épais, court, mêlé

mêlé de gris, de roux, de noirâtre; excepté le ventre, qui eſt blanc : ſon poil varie en couleur, & il varie lui même en groſſeur, ſuivant les lieux qu'il habite. On trouve des liévres blancs ſur les montagnes de Suiſſe, de Suede, de Norwege, ſur les Alpes.

Cet animal eſt ſauvage, timide; il habite les forêts, les plaines, les montagnes. Il ſe nourrit d'herbes; il aime ſur-tout le ſerpolet, le pouliot, & les plantes aromatiques. Il eſt très ruſé, lorſqu'il s'agit d'éviter d'être pris par les chiens qui le pourſuivent. On dit qu'il vit ſept ou huit ans. Le liévre eſt très lubrique; la femelle eſt très féconde; quoique pleine, elle recherche les approches du mâle; elle eſt ſujette à des ſuperfétations; elle met bas ordinairement trois ou quatre levrauts.

La *chair* de liévre eſt regardée comme un aliment fort délicieux, recherchée dans les grandes tables. On le choiſit jeune : il doit avoir habité des lieux ſecs & remplis d'herbes aromatiques : vieux, il perd de ſon goût. Au reſte, cette chair eſt un peu indigeſte, & il vaut mieux en faire uſage l'hyver que l'été. Quand le liévre eſt trop jeune, il ne vaut rien du tout : chez les Juifs, c'eſt un crime que d'en manger; & on croyoit autrefois qu'on embelliſſoit en en mangeant.

Le *coagulum leporis*, que l'on trouve dans l'eſtomac des jeunes levrauts, paſſoit autrefois pour un bon nervin, apéritif, donné intérieurement depuis une demi-dragme juſqu'à deux.

Le *poil* de liévre eſt un aſtringent; mais ce n'eſt qu'en s'empâtant avec le ſang : autrefois, on le brûloit, & on en employoit la cendre; elle faiſoit l'office d'abſorbant, étant appliquée ſur une plaie.

On a attribué de grandes vertus au *cœur*, au *foie*, au *poumon* de liévre : on a prétendu que,

deſſéchés, réduits en poudre, & donnés à la doſe d'un gros, c'étoient d'excellents emménagogues, d'admirables apéritifs, & de puiſſants lithontriptiques : ce que l'expérience ne confirme point.

On a dit auſſi que le *fiel* de lievre éclaircit la vue, guérit la cataracte ; que les *teſticules* ſont un excellent ſpermatopée : cela eſt ſans fondement.

On a débité auſſi que le *cerveau*, pris intérieurement, ou appliqué extérieurement, étoit un bon nervin ; mais ce n'eſt qu'un humectant, un relâchant.

Il n'eſt pas vrai que les *reins* de liévre, pris en poudre, ſoient apéritifs.

Les anciens ont employé, comme lithontriptique, la *veſſie* & l'*urine* ; avant que de s'en ſervir, ils faiſoient brûler l'une & l'autre dans un vaſe de terre bien luté : ils ont cru, qu'en appliquant cette préparation ſur le canal de l'urethre, dans lequel s'étoit arrêtée une pierre, on en facilitoit la ſortie. *E. N. C. dec.* ij. *ann.* iij. *p.* 160.

La *graiſſe* de liévre eſt réſolutive, & ſpécialement avance la ſuppuration, Ludovic. *pharm.* ; & pour faire ſortir les échardes, *A. N. C. vol.* x. *obſ.* 58.

La *fiente* eſt aſtringente à l'extérieur ; & infuſée dans du vin blanc, elle peut lui donner une petite vertu apéritive.

La *peau* de liévre eſt un très bon remede pour couvrir les rhumatiſmes, & les parties gouteuſes. A la ſuite d'une chaude-piſſe tombée dans les bourſes, un jeune homme eut un teſticule ſquirrheux, & prêt à devenir carcinomateux : on vouloit lui faire la caſtration ; je lui ordonnai un ſuſpenſoir fait avec une peau de liévre, & en quinze jours ou trois ſemaines, le teſticule redevint dans ſon état naturel.

On a dit que le *talon*, réduit en poudre, étoit bon contre l'épilepsie, l'accouchement difficile, la dysurie, & les douleurs causées par la présence d'une pierre. VOGEL.

LILAS, *ou* LILAC; Syringa à fleur bleuâtre; Queue de renard des jardins. *Lilac*, off. *Syringa cærulea*, C. B. Pin. *Syringa flore cæruleo*, sive *Lilac*, J. B. *Lilac* Matthioli, TOURNEF. Inst. rei herb. *Cauda vulpina Turcarum*, BELLON. *Liguſtrum orientale*, fortè *Jaſminum cæruleum mauritanum*, CESALP. *Syringa cærulea luſitanica*, LOBEL. *Lilach*, sive *Hambach Arabum flore cæruleo*, quorumdam.

Sa racine est déliée, ligneuse, rampante. Il s'en éleve un arbrisseau de la hauteur d'un arbre médiocre; ses tiges sont menues, droites, rameuses, assez fermes, revêtues d'une écorce grise-verdâtre, remplies d'une moëlle blanche & fongueuse. Ses feuilles, portées sur de longs pédicules, sont opposées, larges, pointues, lisses, molles, vertes, luisantes, d'une saveur un peu âcre & amere. Ses fleurs, disposées en longues grappes, sont petites, ordinairement rougeâtres, ou d'un rouge bleu, quelquefois blanches, d'une odeur douce & agréable: chacune d'elle est un tuyau évasé par le haut, partagé, pour l'ordinaire, en quatre parties, au centre duquel sont deux courtes étamines, dont les sommets sont jaunes. A ces fleurs, succedent des fruits oblongs, applatis, ressemblants à un fer de pique, rouges dans leur maturité, séparés en deux loges, où sont renfermées des graines menues, applaties, oblongues, pointues par les deux bouts, roussâtres, & comme aîlées.

Cet arbrisseau, qui donne sa fleur en Avril, se cultive dans les jardins.

Cette plante, que les Arabes ont nommée *lilac*,

ſe nommoit, chez les Grecs, σύριγξ; parcequ'ils ſe ſervoient de l'écorce de ſes branches, dont ils faiſoient ſortir le bois ou la moëlle, pour faire des flûtes : les Romains la nommoient *ſyringa*, mot qui eſt paſſé dans notre langue. On dit que les Turcs en font des tuyaux pour leurs pipes.

Elle eſt très peu uſitée en médecine, quoique ſes ſemences, en décoction ou en poudre, paſſent pour aſtringentes.

LIMACE rouge; Limas; Limaçon rouge nud, *ou* ſans coquille; Licoche ordinaire. *Limax ruber*, off. *Limax quartus, ſubrufus, montanus*, LISTER. *Limax magna* Germanis, *colore rufo*, ALDROV. *Limax ſubrufus*, LINN. *Limax major rubicunda terreſtris*, Ephem. germ. decur. ij. ann. j. 147.

Ses cornes, qui ſont au nombre de quatre, ſont moins grandes que celles du limaçon : on a dit que les points noirs, qui s'apperçoivent à leurs extrémités, étoient les yeux de l'animal; mais il eſt probable que ce ſont plutôt les organes de la ſenſibilité que de la vue : elles rentrent en dedans à l'impreſſion du corps le plus léger. On ne ſçauroit déterminer la forme de ſa tête, conſtruite de maniere, qu'elle peut également rentrer dans le corps. Sa ſéparation de la poitrine eſt marquée par une raie noire. On diſtingue à la tête l'ouverture de la bouche, bordée de deux levres; à la machoire ſupérieure, eſt une dent en forme de croiſſant, armée de quinze pointes. Il n'a point de coquille; mais, dit LISTER, cet animal a le milieu du dos revêtu d'une eſpece de manteau, ou coqueluchon, qui lui tient lieu de coquille, & ſous lequel il cache ſa tête, ſon col, & ſon ventre même dans le beſoin. Il ſurpaſſe en longueur & en groſſeur le limaçon ou eſcargot : ſa couleur eſt d'un rouge-brun.

Les limaces ſont hermaphrodites, c'eſt-à-dire

qu'elles ont à la fois les deux sexes; ensorte que chacune d'elle donne la fécondité à une autre de qui elle la reçoit en même temps. Leurs œufs sont sphériques, blanchâtres, & gros comme un grain de poivre; ils deviennent jaunâtres, lorsqu'ils sont sur le point d'éclore.

Ils habitent les lieux humides, frais, & ombrageux; on les trouve dans les caves & les souterrains; ils vivent d'herbes, de champignons, de bois pourris & humectés. Ils marchent principalement la nuit; & le jour, dans les temps pluvieux. Leur démarche est lente, & la trace en est marquée par une couche de glu luisante.

On prépare avec les limaces une liqueur, dont on se sert pour oindre les parties attaquées de la goute: on les coupe par petits morceaux, que l'on mêle avec une égale quantité de sel; on les jette dans une chausse d'Hippocrate, & on les porte dans une cave, ou tel autre lieu froid, où ils se dissolvent & se convertissent en liqueur. Elle est bonne encore pour extirper les verrues, qu'on a soin de racler auparavant avec un canif. Elle guérit aussi la chute du fondement.

La poudre des limaces rouges, séchées au four, est antidysentérique; elle se prescrit à la dose d'un scrupule dans un verre de vin, de ptisane, ou de bouillon; elle calme aussi les épreintes. Cette poudre, mêlée dans de la bouillie pour les enfants, & dans du potage pour les adultes, est, dit Ambr. Paré, un remede éprouvé contre les hernies.

LIMAÇON; Colimaçon ordinaire des jardins; Escargot commun; Limas à coquille. *Cochlea*, seu *Limax terrestris*, off. *Cochlea cinerea, maxima, edulis, cujus os operculo crasso, velut gypseo, per hyemem clauditur*, Lister, iij. *Cochlea terrestris gypso obserata*, Aldrov. *Cochlea pomatia edulis*,

Gesn. *Cochlea testâ ovatâ quinque spirarum*, Pomatia *dicta*, Linn. *Cochlea domiporta vulgatior*, nonnullorum.

Cet insecte est oblong, sans pieds, ni os, composé d'une tête, d'un cou, d'un dos, d'un ventre, & d'une sorte de queue, enfermée dans une coquille d'une seule piece, plus ou moins spacieuse, d'où il sort en grande partie, & où il rentre à son gré.

Lorsque le limaçon veut sortir de sa coque, il tire peu à peu sa tête comme une bourse qu'on retourneroit; elle est informe. On y remarque des cornes, une bouche & des levres. Les cornes sont au nombre de quatre; deux grandes, supérieures, de figure conique, un peu transparentes, garnies à leur extrêmité d'un petit bouton, dans le milieu duquel on apperçoit un point noirâtre, assez ressemblant à une prunelle; deux petites, placées inférieurement plus près de la bouche, de même figure, moins grosses & moins longues que les précédentes, & n'ayant pas de point noir. On a cru que ces parties étoient les yeux des limaçons; les physiciens pensent aujourd'hui que ces cornes leur servent comme de mains, pour sonder le chemin, & se diriger dans leur route: elles sont d'un sentiment très exquis; pour peu qu'on y touche, l'animal les fait rentrer avec beaucoup de promptitude. La bouche est assez grande, béante, forte, armée de deux dents, formée de deux mâchoires, qu'on a de la peine à séparer quand l'insecte est irrité. La bouche est revêtue de deux levres, l'une supérieure, & l'autre inférieure. Il verse de toutes parts une mucosité qui, venant à se sécher dans les lieux par où le limaçon a rampé, reluit comme des feuilles d'argent. Sa coquille se forme de la matiere qui transpire de son corps, & qui se durcit ensuite à l'air.

Aux approches de l'hyver, le limaçon s'enfonce dans la terre, ou ſe retire dans quelque trou, quelquefois ſeul, mais ordinairement en compagnie, où il forme, avec ſa bave un petit couvercle blanchâtre & circulaire à l'ouverture de ſa coquille, dans laquelle il ſe renferme entiérement. La matiere du couvercle eſt aſſez ſemblable à du plâtre, un peu dure & ſolide quand elle eſt condenſée, néanmoins poreuſe & mince, pour laiſſer entrer & ſortir l'air, en même temps qu'elle met l'animal à l'abri de la rigueur du froid. Il demeure ainſi ſix ou ſept mois ſans mouvement, & ſans prendre aucune nourriture, juſqu'à ce que le printemps ramene les beaux jours.

M. DE RÉAUMUR a découvert & décrit une eſpece de poux, qu'il nomme *inſecte des limaçons*; tantôt il habite la ſurface extérieure d'une des parties du corps du limaçon, & tantôt va ſe cacher dans les inteſtins de cet animal. Ce naturaliſte dit en avoir compté plus de vingt ſur le même limaçon, dont le corps ſeul eſt un terrein convenable à ces inſectes.

Le limaçon eſt hermaphrodite parfait, c'eſt-à-dire, qu'il a les deux ſexes. L'accouplement eſt très curieux; ils viennent face à face l'un de l'autre; ils ont tous un trou à droite, à côté du col: ce trou a deux conduits; le conduit antérieur eſt rempli par la partie mâle; le poſtérieur eſt le ſexe féminin: lorſqu'ils ſont à portée l'un de l'autre, & avant que de ſe joindre, chacun fait ſortir un aiguillon, qu'il darde dans la chair de ſon camarade; ces aiguillons tombés enſuite à terre, chacun allonge ſa partie mâle; elles ſe croiſent l'une ſur l'autre, & vont ainſi à leur deſtination, où elles reſtent enfoncées pendant dix à douze heures de ſuite.

Ils s'accouplent ordinairement trois fois en quinze

jours. Au bout de dix-huit jours, ils pondent, par l'ouverture du col, un grand nombre d'œufs blancs, ronds, collés enſemble, gros comme de petits pois; ils les cachent en terre, où ils écloſent.

On ſe ſert dans bien des pays des limaçons comme aliment: on les prend en automme, dans les vignes; on choiſit les plus gros, les plus gras, & on les fait dégorger: on les jette enſuite dans de l'eau bouillante, on les tire de leur coquille, puis on les met en ragoût. C'eſt un aliment agréable, ſavoureux, mais dur, ſpécialement dans certains pays.

Les bouillons de limaçons ont été regardés, de tous temps, comme adouciſſants, pectoraux, & anodyns; je les aimerois autant en ſubſtance, que le bouillon: on les prépare au bain-marie; on peut y ajoûter quelques plantes médicamenteuſes.

Les coquilles pulvériſées, réduites en trochiſques, ſont de bons abſorbants, à l'extérieur; calcinées, elles entrent dans le lithontriptique de mademoiſelle Stéphens: pour cela, on les choiſit au commencement de Mai; on les calcine dix heures entieres, puis on les met à l'air: elles fermentent, ſe gonflent, & tombent en pouſſiere.

Limaçon de mer; Nombril, *ou* Ombilic marin; Nombril, *ou* Féve de mer. *Umbilicus marinus*, off. *Cochlea cælata*, Aldrov. *Cochlea trochiformis, ſtriata, rugoſa, papilloſa*, Lang. *Operculum officinis* Umbilicus marinus *dictum*, Bellon.

Ce limaçon eſt contenu dans une coquille oblongue, ſtriée, & gravée en-dehors, liſſe & polie en-dedans. Son couvercle eſt une ſubſtance pierreuſe, arrondie, un peu épaiſſe, repréſentant en quelque ſorte un nombril, douce, luiſante, d'un jaune-doré en-deſſus, rougeâtre, ou de couleur de chair en-deſſous. Ce couvercle eſt attaché à une des extrê-

mités de l'animal. Il le pouſſe & le fait ouvrir, lorſqu'il a beſoin de prendre de la nourriture; & quand il eſt raſſaſié, il le retire à lui, & le tient tellement fermé, que l'eau de la mer ne peut s'y inſinuer.

Ce couvercle & ſa coquille, ſont les ſeules parties qui ſoient employées en médecine. On les regarde comme réſolutifs, abſorbants, & diurétiques. On les preſcrit à la même doſe que les coquilles d'eſcargot. Ils entrent auſſi dans la compoſition de quelques onguents aſtringents. Cependant on en fait peu d'uſage.

LIMON; fruit du limonier. *Malum limonium.*

LIMONIER. *Limon; Malus limonia*, off. *Limon vulgaris*, FERR. Heſp. *Malus limonia acida*, C. B. Pin. *Limonia malus*, J. B.

Cet arbre, qui reſſemble beaucoup au citronnier, ne s'éleve pas ordinairement fort haut, & le plus ſouvent ne donne que peu de branches. Ses feuilles reſſemblent à celles du citronnier; mais elles ſont moins longues: il eſt ſouvent hériſſé de quelques épines plus courtes & piquantes. Il reſſemble encore au citronnier par ſes feuilles, dont l'odeur eſt moins forte. Ses fruits ſont ovalaires, plus courts que les citrons, d'un jaune moins foncé, d'une odeur plus foible; ils naiſſent pluſieurs enſemble; l'écorce de ces fruits eſt plus mince que celle des citrons; ils contiennent plus de pulpe & de ſuc: ce ſuc a tant d'acidité, qu'on ne ſçauroit manger ces fruits.

Le limonier croît en Aſie, dans l'iſle de Rhodes, dans l'Aſſyrie; on le cultive en Italie, en Eſpagne, en Portugal, & dans les provinces méridionales de France.

Le ſuc ou jus de limon a tant de rapport, par ſa nature & ſes vertus, avec celui de citron, qu'on

peut très aiſément le lui ſubſtituer toutes les fois qu'on le juge à propos. On s'en ſert fréquemment en Italie, en Eſpagne, en Portugal, dans les pays chauds, où les limons croiſſent en abondance. Ils en font une boiſſon ou de la limonade, dont ils ſe ſervent, non-ſeulement comme d'une boiſſon ordinaire, mais encore très fréquemment comme remede, ſur-tout en été.

Les Turcs, traitent la peſte, & même les fievres malignes, avec le ſuc de limon, qu'ils font entrer en grande quantité dans leurs bouillons; ils donnent très fréquemment aux malades des tranches de limon ſucrées à mâcher.

Le ſuc de limon calme l'ivreſſe, & fait ceſſer l'aſſoupiſſement cauſé par l'opium & les liqueurs vineuſes. Il ſert à corriger l'opium.

On prépare dans les boutiques un ſyrop de limons, qu'on donne pour étancher la ſoif des fébricitants; pour appaiſer l'effervescence du ſang, dans les fievres malignes; pour modérer le bouillonnement de la bile. On le preſcrit contre les obſtructions des reins, & contre le calcul: il eſt cordial & ſtomachique; il eſt adminiſtré, avec ſuccès, dans les ſyncopes, les vomiſſements, les hoquets, qui accompagnent ſouvent les fievres ardentes.

LIN ordinaire. *Linum ſativum*, C. B. Pin. Tourn. Inſt. rei herb. *Linum ſativum vulgare cœruleum*, Lobel. Icon. *Linum foliis alternis lanceolatis integerrimis, calycibus acuminatis, angulatis, capſulis mucronatis*, Linn.

Sa racine eſt très menue, & garnie de peu de fibres. Sa tige, qui croît à la hauteur de deux ou trois pieds, eſt fort ſouvent ſimple, grêle, cylindrique, creuſe, branchue. Ses feuilles, diſpoſées ſans ordre ſur la tige, ſont fort longues, pointues, molles, liſſes. Au ſommet des tiges, & ſur des pé-

dicules grêles assez longs, naissent des fleurs bleues, qui se fanent promptement, composées de cinq pétales arrondis, soutenues sur un calyce à cinq feuilles; du fond du calyce, sort un pistil qui se change en un fruit sphérique, gros comme un pois chiche, se terminant en pointe; partagé intérieurement par plusieurs capsules, où sont contenues des semences applaties, presqu'ovalaires, lisses, luisantes, d'une couleur fauve.

Cette plante se seme par-tout, à cause de son utilité, tant en médecine, que pour l'usage économique.

Les payſans de l'Asie ont souvent fait leur nourriture de la graine de lin. Après l'avoir pilée, ils le mêloient avec du miel, & la faisoient frire; mais cette nourriture n'est, ni agréable, ni salutaire elle nuit au contraire à l'estomac, parcequ'elle donne un mauvais suc, qu'elle est difficile à digérer, & qu'elle cause des vents. Dans une année de disette, dit TRAGUS, les habitants de Middelbourg, dans la Zélande, firent du pain avec cette graine, qu'ils mangerent encore différemment préparée: tels furent les accidents qui suivirent cette mauvaise nourriture; les hypochondres s'enflerent considérablement, leur visage & d'autres parties du corps devinrent bouffis; plusieurs même en moururent.

La graine de lin est d'une saveur mucilagineuse, huileuse & doucinâtre, sans odeur singuliere; elle est remplie d'une huile tempérée, onctueuse, & on en use, tant extérieurement qu'intérieurement, pour amollir, adoucir & tempérer. On la fait entrer dans les lavements, les fomentations, les épithêmes humides, les cataplasmes, les onguents & les emplâtres, & elle produit de fort bons effets sous l'une ou l'autre de ces formes, dans la séche-

reſſe des parties, la brûlure, les tumeurs froides endurcies, les douleurs de colique, la cardialgie, la néphrétique, les douleurs hyſtériques, les hémorrhoïdes, la paſſion iliaque, l'obſtruction du ventre, la ſuppreſſion d'urine, & autres ſemblables affections. On la fait prendre intérieurement en décoction avec de l'eau & une légere décoction d'avoine: on en uſe ſouvent, avec ſuccès, dans la péripneumonie, la vraie pleuréſie, la dyſenterie, le calcul, les éroſions des conduits, les poiſons corroſifs minéraux, &c. Nous ne devons cependant pas taire, qu'on donne la préférence à l'huile qu'on tire par expreſſion de cette graine, & qu'on la fait très ordinairement entrer dans les onguents.

La graine de lin, dit M. VOGEL, poſſede les mêmes vertus que le fénu-grec. Son huile exprimée, bue par cuillerées, ou ſa décoction dans de l'eau, eſt efficace dans les maladies de poitrine, l'enrouement, la toux, l'aſthme (RIDLEY, *obſ.* 27. *p.* 122.); elle eſt bonne auſſi dans la pleuréſie, *E. N. C. cent.* j. *ann.* iij. *obſ.* 218; & ſuivant BAGLIVI, *p.* 38, elle convient dans l'empyeme, *E. N. C. cent.* x. *app. obſ.* 33, & dans la colique néphrétique, ſelon MIDDLETON, *de lithotom. p.* 5. & HAMILTON, *p.* 44.

Son huile & ſa décoction, à l'extérieur, ſont très utiles contre les inflammations de la gorge & de la vulve; contre le *miſerere*, les brûlures, & les hémorrhoïdes douloureuſes. BAEUMLER dit que l'huile de lin, inſtillée dans une dent cariée, appaiſe la douleur qui en eſt la ſuite.

La farine de lin eſt un réſolutif puiſſant; elle amollit & amene les abſcès à maturité: ce qui fait qu'on l'emploie dans les fomentations & les cataplaſmes émollients.

Lin ſauvage, *ou* Linaire. *Voyez* Linaire.

Lin ſauvage, *ou* bâtard. C'eſt le Garou. *Voyez* Garou.

Lin ſauvage purgatif. *Linum catharticum*, off. *Linum pratenſe floribus exiguis*, C. B. Pin. *Alſine verna, glabra, flosculis albis*, vel potiùs *Linum minimum*, J. B. *Linum ſylveſtre catharticum*, Gerard. Emac. *Chamælinum* Cluſii, *flore albo*, ſive *Linum ſylveſtre catharticum*, Park.

De ſa racine, qui eſt menue, blanche, ligneuſe, garnie de petites fibres, s'élevent de ſept à huit pouces des tiges grêles, cylindriques, rougeâtres, rameuſes, penchées. Les feuilles inférieures ſont arrondies, & terminées par une pointe mouſſe; les ſupérieures ſont oppoſées deux à deux, petites, nombreuſes, liſſes, ſans pédicules. Ses fleurs, ſoutenues ſur de longs pédicules, ſont blanches, à œillets, compoſées de cinq pétales pointus & entiers, ayant cinq étamines jaunes, & renfermées dans un calyce à cinq feuilles. Ses graines ſont ſemblables à celles du lin ordinaire.

Cette plante eſt d'une ſaveur amere & nauſéabonde. Sa racine n'eſt point vivace. Elle croît fréquemment aux lieux élevés & ſecs: on la trouve aux environs de Paris: elle fleurit aux mois de Juin & de Juillet.

Elle paroît contenir, dit M. Geoffroy, un ſel eſſentiel tartareux-vitriolique, uni à une grande quantité d'huile fétide. Elle ne rougit que foiblement le papier bleu, dit M. Tournefort.

Cette plante, dit Miller, eſt, depuis quelque temps, en crédit parmi le peuple d'Angleterre. On en fait bouillir une poignée dans du vin, ou de la biere douce; ce qui donne un purgatif très efficace. On l'eſtime beaucoup pour le rhumatiſme, pour les fievres tierces & quartes, & pour l'hydropiſie. Rai

dit la même choſe, & ajoûte, qu'elle excite quelquefois le vomiſſement. On peut encore, ſuivant le même, la prendre pilée ſeule, ou ſéchée & pulvériſée avec une petite quantitée de crême de tartre, & de ſemences d'anis; & lorſqu'elle eſt ainſi préparée, elle purge ſans cauſer de tranchées: elle ſe donne dans l'hydropiſie commençante, & contre les fievres intermittentes.

Cependant il n'eſt pas toujours sûr de faire uſage de cette plante; l'obſervation rapportée par M. James, doit rendre circonſpect. J'ai connu un homme, dit-il, qui, ayant voulu ſe purger avec l'infuſion de cette plante, comme un charlatan le lui avoit conſeillé, devint tellement enflé au bout de quelques heures, que ſes habits ne lui étoient plus propres; & ce ne fut qu'avec beaucoup de peine, qu'il revint dans ſon premier état.

LINAIRE; *ou* Lin ſauvage. *Linaria vulgaris lutea, flore majore*, C. B. Pin. *Linaria vulgaris noſtras*, Parkins. *Oſyris*, Matth. & Fuchs. *Oſyris major*, Tabern. Icon. *Antirrhinum foliis lanceolato-linearibus confertis, caule erecto, ſpicis terminalibus ſeſſilibus, floribus imbricatis*, Linn. *Antirrhinum foliis linearibus, aſcendentibus, congeſtis, ramis ſpicâ florali densâ terminatis*, Haller, Helv.

Ses racines ſont blanches, ligneuſes, rampantes & fort traçantes. Il s'en éleve, de la hauteur d'un pied, ou d'un pied & demi, pluſieurs tiges cylindriques, liſſes, d'un verd de mer, rameuſes à leur ſommet. Ses feuilles, placées ſans ordre, ſont étroites, pointues, très reſſemblantes à celles de l'éſule. Au ſommet des rameaux & des tiges, & de l'aiſſelle des feuilles, ſortent des fleurs en épi, d'une ſeule piece, irrégulieres, en maſque, jaunes; dont la partie poſtérieure s'allonge en un long éperon, comme dans le pied-d'alouette; ce qui les

diſtingue des fleurs du muffle de veau, auxquelles elles reſſemblent pour tout le reſte; la levre ſupérieure eſt partagée en deux, & l'inférieure en trois. Du calyce, qui eſt petit, & diviſé en cinq portions, ſort un piſtil fixé en maniere de clou, à la partie poſtérieure de la fleur; il devient un fruit capſulaire, à deux loges, ſéparées par une cloiſon mitoyenne, où ſont contenues des ſemences rondes, plates, noires.

Cette plante croît dans les champs incultes, & dans les foſſés. Sa ſaveur eſt herbacée, un peu ſalée, & un peu amere. On reconnoît une odeur de ſureau dans ſes feuilles, qu'on a écraſées entre les doigts. Le ſuc de ces feuilles ne donne aucune teinte au papier bleu; mais celui des fleurs le change en rouge.

La linaire, bien que miſe au nombre des inciſives, des adouciſſantes, des relâchantes, des diurétiques, ne s'emploie guere intérieurement.

Pour l'extérieur, elle eſt émolliente, adouciſſante, réſolutive, anodyne. Ses feuilles, pilées & appliquées en forme de cataplaſmes ſur les hémorrhoïdes, en calme les douleurs. Son ſuc & ſon eau diſtillée, ont la propriété de mondifier toutes ſortes d'ulceres, tels que les cancers & les fiſtules. Ce même ſuc enleve les taches du viſage.

Suivant les lieux où croît la linaire, dit BLAIR, elle répand une odeur plus ou moins puante; ce qui fait que pluſieurs la croient vénéneuſe, & ne veulent point qu'on en faſſe uſage intérieurement. Il eſt certain que ſes fleurs donnent la mort aux mouches, ſi elles veulent s'en nourrir; raiſon pour laquelle, en Suede, on met cette plante ſur les fenêtres, LINN. *Flor. ſuec.* L'infuſion de la linaire lâche le ventre, & provoque la ſecrétion & l'excré-

tion de l'urine. GREG. HORST. *lib.* iv. *obſ.* 42. dit ; qu'appliquée en forme de liniment ſur les hémorrhoïdes tuméfiées & douloureuſes, elle ſoulage admirablement. On en fait un uſage ordinaire en clyſtere & en fomentation contre le même mal, & contre la ſuppreſſion d'urine. Tout ceci démontre, conclud M. VOGEL, que cette plante n'eſt pas ſans acrimonie.

LINIMENT. *Linimentum ; Litus.* On donne ce nom à un médicament liquide, avec lequel on oint chaudement certaines parties malades. Le liniment eſt plus liquide que l'onguent. On le fait de graiſſe & de moëlle de divers animaux, de ſuc, ou de pulpe de plantes, auxquels on ajoûte des huiles, ou des onguents officinaux délayés avec de l'huile.

Lorſqu'on preſcrit la formule d'un liniment, on ne détermine pas la quantité d'huile qui doit y entrer, mais ſeulement la doſe des autres ingrédients, qui, avec l'huile, doivent ſervir à le compoſer ; car on ajoûte l'huile, afin que ces ſubſtances ſoient dans un état de fluidité, & qu'on puiſſe plus aiſément en oindre les parties. Ainſi, dans la formule pour un liniment, on ajoûtera ſimplement, quantité ſuffiſante d'huile.

On emploie des liniments contre la gale, pour diſcuter les ſels épais, qui, arrêtés dans les glandes miliaires, les déchirent, & empêchent les ſecrétions de la ſéroſité âcre. Ils ſont d'uſage encore pour évacuer le lait des mammelles, & le réſoudre, s'il y eſt coagulé ; pour appaiſer les douleurs des hémorrhoïdes, contre la paralyſie ; pour réſoudre les tumeurs œdémateuſes, & calmer toutes les douleurs quelconques.

Liniment pour la gale.

Prenez fleurs de ſoufre, une once.
ſain-doux, cinq onces.
huile roſat, quantité ſuffiſ.
ſuc exprimé de deux limons.

On remuera bien le tout dans un mortier de métal : on pourra y ajoûter,

Pulpe de patience ſauvage, quatre onces.
Styrax liquide, deux onces.

Avant que d'en oindre le corps, il faut ſaigner deux ou trois fois, & preſcrire un purgatif, avec des bouillons altérants, pendant neuf jours.

Lorſqu'une femme accouchée n'eſt pas dans le cas de nourrir, & que le lait, pour déſemplir les mammelles, a beſoin de ſtimulant, on peut faire un liniment de cette ſorte; de miel commun, & d'onguent *de althæâ*, de chacun trois onces; de racine d'iris de Florence, demi-once, plus ou moins : on mêlera le tout.

Ce liniment réſout promptement le lait; mais il eſt bon d'appliquer par deſſus des feuilles de chou ou de bette, qu'on aura auparavant bien maniées. Il n'opere pas ſon effet, en chaſſant dehors le lait par la tranſpiration; mais en l'atténuant, & en lui donnant aſſez de fluidité, pour que le lait ne demeure plus dans les mammelles, & que par le moyen des vaiſſeaux lymphatiques, il ſe jette dans la veine ſouclaviere; ou même qu'il s'ouvre une iſſue par le mammellon, comme il arrive lorſque le lait eſt trop épais, & qu'à cauſe de ſa conſiſtance, il ne peut pénétrer les vaiſſeaux lymphatiques; car il eſt

bon de ſe ſouvenir, que les vaiſſeaux lymphatiques des mammelles reçoivent toute la lymphe, dont la ſécrétion s'eſt faite dans ces organes, & la portent dans la veine ſouclaviere, où elle ſe mêle au ſang & au chyle, tant que les femmes ne ſont pas groſſes: mais après la conception, la lymphe acquiert dans les mammelles plus de conſiſtance, & ſe change en lait, & elle n'eſt plus reçue dans les vaiſſeaux lymphatiques; elle doit ſe ramaſſer dans les véſicules des mammelles, s'y arrêter, les dilater: il ſe fait auſſi alors une dilatation des tuyaux lactiferes, qui s'ouvrent à l'extrêmité du mammellon, leſquels prêtent une iſſue au lait, pour la nourriture de l'enfant.

LINNÆA. Voyez CAMPANULE à fleurs de ſerpolet.

LION. *Leo*, Latinorum. Λέων, Græcorum. *Felis caudâ elongatâ, floccosâ, thorace jubato*, LINN. *Felis caudâ in floccum deſinente*, BRISSON.

Suivant la deſcription qui ſe trouve de cet animal dans les *Mém. de l'Acad. des Scienc.*, la groſſeur de la tête, qui eſt remarquable, conſiſte principalement en l'abondance extraordinaire de la chair qui la couvre, & en la grandeur des os qui compoſent les mâchoires. Il a quatorze dents à chaque mâchoire; ſçavoir, quatre inciſives, quatre canines, & ſix molaires: les inciſives ſont petites, & les canines fort inégales, y en ayant deux grandes & deux petites; les grandes longues d'un pouce & demi, en maniere de défenſes: chacune de ces grandes canines eſt accompagnée d'une autre petite & pointue, qui eſt à côté des inciſives, & qui laiſſe en la mâchoire d'en-haut, entr'elle & la grande, autant d'eſpace vuide de chaque côté, qu'il en eſt beſoin pour loger le croc de la grande canine de la mâchoire inférieure, dans laquelle il y a auſſi un

eſpace entre la grande canine & la premiere des molaires, deſtiné pour loger la grande canine de la mâchoire ſupérieure, mais qui eſt beaucoup plus grand, afin que la mâchoire puiſſe s'avancer en-devant, quand il eſt beſoin.

Sa langue eſt âpre & hériſſée de quantité de pointes d'une matiere dure, & pareille à celle des ongles des chats, dont elles ont auſſi la figure & preſque la grandeur; ces pointes étant creuſes en leur baſe, & recourbées vers le goſier. Les yeux clairs & luiſants. Il y a apparence que ce qui a fait dire que les lions dorment les yeux ouverts, eſt que, ſans fermer les paupieres, ils les peuvent couvrir avec une membrane épaiſſe & noirâtre, couchée vers le grand angle, laquelle, en ſe hauſſant & s'alongeant vers le petit, peut s'étendre ſur toute la cornée, ainſi qu'on voit aux oiſeaux, & principalement aux chats, qui ont une très grande conformité avec le lion. La ſtructure particuliere des pattes, des dents, des yeux & de la langue de cet animal, ſe trouve lui être commune avec le chat; & les parties internes de ces deux animaux n'ont pas moins de reſſemblance. Tout le col eſt garni d'un poil très long & très épais, qui le cachent en entier, & s'étend ſur les épaules & le poitrail; on le nomme *criniere*; il ne differe que par ſa longueur de celui du reſte du corps, qui eſt ras, & il n'a rien qui tienne de la nature du crin: cette criniere ſe dreſſe lorſqu'il eſt en furie. La hauteur du lion, priſe depuis le dos juſqu'à terre, va juſqu'à quatre pieds & plus; & juſqu'à ſept & au-delà de longueur, depuis le bout du muſſle juſqu'à l'origine de la queue. Celle-ci eſt longue; d'abord fort groſſe, allant en diminuant, & terminée par une houppe de poils. La couleur du lion eſt, en général, d'un fauve jaunâtre.

Quant à la femelle, qu'on nomme Lionne, elle n'a point de criniere; il paroît qu'elle eſt moins haute, & moins longue. Elle fait pluſieurs petits, qu'on appelle *Lionceaux* : on dit qu'ils naiſſent les yeux ouverts. Lorſque les Maures en trouvent dans quelques antres, ils ne manquent pas de les emporter pour les vendre. Si la lionne revient aſſez tôt pour courir après les raviſſeurs, ils lui jettent un de ſes petits; & tandis qu'elle le porte en ſa caverne, ils fuient promptement avec les autres.

Le lion, qui eſt qualifié de *roi des animaux*, ſe trouve dans les pays chauds de l'Afrique & de l'Aſie; il ſe retire & habite dans les bois & les cavernes qui s'y trouvent. En Afrique, les lions ſont plus grands, & plus nombreux qu'en Aſie. Cet animal a les jambes courtes, eu égard à ſa taille, oſſeuſes & fort ſouples : ſa marche eſt lente & majeſtueuſe, excepté lorſqu'il ſuit ſa proie; car alors il court avec une vîteſſe extraordinaire. Son intrépidité eſt ſi grande, qu'il ne paroît jamais effrayé du nombre de ſes ennemis. S'il ne penſe point à l'attaque, il paſſe dédaigneuſement, & continue ſa marche avec lenteur. Si la faim le preſſe, il tombe indifféremment ſur tout ce qui ſe préſente, & la réſiſtance ne fait qu'augmenter ſa rage; auſſi eſt-il fort dangereux de le bleſſer ſans l'abattre. On a dit que le chant du coq le faiſoit fuir : c'eſt une erreur; il y fait à peine attention : mais il redoute les ſerpents. On dit même que la reſſource des Maures, lorſqu'ils ſont pourſuivis par un lion, eſt de prendre leur turban, & de le remuer devant eux dans la forme d'un ſerpent, & que cette vue ſuffit pour faire précipiter ſa retraite.

L'attaque du lion paroît toujours délibérée : il ne s'avance pas directement vers ſa proie; mais, faiſant un circuit, & rampant même pour s'appro-

cher, il s'élance enſuite, lorſqu'il eſt à portée, pour fondre deſſus d'un ſeul ſaut. Malgré cette férocité naturelle, les lions s'apprivoiſent aſſez aiſément dans leur jeuneſſe : on en a vu d'auſſi doux & d'auſſi careſſants que les chiens, & qui ſuivoient par-tout leurs maîtres ; mais il faut avouer qu'on a de triſtes exemples qui prouvent que ſa férocité ſe réveille.

On dit que le *cœur* du lion eſt bon contre l'épilepſie : après l'avoir fait ſécher, on le réduit en poudre, & on le preſcrit à la doſe de douze grains, juſqu'à deux ſcrupules, ou ſeul, ou mêlé à une eau antiépileptique. On lui attribue auſſi la vertu de guérir la fievre quarte.

On a débité que le *ſang*, deſſéché, & enſuite pulvériſé, étoit diaphorétique & antiépileptique. Comme le ſang humain, il paroît que c'eſt ſeulement un léger aſtringent.

Quant à la *graiſſe*, elle eſt émolliente, adouciſſante, & ſouvent réſolutive. On y trempe un peu de coton, qu'on inſere enſuite dans l'oreille ; elle appaiſe les douleurs de cette partie. Elle eſt bonne en liniment contre les tumeurs indolentes & ſquirrheuſes ; contre les engelures : on en frotte, avec ſuccès, les parties engourdies par le froid. Mais il faut être attentif à ne pas en faire uſage à l'égard des tumeurs inflammatoires ; la chaleur de la partie, jointe à la chaleur & à la pénétrabilité de cette graiſſe, lui feroit bien-tôt contracter une acrimonie & une cauſticité dangereuſes.

Ses *excréments* ſont regardés comme un léger aſtringent.

LIQUEUR anodyne minérale d'HOFFMANN. *Voyez* VITRIOL.

LIQUIDAMBAR. *Liquidambarum ; Ambarum liquidum*, off.

Suc réſineux, liquide, gras, de conſiſtance pareille à la térébenthine ; d'un jaune-rougeâtre ; d'une ſaveur âcre, aromatique ; d'une odeur pénétrante, qui approche de celle de ſtyrax & de l'ambre.

L'arbre, des inciſions duquel on tire ce baume, eſt nommé par les botaniſtes, *Liquidambari arbor*, ſive *Styracifera, aceris folio, fructu tribuloïde*, id eſt, *pericarpio orbiculari ex quamplurimis apicibus coagmentato ſemen recondens*, PLUKN. Phyt. *Xochiocotzo Quahuitl*, ſeu *Arbor liquidambari indici*, HERNAND. *Ococotl Indorum*, NIC. MONARD. *Styrax aceris folio*, RAII, Hiſt. *Arbor virginiana*, vel potiùs *Platanus virginiana ſtyracem fundens*, ejuſdem.

Cet arbre eſt fort ample, beau, grand, branchu & touffu. Ses racines s'étendent de tous côtés. Son tronc eſt droit : ſon écorce eſt en partie rouſsâtre, en partie verte & odorante. Ses feuilles, qui reſſemblent à celles de l'érable, ſont diviſées en trois ſections pointues, blanchâtres d'un côté, d'un verd plus foncé de l'autre, dentelées à leur circonférence, larges de trois pouces. Ses fleurs n'ont pas encore été bien décrites. Ses fruits ſont ſphériques, épineux comme ceux du plane, compoſés de pluſieurs capſules jaunâtres, ſaillantes & terminées en pointes ; elles contiennent des ſemences oblongues & arrondies.

Il croît dans la Virginie, la Nouvelle Eſpagne, & dans pluſieurs autres endroits des Indes occidentales.

Ce baume, dit HERNANDEZ, découle naturellement, ou par inciſion, de cet arbre. Quelques-uns rompent les branches par petits morceaux, les font bouillir, & retirent une huile qui nage ſur la liqueur, & qu'ils vendent enſuite pour le vrai li-

quidambar. Il y en a qui croient que cette liqueur eſt le ſtorax liquide.

Le liquidambar échauffe & humecte. Il réſout les obſtructions, & ramollit les tumeurs dures. On l'a employé en fumigations contre les obſtructions & les duretés de la matrice, & pour exciter les regles. Il n'eſt plus d'uſage aujourd'hui, dit M. GEOFFROI, parceque ſon odeur fait mal à la tête, & cauſe des vapeurs.

LIS, *ou* LYS blanc. *Lilium candidum*, off. *Lilium album vulgare*, J. B. *Lilium album flore erecto, & vulgare*, C. B. *Ambroſia*, ſive *Lilium album* Nicandri, ANGUILL. *Lilium foliolis ſparſis, corollis campanulatis, intùs glabris*, LINN.

Sa racine eſt bulbeuſe, compoſée de pluſieurs écailles charnues, unies enſemble, & attachées à un pivot. Il s'en éleve de deux ou trois pieds une tige cylindrique droite. Ses feuilles, qui n'ont point de pédicules, ſont oblongues, aſſez larges, charnues, liſſes, luiſantes, d'un verd-clair, d'une odeur de mouron, ſi on les écraſe entre les doigts. Ses fleurs ſont blanches, à ſix pétales, recourbées en-dehors, & formant une eſpece de cloche; du milieu ſort un piſtil accompagné de ſix étamines, dont les ſommets ſont jaunes: il devient un fruit oblong triangulaire, à trois loges, où ſont contenues des ſemences rouſsâtres.

Cette plante, qui ſe cultive dans les jardins, à cauſe de ſa bonne odeur & de la beauté de ſa fleur, eſt remplie dans toutes ſes parties d'un ſuc viſqueux & gluant. Elle croît d'elle-même dans la Paleſtine & dans la Syrie.

En médecine, on ſe ſert ſpécialement de ſa racine, ou oignon, qui abonde en ſuc gluant & mucilagineux. A l'intérieur, il n'eſt guere employé. On prétend qu'il eſt apéritif, & qu'il peut guérir

l'hydropiſie. L'on ſe fonde en cela ſur l'obſervation d'un particulier, qui, ayant nourri un certain temps un hydropique de pain fait avec la farine d'orge & le ſuc de lis, le guérit. A l'extérieur, on le fait cuire ſous la cendre, dans de l'huile, ou dans de l'eau; on le réduit en marmelade, on l'applique ſeul, ou mêlé avec les autres émolliens, & il convient ſur les tumeurs douloureuſes, inflammatoires, éréſipélateuſes, tenſions, divulſions des parties, dans les chaudepiſſes tombées dans les bourſes; on l'applique ſur les hémorrhoïdes, les brûlures, pour relâcher & détendre les parties, avancer la ſuppuration d'un abſcès; on le met dans les gargariſmes adouciſſants & calmants. L'huile de lis, faite avec l'infuſion des fleurs, eſt adouciſſante, calmante, & eſt recommandée dans les maux d'oreilles, les brûlures, & pour aſſouplir les parties tendues & deſſéchées. L'eau diſtillée de lis eſt adouciſſante & calmante; ſa doſe eſt de ſix onces. Elle convient dans la néphrétique, la gravelle, l'inflammation des reins, de la veſſie, & de toutes les parties intérieures: les fleurs peuvent être employées comme l'oignon.

Les fleurs de lis, dit M. Vogel, répandent, il eſt vrai, une odeur agréable, mais elle affecte la tête, & cauſe une eſpece d'ivreſſe. Elles appaiſent les douleurs, & leur huile eſt conſolidante. Les femmes emploient ſon eau diſtillée pour accélérer l'accouchement. A l'extérieur, cette même eau eſt coſmétique. Leurs ſommets ſont quelquefois mis en uſage par les ſages-femmes, dans les accouchements difficiles.

A raiſon du mucilage que contiennent ſes oignons, dit le même médecin, ils ſont lénitifs, lubréfiants, & maturatifs; auſſi entrent-ils fréquemment dans les clyſteres & les cataplaſmes.

Lis des vallées. *Voyez* Muguet.

Lis d'étang. *Voyez* Nénuphar.

LISERON rude; Liſet piquant *ou* épineux. *Smilax aſpera fructu rubente*, C. B. Pin. *Smilax aſpera, rutilo fructu*, Clus. Hiſt. *Smilax aſpera, fructu rubro*, Park. *Milax*, Galen.

Sa racine eſt longue, ſerpentante, de la groſſeur du petit doigt, noueuſe, dure, blanchâtre, vivace. Il s'en éleve pluſieurs tiges longues, dures, cannelées, branchues, ſarmenteuſes, pliantes, épineuſes, garnies de mains, ou vrilles, avec leſquelles elles s'entortillent autour des arbriſſeaux voiſins. Ses feuilles ſont amples, fermes, épaiſſes, armées d'épines, & ſouvent marquetées de taches blanches. Aux ſommités des rameaux, naiſſent par grappes des fleurs blanches, petites, odorantes, compoſées chacune de ſix pétales en forme d'étoile, & de ſix étamines, dont les ſommets ſont oblongs. A ces fleurs, ſuccedent des fruits mollets & rouges dans leur maturité, dans leſquels ſont contenues deux ou trois graines rondes, liſſes, d'un rouge-brun en-dehors, blanches en-dedans, d'une ſaveur fade & déſagréable.

Cette plante, qui donne ſa fleur au printemps, & dont le fruit eſt mûr en Juillet & Août, vient le long des haies, ſur le bord des chemins, ſur les montagnes, & dans les lieux incultes.

Sa racine, qui eſt du nombre des deſſiccatifs, des ſudorifiques, des inciſifs, des atténuants, s'emploie dans les affections gouteuſes & paralytiques; contre les dartres vives, & autres maladies de la peau. En ſubſtance, & pulvériſée, on la preſcrit depuis un demi-gros juſqu'à deux gros; & en décoction, juſqu'à demi-once. Fallope s'en eſt ſervie avec ſuccès contre la vérole; elle peut ſe

donner à la place de la salsepareille, espece de smilax qui croît au Pérou.

Le docteur LANZONI assure qu'il n'y a point de remede plus efficace contre la goute, que d'envelopper de feuilles de smilax les pieds jusqu'au gras de la jambe, ayant soin d'en mettre tous les jours de nouvelles; leur effet est d'exciter une forte transpiration, sans causer d'érosion à la peau; ce qui appaise les douleurs, abrege la durée de l'accès, & emporte une partie de l'humeur gouteuse.

LISERON (grand) *ou* Liset. *Convolvulus major albus*, C. B. Pin. *Smilax lævis major*, DODON. Pempt. *Volubilis major*, TRAG. *Convolvulus major*, sive *Campana alba sylvestris*, SCHWENCK. *Malacocissus* Damocratis, ANGUILL. *Helxine cissampelos*, CORD. *Convolvulus foliis sagittatis, posticè truncatis*, LINN.

Sa racine est longue, menue, blanche, fibreuse, vivace, d'une saveur un peu âcre. Ses tiges sont longues, grêles, sarmenteuses, cannelées; elles s'élevent fort haut en grimpant, & s'attachent par leurs vrilles, autour des arbres & des arbrisseaux voisins. Ses feuilles sont en cœur, pointues, lisses, vertes, portées sur de longs pédicules. Ses fleurs sont en cloche; elles sortent de l'aisselle des feuilles; leur calyce est ovale, & partagé en cinq portions; elles ont cinq étamines, dont les sommets sont applatis. A ces fleurs succedent des fruits presque ronds, de la grosseur d'une petite cerise, membraneux; les graines, qu'ils contiennent, sont pointues, & d'un noir-rougeâtre.

Cette plante donne un suc laiteux; sa fleur paroît en été, & ses fruits sont mûrs en automne. Elle vient presque par-tout.

Pour l'intérieur, le grand liseron est purgatif, ré-

ſolutif, vulnéraire : en qualité de purgatif, on peut en preſcrire depuis quinze grains juſqu'à trente. Ses feuilles ſervent en infuſion, pour évacuer les ſéroſités.

Extérieurement, il eſt réſolutif & calmant.

LISERON (petit), *ou* Liſet ; Campanette, *ou* Clochette ; Vrillée commune. *Convolvulus minor arvenſis*, C. B. Pin. *Helxine*, *Ciſſampelos multis*, ſive *Convolvulus minor*, J. B. *Smilax lævis minor*, DODON. Pempt. *Volubilis minor*, TRAGI. *Scammonia parva*, ANGUILL. *Convolvulus foliis ſagittatis utrinque arctis*, LINN.

Sa racine eſt fort longue, menue, rampante, fibrée, vivace. Il s'en éleve pluſieurs tiges grêles, tendres, ſerpentantes, qui, par leurs vrilles, s'entortillent autour des arbres & des arbriſſeaux voiſins. Ses feuilles, taillées en forme de cœur, ſont plus petites que celles de l'eſpece précédente, plus garnies de nervures, plus rudes, ſans poil, ſans dentelures. De l'aiſſelle des feuilles, naiſſent de petites fleurs blanches, purpurines, panachées, ou de couleur de roſe ; elles ſont en forme de cloche, & ſoutenues par un long pédicule. Il leur ſuccede des fruits arrondis, menus, où ſont renfermées des graines anguleuſes aſſez groſſes.

On trouve cette plante par-tout. Elle fleurit en été.

Elle eſt vulnéraire, déterſive, anodyne. Suivant M. TOURNEFORT, c'eſt un des plus excellents vulnéraires que nous ayions. On ſe trouve bien de ſa décoction contre la colique. On met cuire dans de l'huile, dit EMMAN. KONIG, ſes feuilles dans de l'huile, dont on ſe ſert en liniment, ſur les parties attaquées de goute ; elle en appaiſe les douleurs.

LISERON d'Amérique. *Voy.* JALAP.

LISET. *Voy.* LISERON.

LITHARGE. *Voyez* PLOMB.

LITHONTRIPTIQUES. *Lithontriptica & Saxifraga medicamenta.* On a donné ce nom aux remedes qu'on a cru capables de fondre le calcul qui ſe forme dans les reins & dans la veſſie.

L'effet des lithontriptiques, dit M. VOGEL, eſt de diſſoudre la matiere même des calculs, ou leur concrétion déja commencée; ou bien de détruire le gluten qui en unit toutes les parties les unes aux autres. Ceux qui agiſſent de la premiere maniere, ſont, ou de puiſſants acides, comme l'huile de vitriol, & l'élixir acide de DIPPEL, qui en eſt compoſé, ou des ſucs de plantes âcres, telles que l'ail, le poireau, le raifort, qui, par leurs qualités ſtimulantes, provoquent en même temps l'excrétion de l'urine, & celle des calculs diſſous: ou bien ce ſont des amers, comme l'abſinthe & la racine de gentiane; leſquelles, d'un côté, fortifient les fibres des reins & de l'autre, briſent cet acide dominant dans les humeurs, qui favoriſe beaucoup la formation du calcul Ceux qui agiſſent de l'autre maniere, ſont des ſubſtances ſavonneuſes & alkalines, l'eau de chaux, les écailles d'huitres, l'huile de tartre par défaillance, la liqueur de nitre fixe, les eaux de Carlsbad, les pilules lithontriptiques de mademoiſelle STÉPHENS.

Mais tous ces remedes, ſi vantés par les anciens, & de nos jours, ſoit qu'ils ſoient ſimples, ou compoſés, ne répondent point du tout au beau nom dont on les a décorés.

Que faut-il donc entendre par remedes contre la pierre? ceux-là ſeulement qui empêchent la concrétion du calcul, réſolvent, délaient, détergent, & chaſſent la matiere pituiteuſe-ſablonneuſe, qui ſert de baſe au calcul. Les plus puiſſants, ſeront, ſans contredit, les diurétiques.

Un des plus célebres lithontriptiques, eſt celui

qui porte le nom de mademoiſelle STEPHENS. Voici ce que M. LIEUTAUD, qu'on ne ſçauroit trop louer, en dit dans ſa matiere médicale : Outre le ſavon & le miel, qui ſont la baſe des pilules lithontriptiques de mademoiſelle STÉPHENS, il y entre de la poudre d'huitre calcinée, des fruits d'églantier, & des graines de bardane, de frêne, & de carotte ſauvage, &c, que l'on fait griller, juſqu'à ce qu'ils en ſoient noircis. On vante beaucoup l'efficacité de ce remede, & avec raiſon, contre les embarras formés dans les reins. On en donne même dans les accès néphrétiques, juſqu'à un demi-gros, toutes les heures, ou de deux heures l'une. Il ſe preſcrit pour préſerver de nouvelles attaques; & il eſt rare qu'il ne réuſſiſſe en pareil cas. Sa doſe eſt alors depuis un juſqu'à deux gros par jour.

Tout le monde ſçait que mademoiſelle STÉPHENS a encore mis en vogue un autre remede, conſacré particuliérement à ſoulager ceux qui ont la pierre dans la veſſie. Il conſiſte en une poudre & une décoction. La poudre eſt compoſée d'écailles d'huitres, & de coquilles d'œufs calcinées ſéparément. On prépare la décoction avec une pâte ou mêlange de ſavon, de miel ou de creſſon brûlés, & mêlés exactement. On fait cuire la pâte dans de l'eau, avec des feuilles de bardane, de perſil, de fenouil, des fleurs de camomille. Cette décoction paſſée, on ajoûte du miel à la colature. La maniere d'adminiſtrer ce remede, eſt de faire prendre, trois fois par jour, juſqu'à deux ſcrupules, de la poudre délayée dans du vin, & de boire immédiatement après, un verre de la décoction précédente. Tel eſt le fameux remede lithontriptique, par le ſecours duquel je ſuis témoin que pluſieurs perſonnes, tourmentées des plus cruelles douleurs, & prêtes à périr, ſont revenues en parfaite ſanté; mais, il faut

l'avouer, ce remede n'eſt point capable de briſer & de fondre les calculs extrêmement durs; ceux-ci, à la vérité, ſont rares. Je dois ajoûter qu'il eſt à craindre que ce remede ne ſoit ſans ſuccès, ſi les apothicaires ne ſuivent pas à la lettre le procédé de mademoiſelle STÉPHENS, qui a été publié tant de fois.

LIVÊCHE, *ou* Ache de montagne. *Leviſticum*, *Liguſticum foliis apii*, off. *Angelica montana perennis*, *paludapii folio*, TOURNEF. Inſt. rei herb. *Liguſticum vulgare*, an *Libanotis fertilis* Theophraſti, C. B. Pin. *Liguſticum vulgare*, *foliis apii*, J. B. *Laſerpitium*, ANGUILL. *Hippoſelinum*, MATTH. *Smyrnium*, LACUN. *Laſerpitium germanicum*, LOBEL. Icon.

Sa racine eſt épaiſſe, charnue, noirâtre en-dehors, blanche en-dedans, vivace. Il s'en éleve de quatre à cinq pieds, pluſieurs tiges noueuſes, épaiſſes, cannelées, creuſes, branchues. Ses feuilles, qui ont plus d'un pied de longueur, ſont profondément découpées en pluſieurs lobes, d'un verd-foncé, d'une odeur forte. Sa fleur eſt compoſée de cinq pétales jaunes, portés ſur un calyce, lequel ſe change en un fruit compoſé de deux ſemences oblongues, aſſez groſſes, plus grandes que celles d'ache, convexes d'un côté, applaties de l'autre, & de couleur obſcure.

C'eſt improprement, ſuivant M. TOURNEFORT, que cette plante eſt nommée *liguſticum* & *laſerpitium*. Elle eſt fort commune ſur les Alpes & ſur d'autres montagnes. On la cultive ordinairement dans les jardins, ſous le nom de *grande angélique*.

Sa racine eſt groſſe, oblongue, diviſée en pluſieurs fibres droites & aſſez groſſes, extérieurement brunâtre, blanchâtre, ou d'un jaune-pâle en-dedans, d'une odeur très pénétrante, d'une ſaveur

doucinâtre, un peu âcre, & légérement aromatique. Elle eſt fort ſujette, & en peu de temps, à la carie.

Elle ſurpaſſe, par ſa vertu carminative, pectorale, diurétique & utérine, pluſieurs ſimples de cette eſpece. Elle eſt bonne ſur-tout dans la colique venteuſe, la cardialgie, la cachexie ictérique, la toux, l'aſthme, le calcul, l'ardeur & la ſuppreſſion d'urine, les ſpaſmes vaporeux, la ſuppreſſion des regles & des lochies, & les autres maladies, dans leſquelles la racine d'angélique produit de bons effets. On la fait prendre infuſée dans le vin (rarement dans une décoction aqueuſe), en forme de thé, depuis un gros juſqu'à deux, & même juſqu'à une demi-once. Quant à ſon uſage extérieur, il eſt le même que celui de la racine d'angélique.

De même que ſa ſemence, dit M. Vogel, cette racine contient une huile éthérée, & a une ſaveur aromatique. Non-ſeulement elle en poſſede toutes les vertus à un ſouverain degré, mais encore elle réſout puiſſamment les humeurs muqueuſes renfermées dans l'eſtomac & dans les poumons, & en donnant du reſſort à ces parties, elle en favoriſe l'excrétion, diſſipe les vents, calme les douleurs de colique, & eſt bonne pour l'aſthme. Elle ſe donne en poudre à une demi-drachme, & en décoction, à une demi-once.

Ses ſemences, à cauſe de l'huile éthérée qu'elles contiennent, ont une odeur & une ſaveur aromatique; elles ſont échauffantes, réſolutives, ſudorifiques, diurétiques, emménagogues, & vermifuges.

Livêche, *ou* Séſeli commun. *Voyez* Séseli.

LOOCH, *ou* Eclegme. *Looch; Eclegma* C'eſt un médicament ſous forme liquide, de même conſiſtance que le ſyrop, quelquefois plus ſolide;

deſtiné pour les affections de la gorge & du poumon.

Il eſt compoſé, ou de poudres, & d'un ſyrop convenable; ou de pulpe, de poudres & de ſyrop; ou d'une décoction pectorale. On le preſcrit pour aider l'expectoration, pour arrêter le crachement de ſang, pour appaiſer la toux, pour adoucir l'âcreté à la gorge, & pour calmer toutes les affections de la poitrine.

Looch pour faciliter l'expectoration chez les vieillards, dans l'aſthme, & chez ceux qui ne ſçauroient cracher.

Prenez ſyrop de violettes, une once & demie.
oxymel ſimple, une once.
fleurs de ſoufre, un gros.
(ou) *fleurs de benjoin*, demi-gros.

Faites un looch, dont on prendra une cuillerée, qu'on avalera peu-à-peu & lentement.

Le ſuc d'ortie, à la doſe de deux onces, délayé dans un bouillon ordinaire, facilite l'expectoration, & arrête le crachement de ſang; c'eſt pourquoi on le fait prendre, avec ſuccès, aux malades, de quatre heures en quatre heures.

On ſe ſert auſſi, comme d'éclègme, des tablettes & de la pâte de guimauve, ainſi que de différentes préparations de ſucre, telles que le ſucre d'orge, roſat, candi, &c, qui doivent être tenues long-temps dans la bouche, & y être portées en tous ſens avec la langue, afin que leurs parties, détachées par la chaleur de la bouche, empreignées de ſalive, & délayées,

layées, pénetrent plus aiſément les parties voiſines de la trachée & des poumons, afin de calmer la toux, & d'aider l'expectoration.

Dans les éclegmes deſtinés pour les enfants, on ajoûtera toujours quelques cuillerées d'une eau diſtillée, afin de leur donner la liquidité néceſſaire pour être peu-à-peu avalés.

On fait auſſi une addition de quelques cuillerées d'eaux diſtillées dans les loochs préparés pour les adultes, lorſqu'il entre des poudres dans leur compoſition, afin de les rendre plus liquides & plus aiſés à avaler. On trempe quelquefois dans les éclegmes, un bâton de régliſſe, que les malades ſuccent long-temps.

LOIR. Μυωξος, Græcorum. *Glis*, Latinorum.

On connoît trois eſpeces de loirs, qui, comme la marmotte, dorment pendant l'hyver, le *loir*, le *lérot*, le *muſcadin*. Le loir eſt le plus gros des trois; le muſcadin eſt le plus petit.

Le loir a beaucoup de rapport à l'écureuil, par la forme du corps, & ſur-tout par la queue, qui eſt garnie de longs poils d'un bout à l'autre; mais il en differe d'une maniere très apparente, par ſa couleur griſe, qui ſuffit pour le diſtinguer de l'écureuil; il eſt blanchâtre ſous la gorge & le ventre : d'ailleurs le loir eſt un peu plus petit.

Cet animal a environ ſix pouces de longueur depuis le bout du muſeau juſqu'à l'anus; ſa queue eſt longue de quatre pouces & demi juſqu'au bout du tronçon, & de cinq pouces trois lignes ou environ, juſqu'à l'extrêmité des poils.

C'eſt improprement que l'on dit, que ces animaux dorment pendant l'hyver; leur état n'eſt point celui d'un ſommeil naturel; c'eſt une torpeur, un engourdiſſement des membres & des ſens, & cet engourdiſſement eſt produit par le refroidiſſement

du ſang. Cet état d'engourdiſſement ceſſe avec le froid ; quelques degrés de chaleur au-deſſus de dix ou onze, ſuffiſent pour ranimer ces animaux ; & ſi on les tient pendant l'hyver, dans un lieu bien chaud, ils ne s'engourdiſſent point du tout ; ils vont & viennent, ils mangent & dorment ſeulement de temps en temps, comme tous les autres animaux. L'hyver même, lorſque la température de l'air eſt au-deſſus de dix ou onze degrés, ils ſe raniment, & ſortent de leurs trous, pour chercher à vivre, ou plutôt ils mangent les proviſions qu'ils ont amaſſées pendant l'automne.

Les loirs ſont gras en tout temps, & plus gras en automne qu'en été. Leur chair eſt aſſez ſemblable à celle du cochon d'Inde. Ils faiſoient partie de la bonne chere chez les Romains ; ils en élevoient en quantité. VARRON donne la maniere de faire des garennes de loirs ; & APICIUS, celle d'en faire des ragoûts. Cet uſage n'a point été ſuivi, ſoit qu'on ait eu du dégoût pour ces animaux, parcequ'ils reſſemblent aux rats, ſoit qu'en effet leur chair ne ſoit pas de bon goût. Elle n'eſt guere meilleure que celle du rat d'eau. Cependant, en Italie, on en mange encore aujourd'hui.

Comme l'écureuil, le loir habite dans les forêts ; il grimpe ſur les arbres, ſaute de branche en branche, moins légérement, à la vérité, que l'écureuil, qui a les jambes plus longues, le ventre bien moins gros, & qui eſt auſſi maigre que le loir eſt gras : cependant ils vivent tous deux des mêmes aliments ; de la faine, des noiſettes, de la châtaigne, d'autres fruits ſauvages ſont leur nourriture ordinaire. Le loir mange auſſi de petits oiſeaux, qu'il prend dans les nids. Il ſe fait un lit de mouſſe dans le tronc des arbres creux ; il ſe gîte auſſi dans les fentes des rochers élevés, & toujours dans des lieux

ſecs. Il craint l'humidité, boit peu, & deſcend rarement à terre. Il ne s'apprivoiſe point.

Les loirs s'accouplent ſur la fin du printemps. Ils font leurs petits en été; les portées ſont ordinairement de quatre ou cinq; ils croiſſent vîte, & l'on aſſure qu'ils ne vivent que ſix ans.

Ces petits animaux ſont courageux, & défendent leur vie juſqu'à la derniere extrêmité: ils ont les dents de devant très longues & très fortes, auſſi mordent-ils violemment. Ils ne craignent, ni la belette, ni les petits oiſeaux de proie; ils échappent au renard, qui ne peut les ſuivre au-deſſus des branches; leurs plus grands ennemis ſont les chats ſauvages & les martes.

Cette eſpece n'eſt pas extrêmement répandue; on ne les trouve point dans les climats froids; il leur faut un climat tempéré, & un pays couvert de bois. On en trouve en Eſpagne, en France, en Grece, en Italie, en Allemagne, en Suiſſe, où ils habitent dans les forêts, dans les collines, & non pas au-deſſus des hautes montagnes, comme les marmotes. *Hiſt. natur. par* MM. DE BUFFON & DAUBENTON.

Sa *chair* paſſe pour guérir la boulimie, & ſa *graiſſe* pour procurer le ſommeil, quand on s'en frotte la plante des pied; ce n'eſt cependant pas à raiſon d'aucune vertu narcotique, mais parce-qu'étant relâchante & adouciſſante, comme toutes les autres graiſſes, elle diminue l'éréthiſme, & la tenſion des parties. Ses *excréments*, diſſous dans un véhicule convenable, ont la réputation de diſſoudre la pierre; ils guériſſent l'alopécie, quand on les mêle avec du vinaigre & de la roſée du mois de Mai, & qu'on en oint la partie affligée. Ses *cendres* éclairciſſent la vue. DALE.

LOTIER odorant; Treſle muſqué; Faux-

baume du Pérou. *Lotus hortenſis odora*, (off.) C. B. Pin. *Melilotus major, odorata, violacea*, Moris. hiſt. oxon. Tourn. Inſt. rei herb. *Lotus ſativa odorata, annua, flore cœruleo*, J. B. *Trifolium odoratum alterum*, ſive *Lotus ſativa*, Dodon. Pempt. *Melilotus vera*, Tabern. Icon. *Lotus hortorum odora*, Lobel. Icon.

De ſa racine, qui eſt menue, ſimple, blanche, boiſeuſe, fibrée, s'éleve de deux pieds une tige droite, grêle, cannelée, creuſe, rameuſe. Ses feuilles ſont alternes, ſoutenues ſur un long pédicule, d'un verd-pâle, dentelées tout autour, liſſes. Sur de longs pédicules, naiſſent de l'aiſſelle des feuilles d'en-haut, de petites fleurs légumineuſes, d'un bleu-clair, d'une odeur aromatique un peu forte, mais agréable; du calyce de chaque fleur ſort un piſtil, qui devient une capſule dure, qui n'eſt pas cachée dans le calyce, comme dans le tréfle: elle contient deux ou trois ſemences jaunes, odorantes, arrondies.

Cette plante eſt annuelle. Elle eſt réſolutive, déterſive, conſolidante, digeſtive, anodyne, & ſuivant quelques uns, alexitere, diurétique, emménagogue, ſudorifique.

Extérieurement, elle entre dans les décoctions & les fomentations vulnéraires. Ses ſommités fleuries, macérées dans l'huile commune, ſont bonnes pour la réunion des plaies, pour empêcher l'inflammation, contre les hernies des enfants, & pour faciliter la maturité des tumeurs qui doivent ſe terminer par la ſuppuration.

Son eau, diſtillée, eſt regardée comme vulnéraire & ophthalmique.

Lotier hémorrhoïdal. *Voyez* Trefle hémorrhoïdal.

Lotier (petit). *Voyez* Trefle ſauvage jaune.

LOTION. *Lotio.* Liqueur dont on lave les pieds, les mains, la tête, les plaies, les ulceres. Il y en a de rafraîchiſſantes, d'adouciſſantes, de ſomnifères, de déterſives, &c, ſuivant les indications.

LOUP. *Lupus*, Latinorum. *Canis caudâ incurvâ*, LINN. *Lupus vulgaris; Lupus terreſtris communis*, ſive *vulgaris; Canis ſylveſtris*, ſeu *nocturnus*, quorumdam.

Animal quadrupede & ſauvage. Pluſieurs naturaliſtes l'ont regardé comme une eſpece de chien.

Plus j'ai obſervé les chiens & les loups, dit M. DAUBENTON, ſoit à l'extérieur, ſoit à l'intérieur, plus je les ai comparés les uns aux autres, tant les mâles que les femelles, plus j'aurois été porté à conclure de la reſſemblance qui eſt dans leur conformation, qu'ils ſont de la même eſpece, ſi M. DE BUFFON n'avoit tenté inutilement de faire accoupler le chien avec la louve. ARISTOTE fait mention de l'accouplement des loups avec les chiens, & cela me paroît moins impoſſible, par la conformité des parties de la génération de ces animaux, que l'accouplement du taureau avec la jument, dont on prétend que viennent les jumars. Mais, en ſuppoſant que ces animaux s'accouplaſſent avec les chiens, & qu'ils produiſiſſent enſemble, il pourroit encore arriver qu'il n'en vînt que des mulets, c'eſt-à-dire, des individus ſtériles.

Les couleurs du loup, ſont, le noir, le fauve, le gris & le blanc. Il a le corps plus gros, & les jambes plus courtes que le mâtin, la tête plus large, le front moins élevé, le muſeau un peu plus court & plus gros, les yeux plus petits & plus éloignés l'un de l'autre, les oreilles plus courtes & droites en entier. Le loup paroît auſſi plus robuſte, beaucoup plus fort & plus gros; mais la longueur du poil contribue beaucoup à cette apparence, principalement

le poil de la tête, qui eſt au-devant de l'ouverture des oreilles, celui du cou, du dos, des feſſes ; & de la queue, qui eſt fort groſſe. Le principal trait qui diſtingue la face du loup de celle du mâtin, eſt dans la direction de l'ouverture des paupieres, qui eſt fort inclinée, au lieu d'être horiſontale comme dans les chiens. Les yeux étincellants du loup, ſont le ſigne qui dénote le plus ſa férocité ; ils animent ſa face, & ſes oreilles droites, la relevent en la terminant ; mais la petiteſſe des yeux fait paroître le front fort étendu, & le muſeau très allongé. Ces parties, dénuées de traits, donnent au loup un faux air de douceur & de docilité, dont l'apparence n'eſt pas trompeuſe dans les chiens mâtins, danois, braques, &c, qui ont le muſeau à-peu-près de même forme.

Le loup eſt l'un de ces animaux, dont l'appétit, pour la chair, eſt le plus véhément. Il eſt naturellement groſſier & poltron ; mais il devient ingénieux par beſoin, & hardi par néceſſité, dit M. DE BUFFON ; preſſé par la faim, il brave le danger, vient attaquer les animaux qui ſont ſous la garde de l'homme. Lorſque ſon beſoin eſt extrême, il s'expoſe à tout, attaque les femmes & les enfants, & ſe jette même quelquefois ſur les hommes, devient furieux par ſes excès, qui finiſſent ordinairement par la rage & la mort.

Pris jeune, le loup ſe prive, & ne s'attache point ; la nature eſt plus forte que l'éducation ; il reprend avec l'âge ſon caractere féroce, & retourne, dès qu'il le peut, à ſon état ſauvage.

Les louves deviennent en chaleur en hyver ; pluſieurs mâles ſuivent la même femelle, & cet attroupement eſt ſanguinaire ; ils ſe la diſputent cruellement ; ils grondent, ils frémiſſent, ils ſe battent, ils ſe déchirent, & il arrive ſouvent qu'ils

mettent en pieces celui d'entr'eux qu'elle a préféré. Ordinairement elle fuit long-temps, laſſe tous ſes aſpirants, & ſe dérobe, pendant qu'ils dorment, avec le plus alerte ou le plus aimé. La chaleur ne dure que douze ou quinze jours, & commence par les plus vieilles louves; celle des plus jeunes n'arrive que plus tard. Le temps de la geſtation eſt d'environ trois mois & demi, & l'on trouve des louveteaux nouveau-nés, depuis la fin d'Avril juſqu'au mois de Juillet.

Cette différence dans la durée de la geſtation entre les louves, qui portent plus de cent jours, & les chiennes, qui n'en portent guere plus de ſoixante, prouve que le loup & le chien, déja ſi différents par le naturel, le ſont auſſi par le tempérament, & par l'un des principaux réſultats des fonctions de l'économie animale. Auſſi le loup & le chien n'ont jamais été pris pour le même animal, que par les nomenclateurs en hiſtoire naturelle, qui, ne connoiſſant la nature que ſuperficiellement, ne la conſiderent jamais pour lui donner toute ſon étendue, mais ſeulement pour la reſſerrer & la réduire à leur méthode, toujours fautive, & ſouvent démentie par les faits. Mais ces animaux ſe reſſemblent beaucoup par la conformation des parties intérieures.

Les loups s'accouplent comme les chiens; ils ont comme eux, la verge oſſeuſe, & environnée d'un bourlet, qui ſe gonfle, & les empêche de ſe ſéparer.

Lorſque les louves ſont prêtes à mettre bas, elles cherchent au fond du bois un fort, un endroit bien fourré, au milieu duquel elles applaniſſent un eſpace aſſez conſidérable, en coupant, en arrachant les épines avec les dents; elles y apportent enſuite une grande quantité de mouſſe, & préparent un lit

commode pour leurs petits : elles en font ordinairement cinq ou ſix, quelquefois ſept, huit, & même neuf, & jamais moins de trois ; ils naiſſent les yeux fermés comme les chiens ; la mere les allaite pendant quelques ſemaines, & leur apprend bien-tôt à manger de la chair, qu'elle leur prépare en la mâchant. Quelque temps après elle leur apporte des mulots, des levrauts, des perdrix, des volailles vivantes : les louveteaux commencent par jouer avec elles, & finiſſent par les étrangler ; la louve enſuite les déplume, les écorche, les déchire, & en donne une part à chacun. Ils ne ſortent du fort, où ils ont pris naiſſance, qu'au bout de ſix ſemaines, ou deux mois ; ils ſuivent alors leur mere, qui les mene boire dans quelque tronc d'arbre, ou à quelque mare voiſine. Elle les ramene au gîte, ou les oblige de ſe receler ailleurs, lorſqu'elle craint quelque danger. Ils la ſuivent ainſi pendant pluſieurs mois.

Les mâles & les femelles ſont en état d'engendrer à l'âge d'environ deux ans.

Il n'y a rien de bon dans cet animal, dit encore le même naturaliſte, que ſa peau ; on en fait des fourrures groſſieres, qui ſont chaudes & durables. Sa chair eſt ſi mauvaiſe, qu'elle répugne (1) ; il n'y a que le loup qui mange volontiers du loup. Il exhale une odeur infecte par la gueule. Comme, pour aſſouvir ſa faim, il avale indiſtinctement tout ce qu'il trouve, des chairs corrompues, des os, du poil, des peaux à demi-tannées, & encore toutes

(1) La chair d'un jeune loup de l'année eſt tendre, & aſſez agréable. Nous l'avons vue conſeiller pour l'épilepſie. La fille d'un avocat en fit ſa nourriture ordinaire pendant aſſez long-temps ; ou la faiſoit rôtir & bouillir. Nous en avons mangé ſans répugnance. Mais ſon uſage n'a été ſuivi d'aucun ſuccès.

couvertes de chaux, il vomit fréquemment, & ſe vuide encore plus ſouvent qu'il ne ſe remplit. Enfin déſagréable en tout; la mine baſſe, l'aſpect ſauvage, la voix effrayante, l'odeur inſupportable, le naturel pervers, les mœurs féroces; il eſt odieux, nuiſible de ſon vivant, inutile après ſa mort.

On a dit que ſa *graiſſe* étoit nervine, réſolutive, & un bon ſpermatopée; mais, comme les autres graiſſes, elle eſt ſeulement relâchante & adouciſſante.

SCHRODER dit que le *cœur* eſt bon contre l'épilepſie; que le *foie* eſt utile contre les maladies du foie, & qu'il eſt utile aux hydropiques, aux perſonnes maigres, auſſi-bien qu'à celles qui ont la toux.

Ses *inteſtins*, ſuivant le même, conviennent dans la colique, ainſi que ſa peau: ſa *fiente* a auſſi la même vertu.

Les *os* ſont efficaces pour la pleuréſie, pour les meurtriſſures & pour les piquûres.

On peut faire une *huile de petits loups*, comme on en fait une de petits chiens; mais celle-ci eſt préférable.

On a mis ſa *dent* au nombre des abſorbants; on la pend au cou des enfants, pour favoriſer l'éruption des dents; mais ce n'eſt pas comme ayant aucune vertu ſpécifique, c'eſt un corps qui ſert de hochet, & que les enfants preſſent entre les gencives. On lit dans les *A. N. C. vol.* j. *obſ.* 48, que la chair & le foie du loup, mangés, remédient à l'épilepſie utérine, & qu'ils facilitent l'accouchement.

LOUP DÉVORANT. Nom donné à l'antimoine par les chymiſtes. *Voyez* ANTIMOINE.

LOUTRE. *Lutra*, off. *Lutra digitis omnibus æqualibus*, LINN. *Lutra caſtanei coloris*, BRISSON.

Lutris ; Lutrix ; *Canis*, ſive *Canicula fluviatilis* ; *Catus aquæ*, ſeu *paludis*, quorumdam.

Le corps de la loutre, dit M. DAUBENTON, eſt à-peu-près auſſi long & auſſi gros que celui du blaireau ; mais les jambes de la loutre ſont de beaucoup plus courtes. Cet animal a la tête plate, le muſeau fort large, & la mâchoire de deſſous plus étroite & moins longue que celle de deſſus ; le col eſt court, & ſi gros, qu'il ſemble faire partie de la tête ; le corps eſt fort allongé, les jambes ſont très courtes, & la queue eſt groſſe à l'origine, & pointue à l'extrêmité. Il y a de chaque côté du muſeau des mouſtaches, compoſées de gros crins blancs & bruns ; il y a en d'autres au-deſſous de la mâchoire inférieure, au-delà des coins de la bouche, & près de l'angle poſtérieur des yeux ; les plus longs de ces crins ont près de trois pouces.

La loutre a deux ſortes de poils, les uns plus longs & plus fermes que les autres, qui ſont une ſorte de duvet ſoyeux, de couleur griſe-blanchâtre ſur la plus grande partie de ſa longueur, & brune à la pointe. Les poils les plus longs ſont gris-blanchâtres ſur la moitié de leur longueur depuis la racine, & de couleur brune très luiſante dans le reſte de leur étendue, juſqu'à la pointe : le brillant de ces poils efface le brun, lorſqu'ils ſont oppoſés au jour ; mais le brun paroît ſeul ſous les autres aſpects ſur toute la partie ſupérieure de cet animal, depuis le bout du muſeau juſqu'à la queue, ſur la face extérieure des jambes, & ſur la face ſupérieure de la queue. Les côtés de la tête, la mâchoire inférieure, la gorge, le deſſous & les côtés du cou, la poitrine, le ventre, les aiſſelles, les aines, la face intérieure des jambes, ſont de couleur blanchâtre & luiſante, parceque les longs poils ont cette couleur

depuis la racine juſqu'à la pointe : le poil des pieds eſt fort court, & de couleur brune, mêlée d'une légere teinte rouſsâtre : le deſſus de la tête & le bout de la queue, ſont de couleur brune-foncée, & même noirâtre ; les plus longs poils du corps ont quatorze lignes. Les doigts tiennent les uns aux autres par une forte membrane, qui eſt plus longue dans les pieds de derriere, que dans ceux de devant ; parceque les doigts des pieds de derriere ſont les plus longs : il y en a cinq dans chaque pied : les doigts des pieds de devant, & le pouce des pieds de derriere, ont de petits ongles crochus ; ceux des quatre autres doigts des pieds de derriere, ſont les plus larges.

La loutre a environ un pied ou deux de longueur depuis le muſeau juſqu'à l'origine de la queue, & peſe huit à neuf livres.

La loutre, dit M. DE BUFFON, eſt un animal vorace, plus avide de poiſſon que de chair, qui ne quitte guere le bord des rivieres ou des lacs, & qui dépeuple quelquefois les étangs : elle a plus de facilité qu'un autre pour nager, plus même que le caſtor ; car il n'a des membranes qu'aux pieds de derriere, & il a les doigts ſéparés dans les pieds de devant, tandis que la loutre a des membranes à tous les pieds ; elle nage preſqu'auſſi vîte qu'elle marche : elle ne va point à la mer, comme le caſtor, mais elle parcourt les eaux douces, & remonte & deſcend les rivieres à des diſtances conſidérables : ſouvent elle nage entre deux eaux, & y demeure aſſez long-temps ; elle vient enſuite à la ſurface, afin de reſpirer. A parler exactement, elle n'eſt point amphibie, c'eſt-à dire, animal qui peut vivre également, & dans l'air, & dans l'eau ; elle n'eſt pas conformée pour demeurer dans ce dernier élément, & elle a beſoin de reſpirer à-peu-près comme

tous les animaux terreſtres : ſi même il arrive qu'elle s'engage dans une naſſe à la pourſuite d'un poiſſon, on la trouve noyée, & l'on voit qu'elle n'a pas eu le temps d'en couper tous les oſiers pour en ſortir. Elle a les dents comme la fouine, mais plus groſſes & plus fortes, relativement au volume de ſon corps. Faute de poiſſon, d'écreviſſes, de grenouilles, de rats d'eau, ou d'autre nourriture, elle coupe les jeunes rameaux, & mange l'écorce des arbres aquatiques ; elle mange auſſi de l'herbe nouvelle au printemps ; elle ne craint pas plus le froid que l'humidité ; elle devient en chaleur en hyver, & met bas au mois de Mars : on m'a ſouvent apporté des petits au commencement d'Avril ; les portées ſont de trois ou quatre. Ordinairement les jeunes animaux ſont jolis ; les jeunes loutres ſont plus laides que les vieilles ; la tête mal-faite, les oreilles placées bas, les yeux trop petits & couverts, l'air obſcur, les mouvements gauches, toute la figure ignoble, informe, un cri qui paroît machinal, & qu'elles répetent à tout moment, ſembleroit annoncer un animal ſtupide ; cependant la loutre devient induſtrieuſe avec l'âge, au moins aſſez pour faire la guerre avec grand avantage aux poiſſons, qui, pour l'inſtinct & le ſentiment, ſont très inférieurs aux autres animaux ; mais j'ai grand'peine à croire qu'elle ait, je ne dis pas les talents du caſtor, mais même les habitudes qu'on lui ſuppoſe.

Les loutres ne creuſent point leur domicile elles-mêmes, elles ſe gîtent dans le premier trou qui ſe préſente, ſous les racines des peupliers, des ſaules, dans les fentes des rochers, & même dans les piles de bois à flotter ; elles y font leurs petits ſur un lit fait de buchettes & d'herbes ; on trouve dans leurs gîtes des têtes & des arrêtes de poiſſon ; elles changent ſouvent de lieu ; elles emmenent & diſper-

ſent leurs petits au bout de ſix ſemaines, ou de deux mois; ceux que j'ai voulu priver, cherchoient à mordre, même en prenant du lait, & avant que d'être aſſez forts pour mâcher du poiſſon; au bout de quelques jours ils devenoient plus doux, peut-être parcequ'ils étoient malades & foibles; loin de s'accoutumer à la vie domeſtique, tous ceux que j'ai eſſayé de faire élever, ſont morts dans le premier âge: enfin la loutre eſt, de ſon naturel, ſauvage & cruelle; quand elle peut entrer dans un vivier, elle y fait ce que le putois fait dans un poulailler; elle tue beaucoup plus de poiſſons qu'elle ne peut en manger, & enſuite elle en emporte un dans ſa gueule.

Le poil de la loutre ne mue guere; ſa peau d'hyver eſt cependant plus brune, & ſe vend plus cher que celle d'été; elle fait une très bonne fourrure. Sa *chair* ſe mange en maigre, & a en effet un mauvais goût de poiſſon, ou plûtôt de marais. Sa retraite eſt infectée de la mauvaiſe odeur des débris du poiſſon, qu'elle y laiſſe pourrir; elle ſent elle-même aſſez mauvais: les chiens la chaſſent volontiers, & l'atteignent aiſément, lorſqu'elle eſt éloignée de ſon gîte & de l'eau; mais quand ils la ſaiſiſſent, elle ſe défend, & les mord cruellement, & quelquefois avec tant de force & d'acharnement, qu'elle leur briſe les os des jambes, & qu'il faut la tuer pour la faire démordre.

Cette eſpece, ſans être en très grand nombre, eſt généralement répandue en Europe, depuis la Suede juſqu'à Naples, & ſe retrouve dans l'Amérique ſeptentrionale: elle étoit bien connue des Grecs, & ſe trouve vraiſemblablement dans tous les climats tempérés, ſur-tout dans les lieux où il y a beaucoup d'eau; car la loutre ne peut habiter, ni les ſables brûlants, ni les deſerts arides; elle fuit

également les rivieres ſtériles, & les fleuves trop fréquentés.

Il en eſt des parties de la loutre, qu'on dit être utiles en médecine, comme de celles de bien d'autres animaux; leur uſage eſt très borné.

Sa *graiſſe*, mêlée & cuite avec des digeſtifs, eſt excellente, dit HOULLIER, contre les maladies des articulations.

Son *foie*, deſſéché & mis en poudre, & pris à la doſe d'un ſcrupule, ou d'un gros, eſt bon contre la dyſenterie & les autres dévoiements. On dit que ſes *teſticules*, deſſéchés & pulvériſés, & pris à la même doſe, ſont vantés pour guérir l'épilepſie.

LUCHERAN. *Voyez* FRESAIE.

LUNAIRE (grande); Bulbonach; Médaille; Satinée; Satin blanc; Paſſe-ſatin. *Viola lunaria*, off. *Viola lunaria major ſiliquâ rotundâ*, C. B. Pin. *Lunaria major ſiliquâ rotundiore*, J. B. *Viola latifolia*, DODON. Pempt. *Viola lunaris prima*, TABERN. Icon. *Lunaria bulboſa*, ſeu *Rhaphanitis*; *Lunaria odorata ſeu regia*; *Thlaſpi montanum*, *vel lunare majus*, quorumdam.

De ſa racine, qui eſt glanduleuſe & biſannuelle, s'éleve de deux ou trois pieds une tige quelquefois groſſe comme le petit doigt, velue, rameuſe, d'un verd de mer, ou rougeâtre. Ses feuilles, qui reſſemblent à celles de l'ortie, ſont dentelées, velues, d'une ſaveur herbacée. Au ſommet des tiges & des branches, naiſſent des fleurs en croix, compoſées de quatre pétales, incarnates ou purpurines; elles ont ſix étamines verdâtres, à ſommets jaunâtres, de peu d'odeur. A ces fleurs, ſuccedent des ſiliques oblongues, plates, arrondies, à deux valvules ſéparées par une cloiſon mitoyenne, luiſantes & argentées. Les ſemences, qui y ſont contenues, ſont en forme de rein, larges, bombées, d'un rouge-

brun, d'une ſaveur fort âcre & un peu amere.

Cette plante, qui tire ſon nom de la figure de ſa ſilique, approchante de la lune, en ſon plein, fleurit en Avril, en Mai, & en Juin. Elle croît dans les pays froids ſur les montagnes élevées, & ſe cultive dans les jardins.

On n'emploie en médecine, que ſes ſemences; mais rarement. Elles paſſent pour inciſives, déterſives, apéritives, vulnéraires, diurétiques, antiépileptiques: on les dit bonnes encore contre la rage. Elles ſe preſcrivent à la doſe d un ſcrupule, juſqu'à un gros. Un chirurgien ſuiſſe, à ce que rapporte CAMERARIUS, préparoit, avec ſes feuilles pilées, & avec la ſanicle, un excellent onguent vulnéraire. RAY. *Hiſt. plant.*

Les racines de la lunaire, de même que celles de la raiponce, ſe mangent en ſalade.

LUNE. Nom que les chymiſtes ont donné à l'argent. *Voyez* ARGENT.

LUNE cornée. *Voyez* ARGENT.

LUPIN. *Lupinus*, off. *Lupinus ſativus flore albo*, C. B. Pin. *Lupinus vulgaris ſemine & flore albo, ſativus*, J. B. *Lupinus calycibus alternis, appendiculis lateralibus nullis*, LINN.

Sa racine eſt ordinairement unique, ligneuſe, fibrée. Sa tige, qui s'éleve d'un pied & demi, ou deux pieds, eſt droite, cylindrique, un peu velue, creuſe & remplie de moëlle. Ses feuilles ſont en main ouverte, à ſept digitations, d'un verd foncé & velues en-deſſous. Ses fleurs, rangées en épi au haut des tiges, ſont légumineuſes, blanches, portées ſur de courts pédicules. Du calyce, ſort un piſtil qui devient une gouſſe large, épaiſſe, applatie, droite, plus petite que celle de la feve, liſſe intérieurement, velue à l'extérieur. Elle contient

cinq à ſix ſemences orbiculaires, applaties, un peu anguleuſes, blanchâtres en-dehors, jaunâtres en-dedans, & fort ameres.

Les ſemences de lupin ſont très ameres, & d'une ſaveur déſagréable. On en faiſoit autrefois un aliment. GALIEN nous apprend que, pour les manger, on les faiſoit cuire, ou dans de la ſaumure ſimple, ou dans de la ſaumure & du vinaigre, ou ſeulement aſſaiſonnés avec un peu de ſel; mais il remarque, que c'eſt une nourriture groſſiere, difficile à digérer, & qui engendre de mauvais ſuc.

Sa décoction eſt vermifuge; elle paſſe auſſi pour apéritive, fondante : cependant elle eſt de peu d'uſage intérieurement.

La farine de lupins entre dans les cataplaſmes diſcuſſifs & émollients; ſa vertu eſt plus réſolutive que les autres farines, & eſt d'une plus grande utilité contre les tumeurs du teſticule dans la chaude-piſſe, & contre les engorgements des mammelles. On mêle cette farine avec du miel & du fiel de bœuf, dont on oint avec ſuccès le ventre des enfants attaqués de vers. Sa décoction s'emploie pour la gale en lotion, & convient pour déterger les vieux ulceres.

LYCHNIS. Pluſieurs plantes déſignées ſous ce nom, ſont d'uſage en médecine. Les principales, ſont la NIELLE; la PASSE-FLEUR, & la SAVONNIERE. *Voyez* ces mots.

LYCOPERDON, *ou* VESSE DE LOUP. *Voyez* CHAMPIGNON, n°. iij.

LYS. *Voy.* LIS.

LYSIMACHIE. *Voy.* CORNEILLE, plante.

LYSIMACHIE rouge. *Voy.* SALICAIRE.

FIN du ſecond volume.